
RAPPORT AU PARLEMENT

Mise en œuvre de la loi modifiée du 17 janvier 2001
relative à l'archéologie préventive

Tome 1

Février 2006

Sommaire

Sommaire	3
Liste des acronymes	5
1. La législation relative à l'archéologie préventive et sa mise en application	7
1.1. <i>La situation avant le 1^{er} février 2002 et la genèse de la loi du 17 janvier 2001</i>	7
1.2. <i>2002 : l'entrée en vigueur de la loi du 17 janvier 2001</i>	8
1.3. <i>1^{er} août 2003 : une nouvelle loi pour l'archéologie préventive</i>	10
Le rôle central de l'Etat est réaffirmé	11
La réalisation des fouilles est ouverte aux opérateurs privés qui ont au préalable été agréés	11
Une redevance unique pour financer les activités qui relèvent de la mission d'intérêt général et qui vise à instaurer une large mutualisation de la recette	12
1.4. <i>Evolutions et applications de la législation sur l'archéologie préventive depuis 2004</i>	13
1.5. <i>Une adaptation progressive des outils de l'archéologie préventive pour une mise en application mieux acceptée de la loi</i>	15
2. Les acteurs de l'archéologie préventive	17
2.1. <i>L'Etat</i>	17
2.2. <i>Les organes de contrôle scientifique de l'archéologie préventive</i>	20
2.3. <i>Les services archéologiques des collectivités territoriales</i>	22
2.4. <i>L'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP)</i>	23
2.5. <i>Les opérateurs privés</i>	24
2.6. <i>Le CNRS et l'Université</i>	25
3. Le financement	27
3.1. <i>Le dispositif fiscal</i>	27
3.1.1. Le mécanisme de la redevance d'archéologie préventive et ses différentes évolutions	27
3.1.1.1. <i>Le dispositif fiscal de la loi du 17 janvier 2001 instaure un mécanisme de financement intégralement assis sur l'impôt</i>	27
3.1.1.2. <i>La réforme introduite par la loi du 1^{er} août 2003 maintient un dispositif fiscal pour financer les opérations de diagnostic et alimenter un fonds de péréquation tout en le basant sur une assiette élargie</i>	28
3.1.1.3. <i>La loi du 9 août 2004 ajuste l'assiette de la redevance pour la catégorie des aménagements soumise à autorisation au titre du code de l'urbanisme</i>	29
3.1.2. Le produit de la redevance d'archéologie préventive	30
3.1.2.1. <i>La redevance telle qu'instituée par la loi du 17 janvier 2001 : un produit recouvré par l'INRAP</i>	30
3.1.2.2. <i>La redevance telle que réformée par les lois du 1^{er} août 2003 et du 9 août 2004 : un produit recouvré par les comptables publics sur la base d'ordonnancements effectués par les DDE et les DRAC</i>	30
3.1.2.2.1. La part de la redevance ordonnancée par les DDE	30
3.1.2.2.2. La part de la redevance ordonnancée par les DRAC	31
3.1.3. Le Fonds national pour l'archéologie préventive	36
3.1.4. L'application informatique pour l'aide à la liquidation et l'ordonnancement de la RAP par les DRAC	39
3.2. <i>La situation financière de l'INRAP</i>	42
3.2.1. Budget	43
3.2.2. Etat du reversement de la redevance à l'INRAP et au FNAP	48
3.2.3. Propositions pour améliorer la situation financière de l'INRAP	49
4. La carte archéologique nationale	51

4.1.	<i>Historique de la carte archéologique nationale</i>	51
4.1.1.	Recenser les monuments archéologiques majeurs dans les premiers répertoires dès 1838.....	51
4.1.2.	En 1945, avec la validation de la loi de 1941, la notion d'inventaire cartographié des gisements archéologiques et des fouilles effectuées voit le jour.....	51
4.1.3.	La nécessité d'un inventaire informatisé est affirmée en 1974 peu avant le grand développement de l'archéologie préventive.....	52
4.1.4.	Un recensement du patrimoine archéologique comprenant inventaire et cartographie des sites connus bénéficiant des résultats des opérations liées aux travaux d'aménagement du territoire dans les années 90.....	52
4.1.5.	La carte archéologique dans le code du patrimoine.....	52
4.2.	<i>Définitions et objectifs de la base des données archéologiques géoréférencées</i>	53
4.2.1.	Une base unique regroupant toutes les données archéologiques disponibles validées et gérée par le ministère de la culture.....	53
4.2.2.	La « carte » : un inventaire qui s'appuie sur une base de données géoréférencées permettant l'expression cartographique de la répartition des gisements archéologiques.....	53
4.2.3.	Une base en permanente évolution tenant compte des avancées de la recherche.....	53
4.2.4.	Connaître, étudier, exploiter : trois objectifs pour la carte archéologique nationale.....	54
4.3.	<i>Conditions de réalisation et état d'avancement</i>	55
4.3.1.	La réalisation de la carte archéologique nationale.....	55
4.3.2.	Etat d'avancement.....	56
4.4.	<i>Communication et communicabilité des informations</i>	59
4.4.1.	Les principes posés par les textes.....	59
4.4.2.	Les limites de la communicabilité.....	59
4.4.3.	Les modalités de communication.....	60
4.5.	<i>Un outil de diffusion des données archéologique : l'atlas de l'architecture et du patrimoine</i>	60
5.	La prescription et la mise en œuvre des opérations d'archéologie préventive	61
5.1.	<i>Les procédures</i>	61
5.1.1.	La détermination de la « sensibilité archéologique » conditionne la transmission des dossiers d'aménagement en vue de leur instruction par le préfet.....	61
5.1.2.	L'instruction des projets d'aménagement par le préfet.....	64
5.2.	<i>La prescription des opérations d'archéologie préventive</i>	66
5.2.1.	Les prescriptions de diagnostic.....	71
5.2.1.1.	<i>Février 2002 – janvier 2003 : une montée en puissance des prescriptions.....</i>	<i>71</i>
5.2.1.2.	<i>Depuis janvier 2003 : une activité prescriptive maîtrisée.....</i>	<i>72</i>
5.2.2.	Les prescriptions de fouille.....	74
5.3.	<i>La mise en œuvre des opérations d'archéologie préventive</i>	77
5.3.1.	Les diagnostics.....	79
5.3.2.	Les fouilles.....	82
Annexes	85	
Annexe 1 :	<i>Liste des textes législatifs et réglementaires en vigueur concernant l'archéologie préventive</i>	87
	Partie législative.....	87
	Partie réglementaire.....	87
	Circulaires.....	88
Annexe 2 :	<i>Le recouvrement de la redevance d'archéologie préventive</i>	89
Annexe 3 :	<i>Carte archéologique nationale</i>	95

Liste des acronymes

ACR	Actions collectives de recherche
AFAN	Association pour les fouilles archéologiques nationales
CIRA	Commission interrégionale de la recherche archéologique
CNRA	Conseil national de la recherche archéologique
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
DAPA	Direction de l'architecture et du patrimoine
DDE	Direction départementale de l'Équipement
DGCP	Direction générale de la comptabilité publique
DRAC	Direction régionales des affaires culturelles
DRASSM	Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines
DVRD	Demande volontaire de réalisation de diagnostic
FNAP	Fonds national pour l'archéologie préventive
IGAPA	Inspection générale de l'architecture et du patrimoine
INRAP	Institut national de recherches archéologiques préventives
MINEFI	Ministère de l'Économie et des Finances
PCR	Projet collectif de recherche
RAP	Redevance d'archéologie préventive
SD Archetis	Sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information
SRA	Service régional de l'archéologie
UMR	Unité mixte de recherche
ZAC	Zone d'aménagement concerté

1. La législation relative à l'archéologie préventive et sa mise en application

1.1. La situation avant le 1^{er} février 2002 et la genèse de la loi du 17 janvier 2001

Une archéologie préventive construite sur des bases empiriques, mais pragmatiques

L'archéologie préventive, née de l'essor des grands chantiers d'aménagement et des rénovations qui remodelent depuis les années soixante, sur des échelles jusqu'alors inconnues, le paysage français, s'est pendant près de quarante ans développée progressivement de manière empirique, en dehors d'un cadre légal adapté. Son essor est en effet postérieur à la loi validée de 1941 sur l'archéologie qui ne pouvait offrir un cadre pertinent pour l'exercice de cette activité scientifique soumise au rythme et au calendrier de réalisation des opérations d'aménagement et de construction.

Ainsi, les services de l'Etat, constatant les menaces que les travaux d'aménagement faisaient peser sur le patrimoine national, sont peu à peu parvenus à imposer la réalisation d'opérations archéologiques préalables et à faire participer les aménageurs à leur financement. Ce dernier a représenté, au niveau national, de l'ordre de 45 à 60 M d'euros par an. Les financements ont été collectés, avec l'aval du ministère des finances, par le biais d'une association, l'association pour les fouilles archéologiques nationales (AFAN), qui agissait comme opérateur des services de l'Etat sur le terrain, et qui offrait par ailleurs une grande souplesse, notamment pour le recrutement des personnels indispensables.

Bien que des pans entiers du patrimoine national aient, de ce fait, été préservés, sans que l'aménagement du territoire en soit notablement perturbé, cette carence juridique a pesé sur l'archéologie en général et sur ses différents acteurs, qu'ils soient institutionnels, associatifs ou bénévoles, alors même que cet aspect de la discipline archéologique, qui fournit 90 % des données scientifiques, est un outil majeur de gestion des traces de notre passé et de restitution de l'histoire du cadre de vie.

La genèse de la loi du 17 janvier 2001

La clarification du régime juridique de l'archéologie préventive a été provoquée par des causes à la fois externes et internes.

La première tient à la nécessité de se conformer aux engagements internationaux de la France qui avait joué un rôle essentiel dans la conclusion de la convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique, signée à Malte le 16 janvier 1992 et autorisée par la loi n° 94-926 du 26 octobre 1994. La convention impose notamment aux Etats parties de se doter d'un régime juridique de protection du patrimoine archéologique qui soit en mesure de garantir le caractère scientifique des opérations d'archéologie et d'en assurer le financement par des moyens appropriés.

En second lieu, un débat s'est fait jour sur la nature juridique de l'AFAN et de ses interventions, ainsi que sur leur compatibilité avec le droit, national et communautaire, de la concurrence. Ce débat a fait naître une crise interne à l'AFAN en provoquant l'inquiétude des personnels de l'association sur le devenir de leur statut.

Face à ces tensions, le Gouvernement a, dans un premier temps, sollicité l'avis du conseil de la concurrence sur l'application des règles de concurrence, nationales et communautaires, aux opérations de fouilles archéologiques préventives.

Rendu le 19 mai 1998 et concluant que l'exécution des fouilles constituait une activité économique qu'il convenait de soumettre aux règles du droit de la concurrence, l'avis du conseil a suscité un vif émoi dans la communauté archéologique. Au demeurant, le système qu'il préconisait posait de nombreux problèmes juridiques et pratiques. Pour sortir de ce blocage, le ministre de la culture et de la communication a, le 9 octobre 1998, chargé MM. Bernard Pêcheur, conseiller d'Etat, Bernard Poignant, maire de Quimper, et Jean-Paul Demoule, professeur des universités, d'un rapport sur une réforme de l'archéologie préventive.

Ce rapport concluait à la nécessité de l'affirmation du caractère de service public et de la vocation scientifique de l'archéologie préventive et donnait préférence à la création d'un établissement public intervenant en qualité d'opérateur et chargé de mettre en œuvre les opérations d'archéologie préventive prescrites par les services de l'Etat. Il proposait, en outre, de financer les activités d'archéologie préventive par la création d'une redevance due par les aménageurs dont les projets conduisent à présenter un impact sur le patrimoine archéologique.

Reprenant les principales propositions du rapport, le Gouvernement a donc déposé devant le Parlement, le 5 mai 1999, un projet de loi relatif à l'archéologie préventive.

Après deux lectures par chacune des assemblées et l'échec de la commission mixte paritaire, le texte de loi a été adoptée en dernière lecture par l'Assemblée nationale le 20 décembre 2000.

Soumis à l'examen du Conseil constitutionnel par plus de soixante députés, le texte a été déclaré conforme à la Constitution par une décision du Conseil du 16 janvier 2001. La loi a été promulguée le 17 janvier 2001 et publiée au *Journal officiel* de la République française le 18 janvier 2001.

1.2. 2002 : l'entrée en vigueur de la loi du 17 janvier 2001

Le dispositif et les objectifs de la loi du 17 janvier 2001

La loi du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive a constitué un événement sans précédent dans l'histoire de l'archéologie nationale, probablement moins parce qu'elle a donné un cadre juridique à une discipline constituée par empirisme que parce qu'elle a conforté nombre de principes que les services de l'Etat chargés de l'archéologie ont su, au fil du temps et non sans mal parfois, faire partager à la majorité des aménageurs.

Premier parmi ces principes est l'affirmation du rôle de prescription, de contrôle et d'évaluation scientifique de l'Etat. Pour la réalisation des opérations d'archéologie préventive et à partir de l'AFAN, la loi crée un établissement public à caractère administratif, placé sous la double tutelle du ministère de la culture et du ministère chargé de la recherche. Il a pour mission d'effectuer, pour le compte de l'Etat, les opérations de diagnostics et de fouilles rendues nécessaires par les risques de destruction de vestiges archéologiques à l'occasion de travaux, et, dans ce cadre, d'assurer des missions de recherche, de publication, de diffusion, d'animation et de formation.

L'Etat a la responsabilité d'assurer, en tout temps et en tout lieu du territoire, l'égalité de prestations, de coûts et de délais dans le traitement du patrimoine archéologique.

La loi du 17 janvier 2001 a adopté le principe d'une double redevance : l'une pour les opérations de diagnostic, l'autre pour les opérations de fouille archéologique préventive. Par souci de simplicité, un taux unique s'appliquerait à ces deux types d'impositions :

- la redevance associée aux opérations de diagnostics qui présentait un mode de calcul simple et unifié faisant uniquement intervenir la surface soumise aux dites opérations ;
- le montant de la redevance applicable aux opérations de fouilles préventives, qui variait en fonction de la nature des sites archéologiques, stratifiés ou non stratifiés, en prenant respectivement en compte la hauteur moyenne de la couche archéologique et le nombre de structures archéologiques tels qu'ils résultent des diagnostics.

La charge supportée s'avérant, dans les deux cas, proportionnelle à l'emprise au sol des travaux et aménagements projetés, l'objectif du mécanisme de la redevance instauré par la loi du 17 janvier 2001 était de permettre aux aménageurs, dès le stade de la prescription par les services de l'Etat et par application de règles de calcul connues par avance, d'anticiper le coût des sondages et des diagnostics qui ne pouvait être réévalué à la suite, par exemple, de la découverte inattendue de vestiges ou de difficultés imprévues.

La loi a, en outre, confié la liquidation et le recouvrement de la redevance à l'établissement public, sur le plan matériel uniquement et sans compétence discrétionnaire à cet égard, puisque ce sont les services de l'Etat qui fixent, sans aucune exception, l'ensemble des paramètres de calcul des impositions, c'est-à-dire son assiette.

La mise en application de la loi du 17 janvier 2001

La mise en œuvre de la toute nouvelle loi sur l'archéologie préventive, avec la sortie des décrets d'application et la création de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) en début d'année, a constitué une très large part de l'activité des services chargés de l'archéologie préventive du ministère de la culture et de la communication en 2002.

Avec la sortie, le 16 janvier 2002, du décret relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, ainsi que de celui portant statut de l'établissement public INRAP, et l'entrée en fonction de ces derniers le 1^{er} février 2002, la loi du 17 janvier 2001 entre dans sa phase réelle d'application.

L'une des priorités de la direction de l'architecture et du patrimoine du ministère de la culture (DAPA) au cours du premier semestre a été d'assurer la mise en place, dans les meilleures conditions, du nouveau dispositif et d'établir un mode opératoire des relations entre les services de l'État et l'INRAP.

Par ailleurs, de nombreux textes réglementaires (arrêté conjoint culture/recherche sur les normes de présentation des rapports ; arrêté relatif aux normes d'identification, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier ; arrêté relatif aux conditions de conservation du mobilier archéologique par collectivités territoriales) ont été rédigés.

Enfin, plusieurs circulaires d'accompagnement ont été élaborées :

- une circulaire technique, datée du 3 mai, destinée aux services régionaux de l'archéologie (SRA), comprend des chapitres sur les zonages et seuils, le diagnostic, les procédures (saisines, délais, rôle des commissions interrégionales de la recherche archéologique (CIRA), prescriptions, contrôle et évaluation) les niveaux de communicabilité de la carte archéologique, les vestiges immobiliers ;
- une circulaire commune avec le ministère de l'équipement portant sur l'intégration des procédures d'archéologie préventive dans les procédures d'urbanisme.

L'accompagnement de la mise en place du nouveau dispositif s'est également traduit par la mise en place d'un réseau d'échanges et par une étroite coopération avec la direction de l'INRAP à travers, notamment, la création d'un observatoire de la mise en œuvre du nouveau dispositif qui a permis d'examiner les premières décisions prises par les services régionaux de l'archéologie et leur exécution par l'établissement public.

La réforme de l'archéologie ne se résume toutefois pas à la seule mise en place du nouvel établissement public et du nouveau dispositif réglementaire. Elle a offert également l'occasion d'une redéfinition du rôle et des relations entre les différents acteurs de l'archéologie du territoire national (CNRS, Universités, Collectivités...) ainsi que le développement d'une politique plus concertée, par exemple au travers de la mise en place d'actions collectives de valorisation des connaissances produites par l'archéologie préventive, traduites, notamment, par la création d'unités mixtes de recherche (UMR).

Des dysfonctionnements se font jour dès la fin de l'automne 2002

Les imperfections de la loi du 17 janvier 2001 ont provoqué, dès le courant du mois de septembre 2002, une crise mettant en péril le dispositif dans son ensemble.

Le rendement de la redevance d'archéologie préventive (RAP) s'est avéré trop faible pour assurer le financement des opérations de terrain et ne permettait pas à l'INRAP de conduire son budget selon les prévisions et d'assurer sa trésorerie.

Le mode de calcul de la redevance retenu par le législateur aboutissait à faire peser l'essentiel de la charge financière sur les aménagements ruraux alors que les aménagements urbains se trouvaient de fait largement exonérés. Les redevances exigées étaient souvent sans rapport avec le coût des aménagements projetés menaçant parfois leur équilibre économique.

Cette situation a notamment conduit le Parlement à adopter, en novembre 2002, un amendement, inséré dans le projet de loi de finances pour 2003, qui a réduit le rendement de la redevance d'archéologie préventive de 25%.

1.3. 1^{er} août 2003 : une nouvelle loi pour l'archéologie préventive

Dès l'automne 2002, le ministère de la culture et de la communication a donc entrepris une étude approfondie des causes des dysfonctionnements du système et une réflexion sur les améliorations à apporter au dispositif, dans le cadre d'une nécessaire modification législative.

La modification de la loi du 17 janvier 2001

Les travaux de réforme de la loi du 17 janvier 2001 se sont déroulés jusqu'à la fin du premier semestre 2003. La réforme a porté sur deux points essentiels du dispositif :

- partage du monopole de l'INRAP en matière de diagnostics avec les services archéologiques agréés des collectivités territoriales, les diagnostics étant financés par une redevance faisant appel à un nouveau mode de calcul ;
- ouverture des fouilles à la concurrence : elles peuvent désormais être réalisées par des opérateurs publics ou privés agréés et sont financées au prix du marché. L'aménageur devient maître d'ouvrage pour la réalisation des fouilles et contracte avec un opérateur agréé de son choix qui facture sa prestation.

Cette réforme a été votée par le Parlement à l'été 2003, la loi 2003-707 du 1^{er} août 2003 est entrée en vigueur, pour son volet financier, au 1^{er} novembre 2003.

Le rôle central de l'Etat est réaffirmé

La réforme législative voit l'Etat confirmé dans son rôle de garant de la qualité scientifique des opérations d'archéologie préventive : il prescrit les dites opérations et en contrôle la réalisation ainsi que l'exploitation scientifique des résultats. Il lui revient également d'assurer la conciliation entre les exigences de cette mission d'intérêt général et les impératifs de l'aménagement du territoire.

Une implication plus importante des collectivités territoriales dans la réalisation des opérations de diagnostic

La loi renforce l'action des services archéologiques des collectivités territoriales, puisqu'elle prévoit désormais que la réalisation des diagnostics sera partagée entre les services archéologiques des collectivités territoriales et l'INRAP.

Les collectivités locales dotées d'un service archéologique agréé peuvent ainsi décider soit de réaliser ponctuellement un diagnostic, soit de prendre en charge la réalisation de l'ensemble des opérations de diagnostic prescrites sur leur territoire pendant une durée de trois ans renouvelable.

En matière de diagnostics, la loi conserve donc un monopole public, justifié par la nécessité de garantir l'objectivité de ces opérations, dont l'objectif est de détecter et de caractériser les vestiges archéologiques éventuels présents dans le sous-sol, et qui permettent à l'Etat de prescrire les mesures de sauvegarde appropriées.

La réalisation des fouilles est ouverte aux opérateurs privés qui ont au préalable été agréés

L'une des grandes nouveautés de la loi du 1^{er} août 2003 réside notamment dans l'ouverture de la réalisation des opérations de fouille à des opérateurs privés qui auront obtenu, pour ce faire, un agrément préalable.

La loi prévoit en effet que l'aménageur assume dorénavant la maîtrise d'ouvrage de l'opération de fouilles archéologiques préalable à ses travaux propres. Pour ce faire, il peut faire appel à l'INRAP, mais également à un service archéologique de collectivité territoriale ou toute autre personne morale

de droit public ou privé dès lors qu'ils ont été agréés et que l'Etat a approuvé le projet d'opérations de fouilles, et désigné, sur proposition de l'opérateur, le responsable scientifique des fouilles.

Conformément à sa mission de service public, l'établissement public est tenu de réaliser les fouilles en cas de défection de tout autre opérateur potentiel.

Les opérations de fouille donnent lieu au paiement d'un prix déterminé par contrat entre l'aménageur et l'opérateur, l'augmentation progressive du nombre d'opérateurs potentiels étant de nature à entraîner une régulation du coût de ces opérations.

Le système de redevance instauré par la loi du 17 janvier 2001 est ainsi remanié de manière profonde.

Une redevance unique pour financer les activités qui relèvent de la mission d'intérêt général et qui vise à instaurer une large mutualisation de la recette

La loi du 1^{er} août 2003 instaure un nouveau dispositif de redevance, perçue sur l'ensemble des projets affectant le sous-sol entrepris sur une emprise ou un terrain d'assiette supérieur à 3 000 mètres carrés. La redevance est calculée par application d'un taux de 0,32 euros par mètre carré, indexé sur l'indice trimestriel du coût à la construction. La perception de la redevance n'est donc plus liée à la prescription de diagnostic mais s'applique à l'ensemble des travaux susceptibles d'affecter le sous-sol en visant, par là même, une mutualisation de la recette que ne permettait pas la loi du 17 janvier 2001 dans ses dispositions originelles.

La loi maintient les exonérations instaurées par le système précédent pour la création de logements locatifs aidés par l'État, ainsi que pour les personnes physiques construisant pour elles-mêmes. Elle y ajoute également les affouillements liés à la réalisation de travaux agricoles ou forestiers.

Le produit de cette redevance est destiné à financer :

- la réalisation des diagnostics par l'INRAP ou les services des collectivités territoriales ;
- pour 30 % de son montant, un fonds de péréquation destiné à prendre en charge le coût des fouilles sur les aménagements soumis à autorisation au titre du code de l'urbanisme et exonérés de redevance. Il permet en outre d'apporter une aide, sous forme de subvention, aux aménageurs non exonérés mais qui ne pourraient supporter le coût des opérations préventives de fouille ;
- l'exploitation et la diffusion des résultats des opérations d'archéologie préventive.

L'assiette et la liquidation de cette redevance sont confiées :

- aux directions départementales de l'équipement (DDE) pour tous les dossiers d'aménagement qui relèvent du code de l'urbanisme ;
- aux directions régionales des affaires culturelles (DRAC) pour les autres aménagements.

Maîtrise de l'activité archéologique

Parallèlement aux difficultés liées au rendement de la redevance telle qu'elle avait été instaurée par la loi du 17 janvier 2001 et aux travaux visant à sa modification, le ministère de la culture et de la communication a mis en œuvre une politique de maîtrise de l'activité d'archéologie préventive de manière à assurer une meilleure compatibilité entre les délais de réalisation des opérations de diagnostic et les calendriers de déroulement des projets d'aménagement.

Une enquête conjointe du ministère et de l'INRAP sur l'ensemble des prescriptions émises depuis le 1^{er} février 2002 a débouché sur des mesures d'allègement du plan de charge de l'INRAP. Elle a été suivie de la rédaction d'une circulaire demandant aux SRA une plus grande sélectivité dans leurs prescriptions visant notamment à limiter le nombre des prescriptions archéologiques sur des aménagements de faible ampleur, qui sont les plus consommatrices en moyens opérationnels et dont les résultats sont les moins assurés.

Des outils ont par ailleurs été mis en place dans l'optique d'assurer un pilotage de l'évolution du nombre des dossiers d'aménagements traités et des prescriptions émises par les services régionaux de l'archéologie des DRAC.

1.4. Evolutions et applications de la législation sur l'archéologie préventive depuis 2004

Un ajustement nécessaire de la redevance d'archéologie préventive attachée aux opérations relevant du code de l'urbanisme

La mise en application de la loi du 1^{er} août 2003, a montré que les dispositions fiscales applicables aux aménagements relevant du code de l'urbanisme, qui prévoyaient que la redevance était assise sur la superficie de l'unité foncière (ensemble des parcelles contiguës appartenant à un même propriétaire) supportant l'aménagement, conduisaient dans un certain nombre de cas particuliers, à émettre des impositions dont les montants étaient sans commune mesure avec l'importance des projets qui la généraient.

En effet, dans les cas où la surface de l'unité foncière est vaste alors que l'aménagement porte sur une petite surface et s'avère surtout de faible valeur, le montant de la redevance peut être trop élevé pour être supportable par l'aménageur.

La loi n° 2004-804 du 9 août 2004 pour le soutien à la consommation et à l'investissement a donc intégré un certain nombre d'amendements visant à faire évoluer le système de la redevance d'archéologie préventive sur plusieurs points :

- la RAP, due à l'occasion de projets d'aménagements relevant du code de l'urbanisme, est désormais calculée selon un mode proche de la taxe locale d'équipement, avec application d'un taux de 0,3% aux valeurs immobilières définies à l'article 1585 D du code général des impôts ;
- les zones d'aménagement concerté (ZAC), jusque là traitées au titre de la RAP par les DRAC, ne sont désormais plus imposables au niveau même de l'acte qui les autorise et sont soumises à la RAP pour chacune des autorisations d'urbanisme qui en découlent. La liquidation et l'ordonnancement de la redevance sur ce point est transférée aux DDE ;

- les redevables ayant été imposés selon les dispositions du précédent système ont la possibilité de demander à bénéficier d'un recalcul de leur imposition selon ces nouvelles dispositions.

La mise en application de la loi du 17 janvier 2001 : poursuite du travail normatif

Parallèlement, le travail normatif s'est poursuivi en 2004 et 2005 par la publication de textes de niveaux différents :

- le nouveau décret relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive a été finalisé et est paru au Journal officiel du 5 juin 2004. Cet important texte de plus d'une centaine d'articles, qui assure la mise en application de la loi du 17 janvier 2001, telle qu'elle fut réformée par la loi du 1^{er} août 2003, n'a pas été modifié par les nouvelles dispositions fiscales introduites par la loi du 9 août 2004 et reste aujourd'hui applicable. Il fixe notamment le cadre et les procédures qui organisent le partage du monopole de l'INRAP en matière de diagnostics avec les services agréés des collectivités territoriales et l'ouverture de la réalisation des fouilles archéologiques à des opérateurs privés ayant préalablement reçu un agrément ;
- arrêté du 25 août 2004 portant définition des conditions de bonne conservation des vestiges archéologiques mobiliers ;
- arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;
- arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.
- circulaire conjointe entre la DAPA et les directions des routes et des transports terrestres du ministère de l'équipement, relative à la concertation entre services aménageurs et services régionaux de l'archéologie et à la perception de la redevance au titre de la réalisation d'infrastructures de transport. Signée le 24 novembre 2004, elle apporte notamment une clarification des modalités de liquidation de la redevance d'archéologie préventive par les DRAC sur les projets d'autoroutes, de liaisons ferroviaires ou de création de voies navigables.
- circulaire conjointe entre la DAPA et la direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction du ministère de l'équipement, relative à la redevance d'archéologie préventive. Signée le 23 juin 2005, elle expose les nouvelles règles que doivent mettre en œuvre les DDE chargées de la liquidation et de l'ordonnancement de la redevance pour les aménagements soumis à autorisation ou déclaration au titre du code de l'urbanisme.

Il convient de préciser que, désormais, la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, ainsi modifiée à deux reprises, est intégrée au code du patrimoine avec la loi validée du 27 septembre 1941 portant réglementation des fouilles archéologiques.

Création d'un applicatif informatique dédié pour la liquidation et l'ordonnement de la redevance d'archéologie préventive par les DRAC

L'année 2004 a également été mise à profit pour élaborer à l'intention des DRAC une application informatique d'aide à la liquidation et à l'ordonnement de la redevance d'archéologie préventive. Le cahier des charges de cette application a été bâti dans le courant du mois de mars 2004 et sa mise en chantier, considérée comme prioritaire, est intervenue dans le courant du mois de juin suivant.

Entrée en phase de test à la fin de l'année 2004, l'application a été déployée dans les directions régionales des affaires culturelles au mois d'avril 2005.

Elle permet aujourd'hui aux DRAC de travailler selon des procédures unifiées, de produire des documents fiscaux répondant aux critères établis par la direction générale de la comptabilité publique du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie (MINEFI) et de conforter le rendement de la redevance d'archéologie préventive par une simplification matérielle des tâches réalisée par les agents en charge de son assiette.

1.5. Une adaptation progressive des outils de l'archéologie préventive pour une mise en application mieux acceptée de la loi

Bien que provoquées par des constats de dysfonctionnements, il convient de souligner que les réformes successives de la loi relative à l'archéologie traduisent la volonté manifeste du législateur de conforter l'existence de l'archéologie préventive par un système qui soit mieux adapté à son objet, qui tienne plus intimement compte des impératifs respectifs de la préservation du patrimoine archéologique et du développement économique et qui, de ce fait, assure une mise en application mieux comprise et acceptée de la part des acteurs de l'aménagement du territoire.

Dans cet esprit, la réforme introduite par la loi du 1er août 2003 a notamment permis de garantir un meilleur équilibre fiscal entre zones rurales et zones urbaines, tout en offrant la faculté aux aménageurs de maîtriser plus directement le coût des fouilles préventives par la diversité des structures placées en position de pouvoir réaliser ces opérations.

Les modifications fiscales adoptées en 2004, ont, quant à elles, assuré l'adéquation entre l'impôt levé sur la base des autorisations obtenues au titre du code de l'urbanisme et la nature réelle des aménagements réalisés dans ce cadre.

Il demeure néanmoins que les réformes successives ont provoqué, pour l'ensemble des acteurs de l'archéologie préventive, une instabilité des règles, tant en matière de mise en œuvre des opérations que du point de vue des processus de financement.

Cette instabilité a notamment été à l'origine de difficultés rencontrées, dès la fin de l'année 2002 et jusqu'à la fin de l'année 2004, dans l'administration de l'archéologie préventive en général et dans celle de l'INRAP en particulier.

La conduite d'une année, 2005, qui constitue véritablement un premier exercice à droit et règles constants, permet, aujourd'hui et pour les années à venir, aux différents acteurs de conforter les procédures et les outils de pilotage et d'envisager ainsi d'inscrire durablement le processus de l'archéologie préventive dans un cadre apaisé.

2. Les acteurs de l'archéologie préventive

2.1. L'Etat

La direction de l'architecture et du patrimoine du ministère de la culture (DAPA)

La direction de l'architecture et du patrimoine du ministère de la culture définit, en liaison avec les administrations (recherche, enseignement supérieur) et organismes (CNRS, INRAP, CNRA) compétents les programmations nationales de la recherche archéologique. Elle conçoit la politique d'inventaire, d'étude, de protection, de conservation et de valorisation du patrimoine archéologique. Elle définit les orientations méthodologiques et les modalités de contrôle scientifique.

Elle est chargée de préparer et de mettre à jour, en liaison avec la direction de l'administration générale du ministère (DAG), les textes législatifs et réglementaires protecteurs du patrimoine archéologique (ainsi des textes d'application de la loi du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive) et elle veille à leur application.

S'agissant plus particulièrement d'archéologie préventive, la DAPA exerce, par le biais de la sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information (SD Archétis), et pour ce qui la concerne, la tutelle de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Au sein de l'IGAPA, cinq inspecteurs généraux, archéologues, exercent des missions d'inspection, de conseil, d'évaluation et d'expertise scientifique tant auprès des services déconcentrés des directions régionales des affaires culturelles, qu'auprès de l'administration centrale sur des questions touchant à l'archéologie ou à l'organisation des services.

En étroite liaison avec la sous-direction ayant en charge l'archéologie, ils sont consultés sur les sujets intéressant le pilotage de la recherche, la valorisation des travaux scientifiques, le contrôle scientifique et technique, les évolutions de carrière et les politiques de formation. A ce titre, ils peuvent animer, en partenariat, des séminaires au niveau national dont ils assurent ensuite le relais au niveau régional notamment dans le cadre des bilans régionaux en vue de l'établissement des programmations.

Ils participent de manière directe et active aux commissions interrégionales de la recherche archéologique (CIRA) dont le rôle est essentiel dans le dispositif de contrôle scientifique de l'archéologie. Ils se font l'écho des débats qui y ont lieu tant au niveau national qu'auprès de chaque région de l'interrégion dans un souci d'harmonisation nationale. Ils peuvent aussi être appelés dans ce cadre à apporter expertise, conseils et médiations sur des opérations de terrains délicates ou conflictuelles avec les experts de CIRA.

Rattaché directement à la DAPA, le département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM), service à compétence nationale, assure la direction d'un certain nombre d'opérations archéologiques préventives particulières réalisées au sein du domaine fluvial ou du domaine public maritime.

<i>Structure / Agents</i>	Nombre d'agents			% de temps		
	Cons.	Rech.	Admin.	Cons.	Rech.	Admin.
Sd Archétis	2	2	3	25	100	100

Tableau 1 : Agents affectés au suivi de l'archéologie préventive et temps consacré par type d'agent à la direction de l'architecture et du patrimoine (Cons. = Conservation / Rech. = recherche / Admin. = Administration) – *Source : DAPA*

La direction de l'administration générale du ministère de la culture (DAG)

La direction de l'administration générale assure trois types de missions principales :

- la gestion, en tout ou partie, des moyens humains, matériels, immobiliers, informatiques et financiers mis à disposition des services de l'administration centrale du ministère de la culture et de la communication et des services extérieurs (nationaux ou déconcentrés) du ministère ainsi que de certains établissements publics ;
- la coordination en matière juridique, budgétaire, fiscale et professionnelle, des relations du ministère avec ses établissements publics, avec les DRAC et les autres ministères (budget, fonction publique, intérieur...) ;
- les études et recherches sur les aspects scientifiques, technologiques, sociologiques et économiques du domaine culturel.

En ce qui concerne plus particulièrement l'archéologie préventive, le bureau du budget et des affaires financières assure les relations avec le ministère chargé du budget. Il assure la tutelle financière de l'INRAP dont il contribue à préparer le budget et à en contrôler l'exécution.

Les services régionaux de l'archéologie des directions régionales des affaires culturelles (SRA)

Depuis 1977, le ministère de la culture est présent dans chaque région par l'action des DRAC. La loi du 6 février 1992 organisant l'administration territoriale de la République fait des services déconcentrés de l'Etat l'échelon de droit commun de son action. Placées sous l'autorité des préfets de région, les directions régionales des affaires culturelles sont chargées de la mise en œuvre, adaptée au contexte régional, des priorités définies notamment par la direction de l'architecture et du patrimoine du ministère de la culture en matière d'archéologie.

Le service régional de l'archéologie au sein de chaque DRAC a pour mission d'étudier, de protéger, de conserver et de promouvoir le patrimoine archéologique de la région. Ses principales actions sont les suivantes :

- veiller à l'application de la législation et de la réglementation, en particulier sur les fouilles et découvertes archéologiques, sur l'utilisation des sols et des sous-sols et sur la protection des vestiges archéologiques ;
- préparer la programmation des fouilles et prospections annuelles en tenant compte des recommandations nationales ;

- prescrire, contrôler, et éventuellement diriger les opérations d'archéologie préventive rendues nécessaires par les aménagements du territoire (diagnostics et fouilles) ;
- gérer la carte archéologique informatisée *Patriarche* et la documentation ;
- veiller à la publication du résultat des recherches ;
- contrôler les dépôts des fouilles ;
- coordonner l'activité archéologique dans la région, en engageant notamment les actions d'animation et d'information du public.

SRA / Agents	Nombre d'agents			% de temps		
	Cons.	Rech.	Admin.	Cons.	Rech.	Admin.
Alsace	1	4	1	80	80	25
Aquitaine	3	12	3	50	59	30
Auvergne	2	7	3	68	70	57
Bourgogne	4	6	6	74	78	39
Bretagne	5	6	5	80	70	56
Centre	4	10	7	69	76	71
Champagne-Ardenne	2	9	3	85	89	40
Corse	1	2		50	75	
Franche-Comté	2	5	2	75	60	100
Ile-de-France	4	7		100	93	
Languedoc-Roussillon	4	13	1	73	76	100
Limousin	3	6	2	47	68	45
Lorraine	3	8	3	47	74	77
Midi-Pyrénées	6	11	6	57	51	43
Nord-Pas-de-Calais	3	5	2	50	73	70
Basse-Normandie	3	6	1	80	90	80
Haute-Normandie	2	7	2	30	67	55
Pays de la Loire	4	6		74	63	
Picardie	3	6	5	90	85	80
Poitou-Charentes	2	6	4	61	58	41
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	5	5		59	43	
Rhône-Alpes	3	16	4	63	58	85
Guadeloupe	1	3		40	68	
Martinique	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Guyane	1	2		80	65	
National	71	168	60	63	68	44

Tableau 2 : Agents affectés au suivi de l'archéologie préventive et temps moyen consacré par type d'agent dans les services régionaux de l'archéologie (Cons. = Conservateurs du patrimoine, Rech. = personnels de recherche, Admin. = personnels d'Administration)
 – Source : DRAC

Au total, ce sont presque 300 agents qui sont affectés, dans les services régionaux de l'archéologie des DRAC, à l'instruction des dossiers d'aménagement, à la prescription et au contrôle

des opérations ou à des tâches d'administration relevant de l'archéologie préventive. Pour les agents qui appartiennent aux corps de conservation et de recherche, la part des missions consacrées à l'archéologie préventive représente, en moyenne, presque les deux tiers du temps travaillé.

2.2. Les organes de contrôle scientifique de l'archéologie préventive

Le conseil national de la recherche archéologique (CNRA)

Le conseil national de la recherche archéologique est le garant de la cohérence des politiques scientifiques en matière d'archéologie au niveau national. Placé directement auprès du ministre de la culture, il est, pour partie, composé de représentants élus des commissions interrégionales de la recherche archéologique qui lui assurent ainsi une forte expertise des politiques archéologiques conduites par les directions régionales des affaires culturelles.

Le conseil examine par ailleurs les demandes d'agrément présentées par les services archéologiques de collectivités, ainsi que par les opérateurs privés. Il rend un avis destiné à préparer les décisions ministérielles qui s'ensuivent.

Les dossiers de demandes d'agrément sont ainsi soumis à l'expertise d'un ou deux membres du conseil, éclairé par tous les avis qu'il juge nécessaires, dont celui du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent. L'examen porte avant tout sur les qualités scientifiques des personnels et leur champ réel d'expérience, puis sur les capacités techniques et administratives des structures sollicitant l'agrément. En effet, la discipline de l'archéologie préventive, telle que régie par le code du patrimoine, suppose non seulement des qualités scientifiques reconnues en matière d'archéologie préventive mais aussi des compétences et une expérience spécifiques en matière de gestion technique des chantiers (impératifs de sécurité notamment). Cette gestion technique peut en effet avoir des incidences importantes sur le déroulement des fouilles et sur leur apport scientifique.

Au nombre des demandes examinées depuis 2003 figurent un certain nombre de dossiers ayant reçu un premier avis négatif : les services de l'administration ont apporté leur concours et leur aide aux demandeurs pour les conseiller au mieux dans la constitution des équipes et la réalisation des dossiers.

Le CNRA s'attache actuellement à rédiger, à l'attention des futurs opérateurs d'archéologie préventive, un document permettant, en fonction de l'expérience acquise, de mieux définir le contenu des dossiers de demande d'agrément.

<i>Opérateur / année</i>	Nov 2003 - 2004		2005		Total	
	Demandes	Agréés	Demandes	Agréés	Demandes	Agréés
Collectivité	31	28	14	11	45	39
Opérateur privé	3	3	11	8	14	11
Total	34	31	25	19	59	50

Tableau 3 : Répartition des agréments pris après avis du CNRA (2003-2005) –
Source : DAPA

Les commissions interrégionales de la recherche archéologique (CIRA)

Les commissions interrégionales de la recherche archéologique, instances d'évaluation et de propositions scientifiques placées auprès de chacun des préfets de région, ont été créées en 1994 dans le but d'examiner les questions relatives aux recherches archéologiques qui relèvent de leur ressort géographique.

Elles sont ainsi compétentes pour formuler un avis destiné à aider à la préparation des décisions préfectorales relevant du domaine de l'archéologie préventive, mais également de l'archéologie programmée. Dans ce cadre, les commissions :

- examinent notamment les projets d'opérations dès le stade de la prescription par les services régionaux de l'archéologie ;
- peuvent assurer des missions d'expertise scientifique dans le cadre d'opérations en cours et en vue d'éclairer le contrôle scientifique exercé sur les opérateurs par les services régionaux de l'archéologie ;
- procèdent à l'évaluation scientifique des rapports des opérations de diagnostic et de fouille ;
- émettent des avis conformes avant toute décision de retrait d'une autorisation de fouille.

CIRA	Sessions		Nombre de dossiers examinés					Total
	Nombre	Jours	Diagnostics	Fouilles préventives	Opérations programmées	Publication / Diffusion	Informations diverses	
Ouest								
2003	7	13	61	17	105	9	-	192
2004	10	17	73	21	93	5	16	208
Centre-Nord								
2003	7	13	126	36	75	3	-	240
2004	8	15	181	64	81	11	14	351
Est								
2003	9	20	65	37	88	7		197
2004	7	15	62	29	77	5	12	185
Centre-Est								
2003	7	12	49	35	104	10	-	198
2004	7	13	38	28	91	13	22	192
Sud-Est								
2003	8	17	40	41	187	9	-	277
2004	7	14	26	5	200	8	31	270
Sud-Ouest								
2003	8	12	53	13	141	16	-	223
2004	7	14	80	27	128	13	15	263
Total								
2003	46	87	394	179	700	54	-	1 327
2004	46	88	460	174	670	55	110	1 469

Tableau 4 : Activité des commissions interrégionales de la recherche archéologique (2003-2004) – Source : DAPA / IGAPA

Les commissions sont enfin saisies des bilans régionaux annuels d'activité comme des programmes des années à venir et formulent tous avis et propositions utiles sur l'ensemble de l'activité archéologique, y compris en matière d'études et de publications scientifiques.

Disposant d'un mandat de quatre ans, présidée par le préfet de la région siège et assistée d'un inspecteur général de l'archéologie, chaque commission est constituée de membres choisis pour leurs compétences scientifiques reconnues. Ces membres sont issus du CNRS, de l'Université, des services de l'Etat en charge de l'archéologie, des services archéologiques des collectivités territoriales, des archéologues bénévoles, de l'INRAP ou d'opérateurs privés agréés, selon une représentation qui tient compte de l'équilibre entre les différentes disciplines scientifiques qui composent l'archéologie.

En ce sens, les CIRA constituent le lieu où l'ensemble des acteurs scientifiques de l'archéologie est représenté afin de couvrir la totalité du champ de l'archéologie et d'orienter, dans le cadre d'une procédure d'évaluation collégiale, les recherches de terrain ainsi que la divulgation de leurs résultats, en fonction d'axes de priorités définis au plan national et déclinés aux plans interrégional et régional.

2.3. Les services archéologiques des collectivités territoriales

D'abord associés par voie de conventionnements particuliers à la réalisation des opérations d'archéologie préventive dans le système instauré par la loi du 17 janvier 2001, les services archéologiques créés par les communes, groupements de communes, départements et régions, voient, avec la loi du 1^{er} août 2003, leur rôle d'opérateurs d'archéologie préventive renforcé et clarifié.

Implantation / Année	nov 2003 - 2004		2005		Total	
	Demandes	Agréés	Demandes	Agréés	Demandes	Agréés
Alsace	1	1	1	1	2	2
Aquitaine	1	1			1	1
Bourgogne	1	1	1	1	2	2
Bretagne			1	1	1	1
Centre	2	2	2	2	4	4
Franche-Comté	2	2	2	1	4	3
Ile-de-France	4	4	1	1	5	5
Languedoc-Roussillon			2	1	2	1
Lorraine	1	1			1	1
Nord-Pas-de-Calais	4	4			4	4
Basse-Normandie	1	1			1	1
Haute-Normandie	1				1	
Pays de la Loire	3	2	1		4	2
Picardie	4	4	1	1	5	5
Poitou-Charentes	1	1			1	1
PACA	3	3	2	2	5	5
Rhône-Alpes	1	1			1	1
Guadeloupe	1				1	
Cumul régions	31	28	14	11	45	39

Tableau 5 : Agréments des services archéologiques de collectivités territoriales en fonction de leur implantation géographique (2003-2005) – Source : DAPA

Opérateurs publics désormais placés au même niveau que l'INRAP, les services archéologiques de collectivités territoriales, qui ont sollicité et reçu un agrément pour ce faire, exercent les compétences suivantes :

- en matière de diagnostics, ils peuvent choisir de réaliser l'intégralité des opérations prescrites par les SRA dans leur champ territorial pour une période de trois années renouvelable. La part de redevance qui est attachée aux aménagements correspondants leur est, dans ce cas, reversée ;
- ils sont également amenés à concourir pour l'exécution des fouilles archéologiques au même titre que l'INRAP ou les opérateurs privés agréés.

2.4. L'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP)

L'Institut national de recherches archéologiques préventives, établissement public administratif créé par la loi du 17 janvier 2001, a pour mission d'exécuter en tous points du territoire national les opérations d'archéologie préventive prescrites par les services de l'Etat en charge de l'archéologie. Placé tout d'abord en situation de « monopole » pour la réalisation de cette mission, il la partage désormais depuis la loi du 1^{er} août 2003 avec les autres opérateurs agréés de l'archéologie préventive que sont les services archéologiques des collectivités territoriales et les structures de droit privé.

Outre sa fonction d'opérateur, l'INRAP assure l'exploitation scientifique de ses activités et la diffusion de leurs résultats, notamment dans le cadre de conventions de coopération conclues avec les établissements publics de recherche ou d'enseignement supérieur.

Il concourt enfin à l'enseignement, à la diffusion culturelle et à la valorisation de l'archéologie.

Pour l'exécution de ses missions, l'établissement a adopté une organisation déconcentrée structurée par huit directions interrégionales, qui s'appuient elles-mêmes sur un maillage de soixante-dix bases archéologiques, structures fonctionnelles au niveau départemental.

En 2005, l'établissement, doté d'un budget de 118 M d'euros, emploie un total, en équivalent temps-plein, de 1 741 agents qui se répartissent en 1 390 agents permanents et 351 agents sous contrat à durée déterminée. Ces agents se répartissent selon les différentes activités de l'établissement :

- l'activité « opérationnelle » regroupe les agents affectés à l'exécution des opérations d'archéologie préventive ;
- l'activité « fonctionnelle » correspond aux agents affectés aux tâches d'administration ;
- l'activité de « recherche » concerne l'exploitation et la valorisation des résultats des opérations d'archéologie préventive réalisées par l'établissement ;

- l'activité de « prestation » regroupe les travaux spécialisés exécutés par l'établissement sur commandes d'autres organismes, tels que les services régionaux de l'archéologie par exemple.

<i>ETP / Activités</i>	CDI		CDD		Total	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Opérationnelle	1 056	76	313	89	1 369	79
Fonctionnelle	306	22	35	10	341	19
Recherche	14	1			14	1
Prestation	14	1	3	1	17	1
Total de l'effectif	1 390	80	351	20	1 741	100

Tableau 6 : Répartition des agents employés par l'INRAP selon les différentes activités de l'établissement en 2005 (éléments de répartition arrêtés au 31/08/05) – *Source : IGF-IGAAC-CGPC d'après des données fournies par l'INRAP*

2.5. Les opérateurs privés

La loi du 1^{er} août 2003 a ouvert la réalisation des fouilles archéologiques préventives à un système de concurrence encadrée. Les fouilles, autorisées et contrôlées par les services déconcentrés de l'Etat en charge de l'archéologie, peuvent désormais être conduites par des opérateurs privés et sont financées au prix du « marché » sous certaines conditions :

- l'opérateur privé doit avoir préalablement reçu un agrément qui garantit qu'il dispose de personnels permanents justifiant des qualifications requises en matière d'archéologie et de conservation du patrimoine, ainsi que de la capacité administrative, technique et financière de réaliser les opérations d'archéologie préventive susceptibles de lui être confiées. L'agrément est accordé pour une durée de cinq ans et est renouvelable dans les mêmes conditions que l'agrément initial ;
- dans le cadre de l'opération sur laquelle il est susceptible d'intervenir, l'opérateur privé ne doit pas entretenir de dépendance directe ou indirecte avec l'aménageur ou l'un de ses actionnaires ;
- la réalisation de l'opération de fouille préventive fait l'objet d'un contrat entre l'aménageur et l'opérateur qui détaille les conditions de l'intervention de ce dernier. La conformité de ce contrat au cahier des charges scientifiques est contrôlée par les services de l'Etat en charge de l'archéologie qui autorisent ou non l'engagement de l'opération sur cette base.

<i>Implantation / Année</i>	Nov 2003 - 2004		2005		Total	
	Demandes	Agréés	Demandes	Agréés	Demandes	Agréés
Alsace	1	1			1	1
Aquitaine			1	1	1	1
Bourgogne	1	1			1	1
Ile-de-France			1		1	
Languedoc-Roussillon			3	3	3	3
Midi-Pyrénées			2	1	2	1
Nord-Pas-de-Calais			1	1	1	1
Basse-Normandie	1	1			1	1
Pays de la Loire			1	1	1	1
Rhône-Alpes			1		1	
Etranger			1	1	1	1
Cumul régions	3	3	11	8	14	11

Tableau 7 : Agréments des opérateurs privés en fonction de leur implantation géographique (2003-2005) – *Source : DAPA*

2.6. Le CNRS et l'Université

Bien que n'étant pas opérateurs en tant que tels, le CNRS et l'Université constituent des acteurs essentiels de l'archéologie préventive de par leurs actions de valorisation des résultats des opérations de diagnostic et de fouille et à leur restitution, notamment par le biais des structures et des programmes participatifs de recherche que sont les Unités mixtes de recherche (UMR), les projets collectifs de recherche (PCR) et les actions collectives de recherche (ACR).

Ils peuvent par ailleurs être appelés, en raison de leur expertise scientifique particulière, à encadrer des opérations d'archéologie préventive par des conventions de collaboration avec certains opérateurs tels que l'INRAP.

3. Le financement

3.1. Le dispositif fiscal

3.1.1. Le mécanisme de la redevance d'archéologie préventive et ses différentes évolutions

3.1.1.1. *Le dispositif fiscal de la loi du 17 janvier 2001 instaure un mécanisme de financement intégralement assis sur l'impôt*

La loi du 17 janvier 2001 assure le financement de l'archéologie préventive par deux redevances : l'une pour les diagnostics, l'autre pour les fouilles

Le mécanisme de financement de l'archéologie préventive introduit par la loi du 17 janvier 2001 repose sur le principe d'une double redevance dont le fait générateur est matérialisé par l'édition d'une prescription d'intervention par les services de l'Etat compétents. La première redevance porte sur les opérations de diagnostics, la seconde sur les fouilles elles-mêmes. Les barèmes, dont les modes de calcul diffèrent pour chacune des deux redevances, sont établis de manière à introduire une certaine proportionnalité entre les montants perçus et l'atteinte portée au patrimoine archéologique. Il y a donc lien direct entre l'opération archéologique réalisée et la redevance perçue à ce titre.

En ce qui concerne la redevance pour les diagnostics, une distinction entre milieu urbain et milieu rural a été jugée peu pertinente par le législateur qui a retenu une assiette unique basée sur la superficie de l'emprise du projet d'aménagement que multiplie un taux unique, fixé à 0,32 € par mètre carré, et indexé sur l'évolution de l'indice du coût à la construction. Ce mode de calcul, simple et unique, permet aux aménageurs d'anticiper budgétairement le coût induit par la redevance dans les cas où l'Etat aurait à prescrire la réalisation d'un diagnostic sur leurs opérations d'aménagement.

Le calcul de la redevance due à l'occasion de la réalisation de fouilles préventives obéit, quant à lui, à deux formules distinctes afin de prendre en compte la spécificité des travaux conduits en milieu rural (sites non stratifiés) et en milieu urbain (sites stratifiés) qui font intervenir des objectifs, des méthodes et des moyens de natures différentes :

- pour les sites stratifiés, la formule de calcul fait intervenir un taux par mètre carré fouillé basé sur l'épaisseur respective des sédiments archéologiques et des couches de remblai à retirer pour les atteindre ;
- pour les sites non stratifiés, le taux par mètre carré fouillé est calculé en tenant compte du nombre moyen de vestiges archéologiques de nature simple et/ou complexe par hectare tels que définis par les opérations de diagnostic.

Les paramètres du calcul de la redevance due à l'occasion des fouilles préventives, c'est-à-dire l'assiette, sont fixés par les services de l'Etat en charge de l'archéologie, l'INRAP étant, pour sa part et pour son compte, chargé de la liquidation et de la procédure de recouvrement auprès des redevables.

La loi de finances pour 2003 vient réduire de 25% le produit global de la redevance d'archéologie préventive, déstabilisant ainsi le financement de l'établissement public

Faisant valoir que la redevance d'archéologie préventive instituée par la loi du 17 janvier 2001 faisait peser, selon elle, une charge insupportable au regard de l'équilibre financier des projets d'aménagements, l'Assemblée nationale adopte, en première lecture du projet de loi de finances pour 2003, un amendement qui réduit le produit global de la redevance de 50% (art. 59 quater). Cet article est supprimé par le Sénat à l'occasion de la navette.

La commission mixte paritaire provoquée après les examens en première lecture du projet de loi de finances s'accorde le 12 décembre 2002 pour maintenir la réduction de la RAP par l'Assemblée nationale tout en la ramenant à 25% du produit global.

La réduction brutale du produit de la redevance d'archéologie préventive précipite l'établissement public dans une crise financière dès les premiers mois de l'année 2003, lui interdisant notamment la faculté d'engager la réalisation d'une part importante des opérations d'archéologie préventive et provoquant des délais d'attente insupportables pour les aménageurs.

3.1.1.2. La réforme introduite par la loi du 1^{er} août 2003 maintient un dispositif fiscal pour financer les opérations de diagnostic et alimenter un fonds de péréquation tout en le basant sur une assiette élargie

Dans ce système réformé, la redevance d'archéologie préventive a pour objet de financer les diagnostics ainsi que de subventionner une partie des fouilles par le Fonds national pour l'archéologie préventive (FNAP). Elle constitue une contribution essentielle à la protection du patrimoine national enfoui et au développement des connaissances, produites en grande majorité par les opérations d'archéologie préventive.

Le montant de cette redevance est égal au produit de la superficie du terrain (ou de l'emprise au sol pour les bâtiments agricoles) par un montant de 0,32 euro indexé sur l'indice du coût de la construction. Le cas échéant, le montant de la redevance est diminué du montant des exonérations résultant de la réalisation de logements locatifs aidés par l'Etat.

Elle est due à l'occasion de travaux affectant le sous-sol : opérations d'aménagement, de construction, réalisation d'infrastructures, affouillements.

Le fait générateur est soit une autorisation (ou déclaration) administrative, soit une demande volontaire (demande volontaire de réalisation de diagnostic, DVRD), portant sur un terrain ou une emprise de travaux : c'est l'ensemble de ce terrain ou de cette emprise qui sert de base au calcul de la redevance.

Un terrain ne peut être assujéti qu'une seule fois à la redevance. Sur un même terrain supportant plusieurs opérations successives, seule la première pourra donner lieu à redevance (c'est par exemple le cas des ZAC et des lotissements où se succèdent aménagement et construction).

La redevance n'est due que pour les opérations dont l'impact peut être significatif ; la loi a fixé à 3000 m² le seuil de surface de terrain en dessous duquel la redevance n'est pas due. La loi prévoit des exemptions de redevance en faveur des logements locatifs sociaux, des logements réalisés par une personne physique pour elle-même et des travaux d'affouillement agricoles ou forestiers.

Les opérations d'assiette, d'ordonnancement et de recouvrement sont confiées aux services déconcentrés de l'État.

La liquidation et l'ordonnancement sont de la responsabilité :

- du préfet de département pour les travaux soumis à autorisation ou déclaration préalable en application du code de l'urbanisme ;
- du préfet de région dans tous les autres cas.

Le recouvrement est effectué par le Trésor public puisque l'établissement public ne se trouve dorénavant plus en situation de monopole, y compris dans le cadre de ses activités opérationnelles qui relèvent de la notion de service d'intérêt général et qui se trouvent partagées avec les services archéologiques des collectivités territoriales.

3.1.1.3. La loi du 9 août 2004 ajuste l'assiette de la redevance pour la catégorie des aménagements soumise à autorisation au titre du code de l'urbanisme

Les dispositions de la loi du 1^{er} août 2003, qui prévoyaient que la redevance était assise sur la superficie de l'unité foncière (ensemble des parcelles contiguës appartenant à un même propriétaire) supportant l'aménagement, ont rapidement conduit à émettre des impositions dont les montants s'avéraient sans commune mesure avec l'importance des projets qui la généraient.

La loi du 9 août 2004 pour le soutien à la consommation et à l'investissement a donc fait évoluer le système de la redevance d'archéologie préventive sur plusieurs points qui touchent à l'assiette pour les dossiers relevant du code de l'urbanisme, dont la liquidation et l'ordonnancement avaient été confiés aux DDE :

- la RAP, due à l'occasion de projets d'aménagements relevant du code de l'urbanisme, est désormais calculée selon un mode comparable à la Taxe locale d'équipement, avec application d'un taux de 0,3% aux valeurs immobilières définies à l'article 1585 D du code général des impôts ;
- les zones d'aménagement concerté, jusque là traitées au titre de la RAP par les DRAC, ne sont plus imposables en tant que telles et sont soumises à la redevance d'archéologie préventive pour chacune des autorisations d'urbanisme qui en découlent. L'assiette de la redevance en est confiée aux DDE ;
- les aménagements de parkings de surface entrent désormais dans les catégories de travaux imposables au titre de la redevance d'archéologie préventive. Le traitement fiscal de cette nouvelle catégorie de dossier est, de même que le point précédent, confié aux DDE ;
- les redevables ayant été imposés selon les dispositions du précédent système ont la possibilité de demander à bénéficier d'un recalcul de leur imposition selon ces nouvelles dispositions.

3.1.2. Le produit de la redevance d'archéologie préventive

3.1.2.1. La redevance telle qu'instituée par la loi du 17 janvier 2001 : un produit recouvré par l'INRAP

Ce sont, au total, 115,5 M d'euros qui ont été recouverts sur quatre exercices, de 2002 à 2005, par l'INRAP au titre de la redevance telle qu'elle a été instituée par la loi du 17 janvier 2001 et selon les modalités propres à ce premier régime fiscal.

Plus précisément, le produit correspondant aux exercices (2002-2003) pendant lesquels ce régime fiscal s'est appliqué représente à lui seul près de 67 M d'euros. Les recouvrements constatés postérieurement correspondent, qu'il s'agisse de diagnostics ou de fouilles, à des opérations prescrites entre le 1^{er} février 2002 et le 1^{er} novembre 2003, mais dont la réalisation sur le terrain s'est effectuée de manière ultérieure. L'émission des titres de recette de la redevance a été, par voie de conséquence, différé.

<i>RAP loi de 2001</i>	2002	2003	2004	2005	Total
Montant recouvré	16 056 799	51 792 129	42 131 839	5 586 585	115 567 352

Tableau 8 : Montants recouverts au titre de la redevance d'archéologie préventive instituée par la loi du 17 janvier 2001 (données arrêtées au 14/12/05) – *Source : INRAP*

L'importance des montants recouverts en 2004 (42 M d'euros) est ainsi lié à la présence d'opérations de fouille pour lesquelles on observe plus fréquemment un phénomène de glissement annuel entre la prescription et la réalisation effective sur le terrain.

3.1.2.2. La redevance telle que réformée par les lois du 1^{er} août 2003 et du 9 août 2004 : un produit recouvré par les comptes publics sur la base d'ordonnancements effectués par les DDE et les DRAC

3.1.2.2.1. La part de la redevance ordonnancée par les DDE

Au total, le produit de la redevance ordonnancée par les DDE, et prise en charge par les comptes publics pour mise en recouvrement, s'élève, pour les années 2004 et 2005, à 52,3 M d'euros pour un total proche de 14 000 titres.

<i>équipement</i>	2004		2005		Total	
	Nb titres	Montant	Nb titres	Montant	Nb titres	Montant
Prise en charge	4 428	42 271 549	9 418	10 066 286	13 846	52 337 835
Recouvrement	1 749	8 625 646	4 365	16 583 552	6 114	25 209 198

Tableau 9 : Etat de la prise en charge et du recouvrement des titres de redevance émis par les DDE sur la base des autorisations obtenues au titre du code de l'urbanisme (données arrêtées au 30/11/05) – *Source : MINEFI-DGCP*

Dans le détail, on observe néanmoins de fortes disparités entre 2004 et 2005, puisque, pour cette dernière année, les DDE ont émis 53% de titres en plus pour un produit global de redevance inférieur de 77%. Cette situation est notamment la conséquence de deux facteurs liés :

- la complexité même des opérations d'urbanisme amène les DDE à devoir constater, sur réclamation des redevables, des droits à dégrèvement qui viennent s'imputer sur le produit global des impositions nouvelles ;
- elle est également le résultat de la prise en charge prioritaire, par les comptables publics, des titres d'imposition émis consécutivement à une réclamation afin de limiter le domaine contentieux entre le redevable et l'administration fiscale. Ce point doit amener à relativiser le poids réel des dégrèvements tel qu'il pourrait être apprécié à partir des données relatives à la prise en charge et au recouvrement de la RAP (tableau 9).

Par ailleurs, la différence constatable en 2005 entre les montants pris en charge et les montants recouverts (6,5 M d'euros) résulte du report d'une partie du manque à recouvrer sur les titres émis en 2004¹.

A partir du mois de juin 2005, quelques DDE ont délégué leurs compétences en matière de liquidation et d'ordonnement de la RAP à certaines communes, ainsi que cela est le cas pour les taxes d'urbanisme. Encore marginal, le produit de la redevance obtenu par cette voie ne représente, à la fin du mois de novembre 2005, que 3,1% du solde des ordonnancements effectués par l'ensemble des services du ministère de l'équipement sur cette même période, soit un total d'un peu plus de 300 000 euros ordonnancés pour 71 titres émis.

Collectivités	2005	
	Nb titres	Montant
Prise en charge	71	314 815
Recouvrement	48	117 361

Tableau 10 : Etat de la prise en charge et du recouvrement des titres de redevance émis par les collectivités sur la base des autorisations obtenues au titre du code de l'urbanisme (données arrêtées au 30/11/05) – Source : MINEFI-DGCP

3.1.2.2.2. La part de la redevance ordonnancée par les DRAC

¹ Concernant l'analyse du recouvrement de la redevance d'archéologie préventive, on se reportera au 3.2 "La situation financière de l'INRAP" ainsi qu'à l'annexe [x]

Le produit de la redevance régime 2003

Entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2003, la réforme fiscale introduite par la loi du 1^{er} août 2003 n'a commencé à être appliquée par les DRAC que dans les premiers mois de l'année 2004. Pour l'ensemble de cet exercice le produit global des dossiers gérés par les DRAC s'est élevé à 9,3 M d'euros, ce qui est extrêmement faible compte tenu des besoins en financement par la redevance de l'INRAP (40 M d'euros) et de la part qui avait été estimée pour les DRAC (environ 25 M d'euros) dans cette dernière.

Plusieurs raisons expliquent ce déficit en 2004 :

- l'estimation préalable de la part des dossiers traités par les DRAC s'entend pour un système fiscal qui a atteint sa pleine charge, ce qui ne peut être attendu à l'occasion du bilan du premier exercice ;
- la pleine charge du système ne pouvait d'autant plus être atteinte la première année que les DRAC se sont trouvées confrontées à l'assimilation d'un nouveau métier et à la mise en place de nouveaux réseaux ;
- la mise en chantier d'une application informatique dédiée, bien qu'engagée dans le courant du premier trimestre 2004 et conduite à marche forcée, n'a pu se traduire par un déploiement effectif avant la fin du premier trimestre de l'année 2005.

La réforme du régime de la redevance introduite par la loi du 9 août 2004 n'ayant pas modifié les modes de calcul des impositions pour les dossiers dont le traitement est effectué par les DRAC, au contraire de ceux confiés aux DDE pour lesquels les redevables bénéficiaient d'un droit d'option leur permettant de choisir l'ancien ou le nouveau mode de calcul, on constate en 2005 un report naturel d'ordonnancement de 10,3 M d'euros qui correspondent au traitement de faits générateurs antérieurs au 12 août 2004, date d'entrée en vigueur des nouvelles dispositions fiscales.

Région / Année	2004	2005	Cumul
Alsace		59 624	59 624
Auvergne		927 628	927 628
Bourgogne		750 805	750 805
Bretagne		303 445	303 445
Centre		1 715 625	1 715 625
Champagne-Ardenne	449 164	10 327	459 491
Corse		39 480	39 480
Franche-Comté		3 092 720	3 092 720
Ile-de-France	1 781 219	203 437	1 984 656
Languedoc-Roussillon	59 712	1 083 395	1 143 107
Limousin		58 513	58 513
Lorraine	707 382	349 369	1 056 751
Midi-Pyrénées		53 401	53 401
Nord-Pas-de-Calais	1 691 822	-312 677	1 379 145
Basse-Normandie		588 180	588 180
Haute-Normandie	499 287	21 644	520 931
Pays de la Loire	1 486 589	844 817	2 331 406
Picardie	1 132 096	52 977	1 185 073
Poitou-Charentes	788 622	129 648	918 270
PACA	303 288	293 358	596 646
Rhône-Alpes	423 542	59 079	482 621
Cumul	9 322 723	10 324 795	19 647 518

Tableau 11 : Montants ordonnancés par les DRAC au titre de la redevance instituée par la loi du 1^{er} août 2003 (données arrêtées au 31/12/05) – Source : DAPA / Logiciel RAP

L'importance des ordonnancements réalisés par les DRAC en 2005 sur la base du régime fiscal de la loi de 2003 correspond donc, pour l'essentiel, à un apurement du passif des dossiers reçus à la fin de l'année 2003 et en 2004 et non traités dans cette période. Pour la quasi-totalité des DRAC, ce régime de redevance ne devrait plus donner lieu à établissement de nouvelles impositions initiales pour l'année 2006. Pour autant, ceci ne présage pas d'éventuelles réclamations de redevables de nature à générer des opérations de dégrèvements, de suppléments ou de compléments sur des dossiers imposés en 2004 et 2005.

C'est déjà ce qui peut être observé en 2005 pour certaines régions (Nord-Pas-de-Calais notamment) dont le produit faible, ou négatif, de redevance correspond à une proportion importante, voire prépondérante, d'opérations de dégrèvements, plus que d'ordonnancements d'impositions nouvelles.

Le produit de la redevance telle que modifiée par la loi du 9 août 2004

Du point de vue des résultats globaux et malgré une bonne implication des DRAC en 2005 (cf. *infra*), on constate que le produit global des ordonnancements pour les années 2004 et 2005 n'est que légèrement supérieur (22,9 M d'euros) à celui constaté sur la même période pour la redevance telle qu'elle avait été instituée par la loi du 1^{er} août 2003 (19 M d'euros). Cette différence résulte notamment des nouvelles dispositions fiscales concernant les ZAC, désormais imposées par les DDE au titre de chacun des permis de construire et non plus par les DRAC sur la base de leur surface globale dans le mécanisme fiscal précédent.

Région / Année	2004	2005	Cumul
Alsace		22 144	22 144
Aquitaine		203 645	203 645
Auvergne		29 927	29 927
Bourgogne		1 074 529	1 074 529
Bretagne		147 309	147 309
Centre	279 326	5 459 155	5 738 481
Franche-Comté		751 049	751 049
Ile-de-France	390 461	4 363 660	4 754 121
Languedoc-Roussillon		901 578	901 578
Limousin		163 307	163 307
Lorraine		197 585	197 585
Midi-Pyrénées		681 026	681 026
Nord-Pas-de-Calais	551 925	1 584 444	2 136 369
Basse-Normandie		1 180 736	1 180 736
Haute-Normandie		139 858	139 858
Pays de la Loire	1 051 066	1 624 614	2 675 680
Picardie	166 076	809 211	975 287
Poitou-Charentes		674 475	674 475
PACA	12 246	283 155	295 401
Rhône-Alpes		252 681	252 681
Cumul	2 451 100	20 544 088	22 995 188

Tableau 12 : Montants ordonnancés par les DRAC au titre de la redevance telle que réformée par la loi du 9 août 2004 (données arrêtées au 31/12/05) – Source : DAPA / Logiciel RAP

Les disproportions qui sont observées entre le produit cumulé pour 2004 (2,4 M d'euros) et celui pour 2005 (20,5 M d'euros) tiennent tout d'abord au fait que l'exercice 2004 ne constitue pas une année pleine, la réforme de la redevance n'étant entrée en application qu'à compter du milieu du mois d'août. Par ailleurs, ainsi que cela a été exposé pour le produit de la redevance attachée au système de la loi du 1^{er} août 2003 (cf. supra), les DRAC ont rencontré des difficultés d'ordre technique et organisationnel qui se sont, pour l'essentiel, aplanies en 2005.

On notera à ce titre que la montée en charge des ordonnancements réalisés par les DRAC entre 2004 et 2005 est en très nette progression (rapport de 1 à 10 entre 2004 et 2005), ce qui indique notamment l'augmentation des capacités de ces services à assumer les missions fiscales qui leur ont été confiées par la loi.

La redevance instaurée par la loi de 2003 et modifiée en 2004 : un dispositif fiscal qui connaît une lente montée en charge, mais une bonne implication des DRAC en 2005

Les données cumulées des redevances ordonnancées au titre des deux dispositifs considérés pour les années 2004 et 2005 montrent sans conteste que les DRAC se sont fortement mobilisées en 2005, après une première année marquée par un travail d'assimilation des nouvelles procédures.

Région / Année	2004	2005	Cumul
Alsace		81 768	81 768
Aquitaine		203 645	203 645
Auvergne		957 555	957 555
Bourgogne		1 825 334	1 825 334
Bretagne		450 754	450 754
Centre	279 326	7 174 780	7 454 106
Champagne-Ardenne	449 164	10 327	459 491
Corse		39 480	39 480
Franche-Comté		3 843 769	3 843 769
Ile-de-France	2 171 680	4 567 097	6 738 777
Languedoc-Roussillon	59 712	1 984 973	2 044 685
Limousin		221 820	221 820
Lorraine	707 382	546 954	1 254 336
Midi-Pyrénées		734 427	734 427
Nord-Pas-de-Calais	2 243 747	1 271 767	3 515 514
Basse-Normandie		1 768 916	1 768 916
Haute-Normandie	499 287	161 502	660 789
Pays de la Loire	2 537 655	2 469 431	5 007 086
Picardie	1 298 172	862 188	2 160 360
Poitou-Charentes	788 622	804 123	1 592 745
PACA	315 534	576 513	892 047
Rhône-Alpes	423 542	311 760	735 302
Cumul	11 773 823	30 868 883	42 642 706

Tableau 13 : Montants ordonnancés par les DRAC au titre de la redevance tous systèmes confondus en 2004 et 2005 (données arrêtées au 31/12/05) – Source : DAPA / Logiciel RAP

Le produit global des ordonnancements a ainsi progressé de manière particulièrement significative, passant de 11,8 M d'euros en 2004 à 30,8 M d'euros à la fin décembre 2005, pour un total cumulé sur ces deux exercices de 42,6 M d'euros.

Cette progression significative est notamment le résultat du travail conjoint de la direction de l'architecture et du patrimoine et de la direction de l'administration générale du ministère de la culture, qui s'est traduit par la mise à disposition d'outils, de procédures et d'orientations méthodologiques, ainsi que par l'organisation d'actions de formation et d'un réseau de référents à l'attention des agents chargés de la liquidation et de l'ordonnancement de la redevance dans les DRAC.

Sur le produit global ordonnancé par les DRAC depuis 2004, le montant total des recouvrements s'élève, à la fin du mois de novembre 2005 et selon les données de la direction générale de la comptabilité publique du MINEFI, à 21 M d'euros ².

DRAC	2004		2005		Total	
	Nb titres	Montant	Nb titres	Montant	Nb titres	Montant
Prise en charge	440	12 949 294	716	23 912 174	1 156	36 861 468
Recouvrement	220	5 375 586	452	15 675 695	672	21 051 281

Tableau 14 : Etat de la prise en charge et du recouvrement des titres de redevance émis par les DRAC (données arrêtées au 30/11/05) –
Source : MINEFI-DGCP

3.1.3. Le Fonds national pour l'archéologie préventive

La création du Fonds national pour l'archéologie préventive découle des nouvelles dispositions relatives au financement de l'archéologie préventive introduites par la loi du 1^{er} août 2003.

Antérieurement à l'entrée en vigueur de la loi du 17 janvier 2001, les services du ministère de la culture en charge de l'archéologie avaient la faculté d'apporter, à partir d'une ligne budgétaire dédiée et sur la base d'un conventionnement, des subventions aux aménageurs, lorsque le coût prévisionnel des fouilles archéologiques préventives qu'ils avaient à financer présentait une charge de nature à remettre en cause l'équilibre budgétaire des opérations d'aménagements considérées. Cette faculté avait été, pour l'essentiel, mobilisée au bénéfice des opérations de logements locatifs aidés et des personnes physiques construisant pour elles-mêmes.

Le mécanisme de financement de l'archéologie préventive instauré par la loi du 17 janvier 2001 reposant intégralement sur l'impôt, la possibilité d'un apport de subventions destinées à limiter la charge financière pesant sur certaines opérations d'aménagement s'est vue naturellement supprimée. Par compensation, le législateur a exonéré du paiement de la redevance d'archéologie préventive les aménagements réalisés par des personnes physiques pour elles-mêmes, ainsi que les constructions de logements locatifs bénéficiant d'aides de l'Etat.

Il s'est néanmoins avéré que les exonérations consenties par la loi ne permettaient pas toujours d'assurer le principe de conciliation entre les intérêts que représentent la préservation du patrimoine archéologique et le développement économique. C'est pourquoi la loi du 1^{er} août 2003 a créé un fonds de péréquation voué à l'attribution de subventions dans le cadre de la réalisation de fouilles archéologiques préventives consécutives à des aménagements ne bénéficiant pas, par ailleurs, de l'un des différents régimes d'exonérations.

² Concernant l'analyse du recouvrement de la redevance d'archéologie préventive, on se reportera au 3.2 "La situation financière de l'INRAP" ainsi qu'à l'annexe [x]

Un Fonds national pour l'archéologie préventive destiné à assurer les prises en charge et à apporter, sous certaines conditions, des subventions aux aménageurs

Le Fonds national pour l'archéologie préventive est ainsi doté de deux fonctions :

- assurer la prise en charge du coût des opérations de fouilles préventives réalisées sur les constructions de logements qui bénéficient par ailleurs de l'exonération de la RAP ;
- apporter, sous certaines conditions, des subventions aux autres aménageurs et qui ne seraient en mesure de faire financièrement face au coût des opérations de fouilles préventives.

Pour cette seconde fonction, que le législateur a souhaité voir encadrée, il est instauré une « commission du Fonds national pour l'archéologie préventive » dont la mission est de fixer les critères d'éligibilité que devront appliquer les services de l'Etat en charge de l'archéologie dans l'attribution des subventions éventuelles. La commission est constituée de dix-sept membres titulaires selon la répartition suivante :

- deux représentants du Parlement ;
- un représentant du ministre chargé du budget ;
- un représentant du ministre chargé de l'équipement ;
- un représentant du ministre chargé de la recherche ;
- deux maires, nommés sur proposition de l'association des maires de France ;
- un président de Conseil général, nommé sur proposition de l'assemblée des départements de France ;
- un président de Conseil régional, nommé sur proposition de l'association des régions de France ;
- quatre représentants des personnes publiques ou privées assujetties à la redevance d'archéologie préventive, nommés par le ministre chargé de la culture sur proposition du ministre chargé de l'Industrie, du ministre chargé du Logement et du ministre chargé de l'équipement ;
- quatre personnalités qualifiées compétentes en matière d'archéologie, nommées par le ministre chargé de la culture sur proposition du ministre chargé de la recherche.

Par ailleurs, le législateur a souhaité éviter que la part du produit de la redevance destinée au FNAP ne soit assimilée à des recettes du budget de l'Etat et inscrite sur le chapitre du ministère de la culture, afin de la préserver de tout risque de régulation budgétaire. Les opérations d'écritures sur le fonds devant néanmoins être tenues par un comptable public, ce dernier a donc été créé, pour des raisons pratiques, dans un compte spécial de l'INRAP.

L'établissement public, qui agit en simple qualité de gestionnaire, ne possède ainsi aucun droit discrétionnaire, tant sur l'administration du fonds que sur les critères et les décisions d'attribution des subventions. Il ne peut, par ailleurs, redéployer au profit de son propre budget d'éventuels crédits qui n'auraient pas été consommés.

La commission du Fonds national pour l'archéologie préventive est créée en 2005 avec pour mission d'encadrer la faculté de subvention par la définition de critères d'attribution

La commission du FNAP a connu une mise en place difficile et retardée qui a tenu tant aux délais nécessaires à la construction du décret d'application de la loi du 1^{er} août 2003, qu'aux procédures de désignation de ses membres par les différents départements ministériels et organes concernés.

En effet et bien que la création de la commission ait été anticipée, les derniers arbitrages sur les dispositions concernées du décret d'application de la loi, qui ont introduit la nomination de membres suppléants, ont obligé le ministère de la culture à saisir de nouveau l'ensemble des autorités et organismes concernés. De fait, ces nouvelles nominations se sont étalées de juin 2004 jusqu'à janvier 2005. La composition de la commission a fait l'objet d'un arrêté publié le 5 mars 2005 au *Journal officiel* de la République française.

Sous la présidence de M. Robert Heimlich, maire de la commune de Forstfeld (Bas-Rhin), la commission s'est réunie à deux reprises, le 19 mai 2005 et le 12 juillet 2005, réunions au terme desquelles elle a adopté les critères d'éligibilité aux subventions versées par le Fonds national pour l'archéologie préventive.

En préalable à l'adoption des critères, la commission a rappelé les termes de l'article L.524-14 du code du patrimoine selon lesquels « les interventions du fonds visent à faciliter la conciliation entre la préservation du patrimoine archéologique et le développement des territoires, en particulier ruraux ». Pour la commission, ne doivent être éligibles à l'attribution d'une subvention que les opérations de fouilles archéologiques qui sont réalisées dans le cadre de projets d'aménagements dont la finalité relève de la notion d'intérêt général.

A l'unanimité, la commission a donc adopté les quatre critères suivants :

- La prise en compte de l'impact de l'opération archéologique sur l'équilibre économique du projet d'aménagement et donc sur sa faisabilité ;
- La localisation de l'aménagement dans des zones bénéficiant d'aides publiques ;
- Les efforts de l'aménageur pour limiter l'impact de l'aménagement sur les vestiges archéologiques ;
- La découverte d'importance exceptionnelle survenant pendant une opération de fouille préventive et générant un surcoût de la fouille archéologique.

Enfin, la commission a insisté sur les délais relatifs au traitement des demandes de subvention en proposant un délai maximum de deux mois à réception du dossier lorsque ce dernier est réputé complet. Dans le cas contraire, un délai supplémentaire d'un mois pourrait être également proposé pour que l'administration demande la transmission des pièces manquantes.

Les prises en charge et les subventions : bilan financier du Fonds national pour l'archéologie préventive en 2005

A la fin de l'année 2005, le Fonds national pour l'archéologie préventive a uniquement permis l'attribution de prises en charge. Le traitement des demandes de subvention n'a pu être mis en place, en raison notamment des délais liés à l'installation de la commission du FNAP. Ce dispositif sera complété par l'adoption prochaine d'un arrêté conjoint des ministres chargés de la culture et du Budget fixant le contenu des dossiers de demande de subvention.

Le dispositif relatif aux prises en charge a été rendu effectif par l'adoption de l'arrêté du 31 janvier 2005 qui a fixé le contenu des dossiers de demande de prises en charge. Dès lors, les préfets de région ont pu délivrer aux bénéficiaires les arrêtés fixant le montant de la prise en charge du coût de la fouille, permettant le paiement de ces prises en charge par l'INRAP, gestionnaire du Fonds national pour l'archéologie préventive.

Au 12 décembre 2005, le FNAP a été abondé par la redevance d'archéologie préventive à hauteur de 10 653 428 euros. A cette même date, il a permis de financer 51 opérations de fouilles archéologiques, pour un montant total de 10 398 521 euros, laissant apparaître un solde positif de 254 907 euros. A cet égard, il convient toutefois de noter qu'à la fin octobre 2005, les données relatives à la redevance montraient qu'il restait encore à recouvrer une somme de l'ordre de 30 millions d'euros, soit 10 millions pour le FNAP.

<i>Demandeur</i>	Nombre	Montant
Particulier	8	952 056,29
Office HLM ou assimilé	12	3 043 764,84
Zac/ lotisseur	31	6 931 592,43
Total	51	10 927 413,56

Tableau 15 : Répartition des prises en charge (en euros) en fonction de la qualité de l'aménageur (état au 12/12/05) – *Source : INRAP*

Le tableau 15 identifie trois catégories d'aménageurs. Il convient de rappeler que si les prises en charge sont réservées à deux types seulement d'aménagements, plusieurs catégories d'aménageurs peuvent en être bénéficiaires. En effet, en 2003, le législateur a précisé que la construction de tels logements ouvre droit à prise en charge, y compris si elle est conduite dans le cadre d'une ZAC ou d'un lotissement. Ainsi, lorsqu'un aménageur de ZAC ou un lotisseur destine tout ou partie de ses parcelles ou lots à être vendues à des particuliers ou des offices HLM pour qu'ils y réalisent des logements, il bénéficie de la prise en charge de la fouille réalisée sur ces terrains.

On constate d'ailleurs que 63% des opérations ayant donné lieu à prise en charge étaient portées par des aménageurs de ZAC ou lotissement. Parmi ces bénéficiaires du FNAP, un tiers sont des collectivités locales, les deux tiers étant des promoteurs réalisant des lotissements.

3.1.4. L'application informatique pour l'aide à la liquidation et l'ordonnancement de la RAP par les DRAC

Afin de faciliter les opérations de liquidation et d'ordonnancement confiées par la loi aux directions régionales des affaires culturelles, la direction de l'administration générale et la direction de l'architecture et du patrimoine du ministère de la culture ont conjointement décidé de doter les DRAC

d'un logiciel offrant une aide aux opérations de liquidation et d'ordonnement de la redevance d'archéologie préventive, ainsi qu'au suivi des dossiers d'imposition correspondants.

Du cahier des charges au déploiement effectif, douze mois ont été nécessaires à la réalisation de l'application

Le cahier des charges de cette nouvelle application a été rédigé dans le courant du mois de mars 2004 par la DAPA. La rédaction s'est opérée en relation étroite avec la direction générale de la comptabilité publique du MINEFI qui a validé les principes généraux de fonctionnement de l'application, les modes de calcul ainsi que la forme des produits de sortie (avis d'imposition et bordereaux de transmission) émis à l'attention des comptables publics pour recouvrement auprès des redevables.

Dans l'attente du futur logiciel, la DAPA avait mis à disposition des DRAC deux supports électroniques apportant une première aide à la liquidation et à l'ordonnement de la redevance d'archéologie préventive et permettant d'harmoniser les titres et avis émis :

- les modèles de bordereaux de transmission aux trésoreries générales incluant des fonctionnalités de calcul automatique du montant de l'imposition
- un tableau de bord récapitulatif des dossiers d'imposition traités et les sommes ordonnancées de nature à assurer la visibilité prévisionnelle de la capacité de financement de l'INRAP et du FNAP.

La programmation de l'application confiée, après appel d'offres, à un prestataire extérieur, est entrée en phase de réalisation au mois de juin 2004. Après avoir passé les phases de test, le nouveau logiciel a été livré à la fin du mois de mars 2005 et déployé dans les DRAC au début du mois d'avril 2005, c'est-à-dire douze mois après le début de l'écriture du cahier des charges.

Parallèlement à la mise à disposition du logiciel, la DAPA et la DGCP ont conjointement assuré trois sessions de formation aux mois de mai et juin 2005 destinées aux agents chargés de la liquidation et de l'ordonnement de la redevance dans les directions régionales des affaires culturelles.

Objectifs et fonctionnement de l'application redevance d'archéologie préventive (RAP)

Cette application vise uniquement le traitement des dossiers fiscaux dont la liquidation et l'ordonnement sont confiées au préfet de région. Elle assure :

- la saisie des informations nécessaires à la liquidation de ces dossiers ;
- le calcul de la redevance en prenant en compte, le cas échéant, le régime d'exonération applicable ;
- l'ordonnement et l'émission des avis d'imposition et des bordereaux de transmission à la Trésorerie générale ;
- le suivi des dossiers après leur ordonnancement et notamment le traitement des éventuels dégrèvements, compléments, suppléments, transferts et annulations avec émissions des avis et bordereaux de transmission afférents ;

- des fonctions statistiques (états récapitulatifs régionaux ou nationaux).

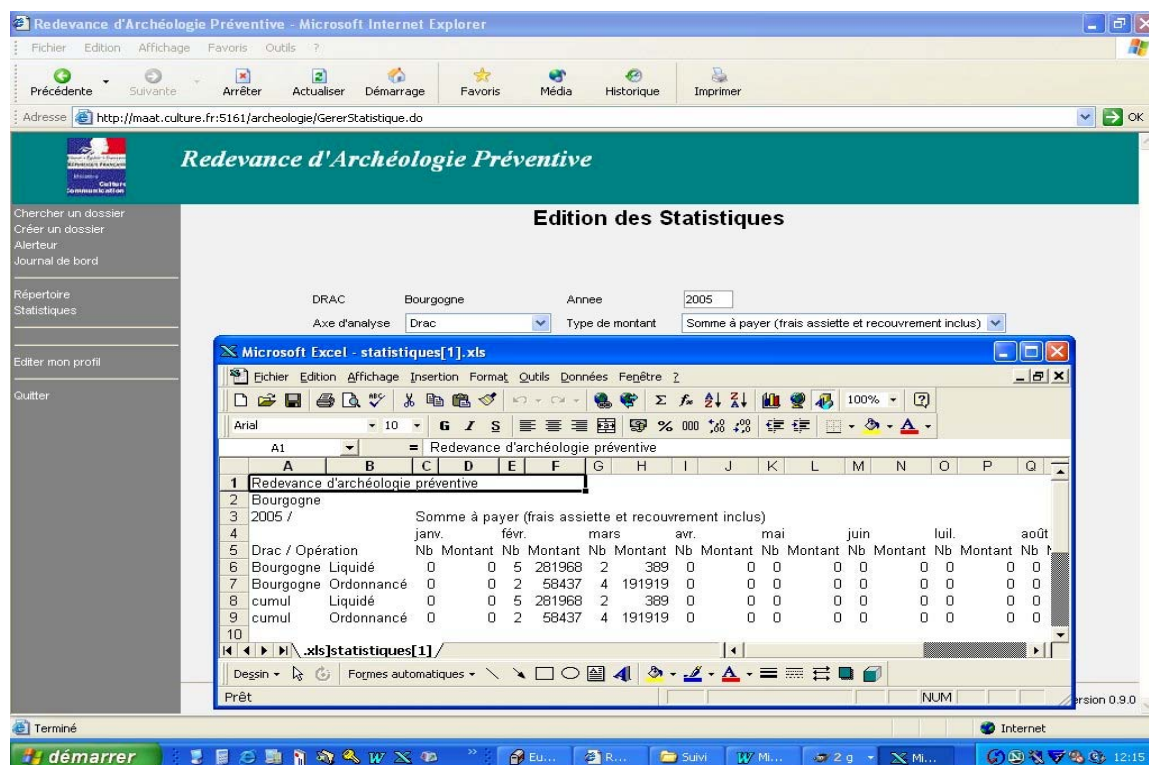


Figure 16 : Ecran d'édition des statistiques de l'application RAP – Source : DAPA
– logiciel RAP

Les dossiers donnant lieu à liquidation et ordonnancement dans l'application se distribuent en trois grandes classes selon le type de transmission :

- dossier instruit par la DRAC (SRA) au titre de l'archéologie, au stade du dépôt de la demande ;
- dossier n'ayant jamais été instruit par les services de la DRAC, arrivant comme fait générateur de redevance ;
- demande de réalisation de diagnostic.

La liquidation peut se faire en une seule fois ou peut donner lieu à plusieurs tranches. Un dossier ne peut entrer dans l'application que s'il doit donner lieu à une liquidation, immédiate ou différée.

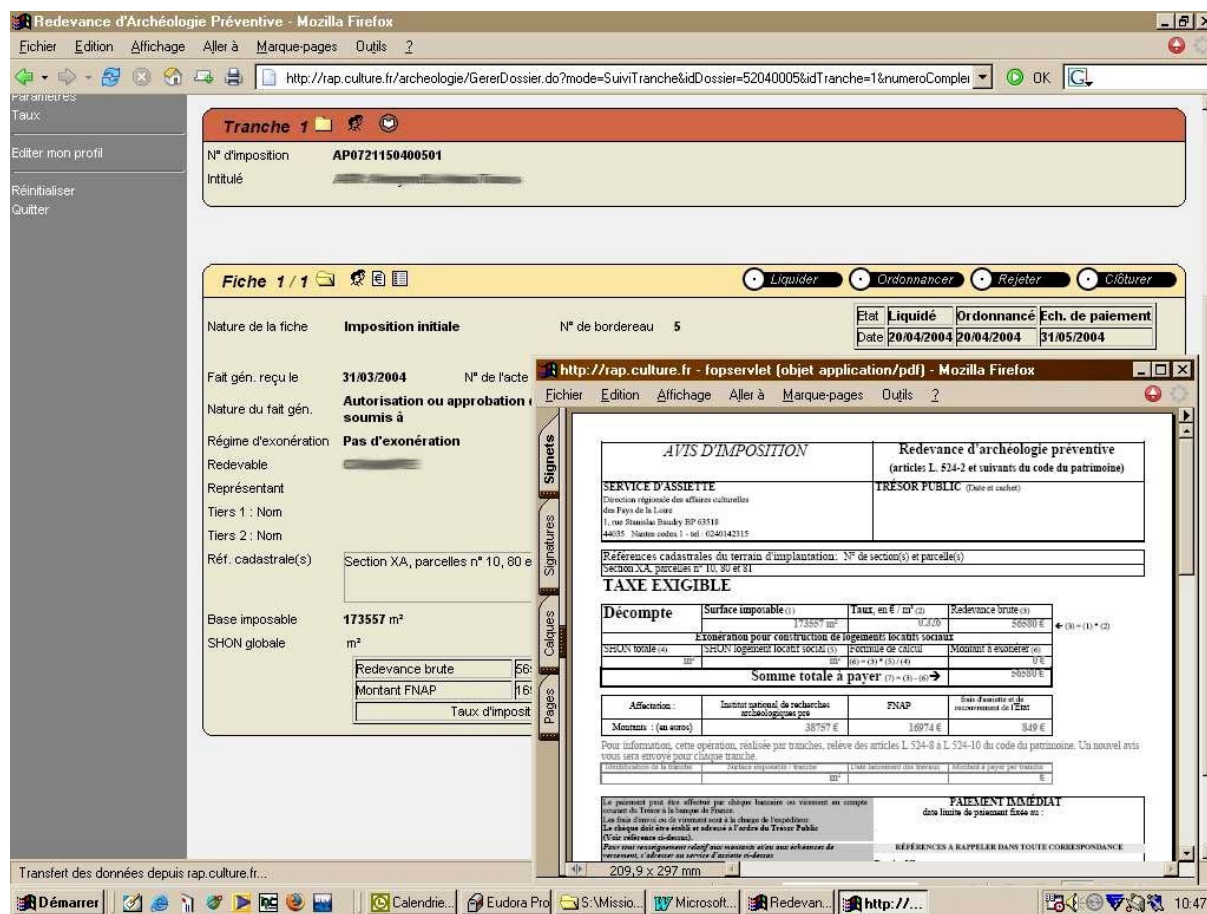


Figure 17 : Ecran de suivi d'un dossier d'imposition avec l'avis d'imposition édité – Source : DAPA – logiciel RAP

Enfin, l'application permet une consultation, au niveau national et en temps réel, de l'état des liquidations et des ordonnancements effectués par les DRAC. Cet outil de pilotage autorise ainsi une certaine anticipation des recettes générées par cette partie de la redevance au profit de l'INRAP.

Du point de vue technique l'application repose sur une base de données qui enregistre tous les éléments des dossiers d'imposition (coordonnées administratives des aménagements et des redevables, superficies, dates et références des actes faits générateurs de redevance...). La base de données, centralisée au département des systèmes d'information du ministère de la culture, est exploitée au moyen d'un simple navigateur Internet, chaque utilisateur autorisé se connecte ainsi à une adresse unique et possède un profil lui permettant d'effectuer certaines opérations définies.

3.2. La situation financière de l'INRAP

Le travail d'élaboration des budgets successifs de l'INRAP a été notablement perturbé par les nombreuses du dispositif législatif intervenues depuis 2001.

3.2.1. Budget

Budgets élaborés dans le cadre de la loi du 17 janvier 2001

Comme indiqué supra, c'est avec la sortie, le 16 janvier 2002, du décret relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, ainsi que de celui portant statut de l'établissement public INRAP que la loi du 17 janvier 2001 entre dans sa phase réelle d'application le 1^{er} février 2002. Le budget de l'INRAP est donc établi sur 11 mois pour cet exercice.

<i>EXERCICE 2002</i>	Budget initial	Réalisé		Budget initial	Réalisé
FONCTIONNEMENT					
Charges			Produits		
Personnel	58,5	47,8	Subvention	2,2	1,2
Fonctionnement	50,1	31,2	Autres ressources propres (facturation AFAN)	41,9	45,7
			Redevance	65,5	25,6
			Autres		3,0
TOTAL	108,6	79,0	TOTAL	109,6	75,5
Bénéfice	1,0		Déficit		3,5
INVESTISSEMENT					
Emplois			Ressources		
Insuffisance d'autofinancement		4,2	Capacité d'autofinancement	1,6	
Acquisition d'immobilisation corporelles et incorporelles	1,6	0,7	Subvention		
TOTAL	1,6	4,9	TOTAL	1,6	
Apport au fonds de roulement			Prélèvement sur fonds de roulement		4,9

Tableau 18 : Budget prévisionnel de l'INRAP et état de sa réalisation (en M d'euros) pour l'exercice 2002 – *Source : INRAP*

En 2002, l'écart constaté entre le réalisé et le budget initial est lié à la crise du dispositif institué par la loi du 17 janvier 2001. En particulier, le rendement de la redevance d'archéologie préventive s'est avéré trop faible pour assurer le financement des opérations de terrain et ne permettait pas à l'INRAP de conduire son budget selon les prévisions et d'assurer sa trésorerie.

Par ailleurs, il faut noter que, dans l'attente de la montée en charge de la loi 2001, et à la demande du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, la solution d'une avance du Trésor de 23 M d'euros pour faire face aux premiers engagements de dépenses a été préférée à la constitution d'un fonds de roulement initial. Cette avance devait être remboursée à la fin de l'année 2002. Compte tenu de la grave crise de trésorerie et financière traversée par l'établissement, ce remboursement n'a pu intervenir car il aurait conduit à une situation de blocage complet de l'établissement.

<i>EXERCICE 2003</i>	Budget initial	Réalisé		Budget initial	Réalisé
FONCTIONNEMENT					
Charges			Produits		
Personnel	60,0	53,2	Subvention	28,6	29,5
Fonctionnement	45,6	43,8	Autres ressources propres (facturation AFAN)	17,1	17,5
			Redevance	59,6	45,1
			Autres	0,3	2,9
TOTAL	105,6	97,0	TOTAL	105,6	95,0
Bénéfice			Déficit		2,0
INVESTISSEMENT					
Emplois			Ressources		
Insuffisance d'autofinancement		2,2	Capacité d'autofinancement	0,3	
Acquisition d'immobilisation corporelles et incorporelles	0,6	0,4	Subvention		
TOTAL	0,6	2,6	TOTAL	0,3	
Apport au fonds de roulement			Prélèvement sur fonds de roulement		2,6

Tableau 19 : Budget prévisionnel de l'INRAP et état de sa réalisation (en M d'euros) pour l'exercice 2003 – *Source : INRAP*

Pour l'exercice 2003 le travail de prévision budgétaire était particulièrement délicat dans un contexte où le dispositif prévu n'avait pas pu atteindre sa vitesse de croisière et était en phase de réécriture législative. Rendue pleinement effective à partir du 1er novembre 2003, la loi du 1er août 2003 n'a eu aucun impact budgétaire sur l'exercice 2003. Ce sont donc les dispositions de la loi 2001 aggravées sur le plan budgétaire par l'abaissement non compensé de la redevance de 25 %, qui se sont appliquées induisant ainsi un déficit supplémentaire. Son estimation a été difficile compte tenu :

- de l'absence de tout recul sur un système fiscal entièrement nouveau ;
- de la difficulté de classer les opérations selon qu'elles relevaient du dispositif initial de 2001 ou du dispositif corrigé suite à la baisse de 25% de la redevance ;
- de l'important coup de frein donné aux dépenses de l'établissement pour limiter le déficit et qui s'est essentiellement traduit par la baisse du nombre de CDD.

Au final, le déficit cumulé sur 2002 et 2003 s'est élevé à 39 M d'euros.

Pour permettre à l'établissement de poursuivre ses missions et ne pas accroître davantage ses délais d'intervention auprès des aménageurs, le ministère de la culture et de la communication a été contraint de verser une subvention exceptionnelle de 27,5 M d'euros pour pallier l'insuffisance de redevance.

Au final, l'écart entre réalisation budgétaire et prévision s'est resserré par rapport à 2002 mais sans atteindre d'optimum.

La situation financière et en trésorerie de l'INRAP n'a toujours pas permis de rembourser les 23 M d'euros d'avance du Trésor consentis en 2002.

Budgets élaborés dans le cadre de la loi du 1^{er} août 2003

Les effets attendus de la nouvelle loi du 1^{er} août 2003 ont été pris en compte dans l'élaboration du budget 2004 de l'INRAP. S'agissant des recettes, la transition entre les deux dispositifs législatifs a accru le nombre de sources de financement de l'établissement ce qui rend plus complexe leur suivi en gestion. C'est particulièrement vrai pour la redevance d'archéologie préventive puisque par rapport à la loi du 1^{er} août 2001, l'INRAP a été dessaisi de sa compétence de liquidateur et de recouvreur de la taxe au profit des DRAC, des DDE et des comptables publics. Ces derniers doivent dans un délai d'un mois qui suit le recouvrement de la redevance en reverser le montant à hauteur de 30% au FNAP et aux opérateurs concernés.

Selon les prévisions financières qui avaient servi à l'élaboration de la loi, le montant attendu de la redevance d'archéologie préventive s'établissait à environ 60 M d'euros dont près de 20 M d'euros pour le FNAP et 40,7 M d'euros pour l'INRAP alors seul opérateur.

<i>EXERCICE 2004</i>	Budget initial	Réalisé		Budget initial	Réalisé
FONCTIONNEMENT					
Charges			Produits		
Personnel	67,8	60,9	Subvention	1,1	12,8
Fonctionnement	50,8	41,1	Autres ressources propres (facturation AFAN et facturation fouilles loi 2003)	31,7	29,6
			Redevance loi 2001	44,8	35,7
			Redevance loi 2003	40,7	8,6
			Autres	0,3	3,1
TOTAL	118,6	102,0	TOTAL	118,6	89,7
Bénéfice			Déficit		12,3
INVESTISSEMENT					
Emplois			Ressources		
Insuffisance d'autofinancement		11,5	Capacité d'autofinancement	0,7	
Acquisition d'immobilisation corporelles et incorporelles	1,0	0,8	Subvention		
			Autres		26,8
TOTAL	1,0	12,3	TOTAL	0,7	26,8
Apport au fonds de roulement		14,5	Prélèvement sur fonds de roulement	0,3	

Tableau 20 : Budget prévisionnel de l'INRAP et état de sa réalisation (en M d'euros) pour l'exercice 2004 – *Source : INRAP*

Un nouvel écart important a été constaté entre les prévisions budgétaires initiales et le réalisé 2004 en recette sur la ligne redevance 2003. Comme indiqué supra, plusieurs raisons ont conduit à cette situation :

- le temps d'apprentissage par les nouveaux acteurs de la liquidation (DDE, DRAC) et du recouvrement (comptables publics) des chaînes de procédure aux modalités complexes ;
- la poursuite du travail normatif issue de la loi 2003 nécessitant l'aval de plusieurs ministères ;

- le changement législatif intervenu à l'été 2004 qui, en ouvrant un droit d'option aux aménageurs jusqu'à la fin 2004, a introduit un fort effet d'inertie pour la redevance d'archéologie préventive liquidé par les DDE ;
- l'absence d'application informatique pour les DRAC.

Le faible rendement de la redevance associé à des versements erratiques a fortement pénalisé l'INRAP sur le plan financier et en trésorerie. Le ministère de la culture a partiellement pallié ces difficultés par l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 11,5 M d'euros pour permettre un fonctionnement quasi-normal de l'établissement.

S'agissant des emplois, un fort volume avait été validé par les ministères de tutelle pour ne pas accroître les délais d'intervention auprès des aménageurs et traiter en priorité le « stock » de prescriptions archéologiques issues des années 2002-2003.

<i>ETP 2004</i>	CDI	CDD	Total
Emplois autorisés au budget primitif	1405	355	1760
Emplois constatés	1321	299	1620

Tableau 21 : Emplois autorisés et emplois constatés à l'INRAP pour l'exercice 2004 - Source : INRAP

Le réalisé est inférieur aux prévisions pour ne pas aggraver le déficit budgétaire tout en maintenant un niveau d'intervention raisonnable pour les aménageurs.

<i>EXERCICE 2005</i>	Budget initial	Prévision d'exécution		Budget initial	Prévision d'exécution
FONCTIONNEMENT					
Charges			Produits		
Personnel	65,0	66,0	Subvention	8,4	20,9
Fonctionnement	49,7	54,3	Autres ressources propres (facturation AFAN et facturation fouilles loi 2003)	57,6	62,9
			Redevance loi 2001	15,5	15,5
			Redevance loi 2003	40,7	20,0
			Autres	0,3	1,2
TOTAL	114,7	120,3	TOTAL	122,5	120,5
Bénéfice		0,2	Déficit		
INVESTISSEMENT					
Emplois			Ressources		
Insuffisance d'autofinancement	1,0	2,0	Capacité d'autofinancement	8,6	2,8
Acquisition d'immobilisation corporelles et incorporelles			Subvention		
Remboursement des dettes financières	7,5				
TOTAL	8,5	2,0	TOTAL	8,6	2,8
Apport au fonds de roulement	0,1	0,7	Prélèvement sur fonds de roulement		

Tableau 22 : Budget prévisionnel de l'INRAP et prévision d'exécution (en M d'euros) pour l'exercice 2005 (prévision arrêtée en octobre 2005)– Source : INRAP

S'agissant de l'exercice 2005, les prévisions budgétaires relatives à la redevance d'archéologie préventive se sont appuyées sur les données transmises par la DGCP fin 2004. Par ailleurs, suite à un arbitrage interministériel du 22 décembre 2004, le ministère de la culture et de la communication devait verser 7,5 M d'euros en 2005 pour permettre à l'INRAP le remboursement de la première tranche de l'avance du Trésor de 23 M d'euros consentie en 2002.

S'agissant des emplois, le plafond d'emplois autorisé s'est établi à un niveau proche de celui de 2004 pour permettre la poursuite du traitement du « stock » de prescriptions anciennes et de faire face aux nouvelles prescriptions qui, bien que leur niveau est maîtrisé, devaient générer une forte activité pour l'INRAP seul opérateur d'envergure nationale capable de répondre à cette demande.

<i>ETP 2005</i>	CDI	CDD	Total
Emplois autorisés au budget primitif	1410	343	1753
Emplois autorisés depuis la dernière décision modificative*	1410	383	1793
<i>Prévision d'exécution</i>	<i>1410</i>	<i>360</i>	<i>1770</i>

* à titre exceptionnel, l'établissement a été autorisé à augmenter son plafond d'emplois de 40 CDD en juillet 2005 pour faire face aux opérations exceptionnelles (Autoroute A19, TGV...)

Tableau 23 : Emplois autorisés et prévisions d'exécution à l'INRAP pour l'exercice 2005 (prévision arrêtée en octobre 2005) - *Source : INRAP*

Au final, comme en 2004, le faible rendement de la redevance associé à des versements erratiques a à nouveau fortement pénalisé l'INRAP sur le plan financier et en trésorerie. Le ministère de la culture a à nouveau versé une subvention de 20 M d'euros pour permettre la poursuite de l'activité. Pourtant un certain nombre d'obstacles identifiés en 2004 ont été levés. Les DRAC sont devenus complètement opérationnelles à partir du 2^{ème} semestre 2005 et le travail normatif consécutif à l'entrée en vigueur de la loi s'est achevé.

Ces nouvelles difficultés de la redevance sont d'autant plus surprenantes que la comparaison entre les montants liquidés par les DRAC, ceux recouverts par les comptables publics à partir des titres des DRAC et des DDE et ceux reçus par l'INRAP montrent un écart très important.

C'est pourquoi, un effet report du retard d'encaissement par l'INRAP accumulé depuis l'entrée en vigueur effective de la loi, soit le 1^{er} novembre 2003, a conduit à établir un budget 2006 ambitieux, comme le tableau ci-dessous le montre.

<i>EXERCICE 2006</i>	Budget initial		Budget initial
FONCTIONNEMENT			
Charges		Produits	
Personnel	68,8	Subvention	0,9
Fonctionnement	48,7	Autres ressources propres (facturation AFAN et facturation fouilles loi 2003)	64,6
		Redevance loi 2001	5,9
		Redevance loi 2003	55,0
		Autres	2,0
TOTAL	117,5	TOTAL	128,3
Bénéfice	10,9	Déficit	
INVESTISSEMENT			
Emplois		Ressources	
Insuffisance d'autofinancement		Capacité d'autofinancement	11,9
Acquisition d'immobilisation corporelles et incorporelles	1,8	Subvention	
Remboursement des dettes financières	7,5		
TOTAL	9,3	TOTAL	11,9
Apport au fonds de roulement	2,6	Prélèvement sur fonds de roulement	

Tableau 24 : Budget prévisionnel de l'INRAP (en M d'euros) pour l'exercice 2006 – Source : INRAP

Cet afflux de redevance devrait permettre à l'INRAP de rembourser la 1^{ère} tranche de l'avance du Trésor de 23 M d'euros. S'agissant des emplois, le plafond 2005 est reconduit à l'identique : 1410 CDI et 343 CDD, soit un total de 1753 emplois.

3.2.2. Etat du reversement de la redevance à l'INRAP et au FNAP

Comme indiqué plus haut, l'écart entre les montants liquidés par les DRAC et DDE, ceux recouverts par les comptables publics et ceux encaissés en bout de chaîne par l'INRAP et le FNAP sont parfois très importants et expliquent une grande partie des problèmes rencontrés par l'INRAP, notamment en trésorerie.

En 2004, un montant total de 13,6 M d'euros a été encaissé par l'INRAP et le FNAP par rapport à un montant recouvert par les comptables publics de 14 M d'euros.

En 2005, un montant total de 29,8 M d'euros a été encaissé par l'INRAP et le FNAP par rapport à un montant recouvert par les comptables publics de 32,3 M d'euros.

<i>RAP – recouvrement et encaissement</i>	2004	2005	Total
Montant recouvré filière DDE et collectivités	8 625 646	16 700 913	25 326 559
Montant recouvré filière DRAC	5 375 586	15 675 695	21 051 281
Total recouvré	14 001 232	32 376 608	46 377 840
Montant encaissé INRAP	9 515 416	21 123 872	30 639 288
Montant encaissé FNAP	4 078 022	8 721 548	12 799 570
Total encaissé	13 593 438	29 845 420	43 438 858

Tableau 25 : Etat du recouvrement et de l'encaissement de la redevance d'archéologie préventive 2004-2005 (données arrêtées au 30/11/05 pour le recouvrement et au 31/12/05 pour l'encaissement) – *Source : MINEFI-DGCP / INRAP*

En 2006, au-delà de la redevance liée à l'activité de l'exercice 2006 lui-même, un « effet report » d'encaissement de la redevance non intervenu en 2005 pour les raisons évoquées supra devrait porter le niveau de redevance globale à un niveau sensiblement supérieur aux deux exercices précédents. Avec la stabilisation du dispositif législatif depuis août 2004, la disparition de opérations de « re-calcul » liées au droit d'option ouvert par cette loi, l'appropriation des procédures par les différents services instructeurs et l'utilisation d'outils informatiques stabilisés en 2005, le niveau de liquidation, d'ordonnancement et d'encaissement devraient franchir une nouvelle étape et s'approcher du régime de croisière du dispositif.

3.2.3. Propositions pour améliorer la situation financière de l'INRAP

Recettes

La RAP représente plus du tiers des recettes totales de l'INRAP sans que l'établissement n'en assure la maîtrise. Il est donc nécessaire qu'il puisse disposer du maximum de visibilité sur l'état de liquidation de la part des DRAC et des DDE et du recouvrement des trésoreries générales. La communication fréquente d'information à l'INRAP également gestionnaire du FNAP pour suivre au plus près l'écart entre budget prévisionnel et le réalise ainsi que les encaissements en trésorerie est indispensable et doit être mieux formalisé.

Comme indiqué dans le rapport d'audit sur la redevance d'archéologie préventive produit en décembre 2005 par la mission conjointe de l'inspection générale des finances, de l'inspection générale de l'administration et des affaires culturelles et le conseil général des ponts et chaussées, « les retards constatés dans le recouvrement de la redevance dont le taux de recouvrement demeure inférieur à 50% s'expliquent avant tout par le caractère récent et complexe de la législation. » Ces difficultés sont en diminution comme l'atteste l'augmentation régulière du taux de recouvrement qui atteint 75% pour les dossiers liquidés par les DRAC et 38% pour les dossiers liquidés par les DDE.

S'agissant des DRAC, le niveau de liquidation atteint doit être maintenu et consolidé par une organisation interne complètement formalisée et une coordination renforcée avec les autres services déconcentrés de l'Etat sous l'égide du préfet afin de faciliter le rassemblement de l'information sur l'ensemble des types de travaux.

S'agissant des DDE, désormais dégagées des opérations de « re-calcul » liés au droit d'option ouvert par la loi d'août 2004, il semble nécessaire que des normes communes soient mises en place entre les services instructeurs des autorisations d'urbanisme, les services ordonnateurs de la RAP et les comptables publics. Par souci d'efficacité, l'ordonnancement de l'ensemble des dossiers liés au code de l'urbanisme devrait être assuré par les seules DDE et non pas partagé avec certaines collectivités qui en ont émis le souhait. Par ailleurs, les logiciels d'instruction des dossiers doivent être revus pour notamment permettre un suivi consolidé au niveau national.

S'agissant des trésoreries générales, le taux de recouvrement des dossiers liquidés par les DDE doit être amélioré. Par ailleurs, une consolidation nationale au minimum trimestrielle de l'état de recouvrement doit être réalisée et communiquée aux opérateurs et au gestionnaire du FNAP.

La part de la redevance 2001 est en nette diminution dans les recettes totales de l'INRAP moins de 5% en 2006 contre plus de 12% en 2005. La fin du traitement des prescriptions effectuées dans le cadre de la loi 2001 permet, sur le plan budgétaire, de terminer des opérations structurellement déficitaires. La sécurité budgétaire de l'établissement en est donc améliorée.

Concernant les facturations de fouilles, un niveau comparable à 2005 est attendu en 2006 en fonction de la prévision d'activité opérationnelle.

Dépenses

Le budget voté pour 2006 est proche du niveau 2005. Le niveau d'emplois a été reconduit à l'identique en particulier pour les CDD.

Par la mise en place et le perfectionnement d'applications informatiques de gestion, l'établissement doit mieux suivre l'équilibre budgétaire de ses différents axes d'activité et veiller à la maîtrise de ses coûts d'intervention et à leur homogénéité sur le territoire.

Tous les outils permettant à l'établissement d'améliorer sa visibilité sur son activité opérationnelle (réunions de programmation et de suivi avec les services régionaux d'archéologie, tableaux de suivi, complémentarité et interopérabilité des systèmes d'information du ministère de la culture et de l'INRAP...) seront soit développés, soit mis en place.

4. La carte archéologique nationale

Conformément à l'article L 522 du code du patrimoine, L'Etat est chargé d'élaborer et de mettre à jour la carte archéologique nationale. Cette responsabilité repose en premier lieu sur les services déconcentrés du ministère de la culture et de la communication en région (DRAC) et en leur sein sur les services régionaux ayant en charge l'archéologie (SRA). Cette action se décline selon les trois missions suivantes:

- réaliser la carte archéologique au niveau régional,
- gérer la documentation scientifique dont les archives de fouille,
- tenir à jour l'application informatique nationale *Patriarche*.

4.1. Historique de la carte archéologique nationale

La notion de carte archéologique nationale, telle qu'elle apparaît aujourd'hui dans le code du patrimoine, est le fruit d'une évolution sémantique et conceptuelle qui s'est appuyé sur les réflexions de la communauté des archéologues, des fondateurs nationaux et internationaux du droit du patrimoine et, depuis 2001, en France des débats au Parlement.

Cinq étapes majeures marquent l'évolution en France du recensement des gisements archéologiques.

4.1.1. Recenser les monuments archéologiques majeurs dans les premiers répertoires dès 1838

La nécessité de disposer d'un inventaire des sites archéologiques national a été posée par une circulaire du ministre de l'Intérieur de 1838, avant même le développement de la discipline au long du XIXe siècle. C'est en effet entre 1848 et la fin de ce siècle que l'on voit apparaître les notions de stratigraphie et de chronologie relative qui inaugurent une discipline scientifique nouvelle mettant en évidence la place de la Préhistoire. Sur les modèles de ce qui existait dans quelques pays d'Europe, notamment en Suède depuis le XVIIe siècle, ces premiers répertoires recensent des monuments archéologiques encore en élévation ou ruinés mais visibles au sol.

4.1.2. En 1945, avec la validation de la loi de 1941, la notion d'inventaire cartographié des gisements archéologiques et des fouilles effectuées voit le jour

Un pas important est franchi avec le décret du 13 septembre 1945 qui confirme que l'inventaire des gisements et des fouilles archéologiques ainsi que leur cartographie font partie des obligations des services des Antiquités nouvellement créés pour la mise en œuvre de la loi validée du 27 septembre 1941. Il s'agit alors d'un fichier d'inventaire et d'une cartographie sur papier fournis à l'administration centrale par les directeurs des Antiquités historiques et préhistoriques dans le cadre de leur rapport annuel d'activité. Ils prennent en compte, outre les monuments connus et les informations issues des travaux de prospection archéologique, les opérations de fouilles qui sont désormais soumises à l'autorisation du ministre des Beaux-Arts et de l'Instruction Publique.

4.1.3. La nécessité d'un inventaire informatisé est affirmée en 1974 peu avant le grand développement de l'archéologie préventive

Dans son rapport au Président de la République du 30 septembre 1974, Jacques Soustelle, reconnu pour ses travaux d'archéologie en Amérique centrale, réaffirme cette nécessité de l'élaboration d'un outil qui soit une aide à la décision à la fois en matière de programmation de la recherche archéologique en France mais aussi pour la mise en réserve de certaines zones présentant un intérêt scientifique ou patrimonial qui nécessiteraient une étude ultérieure. La durée et les moyens à consacrer à cet inventaire sont cependant sous-évalués car on appréhende encore mal la richesse archéologique du sous-sol que l'archéologie préventive, alors appelée "archéologie de sauvetage", n'a pas encore révélée. La grande avancée qualitative de cette proposition concerne la décision de l'informatisation de l'outil qui donnera lieu à des adaptations successives au sein des services ayant en charge l'archéologie en région à partir de 1975.

4.1.4. Un recensement du patrimoine archéologique comprenant inventaire et cartographie des sites connus bénéficiant des résultats des opérations liées aux travaux d'aménagement du territoire dans les années 90

Les très nombreuses découvertes archéologiques issues des travaux d'aménagement des années 70-80 renforcent le sentiment de l'urgence dans la réalisation de cet inventaire archéologique national, dans l'objectif de planifier l'étude et la protection du patrimoine au stade même des projets d'aménagement.

La réflexion en France s'inspire largement des échanges européens autour de cette question en s'appuyant notamment sur la « Charte pour la protection et la gestion du patrimoine archéologique » préparée par l'ICOMOS (conseil international des monuments et des sites). Les principes ainsi dégagés seront repris dans la Convention de Malte. Le conseil supérieur de la recherche archéologique, relaie auprès de la communauté des archéologues et du ministre, par la voix du professeur Christian Goudineau, ces propositions.

Ainsi, dès 1993, la base de données archéologiques descriptives localisées est couplée à un système d'information géographique qui permet l'expression cartographique des données et l'analyse spatiale des données homogènes.

4.1.5. La carte archéologique dans le code du patrimoine

En 2001 le Parlement confère une existence législative à la carte archéologique nationale, faisant de son élaboration une mission de service public essentielle dont la responsabilité incombe en premier lieu à l'Etat. Le législateur inscrit en outre :

- la nécessaire collaboration avec les établissements publics ayant des activités de recherche en archéologie et les services des collectivités territoriales ;
- l'indispensable communicabilité d'extraits de la carte ;
- la définition de zones à partir des informations disponibles comme aides à la décision sans faire pour autant de la carte archéologique nationale un document administratif définitif opposable aux tiers.

Enfin, la diffusion dans les DRAC entre 2002 et 2005 du nouvel outil constitue une étape importante dans ce long processus qui trouvera un prolongement, en matière de diffusion, avec la réalisation et le déploiement de l'Atlas de l'architecture et du patrimoine dès 2006.

4.2. Définitions et objectifs de la base des données archéologiques géoréférencées

Les débats parlementaires de 2001 comme de 2003 ont permis de clarifier la nature et les objectifs de la carte archéologique nationale : ont ainsi été clairement reconnus tant ses aspects incomplets et évolutifs que la nécessité de son intégration dans les réflexions concernant l'aménagement des territoires.

Il s'agit d'un inventaire unique géré par l'Etat s'appuyant sur une base de données en permanent enrichissement. Ses objectifs sont doubles : un outil scientifique et patrimonial et un instrument d'alerte à destination de tous les aménageurs du territoire.

4.2.1. Une base unique regroupant toutes les données archéologiques disponibles validées et gérée par le ministère de la culture

La carte archéologique nationale est la seule base de données recensant la totalité du patrimoine archéologique connu sur l'ensemble du territoire. La DRAC et en son sein le service régional ayant en charge la gestion de l'archéologie dresse ainsi, pour son territoire de compétence, un recensement systématique des gisements archéologiques et de tous les types d'opérations archéologiques autorisées qui la concerne, contribuant en cela à cet inventaire national tenu à jour.

La base ainsi constituée bénéficie de plus d'une interprétation apportée par des archéologues professionnels dans leur fonction d'expertise : ce sont donc des données validées.

4.2.2. La « carte » : un inventaire qui s'appuie sur une base de données géoréférencées permettant l'expression cartographique de la répartition des gisements archéologiques

En fonction des fonds cartographiques disponibles par conventions et selon le degré de précision quant à sa localisation, le SRA enregistre les données disponibles et critiquées en les assortissant d'un géoréférencement. Toute opération archéologique autorisée est aussi rattachée à une « source » (ouvrages ou articles publiés, rapport de prospections, de diagnostics ou de fouilles...). Chaque site ou gisement archéologique peut donc être ainsi rattaché à une ou *plusieurs entités archéologiques* (EA) qui constituent le niveau élémentaire permettant de regrouper une interprétation, une chronologie et une localisation.

4.2.3. Une base en permanente évolution tenant compte des avancées de la recherche

Les gisements archéologiques sont pour la majeure partie d'entre eux enfouis sous des sédiments, ce qui fait qu'ils ne peuvent être décelés et interprétés avec une certaine précision qu'au moyen des diagnostics. Par voie de conséquence, les données enregistrées dans la base de données sont majoritairement succinctes en l'absence de recherches approfondies qui, seules, peuvent livrer des données nombreuses, précises voire complètes, avec une grande diversité de nature et d'ampleur, qu'il s'agisse de données issues d'un diagnostic ou d'une fouille.

Les moindres traces du passé, même les plus modestes, mises en évidence à l'occasion de diagnostics - y compris ceux qui ne donneront pas lieu à des fouilles - sont en effet des éléments du patrimoine archéologique dont l'information est à conserver. Ainsi même un résultat "négatif" en

matière de vestiges peut prendre place au sein de la carte archéologique nationale avec toutes les limites des conditions d'acquisition de l'information. Par exemple, l'absence de vestiges du paléolithique dans une terrasse ancienne diagnostiquée, est une information utile à la recherche et qui guidera les futures prescriptions en matière d'archéologie préventive ainsi que la définition des problématiques de recherche. Le dépouillement de la documentation et de la bibliographie enrichit aussi la base.

Il s'agit donc d'un inventaire qui se veut exhaustif en ce qui concerne les informations disponibles mais qui reste évolutif.

4.2.4. Connaître, étudier, exploiter : trois objectifs pour la carte archéologique nationale

Connaître les éléments du patrimoine archéologique national et leur répartition

L'histoire de la carte archéologique en France montre bien qu'un tel inventaire se fonde sur une démarche patrimoniale qui consiste à recenser non seulement les monuments majeurs, mais également l'ensemble des sites archéologiques connus par la bibliographie, par des campagnes de prospection et par les opérations archéologiques avec des niveaux d'information très variables. L'outil vise à l'exhaustivité de ce qui est connu par les archéologues et à la plus grande précision en matière de localisation, de chronologie et d'interprétation.

La réflexion qui peut être menée sur la répartition des sites connus et répertoriés contribue à l'évolution des questionnements scientifiques de la recherche archéologique nationale. Les connaissances peuvent ensuite être mises en perspective avec d'autres paramètres tels que la présence ou non d'équipes de recherche sur tel territoire, la nature du couvert végétal ou la présence ou non d'un bassin d'activités générant plus ou moins d'activités en archéologie préventive. En ce sens, elle est un outil d'aide à une programmation scientifique, qui met aussi en évidence les priorités de recherche éventuelles.

Etudier les données accessibles quelle que soit leur source pour les valider

L'inventaire est complété et mis à jour en fonctions des résultats de la recherche, notamment grâce aux opérations d'archéologie préventive, mais aussi en tenant compte des avancées de la discipline elle-même, tant en matière de datations que d'interprétations des structures et des sites.

C'est la capacité d'expertise des archéologues qui est en jeu à ce stade, à la fois dans la sélection des informations mais aussi dans la phase d'interprétation en s'appuyant notamment sur les avis des experts de la CIRA dans le cadre du contrôle *a posteriori*. Cette plus-value scientifique collective qui constitue la validation de la donnée reste très originale en Europe.

Exploiter les données dans une perspective de programmation scientifique avec le souci de conciliation de la conservation des vestiges et du développement économique des territoires

La carte archéologique contribue, par le croisement des données disponibles avec d'autres types d'information d'ordre géologique ou topographique, à la mise en place des zonages de saisine des dossiers d'aménagement, même si les résultats disponibles dans la base à ce jour ne sont qu'un critère parmi d'autres dans les choix de zonages et de seuils. De tels choix prennent place dans une politique de programmation de la recherche archéologique telle que définie par la circulaire DAPA du 1^{er} juin 2004 qui s'appuie sur les services régionaux de l'archéologie et les organes de contrôle scientifique que sont le CNRA et les CIRA.

Le code du patrimoine a prévu la communication des données de la carte archéologique nationale sous forme d'extrait aux propriétaires, aux maîtres d'ouvrage et aux services instructeurs de l'Etat ou des collectivités territoriales. Ceux-ci peuvent, dans une logique d'étude d'impact, soit anticiper la demande de réalisation de diagnostic, soit travailler à la modification de leurs projets dans un souci de conservation du patrimoine et d'économies en temps et/ou en moyens.

4.3. Conditions de réalisation et état d'avancement

4.3.1. La réalisation de la carte archéologique nationale

Document évolutif, la carte archéologique nationale est l'objet de bilans annuels régionaux dans le cadre des CIRA, qui permettent de prendre la mesure des conditions de sa réalisation, des lacunes mais aussi des avancées significatives par territoire ou par thème.

Celle-ci se confirme comme une œuvre de longue haleine et non une action ponctuelle qui pourrait être achevée dès lors que les moyens seraient disponibles. Méthode, acteurs et outils constitueront le triptyque de ce premier bilan pluriannuel.

METHODE : Des terrains d'études à l'enregistrement dans la base de données

La première étape est constituée par le recueil des données de terrain dont la première forme reste l'enquête orale auprès des informateurs locaux, notamment dans le monde agricole ou forestier. Ce mode d'acquisition des données s'appuie encore largement sur les archéologues amateurs que la professionnalisation du métier a cantonné à ce type d'opérations, sans qu'elles soient pour autant délaissées par les archéologues professionnels, au CNRS et dans les universités, où c'est l'une des bases de la formation des étudiants. Plus globalement ce sont tous les types d'opérations archéologiques de terrain qui sont sources de données pour la carte archéologique nationale, avec toujours une exigence de précision notamment géographique la plus grande possible.

La seconde étape repose sur les SRA et le DRASSM : elle consiste en un dépouillement documentaire où la capacité d'analyse des services, avec l'expertise des CIRA, soumet les résultats de terrain à un travail critique et normatif pour l'enregistrement dans la base de données.

La dernière étape, qui repose sur quelques agents au sein des DRAC par souci d'harmonisation, part du dépouillement documentaire précédent enrichi de la validation critique d'un expert pour transcrire dans l'outil informatique *Patriarche*, les informations qui entourent l'entité archéologique (EA) retenue, unité archéologique élémentaire référente. Parmi ces informations, l'affectation de coordonnées géographiques à l'EA la localise dans le territoire national et contribue ainsi à la fabrication de la cartographie proprement dite.

ACTEURS : Les nécessaires partenariats scientifiques en amont

Réglementées par le code du patrimoine mais largement héritières des pratiques des services régionaux, les collaborations avec les autres archéologues sont le fondement même de la constitution de ces données. Les seuls cas de collaborateurs étrangers au monde de l'archéologie sont les enquêtes orales évoquées plus haut et les découvertes fortuites dont la déclaration est rendue obligatoire par l'article L 531-14 du code du patrimoine. Tous les acteurs de l'archéologie et en particulier les collectivités territoriales dotées de services archéologiques, agréés ou non, ont donc vocation à participer à l'élaboration de la carte archéologique nationale. Des conventions spécifiques permettent

des investissements de longue durée sur des territoires ou autour de thématiques intéressant des programmes de recherche ou des enquêtes menées par les collectivités territoriales. Ces aides ont été importantes par le passé et ont permis d'investir dans de véritables programmes portant sur des territoires méconnus ou jusqu'alors peu concernés par les grands travaux d'aménagement et donc très insuffisamment documentés.

OUTIL : Patriarche, nouvel outil informatique support de la carte archéologique nationale

L'application *Patriarche*, qui gère notamment la carte archéologique nationale, a été conçue par les services du ministère de la culture et de la communication en 1998, livrée en mai 2002 dans une première version et en septembre 2005 dans sa version définitive. *Patriarche* est constituée d'une base de données sous *Oracle*, d'un gestionnaire de requêtes (*Business objects*) et d'un système d'information géographique (SIG) (*Arcview 3*). Cette application permet de gérer des données localisées et d'effectuer les traitements habituels à partir d'une base de données et d'un SIG.

Chaque service régional de l'archéologie saisit les données concernant sa région dans l'application et dispose également des fonds de cartes numérisés indispensables à la représentation cartographique des données à l'échelle nécessaire (le cadastre dans certains cas et systématiquement les cartes IGN au 1/25 000^e) ainsi que de plusieurs autres fonds. Le service peut également vectoriser des cartes anciennes ou les cadastres dits napoléoniens, pour les intégrer dans l'application comme fond de représentation en tant que de besoin.

Au niveau national, la DAPA traite des données concernant l'ensemble du territoire national, seuls les contours administratifs de la France (pays, régions, départements, communes) sont utilisés.

4.3.2. Etat d'avancement

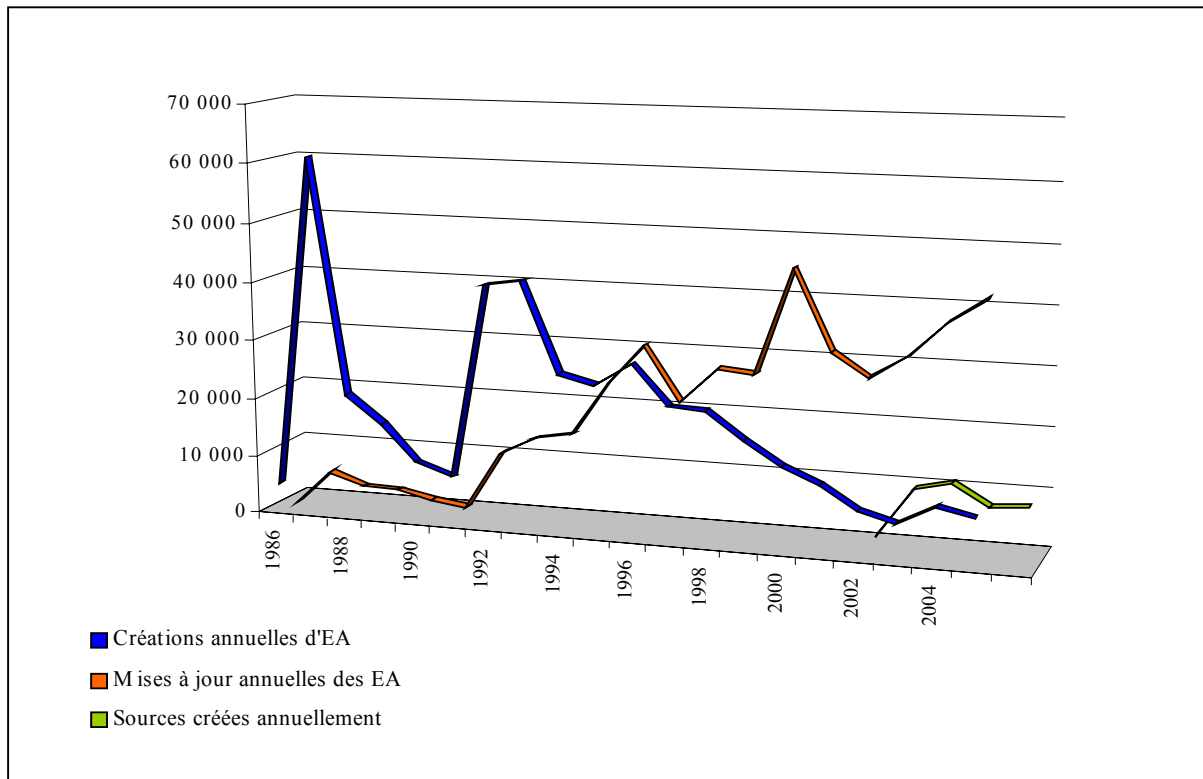
Cette base de données, qui est aussi une base de gestion d'ordre administratif, se doit d'être à jour des avancées de la discipline et des sciences connexes. Les mises à jour des informations de la carte archéologique nationale ont donc vocation à être permanents faisant de la carte archéologique une documentation sans cesse renouvelée. Par voie de conséquence, tout extrait doit être daté, car il peut s'avérer caduc si des découvertes nouvelles surgissent dans un délai rapproché.

Moyens en personnels consacrés à cette action depuis 2002

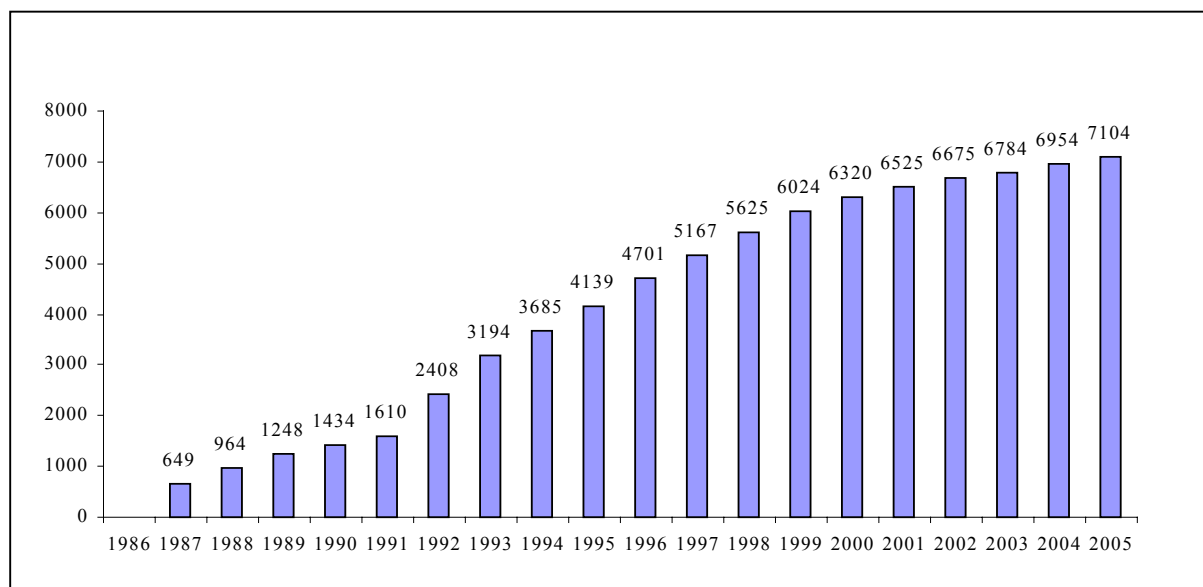
Région	Superficie des régions (en km2)	ETP sur la carte archéologique en 2000		ETP sur <i>Patriarche</i> et la carte archéologique en 2005	Effectifs totaux des SRA en 2005
		personnel Etat	personnel AFAN		
Alsace	8 280	0,1	2	1,5	8
Aquitaine	41 308	1		4	21
Auvergne	26 013	0,5	1	2,4	15
Bourgogne	31 582		4	2,3	14
Bretagne	27 209	0,3	5	3	16,4
Centre	39 151	1	0,8	2,5	21
Champagne-Ardenne	25 605		1	3	14
Corse	8 681		4	0,3	3
Franche-Comté	16 202		3	2	13
Guadeloupe	1 705		4	0,3	4
Guyane	83 534	0,2	3,1	0,3	3
Ile-de-France	12 011	0,2	3	3	19,3
Languedoc-Roussillon	27 376	1	2	2	20
Limousin	16 942	0,4	1,8	3	10
Lorraine	23 542		4	1,6	14,2
Martinique	1 080		2,3	0,2	4
Midi-Pyrénées	45 348	0,8	4	2,5	23,5
Nord-Pas-de-Calais	12 414		3	1,75	12
Basse-Normandie	17 589	0,4	4	3	11
Haute-Normandie	12 318	0,6	3	2	15
Pays de la Loire	32 082	1	3	3	13
Picardie	19 399	0,5	2	2	15
Poitou-Charentes	25 809		3	0,5	12
PACA	31 400	1,2	3	1	26
Rhône-Alpes	43 698	0,4	4	5,5	27
Réunion	2 512	0,1		0,1	0,3
Total		9,7	70	52,75	354,7
		79,7			
DAPA / Sd Archetis		2		1	

Tableau 26 : Etat par DRAC des moyens en personnel consacrés à la réalisation de la carte archéologique nationale entre 2000 et 2005 – Source : DAPA / DRAC

Un permanent enrichissement par l'apport de nouveaux sites, grâce aux travaux archéologiques, et par de fréquentes mises à jour



Graphique 27 : Création et mise à jour des entités archéologiques (EA) dans l'application *Patriarche* entre 1986 et 2005 – Source : DAPA / DRAC



Graphique 28 : Progression du nombre de communes ayant fait l'objet d'un inventaire archéologique (1986-2005) – Source : DAPA / DRAC

Les graphiques 27 et 28 traduisant les créations et les mises à jour d'entités archéologiques dans les applications informatiques nationales successives démontrent qu'après une première phase de créations abondantes, la priorité est donnée depuis plusieurs années à la correction et à la précision des données, indispensable pour instruire convenablement les dossiers en archéologie préventive. Le tronçon de graphe correspondant aux « sources enregistrées » traduit quant à lui une prise en compte nouvelle dans l'application *Patriarche* des références aux archives de fouilles, aux rapports et aux publications afférentes aux opérations de recherche archéologique et aux entités archéologiques, auparavant éparpillées dans différentes bases de données locales et sans lien avec la carte archéologique.

La progression du nombre de communes ayant fait l'objet d'un inventaire archéologique se traduit par une courbe ascendante régulière, à l'image de la progression de la connaissance archéologique du territoire.

4.4. Communication et communicabilité des informations

4.4.1. Les principes posés par les textes

La loi (code du patrimoine) affirme le principe de la communicabilité de la carte archéologique nationale sous réserve des exigences liées à la protection des sites archéologiques. Le décret du 3 juin 2004 définit pour cela deux catégories d'information en fonction des destinataires.

Pour un SRA, les publics concernés sont donc la communauté scientifique des archéologues (culture, CNRS, universités, INRAP, services archéologiques de collectivités territoriales, chercheurs amateurs), les collectivités territoriales mais aussi les bureaux d'études et les aménageurs dans le cadre de leurs projets d'aménagement du territoire ainsi que les particuliers pour leur propriété.

Les deux niveaux de communicabilité introduits par la réglementation permettent de tenir compte des usages différents entre aménageurs potentiels et ayant droits à titre privé ou scientifique.

4.4.2. Les limites de la communicabilité

Les niveaux 1 et 2 définis par le décret restent très largement théoriques à ce jour, au regard de la structure de l'application informatique. En effet, l'outil ayant été conçu au moment où toute la chaîne de l'archéologie était sous contrôle de l'Etat, le fractionnement des différents modules n'avait pas été prévu au moment de la conception de la base.

L'impossibilité de partager *Patriarche* est en partie due au fait que la base contient des données nominatives dont la communicabilité est limitée par les législations CNIL et CADA.

Cependant la nécessité des échanges et les exigences d'interopérabilité entre systèmes pour des données patrimoniales sont devenues des questions cruciales notamment dans le cadre des partenariats avec les opérateurs et les services archéologiques de collectivités territoriales. Elles prennent un sens particulier avec la seconde phase de la décentralisation culturelle.

La prise en compte de cette question est un des chantiers 2006 du système d'information de l'architecture et du patrimoine notamment par le biais de "l'Atlas du patrimoine" évoqué plus loin.

4.4.3. Les modalités de communication

Pour répondre aux exigences législatives et réglementaires, les données de la carte archéologique peuvent cependant actuellement être communiquées sous forme d'extraits en format papier ou par fichier informatique à partir de l'application *Patriarche*. Dans ce dernier cas, elles peuvent alors être traitées informatiquement par le receveur et constituer une couche de son propre système d'information géographique.

La carte archéologique est également régulièrement sollicitée pour répondre aux études d'impact et au traitement des procédures d'urbanisme (cartes communales, PLU et même SCOT).

4.5. Un outil de diffusion des données archéologique : l'atlas de l'architecture et du patrimoine

Le projet "Atlas de l'architecture et du patrimoine" a été initié par la direction de l'architecture et du patrimoine pour répondre au besoin d'une restitution de la connaissance des patrimoines ethnologique et ethnographique, archéologique, architectural, urbain et paysager. Cette restitution est commandée soit par des obligations réglementaires de publication comme pour les zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) ou les zones de présomption de prescription archéologique prévues dans le code du patrimoine, soit nécessaire pour servir aux intérêts de la protection, de la gestion et de la valorisation du patrimoine, de la recherche scientifique notamment en archéologie.

L'objectif prioritaire de l'Atlas de l'architecture et du patrimoine est de partager entre services patrimoniaux et établissement publics de l'Etat, services archéologiques des collectivités territoriales et opérateurs en archéologie, les données élaborées par chacun d'entre eux, mais utiles dans l'exercice de leurs missions spécifiques. Il s'agit donc dans un premier temps d'optimiser l'exploitation des données spatiales existantes et d'améliorer leur accessibilité et leur interopérabilité.

L'Atlas contribuera ainsi à l'information du public, des gestionnaires du sol et des aménageurs publics ou privés dans le cadre du développement durable des territoires. Ce projet contribue aussi à la « modernisation de l'Etat » par l'utilisation de l'information géographique, telle que préconisée par la décision interministérielle du 19 janvier 2001. Il s'inscrit dans la proposition d'une directive du parlement européen (INSPIRE) et du conseil de l'Europe établissant une infrastructure d'information spatiale commune à tous les Etats membres.

5. La prescription et la mise en œuvre des opérations d'archéologie préventive

5.1. Les procédures

Le code du patrimoine et le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 organisent l'instruction, par les préfetures de région (DRAC/SRA), des projets d'aménagement ou de travaux affectant le sous-sol afin d'en évaluer l'impact archéologique et de prescrire les mesures de détection et, le cas échéant, de conservation et de sauvegarde par l'étude scientifique qui s'imposent.

Les services déconcentrés du ministère de la culture déterminent donc tout d'abord la « sensibilité archéologique » éventuelle des secteurs sur lesquels sont placés les projets d'aménagements, puis instruisent ces derniers pour déterminer s'il est nécessaire de prescrire une opération de diagnostic.

5.1.1. La détermination de la « sensibilité archéologique » conditionne la transmission des dossiers d'aménagement en vue de leur instruction par le préfet

Les zones, secteurs de sensibilité archéologique particulière

Les zones, secteurs géographiques de sensibilité archéologique, sont la traduction des éléments de contexte connus ou fortement présumés dans lesquels les aménagements sont susceptibles de s'insérer. Ils reposent notamment sur les informations contenues dans la carte archéologique nationale qui sont soit utilisées telles quelles quand il s'agit de sites parfaitement identifiés et délimités, soit extrapolées quand il s'agit d'éléments partiels de connaissance.

<i>Régions</i>	2003		2004		2005		Total	
	Nombre	Superficie (en ha)	Nombre	Superficie (en ha)	Nombre	Superficie (en ha)	Nombre	Superficie (en ha)
Alsace			135	25 376			135	25 376
Aquitaine	5	845	62	5 832	16	3 440	83	10 117
Auvergne					NC	1 591 013	-	1 591 013
Bourgogne			98	40 025			98	40 025
Ile-de-France			33	NC			33	
Limousin					1	478 230	1	478 230
Midi-Pyrénées	92	NC					92	
Nord-Pas-de-Calais	3241	261 500					3241	261 500
Basse-Normandie	15	2 561	7	4 423	7	738	29	7 722
Poitou-Charentes			57	48 813			57	48 813
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	102	121 376					102	121 376
Total	3 455	386 282	392	124 469	24	2 073 421	3 871	2 584 172

Tableau 29 : Nouvelles zones archéologiques créées en application de la loi du 17 janvier 2001 entre 2003 et 2005 – Source : DRAC

Définies par les SRA, les zones archéologiques font l'objet d'un arrêté du préfet de région et ont deux objectifs :

- organiser la transmission des dossiers d'aménagements afin d'en assurer l'instruction archéologique ;
- porter à la connaissance des aménageurs publics ou privés la sensibilité archéologique potentielle de certains secteurs du territoire national afin de leur permettre de mieux apprécier les contraintes qui pourraient peser sur leurs projets. Pour ce faire, les arrêtés de zonage qui sont pris par le préfet sont transmis aux maires des communes concernées qui en assurent la publicité.

<i>Région</i>	2003-2005		
	Superficie région (en ha)	Superficie zonages (en ha)	%
Alsace	8 287 860	25 376	0,3
Aquitaine	42 035 000	10 117	0,0
Auvergne	26 022 000	1 591 013	6,1
Bourgogne	17 598 920	40 025	0,2
Limousin	11 906 850	478 230	4,0
Nord-Pas-de-Calais	23 552 000	261 500	1,1
Basse-Normandie	45 418 770	7 723	0,02
Poitou-Charentes	25 809 000	48 813	0,2
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	31 400 000	121 376	0,4
National ³	634 767 990	2 584 173	0,4

Tableau 30 : Part de la surface des nouvelles zones archéologiques créées entre 2003 et 2005, en application de la loi du 17 janvier 2001, par rapport à la superficie totale de la région considérée—
Source : DRAC

L'examen des projets d'aménagements ou de construction par les services du préfet est donc systématique lorsqu'il s'agit de dossiers de demande situés dans les zones définies conformément à l'article L 522-5 du code du patrimoine.

Toutefois, l'émission d'une prescription de réalisation de diagnostic archéologique n'est pas systématique, l'instruction archéologique ultérieure pouvant montrer que les travaux projetés ne présentent aucun impact notable sur la conservation des vestiges archéologiques connus ou présumés.

L'état des nouvelles zones archéologiques créées, à partir de l'année 2003, en application des dispositions de la loi du 17 janvier 2001 montre une situation très inégale selon les DRAC. On remarque notamment que certaines d'entre elles n'en ont pas créé. Cette situation est le résultat de plusieurs facteurs :

³ Ce chiffre correspond à la superficie totale du pays et non à la somme des superficies des régions dotées de zones archéologiques.

- les DRAC qui s'étaient déjà dotées, avant l'entrée en vigueur de la loi du 17 janvier 2001, en application des textes réglementaires antérieurs, de zones de sensibilité archéologique, soit n'en ont pas créés de nouvelles en raison d'une couverture régionale satisfaisante, soit ont complété de manière marginale les outils dont elles disposaient déjà. Dans ce premier cas, la transmission des dossiers d'aménagement par les services instructeurs s'opère donc encore majoritairement sur la base des anciens zonages de sensibilité archéologique ;
- par opposition, les quelques DRAC qui ne s'étaient pas dotées de zones de sensibilité archéologique ont plus largement commencé à appliquer les dispositions correspondantes de la loi du 17 janvier 2001.

En dehors des zones : le seuil et la demande d'information préalable

Les zones archéologiques correspondent à l'état des connaissances archéologiques sur un secteur et à un moment donné ; connaissances qui évoluent en fonction des résultats acquis par la réalisation même des opérations d'archéologie préventive et de la mise à jour des informations contenues dans la carte archéologique nationale. Elles n'ont pas vocation à garantir qu'à l'extérieur de leur périmètre, aucun site archéologique ne puisse exister.

C'est pourquoi le législateur a prévu qu'en dehors des zones, qui représentent bien de ce fait des secteurs à sensibilité archéologique particulière, soient transmis au préfet de région pour instruction archéologique :

- tous les projets de ZAC ou les projets soumis à permis de lotir si leur surface est supérieure ou égale à trois hectares ;
- les dossiers d'aménagements soumis à étude d'impact préalable. Sont particulièrement concernés par cette disposition les grands projets de génie civil que constituent les linéaires routiers, ferroviaires ou fluviaux.

Plus qu'une typologie particulière de dossiers, c'est donc bien une surface aménagée projetée particulièrement importante, induisant un risque statistique plus fort de présence de sites archéologiques, que vise ici la loi.

Mais c'est aussi pour tenir compte de la possibilité d'évolution des connaissances qu'en dehors des zones, chaque aménageur peut, de manière volontaire, interroger la préfecture de région afin qu'elle examine si son projet est susceptible de donner lieu à des prescriptions de diagnostic archéologique. En contrepartie et en cas de réponse négative, la loi impose au préfet de renoncer à prescrire toute opération de diagnostic archéologique pour une durée de cinq ans.

La consultation de la carte archéologique nationale

Pendant la phase d'étude de faisabilité d'un projet quel qu'il soit, l'aménageur potentiel a la faculté de demander à accéder à certaines des informations contenues dans la carte archéologique nationale, de manière à mesurer son impact potentiel sur le patrimoine archéologique connu.

La demande volontaire de réalisation de diagnostic (DVRD)

Enfin, la loi a également donné aux aménageurs la possibilité de demander la réalisation anticipée d'un diagnostic archéologique ; C'est la demande volontaire de réalisation de diagnostic. Ces derniers peuvent ainsi connaître les zones qui renferment des vestiges et, dans la mesure du possible, modifier l'implantation de leur projet afin d'en limiter l'impact archéologique.

Régions	Dossiers instruits 2002-2005		
	Total	DVRD	%
Alsace	2 987	116	3,9
Aquitaine	5 977	72	1,2
Auvergne	3 009	42	1,4
Bourgogne	3 229	128	4,0
Bretagne	4 093	143	3,5
Centre	8 665	439	5,1
Champagne-Ardenne	3 371	441	13,1
Corse	335	1	0,3
Franche-Comté	3 820	110	2,9
Ile-de-France	7 928	423	5,3
Languedoc-Roussillon	4 142	168	4,1
Limousin	986	57	5,8
Lorraine	6 589	73	1,1
Midi-Pyrénées	1 897	43	2,3
Nord-Pas-de-Calais	9 200	1 048	11,4
Basse-Normandie	2 541	305	12,0
Haute-Normandie	3 179	87	2,7
Pays de la Loire	5 611	534	9,5
Picardie	6 949	667	9,6
Poitou-Charentes	4 855	211	4,3
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	4 545	120	2,6
Rhône-Alpes	7 705	170	2,2
Guadeloupe	883	15	1,7
Martinique	183	12	6,6
Guyane	357	12	3,4
La Réunion	NC	NC	-
Total	103 036	5 437	5,3

Tableau 31 : Part des demandes volontaires de réalisation de diagnostic dans le nombre total de dossiers transmis aux DRAC de 2002 à 2005 pour instruction archéologique (données arrêtées au 31/08/05) –
Source : DRAC

5.1.2. L'instruction des projets d'aménagement par le préfet

Du début de l'année 2002 à la fin du mois d'août 2005, les DRAC ont été saisies de plus de 100 000 dossiers pour instruction au titre de l'archéologie préventive, soit un rythme d'environ 34 000 dossiers d'aménagements ou de travaux par an, si l'on réalise une projection jusqu'à la fin de l'année 2005.

L'instruction des projets d'aménagements sur la base de la saisine du préfet par les services instructeurs

La quasi-totalité des dossiers dont les DRAC sont saisis provient des services instructeurs des projets d'aménagements relevant principalement du code de l'urbanisme et du code de l'environnement. C'est ainsi 90% des dossiers qui arrivent par cette voie contre respectivement 5% pour les dossiers déposés par les aménageurs eux-mêmes au titre de la DVRD et 5% pour les autres modes de transmission (auto-saisine du préfet notamment).

2002-2005	Saisines				Représentation des modes de transmission		
	2002	2003	2004	2005	Instr.	Amén.	Autre
Alsace	719	872	820	764	95,28%	4,72%	
Aquitaine	1 357	1 710	1 603	1 527	98,45%	1,51%	0,04%
Auvergne	900	1 011	1 035	1 146	66,73%	1,32%	31,95%
Bourgogne	940	1 085	1 208	981	94,78%	3,94%	1,28%
Bretagne	582	1 467	1 393	772	96,37%	3,61%	0,03%
Centre	1 400	2 429	3 351	3 434	95,24%	4,76%	
Champagne-Ardenne	780	822	928	1 000	85,67%	14,33%	
Corse	126	34	76	115	99,56%	0,44%	
Franche-Comté	429	872	1 429	1 260	96,71%	3,15%	0,14%
Ile-de-France	2 098	2 395	3 062	2 917	94,69%	5,31%	
Languedoc-Roussillon	819	974	1 322	1 109	95,07%	4,93%	
Limousin	102	187	324	437	89,77%	5,27%	4,96%
Lorraine	1 394	1 384	2 149	1 987	98,68%	1,32%	
Midi-Pyrénées	420	733	788	826	78,82%	1,83%	19,34%
Nord-Pas-de-Calais	1 379	2 621	3 150	4 490	86,34%	11,36%	2,30%
Basse-Normandie	391	563	734	931	79,08%	12,79%	8,12%
Haute-Normandie	1 080	865	1 046	1 480	96,96%	2,83%	0,21%
Pays de la Loire	1 095	1 574	1 834	1 206	85,52%	9,62%	4,85%
Picardie	2 052	2 316	2 494	2 516	89,09%	9,86%	1,05%
Poitou-Charentes	2 123	1 438	1 433	2 499	95,96%	4,04%	
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	788	959	1 470	1 436	96,82%	3,18%	
Rhône-Alpes	2 173	2 801	2 895	2 183	62,13%	2,23%	35,64%
Guadeloupe	NC	137	452	371	94,79%	1,67%	3,54%
Martinique	NC	51	76	87	81,78%	6,07%	12,15%
Guyane	NC	63	191	119	96,78%	3,22%	
La Réunion	NC	NC	NC	NC	-	-	-
National	23 147	29 363	35 263	35 593	89,37%	5,47%	5,16%

Tableau 32 : Evolution du nombre de dossiers d'aménagements ou de travaux instruits par les services régionaux de l'archéologie des DRAC de 2002 à 2005 (Instr. = dossiers transmis par les services instructeurs, Amen. = dossiers transmis par les aménageurs, Autres = autres modes de transmission) – Source : DRAC

Avant l'entrée en vigueur de la loi de 2001, certaines régions recevaient déjà des services instructeurs les dossiers d'aménagement pour instruction archéologique. Pour les autres, cette transmission s'est mise en place progressivement en 2003 et 2004, provoquant parfois une très forte augmentation des saisines.

L'instruction des projets d'aménagements ou de travaux consiste en une analyse précise de la nature du projet et de son atteinte au sous-sol au regard des éléments scientifiques objectifs qui

déterminent la « sensibilité archéologique » de la zone sur laquelle est implanté le projet d'aménagement.

Pour prendre la décision de prescrire une opération d'archéologie préventive, et en particulier le diagnostic, le SRA s'appuie donc sur l'ensemble des données techniques du projet (emprise, profondeur des infrastructures, nature et modes constructifs des bâtiments et aménagements projetés) pour évaluer si ce dernier présente un impact réel sur les vestiges archéologiques tels qu'ils sont connus ou présumés.

Dans l'affirmative et à ce stade, une discussion peut être engagée avec l'aménageur visant à modifier certains paramètres du projet de manière à limiter ou à éviter l'impact direct ou indirect sur les vestiges archéologiques, et par là même la réalisation d'une opération d'archéologie préventive.

L'émission d'une prescription d'archéologie préventive n'a donc aucun caractère d'automatisme⁴, y compris dans les zones de sensibilité archéologique, puisqu'elle est strictement conditionnée par l'impact d'un projet au regard de la conservation des vestiges potentiels.

L'instruction sur « auto-saisine » du préfet

Lorsqu'il dispose d'informations lui indiquant qu'un projet qui ne lui est pas transmis est néanmoins susceptible d'affecter des éléments du patrimoine archéologique, le préfet de région peut demander au maire de lui communiquer au cours de l'instruction, selon le cas, le dossier de demande de permis de construire, de demande de permis de démolir, de demande d'autorisation de lotir, de demande d'autorisation relative à des installations ou travaux divers ou le dossier de réalisation de zone d'aménagement concerté qui correspond à ce projet.

Il peut, pour le même motif, demander au maire de lui communiquer le dossier d'une déclaration de travaux déposée en application de l'article L. 422-2 du code de l'urbanisme.

5.2. La prescription des opérations d'archéologie préventive

Les prescriptions archéologiques peuvent comporter :

- La réalisation d'un diagnostic qui vise à mettre en évidence et à caractériser les éléments du patrimoine archéologique éventuellement présents sur le site ;

⁴ Sur la politique de prescription de diagnostic, voir notamment le point 5.2.1.2. « Depuis janvier 2003 : une activité prescriptive maîtrisée ».

- La réalisation d'une fouille qui vise à recueillir les données archéologiques présentes sur le site, à en faire l'analyse et à en assurer la compréhension et l'enregistrement ;
- Le cas échéant, l'indication de la modification de la consistance du projet permettant d'éviter, en tout ou partie, la réalisation des fouilles ou tout aménagement technique permettant de réduire l'effet du projet sur les vestiges.

Les interventions archéologiques, diagnostics ou fouilles, sont effectuées sous le contrôle des services de l'Etat.

Le diagnostic

Le diagnostic d'archéologie préventive tel qu'il a été instauré par la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive recouvre partiellement deux étapes de la démarche d'archéologie qui jusqu'alors faisaient le consensus au sein de la communauté scientifique : le « diagnostic » et une partie de « l'évaluation ».

Son objectif est de permettre l'appréciation de la qualité scientifique et patrimoniale du site, de la nécessité d'en prescrire la conservation ou la fouille, et dans ce dernier cas, de définir les objectifs et les modalités de son étude scientifique. Il doit donc, dans une même intervention, répondre à deux objectifs : détection et caractérisation de vestiges archéologiques.

La détection consiste à vérifier la présence de vestiges archéologiques au moyen d'études documentaires, de prospections, de carottages et/ou de sondages.

Leur caractérisation vise à en déterminer la géométrie (étendue et profondeur), la nature, la datation et l'état de conservation et peut faire appel à diverses techniques pouvant aller jusqu'au décapage de zones étendues ainsi qu'à l'examen approfondi de structures ou à la réalisation de sondages destructeurs à travers l'épaisseur des vestiges.

Les éléments de cette caractérisation du site comportent notamment :

- son extension ;
- sa nature ;
- sa datation ;
- son état de conservation ;
- sa profondeur d'enfouissement ;
- son potentiel environnemental, c'est-à-dire la détection d'éléments susceptibles de contribuer à une étude paléo-environnementale future (tourbière, karst, paléochenaux...).

La prescription de diagnostic est notifiée à l'aménageur et à l'autorité chargée de délivrer l'autorisation, elle est également adressée par le préfet de région à l'INRAP et, éventuellement aux services archéologiques agréés de collectivités territoriales.

Le préfet de région attribue le diagnostic à l'opérateur compétent, conformément à l'article n° 27 du décret n° 2004-490, et en informe l'aménageur.

L'opérateur auquel a été confiée la réalisation de l'opération établit un projet d'intervention qu'il soumet à l'approbation du préfet de région et définit, par convention, avec l'aménageur les modalités et le calendrier de l'intervention sur le terrain.

A l'issue du diagnostic, les résultats sont consignés dans un rapport circonstancié établi par l'opérateur et transmis à la préfecture de région, qui les évalue.

Si le diagnostic confirme la présence de vestiges importants, le préfet de région peut prescrire, selon les cas, la conservation totale ou partielle du site, ou la réalisation de fouilles pour permettre la sauvegarde des vestiges par l'étude scientifique.

Il est toutefois à noter que, dans la grande majorité des cas, les informations recueillies au cours du diagnostic constituent une documentation scientifique satisfaisante des vestiges mis au jour. Le préfet de région considère alors inutile d'émettre une prescription de fouille. La contrainte archéologique qui pesait sur les terrains d'emprise du projet est alors levée et les travaux peuvent être entrepris.

La conservation totale ou partielle

Lorsque les vestiges repérés lors du diagnostic présente une importance patrimoniale ou scientifique telle qu'elle impose leur conservation *in situ*, le préfet peut prescrire la conservation totale ou partielle des vestiges.

La prescription de conservation totale faisant obstacle à la réalisation du projet d'aménagement, le préfet de région demande alors le classement parmi les monuments historiques de tout ou partie du terrain. Le ministre chargé de la culture notifie, dans ce cas, au propriétaire du terrain une proposition de classement dans les conditions prévues par le chapitre Ier du titre II du livre VI du code du patrimoine.

Cette procédure très contraignante est bien évidemment réservée à des cas extrêmement rares de découvertes de vestiges insignes, dont l'importance nationale ou européenne, est avérée et s'appuie sur l'avis d'experts.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur l'archéologie préventive, cette procédure n'a été mise en œuvre qu'une seule fois avec l'accord de l'aménageur, sur la basilique paléochrétienne découverte à Arles.

Le diagnostic peut également révéler la présence de vestiges, ou une densité particulièrement élevée de vestiges, sur une partie seulement de l'emprise des aménagements projetés dont la fouille serait alors trop coûteuse au regard de l'économie générale de l'aménagement.

Le préfet peut alors émettre des prescriptions de modification de la consistance du projet permettant d'éviter en tout ou partie la réalisation des fouilles ; ces modifications peuvent porter sur la nature des fondations, les modes de construction ou de démolition, le changement d'assiette ou tout autre aménagement technique permettant de réduire l'effet du projet sur les vestiges.

Cette prescription est émise à la demande ou avec le consentement de l'aménageur. Elle résulte d'un choix économique de sa part ou de son désir de limiter l'atteinte de ses travaux au patrimoine archéologique. Si les modifications ne sont pas de nature à imposer le dépôt d'une nouvelle demande d'autorisation, ou d'une demande de modification de l'autorisation délivrée, l'aménageur adresse au préfet de région une notice technique exposant le contenu des mesures prises.

Cette procédure permet d'éviter la fouille de certains secteurs des emprises aménagées ou d'éviter la destruction des vestiges mis au jour en les intégrant dans les constructions projetées. Depuis 2003, elle a été mise en œuvre une centaine de fois par an, avec un impact variable sur les projets initiaux.

La fouille

Lorsque les vestiges mis au jour par le diagnostic nécessitent une étude plus poussée en raison de leur importance scientifique ou de leur état de conservation, le préfet peut émettre une prescription de fouille.

Il doit alors faire connaître à l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation et à l'aménageur son intention d'édicter une prescription de fouille et dispose d'un délai maximum de trois mois pour notifier le contenu de cette prescription.

L'arrêté de prescription de fouille doit exposer les motifs qui en commandent la réalisation et être assorti d'un cahier des charges scientifique qui :

- définit les objectifs, les données scientifiques ainsi que les principes méthodologiques et techniques de l'intervention et des études à réaliser ;
- précise les qualifications du responsable scientifique de l'opération et, le cas échéant, celles des spécialistes nécessaires à l'équipe d'intervention ;
- définit la nature prévisible des travaux nécessités par l'opération archéologique, en indique, le cas échéant, la durée minimale et fournit une composition indicative de l'équipe ;
- détermine les mesures à prendre pour la conservation préventive des vestiges mis au jour ;
- fixe le délai limite pour la remise du rapport final.

Le préfet recueille l'avis de la CIRA, commission consultative placée auprès du préfet de la région siège de l'interrégion et constituée de spécialistes issus de toutes les composantes de la communauté scientifique (voir 2.2.). Elle est consultée sur l'opportunité de la prescription de fouilles, sur les objectifs qui lui sont assignés et sur la méthodologie d'intervention proposée.

L'aménageur assure la maîtrise d'ouvrage de la fouille, il établit, éventuellement après une procédure d'appel d'offre, un contrat avec un opérateur pour la réalisation de la fouille.

Ce contrat, signé par les deux parties et accompagné du justificatif de l'agrément de l'opérateur, est transmis par l'aménageur au préfet de région pour obtenir l'autorisation de fouille.

Le préfet de région dispose d'un délai d'un mois à compter de la réception du dossier transmis pour délivrer l'autorisation de fouilles ou la refuser en cas de non-conformité du projet soumis au cahier des charges scientifique.

En cas de refus, le préfet peut proposer à l'aménageur de lui présenter un projet amendé dans un délai et selon des modifications qu'il lui indique.

5.2.1. Les prescriptions de diagnostic

5.2.1.1. Février 2002 – janvier 2003 : une montée en puissance des prescriptions

Les préfetures de région ont, dès février 2002, commencé à appliquer la loi du 17 janvier 2001 de manière égale sur l'ensemble du territoire, aidés en cela par la mise en place progressive des circuits de transmission des dossiers d'aménagement qui leur parvenaient en nombre croissant.

Les régions qui ne réalisaient pas, jusqu'alors, des interventions d'archéologie préventive sur l'ensemble de leur territoire, ont étendu leur champ d'intervention en procédant à l'examen des projets d'aménagements ou de travaux qui leur parvenaient, et en émettant des prescriptions de diagnostic. Les autres ont commencé à instruire les projets dans des secteurs encore mal connus au plan archéologique.

La loi de 2001 a clairement réparti les rôles entre l'Etat qui est chargé de prescrire les interventions archéologiques et l'INRAP qui organise, avec les aménageurs, les interventions de terrain et les réalise. Cette nouvelle division des tâches a eu pour effet d'interrompre les relations suivies qu'entretenaient auparavant les services de l'Etat avec les aménageurs et qui leur permettaient d'apprécier les contraintes économiques pesant sur les projets ou leurs impératifs en matière de délais de réalisation.

En 2002, l'INRAP nouvellement créé a dû honorer, en plus des prescriptions émises sous le nouveau régime, le fort volume de commandes d'interventions archéologiques passées à l'AFAN à la fin de l'année 2001 et au début de l'année 2002 par de nombreux aménageurs qui ont préféré s'inscrire dans le dispositif antérieur à la loi de 2001.

À l'automne 2002, il est apparu que l'INRAP, alors opérateur unique d'archéologie préventive, ne pouvait faire face à cette charge de travail et le ministère a constaté un allongement excessif des délais de mise en place des opérations de diagnostics engendrant des retards dans la réalisation des aménagements projetés.

Cette situation, insupportable pour les aménageurs et insatisfaisante pour les archéologues, a encore été aggravée par le mauvais rendement de la redevance servant à financer les diagnostics (voir 1.2.).

Dès la fin de l'année 2002, la DAPA et l'INRAP ont entrepris une analyse des prescriptions de diagnostic et des difficultés de leur mise en œuvre qui a conduit le ministre de la culture à adresser aux préfetures de région une circulaire datée du 3 janvier 2003 leur demandant de faire preuve d'une sélectivité accrue dans les décisions de prescriptions qu'ils seraient amenés à prendre.

La DAPA y rappelait que l'archéologie est une discipline scientifique et que, comme toute science, elle est faite de choix, et ce d'autant plus qu'elle s'exerce dans l'urgence et doit tenir compte des exigences respectives de la recherche scientifique, de la protection du patrimoine et du développement économique et social. En conséquence, instruction était donnée aux préfetures de région d'exercer une plus grande vigilance sur la pertinence scientifique des mesures qu'elles seraient amenées à prescrire.

Il s'agissait également de mettre un terme à la multiplication des prescriptions de diagnostics portant sur des petites emprises, très consommateurs en moyens opérationnels, dont les résultats scientifiques ne sont pas toujours très assurés.

La mise en œuvre de cette circulaire a été accompagnée auprès des services régionaux par l'IGAPA, en liaison avec les commissions interrégionales de la recherche archéologique, et par un réexamen des prescriptions édictées en 2002 qui n'avaient pas encore pu être réalisées.

5.2.1.2. Depuis janvier 2003 : une activité prescriptive maîtrisée

Après une première année d'entrée en application du nouveau dispositif d'archéologie préventive, la période 2003-2005 montre la mise en place des circuits de transmission, pour instruction préalable des dossiers d'aménagement, aux services des préfetures de région qui s'est traduite par une augmentation brusque du nombre de saisines en 2004 (voir tableau 33).

Depuis janvier 2003, le rapport entre le nombre de dossiers examinés par les DRAC et le nombre de prescriptions de diagnostics émises, c'est-à-dire le taux de prescription, n'a cessé de décroître.

Le taux de prescription moyen s'établit en 2005 à 8,02%, ce qui signifie qu'environ 8% des projets d'aménagement font aujourd'hui l'objet de prescriptions de diagnostic. Cette plus grande sélectivité des régions dans l'émission des prescriptions s'accompagne toutefois d'une augmentation, de l'ordre de 30% entre 2003 et 2005, des surfaces sur lesquelles portent ces prescriptions. Cette augmentation découle de l'application de l'instruction du 3 janvier 2003 et se trouve, dans son intégralité, compensée par les efforts de rationalisation effectués par l'INRAP en 2004 et 2005 dans la gestion de ses moyens opérationnels.

L'effort de maîtrise des prescriptions a désormais atteint un seuil qu'il serait dangereux d'abaisser, au risque d'exposer les aménageurs et les services de l'Etat à la découverte fortuite, au cours des travaux, de vestiges archéologiques qui devraient être fouillés dans l'urgence, au détriment du déroulement des travaux d'aménagement et de la qualité scientifique de leur étude.

L'archéologie préventive est en effet née en France, comme en Europe, non seulement pour permettre la nécessaire étude scientifique des vestiges avant leur destruction par les travaux d'aménagement, mais surtout pour garantir aux aménageurs la possibilité de mener à bien leurs projets, sans risquer des arrêts de chantiers ni voir remettre en cause leur faisabilité. La réalisation de diagnostics préalables aux travaux est le seul moyen d'identifier la contrainte archéologique qui pèse sur les emprises devant être terrassées. Les aménageurs qui traitent de grandes surfaces (ZAC, lotissements...) ont d'ailleurs bien mesuré l'intérêt de cette anticipation de la contrainte et transmettent leurs projets aux services régionaux en sollicitant une réalisation anticipée des diagnostics.

L'objectif de maîtrise des prescriptions émises par les services régionaux n'est désormais plus strictement arithmétique mais passe par une démarche scientifique visant à mieux cibler les zones où les thèmes sur lesquelles il convient de procéder à des opérations d'archéologie préventive.

2002-2005	Prescriptions de diagnostics				Taux de prescription			
	2002	2003	2004	2005	2002	2003	2004	2005
Alsace	78	72	72	74	10,85%	8,26%	8,78%	9,69%
Aquitaine	287	71	100	123	21,15%	4,15%	6,24%	8,06%
Auvergne	117	78	96	119	13,00%	7,72%	9,28%	10,38%
Bourgogne	103	68	47	72	10,96%	6,27%	3,89%	7,34%
Bretagne	68	59	70	49	11,68%	4,02%	5,03%	6,35%
Centre	300	167	255	296	21,43%	6,88%	7,61%	8,62%
Champagne-Ardenne	229	185	217	110	29,36%	22,51%	23,38%	11,00%
Corse	6	9	10	6	4,76%	26,47%	13,16%	5,22%
Franche-Comté	43	67	83	53	10,02%	7,68%	5,81%	4,21%
Ile-de-France	349	273	312	292	16,63%	11,40%	10,19%	10,01%
Languedoc-Roussillon	174	176	145	175	21,25%	18,07%	10,97%	15,78%
Limousin	29	37	38	29	28,43%	19,79%	11,73%	6,64%
Lorraine	216	228	248	143	15,49%	16,47%	11,54%	7,20%
Midi-Pyrénées	81	41	66	53	19,29%	5,59%	8,38%	6,42%
Nord-Pas-de-Calais	327	258	274	253	23,71%	9,84%	8,70%	5,63%
Basse-Normandie	71	37	46	56	18,16%	6,57%	6,27%	6,02%
Haute-Normandie	153	45	48	78	14,17%	5,20%	4,59%	5,27%
Pays de la Loire	166	153	183	102	15,16%	9,72%	9,98%	8,46%
Picardie	166	167	212	255	8,09%	7,21%	8,50%	10,14%
Poitou-Charentes	51	83	109	140	2,40%	5,77%	7,61%	5,60%
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	111	112	128	166	14,09%	11,68%	8,71%	11,56%
Rhône-Alpes	319	184	156	155	14,68%	6,57%	5,39%	7,10%
Guadeloupe	NC	12	12	20	-	8,76%	2,65%	5,39%
Martinique	NC	3	10	5	-	5,88%	13,16%	5,75%
Guyane	NC	1	36	30	-	1,59%	18,85%	25,21%
La Réunion	NC	NC	NC	NC	-	-	-	-
National	3 444	2 586	2 973	2 854	14,88%	8,81%	8,43%	8,02%

Tableau 33 : Evolution du nombre de prescriptions émises par les SRA de 2002 à 2005 et du taux de prescription (rapport entre le nombre de prescriptions émises et le nombre de dossiers instruits) –
Source : DRAC

Une réflexion et une démarche de programmation scientifique

Le développement de l'archéologie préventive et l'affirmation que cette démarche participe au même titre que l'archéologie dite programmée à l'avancée de la connaissance des sociétés anciennes, sur des bases scientifiques, incitent à entreprendre au plus tôt la réflexion sur la constitution d'une réelle programmation s'appliquant à l'ensemble des recherches menées dans le cadre de la discipline.

Une réflexion sur les fondements scientifiques d'une «politique» nationale qui doit inscrire l'archéologie préventive dans une démarche plus globale de recherche scientifique s'avère donc indispensable. Or, l'avancée des connaissances en matière d'archéologie est, pour des raisons historiques - notamment le développement inégal de l'archéologie préventive -, très différente d'une région à l'autre. Il importe donc, en premier lieu, de faire émerger des programmations scientifiques à l'échelle régionale autour des DRAC. Celles-ci doivent être validées par les CIRA avant d'être portées au plan national par le CNRA.

Dans cet objectif, la DAPA a demandé à l'Inspection générale de l'architecture et du patrimoine de préparer le cadre méthodologique du travail de bilan et de programmation scientifiques demandé à chaque région (circulaire du 1er juin 2004), et d'en assurer l'accompagnement.

Pour être reconnue et acceptée de tous, une telle programmation doit impérativement être validée par l'ensemble des partenaires concernés, qu'ils soient du CNRS, des universités, de l'INRAP, des services de collectivités territoriales ou chercheurs bénévoles.

Cette démarche collective vise, dans un premier temps, à élaborer des bilans quantitatifs et qualitatifs des opérations et travaux réalisés, ces dernières années, dans le but de dresser un « état de la recherche » régionale, en rassemblant et en ordonnant par périodes et par thèmes les éléments d'informations disponibles. Ensuite, les services recueilleront l'appréciation des experts des commissions interrégionales sur les acquis et les lacunes de la recherche archéologique régionale, afin de proposer à l'ensemble des intervenants de l'interrégion les secteurs d'étude et les thématiques à privilégier pour un temps défini.

Sans pour autant entraîner l'abandon total des recherches qui se situeraient en dehors des priorités ainsi dégagées, cette programmation scientifique doit contribuer à fonder, au quotidien, les décisions des services archéologiques en matière d'archéologie préventive.

5.2.2. Les prescriptions de fouille

Lorsque des vestiges présentant un intérêt scientifique avéré ont été repérés par un diagnostic, et qu'aucune solution n'est envisageable pour en assurer la conservation, le préfet de région informe l'aménageur de son intention de prescrire. Il dispose alors d'un délai de trois mois pour émettre un arrêté de prescription de fouilles. Ce délai est indispensable aux services pour déterminer l'emprise de la zone à fouiller, le plus souvent largement inférieure à l'emprise du diagnostic, et constituer le cahier des charges scientifique de la fouille et recueillir l'avis de la commission consultative (CIRA).

L'élaboration de ce document nécessite une analyse scientifique précise des résultats du diagnostic archéologique au terme de laquelle sont définis les objectifs que la fouille devra chercher à atteindre ainsi que les méthodes d'investigation à mettre en œuvre pour y parvenir.

Lorsque les vestiges couvrent des emprises importantes, qu'ils relèvent de plusieurs occupations d'époque et de nature différentes ou qu'ils sont situés dans des milieux de nature particulière comme par exemple des milieux humides, cette analyse peut être particulièrement complexe et nécessiter des choix. Il convient en effet d'évaluer l'apport potentiel de tous les éléments repérés afin d'en proposer un traitement adapté.

Si un diagnostic a mis en évidence les vestiges d'une villa gallo-romaine superposés à ceux d'une ferme de l'Age du fer ainsi que les restes d'une occupation de la fin du Paléolithique, on devra s'interroger successivement sur l'état de conservation de chacun de ces vestiges et sur leur apport potentiel à la connaissance de chacune des périodes concernées. La prescription de fouille émise à l'issue de ce travail pourra, par exemple, demander une analyse légère de la villa gallo-romaine visant simplement à en déterminer le plan et la datation, le relevé du plan et la fouille partielle des structures de la ferme de l'Age du fer pour en préciser la datation, et la fouille exhaustive de l'occupation de la fin du Paléolithique considérée alors comme l'apport scientifique essentiel de ce site.

La fouille archéologique est une opération lourde et complexe nécessitant un personnel spécialisé sur une longue période. Il s'agit donc d'une intervention onéreuse qui ne doit être mise en œuvre qu'en dernier recours et lorsque les enjeux scientifiques le justifient.

2002-2005	Prescriptions de fouilles			
	2002	2003	2004	2005
Alsace	12	16	18	13
Aquitaine	31	21	23	27
Auvergne	25	5	6	16
Bourgogne	26	29	21	10
Bretagne	7	12	9	16
Centre	42	46	57	49
Champagne-Ardenne	41	30	37	52
Corse		1	1	
Franche-Comté	4	1	5	18
Ile-de-France	57	58	55	56
Languedoc-Roussillon	6	26	23	55
Limousin	10	5	22	8
Lorraine	21	23	19	14
Midi-Pyrénées		15	17	19
Nord-Pas-de-Calais	11	21	34	39
Basse-Normandie	4	20	13	10
Haute-Normandie	17	33	13	8
Pays de la Loire	13	15	30	36
Picardie	48	12	29	32
Poitou-Charentes	14	12	17	21
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	9	20	22	25
Rhône-Alpes	24	22	26	35
Guadeloupe	NC	2	3	6
Martinique	NC	NC	NC	NC
Guyane				10
La Réunion	NC	NC	NC	NC
National	422	445	500	575

Tableau 34 : Evolution du nombre de prescription de fouilles émises par les SRA de 2002 à 2005 – *Source : DRAC*

Une fouille archéologique n'est en conséquence pas automatiquement prescrite à l'issue d'un diagnostic, même si celui-ci a permis de repérer des vestiges archéologiques. Dans la majorité des cas, les données scientifiques recueillies au cours du diagnostic sont considérées comme suffisantes pour caractériser les vestiges mis au jour. Ces informations permettent d'enrichir la carte archéologique et constituent des éléments complémentaires qui s'ajoutent aux connaissances de l'évolution du peuplement du territoire. Ainsi un diagnostic peut-il apporter des éléments essentiels à la compréhension de l'évolution d'un territoire, sans qu'il soit nécessaire de recourir à des études plus poussées.

Instruction des dossiers d'aménagement, prescriptions de diagnostics, prescriptions de fouilles : trois étapes visant à adapter le traitement archéologique aux nécessités scientifiques

L'archéologie préventive ne se limite pas seulement à la fouille archéologique ou plus exactement aux interventions archéologiques sur le terrain qui n'en sont que l'aspect le plus visible.

L'évaluation des mesures à prendre pour assurer la conservation ou la sauvegarde par l'étude scientifique des éléments du patrimoine archéologique avant tous travaux publics ou privés commence en effet par l'instruction des projets d'aménagements.

2002-2005	Saisines	Prescriptions		Rapport prescriptions / saisines		Rapport Fouille/ Diagnostic
		Diag	Fouille	Diag	Fouille	
Alsace	3 175	296	59	9,32%	1,86%	19,93%
Aquitaine	6 197	581	102	9,38%	1,65%	17,56%
Auvergne	4 092	410	52	10,02%	1,27%	12,68%
Bourgogne	4 214	290	86	6,88%	2,04%	29,66%
Bretagne	4 214	246	44	5,84%	1,04%	17,89%
Centre	10 614	1 018	194	9,59%	1,83%	19,06%
Champagne-Ardenne	3 530	741	160	20,99%	4,53%	21,59%
Corse	351	31	2	8,83%	0,57%	6,45%
Franche-Comté	3 990	246	28	6,17%	0,70%	11,38%
Ile-de-France	10 472	1 226	226	11,71%	2,16%	18,43%
Languedoc-Roussillon	4 224	670	110	15,86%	2,60%	16,42%
Limousin	1 050	133	45	12,67%	4,29%	33,83%
Lorraine	6 914	835	77	12,08%	1,11%	9,22%
Midi-Pyrénées	2 767	241	51	8,71%	1,84%	21,16%
Nord-Pas-de-Calais	11 640	1 112	105	9,55%	0,90%	9,44%
Basse-Normandie	2 619	210	47	8,02%	1,79%	22,38%
Haute-Normandie	4 471	324	71	7,25%	1,59%	21,91%
Pays de la Loire	5 709	604	94	10,58%	1,65%	15,56%
Picardie	9 378	800	121	8,53%	1,29%	15,13%
Poitou-Charentes	7 493	383	64	5,11%	0,85%	16,71%
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	4 653	517	76	11,11%	1,63%	14,70%
Rhône-Alpes	10 052	814	107	8,10%	1,06%	13,14%
Guadeloupe	960	44	11	4,58%	1,15%	25,00%
Martinique	214	18		8,41%		
Guyane	373	67	10	17,96%	2,68%	14,93%
National	123 366	11 857	1 942	9,61%	1,57%	16,38%

Tableau 35 : Comparaison du nombre de dossiers instruits par les SRA de 2002 à 2005, des prescriptions de diagnostics et des prescriptions de fouilles émises sur la même période – Source : DRAC

Il s'agit là d'un premier filtre qui permet d'identifier, au regard de l'état de nos connaissances sur l'évolution de l'occupation humaine du territoire, les projets susceptibles de porter atteinte à des éléments de patrimoine archéologique. Au cours des années 2002 à 2005, cette analyse des projets n'a conclu à la nécessité d'un diagnostic archéologique que dans 9,61% des cas en moyenne (tableau 35).

Le diagnostic constitue un second filtre en vérifiant la présence de vestiges sur l'emprise des projets et en évaluant la nécessité de leur étude par la fouille. Pour les années 2002 à 2005, 16,38% des prescriptions de diagnostics ont donné lieu à des prescriptions de fouilles, ce qui correspond à 1,57% des projets d'aménagement instruits par les services. Ces chiffres ne constituent toutefois qu'une indication de l'impact des prescriptions archéologiques sur les aménagements, puisqu'un délai parfois long peut être constaté entre l'instruction archéologique d'un dossier d'aménagement et la mise en œuvre d'abord du diagnostic puis des éventuelles fouilles.

5.3. La mise en œuvre des opérations d'archéologie préventive

Avant l'entrée en vigueur de la loi du 17 janvier 2001, lorsque les projets le justifiaient, les services archéologiques informaient les aménageurs de la nécessité de procéder à des opérations archéologiques préalables et engageaient avec eux une concertation visant à étudier la faisabilité, les modalités et le calendrier de ces opérations. Aujourd'hui, à cette concertation la loi a substitué l'émission de prescriptions archéologiques.

Les prescriptions émises par les services archéologiques dans le dispositif actuel ne donnent pas systématiquement lieu à des interventions de terrain puisque les aménageurs ont la faculté de modifier leurs projets dans le sens d'un moindre impact archéologique.

Par ailleurs, lorsque les prescriptions sont exécutées, on constate des délais considérables (de l'ordre de plusieurs mois voire plusieurs années) entre le moment où un projet donne lieu à une prescription et le moment où l'aménageur s'entend avec un opérateur sur le calendrier et les modalités de réalisation de l'opération.

Ces délais sont, dans l'immense majorité des cas, indépendants de la prescription archéologique et sont liés à l'état d'avancement des études économiques ou techniques diverses, préalables à la réalisation des projets. La prescription intervient en effet souvent alors que le projet d'aménagement est en gestation et que l'aménageur ne dispose pas encore de la maîtrise foncière indispensable pour procéder aux sondages.

Il n'est donc pas surprenant que des prescriptions émises, par exemple en 2004, n'aient pas encore donné lieu à une opération de terrain.

En outre, certaines de ces prescriptions ont été émises sur des projets qui ont été abandonnés par la suite et ne se réaliseront jamais pour des raisons diverses sans rapport avec l'archéologie. Lorsque l'aménageur informe la préfecture de région de l'abandon de son projet, celle-ci émet un arrêté d'annulation de prescription.

2002-2005	Diagnostic			Fouilles		
	Presc émises	Presc annulées	Presc actives	Presc émises	Presc annulées	Presc actives
Alsace	296	37	259	59	1	58
Aquitaine	581	65	516	102	16	86
Auvergne	410	40	370	52	3	49
Bourgogne	290	36	254	86	10	76
Bretagne	246	27	219	44	4	40
Centre	1 018	79	939	194	4	190
Champagne-Ardenne	741	61	680	160	6	154
Corse	31	2	29	2		2
Franche-Comté	246	31	215	28		28
Ile-de-France	1 226	105	1 121	226	9	217
Languedoc-Roussillon	670	66	604	110	6	104
Limousin	133	10	123	45	3	42
Lorraine	835	110	725	77	5	72
Midi-Pyrénées	241	13	228	51		51
Nord-Pas-de-Calais	1 112	117	995	105	3	102
Basse-Normandie	210	23	187	47		47
Haute-Normandie	324	57	267	71	1	70
Pays de la Loire	604	105	499	94	1	93
Picardie	800	83	717	121	2	119
Poitou-Charentes	383	149	234	64	9	55
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	517	39	478	76	3	73
Rhône-Alpes	814	124	690	107	15	92
Guadeloupe	44	2	42	11		11
Martinique	18	2	16			
Guyane	67	14	53	10		10
La Réunion	NC	NC	NC	NC	NC	NC
National	11 857	1 397	10 460	1 942	101	1 841

Tableau 36 : Diagnostics et fouilles 2002-2005 : nombre de prescriptions émises, nombre d'annulations de prescriptions, nombre de prescriptions actives restantes – *Source : DRAC*

Sur les années 2002 à 2005, les préfetures de région ont ainsi annulé 1397 prescriptions de diagnostics et 101 prescriptions de fouilles (soit respectivement 12% et 5,2% des prescriptions émises). Le taux d'annulation des prescriptions de fouilles est largement inférieur à celui des prescriptions de diagnostics dans la mesure où elles font suite à un diagnostic et portent donc sur des projets dont l'abandon est plus rare.

2002-2005	Saisines	Prescriptions		Rapport prescriptions / saisines		Rapport Fouille/ Diagnostic
		Diag	Fouille	Diag	Fouille	
National	123 366	10 460	1 841	8,48%	1,49%	17,60%

Tableau 37 : Diagnostics et fouilles 2002-2005 : récapitulatif du nombre de prescriptions actives (diagnostics et fouilles) et du rapport des prescriptions et des saisines – *Source : DRAC*

La prise en compte des prescriptions annulées montre que, pour les années 2002 à 2005, un diagnostic archéologique est prescrit sur 8,48% des dossiers instruits par les services.

Des prescriptions de fouilles sont émises à la suite de 17,6% des diagnostics, soit sur 1,49% des projets d'aménagement instruits par les services régionaux.

5.3.1. Les diagnostics

La réalisation des interventions de terrains nécessaires à l'exécution d'une prescription de diagnostic est confiée par le préfet de région à un opérateur.

Si les terrains sont situés dans le ressort territorial d'une collectivité ou d'un groupement de collectivités qui dispose d'un service archéologique agréé et qui a choisi de réaliser l'ensemble des diagnostics sur son territoire, le diagnostic lui est automatiquement attribué.

Si aucune des collectivités concernées n'a opté pour la réalisation de tous les diagnostics sur son territoire, l'exécution de chaque prescription est d'abord proposée au service archéologique agréé de collectivité territoriale. Le cas échéant, priorité est donnée au service archéologique municipal, puis au service archéologique départemental.

Dans le cas où tous les services archéologiques de collectivités susceptibles d'intervenir refusent l'exécution de la prescription de diagnostic, celle-ci est attribuée, en dernier ressort, à l'INRAP.

Services archéologiques agréés de collectivités territoriales

Si le nombre de services archéologiques agréés des collectivités territoriales est en augmentation constante depuis l'entrée en vigueur de la loi du 1^{er} août 2003, ils n'interviennent encore que de façon marginale dans la réalisation des diagnostics.

La création, par une collectivité, d'un service archéologique suffisamment bien doté en personnel et en matériel pour prendre en charge des interventions de terrain nécessite plusieurs mois de réflexion et de mise en place. Beaucoup sont sans doute encore en gestation.

Certaines des collectivités qui disposaient déjà de services archéologiques s'interrogent encore sur le choix de placer leurs services en position d'opérateurs d'archéologie préventive. Ceci implique en effet pour eux des charges de personnel accrues. Ainsi, de nombreux services archéologiques de collectivités n'ont-ils pas sollicité leur agrément comme opérateur d'archéologie préventive et se consacrent à d'autres tâches tout aussi nécessaires de diffusion et d'animation, de protection ou de gestion de dépôts archéologiques.

Un seul d'entre eux, le service archéologique de la communauté de l'agglomération du Douaisis (Nord), a opté pour la réalisation de tous les diagnostics sur son territoire.

Ainsi, pour les années 2002 et 2003, les services de collectivités agréés sont majoritairement intervenus sur des opérations de diagnostic en collaboration avec l'INRAP.

<i>Diagnostics réalisés</i>	2002	2003	2004	2005	Total
Services départementaux	7	11	20	21	59
Services municipaux	14	37	53	54	158
Total	21	48	73	75	217

Tableau 38 : Evolution du nombre d'opérations de diagnostic réalisées par les opérateurs agréés, autres que l'INRAP entre 2002 et 2005 (2005 est une projection annuelle effectuée au 31/08/2005) – *Source : Opérateurs-DAPA*

Depuis 2004, ils sont véritablement opérateurs de diagnostics et assurent environ 75 diagnostics par an. Une projection annuelle des données figurant dans le tableau ci-dessus montre qu'ils réaliseront 75 diagnostics en 2005 (21 pour les services départementaux et 54 pour les services municipaux).

Une projection identique sur les surfaces traitées en diagnostic corrobore cette analyse. Ils auront en effet diagnostiqué 55,79 ha en 2004 et 58,83 ha en 2005. On note toutefois une augmentation des surfaces traitées par les services départementaux (22,83 ha en 2004 et 34,50 ha en 2005), et une diminution des surfaces diagnostiquées par les services municipaux (32,96 ha en 2004 et 24,33 ha en 2005).

Il faut voir là une conséquence de l'effort de régulation demandé aux services des préfetures de région qui tend à éviter l'émission de prescriptions de diagnostics sur des aménagements d'emprise limitée. Les services départementaux interviennent majoritairement sur des aménagements en zone rurale et voient augmenter les emprises qui leurs sont confiées. Parallèlement, les services municipaux, essentiellement chargés de milieux urbains, où les aménagements affectent par nature des emprises plus faibles, n'interviennent plus que sur des aménagements de petite taille où les diagnostics sont inévitables.

Diagnostics réalisés	2002	2003	2004	2005	Total
Services départementaux	17,88	95,68	22,83	34,50	170,89
Services municipaux	3,79	42,75	32,96	24,33	103,83
Total	21,67	138,43	55,79	58,83	274,72

Tableau 39 : Evolution des superficies (en hectares) des opérations de diagnostic réalisées par les opérateurs agréés, autres que l'INRAP entre 2002 et 2005 (projection annuelle effectuée au 31/08/2005) – *Source : Opérateurs-DAPA*

En 2004 et 2005, ces services sont respectivement intervenus, au niveau national, sur 0,78 et 0,69% des surfaces diagnostiquées. Bien que l'exploitation véritable de ces chiffres soit délicate en l'absence de recul suffisant, ceci indique peut-être que les services archéologiques de collectivités, dans leur configuration actuelle, ont atteint les limites de leurs capacités d'intervention.

INRAP

L'Institut national de recherches archéologiques préventives reste le principal opérateur en matière de diagnostics archéologiques en raison de la faible couverture territoriale des services agréés de collectivités territoriales, seuls autres opérateurs potentiels, et de leurs capacités d'intervention limitées.

Diagnostics réalisés	2002		2003		2004		2005		Total	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Régime AFAN	686	39,1	19	1,0	95	4,6	NC	-	800	11,9
Régime INRAP	1 069	60,9	1 798	99,0	1 973	95,4	1 658	-	6 498	88,1
Total	1 755	31,1	1 817	32,2	2 068	36,7	1 658	-	7 298	100

Tableau 40 : Evolution du nombre d'opérations de diagnostic réalisées par l'INRAP entre 2002 et 2005 selon leur régime d'appartenance (2005 est une projection annuelle effectuée au 31/08/2005) –
Source : INRAP

En 2002, l'établissement public a dû réaliser 686 diagnostics qui avaient été commandés à l'AFAN. Les opérations héritées de l'AFAN qui figurent dans le tableau ci-dessus sont pratiquement achevées, elles ne consomment désormais que peu de moyens opérationnels puisqu'il s'agit essentiellement de travaux de post-fouille destinés à finaliser les rapports d'intervention.

Surfaces diagnostiquées	2003	2004	2005	2003-2005
Alsace	118	111	81	310
Aquitaine	285	358	225	868
Auvergne	70	206	497	773
Bourgogne	267	227	129	623
Bretagne	313	264	470	1 047
Centre	149	72	386	607
Champagne-Ardenne	541	679	1 020	2 240
Corse	40	70	21	131
Franche-Comté	74	408	508	990
Ile-de-France	663	829	1 160	2 652
Languedoc-Roussillon	346	612	572	1 530
Limousin	104	227	192	523
Lorraine	662	935	647	2 244
Midi-Pyrénées	347	477	552	1 376
Nord Pas de Calais	853	728	809	2 390
Basse Normandie	325	197	189	711
Haute Normandie	580	262	233	1 075
Pays de Loire	547	901	1 317	2 765
Picardie	467	709	521	1 697
Poitou-Charentes	432	380	588	1 400
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	195	326	180	701
Rhône-Alpes	346	293	437	1 076
DOM	129	2 380	117	2 626
Total (hors DOM)	7 724	9 271	10 734	27 729

Tableau 41 : Evolution des superficies (en hectares) des opérations de diagnostic réalisées par l'INRAP entre 2003 et 2005 (les données pour 2002 ne sont pas disponibles, celles de 2005 sont une projection annuelle effectuée au 31/08/2005)⁵ – Source : INRAP

Les modifications législatives apportées au dispositif et à son financement à la fin de l'année 2002 et dans le courant de l'année 2003 ont perturbé le déroulement des interventions de terrain en réduisant notamment la capacité opérationnelle de l'INRAP qui n'a pu engager tout le personnel en contrat à durée déterminée nécessaire.

Il s'en est suivi un allongement excessif des délais d'intervention suscitant les plaintes légitimes des aménageurs sur les retards que subissaient leurs projets.

L'un des objectifs prioritaires assignés à l'INRAP par le ministère de la culture est de tout mettre en œuvre pour mobiliser des équipes d'intervention dans des délais compatibles avec les impératifs des travaux d'aménagement. Depuis 2004, on constate une augmentation des surfaces diagnostiquées annuellement par l'INRAP (tableau 41), signe d'une amélioration de la réactivité de l'établissement public.

Ces premiers résultats sont le fruit d'une mise en œuvre de procédures d'intervention plus efficaces et de gains de productivité. Par exemple, en 2003, un diagnostic nécessitait en moyenne 7,1 jours/hommes par hectare, en 2005, il ne nécessite plus que 6,3 jours/hommes.

Cet effort, favorisé par la stabilité juridique et financière du système, doit se poursuivre dans plusieurs directions. L'optimisation de la mise en œuvre des moyens de l'INRAP sur le terrain devrait permettre, par une meilleure couverture du territoire, de mobiliser plus rapidement les équipes nécessaires. Une plus grande rationalisation des techniques d'intervention permettra d'accroître la capacité d'intervention des équipes sans pour autant compromettre la qualité scientifique des résultats obtenus.

5.3.2. Les fouilles

Lorsqu'une prescription de fouille est émise à la suite d'un diagnostic, elle est adressée à l'aménageur, accompagnée d'un cahier des charges scientifique. Ces documents permettent alors de définir un marché de fouilles et, le cas échéant, de constituer un dossier d'appel d'offres.

L'aménageur, maître d'ouvrage de la fouille archéologique, en fixe le calendrier, les délais et les modalités de réalisation avec l'opérateur qu'il a retenu. Celui-ci devra obtenir l'autorisation du préfet de région avant le début de son intervention.

⁵ Le total des superficies ne prend pas en compte les DOM. Les données de Guyane ne peuvent en effet pas être comparées à celles des autres régions car les diagnostics portent sur des superficies très importantes mais font appel à des modes d'approche radicalement différents de ceux mis en œuvre dans les autres régions.

Portant sur des sites par nature différents sur lesquels il convient d'appliquer des méthodes d'approche adaptées aux objectifs scientifiques, les fouilles présentent une grande disparité qui empêche encore une analyse statistique fiable.

Les superficies concernées sont très variables et sans rapport direct avec les moyens à mettre en œuvre. La fouille d'un site stratifié de 1500 m² présentant une épaisseur de dépôt archéologique pouvant atteindre quelques mètres nécessite plus de temps et de personnel que la fouille d'un site non stratifié de 2 à 3 hectares.

INRAP

L'INRAP est, également en matière de fouilles, l'opérateur principal en raison de sa longue expérience, de la compétence scientifique de son personnel et de sa large couverture territoriale.

Ce secteur, désormais ouvert à d'autres opérateurs, obéit aux règles générales du marché passé entre l'aménageur maître d'ouvrage et son prestataire après négociation sur les délais et les coûts.

La mise en place de ce mode de fonctionnement connaît encore quelques difficultés essentiellement liées à l'apprentissage, par les aménageurs, du rôle de maître d'œuvre d'archéologie préventive, sensiblement différent de celui auquel ils étaient jusqu'à lors accoutumés.

<i>Fouilles réalisées</i>	2002		2003		2004		2005		Total	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Régime AFAN	57	35,2	58	17,4	68	28,9	NC	-	183	20,9
Régime INRAP	105	64,8	275	82,6	167	71,1	216	-	763	79,1
Total	162	22,2	333	45,6	235	32,2	216	-	946	100

Tableau 42 : Evolution du nombre d'opérations de fouille préventive réalisées par l'INRAP entre 2002 et 2005 selon leur régime d'appartenance (2005 est une projection annuelle effectuée au 31/08/2005) – Source : INRAP

La variation annuelle du nombre de fouilles réalisées par l'INRAP, présentée dans le tableau ci-dessus, ne reflète pas véritablement la variation de ses capacités d'intervention.

La variabilité des superficies concernées et de la complexité des opérations peut en effet suffire à expliquer une variation annuelle de forte amplitude. La durée même de ces opérations de terrain, parfois lourdes et complexes, qui dépasse souvent une année, crée une distorsion dans une distribution en années civiles.

Il conviendra de rechercher un mode d'analyse statistique plus approprié lorsque le nombre des fouilles aura atteint une représentativité suffisante.

Autres opérateurs agréés

Les services archéologiques de collectivités intervenaient en 2002 et 2003 sur des fouilles conduites par l'INRAP, dans le cadre d'accords de collaboration.

La loi du 1^{er} août 2003 leur a permis de devenir des opérateurs autonomes et, dès 2004, leur activité de terrain dans ce secteur augmente. Ils réalisent presque deux fois plus d'opérations que l'année précédente, sur des superficies presque deux fois plus grandes.

<i>Fouilles réalisées</i>	2002	2003	2004	2005	Total
Services départementaux	2	4	8	9	23
Services municipaux	4	9	14	20	47
privés ou associations	-			11	11
Total	6	13	22	40	81

Tableau 43 : Evolution du nombre d'opérations de fouilles réalisées par les opérateurs agréés, autres que l'INRAP entre 2002 et 2005 (projection annuelle effectuée au 31/08/2005) – *Source : Opérateurs-DAPA*

Le recul statistique est ici encore insuffisant pour mesurer si le rôle des services de collectivités territoriales dans la réalisation des fouilles va continuer à croître. Son évolution est étroitement liée à la politique des collectivités territoriales en matière d'archéologie. La plupart de celles qui ont fait la démarche de création et d'agrément de leur service archéologique ne s'inscrit pas dans une logique purement économique, mais plutôt dans une logique volontariste d'étude et de valorisation de leur patrimoine archéologique.

<i>Fouilles réalisées</i>	2002	2003	2004	2005	Total
Services départementaux	0,59	2,27	3,41	4,49	10,76
Services municipaux	10,13	2,64	5,31	11,72	29,80
Privés ou associations	-			3,42	3,42
Total	10,72	4,91	8,72	19,63	43,98

Tableau 44 : Evolution des superficies (en hectares) des opérations de fouilles réalisées par les opérateurs agréés, autres que l'INRAP entre 2002 et 2005 (projection annuelle effectuée au 31/08/2005) – *Source : Opérateurs-DAPA*

Les opérateurs privés actuellement agréés sont tous des structures de taille réduite et aucun ne dispose de moyens d'intervention importants (personnel, matériel...). Tous se concentrent soit sur une zone géographique restreinte, soit sur des thématiques scientifiques précises. Ils ne sont donc pas encore en capacité d'assurer simultanément plusieurs fouilles ou des fouilles de grande ampleur.

Annexes

- Annexe 1 : Liste des textes législatifs et réglementaires en vigueur concernant l'archéologie préventive
- Annexe 2 : Le recouvrement de la redevance d'archéologie préventive (direction générale de la comptabilité publique, ministère de l'économie, des finances et de l'industrie)
- Annexe 3 : Carte archéologique nationale : Quelques exemples de l'inventaire archéologique dans le cadre de l'instruction des dossiers d'urbanisme
- Document graphique annexé à un plan local d'urbanisme (PLU) : Angerville (Essonne)
 - Carte élaborée dans le cadre du porté à connaissance et des zonages pour l'instruction des dossiers d'urbanisme : Rennes (Ile-et-Vilaine)
 - Réponse à une étude de SCOT : le sud du département du Gard

Annexe 1 : Liste des textes législatifs et réglementaires en vigueur concernant l'archéologie préventive

Partie législative

- Code du patrimoine, livre V, Titre II

Partie réglementaire

- Décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive
- Décret n° 2002-450 du 2 avril 2002 portant dispositions applicables aux agents de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (*modifié par le décret 2002-1099 du 28 août 2002 - art. 1*)
- Décret n° 2002-90 du 16 janvier 2002 portant statut de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (*modifié par le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 - art. 89*)
- *Arrêté portant définition des pièces à produire pour la constitution du dossier de demande de subvention FNAP (en cours)*
- Arrêté du 1^{er} août 2005 portant fixation du taux de la redevance d'archéologie préventive
- Arrêté du 14 avril 2005 portant fixation de la part du produit de la redevance d'archéologie préventive affectée au Fonds national pour l'archéologie préventive
- Arrêté du 1^{er} mars 2005 portant nomination à la commission du Fonds national pour l'archéologie préventive
- Arrêté du 31 janvier 2005 portant définition du contenu de la demande de prise en charge du coût de la fouille et des pièces à produire pour la constitution du dossier (*pris en application du décret du 3 juin 2004 – art. 101*)
- Arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques (*pris en application du décret du 3 juin 2004 – art. 58*)
- Arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques (*pris en application du décret du 3 juin 2004 – art. 60*)
- Arrêté du 25 août 2004 portant définition des conditions de bonne conservation des vestiges archéologiques mobiliers (*pris en application du décret du 3 juin 2004 – art. 62*)
- Arrêté du 08 juillet 2004 portant définition des qualifications requises des personnels des services et personnes de droit public ou privé candidats à l'agrément d'opérateur d'archéologie préventive (*pris en application du décret du 3 juin 2004 – art. 75*)

Circulaires

- Circulaire n°2005-38 UHC/DU3 du 23 juin 2005 relative à la redevance d'archéologie préventive (culture/équipement)
- Circulaire n°2004/025 du 24 novembre 2004 relative à la concertation entre services aménageurs et services régionaux de l'archéologie et à la perception de la redevance au titre de la réalisation d'infrastructures linéaires de transports
- Circulaire n°2003/019 du 5 novembre 2003 relative à la redevance d'archéologie préventive (*partiellement modifiée par la circulaire n°2005-38 UHC/DU3 du 23 juin 2005*)
- Circulaire n°2002/013 du 3 mai 2002 relative à l'archéologie préventive (*en cours d'actualisation*)

Annexe 2 : Le recouvrement de la redevance d'archéologie préventive

DIRECTION GENERALE DE LA
COMPTABILITE PUBLIQUE

Paris, le

4EME SOUS-DIRECTION
BUREAU 4B
10, RUE AUGUSTE BLANQUI
93186 MONTREUIL

Le directeur général
de la comptabilité publique

À

Affaire suivie : JL GUILLIER
Tél : 01.41.63.54.03
Fax : 01.41.63.53.73
Courriel : jean-loup.guillier@cp.finances.gouv.fr

Madame la directrice de l'administration générale
Monsieur le directeur de l'architecture et du
patrimoine

du ministère de la culture et de la communication

OBJET : Recouvrement de la redevance d'archéologie préventive

Les titres de recette de la redevance d'archéologie préventive (RAP) sont émis concurremment par les directions régionales des affaires culturelles (DRAC) et les directions départementales de l'équipement (DDE). La compétence d'émission par des collectivités locales n'a jusqu'alors été mise en œuvre que de manière très marginale.

1°) Profil des émissions de titres de recettes

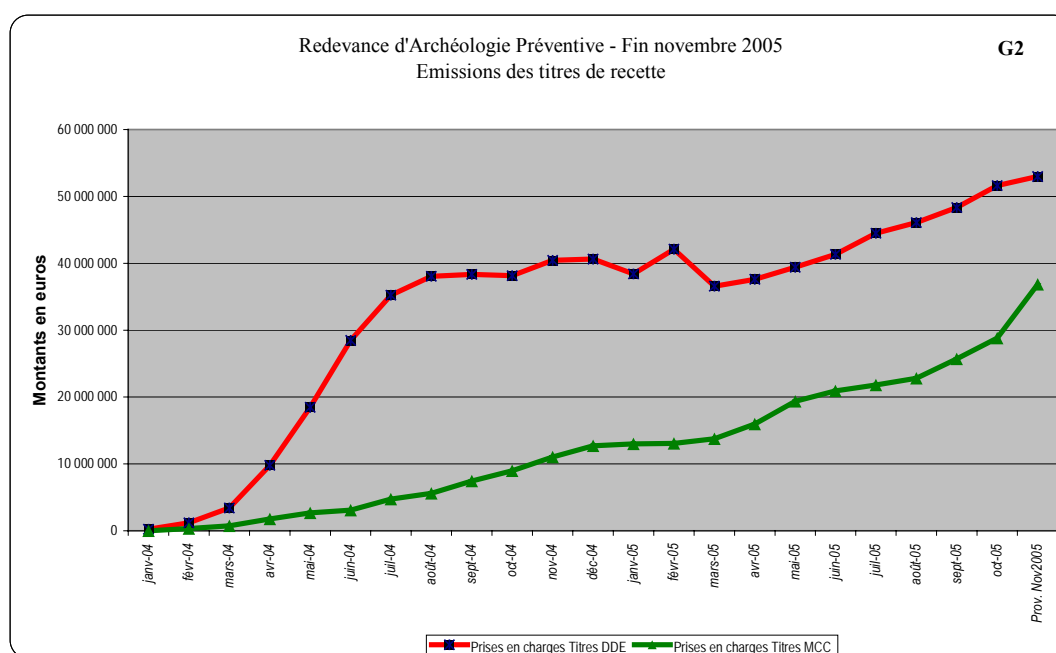
Lors de la présentation de la loi en 2003, la segmentation prévoyait que, pour une recette attendue de 75-80 millions d'euros (15000-18000 titres) les services du ministère de la culture et de la communication émettraient 80% des recettes représentant 20% du nombre des titres, le complément incombant au ministère de l'Équipement.

Les chiffres cumulés provisoires de novembre 2005 ressortent comme suit :

	<i>Chiffres en millions d'euros</i>	Mises en recouvrement	Pourcentages
Année 2004	TOTAL 2004	53,3	100%
	<i>dont Equipement</i>	40,6	76,17%
	<i>dont Culture</i>	12,7	23,83%
Année 2005	TOTAL 2005	36,1	100%
	<i>dont Equipement</i>	12,0	33,24%
	<i>dont Culture</i>	24,1	66,76%
Années 2004-2005	CUMUL 2004-2005	89,4	100%
	<i>dont Equipement</i>	52,6	58,83%
	<i>dont Culture</i>	36,8	41,17%

Les 80 millions d'euros initialement prévus ont été atteints en octobre 2005.

La répartition et la cadence des émissions a connu des évolutions différenciées selon l'ordonnateur d'origine (voir graphique ci-après) :



- le rythme d'émission des titres par les services du ministère de l'Equipement au début de 2004, a été perturbé par l'application des règles d'assiette, qui ont fait l'objet de contestations nombreuses. Le régime de taxation a été modifié par l'article 17 de la loi n°2004-804 du 9 août 2004, relative au soutien à la consommation et à l'investissement. La faculté de réclamation aux fins de dégrèvement étant ouverte jusqu'au 31 décembre 2004, les dégrèvements sont venus s'imputer sur les prises en charge, particulièrement pendant le 1^{er} semestre de 2005 ;

- le rythme des titres émis par les services du ministère de la culture a connu une progression régulière avec une inflexion à la hausse à partir du 2^{ème} trimestre de 2005.

2°) Recouvrement

Les titres de recette émis par les ordonnateurs sont pris en charge par les trésoreries générales, puis adressés à une trésorerie départementale spécialisée, à qui est dévolue la compétence de recouvrement.

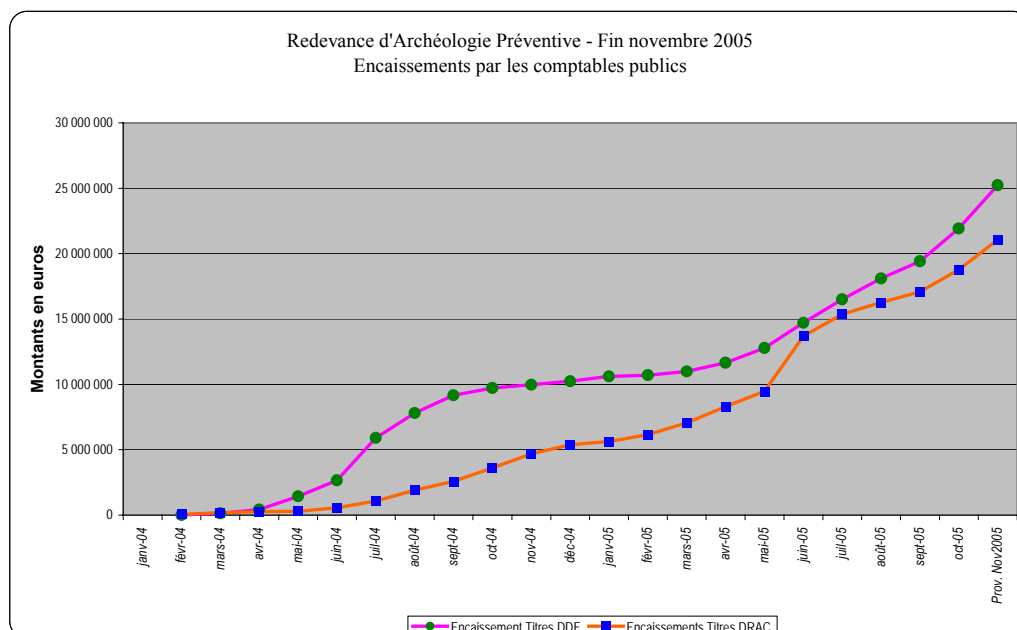
Les données de recouvrement connues à la fin de novembre 2005 sont les suivantes :

	<i>Chiffres en millions d'euros</i>	Encaissements
Année 2004	TOTAL 2004	15,6
	<i>dont Equipement</i>	10,2
	<i>dont Culture</i>	5,4
Année 2005	TOTAL 2005	30,7
	<i>dont Equipement</i>	15,1
	<i>dont Culture</i>	15,6
Années 2004-2005	CUMUL 2004-2005	46,3
	<i>dont Equipement</i>	25,3
	<i>dont Culture</i>	21,0

Les recouvrements constatés en 2005 concernent des titres émis en 2004 et 2005.

Depuis la fin de 2004, une application informatique dédiée à cet effet a été installée dans les trésoreries et un plan de formation mis en œuvre pendant le 1^{er} semestre 2005 (environ 200 personnes).

En outre, dans le cadre interministériel, les personnels des DRAC ont reçus, de la part du MINEFI (DGCP) une formation spécifique sur les aspects juridiques du recouvrement de la redevance d'archéologie préventive.



Le rythme des encaissements a connu une évolution différenciée selon l'origine des titres (voir graphique ci-après) :

Le recouvrement spontané a été sensiblement perturbé, dès septembre 2004, par les contestations relatives à l'assiette selon les règles instituées en 2003.

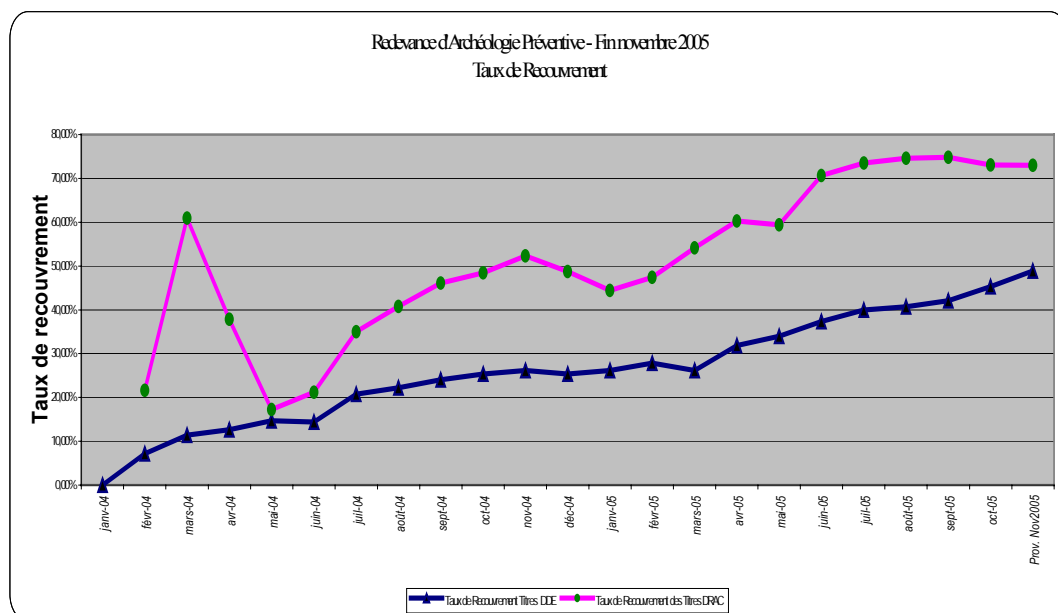
En particulier, en l'absence de visibilité sur les perspectives de dégrèvements résultant de la loi d'août 2004, les comptables se sont trouvés dans l'impossibilité d'engager (manuellement) un recouvrement contentieux de masse, par essence source de contestations.

Les dégrèvements ont été émis de manière significative par les ordonnateurs au cours du 1^{er} semestre 2005.

Les fonds collectés sont répartis mensuellement entre l'INRAP et le FNAP.

Le rythme mensuel de recouvrement des titres est ainsi passé de 2,1 M€ en septembre à 4,2 M€ en octobre et à 5,5 M€ en novembre.

Le taux de recouvrement a évolué selon le graphique ci-après



De janvier à novembre 2005, le taux de recouvrement des titres du ministère de l'équipement est passé de 26,12% à 46,88% et le taux pour les titres du ministère de la culture est passé de 44,44% à 73%.

Pendant la même période, le taux de recouvrement "toutes émissions confondues" est passé de 30,35% à 54,95%.

Pour améliorer le taux de recouvrement, des directives ont été adressées aux trésoriers pour leur demander, d'une part, de faire un

point de gestion avec les ordonnateurs et, d'autre part, de relancer le recouvrement contentieux (Lettre-Circulaire du 3 octobre 2005)

3°) Difficultés de gestion

Le recouvrement des titres de recettes de la RAP, pour des opérations adossées aux permis de construire, connaît (comme en matière de taxes d'urbanisme) des difficultés liées au découplage" entre la date d'exigibilité de la redevance et la date de début ou de fin des travaux : en l'espèce, la RAP est exigible par anticipation aux travaux de construction (plusieurs mois ou plusieurs années).

D'autre part, l'ensemble de la gestion du recouvrement connaît des difficultés particulières :

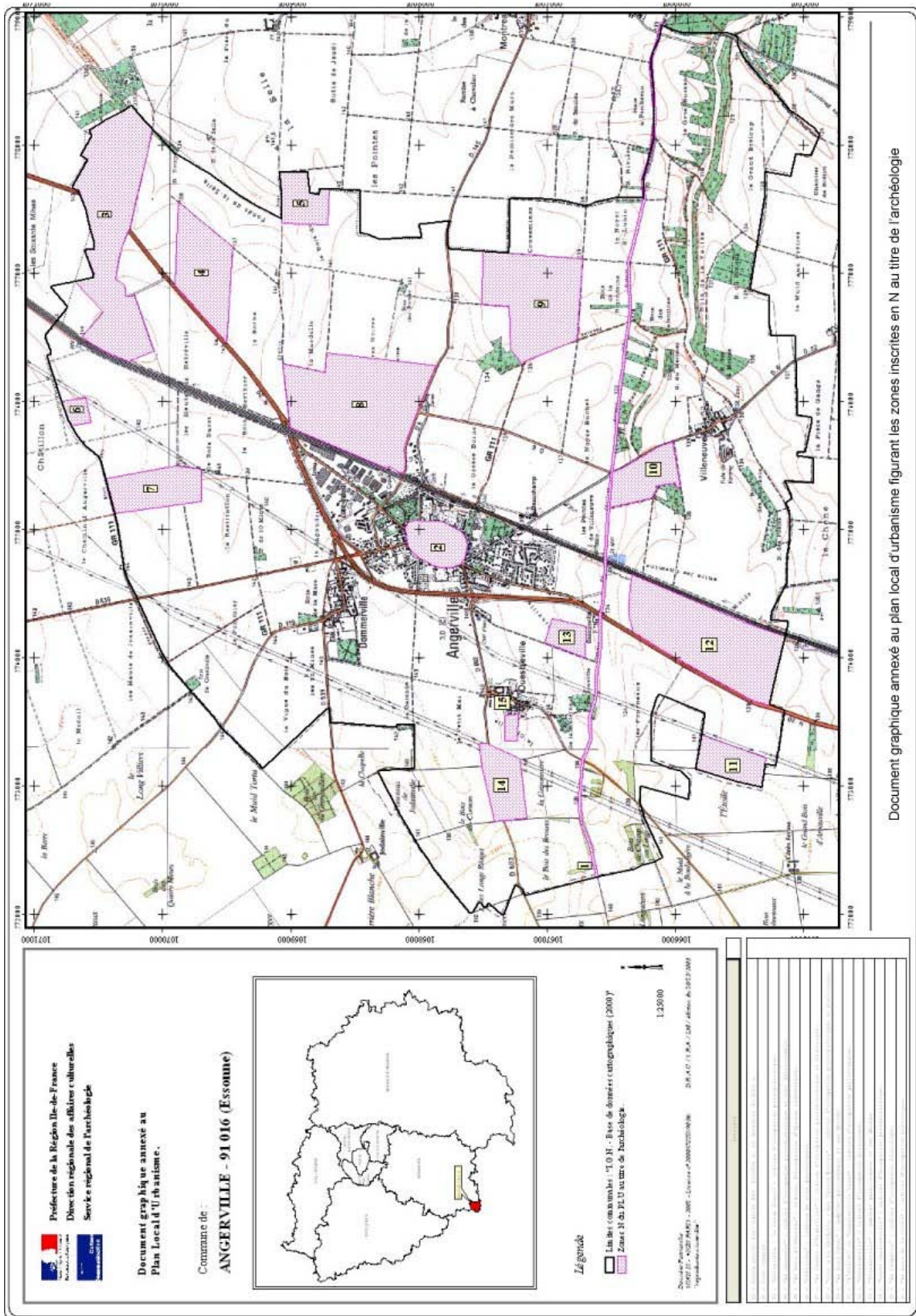
- défaut d'inscription budgétaire autorisant la dépense en ce qui concerne les aménageurs publics (collectivités locales) ;
- identification des redevables lorsqu'il s'agit d'aménageurs privés (SCI par exemple) : sur ce point, un projet d'amendement, visant à étendre à la RAP le droit de communication existant en matière d'impôt, a été proposé, mais n'a pas été retenu, à l'automne 2005 ;
- dettes de l'INRAP et du FNAP vis-à-vis des bénéficiaires de dégrèvement : compte tenu des difficultés de trésorerie, l'INRAP se trouve devoir restituer au Trésor public un montant de 1,425 million d'euros (situation au 31/10/2005). Les redevables qui ont acquitté leur dette initiale, et qui ont bénéficié d'un dégrèvement, se trouvent donc en attente de remboursement : le fait pour le Trésor public de procéder aux remboursements avant restitution par l'INRAP et le FNAP ouvrirait de facto à ces structures des avances de trésorerie non conformes à la LOLF.

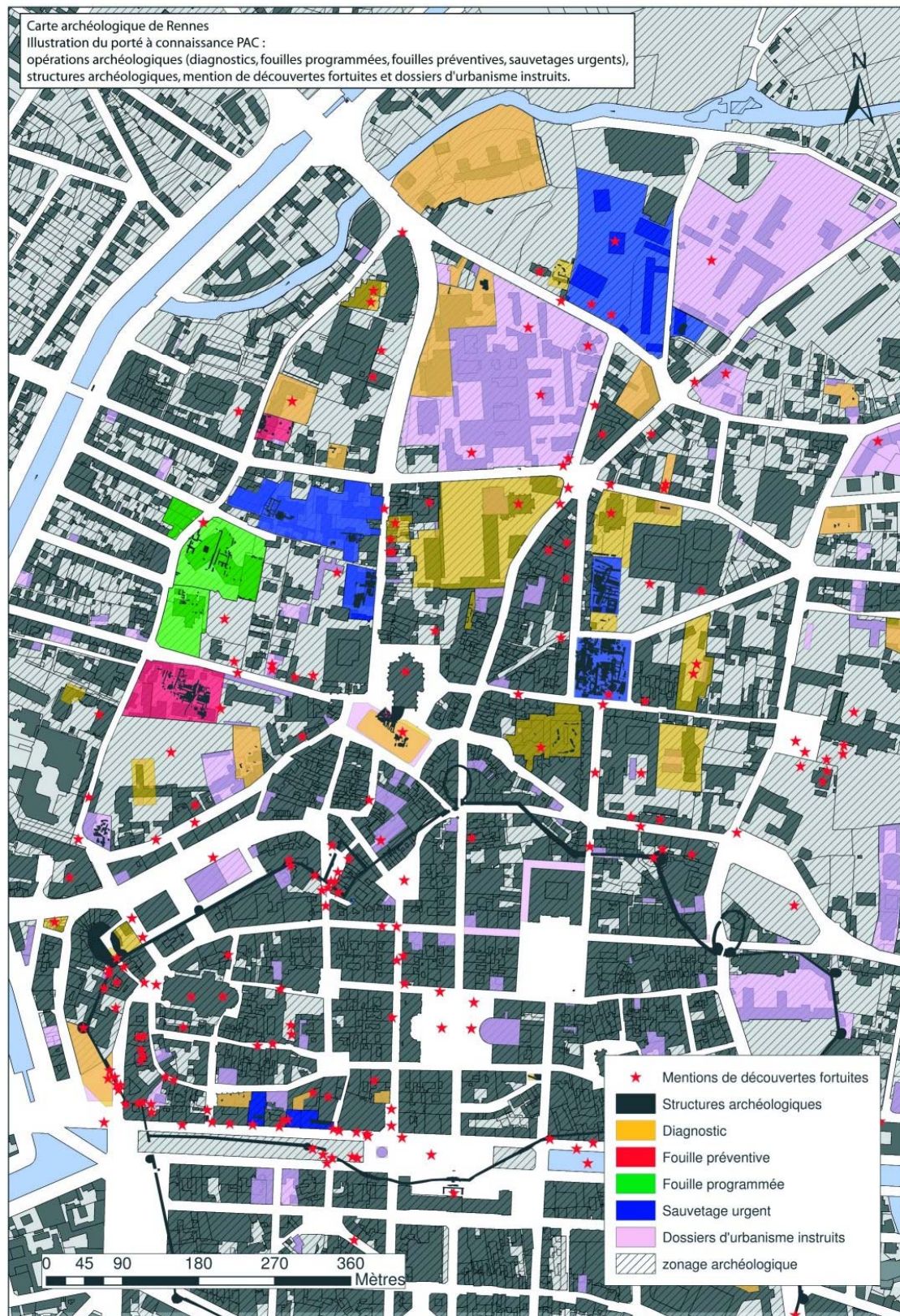
* *
*

En définitive, le dispositif de recouvrement d'une part, et de dégrèvements-restitutions d'autre part, de la redevance d'archéologie préventive place les comptables du trésor au cœur d'un système complexe, comportant trois catégories d'ordonnateurs et quatre catégories de bénéficiaires.

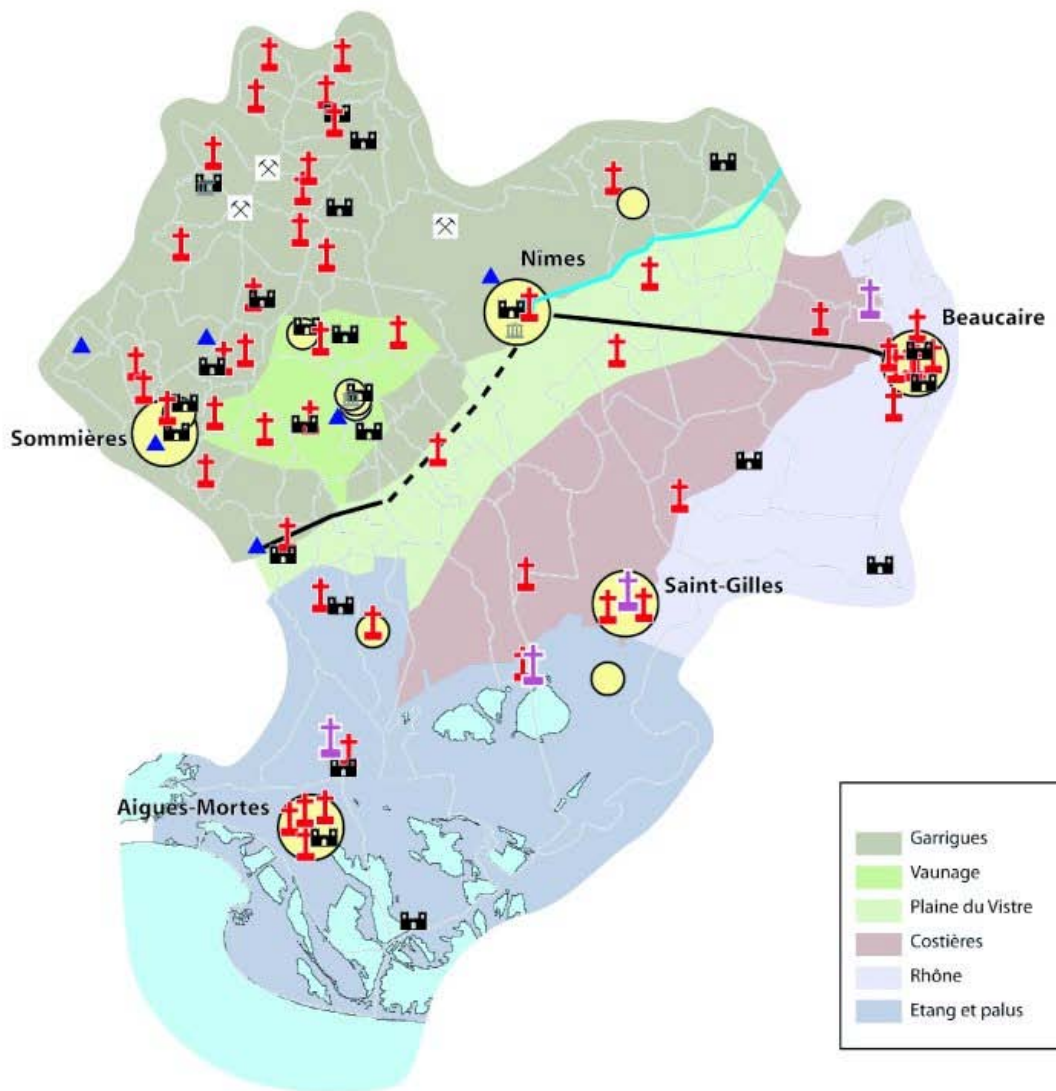
Dans ce cadre, la position d'interlocuteur unique du redevable, qu'assume le trésor public, ne permet pas d'honorer de manière satisfaisante les demandes de restitutions consécutives à des dégrèvements, pour lesquelles les fonds ont été transférés aux destinataires finaux.

Annexe 3 : Carte archéologique nationale





SCOT SUD DU GARD : Patrimoine Archéologique et Territoires
 Service Régional de l'Archéologie - janvier 2004



	Abbaye		Edifice défensif		Temple antique
	Eglise		Carrière		Aqueduc de Nîmes
	Pôle ancien		Pont		Voie domitienne

Source : Service Régional de l'Archéologie

Illustration cartographique de la prescription patrimoniale pour le SCOT sud du Gard

RAPPORT AU PARLEMENT

Mise en œuvre de la loi modifiée du 17 janvier 2001
relative à l'archéologie préventive

Tome 2

Février 2006

Sommaire

Sommaire	3
Liste des acronymes	7
Avant-propos	9
Synthèses thématiques	11
La Préhistoire	13
La Protohistoire	15
L'Antiquité et le haut Moyen Âge	17
L'archéologie funéraire	21
Résultats significatifs régionaux	23
Alsace	25
Bas-Rhin	31
<i>Bischoffsheim</i>	31
Haut-Rhin	34
<i>Illfurth</i>	34
Aquitaine	37
Dordogne	45
<i>Bergerac, Cours-de-Pile, Creysse</i>	45
Gironde	51
<i>Bordeaux</i>	51
<i>Sainte-Foy-la-Grande et Pineuilh (La Mothe)</i>	61
Pyrénées Atlantiques	66
<i>Oloron-Sainte-Marie</i>	66
Auvergne	71
Allier	71
<i>Chassenard (Église Saint-Georges)</i>	79
<i>Saint-Prix (Les Jeanrais)</i>	82
Haute-Loire	85
<i>Brioude</i>	85
Puy-de-Dôme	87
<i>Le Cendre et Orcet</i>	87
Bourgogne	89
Côte-d'Or	95
<i>Marliens et Rouvres-en-Plaine (Les Gravières - Fin Saint Jean)</i>	95
Nièvre	98
<i>Chevroches</i>	98
Saône-et-Loire	102
<i>Autun (Saint-Pantaléon)</i>	102
Yonne	105
<i>Migennes</i>	105
Bretagne	109
Côtes-d'Armor	117
<i>Guingamp</i>	117
Finistère	120
<i>Quimper (Kergolvez)</i>	120
Ille-et-Vilaine	122
<i>Rennes (Site de la Visitation)</i>	122
Morbihan	124
<i>Allaire</i>	124

Centre	127
Cher	135
<i>Bourges (Rue de Sarrebourg)</i>	135
<i>Neuvy-Deux-Clochers (Tour de Vesvres)</i>	136
Eure-et-Loir	138
<i>Chartres et son territoire</i>	138
Indre	142
<i>Issoudun (Centre de Congrès de l'Image et du Multimédia)</i>	142
Indre-et-Loire	144
<i>Sublaines (Échangeur et Péage de l'autoroute A 85)</i>	144
Loir-et-Cher	146
<i>Angé et Mareuil-sur-Cher</i>	146
Champagne-Ardenne	149
Ardennes	155
<i>Novy-Chenevrières (Le Hocheux)</i>	155
Aube	159
<i>Troyes (Parking de la Place de la Libération)</i>	159
Marne	163
<i>Bazancourt et Pomacle (La Large Eau)</i>	163
Haute-Marne	165
<i>Saint-Dizier (La Tuilerie)</i>	165
Corse	169
Corse-du-Sud	173
<i>Ajaccio (Espace Alban, rue del Pellegrino)</i>	173
Franche-Comté	177
Doubs	183
<i>Besançon (Parking des Remparts Dérasés)</i>	183
Jura	185
<i>Pratz (Le Curtillet)</i>	185
Haute-Saône	187
<i>Luxeuil-les-Bains (Place de la République)</i>	187
Territoire-de-Belfort	190
<i>Delle (La Queue au Loup)</i>	190
Ile-de-France	193
Paris	201
<i>Paris (Rue Valette - V^e arr.)</i>	201
Seine-et-Marne	203
<i>Villiers-sur-Seine, Carrières de la Bassée</i>	203
<i>Charny</i>	205
Hauts-de-Seine	206
<i>Vanves</i>	206
Seine-Saint-Denis	208
<i>Bobigny (Hôpital Avicenne)</i>	208
Val-d'Oise	211
<i>Gonesse (La Patte d'Oie)</i>	211
Languedoc-Roussillon	215
Aude	221
<i>Limoux (Les Pontils)</i>	221
Gard	223
<i>Nîmes (ZAC du Mas de Vignoles)</i>	223
Hérault	225
<i>Puisserguier (La Rouquette)</i>	225
Pyrénées-Orientales	228
<i>Perpignan (Place de la République)</i>	228

Limousin	231
Corrèze	237
<i>Eyrein (ZAC de la Montagne)</i>	237
Haute-Vienne	240
<i>Limoges</i>	240
Lorraine	243
Meurthe-et-Moselle	249
<i>Prény</i>	249
Meuse	252
<i>Chaillon</i>	252
Moselle	256
<i>Liéhon</i>	256
Vosges	261
<i>Mirecourt (Rue du Docteur Joyeux)</i>	261
Midi-Pyrénées	265
Aveyron	275
<i>Rodez (Couvent des Jacobins)</i>	275
Haute-Garonne	277
<i>Beauzelle (Le Barricou)</i>	277
<i>Cornebarrieu (La Rominguière)</i>	279
<i>Toulouse</i>	280
Lot	288
<i>Flaujac-Pujols (Nécropole du Camp de l'Église)</i>	288
Tarn	291
<i>Castres (La Ferme de l'Alba)</i>	291
<i>Rosières (Site chalcolithique de la Vayssonié)</i>	293
Nord-Pas-de-Calais	295
Nord	301
<i>Fontaine-Notre-Dame</i>	301
Pas-de-Calais	305
<i>Aire-sur-la-Lys (Hameau Saint-Martin)</i>	305
Basse-Normandie	311
Calvados	317
<i>Caen</i>	317
Orne	319
<i>Marcei (La Chasnière)</i>	319
Haute-Normandie	323
Eure	331
<i>Évreux et le Vieil-Evreux (ZAC de Long Buisson)</i>	331
<i>Malleville-sur-le-Bec (Le Buisson du Rouï)</i>	334
Seine-Maritime	337
<i>Forges-les-Eaux</i>	337
Pays de la Loire	339
Loire-Atlantique	343
<i>Piriac-sur-Mer (Le Pladreau)</i>	343
Maine-et-Loire	345
<i>Saint-Barthélémy et Saint-Sylvain d'Anjou</i>	345
Mayenne	347
<i>Cosse-le-Vivien (Guignefolle)</i>	347
Sarthe	349
<i>Luceau (Le Clos du Pin)</i>	349
Vendée	352
<i>Avrillé (L'Éraudière, La Marsaudière)</i>	352

Picardie	355
Oise	365
<i>Noyon (Abords de la cathédrale)</i>	365
Somme	368
<i>Amiens (ZAC Cathédrale)</i>	368
<i>Fresnoy-au-Val</i>	370
Poitou-Charentes	373
Charente-Maritime	379
<i>Aytré</i>	379
Vienne	382
<i>Migné-Auxances</i>	382
Provence-Alpes-Côte d'Azur	385
Alpes-de-Haute-Provence	391
<i>Peipin (Les Granges)</i>	391
Hautes-Alpes	393
<i>Montgenèvre</i>	393
Alpes-Maritimes	394
<i>Nice</i>	394
Bouches-du-Rhône	396
<i>Marseille (Rue Malaval)</i>	396
Var	398
<i>Saint-Maximin (Site de La Laouve)</i>	398
Rhône-Alpes	401
Ain	409
<i>Ambutrix</i>	409
Ardèche	410
<i>Le Pouzin (Le Couvent des Chèvres)</i>	410
Drôme	412
<i>Valence (Place des Ormeaux)</i>	412
Isère	415
<i>Sinard (Site de Blachette Sud)</i>	415
Loire	417
<i>Roanne</i>	417
Rhône	419
<i>Lyon (Parc Saint-Georges)</i>	419
Savoie	422
<i>Saint-Genix-sur-Guiers</i>	422
Haute-Savoie	424
<i>Thonon-les-Bains (Genevray)</i>	424
Guadeloupe	427
Guadeloupe	431
<i>Port de Basse-Terre</i>	431
Guyane	433
Martinique	439
Chronologie et glossaire	441
Chronologie indicative	442
Glossaire	443

Liste des acronymes

ACR	Actions collectives de recherche
AFAN	Association pour les fouilles archéologiques nationales
CIRA	Commission interrégionale de la recherche archéologique
CNRA	Conseil national de la recherche archéologique
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
DAPA	Direction de l'architecture et du patrimoine
DDE	Direction départementale de l' équipement
DGCP	Direction générale de la comptabilité publique
DRAC	Direction régionales des affaires culturelles
DRASSM	Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines
DVRD	Demande volontaire de réalisation de diagnostic
FNAP	Fonds national pour l'archéologie préventive
GDR	Groupe de recherche
IGAPA	Inspection générale de l'architecture et du patrimoine
INRAP	Institut national de recherches archéologiques préventives
MINEFI	Ministère de l' économie et des Finances
PCR	Projet collectif de recherche
RAP	Redevance d'archéologie préventive
SD Archetis	Sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information
SRA	Service régional de l'archéologie
UMR	Unité mixte de recherche
ZAC	Zone d'aménagement concerté
ZAE	Zone d'aménagement économique

Avant-propos

Placé par le Ministre de la Culture et de la Communication auprès de lui à titre de conseil, le Conseil national de la recherche archéologique (CNRA) rassemble des chercheurs venus d'horizons très divers : les collectivités territoriales, le CNRS, l'université, l'Institut national de la recherche en archéologie préventive notamment, que réunit leur commun engagement au service de l'archéologie. Il s'agit donc d'un lieu de rencontre et de débat sur les problèmes souvent cruciaux qui se posent à l'archéologie nationale, dans un contexte aujourd'hui profondément renouvelé par les avancées de la législation et l'intérêt de plus en plus marqué porté par l'opinion publique à son patrimoine. Il est ainsi du devoir du Conseil à la fois de proposer des règles pour le fonctionnement des procédures nouvelles, de tirer le bilan des recherches accomplies sur l'ensemble du territoire, et d'ouvrir des perspectives à la recherche.

Or, ce qui caractérise sans doute le plus fortement la période qui vient de s'écouler est certainement la place prépondérante occupée désormais par une archéologie préventive capable de tirer parti, souvent de manière très volontariste, des opportunités qui s'offrent à l'exploration du patrimoine archéologique et à sa connaissance. Plus important encore est le renouvellement fondamental des données qui est en train de s'opérer, qui conduit lui-même à un élargissement sans précédent des perspectives.

A la connaissance ponctuelle des monuments et des sites s'ajoutent maintenant des ouvertures inédites, aux conséquences sans doute encore imprévisibles, vers des questionnements nouveaux. L'accent est mis de plus en plus sur des approches diachroniques et transdisciplinaires, qui transcendent ainsi des classements par périodes, certes indispensables, mais parfois trop contraignants et trop étroits. A côté de découvertes spectaculaires pour toutes les époques, qui ont retenu l'attention de tous, l'archéologie des campagnes, les questions liées à l'étude du paysage et à son évolution, à l'environnement de manière plus générale tiennent dorénavant une place importante dans la réflexion : l'étude de la faune et de la flore, par exemple, a fait de sensibles progrès grâce à une collaboration accrue entre les différentes disciplines, de même que celle des phénomènes liés au climat. Toutes ces enquêtes sont portées, on doit le souligner, par un élargissement sans précédent des surfaces prospectées, à mettre à l'actif de l'archéologie préventive.

Une notion aussi complexe que celle d'archéologie du bâti, dont la définition est de plus en plus fine, joue pour sa part un rôle essentiel dans les recherches en milieu urbain, mais pas exclusivement. L'anthropologie elle aussi apporte une contribution novatrice à l'archéologie funéraire, y compris jusqu'à la période moderne : on se souvient des découvertes récentes sur les champs de bataille de la Grande Guerre.

Il s'agit là de questions sur lesquels le CNRA est amené régulièrement à réfléchir et à se prononcer, dans la perspective de jeter les bases de ce qui pourrait constituer une véritable

programmation archéologique. Mais pour progresser plus avant dans cette direction, particulièrement délicate, il convient d'abord de mesurer le plus exactement possible les résultats obtenus, d'en mesurer les implications scientifiques et d'en tirer les conclusions, autrement dit d'en dresser un bilan précis. Il appartenait bien évidemment à chaque région de rassembler les résultats obtenus. Mais les membres du CNRA se sont ensuite attachés, à partir de ces bilans régionaux, à proposer une synthèse des travaux réalisés sur l'ensemble du territoire, préparée en fonction des grandes périodes, mais aussi de quelques thèmes particulièrement significatifs, comme celui de l'archéologie funéraire. Ce document, qui met en lumière la très grande richesse et la diversité des découvertes, illustre par là même le rôle primordial de l'archéologie préventive.

François Baratte
Professeur d'archéologie à l'université Paris IV-Sorbonne
Vice-président du Conseil national de la recherche archéologique

SYNTHESES THEMATIQUES

élaborées par le Conseil national de la recherche archéologique

La Préhistoire

Malgré un nombre de spécialistes sans doute encore insuffisant pour la Préhistoire ancienne et des méthodes de diagnostic qui restent peut-être encore à affiner, des sites très importants, et parfois vieux de plus de 300 000 ans, ont été fouillés dans le cadre de travaux d'archéologie préventive au cours de ces trois dernières années. Trois sites acheuléens de plein air ont été identifiés en Haute-Garonne, sur l'itinéraire à très grand gabarit lié à la production de l'Airbus A 380, dont deux ont fait l'objet de fouilles extensives. A Neuvic-sur-Isle (Dordogne), plusieurs gisements de cette période ont été dégagés sur le tracé de la future autoroute A 89 ; l'ensemble le plus intéressant, reconnu sur 300 m², correspond à des amas de débitage du silex présentant des techniques de taille particulières (supports allongés et couteaux à dos naturel). Il n'est sans doute pas anodin que la plupart de ces découvertes concernent des régions présentant une longue tradition de recherches archéologiques dans ce domaine.

Un peu plus nombreux sont les sites étudiés du début de la dernière période glaciaire (110 000-80 000 av. notre ère). Leur découverte résulte souvent de la mise en place de protocoles spécifiques comme, par exemple, celle des sites de Fresnoy-au-Val dans la Somme ou de Chavignon dans l'Aisne. Le gisement moustérien d'Angè (Loir-et-Cher) a été exploré sur 6 000 m². Certaines séries, comme celles de Sennecé-les-Mâcons en Saône-et-Loire ou de Mauquenchy dans l'Eure, contribuent ainsi à la construction de solides référentiels régionaux et à une meilleure connaissance de la variabilité des systèmes techniques mis en œuvre par les Néandertaliens en Europe de l'ouest.

Le Paléolithique supérieur* est l'une des périodes qui a le plus contribué au rayonnement de la Préhistoire française au cours du XX^e siècle, tant au travers de l'étude des grottes ornées que de travaux comme ceux d'A. Leroi-Gourhan, par exemple. Les opérations d'archéologie préventive concernant cette période restent très rares. Le site de Calleville (Eure) apparaît comme un exceptionnel témoignage de bivouac d'un groupe de chasseurs-cueilleurs entre la fin du Pléistocène et le tout début de l'Holocène ; la production de grandes lames y rappelle celle d'ateliers de l'extrême fin du Paléolithique supérieur, alors que la présence de nombreuses armatures microlithiques poussent à des rapprochements avec la période suivante, celle du Mésolithique ancien.

Les vestiges de la période mésolithique, correspondant aux tous derniers chasseurs-cueilleurs, sont peut-être parmi les plus difficiles à mettre en évidence dans le cadre des diagnostics d'archéologie préventive. Les sites de Warluis (Oise), découverts dans une gravière de la plaine alluviale du Thain, constituent l'un des plus vastes gisements de cette période en Europe occidentale. Ils s'étendent sur plus de 40 hectares dans des conditions de conservation remarquables ; les vestiges abandonnés sur la berge du cours d'eau ont été recouverts progressivement par les tourbes qui les ont protégés. Plusieurs sites sont notamment attribués au tout début du Mésolithique (environ 9000 av. J.-C.), période qui, auparavant, était pratiquement inconnue dans la moitié nord de la France. Les silex taillés révèlent des affinités culturelles avec le Mésolithique d'Angleterre, du nord de l'Allemagne et du Danemark. D'autres gisements attestent de l'occupation des lieux sur plus d'un millénaire.

La Préhistoire récente est le principal bénéficiaire des développements de l'archéologie préventive entre 2002 et 2005. Une des opérations de la ZAC du Mas de Vignoles à Nîmes a révélé l'existence d'un vaste habitat du Néolithique ancien épicaldial ; pour la première fois dans le midi de la France, 3 000 m² d'un véritable sol archéologique de cette période correspondant aux tous premiers

agriculteurs, ont pu être fouillés. Dans le nord de la France, des villages entiers ont parfois été mis au jour. En Alsace, la construction d'un lotissement à Bischoffsheim a permis la découverte d'une quarantaine de maisons réparties sur environ 40 hectares ; six stades stylistiques recouvrant les étapes ancienne, moyenne et récente du Rubané y ont été distinguées. Dans le Bassin parisien, plusieurs interventions complètent notre connaissance de l'habitat du groupe de Villeneuve-Saint-Germain ; l'une des fosses latérales des maisons allongées dégagées sur le site d'Aubevoye (Eure) a notamment livré un vase zoomorphe pratiquement entier et tout à fait exceptionnel. En Bretagne, les fouilles de Betton (Ille-et-Vilaine) notamment illustrent l'extension de ce courant de néolithisation vers l'ouest, alors qu'en Auvergne le site de Brézet à Clermond-Ferrand témoigne des contacts qui ont existé entre les deux principaux ensembles qui ont présidé à la néolithisation de la France.

Les acquis concernant le Néolithique moyen sont particulièrement importants dans la moitié nord de la France. Les fouilles de Saint-Vigor-d'Ymonville (Seine-Maritime) ont ainsi permis d'étudier les différentes formes d'occupation d'un vaste éperon depuis le Néolithique ancien jusqu'au début du II^e millénaire av. J.-C. Les grands décapages de l'archéologie préventive sont particulièrement bien adaptés à l'étude des enceintes fossoyées du Néolithique moyen, comme à Saint-Martin-de-Fontenay (Calvados), à Sublaines (Indre-et-Loire), sur le tracé de l'A 85, ou à Monéteau (Yonne), lors de la création d'une ZAC. Le projet mené sur le site en milieu humide autour de l'enceinte fossoyée de Lillemer (Ille-et-Vilaine) illustre l'intérêt d'une collaboration entre archéologie préventive et programmée. Parallèlement, certaines de ces opérations ont également livré de précieuses informations sur l'architecture domestique, encore très mal connue pour cette période en France ; à Chartres, une occupation du Néolithique moyen regroupe sur près d'un hectare les vestiges de plusieurs bâtiments, des fosses, des foyers, ainsi que des aires de travail du silex ; plus au sud, une vingtaine de bâtiments ont été dégagés à Beaumont (Puy-de-Dôme), séparés en deux groupes par une palissade. En ce qui concerne l'étude des rites funéraires, signalons la découverte de sépultures de type Chambon sur le tracé de l'autoroute A 85, celle d'une petite nécropole mégalithique à Ifs en Normandie, ou l'étude des sépultures dégagées sur le site de Monéteau, déjà cité, par exemple.

L'archéologie préventive a largement contribué à l'amélioration de nos connaissances sur la fin du Néolithique, en particulier dans le Sud de la France. Un diagnostic sur un projet de carrières à Saint-Hyppolyte-de-Montaigu (Gard) a mis au jour les traces d'un habitat de la culture de Fontbouisse comprenant la majeure partie d'un hameau avec sa dizaine de maisons encore parfaitement visibles en surface. Encore plus exceptionnelle est la découverte à Mauguio (Hérault) sur l'emplacement d'un lotissement, d'un habitat complexe associant structures en creux (silos et fossés) à des traces d'architecture en terre. Dans le Tarn, les sites d'habitat de La Vayssonnée et de la Salaberdie, distants de 2 km, ont notamment livré un dépôt métallique et des traces d'activités artisanales ; ces dernières attestent la précocité de la métallurgie du cuivre depuis le Languedoc jusque sur la bordure orientale du Bassin d'Aquitaine où elles apparaissent dans la seconde moitié du III^e millénaire av. J.-C. Dans le Nord, à Houplin-Ancoisne, un bâtiment monumental situé à l'intérieur d'une enceinte palissadée, rappelle par son plan l'architecture de certaines allées sépulcrales et sépultures collectives de la même période, dont certaines ont également été fouillées dans le cadre d'opérations d'archéologie préventive comme à Masnière (Nord), ou à Soupe-sur-Loing (Seine-et-Marne).

Luc Laporte
Conseil national de la recherche archéologique
Chargé de recherches CNRS – UMR 6566

La Protohistoire

Le développement d'opérations d'archéologie préventive d'ampleur a permis, au cours de ces dernières années, de renouveler considérablement nos connaissances sur les sociétés de l'âge du Bronze (200-800 av. notre ère) et de l'âge du Fer (800-50 av. notre ère) en France. Tous les domaines ont connu des progrès sensibles : l'habitat et son organisation interne, l'habitat et son territoire, la hiérarchisation des établissements (*oppida* et fermes), les structures de production domestique ou artisanale, mais aussi les nécropoles et plus largement les pratiques funéraires. Au-delà, l'étude des mobiliers recueillis, dont la masse est extrêmement importante, a souvent permis de confirmer les réseaux d'échanges apparus à l'âge du Bronze, surtout de réactualiser l'importance de certains partenariats, essentiellement pour le deuxième âge du Fer (V^e-I^{er} siècles av. notre ère), entre les communautés gauloises et les commerçants méditerranéens (Grecs, Romains, Ibères) ou continentaux (Celts).

En ce qui concerne les habitats, les vastes décapages opérés sur les tracés linéaires, sur les projets tels que ZAC ou lotissements, ont largement facilité la compréhension de leur organisation interne. Outre une meilleure appréhension des techniques architecturales mises en œuvre pour l'érection des bâtiments (poteaux porteurs, sablières basses) et des systèmes défensifs (remparts à pourtraison interne, fossés, tours), c'est la gestion des territoires des établissements qui a connu de véritables avancées. En premier lieu, de vastes agglomérations (*oppida*) ont été cernées : Toulouse, Besançon, Bordeaux, Angers, périphérie de Quimper, Mâcon, Clermont-Ferrand... Si certaines d'entre elles étaient déjà connues ou soupçonnées, les interventions ont permis d'en estimer la superficie (plusieurs hectares, voire des dizaines d'hectares) et d'en vérifier l'importance « politique », principalement pour le second âge du Fer (V^e-I^{er} av. notre ère). Cela témoigne incontestablement de la mise en place, à une époque ancienne, de centres de pouvoirs qui contrôlaient un territoire parfois vaste. C'est d'ailleurs dans ce domaine que les découvertes des dernières années ont été très spectaculaires. Des établissements intermédiaires, qualifiés d'« aristocratiques », ont été fouillés (Aisne, Somme...). De très nombreuses fermes, hameaux ou villages ont été découverts, et ce dans toutes les régions françaises (Sud-Est, Sud-Ouest, Nord-Est, Est...). Si ces établissements étaient déjà connus dans le Nord et le Nord-Ouest de la France, leur mise en évidence dans le Sud constitue à n'en pas douter une avancée capitale. Dès l'âge du Bronze en effet, le territoire semble parsemé de petits établissements agricoles. Souvent associés à des fossés, circulaires ou quadrangulaires, ils comprennent unités domestiques et constructions annexes (greniers, silos, caves, enclos pour le bétail, puits...) qui témoignent d'une organisation villageoise très structurée. Mais ils ont également livré de nombreuses installations de productions artisanales : fours de potiers, ateliers de métallurgistes, production de sel (Somme, Pas-de-Calais, Sarthe, Yonne, Hérault, Deux-Sèvres, Pays de la Loire, Pyrénées...). La gestion des terroirs et des finages est également très lisible dans les aménagements retrouvés aux alentours (fossés, enclos, voies de circulation, champs et parcelles, aménagements de berges, systèmes de drainage des eaux...) qui sont autant de témoignages de la maîtrise croissante des communautés protohistoriques sur leur environnement et de l'importance de l'habitat rural, souvent supposée mais difficilement démontrée auparavant, faute de décapages importants et d'interventions de qualité.

La connaissance du « monde des Morts » a bénéficié, tout comme celui « des Vivants », des interventions préventives et a fortement progressé notamment en ce qui concerne les sépultures, les nécropoles et donc les pratiques funéraires. Du Nord au Sud, et de l'Est à l'Ouest, les ensembles

sépulcraux ont apporté une masse considérable d'enseignements. Des nécropoles à incinération secondaire de l'âge du Bronze aux cimetières à inhumations du deuxième âge du Fer, les sites funéraires permettent de mieux comprendre d'abord la diversité des modes de traitement des morts selon les contextes culturels (globalement Nord et Sud de la France). Mais, comme pour les autres séquences chronologiques, la lecture archéologique des sépultures et nécropoles vise avant tout la reconstruction de l'articulation sociale des communautés : là encore, selon les régions et les étapes, les ensembles funéraires, forts parfois de plusieurs centaines de tombes, renvoient l'image de groupes humains très hiérarchisés, et ce dès l'âge du Bronze. L'exemple de la nécropole de Vasseny (Aisne) est éloquent (tombes à char des V^e-IV^e siècles). On doit par ailleurs noter un rééquilibrage régional des connaissances relatives au monde funéraire ; ainsi, dans le Sud-Ouest, de nombreux cimetières ont été fouillés ces dernières années (Tarn, Lot) et une des plus grandes nécropoles connues à ce jour dans le Nord-Ouest a été récemment explorée à Erteville (Calvados, VI^e-V^e siècles). Dans le Centre, la nécropole de l'âge du Bronze de Gerzat (Auvergne) témoigne de l'importance des nécropoles dans la représentation du groupe et la gestion des morts. Ces découvertes s'inscrivent parfaitement dans ce qu'on connaît ailleurs sur le territoire national, dans des proportions plus ou moins équivalentes. En effet, la hiérarchie qu'on sait lire au sein d'une nécropole se retrouve quand on compare les sites entre eux.

Dans le domaine culturel enfin, les données récentes confirment la complexité de l'organisation des manifestations collectives, où il est toujours délicat d'aborder les cultes et les rites. Quelques sites archéologiques en témoignent amplement : dépôts simultanés d'hommes et de chevaux en Auvergne, puits du Toulousain et de l'Aquitaine, enclos dans la Somme ou dans le Midi.

Il convient également de souligner que l'étude de ces ensembles montre qu'ils étaient parfaitement intégrés aux terroirs et territoires des agglomérations : nécropoles et sépultures, enclos et bâtiments rythmaient les finages des communautés et faisaient donc partie intégrante du paysage.

Ainsi, il faut reconnaître que la vision, somme toute « primitiviste », qu'on pouvait avoir de ces sociétés agropastorales il y a encore quelques décennies a considérablement changé : les découvertes archéologiques liées aux opérations préventives, concernant aussi bien les habitats que les nécropoles, viennent en complément des données issues des fouilles programmées mais aussi des programmes collectifs de recherche (PCR, ACR, GDR). Surtout, c'est la prise en compte du milieu, de son évolution intrinsèque (crises) et de l'impact de l'homme qui permet de mieux comprendre les pays protohistoriques. Tous ces travaux renvoient désormais l'image de communautés installées sur l'ensemble du territoire, véritablement organisées en réseau et s'articulant autour de vastes agglomérations, parfois proto-urbaines, qui jouaient un rôle politique et donc économique, de tout premier ordre. Ce schéma, amorcé dès l'âge du Bronze, va s'amplifier au cours des siècles et c'est sans doute dans et grâce à ce contexte social que s'organiseront, après la Conquête, les entités politiques romaines.

Enfin, la publication régulière des résultats, tant dans des revues interrégionales que nationales ou internationales, contribue efficacement à maintenir le rang d'excellence de l'archéologie et donc de la recherche française. Ces publications constituent le ferment indispensable à la connaissance, mais aussi à la formation et à l'enseignement puisqu'elles permettent une actualisation de chaque instant et donc une diffusion et une transmission à tous les publics.

Thierry Janin
Conseil national de la recherche archéologique
Chargé de recherches CNRS – UMR 5140

L'Antiquité et le haut Moyen Âge

Même si le trait n'est pas propre aux recherches sur la période antique, il convient de souligner en préalable tout ce que l'archéologie préventive produit « à bas bruit ». Cela vaut pour les diagnostics aux résultats trop modestes pour donner lieu à une fouille, mais dont les données, sans compter leur apport à la carte archéologique, contribuent très utilement à la connaissance du paléoenvironnement, voire à celle de la géomorphologie de nos régions. Et cela vaut aussi, s'agissant des fouilles, pour bien des chantiers qui ne font pas la « une » des quotidiens ou l'ouverture des journaux télévisés. Car sans que le grand public en soit informé, la collecte minutieuse des données sur d'amples surfaces ou sur de longs tracés (ZAC, TGV, autoroutes...) conduit à une appréhension très nouvelle du territoire national et de son évolution.

En quelques années, des zones jusqu'ici peu explorées ou que l'on croyait désertes ont acquis une véritable dimension historique. Ainsi en Champagne-Ardenne, où l'on doit troquer l'image d'une Champagne « pouilleuse » pour celle d'une région densément occupée durant la Protohistoire récente et les premiers siècles de notre ère. Mais cela vaut tout autant pour le plateau lorrain ou encore pour la région Nord-Pas-de-Calais, en particulier pour les fouilles des villages mérovingiens de Bierne et de Tétéghem, situés dans la plaine maritime des Flandres que l'on croyait, naguère encore, avoir été inondée pendant le haut Moyen Âge. Et le phénomène a touché également le Midi qui passe, à tort, pour être mieux connu pendant l'Antiquité : ainsi en Languedoc où, dans la région de Béziers, l'aménagement de l'autoroute A 75 a mis en évidence tout un réseau de fermes au long de la voie romaine conduisant à Lodève.

En lieu et place de la vision assez pointilliste à laquelle, jusqu'il y a peu, la recherche était cantonnée par nécessité, s'esquisse ainsi peu à peu un véritable maillage du territoire rural, jusque pour les périodes réputées obscures du haut Moyen Âge. C'est d'ailleurs pour ces périodes, toutes régions confondues, que les acquis de l'archéologie préventive sont sans doute les plus novateurs. Aux exemples classiques d'Île-de-France, d'ailleurs récemment augmentés de six unités, il faut en effet ajouter désormais six villages dans le Nord, six autres en Haute-Normandie, trois en Basse-Normandie, mais également, grâce au chantier du TGV, trois autres, wisigothiques, en Languedoc-Roussillon, et l'on pourrait allonger la liste.

Tout cela sans préjudice de découvertes qui confirment ou parfont l'image que l'on avait déjà de l'Antiquité. Il en va ainsi, pour les infrastructures routières, ces puissants vecteurs de la romanité, qu'il s'agisse de voies majeures comme la voie Domitienne ou la voie d'Aquitaine dont de nouveaux tronçons ont été repérés en Languedoc, d'itinéraires stratégiques comme la chaussée Reims-Trèves récemment explorée en Champagne-Ardenne, ou d'axes de moindre importance comme la voie qui a été fouillée en Bretagne, à Allaire, sur près de 300 m de longueur. Il en va de même pour les modes de peuplement des campagnes, dont la diversité s'affirme et se précise au fil des recherches : fermes ou villae, dont les fouilles de grande extension permettent de reconnaître non la *pars urbana** mais aussi la *pars rustica** ; relais et auberges, comme à Lesmesnil et Dun-sur-Meuse en Lorraine ; agglomérations routières, parfois singulières, comme à Pont-de-Metz, en Picardie, où les fouilles ont livré un théâtre miniature ; villages aussi, dont on a déjà donné quelques exemples ; agglomérations secondaires, enfin, dont on ne saurait douter désormais qu'elles formaient, avec les chefs-lieux de cité, l'ossature de la Gaule romaine. Il faut songer également à Oloron-Sainte-Marie, en Aquitaine, où les fouilles récentes dessinent toute une trajectoire urbaine, depuis l'agglomération originelle et son

faubourg jusqu'à la ville épiscopale du haut Moyen Âge, en passant par la place fortifiée de l'Antiquité tardive dont l'enceinte a été intégralement reconnue.

À cela s'ajoutent les découvertes qui confirment, pour les campagnes antiques, l'importance des activités artisanales au côté des productions agropastorales. Ainsi pour les ateliers de céramique, où loin de se limiter à de nouvelles découvertes sur des sites majeurs comme Lezoux en Auvergne ou Montans en Midi-Pyrénées, les acquis récents de la recherche touchent presque toutes les régions, avec parfois de spectaculaires découvertes, comme sur l'aéroport de Brive-Souillac, en Limousin, à Dombach-la-Ville et Koenigshoffen, près de Strasbourg, en Alsace, à Sevrey, en Bourgogne, à Saint-Léger-en-Yvelines, Villeparisis et surtout Vanves en Île-de-France. Mais autant vaut pour la métallurgie, parfois liée à l'extraction du minerai comme à Forges-les-Eaux, dans le Pays de Bray, en Haute-Normandie et, plus largement, pour les mines ou les carrières, comme, en Lorraine, à Viomesnil pour l'exploitation du grès. Ce sont là autant d'approches nouvelles de la société rurale, dont les fouilles des nécropoles offrent d'autre part une image autrement fidèle que par le passé grâce à la qualification accrue des personnels et aux vastes aires ouvertes aux recherches en archéologie préventive : ainsi à Quiéry-la-Motte, dans le Pas-de-Calais, à Prény, en Lorraine, à Erstein, dans le Bas-Rhin, à Bondy, en Île-de-France, pour des nécropoles mérovingiennes qui comptent chacune plusieurs centaines de tombes. L'acquis n'est d'ailleurs pas seulement quantitatif, mais qualitatif, quand il permet par exemple de mettre en évidence, jusque dans les campagnes, des populations allogènes dont les textes attestent la présence dans la Gaule de l'Antiquité tardive : des Francs, sans doute, en Lorraine, enterrés dans la nécropole de Norroy ; des objets wisigoths, à coup sûr, dans les quelque trois cents tombes du cimetière rural du Vernet, en Midi-Pyrénées.

Les progrès sont naturellement tout aussi importants dans le domaine de l'archéologie urbaine, qui constitue pour la recherche archéologique dans notre pays une véritable « vitrine » comme suffit à le montrer l'écho, national et international, que les médias ont donné à des découvertes comme celles des bateaux antiques de Lyon ou de la probable première cathédrale d'Arles, par exemple. En réalité, pourtant, il n'est pratiquement aucune grande ville qui n'ait connu son lot de découvertes, dont l'accumulation tournerait rapidement en un inventaire « à la Prévert ». C'est pourquoi on préférera surtout retenir des chantiers urbains qu'ils constituent un point d'application privilégié de cette bonne articulation entre recherche programmée et recherche en archéologie préventive que veillent également à promouvoir les services régionaux de l'archéologie et les commissions interrégionales de recherches archéologiques. Car, sous ces modalités administratives différentes, il n'est qu'une archéologie, qui concourt, grâce aux impulsions reçues de ses autorités de tutelle, à une appréhension toujours plus ajustée des spécificités du monde antique. Un peu au hasard, on peut songer ainsi à ce que les fouilles des dernières années ont apporté à la reconnaissance du premier établissement phocéén de Marseille, de l'importance de Besançon avant la conquête et de sa métamorphose en ville romaine, de Bordeaux, ses aménagements portuaires et ses monuments publics, tels que les donnent à voir les chantiers du tramway. Cela pour ne pas parler de villes de moindre importance, comme Rodez, dont on connaît désormais le forum et l'enceinte de l'Antiquité tardive, ou Cahors, qui comptait pendant l'Antiquité un temple circulaire aussi important que la tour de Vésone à Périgueux.

Le XXI^e siècle commençant n'infirmes donc en rien les leçons tirées, depuis les « trente glorieuses », des grands chantiers d'aménagement du territoire : c'est de l'archéologie préventive surtout que procède aujourd'hui dans notre pays le renouvellement des connaissances sur le monde antique.

On pensera naturellement à la Gaule romaine, mais que dire de cette autre Antiquité qu'a été l'Antiquité tardive ? Dans le seul domaine des premiers monuments chrétiens, qui constituent une des grandes nouveautés de la période, quelle moisson en effet au cours des toutes dernières années, grâce aux découvertes des groupes épiscopaux d'Arles, de Bordeaux et de Limoges ; des baptistères

d'Ajaccio, de Brioude et de Roanne ; de l'église funéraire de la rue Malaval, à Marseille, dont les aménagements liturgiques sont sans équivalent en Occident ; d'autres églises encore, à Narbonne et à Vesoul ; d'équipements monastiques, enfin, à Luxeuil, à Poitiers ou à Wandignies-Hamage, dans le Nord. L'histoire du premier art chrétien dans notre pays est donc largement à réécrire, et en ce domaine comme en d'autres, c'est aux chercheurs en archéologie préventive qu'il conviendra de procéder à cette réécriture. Car leur tâche ne se borne pas à la conduite des chantiers ; elle s'achève avec leur publication. La communauté scientifique nationale et internationale, mais aussi le grand public ne comprendraient pas que ces publications, qui constituent la justification même de toute recherche, soient compromises par les difficultés de financement que connaît actuellement l'archéologie préventive.

Jean Guyon
Conseil national de la recherche archéologique
Directeur de recherches CNRS – UMR 6573

L'archéologie funéraire

Jusqu'à une date relativement récente, l'archéologie funéraire était principalement tournée vers l'étude des objets d'accompagnement (offrandes, éléments de parure et d'habillement) et des architectures : si l'on évalue la place respective que les divers éléments constitutifs de la tombe occupaient dans l'esprit d'un auteur en fonction du nombre de lignes qu'il leur consacrait dans sa publication, on a souvent la fâcheuse impression que le mort était placé en offrande auprès d'un vase en céramique ou d'une armature de flèche en silex, et que c'était la construction d'un tombeau qui justifiait l'existence d'un cadavre... Au cours des trois dernières décennies, cette discipline a connu une évolution fondamentale qui centre désormais la réflexion sur les vestiges osseux, seuls témoins tangibles d'un défunt qui fut sans aucun doute la raison d'être de la tombe et l'élément central en fonction et autour duquel se sont ordonnées les pratiques mortuaires que nous prétendons retrouver.

Cette vision nouvelle de « l'archéologie de la Mort » est une spécificité française. La France est en effet le seul pays dans lequel il existe un véritable corps professionnel de spécialistes formés aux méthodes spécifiques qu'elle implique au moment même de la fouille, à savoir l'archéologie, mais aussi l'ostéologie humaine, la thanatologie et l'anthropologie biologique ; et la France est également le seul pays dans lequel la présence de tels spécialistes est systématiquement requise dans la constitution des équipes en charge de la fouille des grands ensembles funéraires.

Le bilan des avancées les plus marquantes au cours des quatre dernières années, période par période, débutera par un constat négatif : bien que plusieurs dizaines de milliers d'hectares aient été explorés, pour le Paléolithique* aucun vestige humain n'a été mis au jour dans le contexte de l'archéologie préventive. Beaucoup de ces sites ayant livré des ossements d'animaux, cette absence ne peut certainement pas s'expliquer par une destruction sélective de la matière osseuse dans les gisements de plein air : de fait, il est probable qu'au Paléolithique moyen* et supérieur*, les inhumations ont été pratiquées de manière préférentielle dans les abris sous roche et les grottes qui sont en général épargnés par les grands travaux d'aménagement du territoire. En revanche, le fait qu'il n'ait pas été découvert de tombe mésolithique est certainement plus casuel : les surfaces fouillées correspondant à cette période ont été relativement faibles, et plusieurs sépultures mésolithiques ont été fouillées au cours de la décennie 1990 sur des sites de surface.

En ce qui concerne le Néolithique, on retiendra surtout la grande nécropole de Thonon-Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie), avec des dépôts funéraires effectués dans des fosses dont la majorité était visiblement aménagée avec des coffres de pierre (cistes) ou de bois. Ces particularités et la mise en évidence de dépôts secondaires (dépôt d'os déjà décharnés et disloqués) associés à des dépôts primaires (dépôt d'un cadavre complet), éclairent d'un jour nouveau notre connaissance de tels ensembles qui, jusqu'à présent, étaient principalement connus par des découvertes sur le territoire helvétique. On insistera également sur l'importance des découvertes faites au Clos Chaumont à Iffs (Calvados) en ce qui concerne les monuments funéraires non mégalithiques du Néolithique ancien, ou encore celle des sépultures en coffre de Valdivienne (Vienne), qui apportent une contribution importante à la question des origines du mégalithisme dans le Grand Ouest.

Très significatives sont les découvertes de tombes campaniformes en Lorraine mais aussi à Poitiers, ou encore la fouille de la nécropole tumulaire de Chantermerle à Gerzat (Puy-de-Dôme) pour le Bronze ancien, qui a livré des monuments dont le type était jusqu'alors très mal documenté. Pour

toute la période protohistorique, de nombreuses tombes à inhumation ou incinération ont été fouillées sur l'ensemble du territoire national, et il faut souligner les contributions essentielles qu'a apportées la prise en considération des restes humains brûlés dans la compréhension des rites mortuaires protohistoriques. Le même constat peut être fait pour l'Age du fer, avec notamment l'ensemble funéraire exceptionnel et d'un type totalement nouveau découvert au Camp de l'Église à Flaujac-Poujols (Lot). Ici, ce sont les structures bâties qui constituent l'originalité principale (tumulus à armature rayonnante), dont l'intérêt est d'autant plus grand que les offrandes associées documentent de façon très riche les typologies des mobiliers céramique et métallique, et que les observations de fouille ont documenté en détail la manière dont les corps ont été brûlés. Des observations très complètes et originales ont de même pu être enregistrées sur la nécropole à incinération de Puisserguier (Hérault).

On insistera aussi sur la conservation des structures en bois dans les tombes gauloises découvertes au pied du rempart (*murus gallicus*) de Besançon. Mais en ce qui concerne les inhumations, l'ensemble le plus exceptionnel, tant sur le plan culturel que biologique, est certainement le cimetière de Bobigny, avec plusieurs centaines d'hommes, de femmes et d'enfants appartenant manifestement à toutes les classes sociales de la société gauloise.

Pour l'Antiquité, les découvertes ont naturellement été très fréquentes. Une mention particulière sera faite pour la nécropole d'enfants morts en bas âge (moins de six mois) explorée sur le site de Champ Madame à Beaumont (Puy-de-Dôme). Les découvertes ont également été très nombreuses pour le Moyen Age et la période moderne, avec notamment un programme majeur portant sur plusieurs cimetières dans la ville de Toulouse, pour lequel il est également prévu un large volet d'investigations anthropologiques (recherche de groupements familiaux à l'intérieur des ensembles funéraires, état de santé, déformations crâniennes artificielles...).

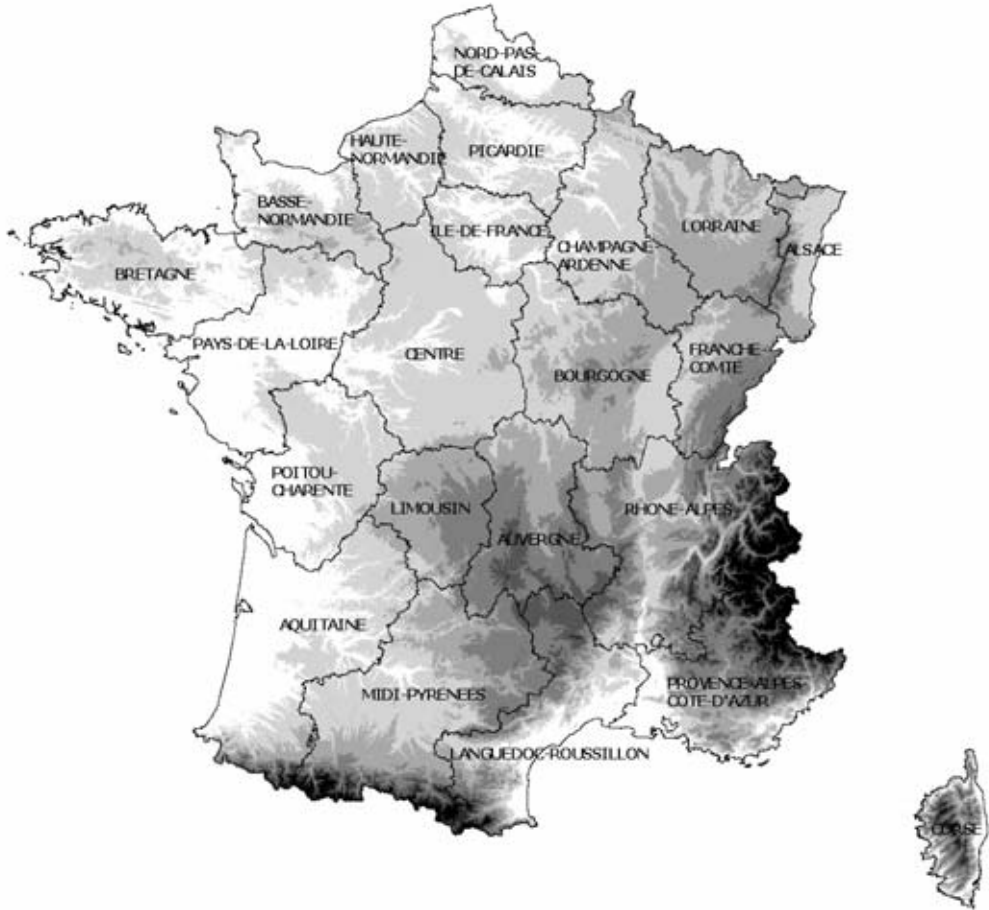
Enfin, il convient d'insister sur un aspect souvent méconnu de l'archéologie funéraire, celui qui traite des charniers constitués à l'occasion de crises brutales de mortalité. Des résultats majeurs ont été obtenus avec l'identification, grâce à l'ADN ancien, du bacille de la peste, *Yersinia pestis*, sur des sites fouillés plus ou moins récemment, et notamment à Sens (Yonne) - où l'on pourrait avoir pour la première fois l'identification de l'agent responsable d'une des premières pandémies qui soient attestées, la « peste justinienne » -, mais aussi à Marseille, à Dreux, à Montpellier ou encore à Lambesq (Bouches-du-Rhône). Il semble que ce soit à d'autres causes (épidémie due à un autre germe, famine ?) qu'il faille relier la constitution des fosses (XVII^e -XVIII^e siècles) contenant chacune une vingtaine d'individus, dont de nombreux enfants, qui ont été fouillées à Issoudun (Indre).

Dans la partie nord de la France, les fouilles extensives ont amené la découverte de plusieurs tombes de soldats de la Grande Guerre, découvertes qui soulignent la contribution irremplaçable de l'archéologie dans l'histoire du passé récent lorsque, pour des raisons diverses (conflits armés, génocides, éliminations arbitraire de prisonniers ou de populations civiles...), les archives textuelles font défaut ou sont falsifiées.

Henri Duday
Conseil national de la recherche archéologique
Directeur de recherches CNRS – UMR 5809

RESULTATS SIGNIFICATIFS REGIONAUX

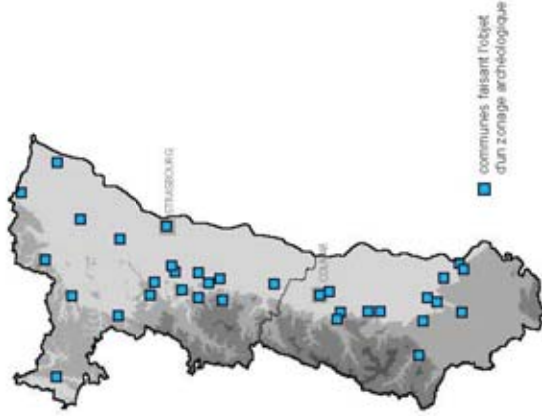
Les termes suivis d'un astérisque bleu (par exemple « éperon barré* ») sont définis dans le glossaire (p. 443). Pour les périodes et cultures se reporter à la chronologie indicative (p. 442).



ALSACE



Localisation des zonages archéologiques décrets 2002-89 et 2004-490

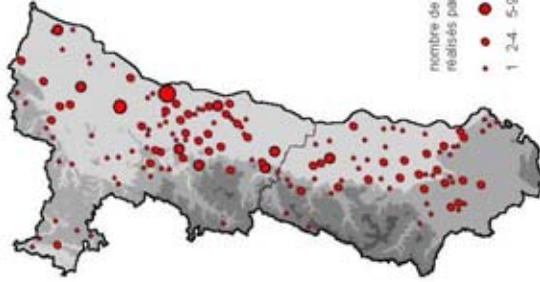


■ communes faisant l'objet d'un zonage archéologique

- 35 communes concernées par un zonage, soit 3,87 % des communes de la région. La surface totale zonée est de 15 329 ha soit 1,85 % du territoire.

Les zonages ont été établis par le service régional de l'archéologie en fonction de potentialités archéologiques reconnues (15 pour le Haut-Rhin et 20 pour le Bas-Rhin). On s'est attaché à couvrir de la manière la plus homogène possible tous les secteurs géographiques et toutes les périodes chronologiques.

Nombre d'opérations préventives de diagnostic archéologique réalisées (2002-2005) par commune



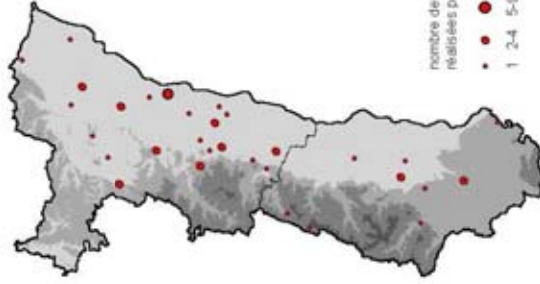
nombre de diagnostics réalisés par commune

• 1 2-4 5-9 10-19 20 et +

- 149 communes concernées par un ou plusieurs diagnostics (la moyenne se situant à 2,24 opérations par commune), soit 16,51 % des communes de la région.

Le hasard des différents aménagements amène à une couverture des diagnostics assez équilibrée du nord au sud de la plaine d'Alsace ainsi qu'en Alsace Bossue. Strasbourg, principale métropole historique de la région, accumule 41 opérations soit environ 12 % du total.

Nombre d'opérations de fouilles archéologiques préventives réalisées (2002-2005) par commune



nombre de fouilles réalisées par commune

• 1 2-4 5-9 10-19 20 et +

- 33 communes concernées par une ou plusieurs fouilles (la moyenne se situant à 1,6 opérations par commune), soit 3,65 % des communes de la région.

Les fouilles préventives sont plus représentées en milieu rural ; par exemple Rosheim a fait l'objet de 5 interventions tandis que Strasbourg a connu 6 fouilles préventives.

ALSACE

LA PREHISTOIRE ET LA PROTOHISTOIRE

Pour la période du Néolithique ancien rubané* (vers 5000 av. J.-C.), une fouille préventive, réalisée par la société Antéa en préalable à la construction d'un lotissement à Bischoffsheim (AFUA du Stade, Bas-Rhin), a permis la découverte de quarante et une maisons rubanées identifiables, réparties sur environ 3 hectares. Six stades stylistiques recouvrant les étapes ancienne, moyenne et récente du Néolithique rubané ont été distinguées. Sur l'ensemble des bâtiments, orientés selon un axe ouest-nord-ouest/est-sud-est, trente-six présentent des plans lisibles permettant de les rattacher aux principaux types connus : vingt-deux appartiennent à la catégorie des grandes maisons tripartites, douze peuvent être assimilés à des maisons bipartites et deux seulement à des petites maisons. En l'état des recherches, Bischoffsheim semble pouvoir être identifié comme un site satellite dépendant de Rosheim, localisé deux kilomètres plus au nord.

Lors d'une fouille préventive réalisée par la société Antéa sur la rocade ouest de Mulhouse (Haut-Rhin), une série de fosses à profil en cuvette du Néolithique récent a été découverte : quatre d'entre elles recelaient les sépultures de plusieurs défunts, notamment des enfants. Outre ces découvertes spectaculaires, il faut noter la présence de mobiliers exceptionnels comme un gobelet en bois de cerf appartenant à la culture Cortaillod*, cas unique dans la région Alsace.

Faisant suite à un diagnostic archéologique effectué sur la commune de Geispolsheim (Bas-Rhin), au lieu-dit Forlen, motivé par un projet d'extension d'une zone d'activités économiques d'une superficie de 9,8 hectares, une fouille préventive a permis de mettre en évidence une zone de stockage attribuée au Néolithique récent, implantée sur le bord d'une terrasse de lœss. Le mobilier céramique recueilli permet de la rattacher à la culture de Munzingen*.

A Rosheim (Bas-Rhin), la fouille préventive conduite avant la construction d'un lotissement couvrant 1,7 hectares, au lieu-dit Leimen, a livré une grande aire de stockage du Néolithique où étaient enterrés sept individus. Le site a également été occupé au Hallstatt* : le plan d'une maison (cas rarissime en Alsace) semble avoir été perçu à côté d'une zone de stockage importante ; certains silos recelaient des dépôts animaux (porc, lièvre...).

A l'occasion d'une fouille d'archéologie préventive sur une nécropole mérovingienne à Hégenheim (Haut-Rhin), une inhumation en décubitus dorsal* du Campaniforme*, accompagnée, de mobilier a été mise au jour. Il s'agit de la troisième ou de la quatrième sépulture de cette période mise au jour en Alsace.

Dans le cadre de l'aménagement du lotissement communal d'une surface de 2,7 hectares, au lieu-dit La chénaie, à Schaeffersheim (Bas-Rhin), une fouille préventive a permis de découvrir, en bordure de la terrasse lœssique, une partie de nécropole protohistorique (inhumations et dépôts de crémations) et, sur le même terrain, la partie orientale d'une ferme indigène de la Tène D1*.

La fouille préventive réalisée par l'INRAP à Ungersheim (Haut-Rhin), préalablement à la construction du Bioscope, a porté sur 4,5 des 30 hectares concernés par le projet. Trois zones ont été ouvertes : elles ont révélé les restes de trois établissements successifs, s'échelonnant du Néolithique à l'époque romaine. Outre un village du Néolithique ancien (vers 5000 av. J.-C.) avec une dizaine de maisons identifiées, dispersées sur une surface de près de 15 hectares, et une voie romaine (I^{er}-II^e siècle apr. J.-C.) bordée d'arbres, le site a livré une vaste nécropole à dépôts de crémations de l'âge du Bronze final et du début de l'âge du Fer (env. 1250-650 av. J.-C.) : une soixantaine de sépultures était répartie sur plus de 4 hectares (mais sans doute plus nombreuses à l'origine). Elles présentaient

une grande variété dans l'agencement des offrandes (céramiques et objets en bronze) et des restes brûlés provenant des bûchers funéraires.

A Sainte-Croix-en-Plaine (Haut-Rhin), une fouille préventive, réalisée sur environ 6 800 m², a permis de reconnaître, sur une petite partie d'une nécropole protohistorique qui s'étend sur plusieurs kilomètres, trente et un fossés circulaires de 4 m à 32 m de diamètre, parfois doubles, correspondant à des monuments funéraires à l'intérieur desquels se trouvaient des sépultures ; d'autres sépultures se trouvaient à l'extérieur des cercles. Une quarantaine d'inhumations et une trentaine de dépôts de crémations ont été découverts. Plusieurs cercles se recoupaient, montrant au moins trois phases de construction dont l'occupation allait de la fin de l'âge du Bronze jusqu'au début du second âge du Fer.

A Illfurth (Haut-Rhin), le projet d'aménagement d'un lotissement au lieu-dit Naegelberg a motivé une fouille d'archéologie préventive réalisée par la société Antéa en 2004 (avec une convention particulière de partenariat scientifique à la demande de l'INRAP). De nombreuses fosses-silos ainsi qu'une zone de fosses et d'habitat avec un fond de cabane datant probablement de la Tène moyenne* ont été mises au jour. Cette découverte d'habitat, exceptionnelle en Alsace, ouvre de nouvelles perspectives de recherches sur cette période dans le sud de la plaine du Rhin supérieur. Un autre lotissement (lieu-dit Buergele) a permis à la même société Antéa de fouiller un habitat situé en contrebas d'une fortification hallstattienne, localisée sur l'éperon barré du Britzgyberg. Cet habitat, installé sur une terrasse, est contemporain de l'occupation de l'éperon (Hallstatt D1 et D3).

A Souffelweyersheim (Bas-Rhin), la fouille préventive conduite par l'INRAP préalablement à la réalisation d'un lotissement (« Les Sept Arpents ») sur 5 000 m², a permis de caractériser une occupation (ferme ou hameau) de la Tène ancienne* (fond de cabane et silos).

L'ANTIQUITE ET LE MOYEN ÂGE

L'extension du complexe industriel de la firme japonaise THK (tranche 2), à Ensisheim (Haut-Rhin), sur une surface d'environ 6,2 hectares, a motivé une fouille d'archéologie préventive. Les structures mises au jour sont de formes et fonctions diverses (substructures quadrangulaires de type « cave », trous de poteaux, fosses, canalisation munie d'une frette, puisard...). La forte proportion de trous de poteaux permet d'envisager plusieurs plans de bâtiments en construction légère. D'après la céramique recueillie, le site a pu être occupé depuis la fin de la Tène finale (40-30 av. J.-C.) jusque vers la période tibérienne (15-20 apr. J.-C.). Un grand puits, probablement cuvelé de bois à l'origine, est daté de la Tène finale*. Ce site présente incontestablement un intérêt majeur pour la recherche sur les établissements ruraux, dans une région où, de surcroît, les indices d'occupation du début de la période antique demeurent encore relativement rares.

A Bourgheim (Bas-Rhin), la construction de deux maisons particulières sur des parcelles mitoyennes a permis de reconnaître l'extension d'aires artisanales (fours de céramique) déjà connues depuis de nombreuses années, dont l'activité s'étend de la Tène finale à la fin du II^e siècle, tandis que la construction d'équipements collectifs, plus au nord, a contribué à reconnaître une occupation méconnue de datation similaire, mais de fonction différente (extraction ?). L'occupation du site au cours du haut Moyen Âge a également été attestée.

La rénovation d'un collège à Saverne (l'antique *Tres Tabernae*, Haut-Rhin) a conduit à la réalisation d'une fouille préventive sur 1 000 m², au cours de laquelle a été mis en évidence un nouveau système défensif du Haut-Empire* sous la forme de levée de terre.

A Brumath (Bas-Rhin), chef-lieu de cité des Triboques, les fouilles préventives ont livré en divers points de la ville des renseignements importants, qu'il s'agisse de la ville gallo-romaine (fouille rue du Château à l'emplacement d'un équipement collectif qui a confirmé l'extension vers l'ouest du bourg antique avec voirie, habitat avec du remploi dans la construction d'éléments funéraires de type mausolée d'ampleur encore rare en Alsace), ou de la trace inédite d'une occupation mérovingienne

observée lors de la construction d'un petit équipement collectif. La datation d'un pieu, recueilli préalablement à la réalisation d'un petit bâtiment, a confirmé l'attribution au Bas-Empire d'un aménagement défensif supposé.

Situé dans la partie ouest du faubourg de Strasbourg à Koenigshoffen, le site de la rue Mentelin, d'une emprise de 3 000 m², a exclusivement livré des vestiges d'époque antique, allant de la fin du I^{er} au IV^e siècle. L'ensemble enrichit et précise notre connaissance du *vicus*, avec des découvertes ayant trait à la voirie, à l'habitat et aux ensembles bâtis ainsi qu'aux sépultures. L'artisanat est caractérisé par la mise au jour d'un ensemble inédit de fours de potiers qui s'inscrit entre les années 130/140 et les premières décennies du III^e siècle. L'atelier se distingue par la très grande diversité de sa production qui concerne aussi bien la vaisselle que l'éclairage (lampes, bougeoirs, braseros) et les objets à fonction peut-être cultuelle (urnes à visage). L'ensemble de l'atelier a produit au minimum quatre-vingt six formes différentes ; l'absence de production en série importante (sauf celle du gobelet à boire) semble être une des caractéristiques de cet atelier, dont la diversité paraît néanmoins parfaitement adaptée à une clientèle urbaine proche. Une première approche de la diffusion des productions de la rue Mentelin montre qu'elles s'écoulent en premier lieu vers les nécropoles voisines et les habitats de Koenigshoffen.

La fouille préventive de 3 hectares réalisée par l'INRAP, liée à l'aménagement de la première tranche d'une plate-forme départementale d'activités de 94 hectares à Dambach-la-Ville (Bas-Rhin), a permis l'étude d'un centre rural de production de céramique (céramique commune et matériaux de construction) d'époque romaine : quarante-deux fours, des centaines de trous de poteaux, une soixantaine de fosses, deux puits, une cave et de nombreux fossés et drains ont été mis au jour. La production a démarré à la transition entre la Tène finale et la période gallo-romaine précoce et s'est poursuivie jusqu'au début du II^e siècle de notre ère.

L'extension d'usines dans la ZAC de Rosheim (Bas-Rhin) a permis de suivre l'évolution de tout un îlot gallo-romain rural avec une occupation jusque dans le IV^e siècle. L'étude du mobilier céramique a livré des indications nouvelles sur l'aire de diffusion de la production potière du chef-lieu de cité, Brumath, l'antique *Brocomagus*.

A Hirschland (Bas-Rhin), la construction d'une maison particulière a entraîné la découverte de vestiges (murs) gallo-romains anciennement attestés ; elle a aussi offert la possibilité de préciser la datation de tombes dites « franques » par la découverte de deux nouvelles sépultures en coffre dont les parois étaient constituées de petits moellons de l'époque carolingienne*.

Un projet de construction de deux résidences, sur une emprise de 1 200 m², à Hégenheim (Haut-Rhin), est à l'origine d'une fouille préventive où trente-sept inhumations des VI^e et VII^e siècles ont été dégagées par l'INRAP : cinq d'entre elles se situaient au centre de grands monuments circulaires d'un diamètre de 8 à 9 m. Elles étaient, à l'origine, recouvertes d'une levée de terre (*tumulus**), marquant ainsi l'emplacement de chambres funéraires dans le paysage. Il s'agit d'inhumations privilégiées autour desquelles d'autres sépultures ont été implantées selon une organisation spatiale respectant vraisemblablement une hiérarchie sociale.

Suite au projet d'extension d'une maison de retraite à Marlenheim (Bas-Rhin) sur une surface de 4 800 m², la fouille préventive a livré la trace de plusieurs occupations dont un double four de potier avec sa production de la Tène finale*, mais surtout un bâtiment de plain-pied d'époque mérovingienne au plan unique jusqu'à présent.

Un projet de lotissement au lieudit Buergele, à Illfurth (Haut-Rhin), a été l'occasion pour la Société Antéa de fouiller une nécropole des VI^e-VIII^e siècles : vingt-deux cercles témoignent de la présence de *tumuli** aujourd'hui arasés et cent quatre-vingt-treize inhumations, dont près de la moitié pillées anciennement, ont été inventoriées. Outre un abondant mobilier funéraire, parfois déposé en offrande dans des chambres de type « Morgen », une monnaie en or placée dans la bouche d'une défunte, marque, en plus des monuments et des offrandes, le caractère affirmé de traditions païennes tandis que deux bagues, l'une en forme de croix, l'autre avec une étoile à six branches, témoignent de traditions chrétiennes sur le site.

A Erstein (Bas-Rhin), la limite est d'une vaste nécropole mérovingienne, fouillée en 1999-2000 (deux cent trente-neuf tombes), a été perçue lors de la construction d'un petit équipement collectif (dix-neuf tombes mises au jour).

Les fouilles préventives faites au lieu-dit Forlen, sur la commune de Geispolsheim (Bas-Rhin), ont été motivées par un projet d'extension d'une zone d'activités économiques d'une superficie de 9,8 hectares. Une structure excavée (correspondant peut-être à un fond de cabane) attribuée au V^e siècle, période très rarement observée en Alsace, constitue un des apports essentiels.

La fouille préventive, préalable à la construction d'un bâtiment résidentiel à Haguenau (Bas-Rhin), rue des Anneaux (500 m²), a permis d'identifier différents vestiges qui témoignent de l'existence d'un habitat sur poteaux daté du XII^e siècle (période de création de la ville par l'empereur Frédéric Barberousse). Sur la parcelle fouillée, où un réseau important de canalisations en bois a été observé, plusieurs bâtiments en briques traduisent une réorganisation complète à la fin du Moyen Âge. Par ailleurs, le réaménagement du centre ville et plus précisément du « secteur Barberousse » (12 000 m²) a conduit à la découverte d'aménagements médiévaux d'une berge et d'une zone de rejet de ratés de cuisson, révélant l'existence d'un atelier de potier de la fin du XVII^e ou du XVIII^e siècle à proximité immédiate.

L'étude archéologique des élévations d'une tour-porte à Sélestat (Bas-Rhin), motivée par un projet de restauration de l'édifice comprenant notamment le ravalement des façades, a porté sur l'identification et sur l'analyse des phases architecturales les plus anciennes. Les deux niveaux inférieurs relèvent d'une première phase de construction située entre 1217 (sources écrites) et 1225 environ (critères morphologiques, techniques et stylistiques). La surélévation de la tour-porte (exhaussement de l'ouvrage de trois étages supplémentaires, ouverts à la gorge et maçonnés en briques), qui renforce les défenses et accroît la valeur symbolique de l'ouvrage d'entrée dans la ville, a été datée par la dendrochronologie vers 1299.

A Ottmarsheim (Haut-Rhin), un diagnostic réalisé en préalable au réaménagement de l'espace situé autour de l'abbatiale a permis de reconnaître la limite sud de l'aire cimetériale médiévale.

Un projet de lotissement a donné lieu à une fouille préventive à Osthuse (Bas-Rhin) sur 2 500 m² où il a été possible de suivre l'évolution de l'habitat de l'époque du haut Moyen Âge à l'époque Moderne. Une cave du XIV^e siècle a été tout spécialement remarquée dans ce milieu rural.

A Thann (Haut-Rhin), la réfection des sols autour de la collégiale Saint-Thiébaud, observée lors d'une fouille préventive conduite par l'INRAP, a permis de reconnaître le tracé du front est de l'enceinte urbaine de la fin du XIII^e siècle ; celle-ci, de faible épaisseur et de conception médiocre, intégrait la tour Saint-Thiébaud de l'actuelle collégiale, construction saillante sur environ 1,50 m dont les origines restent mal connues. Cette intégration symbolique a pris fin avec le déplacement de 25 m vers l'est de la limite urbaine lors de la construction d'un second mur aux environs de 1360-1365, après le rattachement de Thann au domaine des Habsbourg. L'espace ainsi libéré a été occupé par le cimetière après le remblaiement du fossé primitif. L'organisation du cimetière a été structurée par la construction d'une chapelle sur ossuaire dotée d'un chevet polygonal, similaire à des édifices existants en Allemagne du Sud. La fouille d'une zone restreinte du cimetière a permis l'étude d'un échantillon de quatre-vingt-six inhumations réparties en trois phases d'occupation entre le XIV^e et le XVI^e siècle, son occupation ayant sans doute perduré jusqu'au XVIII^e siècle.

Marie-Dominique Waton, Marina Lasserre
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie d'Alsace

BAS-RHIN

BISCHOFFSHEIM

UN VILLAGE DU NEOLITHIQUE ANCIEN (3 500-4 800 AV. J.-C.)

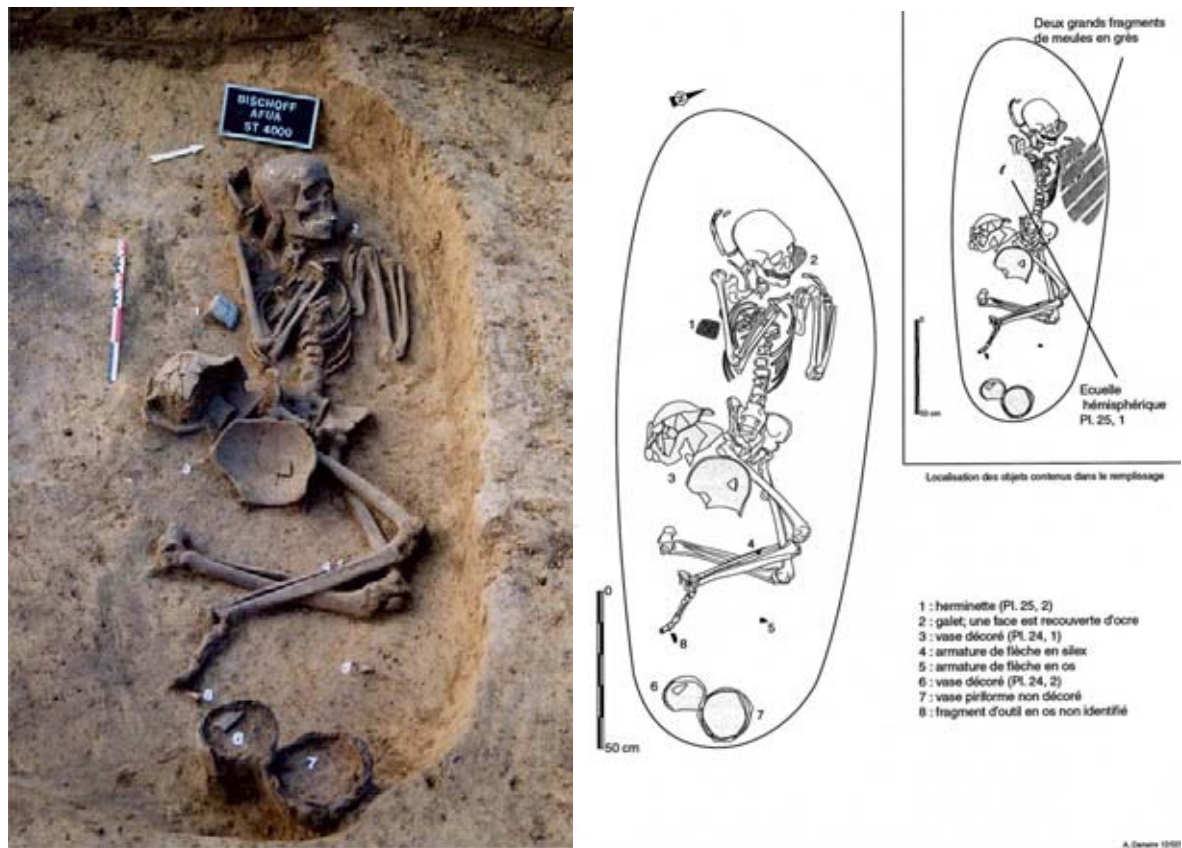
Le site de Bischoffsheim (AFUA du Stade) fouillé en 2003 par la société Antéa, a livré les vestiges d'un important village du Néolithique ancien (5 300-4 800 av. J.-C.).

Dans la plaine d'Alsace, l'émergence d'une nouvelle économie de production basée sur l'agriculture et l'élevage, coïncide avec l'implantation de communautés paysannes sédentaires originaires des régions centrales de l'Europe déjà gagnées par l'économie de production et par la nouvelle idéologie qui l'accompagne. L'Alsace appartient, dès 5 200 av. J.-C., aux territoires de la culture du Rubané* - ainsi nommée en raison des décors caractéristiques « en rubans » portés par les céramiques - culture paneuropéenne dont le berceau se situe en transdanubie hongroise et que l'on retrouve, sous des formes extrêmement proches, de l'Ukraine au Bassin parisien. Le village de Bischoffsheim est, à ce jour, l'établissement le plus vaste attribuable à cette culture fouillé en France.



Vue de la maison 2 (Rubané ancien).
© P. Lefranc, SARL Antéa.

Les vestiges, étudiés sur une surface de près de 3 hectares, consistent essentiellement en traces de poteaux de bois dessinant au sol les plans d'une quarantaine de maisons. Ces maisons rectangulaires, orientées sur un axe ouest/nord-ouest est/sud-est, atteignent fréquemment 25 à 30 m de longueur (40 m pour les plus grandes) pour une largeur de 5 à 7 m. Elles sont flanquées, sur leurs longs côtés, de fosses ayant originellement servi à extraire le sédiment nécessaire à l'édification des parois des bâtiments ; les parois sont en effet constituées de pisé appliqué sur un clayonnage. Tout au long de la vie du bâtiment, ces fosses ont peu à peu été remblayées par des déchets domestiques comprenant de la céramique en abondance, des outils en silex, en bois de cerf et en os, ainsi que de nombreux ossements d'animaux, domestiques ou sauvages. On note également un abondant matériel destiné à la mouture et, ce qui est spécifique à ce site, de très nombreux fragments d'ocre, colorant dont les modalités d'utilisation nous échappent encore. Ces vestiges, qui font l'objet d'études poussées toujours en cours, constituent une mine inépuisable de renseignements sur la gestion du cheptel domestique, l'exploitation du monde sauvage, les techniques mises en œuvre dans la production de l'outillage, etc., mais également sur la structure même de la société.



Vue et relevé de la sépulture 4000 (Rubané ancien).
 © P. Lefranc, SARL Antéa.
 © Relevé, A. Denaire.

Nous pouvons, en effet, distinguer des maisons riches, souvent les plus grandes, et des maisons plus modestes, qui sont le reflet d'une société inégalitaire. Cette distinction se retrouve au sein des nécropoles de cette culture où voisinent des tombes d'individus richement pourvus et des tombes sans mobilier. Le site de Bischoffsheim a livré la sépulture isolée d'un adulte, accompagné d'une herminette en pierre polie, de trois vases et de deux pointes de flèches.

L'un des intérêts majeurs de cet habitat est qu'il s'agit d'un site occupé pendant un demi-millénaire : cette longue durée nous permet de cerner les modifications intervenues au cours du temps aussi bien dans l'architecture des bâtiments, leurs dimensions et leurs orientations, qu'au sein des différentes catégories de mobilier. L'excellent état de conservation des vestiges et leur bonne lisibilité nous permettent également d'étudier l'organisation interne du village.

Le village de Bischoffsheim n'est pas isolé en Alsace. Le maillage dessiné par les communautés du Rubané est en effet extrêmement serré ; dans certains secteurs, on compte un site tous les trois kilomètres. Plusieurs indices vont dans le sens d'une hiérarchisation des habitats, organisés autour d'une place centrale, sorte de capitale régionale, qui se distingue par les contacts, parfois lointains, entretenus avec d'autres communautés rubanées. Une telle place existe à quelques kilomètres au nord de Bischoffsheim : le site de Rosheim a livré des céramiques originaires de Haute-Alsace, de la vallée du Neckar mais également de la Hesse et de l'Elbe.

Le village néolithique de Bischoffsheim a immédiatement retenu l'attention de la communauté scientifique. Il a bénéficié lors de la fouille, de la visite de nombreux universitaires français, mais également suisses et allemands. Le grand public a pu, lui aussi, accéder au site lors des

jours du patrimoine organisées en 2003, et à l'occasion d'ateliers pédagogiques organisés avec les écoles.

L'étude scientifique définitive est toujours en cours : le site a cependant déjà fait l'objet de publications en langue française et allemande dans divers ouvrages spécialisés.

Bibliographie

Philippe LEFRANC (à paraître).– « L'habitat rubané de Bischoffsheim « AFUA » (Bas-Rhin) : premiers résultats » in, *Actes du 26^e colloque interrégional sur le Néolithique*, 8-9 novembre 2003, Grand-Duché de Luxembourg.

Philippe LEFRANC (2004).– « Die Bandkeramiker der Rheinebene », *Archäologie in Deutschland*, 6, novembre-décembre 2004, p. 57-58.

Information du public

Plusieurs publications déjà parues dans des revues allemandes et françaises, journée du Patrimoine, visite des universités (Allemagne, Suisse), écho dans la presse régionale.

Marina Lasserre
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie d'Alsace

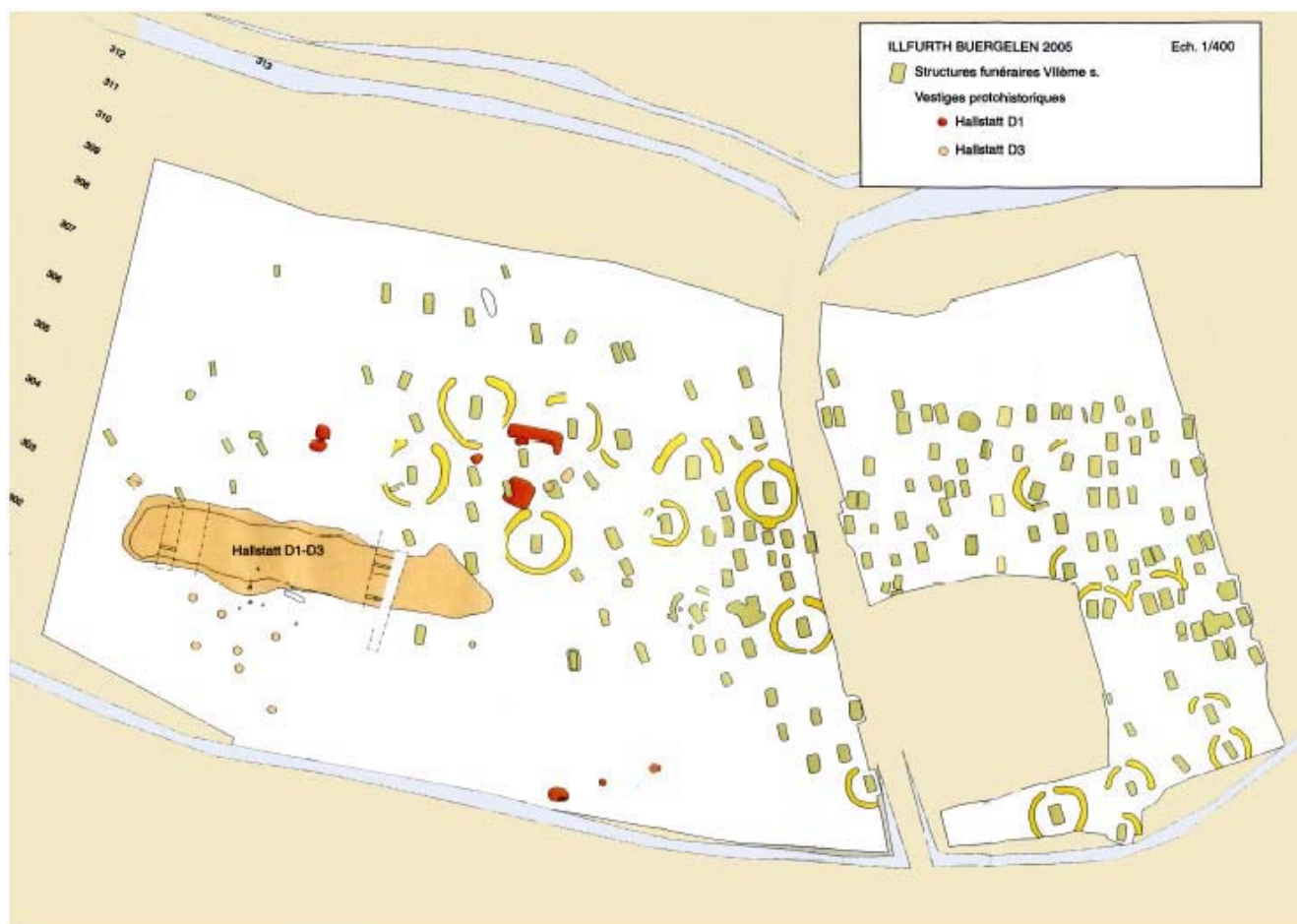
HAUT-RHIN

ILLFURTH

UNE NECROPOLE MEROVINGIENNE DES VII^e-VIII^e SIECLES

Dans le Haut-Rhin, il s'agit de la période mérovingienne qui a bénéficié des plus grands apports en archéologie préventive avec la fouille de deux nécropoles, l'une à Hégenheim (à proximité de Bâle) dégagée partiellement par l'INRAP, en 2004, avant la construction de deux équipements collectifs sur 1 200 m² (trente-sept inhumations), l'autre à Illfurth (à une douzaine de kilomètres à l'ouest/sud-ouest de Mulhouse) explorée, en 2005, sur plus de 10 000 m².

Relevé partiel de la nécropole.
© SARL Antéa.



Un projet de lotissement au lieu-dit Buergelen à Illfurth a en effet été l'occasion pour la Société Antéa de fouiller une nécropole des VI^e-VIII^e siècles. L'implantation de cette dernière en contrebas d'une fortification hallstattienne, localisée sur l'éperon barré* du Britzgyberg daté du Hallstatt D*, a respecté un habitat qui, installé sur une terrasse, s'est révélé contemporain de l'occupation de l'éperon. La fouille a été réalisée en six mois par six personnes en moyenne.

Sur les cent quatre-vingt-treize inhumations inventoriées, un certain nombre était situé au centre de grands monuments circulaires d'un diamètre de 8 à 9 mètres. Ces tombes étaient, à l'origine, recouvertes d'une levée de terre (*tumulus**), marquant ainsi l'emplacement de chambres funéraires dans le paysage. Il s'agit d'inhumations privilégiées autour desquelles d'autres sépultures ont été implantées selon une organisation spatiale respectant vraisemblablement une hiérarchie sociale.

Les vingt-deux cercles, qui témoignent donc de la présence de *tumuli** aujourd'hui arasés, présentaient tous une interruption du côté est, c'est-à-dire du côté opposé à la tête des défunts, placée vers le couchant.

Les limites est et sud de l'aire sépulcrale ont été déterminées : le noyau le plus ancien (VI^e siècle) se trouve au centre/centre-ouest de la zone fouillée tandis que quatre ou cinq sépultures tardives (fin VII^e-VIII^e siècle), sans mobilier, étaient situées en périphérie sud-est ; les corps étaient placés dans des coffres en moellons calcaires et des analyses en vue de datation absolue par la méthode du carbone 14* sont en cours pour confirmer leur attribution séculaire.

Près de la moitié des cent quatre-vingt-treize inhumations ont été visitées, voire pillées aux époques anciennes, sans que l'on sache véritablement déterminer le mobilier convoité ; les intrusions sont en majorité localisées au niveau de la ceinture, signalant une vraisemblable récupération des armes pour les sujets de sexe masculin.



Tombe féminine avec collier, boucles d'oreille et fibule discoïde en or.
© SARL Antéa.

Un abondant mobilier funéraire était parfois déposé en offrande dans des chambres de type « Morgen » : le défunt était, en général, placé le long du côté nord de la fosse boisée tandis que l'espace à sa droite servait à recueillir les objets qui l'accompagnaient (vase, dépôt animal, œuf...).

Une monnaie en or, placée dans la bouche d'une personne inhumée marque, en plus des monuments et des offrandes, le caractère affirmé de traditions païennes tandis que deux bagues, l'une en forme de croix, l'autre avec l'étoile de David, témoignent de traditions chrétiennes et juives sur le site.

En définitive, tout en étant parfaitement intégrée (objets de parure, céramique) au faciès culturel mérovingien du nord-est de la Gaule, la population ensevelie à Illfurth traduit des influences culturelles périphériques indéniables ; les divers rites observés (crâne volontairement déformé, vase d'origine saxonne) révèlent du métissage de la population.

Marie-Dominique Waton
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie d'Alsace

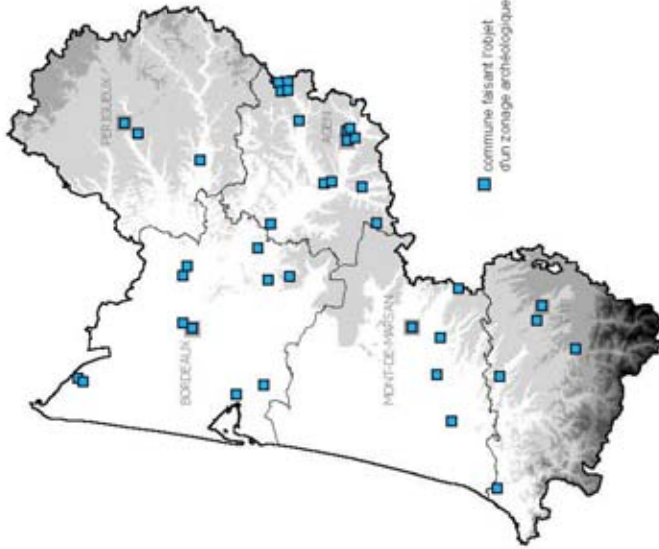
AQUITAINE

L'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE ENTRE 2002 ET 2005 EN REGION

Région 02 : AQUITAINE



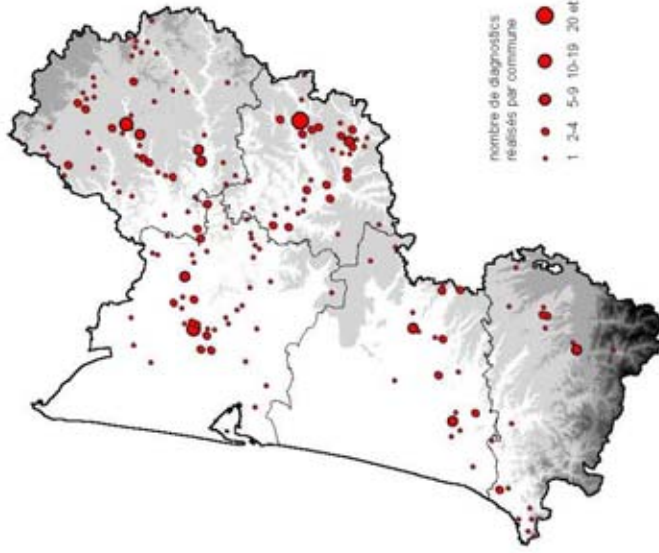
Localisation des zonages archéologiques décrets 2002-89 et 2004-490



- 38 communes concernées par un zonage, soit 1,6 % des communes de la région.

Les zonages archéologiques ont porté en priorité sur les principales villes de la région, ainsi que sur certaines communes possédant des sites archéologiques remarquables nécessitant un contrôle. En parallèle, l'accent a été mis sur les réponses aux PLU, qui serviront de base aux prochains arrêtés de zonages (466 communes concernées, soit 20,28 % des communes de la région).

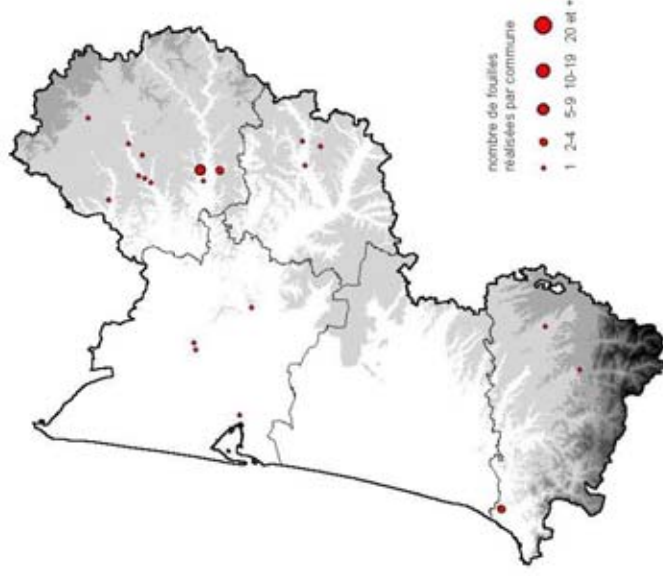
Nombre d'opérations préventives de diagnostic archéologique réalisées (2002-2005) par commune



- 171 communes concernées par un ou plusieurs diagnostics, soit 7,45 % des communes de la région.

Les agglomérations concentrent une part importante des opérations de diagnostics, dont la majorité est liée aux ZAC, lotissements et aménagements urbains. Les aménagements ruraux concernent notamment les déviations de villes moyennes. D'une manière générale, les demandes de permis de construire sont reçues en moins grand nombre des Landes et Pyrénées-Atlantiques. Enfin, les carrières, nombreuses en Dordogne, Gironde et Lot-et-Garonne (gravières de la vallée de la Garonne), ont fait l'objet de diagnostics en raison de leurs surface et profondeur.

Nombre d'opérations de fouilles archéologiques préventives réalisées (2002-2005) par commune



- 20 communes concernées par une ou plusieurs fouilles(s) préventive(s), soit 0,87 % des communes de la région.

Parmi les fouilles préventives figurent les dernières opérations archéologiques de l'AS9, de la RN21 en Aquitaine et des déviations de Pau, Bergerac et Sainte-Foy-la Grande. La part des aménagements urbains est importante, avec la fin des travaux du tramway de Bordeaux et des assainissements de petites villes et de bourgs.

AQUITAINE

LA PREHISTOIRE

Un dénominateur commun : l'apport des tracés linéaires pour la connaissance du Paléolithique en Dordogne

La recherche archéologique préventive a été très importante pour la connaissance de la Préhistoire en Aquitaine, plus d'ailleurs pour le Paléolithique* que pour le Néolithique*. Autre fait majeur, les principaux gisements fouillés l'ont été à la suite d'opérations de diagnostic sur des tracés linéaires, principalement ceux occasionnés par les travaux de l'autoroute A 89 et de la RN 21, aussi dénommés « déviation de Bergerac », opérations toutes deux situées dans le département de la Dordogne.

LE PALEOLITHIQUE

Le nombre et l'intérêt scientifique des gisements préhistoriques retrouvés en Aquitaine lors de ces travaux d'archéologie préventive témoignent de la validité et de la pertinence de la méthodologie de diagnostic mise en place, dès le milieu des années 1990 (au début des travaux préventifs sur l'autoroute A 89) : sondages systématiques sur les tracés linéaires, en quinconce, avec exploration en profondeur jusqu'au sommet de la terrasse du Tertiaire*, et corrélation des données géologiques, ce qui permet de retrouver les vestiges des périodes anciennes, la plupart du temps enfouis profondément dans le sous-sol.

Les données archéologiques de sites de plein air : des installations de groupes humains paléolithiques caractérisés par des sites riches en silex

Parmi les sites mentionnés ci-dessus, certains méritent une présentation un peu plus circonstanciée. Ceux de la déviation de la RN 21 font l'objet d'une fiche thématique.

Le Petit-Bost à Neuvic-sur-l'Isle : installations de groupes humains au bord de l'Isle, il y a plus de 300 000 ans

La fouille de ce site a suivi la phase de prospection mécanique du tracé de la section 2.3 de l'autoroute A 89. Le gisement, exploré sur une surface de plus de 2 800 m², est constitué de trois niveaux archéologiques qui ont livré au total plus de trois mille pièces lithiques. Ces vestiges témoignent de la maîtrise de plusieurs modes de débitage du silex, associé ou non à la fabrication d'outils. L'analyse de ces pièces lithiques et les données de datations absolues (thermoluminescence*) montrent que l'on se trouve chronologiquement au Paléolithique inférieur* ou dans une phase ancienne du Paléolithique moyen*.

La Croix-de-Canard à Neuvic-sur-Isle : couteaux de silex et éclats de silex triangulaires vieux de 300 000 ans

Comme le site précédent, ce gisement a été découvert lors de la phase de sondages de la section 2.3 de l'A 89, dans un secteur archéologiquement très sensible puisque l'on connaissait déjà à proximité le site de la Jaubertie daté du Badegoulien (il y a environ 17 000 ans). Au total, 5 071 m² ont

été décapés et le gisement est constitué en réalité de plusieurs ensembles d'époques différentes (dont un de l'âge du Bronze*, alors que des vestiges attribuables au Magdalénien* ont aussi été mis au jour). Plusieurs « locus* » du Moustérien ont été dégagés et montrent des techniques de débitage diverses ainsi que la présence de petits bifaces. L'ensemble le plus intéressant est celui du secteur 3, reconnu sur plus de 300 m², correspondant à des amas de débitage présentant des techniques de taille particulières (supports allongés et couteaux à dos naturels) pour une période ancienne (environ 300 000 ans).

Le Mont de Neyrat à Bergerac : du Paléolithique sur la colline

En 2002 et en 2004, des opérations de diagnostic se sont développées sur cette colline qui domine la basse vallée du Caudeau, dans le cadre de projets de lotissements. Bien que des phénomènes de perturbation des niveaux archéologiques, postérieurement à leur dépôt, aient altéré la vision que l'on peut avoir des gisements, les données récoltées contribuent à témoigner de l'intense fréquentation du Bergeracois au cours des différentes périodes de la Préhistoire.

Rue Jules-Ferry à Périgueux : une fouille paléolithique en milieu urbain

Fouillé durant l'été 2005 à la suite d'un diagnostic positif effectué en 2004, ce site, identifié à l'occasion de la construction d'un immeuble d'habitation, a révélé deux occupations chronologiquement distinctes. Un « locus » vraisemblablement gravettien* (-25 000 ans) est principalement marqué par un amas de débitage, alors qu'un niveau magdalénien* (vers -12 000 ans) témoigne d'une installation humaine plus importante : outils, amas de débitage, foyers. Ce gisement constitue une donnée nouvelle pour la compréhension des plus anciennes occupations humaines à l'emplacement de la ville actuelle de Périgueux.

LE NEOLITHIQUE

Cette période reste un peu le parent pauvre de la recherche en Aquitaine. Toutefois, une nouvelle dynamique de recherche, profitant en partie de l'apport de l'archéologie préventive, se développe autour de la problématique de l'exploitation du silex du Bergeracois, en particulier pour la production de lames de haches. Le projet collectif de recherche initié par F. Prodéo et F. Casagrande, incluant notamment un important travail de prospection, s'avère d'ores et déjà prometteur : il a mis en évidence l'existence de plusieurs modes d'extraction, en fosses et en fronts de taille, selon la nature des gisements. En complément, la fouille de la doline de Cantalouette ainsi que celle d'un petit atelier mis au jour sur le futur échangeur Mussidan sud de l'autoroute A 89, un peu en marge du Bergeracois proprement dit, permettent de caractériser les aspects techniques de la chaîne opératoire de production de silex, d'aborder la dimension économique et d'affiner les données chronologiques.

LA PROTOHISTOIRE

De 2001 à 2004, trois opérations préventives ont apporté des résultats majeurs pour la connaissance de cette période. Il s'agit, d'une part, de deux diagnostics réalisés en Gironde sur le site de Saint-Étienne-de-Lisse et celui de Salles et, d'autre part, des fouilles du Grand Hôtel de Bordeaux.

A Saint-Étienne-de-Lisse, un projet de plantation de vigne a permis la réalisation d'un diagnostic sur le site dit de Niort, éperon barré du premier âge du Fer découvert en 1956. Les sondages ont livré les restes d'une enceinte incendiée. Une porte a été partiellement explorée et, dans l'effondrement de celle-ci, un squelette adulte partiellement calciné gisait en position ventrale. Sur le plateau, les sondages ont montré la présence d'un habitat dense du VI^e siècle av. J.-C : cabanes, plaque foyers, four domestique constituent l'essentiel des découvertes. La qualité de conservation exceptionnelle des vestiges et leur intérêt historique et archéologique fondamental pour l'âge du Fer en Aquitaine ont amené la commission interrégionale de l'archéologie à demander la protection de l'éperon

de Niort. Avec l'accord du propriétaire, celui-ci a été inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en septembre 2005.

A Salles, une importante nécropole à incinération du premier âge du Fer a été délimitée. La qualité de conservation des ensembles sépulcraux ont amené la commune, en liaison avec le service régional de l'archéologie, à déplacer le projet d'école communale pour assurer la pérennité du site.

A Bordeaux, sous les fondations du Grand Hôtel, au cœur de l'ancienne agglomération des Bituriges Vivisques, une fouille préventive réalisée fin 2003 a livré les restes de tout un quartier protohistorique. Quatre ou cinq phases d'occupation ont été identifiées, comprises entre le début du premier et la fin du second âge du Fer* (Tène D). Elles se présentent sous la forme de séries de niveaux d'occupation comportant des trous de poteaux, cloisons et plaques foyères. L'organisation de ces structures donne l'image d'une agglomération déjà bien structurée dès le VI^e siècle av. J.-C. Le fouilleur, C. Sireix, pense même avoir pu mettre en valeur la pérennisation de certains axes urbains dès le IV^e siècle av. J.-C.

Les premiers résultats de ces trois opérations ont déjà fait l'objet de publications et d'une présentation au colloque national des âges du Fer* à Toulouse en mai 2004.

L'ANTIQUITE ET LE HAUT MOYEN ÂGE

Il est évident que ces cinq dernières années ont été dominées par la réalisation des grands travaux de Bordeaux (voir fiche détaillée).

Les résultats sont considérables :

- € découverte d'un premier développement de la ville dès l'époque césarienne* ou augustéenne* précoce, confirmation des dates proposées pour la mise en place d'un réseau viaire et d'une organisation de l'antique *Burdigala* au début de notre ère ;
- € confirmation de l'hypothèse de l'existence, au IV^e siècle av. J.-C., d'un chenal d'accès au port antique d'orientation nord-sud, mais aussi découverte d'aménagements portuaires sur les berges de la Garonne datés de la première moitié du I^{er} siècle apr. J.-C (fouilles de F. Gerber) ;
- € mise en évidence, à l'occasion des travaux du tramway, des galeries monumentales encadrant le monument des Piliers de Tutelle (fouilles de W. Migeon) ;
- € découverte d'une nécropole du IV^e siècle installée immédiatement le long de l'enceinte tardive, cours du Chapeau-Rouge (fouilles de C. Sireix) et cours de l'Intendance ;
- € découverte à la jonction de la place Jean Moulin et de la place Pey-Berland d'un grand bâtiment, probablement public, comportant une abside à pans coupés, aux sols mosaïqués et aux murs recouverts de marbre dont la chronologie d'implantation est à fixer aux environs de 370-380 (fouilles de W. Migeon) ;
- € peut-être la première cathédrale de Bordeaux d'après sa proximité avec l'actuelle cathédrale ;
- € enfin, grâce aux travaux de prospection et de suivis de chantiers en banlieue effectués par le service régional de l'archéologie (X. Charpentier), redécouverte et mise en évidence du tracé et des techniques de construction de l'aqueduc sud de *Burdigala*.

Si l'on ajoute à cela les multiples opérations conduites par W. Migeon sur le rempart de la fin du III^e siècle et les découvertes évoquées plus haut de C. Sireix au Grand Hôtel de Bordeaux, c'est toute l'histoire de Bordeaux antique qu'il faudra reprendre, peut-être dans le cadre d'un projet collectif de recherche ou d'une action collective de recherche associant toutes les composantes de la recherche régionale. C'est la proposition que le service régional de l'archéologie a faite à l'université de

Bordeaux pour les dix ans à venir. Le travail à accomplir en terme de publication et de vulgarisation est colossal et ne pourra être mené que par des équipes largement pluridisciplinaires.

L'autre dossier qui a beaucoup progressé grâce à l'archéologie préventive est celui d'Oloron-Sainte-Marie, dans les Pyrénées-Atlantiques.

Trois opérations ont été réalisées à l'occasion de la création d'une ZAC, de projets d'éclairage souterrain et d'aménagement de places.

L'histoire de cette petite cité antique s'en trouve totalement renouvelée. Outre l'enceinte romaine de la fin du IV^e siècle, repérée sur la totalité de son tracé, l'opération de la ZAC Guynemer a permis la fouille d'un faubourg de la ville dont l'apparition est à situer dans le courant du I^{er} siècle. L'existence de cette agglomération, qui ne devint chef-lieu de cité qu'à la fin du III^e siècle, est ainsi attestée dès les origines de la romanisation.

On ignorait aussi les origines de l'implantation du christianisme dans cette ville du piémont pyrénéen. Elle était cependant dotée d'un évêché au haut Moyen Âge, puisqu'un évêque y était attesté au début du VI^e siècle. Avec le chantier qui a précédé les aménagements de la place qui entoure l'actuelle cathédrale Sainte-Marie, on a pu mettre en évidence une très importante nécropole des IV^e-VIII^e siècles, organisée autour de bâtiments dont la fonction reste difficile à déterminer (mausolées ?).

Notons aussi un mobilier archéologique exceptionnel dans une tombe : deux monnaies d'or de Justinien, imitations wisigothiques de la deuxième moitié du VI^e siècle et un très ancien vase en verre. L'importance de cette fouille amène les historiens à revoir leurs interprétations et à envisager la mise en place d'un évêché à Oloron-Sainte-Marie dès le IV^e siècle avec un probable déplacement dans le courant du haut Moyen Âge du groupe épiscopal à l'extérieur de l'enceinte, sur son emplacement actuel.

LE MOYEN ÂGE

Pour le Moyen Âge, deux opérations ont apporté des informations totalement nouvelles sur la période avoisinant l'An Mil : la motte castrale* de Pineuilh (2003) et l'église monolithe de Saint-Émilion (2004).

Le site de Pineuilh a été découvert et fouillé dans le cadre des travaux de la déviation de Saint-Foy-la-Grande. La conservation exceptionnelle des matières organiques, grâce au milieu humide, a permis de retrouver des objets de la vie quotidienne habituellement disparus et de reconstituer une résidence aristocratique antérieure à l'apogée de la féodalité.

L'étude de l'église souterraine de Saint-Émilion est liée à une importante campagne de restauration de cet édifice, classé au titre des Monuments historiques : la restauration ambitionnant de restituer l'espace intérieur en supprimant les étais, une compréhension globale du monument était indispensable. La conception d'ensemble de l'église monolithe montre nettement une influence des dispositions de l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem, dont sont reprises la rotonde avec éclairage zénithal et le plan de circulation ; elle peut, en outre, être attribuée au retour de croisade du vicomte Pierre de Castillon, dans les années 1106-1110.

Moins spectaculaires, mais essentielles à la gestion du patrimoine régional, plusieurs études de bourgs médiévaux ont été entreprises avec les architectes des Bâtiments de France et diverses municipalités (Oloron, Orthez, Morlans en 2003, Thénac en 2004, Thiviers en 2005) ; deux sont liées à l'établissement d'une ZPPAUP. Les villes et villages d'Aquitaine se sont formés au Moyen Âge, souvent à partir d'un premier noyau augmenté de nouveaux quartiers au XIII^e ou XIV^e siècle : une meilleure compréhension des phénomènes de création progressive de ces agglomérations permet à la fois de cibler les interventions du service régional de l'archéologie et de mettre en valeur les sites.

Il faut citer également une découverte réalisée par l'entreprise Hadès dans le cadre d'une des rares études d'archéologie du bâti conduites en Aquitaine : il s'agit d'une peinture murale du milieu du

XIII^e siècle, mise au jour dans une demeure urbaine de Périgueux appelée Maison des Dames de la Foi, dont l'iconographie de festins, représentée en deux endroits, est particulièrement rare dans l'ensemble du corpus français.

Dany Barraud
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie d'Aquitaine

DORDOGNE

BERGERAC, COURS-DE-PILE, CREYSSE

LA RN 21 ET LA DEVIATION DE BERGERAC

Une opération d'archéologie préventive sans précédent au cœur de la Préhistoire du Bergeracois

Ce projet, établi par la DDE, débute au sud de la ville, au niveau de l'aérodrome où il se raccorde à la voie de contournement sud de Bergerac (liaison RD 933-RN 21), traverse la Dordogne, passe sur les plateaux du vignoble de Pécharmant avant de rejoindre le tracé actuel de la RN 21 dans la vallée du Cadeau.

Le parcours linéaire de cette voie à circulation rapide, alternativement à deux ou trois voies, est d'un peu plus de 9 km sur lesquels se trouvent plusieurs ouvrages d'art, certains nécessitant des terrassements importants (par exemple rampe de jonction avec la vallée du Cadeau) ou des aménagements particuliers (déviation du cours du ruisseau de La Conne).

Dès les premières phases de concertation et de définition du projet en 1996, le service régional de l'archéologie de la direction régionale des affaires culturelles d'Aquitaine a souligné l'importance scientifique et patrimoniale de la « réserve » archéologique qui devait ainsi être traversée (étude documentaire en 1996).



Implantation du projet routier.
© INRAP.

Ces informations ont été réaffirmées à l'occasion de l'étude d'impact de 1998 de manière à ce que les coûts induits par les mesures qu'impose la prise en compte archéologique d'un tel patrimoine puissent être estimés. En effet, depuis le XIX^e siècle, cet espace géographique est connu

pour livrer des sites paléolithiques de plein air de grand intérêt ; de nombreuses campagnes de fouilles ont eu lieu au cours des années 1960, 1970 et 1980. Les données de ces travaux font l'objet de nombreuses publications et travaux universitaires. Ce qui explique une telle densité de sites préhistoriques et une telle pérennité des occupations humaines sur ce territoire est le caractère géologique particulier du petit massif de Pécharmant qui se marque notamment par la présence de nombreux gisements de silex brut, de grande qualité, matière première primordiale pendant la Préhistoire.

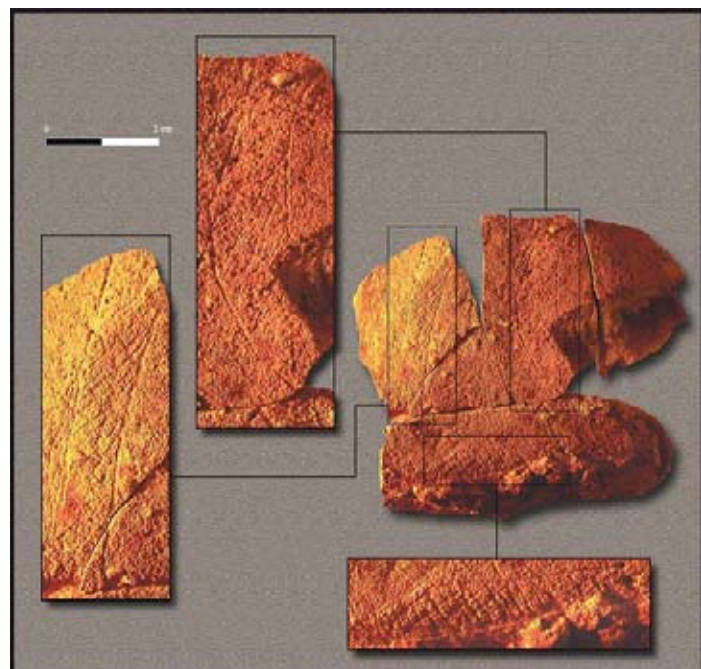
Le calendrier général de l'ensemble des opérations archéologiques sur ce tracé routier s'étend sur une période assez longue, de 1996 (premières études) à aujourd'hui (la fouille des deux derniers gisements de la section nord aura lieu à la fin de l'hiver prochain). Le calendrier est structuré autour des deux phases du projet routier : tranche sud (études archéologiques de 2001 à fin 2003) et tranche nord (depuis 2002).

Les données archéologiques : 400 000 ans d'occupations humaines

Les données archéologiques ont été récoltées au cours des deux étapes classiques de l'archéologie préventive. Pour l'étape du diagnostic archéologique, il s'est agi d'implanter des séries de sondages systématiques adaptés à la topographie afin d'obtenir une vision objective du potentiel archéologique sur l'ensemble du tracé. L'étape plus approfondie de fouilles archéologiques s'est consacrée aux sites choisis en fonction de leur degré de conservation, de leur nature, de l'intérêt de la problématique à laquelle ils répondaient.

Tranche sud : industrie lithique et art des premiers hommes modernes

La première étape des sondages archéologiques s'est déroulée, en coordination avec les opérations de travaux routiers, aussi bien sur le tracé linéaire que dans les espaces connexes (aires d'emprunt, périphérie d'ouvrages d'art), de 1998 à 2002.



Site magdalénien de La Graulet IV.
Cortex de silex gravé.
© INRAP.

Les interventions de fouilles conduites durant l'année 2001-2002 ont permis de collecter des données particulièrement importantes, soit pour la compréhension de la transition entre le Paléolithique moyen* et le Paléolithique supérieur*, avec les sites de la Graulet II et de La Graulet V par exemple, soit pour la reconnaissance d'un campement magdalénien* (site de La Graulet IV) ayant notamment livré plusieurs foyers et des éléments de manifestations artistiques (plaque ocrée et gravures sur cortex). Ces témoignages sont d'autant plus intéressants que le Magdalénien (il y a 13 000 ans) était encore assez peu identifié en Bergeracois. Ce type de manifestation artistique ayant été trouvé sur d'autres gisements, cette découverte offre la possibilité d'intéressantes comparaisons interrégionales.

Tranche nord : dolines et vallon – la terre du silex

Le nombre, l'importance et le grand intérêt scientifique des gisements reconnus a conduit à diviser les opérations de fouilles en deux temps. Les fouilles de la première tranche, dans le courant de l'année 2003 ont concerné des gisements primordiaux pour la connaissance des premières occupations humaines en Bergeracois.

Le site de Vieux-Coutets est important dans la mesure où, en raison de la présence de niveaux d'occupation du Moustérien et du Chatelperronien, il se présente comme un gisement de référence pour la compréhension de la transition entre le Paléolithique moyen* et le Paléolithique supérieur* (entre 40 000 et 30 000 ans environ).

Le site de Cantalouette II « la Doline » correspond à une succession d'occupations depuis le Paléolithique inférieur* jusqu'au Néolithique* en passant par le Solutréen* (il y a 20 000 ans), culture auparavant non reconnue dans les gisements de plein air de la région, et célèbre pour la réalisation d'une pièce caractéristique, la « feuille de laurier ».

L'amas de taille solutréen retrouvé sur le site de Cantalouette II témoigne de la réalisation sur place de plusieurs de ces pièces exceptionnelles. Aucun site d'une telle nature et d'une telle ampleur (en surface et en stratigraphie) n'avait encore jamais été étudié en archéologie préhistorique.

Les sites de Cantalouette I, Cantalouette III et du Vallon des Coutets ont livré d'intéressants témoignages d'extraction, d'utilisation de silex pour différentes périodes préhistoriques.

Site de Cantalouette II « la Doline ».
Silex taillé solutréen en « feuille de laurier ».
© INRAP.



Les fouilles de la deuxième tranche de la section nord se sont, pour l'essentiel, déroulées au cours de l'année 2004. Il s'agit de sites de Cantalouette IV, de Combe-Brune et des Garris dont le potentiel général contribue à enrichir la connaissance des cultures préhistoriques de la fin du Paléolithique moyen* et du début du Paléolithique supérieur* (entre 40 000 et 30 000 ans avant notre ère).

En cette fin d'année 2005, il reste deux gisements à fouiller : le site de Combe-Brune II, probable doline de plus faible extension livrant une succession de niveaux paléolithiques, et le site médiéval de la Ribeyrie. Ces opérations démarreront après la fin de l'hiver 2005.

L'apport des opérations archéologiques sur la déviation de Bergerac : des données accumulées pour une exploration scientifique à développer

L'ensemble des données scientifiques récoltées à l'occasion des travaux d'archéologie préventive sur la déviation de Bergerac va nourrir les réflexions scientifiques de plusieurs disciplines et enrichir les réflexions sur diverses problématiques :

- ∄ l'histoire géologique du plateau de Pécharmant est aujourd'hui mieux connue dans sa complexité (systèmes karstiques anciens...),
- ∄ la densité, la richesse et l'importance scientifique des sites préhistoriques de la région de Bergerac se mesurent à l'échelle internationale et les études scientifiques qui suivront ces découvertes seront de premier plan pour la compréhension des cultures et des sociétés paléolithiques en Europe.

Cantalouette II « la Doline ». Vue du site.
© INRAP.



Cantalouette II « la Doline ». Vue du site.
© INRAP.

Cantalouette II « la Doline ». Vue d'un niveau moustérien en cours de fouille.
© INRAP.



Actions de communication sur les résultats de cette vaste opération d'archéologie préventive

La mise en place et le déroulement d'une opération archéologique d'une telle importance a été l'occasion de communications diverses tant d'un point de vue scientifique que pour le grand public.

Ainsi, les activités de médiation réalisées autour de cette opération d'archéologie préventive ont aussi revêtu diverses formes : ouverture du site de « la Doline » à Cantalouette II à l'occasion des journées du patrimoine, visites des chantiers de la déviation pour les groupes scolaires, présentation à l'occasion de conférences grand public (journées du Pôle International de Préhistoire en juillet 2004

aux Eyzies), exposition organisée par l'INRAP en partenariat avec la Ville de Bergerac, le Conseil général de la Dordogne, la Direction régionale des affaires culturelles Aquitaine (service régional de l'archéologie), le Pôle International de la Préhistoire, au musée du Tabac à Bergerac en 2004.



Site « Les Gillets ».
Remontage d'un débitage de lames de
silex.
© INRAP.



Site « Les Garris II ».
Occupation aurignacienne.
© INRAP.

Les opérations archéologiques de la déviation de Bergerac : quelques chiffres clefs

Longueur de la déviation : 9,3 km.

Surface concernée par les travaux : plus de 500 hectares (soit environ 191 hectares pour la tranche sud et 330 hectares pour la tranche nord).

Surface sondée : environ 90 hectares pour la tranche sud (soit 4,70% de l'emprise) et moins de 89 hectares pour la tranche nord (soit 2,71% de l'emprise).

Nombre de sondages réalisés : 155 pour la tranche sud, dont 74 contenant des vestiges archéologiques et 198 pour la tranche nord dont 128 positifs.

Nombre de sites archéologiques : une trentaine de sites ont pu être identifiés et plus d'une vingtaine ont fait l'objet de fouilles archéologiques.

Nombres de jours de fouilles : plus de 1 500 jours/homme pour la tranche sud et près de 5 000 jours/homme pour la tranche nord.

Nombre de pièces archéologiques : environ 150 000 pièces archéologiques.

Dany Barraud
Direction régionale des affaires culturelles

GIRONDE

BORDEAUX

RENAISSANCE D'UNE VILLE ET DE SON HISTOIRE

La réalisation d'un tramway, dans l'agglomération bordelaise, a été l'occasion d'un vaste programme de réaménagement de la ville, souvent qualifié de « grands travaux ». Aux 22 kilomètres de construction de la plate-forme du tramway et des nécessaires déplacements de réseaux accompagnant cette opération, se sont ajoutés la création de quatre très importants parcs de stationnement souterrains sur une surface de plus de 10 000 m² et le réaménagement paysager et hôtelier de secteurs historiques de la ville comme le quartier de la cathédrale ou du Grand Théâtre. L'archéologie préventive a accompagné cette transformation de la cité bordelaise et plus de 40 millions de francs ont été injectés dans les opérations de fouilles, tantôt par les promoteurs privés, tantôt par la communauté urbaine de Bordeaux.

Aujourd'hui, les principaux aménagements sont terminés. Bordeaux a changé d'aspect. Il en est de même pour son histoire : elle n'est pas radicalement modifiée mais les recherches récentes ont amené tellement de découvertes et de précisions, confirmé ou infirmé tant d'hypothèses, que le récit de cette ville, qui fut un temps une des plus importantes de l'occident romain, est à réécrire.

Des origines de la ville à la conquête romaine

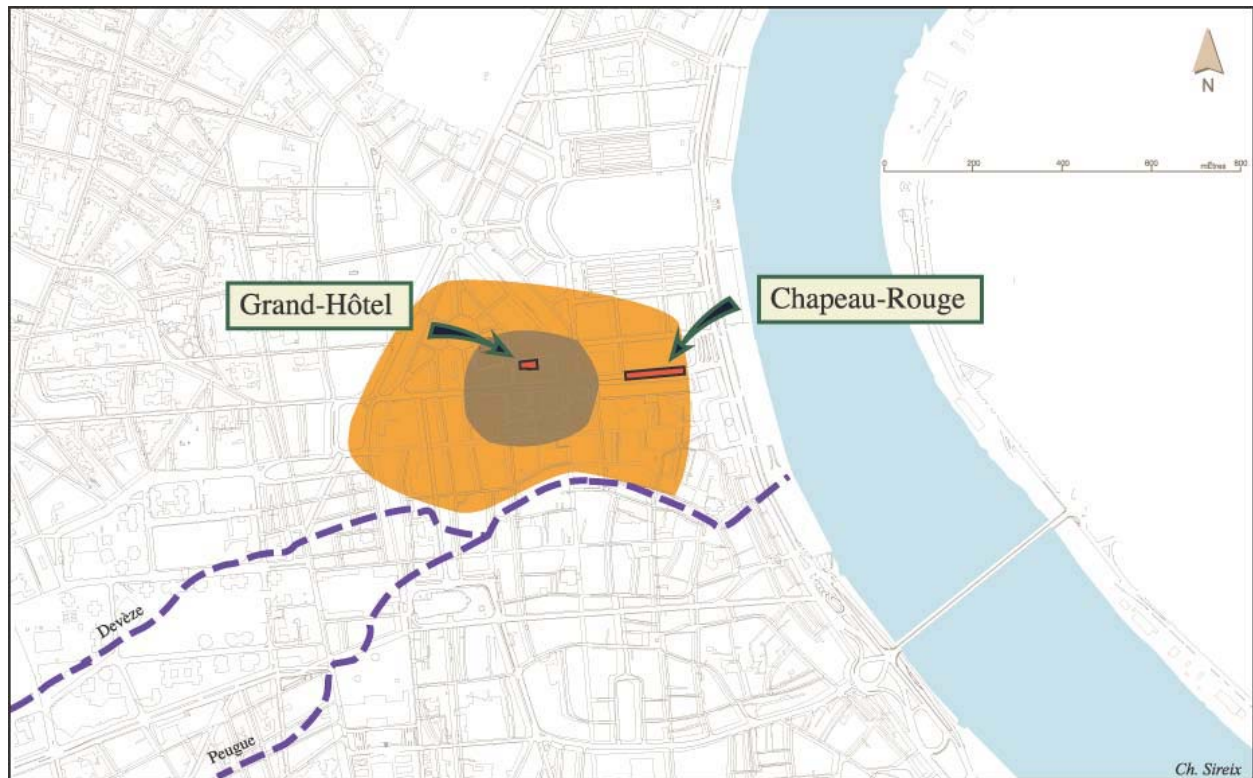


Grand Hôtel de Bordeaux.
Stèle celtique en calcaire, second âge du Fer.
© P. Galibert, INRAP.

C'est tout au début du VI^e siècle av. J.-C. qu'il faut maintenant placer la naissance de l'agglomération bordelaise.

Bien sûr, à partir d'opérations antérieures on avait pu déjà en fixer l'origine, mais la fouille du futur « Grand Hôtel » de Bordeaux a permis aux archéologues d'explorer une surface de près de 800 m².

Est alors apparue une stratigraphie complexe d'habitats superposés, visiblement organisés et régulièrement remontés au même emplacement pendant près de six siècles. Plaques-foyer et sols de terre battue sont les témoins de la vie quotidienne de ces premières peuplades protohistoriques bordelaises.



■ : âges du Fer ■ : entre 40/30 avant et 5/10 après J.-C.

Expansion de l'antique *Burdigala*.

A la fin du second âge du Fer, la ville double sa superficie.

© Infographie C. Sireix, d'après un document du SRA Aquitaine.

La conquête romaine met fin à cette organisation et la fouille du parking du cours du Chapeau Rouge, en contrebas du Grand Hôtel, a montré avec quelle rapidité et quel dynamisme l'agglomération se développe alors. Le commerce méditerranéen, via l'axe garonnais, submerge la petite cité. Les amphores et céramiques italiennes et languedociennes arrivent en masse. De nouveaux quartiers se créent en bordure de Garonne, véritables lotissements (organisés comme tels) qui posent la question de l'origine des populations occupant ces nouveaux lieux. La thèse sur l'implantation par les romains à Bordeaux d'un nouveau peuple, les *Bituriges Vivisques*, se trouve ainsi relancée. Les témoignages recueillis vont alimenter le débat historique pour les années à venir.

Une capitale de province romaine mieux connue

L'organisation du tissu urbain de *Burdigala* était déjà en partie établie avant ces nouvelles interventions. Les fouilles de 2001-2004 en ont confirmé l'aspect classique de plan en damier et la chronologie. C'est tout au début de l'ère chrétienne, dans les années 5-10, qu'une véritable ville est structurée par un dense réseau viaire, organisée autour du port, lui-même installé sur l'embouchure garonnaise de la rivière Devèze. A partir de cette date, la ville ne va cesser de croître et de se parer d'édifices publics et utilitaires.

La découverte de plusieurs tronçons d'aqueducs, faite en 2003 sur l'emprise de lotissements, a permis de reprendre l'étude scientifique de toute l'alimentation en eau de la cité et de comprendre comment la ville s'approvisionnait.

Les fouilles réalisées place de la Comédie, devant le Grand Théâtre, ont livré les restes du portique monumental qui encadrait le monument le plus important de *Burdigala* : les Piliers de Tutelle. Ce temple, construit probablement au second siècle et détruit par Vauban au XVII^e siècle, était la fierté des bordelais, le lieu sanctuaire de la déesse protectrice de la ville. Seules des gravures permettent maintenant de se faire une idée de ce monument majestueux.

Le port antique, lui aussi, a pu pour la première fois, faire l'objet de fouilles (2003-2004). Des appontements en bois et autres aménagements du I^{er} et du II^e siècle ont été ainsi dégagés révélant l'ampleur des installations d'un port qui distribuait les produits du monde méditerranéen et aquitain sur tout le monde atlantique, et cela jusqu'au VI^e siècle. A l'occasion de ces fouilles, de nouvelles hypothèses ont été émises quant à la configuration de l'accès au port intérieur de la ville qui remettent totalement en cause les réflexions historiques établies jusqu'alors.

Enfin la fouille de l'enceinte, qui va entourer la ville à la fin du III^e siècle, a permis d'illustrer la vie quotidienne de l'époque à travers les nombreuses stèles funéraires de simples bordelais que les constructeurs ont récupérées pour édifier leurs remparts au même titre que les éléments d'architecture provenant de mausolées plus prestigieux. Une dizaine de nouvelles inscriptions ont ainsi été découvertes, et plus d'une cinquantaine de blocs d'architecture.



Cours du Chapeau Rouge.
Vue générale du chantier.
© P. Ernaux, INRAP.

Le Bordeaux des premiers temps chrétiens

Après l'édification du rempart et la restructuration de la ville, on ne sait que peu de choses, sur le plan archéologique, sur l'apparition du christianisme à Bordeaux. Un projet collectif de

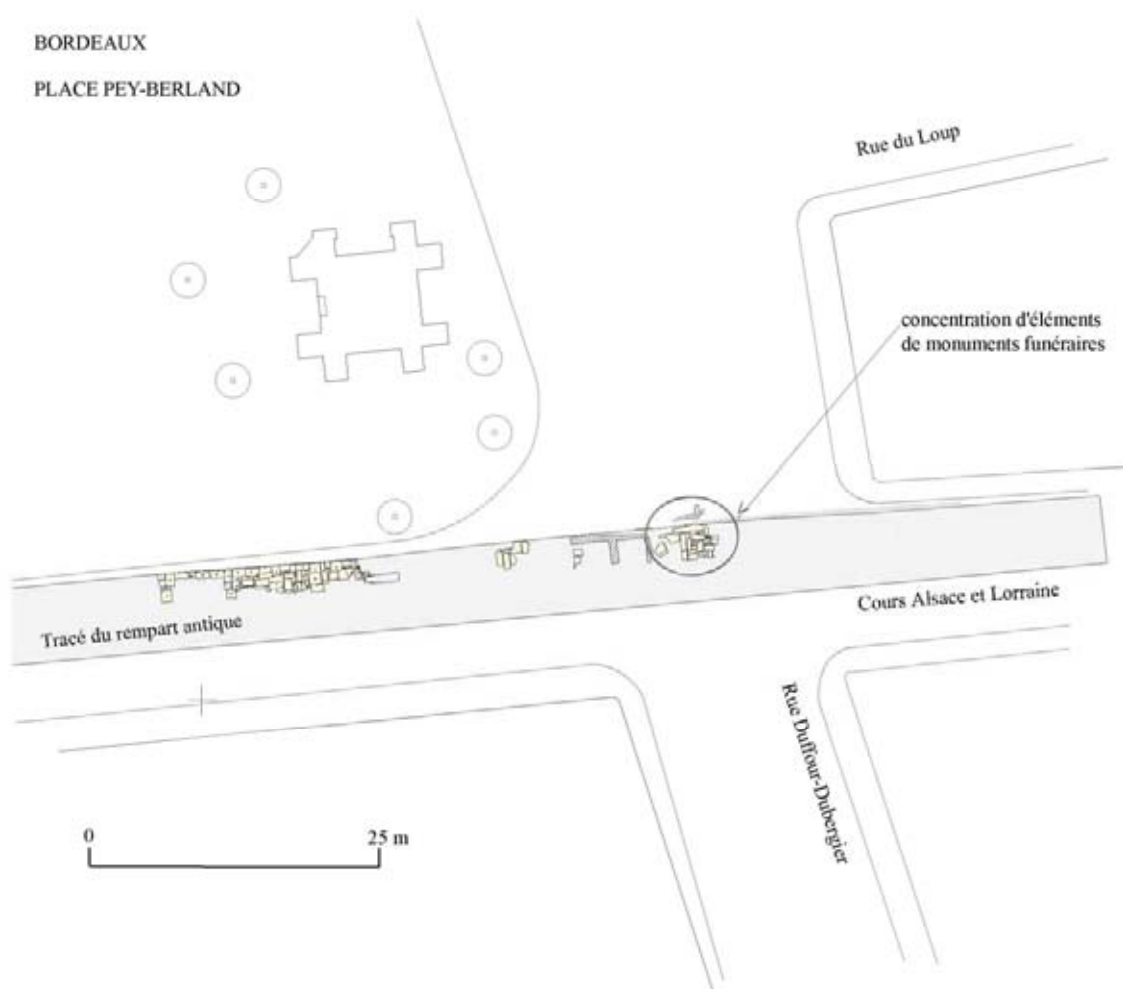
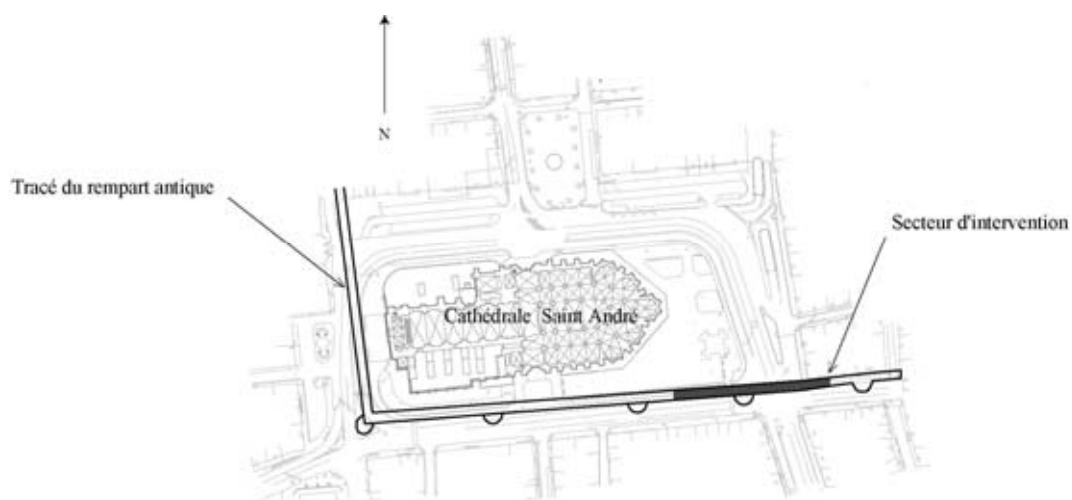
recherche a permis récemment de reprendre le dossier de la nécropole chrétienne de Saint-Seurin mais seuls les textes attestaient la présence d'un évêque dans la ville.

C'est encore une fois la mise en place de la plate-forme du tramway et les déplacements des réseaux qu'elle a occasionné qui ont permis d'éclairer un point important de l'histoire de Bordeaux. Cela n'a été possible que grâce à l'autorisation accordée par la Communauté urbaine de Bordeaux de descendre, par sondages ponctuels au delà des côtes d'altitudes atteintes par les travaux.



Place Jean-Moulin.
Vue du chantier en cours de fouille.
© W. Migeon, INRAP.

Dans l'angle sud-ouest de la première enceinte, à la jonction des places Jean-Moulin et Pey-Berland, sont apparus les restes d'une abside à pans coupés à l'extérieur, de 13,40 m de diamètre intérieur. L'extérieur, bien que très endommagé par la construction d'un bâtiment du XI^e siècle, non identifié, puis par la maison du doyen du chapitre de la cathédrale Saint-André au XV^e siècle, présentait encore huit assises d'élévation, ponctuellement réglées par des morceaux de tuiles. Des traces d'un enduit extérieur étaient conservés sur quelques dizaines de centimètres carrés. Un mortier rose recouvrait le parement intérieur de l'abside sur à peu près six centimètres d'épaisseur. Quelques crochets en fer étaient encore fichés dans la maçonnerie. Ils ont dû servir à soutenir un placage de marbre blanc de huit millimètres d'épaisseur dont un infime élément a été retrouvé en place. Un sol de tuileau fonctionnait avec cette structure architecturale. Dans un des sondages, il a été mis en évidence les lambeaux d'une mosaïque polychrome, très abîmée par un violent incendie, et qui devait recouvrir l'ensemble du sol.



Place Pey-Berland.
Localisation de l'intervention archéologique.
© Infographie SRA Aquitaine.

A la demande du service régional de l'archéologie, un sondage a percé le sol de tuileau pour récupérer des indices chronologiques. Plusieurs monnaies ont été découvertes, dont la plus récente est une frappe attribuée à un atelier de la Gaule romaine. Elle porte la mention *Decentius Caesar* et a été frappée entre 351 et 353, ce qui renvoie la construction du bâtiment dans la deuxième moitié du IV^e siècle (à l'extérieur, plusieurs niveaux archéologiques venant s'appuyer sur l'abside ont livré de la céramique paléochrétienne du V^e siècle). La forme architecturale de l'édifice, sa taille, l'épaisseur et la qualité de ses murs, la richesse du décor, la chronologie d'édification proposée et enfin sa proximité avec la cathédrale Saint-André (30 mètres), nous incitent à voir dans ce bâtiment une construction publique majeure, probablement les restes de la première cathédrale *intra muros* de *Burdigala*, celle qui aurait accueilli en 384 le fameux concile présidé par l'évêque bordelais Delphin et qui condamna le schisme priscillien.

En accord avec la Communauté urbaine de Bordeaux, les vestiges ont été conservés avant la mise en place de la plate-forme du tramway.

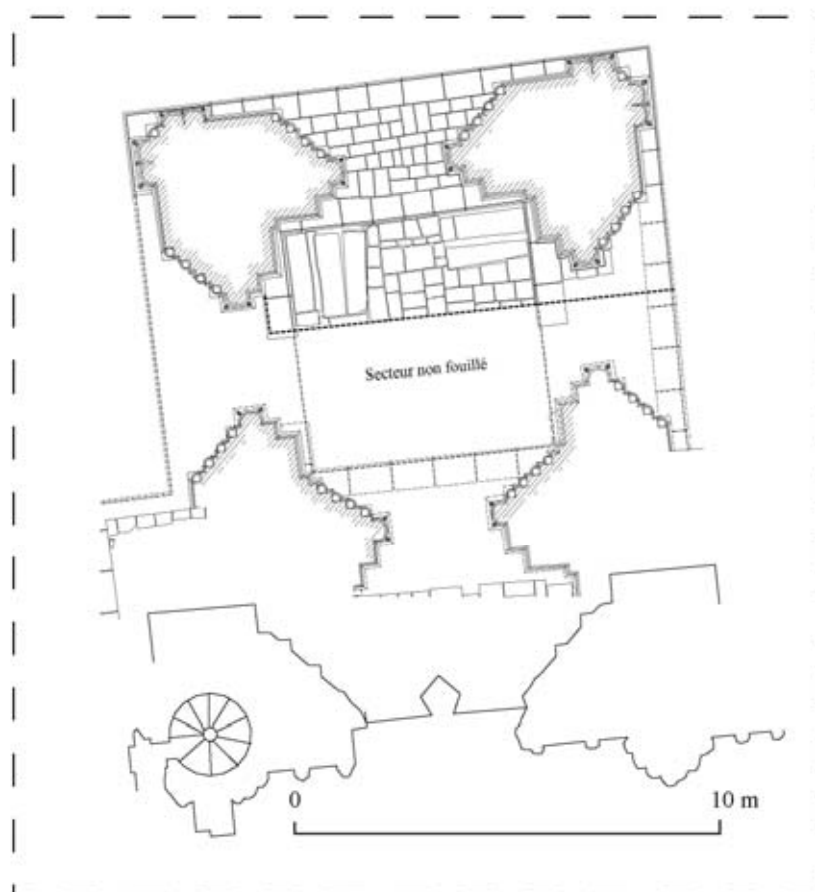
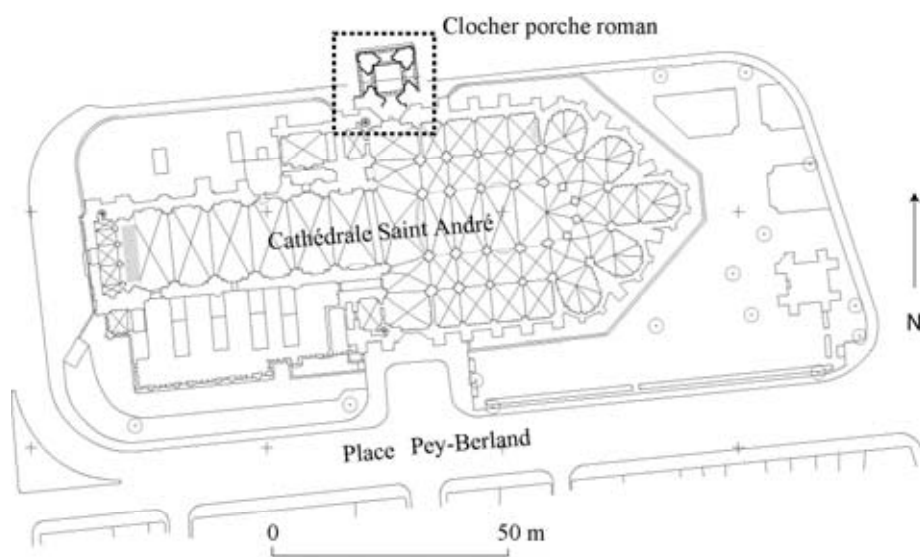
Le porche d'Aliénor d'Aquitaine

Les aménagements concomitants aux travaux du tramway ont aussi permis le dégagement de structures très spectaculaires comme les restes de l'ancien clocher-porche du XII^e siècle de la cathédrale Saint-André découvert sous 30 cm d'asphalte en avant du portail situé à l'extrémité du transept nord de l'édifice actuel.

Quatre gros piliers en composent la base. Une élévation de plus de 1,80 m avait été conservée. Cette tour-porche, fréquente dans l'architecture religieuse du centre et de l'Ouest de la France depuis au moins le milieu du XI^e siècle, était totalement inconnue à Bordeaux.

Cathédrale Saint-André.
Pilier nord-est du porche roman, appareil caractéristique du XII^e siècle.
© W. Migeon, INRAP.





Cathédrale Saint-André.
Restitution en plan des vestiges du clocher-porche.
© W. Migeon, INRAP.

Pourtant, cet ensemble monumental devait constituer l'entrée principale de la cathédrale au XII^e siècle. C'est par là que pénétra Aliénor d'Aquitaine lors de son mariage avec le futur roi de France, Louis VII, en 1137. Il semble que, très tôt, la tour ait connu des problèmes de stabilité : le pilier nord-est présente des signes évidents d'affaissements. Dès le milieu du XII^e siècle, on renforça l'ensemble et on condamna l'accès à la cathédrale par cette tour, qui fut transféré vers « la porte royale » ouverte sur la nef. Une nécropole à sarcophages fut alors établie tout autour de la tour, et son rez-de-chaussée fut transformé en une sorte de crypte à laquelle on accédait par un escalier. Une peinture murale polychrome représentant un saint couché dans une barque (saint Jacques ?) vint alors orner le mur du pilier occidental. Des sarcophages et un bénitier furent installés dans cette crypte.

A la fin du XIII^e ou tout au début du XIV^e siècle, l'ensemble fut totalement abandonné et la tour-porche rasée, faisant ainsi disparaître tout souvenir de cette construction. Les vestiges redécouverts en 2003 ont été conservés et ré-enfouis provisoirement.

Le port médiéval et le vin à Bordeaux

Au Moyen Âge, le vignoble bordelais avait déjà une réputation internationale.

C'est dans les quartiers dit de Tropeyte, en bordure de Garonne, que le produit des vendanges était amené et pressé. Une des découvertes majeures des fouilles de la place Jean-Jaurès réside dans le dégagement de plusieurs éléments d'un pressoir, dont quatre montants de plus de 3,40 m de long.



Abandonné au pied d'un quai en bois remontant au XIII^e siècle et donnant sur le cours de la Garonne, ce pressoir constitue maintenant l'un des témoins majeurs de ce qui fut la grande activité de la région bordelaise tout au long du Moyen Âge.

L'étude dendrochronologique* a permis de fixer la date d'abattage des arbres utilisés pour la réalisation des pièces du pressoir entre 1397 et 1408.

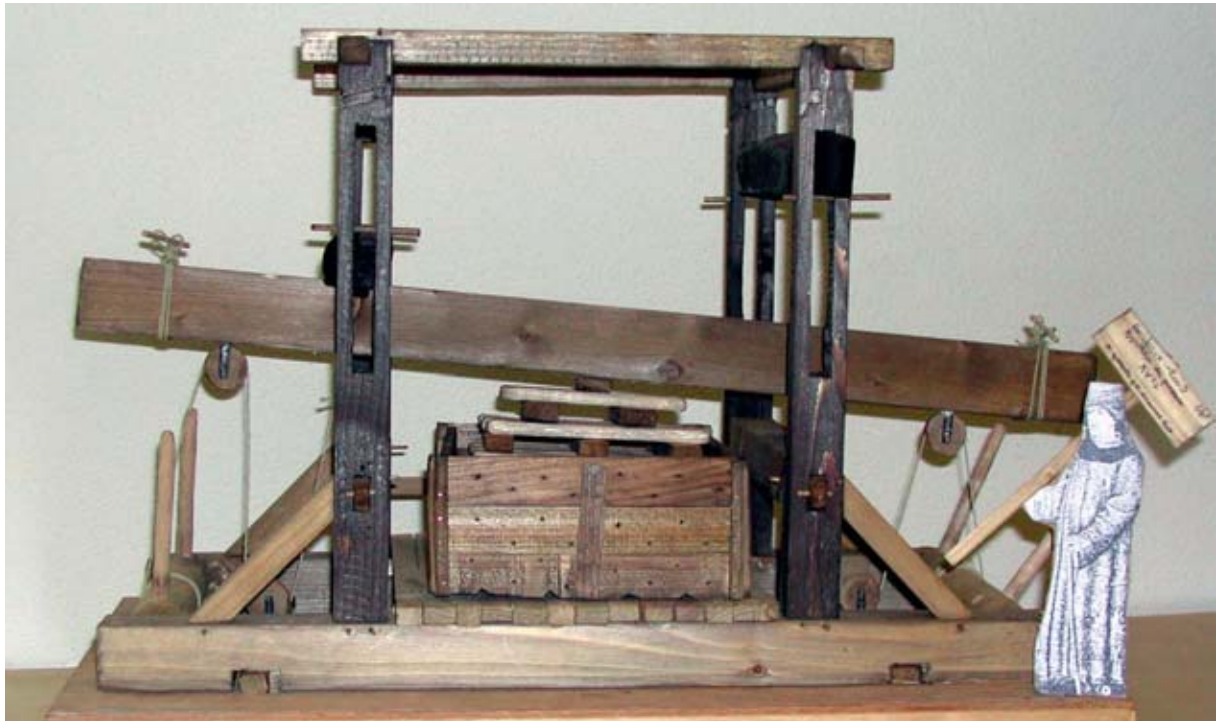
Ces pièces revêtent un caractère exceptionnel du fait qu'il s'agit de l'unique exemple de pressoir médiéval conservé dans le bordelais. Les études techniques et les tentatives de restitutions montrent qu'il présente des innovations technologiques ignorées jusqu'alors.

Éléments d'un pressoir déposé aux pieds des chais, arasés lors de la construction de l'enceinte médiévale à la fin du XIV^e siècle.
© INRAP.

Il pourrait s'agir d'un nouveau type de pressoir : le double casse-cou, présentant l'intérêt de pouvoir presser une grande quantité de raisin en une seule fois, en utilisant des treuils plus résistants et moins coûteux d'entretien qu'une vis en bois.

Quant aux nombreux pépins de raisins trouvés non seulement dans les mêmes niveaux que celui du pressoir mais également dans les remblais antiques et modernes, ils feront l'objet d'une étude carpologique* et d'ADN afin de tenter de restituer l'évolution des cépages bordelais depuis le début de notre ère jusqu'au XVIII^e siècle.

Les éléments du pressoir ont été déposés et sont en restauration au laboratoire de Grenoble, Arc Nucléart.



Place Jean-Jaurès.
Le double casse-cou de Tropeyte (XV^e siècle).
Essai de restitution de l'assemblage des différents éléments du pressoir.
Maquette fonctionnelle réalisée par F. Gerber et C. Grancha.
© INRAP.

Les quais de Montaigne et Montesquieu

Bordeaux se dota, au début du XVIII^e siècle, d'une place royale dont la réalisation fut confiée à l'architecte parisien Gabriel.

On commença par la destruction de tout un quartier d'échoppes, du rempart du XIV^e siècle ainsi que des atterrissements et quai des XVI^e et XVII^e siècles. Sur ces terrains ainsi nivelés, débuta en 1731 la construction de la place et l'implantation de quais monumentaux fondés sur pilotis.

Les fouilles de cette place en 2003 pour l'installation d'un parking souterrain et le passage du tramway ont permis de redécouvrir tout le plan et les rues du quartier moderne enfoui sous les remblais et de mettre en évidence le superbe quai du XVIII^e siècle qui fut alors établi.

Quai de la Douane.
Vestige de l'aile sud du « balcon de Bordeaux »,
avec deux anneaux d'amarrage.
© : W. Migeon, INRAP.



Information du public

En partenariat avec l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) et la ville de Bordeaux (Musée d'Aquitaine), le ministère de la culture et de la communication a mis en place une exposition évolutive pendant toute la durée des fouilles avec des visites organisées de chantiers. Un catalogue a été édité et un site Internet permettait de suivre la progression de chantiers archéologiques.

Un dossier de cinquante pages présentant les principaux résultats a été publié pour le grand public dans la revue nationale *Archéologia* (n° 424, juillet-août 2005).

Une conférence faite au Collège de France a présenté les premiers résultats en septembre 2004 mais aussi lors d'une exposition consacrée aux ports antiques de l'Atlantique qui a eu lieu à Gijon en 2004 et également dans un colloque international tenu à Pise en mai 2003.

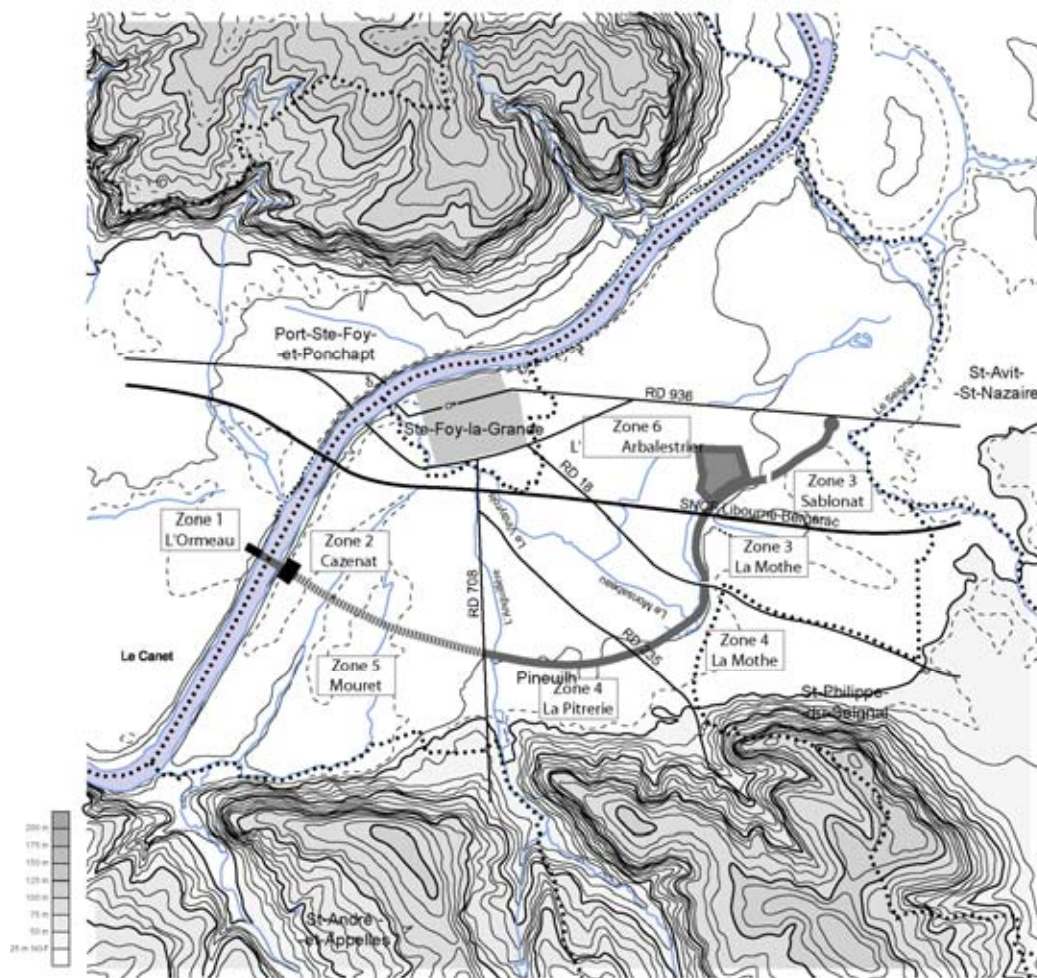
Dany Barraud
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional d'archéologie de l'Aquitaine

GIRONDE

SAINTE-FOY-LA-GRANDE ET PINEUILH (LA MOTHE)

UNE RESIDENCE ARISTOCRATIQUE AUTOUR DE L'AN MIL

Dans le cadre des travaux de contournement routier des agglomérations de Sainte-Foy-la-Grande et Pineuilh (déviation de la RD 936), deux sondages ont permis de diagnostiquer une occupation médiévale aux vestiges bien conservés, au lieu-dit La Mothe.



Plan de localisation du tracé routier de la déviation de Sainte-Foy-la-Grande et du chantier de La Motte.

© F. Prodéo, INRAP.

Une opération de fouilles préventives a été décidée à la suite de ce résultat : elle a été réalisée en 2003, durant 10 mois, par une équipe de 20 à 40 personnes qui ont travaillé sur une superficie de près d'un hectare dans des conditions rendues difficiles par les problèmes de drainage et la présence de réseaux techniques contraignants.

L'analyse du paléo-environnement montre que le secteur de La Mothe correspond à un bras mort de la Dordogne. L'humidité permanente du site a permis de conserver de manière exceptionnelle des vestiges organiques : les objets périssables, habituellement disparus en contexte sec, livrent des informations inespérées sur la vie quotidienne (vaisselle et outils en bois, vêtements en cuir) et sur l'utilisation du bois dans la construction. La bonne conservation de pièces en bois a autorisé des datations par dendrochronologie* : le site est habité entre 977 et 1123 (dates d'abattage des arbres), moment charnière et mal connu de l'An Mil qui correspond au début d'une reprise économique et d'une reconstruction politique.



Vue aérienne montrant l'enceinte du XI^e siècle, au premier plan, et la maison forte du XII^e siècle, à l'arrière plan.

© F. Prodéo, INRAP.

Les objets retrouvés caractérisent une résidence aristocratique, dont les habitants assuraient à la fois un contrôle politique local et une exploitation agricole du terroir.

L'occupation la plus importante débute à la fin du X^e siècle, même si elle fait suite à des installations saisonnières antérieures.

L'homme a modifié l'environnement par des travaux d'essartage, d'écobuage et de drainage, pour assainir le marais et permettre une mise en valeur agricole. En position centrale dans ce terroir nouvellement défriché, est implantée une enceinte circulaire sur le piémont d'une légère colline dominant le marais. Le fossé périphérique, consolidé par des planches horizontales maintenues par des piquets, est daté de 977 par la dendrochronologie, date qui peut être considérée comme celle de la fondation de l'enceinte. Un bâtiment central est édifié l'année suivante, avec des planches issues de chênes abattus en 978.

Le bâtiment est agrandi en 981, selon une disposition restituée grâce aux éléments architecturaux retrouvés : de gros poteaux de chêne assemblés par des chevilles forment une façade en pan de bois de 12 m ; le toit est à quatre pans, couvert de bardeaux de chêne.

Une rigole en bois devait servir à assainir la maison (983). Le terre-plein était desservi par une passerelle construite en 995 sur le rebord oriental de l'enceinte ; à côté, une structure en troncs de chêne sans poteaux verticaux servait probablement de ponton. Un système de ponts et de passerelles en charpente permettait donc de se diriger vers le marais à l'est, voire de le franchir (dans cette direction, « La Salvetat » pouvait accueillir un autre habitat contemporain).



Plan des structures mises au jour.

© INRAP.

Une deuxième phase d'aménagement est révélée par une nouvelle passerelle construite avec des chênes abattus en 1043. L'emplacement choisi, au sud et non plus à l'est, indique un déplacement des circulations. Cette inflexion, qui correspond à une voie reliant l'église de Pineuilh et une maison forte située au nord, montre l'importance prise par les centres ecclésiastiques et seigneuriaux.

Au niveau des techniques de construction, quelques modifications apparaissent. L'utilisation du chêne est de plus en plus marginale, ce qui peut correspondre à une dégradation croissante du milieu forestier riverain ; des fiches datées de 995 démontrent une réutilisation des matériaux. Par ailleurs, l'équarrissage régulier des poutres est une technique nouvelle, même si le bâti reste identique dans sa structure. De manière exceptionnelle, deux montants en bois verticaux retrouvés en

connexion permettent de connaître les techniques d'assemblage, et en même temps d'apprécier la hauteur de la passerelle.

A l'époque du dernier état, le fossé d'enceinte, largement comblé de dépôts organiques, est renforcé par des segments de troncs d'aulne en deux alignements parallèles, supportant des longerons en orme. Au milieu du fossé, une ouverture pourrait ressembler aux portes des mottes castrales* de la Tapisserie de Bayeux (fin XI^e siècle). Du côté de l'enceinte, deux poteaux équarris de 1123 livrent la date la plus récente obtenue sur le site, sans doute celle des derniers entretiens de la passerelle. Le creusement d'un petit fossé bordé par un alignement de piquets suggère un déménagement de l'habitat et une utilisation du site à des fins agricoles (enclos à bétail ou autre).

A la fin du XI^e ou au début du XII^e siècle, cet ensemble est abandonné et ensuite recouvert de colluvions agricoles. Il est possible que l'habitat ait été déplacé d'environ 250 m vers le nord : une plate-forme rectangulaire, au centre d'une enceinte fossoyée, a sans doute accueilli une maison forte (aujourd'hui une maison bourgeoise du XVIII^e siècle).

Un mobilier archéologique exceptionnel



Le matériel collecté lors de la fouille, abondant et très diversifié, désigne un habitat permanent qui n'a connu ni hiatus ni incendie pendant environ un siècle et demi.

L'apport à la connaissance de la vie quotidienne est tout à fait remarquable, notamment grâce à des objets exceptionnellement conservés, gobelets en bois tourné, nasse de pêche, chaussures, peignes en buis, flûtes..., tandis que l'alimentation végétale sera révélée par les graines et noyaux de fruits (étude en cours).

Ensemble de mobilier.
Bols et grande cuillère en bois, pièce de jeu d'échecs, faucille, boucle de ceinture, chaussure en cuir, céramiques, olifants.
Fin du X^e-début du XI^e siècle.
© F. Prodéo, INRAP.

Le site de Pineuilh présente les nombreuses caractéristiques de ce que pouvait être la demeure d'une famille aristocratique : large variété d'armes et matériel d'équitation, olifants, mais aussi pièces de jeu, parmi lesquelles un pion d'échec en ivoire.

Sans avoir la forme exacte d'une motte castrale, Pineuilh préfigure ce phénomène et pourrait en être une forme primitive tout au début de l'organisation féodale. Par l'abondance, la diversité et la qualité de conservation des vestiges matériels, Pineuilh est comparable seulement à l'habitat du lac de Paladru (Isère) fouillé depuis la fin des années 1970 par Michel Colardelle.

Information du public

Les découvertes de Pineuilh ont été présentées au public dans le cadre d'une exposition en 2002 à Sainte-Foy-la-Grande ; un catalogue a été édité à cette occasion.

Il en a également été rendu compte dans le *Bilan scientifique régional* (2003), l'ouvrage « *La France archéologique : vingt ans d'aménagements et de découvertes* » (2004), et les actes du colloque « Résidences du pouvoir, pouvoir de la résidence » (à paraître, 2005).

De nombreux sites sur Internet témoignent de cette découverte. Enfin, l'exposition « La France romane » qui s'est tenue au Louvre en 2005, a présenté une partie des collections issues de cette opération de fouille.

Dany Barraud
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie d'Aquitaine

PYRENEES ATLANTIQUES

OLORON-SAINTE-MARIE

UNE CITE ANTIQUE ET PALEOCHRETIENNE

La ville d'Oloron-Sainte-Marie a fait l'objet de plusieurs opérations archéologiques (2002-2004), associant la commune, le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, le service régional de l'archéologie et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Elles ont été mises en place dans le cadre des projets de la municipalité (ZPPAUP, réaménagement des abords de la cathédrale, ZAC Guynemer, mise en valeur des remparts).



Vue générale d'Oloron-Sainte-Marie et cathédrale Sainte-Marie.
© J.-F. Pichonneau, SRA Aquitaine.

La situation d'Oloron-Sainte-Marie, sur le passage des Pyrénées par le col du Somport, a conféré à ce site une place privilégiée que les découvertes archéologiques ont largement confirmée. La cathédrale Sainte-Marie, classée en 1939 parmi les Monuments historiques, possède un portail roman réputé, mais les principales connaissances apportées par les fouilles préventives récentes concernent la cité qui existait avant cette édification : en quelques mois seulement, elles ont permis de jeter un nouveau regard sur *Iluro*, l'Oloron antique, et sur les débuts de la christianisation dans ce secteur des Pyrénées.

Un peuplement de la fin de l'âge du Fer* apparaît à travers de ténus indices, obtenus dans le cadre de sondages préalables à la restauration des enceintes. Mais les premières traces de construction

datent du I^{er} siècle. Le bâti trouvé aux abords de la cathédrale est peu dense et développé autour d'un axe routier primitif : cet établissement est sans doute en relation avec la voie vers l'Espagne. Parallèlement, un quartier de petites constructions, en pierre, terre et bois, s'établit au bord du Gave avec probablement un franchissement de la rivière (fouilles préventives de la ZAC Guynemer).

Aux II^e et III^e siècles, un nouvel urbanisme apparaît dans le quartier Sainte-Marie, manifesté par un changement d'axe des constructions. La trame qui se met en place modifie du tout au tout le paysage précédent et prouve la mise place d'une politique d'urbanisme dans le cadre de l'organisation d'une ville.

Près de la cathédrale, une galerie à colonnade sur laquelle ouvrent trois pièces juxtaposées semble devoir être interprétée comme une grande demeure urbaine.

Aux IV^e et V^e siècles, le secteur de la cathédrale change radicalement de fonction : un sarcophage en marbre et deux amphores funéraires sont déposés dans une pièce à abside. Cet ensemble funéraire remarquable est peut-être un mausolée. Les fouilleurs supposent qu'il existait un temple antique à proximité, hypothèse due notamment à l'effigie du dieu Mars réutilisée au tympan du portail de la cathédrale (retrouvé en avers de la représentation de Marie, à l'occasion de travaux des Monuments historiques en 2000).



Stèle du dieu Mars
découverte en réemploi
dans le portail roman de la cathédrale.
© J.-F. Pichonneau, SRA Aquitaine.

Aux abords de Sainte-Marie, on passe progressivement d'un probable habitat à un véritable espace funéraire, mais qui reste respectueux du bâti antérieur. Plusieurs indices permettent d'affirmer que les hommes du haut Moyen Âge* ont connue les murs antiques, voire des bâtiments encore en place. Des sarcophages trapézoïdaux à couvercle en bâtière, dont l'un est orné d'un croix, et une sépulture sous dalles sont placés à l'intérieur du bâti sans en recouper les murs. Ils ont livré notamment une fibule en forme de lion, une canine d'ours percée pour être portée en pendentif, des vases en verre, dont deux sont intacts, et deux monnaies d'or, imitation wisigothique de Justinien. Le mobilier couvre la période de la fin du V^e à la fin du VI^e siècle : ces témoins matériels de l'époque de la christianisation font écho aux textes évoquant le premier évêque connu d'Iluro, saint Grat, qui participe en 506 au concile d'Agde (la tradition veut que son tombeau se trouve dans ce secteur). Les indices d'une société chrétienne établie sont confirmés par l'extension très structurée du cimetière : celle-ci suppose en effet une organisation sociale et religieuse. L'évolution du cimetière correspond aux espaces funéraires qui caractérisent les abords d'un grand nombre d'édifices religieux, mais il reste néanmoins le problème de la présence d'un édifice cultuel paléochrétien qui n'a pas été reconnu à ce jour sur le site actuelle de la cathédrale Sainte-Marie d'Oloron. Jusqu'au VII^e siècle, l'espace du cimetière est marqué par quatre phases d'évolution correspondant à des changements de pratiques funéraires ; au total, la diversité des types de tombes est remarquable : en fosse, en coffre, en sarcophage et sous dalles.

L'étape suivante de l'évolution du centre du quartier Sainte-Marie est l'édification à la fin du XI^e et au début du XII^e siècle de l'édifice du culte chrétien insigne qu'est la cathédrale. Les fouilles ont permis de restituer les limites et la forme rectangulaire du cloître. L'installation du cloître de la cathédrale a impliqué une réduction de l'espace funéraire. Au XVI^e siècle, la construction des chapelles latérales de la cathédrale provoque la démolition d'une galerie du cloître : la trace en a été retrouvée dans l'angle des sacristies et du mur des chapelles (arc et pilier).

Grâce aux interventions d'archéologie préventive menées par plusieurs équipes de manière coordonnée, la perception d'*Iluro* s'est enrichie de données nouvelles. Les différentes fouilles préventives de l'INRAP et l'étude du cabinet privé HADES se complètent pour donner l'image d'une cité dont l'importance et la complexité étaient seulement supposées.



Deux monnaies d'or, imitations wisigothes d'*aureus* de Justinien, découvertes dans un sarcophage.
© J.-F. Pichonneau, SRA Aquitaine.



Vase en verre du VI^e siècle découvert dans une sépulture.
© J.-F. Pichonneau, SRA Aquitaine.

Autour de Sainte-Marie est apparue l'évolution d'un vaste espace funéraire chrétien, lieu sacré qui précède l'édification de la cathédrale.

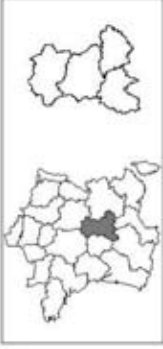
L'importance du quartier Sainte-Croix dès l'Antiquité a été démontrée par l'étude des enceintes (cabinet HADES), alors que ce noyau fortifié passait pour une création vicomtale du XI^e siècle. En effet, des vestiges d'enceinte en pierre de la fin du IV^e et du début du V^e siècle, flanqués

de tours, y ont été identifiés. Il est même possible que le siège épiscopal ait été d'abord établi à Sainte-Croix, puis transféré sur le site de la nécropole.

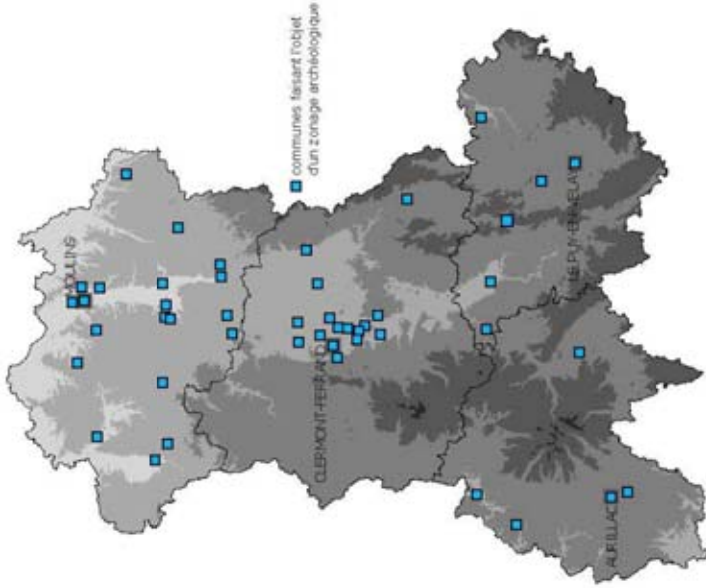
Les questions de la relation et de l'évolution des deux noyaux urbains primitifs d'Oloron ne sont donc pas encore tranchées et n'avanceront que par des comparaisons de la situation d'Oloron, aujourd'hui mieux comprise, avec d'autres cités épiscopales du haut Moyen Âge : c'est le projet d'un colloque prévu fin 2006 à Oloron-Sainte-Marie, qui sera élargi aux villes d'Espagne, notamment la cité aragonaise de Jaca qui lui fait pendant de l'autre côté des Pyrénées. D'ores et déjà, la municipalité réfléchit à la mise en valeur des remparts et du mobilier qui témoignent de l'histoire antique et paléochrétienne de la ville.

Dany Barraud
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie Aquitaine

AUVERGNE



Localisation des zones archéologiques décrets 2002-89 et 2004-490

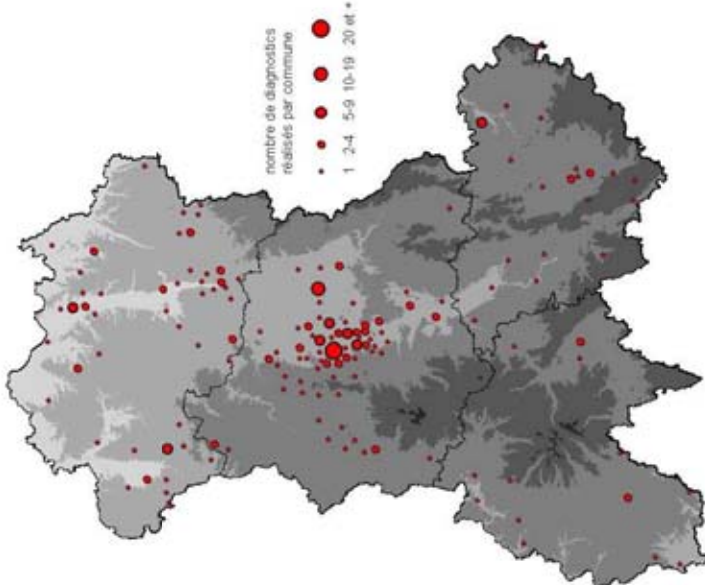


Les zonages mis en oeuvre dans le cadre du décret 2002-89 sont la retranscription, adaptée en fonction de l'état des connaissances, des anciens périmètres de saisine pris au titre du décret n° 86-192 relatif à la prise en compte du patrimoine archéologique dans certaines procédures d'urbanisme.

Ils concernent majoritairement les départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme.

Dans l'Allier, le maillage est assez large, tandis que pour le Puy-de-Dôme ils concernent la plaine de Limagne autour de l'agglomération clermontoise.

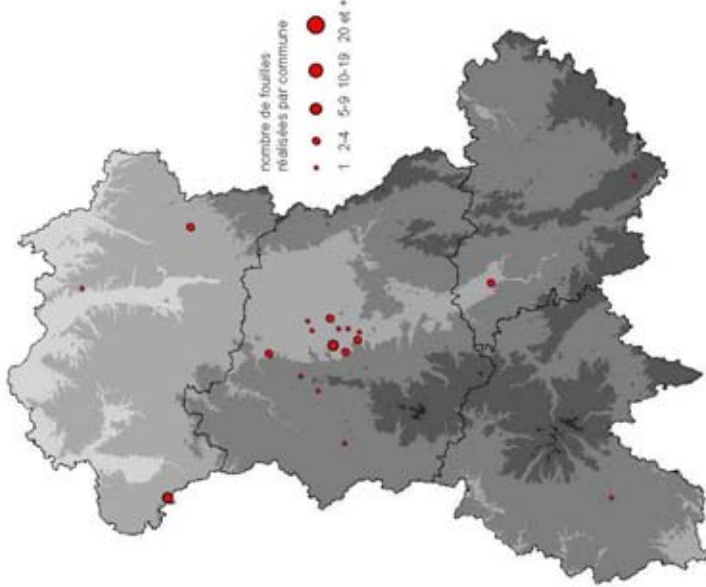
Nombre d'opérations préventives de diagnostic archéologique réalisées (2002-2005) par commune



- 148 communes concernées par un ou plusieurs diagnostics(s), soit 11,3 % des communes de la région.

Les départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme concentrent près de 90 % des diagnostics archéologiques. Pour le Puy-de-Dôme (plus de 60 % des diagnostics), ont été réalisés principalement dans et à proximité immédiate de l'agglomération de communes de Clermont-Ferrand (Clermont Communauté), mais aussi à l'ouest de la capitale régionale, sur le tracé de l'autoroute A89.

Nombre d'opérations de fouilles archéologiques préventives réalisées (2002-2005) par commune



- 19 communes concernées par une ou plusieurs fouilles(s) préventive(s), soit 1,5 % des communes de la région.

Plus de 60 % des 33 fouilles préventives réalisées concernent le seul département du Puy-de-Dôme : dans et à proximité immédiate de l'agglomération de communes de Clermont-Ferrand (Clermont Communauté), mais aussi à l'ouest de la capitale régionale, sur le tracé de l'autoroute A89.

A noter à la limite ouest du département de l'Allier, plusieurs fouilles réalisées sur une déviation routière.

L'archéologie préventive de la région Auvergne montre un très fort déséquilibre entre le nord et le sud. Ceci est à mettre en relation avec une forte création d'infrastructures dans les départements de l'Allier et surtout du Puy-de-Dôme (autour de la capitale régionale). Pour les départements du Cantal et de la Haute-Loire, l'économie plus rurale ainsi que le relief de moyenne montagne expliquent le faible nombre d'opérations d'archéologie préventive.



AUVERGNE

LE PALEOLITHIQUE ET LE MESOLITHIQUE

Pour le Paléolithique*, à proprement parler, il n'y a pas eu d'opération préventive notable ces dernières années, contrairement aux résultats des interventions programmées. La fouille de sites mésolithiques aux lieudits Sous le Coudert I à Combronde et les Prés Longs à Pulvérières (Puy-de-Dôme), témoigne de la fréquentation de la moyenne montagne par de petits groupes humains à cette époque.

LE NEOLITHIQUE

Les fouilles de ces dernières années renouvellent de façon importante notre appréhension de cette période dans la région, avec la découverte de céramiques du Néolithique ancien appartenant aux deux principaux courants culturels ayant assuré la néolithisation de notre pays, méridional d'une part (Cardial*), nord-oriental d'autre part (Rubané*), les deux étant associés sur le site du Brézet à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). Ce sont cependant les vestiges du Néolithique moyen qui sont de loin les plus souvent rencontrés et qui devraient faire l'objet d'une synthèse dans les prochaines années (à noter qu'une action collective de recherche est en cours sur le mobilier de cette époque en Auvergne).

Les fouilles les plus remarquables sont celles réalisées en 2002 et 2004 aux lieudits Artières-Ronzières et Les Foisses sur la commune de Beaumont (Puy-de-Dôme). Ces larges décapages ont permis de fouiller plusieurs hectares d'un vaste site du Néolithique moyen II*, progressivement exploré au gré des projets dans cette partie de la commune. Sont particulièrement à relever un ensemble sépulcral de cinq fosses associées à un petit mégalithe, regroupant seize individus, mais surtout une vingtaine de bâtiments de plain-pied, séparés en deux groupes par une palissade. Rappelons que les constructions bien attestées sont fort rares en France pour cette période. Parmi les autres particularités de ce site, il faut remarquer des secteurs spécialisés : un regroupement d'une cinquantaine de structures à pierres chauffantes, des aires de foyers associés à des fosses, des trous de poteaux et une cabane sub-circulaire, qui doivent correspondre à des activités artisanales. De telles concentrations de structures spécialisées ont également été mises en évidence sur le site des Acilloux à Cournon (Puy-de-Dôme), en 2005. Toujours pour la même époque, au Champ Lamet à Pont-du-Château (Puy-de-Dôme), outre différents silos, une aire de traitement des céréales bien conservée a été mise en évidence. Dans l'Allier, plusieurs sites ont également livré des vestiges de cette époque, en particulier au lieudit Chez Duret à Lapalisse.

L'AGE DU BRONZE

Le Bassin de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) continue de livrer une quantité inhabituelle de structures comportant du mobilier campaniforme* et de l'âge du Bronze ancien*. En effet, des vestiges de cette époque ont été mis au jour aux lieudits Le Brézet et La grande Borne à Clermont-

Ferrand, rue du Clos à Cournon, rue de Pezzaze à Péchadoire, et surtout au lieudit La Croix Saint-Roch au Crest, où des structures d'habitat en place et un mobilier datable de la transition Bronze ancien/Bronze moyen* fera probablement l'objet d'une fouille préventive. Ces découvertes font suite à la fouille, réalisée en 2001, de l'exceptionnelle nécropole tumulaire de Gerzat, Chantemerle, qui est certainement le plus important site de ce genre fouillé en France depuis fort longtemps. Par ailleurs, le projet collectif de recherche sur la caractérisation des céramiques de l'âge du Bronze ancien* se poursuit et promet, à terme, l'établissement d'une typo-chronologie fiable pour cette époque en Auvergne, grâce à l'étude ou au réexamen des importantes séries fouillées depuis une vingtaine d'années.

L'âge du Bronze final*, assez peu représenté dans les interventions, a livré un petit ensemble funéraire du Bronze final, constitué d'au moins une tombe à entourage de pierres et de trois incinérations, lors d'un diagnostic à la ZAC des Grandes au Cendre (Puy-de-Dôme), qui peut être rapproché de l'ensemble funéraire qui avait été mis au jour en 2001 à la Grande Halle d'Auvergne à Cournon (Puy-de-Dôme) ; ils correspondent à des vestiges peu fréquents pour cette époque. Datable de la transition entre l'âge du Bronze* et l'âge du Fer*, un rare bâtiment à abside, d'une cinquantaine de mètres carrés, a été mis au jour à La Roche-Blanche, La Novialle.

L'AGE DU FER

En décembre 2001, la fouille d'une fosse contenant les squelettes de huit hommes et huit chevaux mâles, disposés symétriquement, avait été largement médiatisée. Depuis, des diagnostics successifs effectués sur cette même ZAC des Grandes au Cendre ont révélé vingt nouvelles fosses contenant des chevaux, dont au moins une avec des restes humains associés. Si l'on tient compte du fait qu'à peine plus de 5% de la surface du terrain ont été sondés, c'est à un ensemble considérable que nous avons affaire, phénomène à ce jour unique dans le monde celtique. Une datation à la fin du second âge du Fer* est probable. Toujours sur le même site et pour la même époque, il faut également noter la découverte de plusieurs sépultures et des vestiges d'activités domestiques ou artisanales, dont un four de potier, qu'il faut sans doute relier à l'*oppidum** attenant de Gondole.

Déjà identifié et ayant fait l'objet de fouilles programmées depuis plusieurs dizaines d'années, le site de Gandaillat à Clermont-Ferrand a fait l'objet d'importantes opérations préventives. Elles ont mis au jour de nombreux vestiges de cette agglomération datant du III^e et surtout du II^e siècle av. J.-C. L'espace paraît structuré par un fossé, au sud duquel se concentre la quasi-totalité des tombes (plus de cent vingt, tant inhumations que dépôts de crémation). Au nord de cette limite, des palissades cloisonnent l'espace et délimitent des aires d'habitats caractérisées par des bâtiments plus ou moins spacieux, des caves et des fosses. On distingue également des zones artisanales, notamment un atelier de forge particulièrement bien conservé. Il faut noter également un grand nombre de puits, dans lesquels a souvent été retrouvé un mobilier particulier (vases entiers, objets métalliques et restes humains) qui suggère une fonction non domestique. Des secteurs dans lesquels sont présents en grand nombre des amphores et des restes fauniques inhabituels en contexte d'habitat (chiens, chevaux) ont probablement eu une fonction culturelle et cérémonielle. L'importance et l'organisation des vestiges suggèrent un proto-urbanisme.

Il est très vraisemblable que ce vaste complexe d'Aulnat-Gandaillat-La Grande Borne corresponde à la première capitale des Arvernes, avant que celle-ci ne soit transférée à Gergovie.

Toujours pour le second âge du Fer, une mention particulière doit être faite pour le site de La Cime des Bruyères à Pulvérières (Puy-de-Dôme), où les pratiques funéraires observées (tombe à char avec dépôt de crémation, notamment) renouvellent notre connaissance de celles-ci dans la région. A

noter également au lieudit Sous le Coudert 2, à Combronde, la découverte d'un petit enclos quadrangulaire avec l'inhumation d'un chien en son centre.

Les résultats de l'archéologie préventive viennent donc heureusement compléter les recherches programmées en cours sur les *oppida** de Gergovie, Corent, Gondole et Hérisson et font certainement de l'Auvergne une des régions les plus riches et les plus passionnantes pour l'étude de la fin de l'indépendance gauloise.

L'ANTIQUITE

L'époque gallo-romaine est également bien représentée parmi les découvertes les plus importantes effectuées ces dernières années. En ce qui concerne la fouille d'habitats, ce sont ceux de Beaumont (Puy-de-Dôme) qui ont certainement apporté les résultats les plus importants.

Découverts à l'occasion d'un diagnostic réalisé en 1992-1993, les vestiges de la villa de Champ Madame firent l'objet d'interventions archéologiques échelonnées entre 1994 et 2002, suivant le rythme des aménagements du secteur. La superficie étudiée s'étend sur plus de 7 000 m², ce qui constitue environ le quart du périmètre enclos reconnu. Construit dans le dernier tiers du I^{er} siècle apr. J.-C. ou dans les premières années du II^e siècle, ce vaste domaine agricole ne fut abandonné qu'aux IV^e-V^e siècles. Ces fouilles ont permis d'appréhender une grande partie de la *pars urbana** (partie résidentielle), à l'ouest, et de la *pars rustica** (bâtiments agricoles de l'exploitation), à l'est. Dans la première a été mis au jour, outre un certain nombre de pièces s'organisant autour d'un péristyle et d'une cour de service, un ensemble thermal privé. De la seconde ont été mis en évidence des bâtiments d'exploitation (étables, écuries, granges), ainsi que des secteurs à vocation artisanale ; plusieurs des cours repérées étaient dotées de puits. Il convient de noter la présence d'une zone funéraire, située à l'extérieur du mur de clôture septentrional de la *villa** : elle a accueilli les corps d'une trentaine d'enfants âgés de moins de six mois. Les résultats de l'ensemble de ces interventions archéologiques ont été publiés en 2005 sous la forme d'une monographie. Une plaquette « grand public » a également été éditée pour la circonstance, parallèlement à la mise en place d'une exposition, d'un cycle de conférences et à l'organisation d'animations.

A environ 500 m de cette *villa*, un autre établissement rural, plus petit, mais occupé aux mêmes époques a également été découvert à Artières-Ronzières. Il pourrait s'agir d'une ferme dépendant du même vaste domaine. Deux autres petits établissements agricoles ont été fouillés pratiquement dans leur intégralité au lieudit Sous le Coudert 2, à Combronde, avec un bâtiment résidentiel dans une cour et des dépendances à l'extérieur, ainsi qu'à Puy Gilbert sud sur la commune de Prondines où un intéressant petit établissement rural, fort bien conservé, a été étudié sur le tracé de l'autoroute A 89. Il est composé de plusieurs bâtiments à l'intérieur d'un mur d'enceinte, dont des bains et un grand bassin muni d'une fontaine en forme de dauphin. Un ensemble du même genre est également en cours de fouilles (automne 2005) à Coste Deferne au Puy-en-Velay (Haute-Loire).

La mise au jour, en 2002, dans plusieurs sondages réalisés au cœur de Lezoux (Puy-de-Dôme), place Jean-Rimbert, de trois portions de murs curvilignes en petit appareil permet de restituer un édifice de spectacle de type amphithéâtre. Ses dimensions intérieures sont de près de 30 m pour le grand axe et 16 m pour le petit ; sa période d'utilisation pourrait se situer entre le milieu du II^e et le début du IV^e siècle. La présence d'un tel édifice renouvelle la vision jusque là admise de la cité ludosienne, connue essentiellement par sa production de poterie sigillée exportée à travers l'Empire romain. A côté de ses quartiers artisanaux, on perçoit ainsi l'existence d'un centre monumental, dont la construction a nécessité un approvisionnement du chantier en pierres de taille dans un secteur géologique qui en est dépourvu. Il convient également de noter l'originalité de cet « édifice à arène »,

beaucoup moins commun que les théâtres et, en tout état de cause, le premier mis en évidence sur le territoire des Arvernes.

Par ailleurs, plusieurs fours de potiers gallo-romains et autres structures artisanales liées à cette activité ont été fouillés, notamment au Domaine du Grillet à Yzeure (Allier) et à Lezoux (Puy-de-Dôme), sur le site des Bombènes ainsi qu'à l'avenue du Général-de-Gaulle. Il convient de saluer la construction en cours d'un musée départemental de la céramique dans cette dernière commune, rendant ainsi justice à l'un des centres de production majeurs de la Gaule antique.

A Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), de nombreuses opérations de diagnostic de fouilles et d'archéologie du bâti permettent de préciser l'emprise d'*Augustonemetum* et seront fort utiles pour la réalisation d'un atlas topographique des villes antiques de Gaule méridionale, qui a débuté en 2005.

En ce qui concerne les ensembles funéraires, le site de la Grande Borne à Clermont-Ferrand peut être assimilé à un mausolée autour duquel se sont groupés onze inhumations, dix crémations et trois bûchers, correspondant probablement à une nécropole familiale liée à un grand domaine rural proche. A Saint-Prix, au lieu-dit La Plansonnier (Allier), une nécropole gallo-romaine à incinération de 500 m² renfermait une vingtaine de sépultures. Une nécropole plus modeste a également été fouillée à La Buyre, sur la commune de Chappes (Puy-de-Dôme), comprenant sept crémations. Un projet de synthèse sur les découvertes funéraires antiques dans la région, tant issues de fouilles programmées que préventives, est en cours d'élaboration.

LE MOYEN ÂGE

Pour le haut Moyen Âge, la découverte majeure est sans aucun doute celle réalisée en 2003 à Brioude (Haute-Loire), d'un baptistère, avec cuve circulaire dans une pièce quadrangulaire au sol de *terrazzo**. Il était environné de sépultures, contemporaines (?) et postérieures, pour beaucoup en sarcophage, dont deux comportant une épitaphe gravée sur une plaquette de marbre incrustée dans le couvercle, permettant de les dater du VI^e siècle. Ces découvertes s'ajoutent à celles faites ces dernières années dans le cadre de l'aménagement des abords de la basilique Saint-Julien : ainsi, en 2001, la fouille de moules de cloche déjà repérés en 1991 ; en 2002, celle d'une chapelle gothique et d'une dizaine de tombes de pèlerins identifiés par une coquille Saint-Jacques percée de deux trous. Ces tombes ont été présentées dans le cadre du colloque organisé en décembre 2003 à Paris par le Centre d'études compostellanes, en même temps qu'un bilan des preuves archéologiques des pèlerinages mises en évidence en Auvergne.

A Saint-Prix, au lieu-dit Les Jeanrais (Allier), un habitat constitué de bâtiments de plain-pied, de greniers et de structures artisanales a été fouillé. A Lezoux, ont été retrouvés un four (de potier ?) et diverses fosses du haut Moyen Âge. Pour cette époque, il faut également noter la présence de deux fours de tuilier aménagés dans le sanctuaire antique de Isle-et-Bardais (Allier), site des Petits Jardins, dans la forêt domaniale de Tronçais, après l'abandon de celui-ci. Une datation par archéomagnétisme situe le fonctionnement de cet atelier aux VI^e-VII^e siècles.

Des travaux effectués dans l'église de Landos (Haute-Loire) ont permis la découverte d'une cachette contenant des statues religieuses brisées, datables de la fin du XV^e ou du début du XVI^e siècle. Elles ont été présentées lors d'une table ronde tenue à la Maison de la recherche de Clermont-Ferrand, le 16 septembre 2003, à propos des enfouissements volontaires d'éléments de sculpture. Au cours de cette manifestation, d'autres découvertes réalisées ces dernières années préalablement à des travaux sur des monuments historiques ont également été commentées : les tombeaux d'Odilon et de Mayeul à la prieurale de Souvigny (Allier), le gisant de l'abbaye de La Chaise-Dieu (Haute-Loire) et la crypte de la cathédrale de Clermont (Puy-de-Dôme).

La découverte faite en 2000, d'un remarquable tympan roman à Chassenard (Allier), au cours de travaux des Monuments historiques, a entraîné en 2003 une opération d'archéologie du bâti. Dans le cadre de l'accompagnement de travaux réalisés sur ou aux abords d'édifices protégés au titre des Monuments historiques, il convient de noter deux opérations importantes concernant des châteaux appartenant au Centre des monuments nationaux, l'un dans l'Allier (Chareil-Cintrat), l'autre dans le Puy-de-Dôme (Aulteribe, à Sermentizon). Pour le premier, le réaménagement de la cour en 2001-2002 et le projet de restauration de la chapelle Saint-Blaise en 2005 ont livré des informations capitales à la compréhension de l'évolution de ce château construit aux XIII^e-XIV^e siècles, qui connut trois importantes phases de modifications, notamment à la Renaissance. En ce qui concerne le second, des interventions archéologiques menées entre 1991 et 2003 ont permis de préciser le système défensif initial de ce site, profondément remanié au XIX^e siècle.

La politique de sondages et d'études des constructions encore en élévation menées depuis des années sur l'ancienne cité comtale de Montferrand (Puy-de-Dôme) porte ses fruits : notre connaissance en est notablement renouvelée. Il est à noter que l'emprise de l'ancien château, détruit après la Révolution, a été récemment fouillée.

L'ÉPOQUE MODERNE

Deux importantes interventions concernent cette époque. Il s'agit tout d'abord de celle de Vic-le-Comte (Puy-de-Dôme), où le toponyme des « meules » et la mémoire collective ne pouvaient qu'attirer l'attention sur la sensibilité archéologique d'un secteur devant accueillir une ZAC. Des interventions archéologiques menées en 2000 et 2002 ont permis d'étudier une vaste carrière de meules destinées à des moulins en activité au XVIII^e siècle. Il est à noter qu'à cette occasion un abri de carrier ainsi qu'un coin métallique furent découverts. Les résultats de ces investigations ont été présentés lors d'un colloque international intitulé « Les meulières. Recherche, protection et valorisation d'un patrimoine industriel européen (Antiquité-XXI^e siècle) », organisé du 22 au 25 septembre 2005 à l'université Pierre Mendès-France de Grenoble.

La seconde intervention concerne l'Îlot Grenier à Riom (Puy-de-Dôme), où ont pu être étudiées des installations de tanneurs du bas Moyen Âge* et de l'Époque moderne*, qui confirment la spécialisation de ce quartier, connue jusque-là par les textes.

Frédéric Letterlé
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie d'Auvergne

ALLIER

CHASSENARD (ÉGLISE SAINT-GEORGES)

UN TYMPAN ROMAN

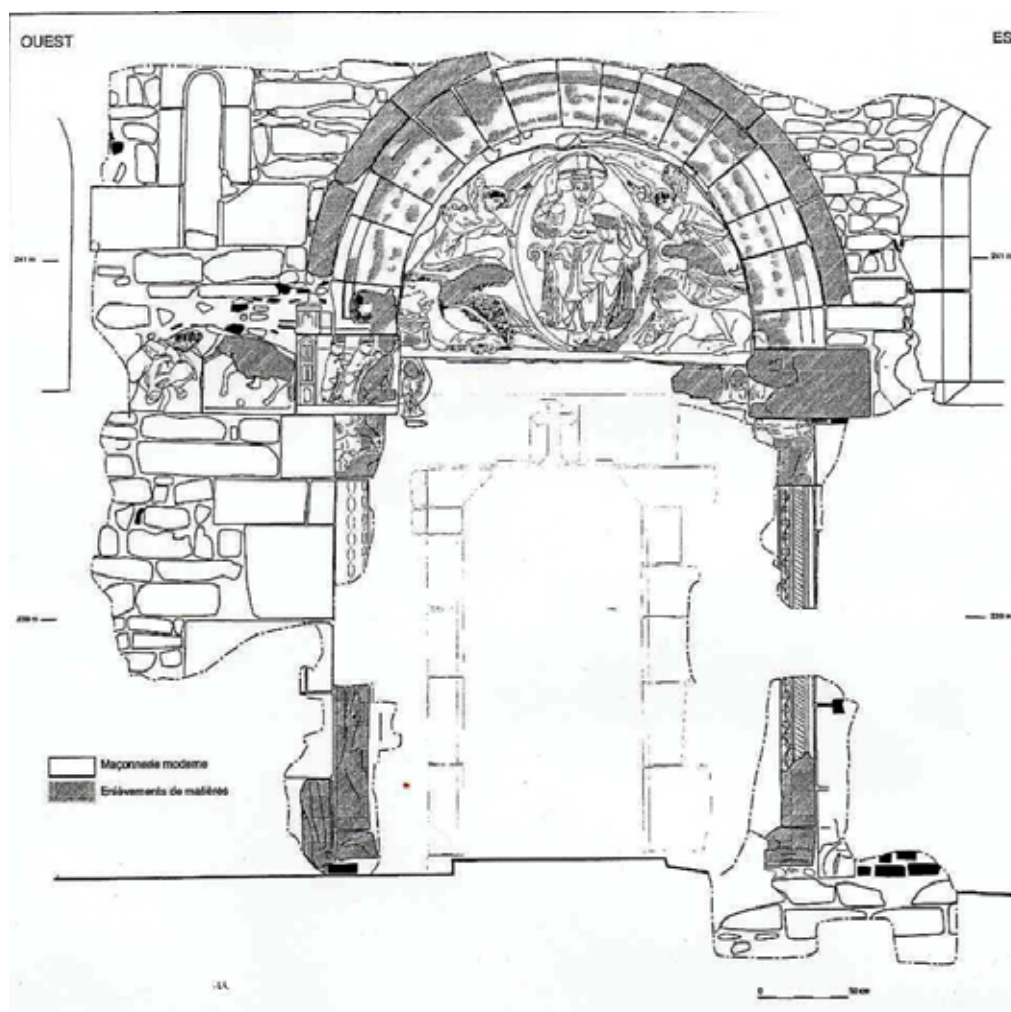
La découverte, en 2000, d'un tympan sculpté dans le mur gouttereau méridional de l'église paroissiale de Chassenard a donné lieu à une première brève intervention archéologique. Des investigations complémentaires ont été réalisées en 2004. Outre l'étude stylistique et iconographique de ce tympan exceptionnel, le principal enjeu de l'opération archéologique était de vérifier si le portail occupait une position de remploi ou s'il était destiné, dès sa conception, à s'inscrire dans le mur sud de l'édifice. De nombreux détails militaient en faveur de la première hypothèse.

L'intervention archéologique a permis de répondre à la plupart des interrogations.



Vue générale du tympan en cours de dégagement.
© C. Girardy-Caillat, SRA Auvergne.

Malgré ses imperfections, l'essentiel du portail était destiné à cet emplacement, même si le chapiteau du piédroit occidental a peut-être été conçu pour l'église de Saint-Léger-sous-Vouzance. Les nombreuses irrégularités constatées seraient dues non à un déplacement mais à des défauts de montage au moment de la mise en place de l'ébrasement du portail. La construction des murs nord et sud de l'église semble synchrone et le sondage pratiqué à proximité du portail montre que le mur méridional n'est pas fondé, ce qui explique certains désordres.



Relevé du tympan de l'église Saint-Georges.
Christ en majesté dans une mandorle tenue par deux anges, encadré des symboles des évangélistes.
© relevé G. Rollier, INRAP.

L'étude de cent vingt-deux fragments de sculpture a permis de confirmer l'appartenance de quarante-deux éléments au tympan et à la voussure à pampres de vigne et de trois fragments au linteau.

Cette intervention a également permis de s'interroger sur la provenance des matériaux utilisés (calcaire jaune à entroques) et sur leur mise en œuvre. Il a été notamment constaté que le mortier utilisé était de qualité médiocre, peut-être en raison de difficultés d'approvisionnement en

chaux qui fait défaut localement. L'examen des diverses traces d'outils laissées sur les pierres permet de différencier certaines reprises de construction.

Il convient de noter que la présence de restaurateurs sur le chantier a facilité la stabilisation des éléments sculptés, l'enlèvement de l'épaisse couche de ciment qui les enrobait et a permis d'étudier le portail « dans son épaisseur », en ne se cantonnant pas à sa simple surface.

Ces différentes observations permettent également de nuancer l'attribution du tympan à « l'atelier de Neuilly-en-Donjon ». Si des traits communs existent bien entre la dizaine d'édifices rattachée à ce groupe, celui de Chassenard présente toutefois des caractéristiques propres : les personnages ne sont pas « étirés », la composition de la scène est originale, les sculptures de Chassenard relèvent de la ronde-bosse. Mais peut-être est ce là le stade ultime de l'évolution stylistique de cette production, d'autant que Chassenard et Saint-Léger-sous-Vouzance semblent être l'œuvre d'un même atelier, voire d'un seul artiste. En tout état de cause, le portail semble dater des années 1140.

Ces différentes approches doivent permettre à l'architecte en chef des Monuments historiques, d'intégrer les données archéologiques dans l'étude préalable aux travaux de restauration de l'édifice qui lui est confiée.

Bernadette Fizellier-Sauget
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie d'Auvergne
D'après le rapport d'analyse archéologique de Gilles Rollier, INRAP

ALLIER

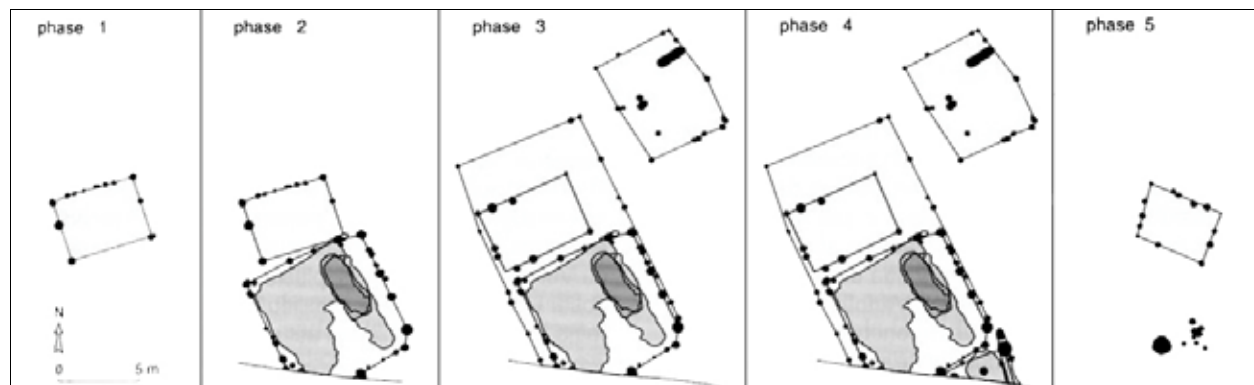
SAINT-PRIX (LES JEANRAIS)

HABITAT ET ETABLISSEMENT RURAL MEDIEVAUX

Le site des Jeanrais – localisé sur le versant occidental de la vallée de la Besbre – a été découvert, en 1999, lors de l'évaluation réalisée préalablement aux travaux d'aménagement du contournement de Lapalisse et de Saint-Prix par la RN 7. Du fait d'une modification du tracé routier, une seconde évaluation a été réalisée en 2002. Cette dernière a permis de reconnaître les deux zones sur lesquelles a porté une fouille préventive menée au printemps 2003.

La première zone a livré, sur 400 m², cent cinquante structures en creux appartenant à une occupation organisée correspondant probablement à la périphérie septentrionale d'un habitat médiéval qui doit se localiser au sud de l'emprise routière. Les vestiges mis au jour témoignent de la présence d'au moins deux enclos, dont l'un entoure des bâtiments construits sur poteaux de bois appartenant à trois états successifs. L'un de ces bâtiments, détruit par un incendie, abritait une structure semi-excavée, interprétée comme un cellier. Lors du dernier état, cette zone a accueilli un silo ainsi que d'autres aménagements érigés sur poteaux de bois qui n'ont pu être interprétés.

Le mobilier céramique associé (cruches, couvercles et probables vases de stockage) permet de situer cette occupation dans une fourchette allant du X^e au XIII^e siècle. Un lot de mobilier en fer a également été découvert dans cette zone. Celui-ci comprend notamment un fer à cheval, un mors, plusieurs lames de couteau, deux clés et deux gonds.

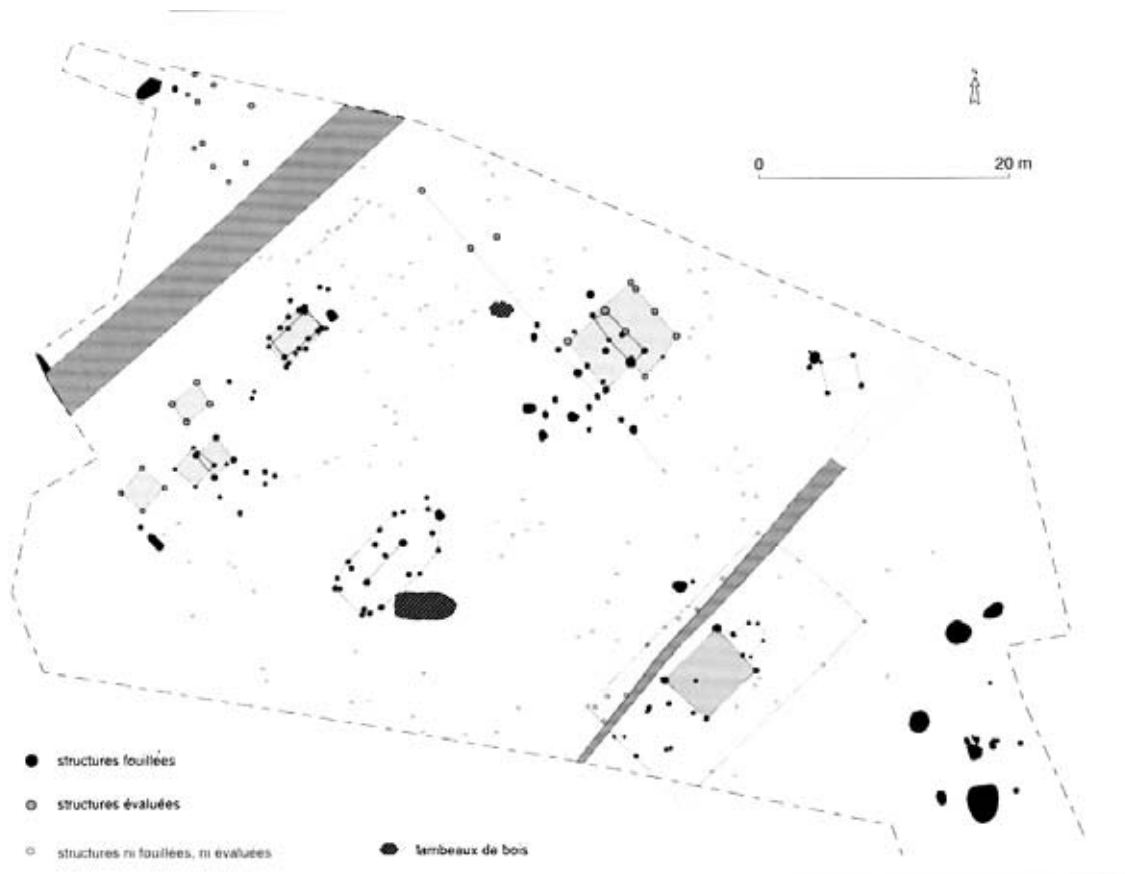


Proposition de phasage de l'occupation méridionale.
© dessin A. Fourvel, INRAP.

La seconde zone, qui devait se développer sur environ 5 000 m², n'a pu être décapée que sur 3 200 m². Trois cents structures y ont été repérées, mais seules cent quarante ont pu être fouillées et trente autres évaluées. Ces investigations permettent néanmoins de caractériser une occupation correspondant à un établissement rural du haut Moyen Âge*. Celui-ci présente un plan lâche, mais parfaitement organisé selon une trame orientée nord-est/sud-ouest. Quelques vestiges d'enclos

palissadés ont été identifiés, ainsi que ceux d'une structure fossoyée linéaire qui délimite peut-être l'occupation principale vers le nord-ouest.

La fouille ayant privilégié les secteurs susceptibles d'abriter des bâtiments, les données recueillies permettent de proposer la restitution d'une dizaine de plans de constructions sur poteaux de bois. Le site semble s'organiser autour d'un bâtiment d'habitation rectangulaire, d'une quarantaine de mètres carrés, muni de pignons à pans coupés. Autour de celui-ci se développent différents secteurs à fonctions spécialisées (greniers sur quatre, six ou huit poteaux à l'ouest, bâtiments plus importants sur sept poteaux au nord, et quatre poteaux à l'est).



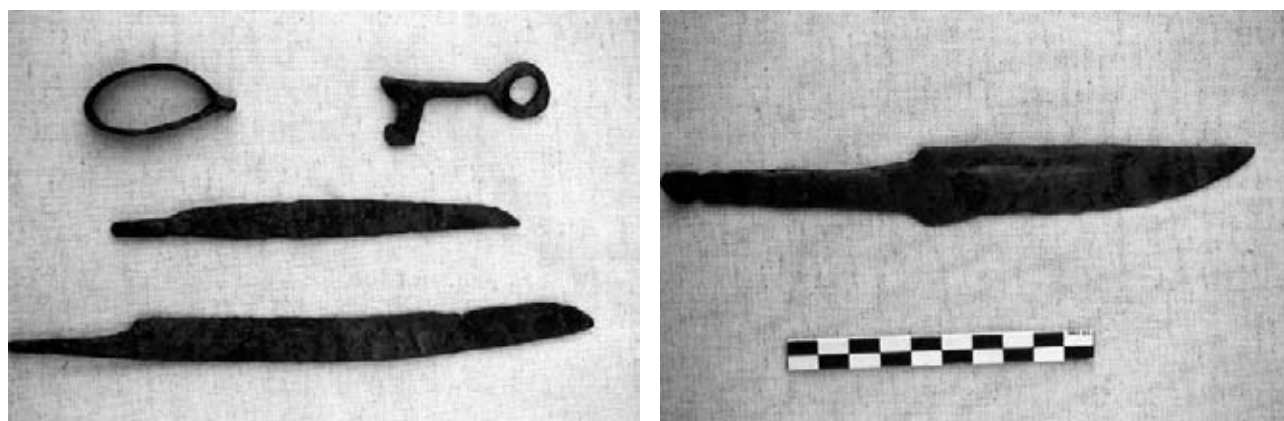
Plan interprété de l'occupation septentrionale.
 © dessin A. Fourvel, INRAP.

A l'extrémité sud-est de la zone, un autre secteur abritant de vastes fosses, une structure de chauffe et un fond de cabane, devait être associé à des activités spécifiques, peut être liées à un artisanat métallurgique, dont quelques témoins ont été retrouvés sur ce site (scories et loupes de fer).

En limite nord-ouest se concentrent d'autres vestiges, dont une structure comprenant au moins une salle de chauffe circulaire d'environ un mètre de diamètre et une aire d'accès de plus de 1,20 m de longueur. La fonction de cette structure n'a pu être déterminée précisément, car il peut s'agir d'un four domestique, tel que l'on en rencontre couramment dans les exploitations de cette

période, mais aussi d'un four de potier, la fabrication de céramique étant attestée sur le site, par la découverte de tessons de ratés de cuisson de productions glaçurées (formes basses ouvertes).

La durée de l'occupation de cette zone ne semble pas dépasser un siècle, au regard des superpositions de constructions constatées. Le mobilier céramique associé aux vestiges de cette zone permet de situer cette occupation dans une fourchette chronologique assez large allant du VIII^e au XI^e siècle. Toutefois, plusieurs indices incitent à proposer une datation vers le milieu du IX^e siècle.



Matériel métallique après restauration :
couteau, clé et frette* carolingiens datés des IX^e et X^e siècles.
© S. Liegard, INRAP.

De tels vestiges d'habitats sont très rarement mis au jour et étudiés dans la région, pour cette époque et en particulier sur des surfaces aussi grandes.

La fouille du site des Jeanrais est la dernière intervention préventive concernant le contournement de Lapalisse/Saint-Prix par la RN 7. Cette section routière, de près de 6 km de long, aura permis la découverte de nombreux sites dont les fouilles ont apporté des éclairages nouveaux sur des périodes aussi différentes que le Néolithique moyen, la fin de l'âge du Fer ou le haut Moyen Âge, pour ne citer que les découvertes les plus importantes.

Frédéric Letterlé
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie d'Auvergne
D'après Sophie Liégard
INRAP

HAUTE-LOIRE

BRIOUDE

UN BAPTISTÈRE PALEOCHRETIEN PLACE GREGOIRE-DE-TOURS

Le martyr de saint Julien, au début du IV^e siècle, et le culte qui s'en est suivi ont fait de Brioude l'un des lieux de la christianisation précoce de la Gaule, puis un centre de pèlerinage important pendant tout le Moyen Âge. Situé à mi-chemin entre Clermont-Ferrand et Le Puy, Brioude s'enorgueillie de la basilique Saint-Julien, l'un des édifices romans majeurs d'Auvergne.

Les cinq opérations archéologiques qui se sont succédé entre l'hiver 2002 et l'été 2005 aux abords de ce sanctuaire, mentionné à maintes reprises par Grégoire de Tours, ont livré une abondante documentation sur l'histoire de ce site, depuis ses origines paléochrétiennes. Il s'agit, pour les trois premières, de fouilles préventives, réalisées préalablement à la mise en valeur de l'environnement de la basilique.

La Ville de Brioude, maître d'ouvrage, a financé ces interventions avec le soutien de l'État, du Conseil régional et du Conseil général. Compte tenu de l'importance des résultats, une intervention a été effectuée en 2003 à la demande de la ville, hors du contexte strict d'une intervention préventive. Puis de nouvelles interrogations ont incité le responsable scientifique de toutes ces opérations, Fabrice Gauthier, à entreprendre une fouille programmée pour compléter les informations sur le baptistère.



Un baptistère paléochrétien, le premier découvert à ce jour en Auvergne, a ainsi été mis en évidence.

Le bâtiment est constitué de plusieurs pièces, organisées autour d'une salle baptismale rectangulaire, aux murs recouverts d'un enduit blanc et au sol en *terrazzo** très soigné, dans laquelle prend place une cuve de plan circulaire, peu profonde.

Vue générale de la fouille du baptistère.
Au centre, la cuve baptismale circulaire.
© F. Gauthier, INRAP.

De nombreuses inhumations *ad sanctos* (auprès des reliques du saint) ont été installées sur l'emprise de cet édifice. Parmi elles, on distinguera quatre sarcophages dont le couvercle était pourvu d'une cavité, contenant encore pour deux d'entre elles une épitaphe gravée sur plaquette de marbre. Ces documents constituent d'extraordinaires marqueurs chronologiques – les inscriptions permettant une datation au jour près, par référence aux années de règne des rois mérovingiens – mais aussi des témoignages plus touchants, indiquant le nom, l'âge, voire la fonction du défunt.

La première épitaphe découverte (dans une pièce adossée à l'ouest du baptistère) est celle d'un homme âgé d'environ 75 ans nommé *Mellonius*, peut-être un sous-diacre, inhumé le 27 janvier 550 sous le règne du roi Théodebald.

La seconde inscription (découverte à l'intérieur du baptistère) est celle d'une jeune femme qui portait le nom germanique de *Gunsa* et mourut à 18 ans le 1^{er} mars 534 (ou 597).



Sarcophages mérovingiens avec plaquettes en marbre incrustées sur le couvercle. Celle au second plan a disparu de son logement.
© F. Gauthier, INRAP.

Plaque en marbre, au nom de *Gunsa*, incrustée sur le couvercle d'un des sarcophages.
© F. Gauthier, INRAP.



Après l'abandon du baptistère, des tombes sont installées dans les niveaux de démolition de manière beaucoup moins dense. Un autre bâtiment, orienté perpendiculairement au précédent, est construit en partie sur les ruines du baptistère ; il pourrait dater de la fin de la période mérovingienne ou de la période carolingienne. Puis, tout au long du Moyen Âge (et au-delà), des aménagements de grande ampleur vont modifier le secteur : des bâtiments sont démolis, de nouveaux construits et les sols sont rehaussés.

Frédéric Letterlé
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie d'Auvergne

PUY-DE-DOME

LE CENDRE ET ORCET

LES SEPULTURES DE « CAVALIERS GAULOIS »

Les fameuses découvertes des « chevaux gaulois », dont les clichés ont été largement médiatisés en 2001, puis en 2002, sont localisées dans le sud du bassin de Clermont-Ferrand à proximité des *oppida** protohistoriques de Gondole et de Corent, situés à l'est et au sud-est de celui de Gergovie. Elles ont eu lieu lors de diagnostics réalisés dans le cadre d'un projet de voirie sous maîtrise d'ouvrage du Conseil général du Puy-de-Dôme.

La première découverte de ces sépultures plurielles (Le Cendre, lieudit Les Piots) a concerné huit chevaux et huit hommes déposés simultanément dans une fosse rectangulaire de 3,60 m sur 3,20 m. Les chevaux, de jeunes mâles de petite taille, ont d'abord été déposés d'un côté, en deux rangées ; les hommes ont ensuite été disposés sur le flanc droit, leur bras gauche reposant sur l'épaule gauche de celui qui le précède. Aucune trace de mort violente n'a été mise en évidence. La datation de ces vestiges s'inscrit entre la fin de l'indépendance gauloise et le début de l'époque gallo-romaine.



Le Cendre, Les Piots. Vue verticale de la fosse après décapage.
© U. Cabazuelo, INRAP.

Depuis, des diagnostics successifs effectués sur cette même ZAC « des Grandes », au Cendre, ont révélé une vingtaine de nouvelles fosses contenant des chevaux, dont au moins une autre avec des restes humains associés. Comme moins de 5% de la surface du terrain ont été sondés, c'est à un ensemble considérable que nous avons affaire. Si l'estimation du nombre réel de fosses existant est difficile à évaluer, compte tenu de leur répartition dispersée et aléatoire, il devrait en tout état de cause être supérieur à une centaine. Il s'agit d'un phénomène à ce jour unique dans le monde celtique.

Cette découverte se situe juste devant l'*oppidum** de Gondole, placé à la confluence de l'Allier et de l'Auzon, qui est très marqué dans le paysage avec son rempart d'une dizaine de mètres de haut, précédé d'un fossé de 50 m de large et de 8 m de profondeur à l'origine. S'il n'a pratiquement pas fait l'objet de fouilles à l'intérieur, des opérations préventives et programmées récentes ont mis en évidence des sépultures et des vestiges d'activités domestiques ou artisanales, dont plusieurs fours de potier.

En 2002, quelques kilomètres plus à l'ouest, sur la commune voisine d'Orcet, au lieu-dit l'Enfer, cinq fosses du même type étaient découvertes. Elles contenaient cette fois exclusivement des chevaux, variant de huit à vingt individus selon les fosses.



Orcet, l'Enfer : fosse contenant des chevaux, en cours de fouille.
© F. Beaucheron, INRAP.

Ces mâles de petite taille reposaient majoritairement sur le flanc droit. Si les circonstances de leur mort demeurent inconnues, leur disposition et le soin dont ils ont fait l'objet indiquent qu'elle est intervenue de façon simultanée et qu'elle n'est pas naturelle. La datation de ces fosses, là encore mal établie du fait de l'absence d'objets associés aux dépouilles, paraît globalement contemporaine de celles du Cendre. L'extension spatiale et le nombre probable de ces vestiges, découverts dans le cadre d'un diagnostic sur le linéaire d'un tracé routier, n'ont pas pu être précisés.

La localisation de ces fosses à chevaux dans le secteur des *oppida** du sud du bassin de Clermont-Ferrand n'est sans doute pas un hasard. Rappelons que le camp de siège principal de Jules César devant Gergovie se trouve à 800 m au sud-ouest de l'Enfer.

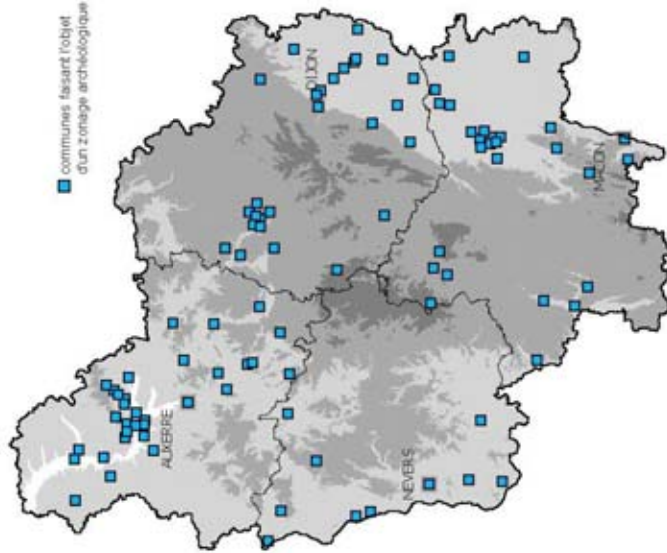
Ces sépultures sont-elles liées à des rites sacrificiels, à des cultes guerriers qu'il conviendrait de rapprocher des troubles politiques du I^{er} siècle av. J.-C. ou à la bataille de Gergovie ? Seules de nouvelles fouilles permettront peut être de répondre à ces interrogations.

Hélène Darteville, Frédéric Letterlé
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie d'Auvergne

BOURGOGNE



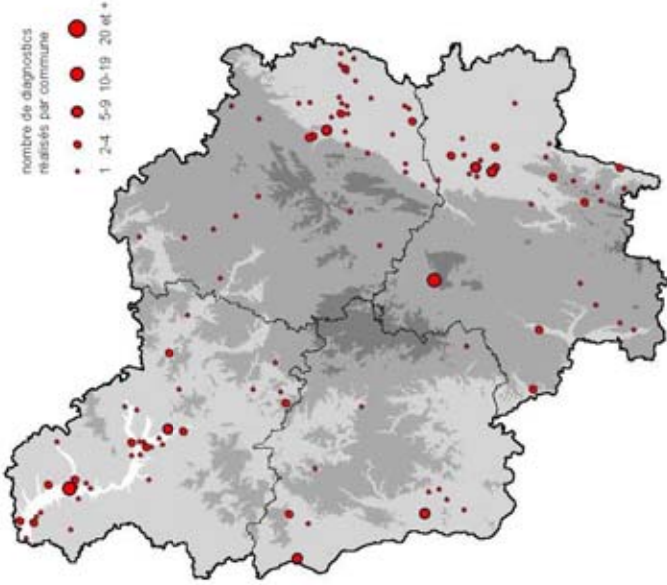
Localisation des zonages archéologiques décrets 2002-89 et 2004-490



- 96 communes concernées par un zonage, soit 4,69 % des communes de la région.

La définition des zonages archéologique a été établie en étroite concertation avec les partenaires scientifiques régionaux. Ils rendent compte des orientations générales de la recherche à l'échelle de la région et de l'apport potentiel de secteurs, parfois sous-documentés, à la connaissance scientifique ; par leur effet de filtre, ils permettent une meilleure capacité d'instruction des dossiers par le service régional de l'archéologie ; enfin, ils prennent en compte l'importance scientifique de certains territoires ou sites phares.

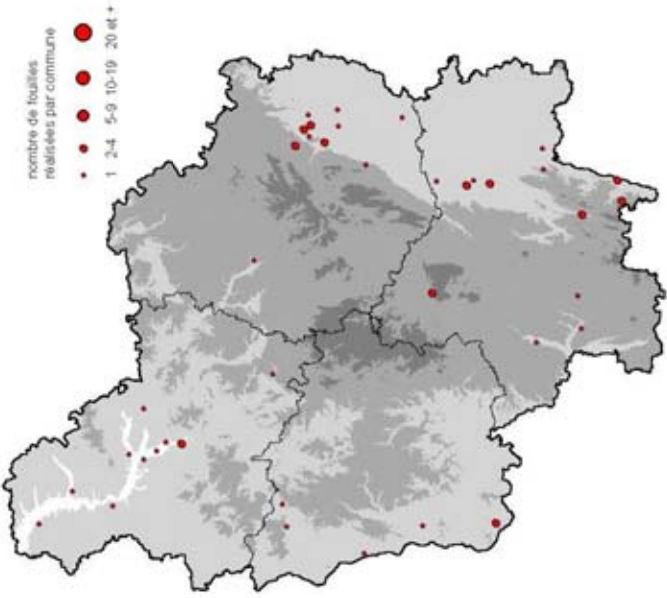
Nombre d'opérations préventives de diagnostic archéologique réalisées (2002-2005) par commune



- 113 communes concernées par un ou plusieurs diagnostic(s), soit 5,52 % des communes de la région.

La répartition des opérations de diagnostics témoigne de la vitalité des travaux d'aménagement sur l'axe de la vallée de la Saône, la vallée de l'Yonne et le Sénonais. Une part importante des opérations concerne les centres urbains, avec un accroissement significatif des interventions dans les zones périurbaines (ZAC) ; en milieu rural, les opérations sont liées aux carrières d'extraction de matériaux, aux tracés linéaires et à l'extension de l'habitat (boissements).

Nombre d'opérations de fouilles archéologiques préventives réalisées (2002-2005) par commune



- 39 communes concernées par une ou plusieurs fouilles(s) préventive(s), soit 1,9 % des communes de la région.

La répartition des fouilles préventives réalisées montre que ces opérations sont localisées dans les secteurs à fort aménagement (centres urbains, vallées de l'Yonne et de la Saône). Ce rendu cartographique ne traduit cependant pas les opérations de fouille en attente et ne permet pas de rendre compte de la taille des opérations réalisées ou de leurs enjeux scientifiques.

BOURGOGNE

LE PALEOLITHIQUE

Peu d'opérations préventives ont concerné cette période, mais elles ont livré des informations exceptionnelles.

Il faut néanmoins citer le repérage d'un petit site du Paléolithique supérieur ancien* dans la Nièvre (Sauvigny-les-Bois), et la fouille de plusieurs dizaines de mètres carrés de niveaux préhistoriques dans le gisement fameux de Solutré (Saône-et-Loire), à l'occasion de travaux d'aménagement d'un parc archéologique, au printemps 2004. Le site est interprété comme une occupation hivernale de chasse au cheval et au renne, et de boucherie, l'accumulation de plus de cinquante herbivores impliquant plusieurs fréquentations. La composition de l'assemblage lithique et les datations déjà effectuées rapportent l'ensemble à l'Aurignacien ancien*, aux alentours de 33 000-34 000 av. J.-C. Les deux perles en ivoire mises au jour - la découverte d'objets de parure est tout à fait exceptionnelle dans ce contexte - s'insèrent dans des traditions à la fois « nordiques » et sud-ouest européennes, plaçant l'Aurignacien de Solutré au cœur de plusieurs influences.

Par ailleurs, à Sennecé-les-Mâcon (Saône-et-Loire), un site rapporté au Paléolithique moyen* a été fouillé en début d'année 2005. Le niveau archéologique était conservé sur une surface de 800 m², dans un contexte loess limoneux ; il a livré près de mille six cents pièces lithiques. L'outillage se compose de racloirs de types variés présentant des affinités avec certains sites du Paléolithique moyen* des marges de l'Est de la France, de la tradition micoquienne*. Bien que les sédiments n'aient pas permis la conservation des vestiges osseux, les informations d'ordre typologique, technologique et économique attendues apparaissent extrêmement importantes sur le plan régional d'une part, mais également pour la connaissance des systèmes techniques lithiques au Paléolithique moyen* en Europe de l'Ouest.

LE NEOLITHIQUE

La création d'une ZAC sur la commune de Monéteau (Yonne) a été l'occasion de plusieurs fouilles entre 2001 et 2004, qui ont apporté des éléments nouveaux et fondamentaux sur les occupations du Néolithique ancien et moyen*.

L'habitat de la culture Villeneuve-Saint-Germain* est caractérisé par des bâtiments de plan naviforme rares dans l'ensemble du Bassin parisien. Plus de 500 m linéaires d'une enceinte du Néolithique moyen ont été fouillés. La présence, pour cette période, de structures funéraires groupées dans l'aire interne de l'enceinte semble inédite dans cette région. Que ce soit au niveau architectural ou des pratiques funéraires, le site de Monéteau constitue un ensemble original sans comparaison dans la moitié nord de la France. Il est susceptible de combler des lacunes sur la transition entre les diverses phases du Néolithique ancien* et du Néolithique moyen*. Par ailleurs il pose la problématique des relations entre zone d'habitat, nécropole et structure de retranchement. La synthèse des résultats concernant l'habitat et les nécropoles néolithiques de Monéteau fera l'objet d'une publication bénéficiant d'une aide à la préparation d'une publication.

LA PROTOHISTOIRE

A l'automne 2004, les fouilles préalables à l'aménagement d'une ZAC à Migennes (Yonne) ont permis le dégagement de deux ensembles funéraires totalisant soixante-quatre sépultures. Le premier se compose pour l'essentiel d'incinérations. Le second regroupe, autour d'un petit enclos circulaire, des inhumations parfois organisées en rangées. Le matériel métallique, d'une qualité exceptionnelle est représentatif des dotations funéraires de la fin de l'âge du Bronze moyen-début du Bronze final*. Son étude associée au traitement des observations de terrain constituera un corpus de référence bien au-delà des limites régionales.

Les diagnostics préalables à l'ouverture d'une carrière de roche massive à Ciez (Nièvre) ont fait apparaître deux *tumuli** de pierres sèches. Un seul a pu être fouillé, à la fin de l'année 2005. Il a montré une architecture complexe avec trois couronnes périphériques limitant la masse tumulaire et sept sépultures dont le mobilier métallique (torques, bracelets) se rapporte majoritairement à la fin du premier âge du Fer*.

A Arc-sur-Tille (Côte-d'Or) deux enclos circulaires menacés par un lotissement ont livré dix-sept inhumations qui correspondent probablement à un groupe restreint, sans doute familial, entre les V^e et IV^e siècles av. J.-C. La forme circulaire de l'enclos, distincte des formes quadrangulaires en vigueur à cette époque, suggère une sépulture fondatrice antérieure, vraisemblablement sous tumulus.

Céramiques d'importation, amphores et tuiles précoces attestent du statut privilégié d'un vaste site de la Tène finale*, qui a été découvert à l'occasion d'une opération préventive au nord de Mâcon (Saône-et-Loire), dans le cadre de l'extension de la zone d'activités de Sennecé-les-Mâcon. Des structures d'habitat, avec d'intéressants témoins d'activité métallurgique, bordent un espace limité par un long fossé interrompu pour ménager un imposant système d'accès ; un enclos quadrangulaire aux fossés profonds complète la vision de ce qui apparaît comme les abords d'un site majeur.

L'ANTIQUITE

Outre des interventions à l'intérieur de l'enceinte de la ville antique d'Autun (Saône-et-Loire) qui ont apporté des informations notables en matière d'organisation urbaine et de chronologie des occupations, c'est en matière funéraire que les résultats les plus importants ont été obtenus. L'un des cinq pôles funéraires de la ville antique a pu être documenté pour la première fois de façon moderne, lors d'une fouille extensive sur près de 3 hectares. Inhumations et incinérations, associées à d'autres structures funéraires sont regroupées en « îlots », de densité variable, parfois délimités par des enclos ; certaines structures ont livré un mobilier abondant et significatif, dont près de cent cinquante stèles funéraires en position secondaire. Un secteur de 6 000 m² occupé par de nombreux creusements, profonds et imbriqués, présentant d'abondants dépôts liés à la crémation (bûchers, fosses de rejets) a également été mis en évidence. Cet ensemble ouvre de nombreuses pistes en matière de problématiques à développer dans les années à venir sur d'autres ensembles funéraires.

Une fouille archéologique préventive, avant restauration d'une porte de ville, rue du Quatre-Septembre, à Auxerre (Yonne), a permis, grâce à une analyse fine du bâti, de mettre au jour une portion de l'enceinte gallo-romaine conservée sur la quasi totalité de son élévation initiale, soit près de 6 mètres. Après piquetage des enduits, le rempart, dépouillé de son parement (blocs récupérés), est visible sur 3 mètres. Les caves sous-jacentes conservent le reste de l'élévation avec son parement en petit appareil et les fondations réalisées en blocs de grand appareil.

A Sens (Yonne), plusieurs opérations préventives de diagnostic *intra* et *extra muros* ont permis d'accroître singulièrement notre connaissance sur la ville romaine d'*Agedincum*. L'opération la plus significative est la découverte, rue Binet, d'un vaste bâtiment à absides daté de l'antiquité tardive.

Associé à des d'inhumations en pleine terre et à des sarcophages, l'hypothèse d'un bâtiment à vocation funéraire ou religieuse des premiers temps chrétiens est avancée.

Une fouille de 2005 a documenté un petit sanctuaire antique, repéré en diagnostic en 2002, en périphérie de Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or) à proximité immédiate du sanctuaire et de l'agglomération des Bollards. Le temple à *cella**, de forme rectangulaire, était adossé au mur d'enceinte du sanctuaire qui englobait également trois édicules ou chapelles. L'ensemble, malheureusement très arasé, était superposé à un niveau d'occupation protohistorique.

LE MOYEN ÂGE

Le diagnostic préalable à l'ouverture d'une gravière à Marliens (Côte-d'Or) a montré la présence d'un exceptionnel village du haut Moyen Âge (VII^e-VIII^e siècles) se développant sur plus d'une dizaine d'hectares dans la plaine alluviale. Il juxtapose des maisons-halles de plan stéréotypé à des vestiges d'enclos et de greniers.

Un vaste projet de recomposition du quartier des Brichères, d'environ 20 hectares, au sud-ouest d'Auxerre (Yonne), est à l'origine d'une première phase de diagnostic et de fouille. Si des occupations concernant le néolithique sont attestées, une pérennité d'occupation est constatée de l'époque romaine jusqu'aux XI^e et XII^e siècles. Aux cotés de structures en négatif (fosses, silos, trous de poteaux), on relève la présence de fours de potiers en activité entre le V^e et le VII^e siècles. L'époque carolingienne correspond à l'apogée de l'occupation du site avec en particulier l'installation d'une grande maison bordée par un fossé.

Une fouille archéologique a été réalisée en préalable à la création d'une déviation de la RD 91 à Ligny-le-Chatel (Yonne). Les terrains soumis à l'enquête archéologique sont situés à l'emplacement de la localité disparue de « Ligny-la-Ville » et de son église, qui succéda à une abbaye. Une importante nécropole du haut Moyen Âge avec sarcophages et sépultures en pleine terre a fait l'objet d'une fouille exhaustive. Elle est associée à un habitat.

A Sevrey (Saône-et-Loire), la fouille préalable à la construction d'un lotissement a permis d'appréhender l'organisation spatiale d'une petite partie de la vaste zone d'ateliers de potiers déjà repérés sous le village actuel et à ses abords. Les bâtiments artisanaux couplés à des fours de production se succèdent du VI^e au XI^e siècle. Ils sont installés le long d'un cheminement qui menait, à l'époque médiévale, à une zone de chargement bien documentée. L'intérêt principal de l'opération est venu de la mise en évidence d'une production ancienne de céramiques à pâte bistre dont l'aire de diffusion est très vaste, tant à l'est, vers la Suisse, qu'au sud, dans la vallée du Rhône.

Une fouille importante, préalable à la construction d'une maison pour personnes âgées, a été menée au 12, rue Saint-Genest, à Nevers (Nièvre), sur une parcelle située au sud de l'ancienne abbaye bénédictine Notre-Dame et à l'est du rempart élevé au XIII^e siècle. Si les premières constructions maçonnées remontent au VII^e siècle, d'importants travaux d'aménagement du talus menant à la Loire accompagnent, à l'époque carolingienne*, l'installation d'un très grand bâtiment, de 15 m de large sur plus de 47 m, au plan tripartite. Le grand espace central occupé par différentes salles est flanqué de deux ailes en appentis, divisées en plusieurs pièces, dont certaines avec foyers aménagés. Deux groupes de sépultures ont également été découverts, l'un au nord, de personnages probablement importants, l'autre au sud, de femmes, de nouveaux-nés et de jeunes enfants. Cet édifice, qui fermait le domaine abbatial côté sud, devait être destiné à des laïcs. Le mobilier associé évoque une société aisée, mais aussi des activités de type domestique (travail du textile). Réutilisé après un incendie qui l'a détruit à la fin du IX^e siècle, il est progressivement démembré.

Une fouille menée dans le cadre des travaux de restauration par les Monuments historiques de l'abbaye de La Charité-sur-Loire (Nièvre), à l'intérieur d'une galerie du XIII^e siècle reliant l'église prieurale Notre-Dame à la nef de l'église Saint-Laurent dégagée il y a une trentaine d'années, a mis au jour plus d'une centaine de tombes médiévales, sur plusieurs niveaux. La majorité des sépultures est antérieure au XIII^e siècle et enrichit considérablement l'étude des pratiques funéraires, notamment en milieu monastique. Des tombes rupestres, inédites en Bourgogne, épousent la forme du corps en ménageant une logette pour la tête. Une tombe monumentale, vraisemblablement la sépulture d'un personnage important, formée d'un coffre en pierre naviforme et présentant un rétrécissement pour le calage de la tête, a été trouvée accolée au mur de la nef.

Les travaux de restauration réalisés par le service des Monuments historiques dans l'hémicycle oriental du déambulatoire du chœur de l'abbatiale Saint-Philibert de Tournus (Saône-et-Loire) ont remis au jour, en 2001-2002, une mosaïque en grande partie préservée, sous le dallage mis en place au XVIII^e siècle. Elle se compose d'une succession de médaillons représentant les mois et les signes du zodiaque. Sa mise en place est très probablement contemporaine de la grande campagne de la reconstruction de l'abbaye datée des années 1110-1140. L'iconographie, la remarquable variété du décor des bordures, la technique, en font un ensemble exceptionnel, unique par sa qualité et son état de conservation pour l'époque romane.

Une fouille des sols et des campagnes de relevés systématiques des élévations, à l'occasion de travaux de restauration de l'intérieur de la basilique de Paray-le-Monial (Saône-et-Loire) ont permis de recueillir des informations inédites sur tant sur la basilique primitive que surtout sur le déroulement du long chantier de construction de l'édifice actuel, chef d'œuvre de l'art romand clunisien.

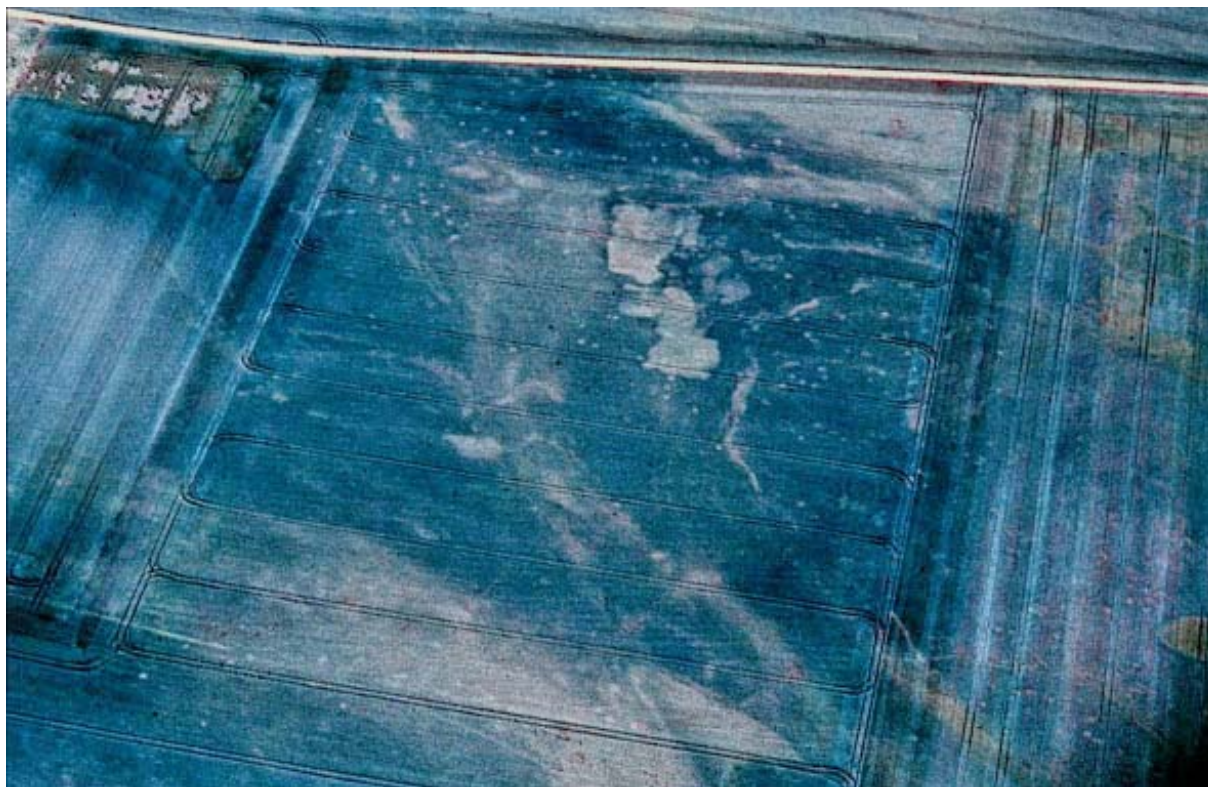
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Bourgogne

COTE-D'OR

MARLIENS ET ROUVRES-EN-PLAINE (LES GRAVIERES - FIN SAINT JEAN)

UN VILLAGE DU HAUT MOYEN ÂGE

Situées à une quinzaine de kilomètres au sud de Dijon, dans la plaine, les communes de Marliens et de Rouvres-en-Plaine ont fait l'objet d'un projet d'ouverture d'une carrière de granulats par la société GSM, sur environ 28 hectares en 2002. Les seuls indices archéologiques recensés étaient des anomalies abondantes, repérées par photographie aérienne, mais non encore intégrées dans la « carte archéologique ».



Chenaux fossiles, anciennes carrières et fosses du site médiéval repérés sur photographie aérienne.
© R. Goguey.

Un diagnostic a été prescrit en 2003, puis réalisé en deux tranches successives afin de respecter le cycle des travaux agricoles (de février à mars 2004, sous la responsabilité de J.-M. Violot, puis en août 2004 sous la responsabilité de P. Chopelain, INRAP).

Ce diagnostic a révélé la présence d'un vaste habitat de la période mérovingienne d'un intérêt exceptionnel tant par son ampleur (il concerne une grande part de l'emprise de la future carrière), que

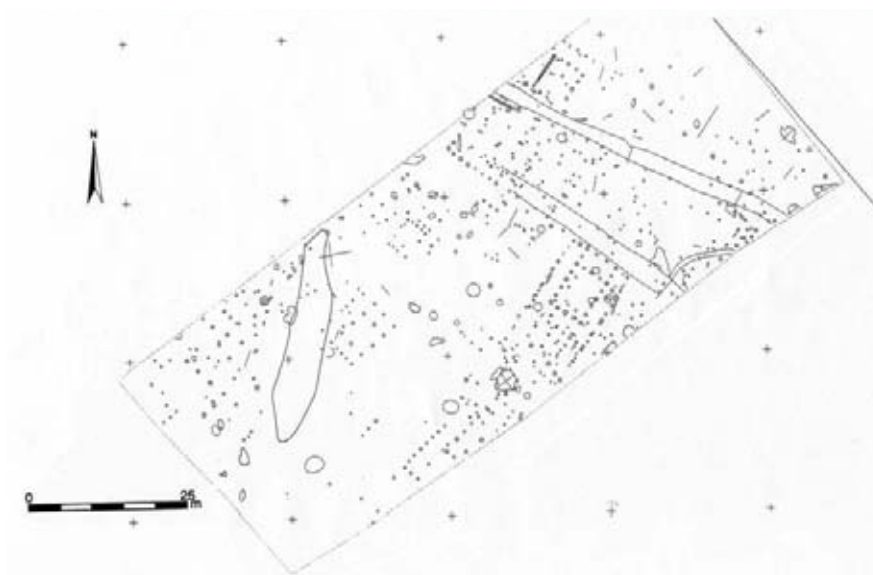
par la densité et l'originalité des vestiges mis au jour. La recherche d'un consensus entre le coût prévisionnel des fouilles préventives et la rentabilité économique de la carrière a nécessité de nombreuses réunions de concertation avec le carrier et la Préfecture.

Les diagnostics ont ainsi du être suivis d'une première fouille sous la responsabilité de P. Chopelain en septembre 2004, portant sur une zone de 4 000 m², qu'il fallait libérer en urgence en bordure des installations de la carrière, lesquelles ont été posées sur une plate-forme qui recouvre une autre partie du site. La plus grande partie du village médiéval reste cependant à fouiller.



Les tranchées du second diagnostic devant les installations de la carrière.
© Y. Pautrat, DRAC Bourgogne.

La vingtaine de constructions repérée appartient majoritairement à de grands bâtiments structurés par cinq rangs de poteaux. Relevant la rigueur orthogonale et la standardisation des plans, P. Chopelain propose un modèle de « maison rectangulaire à galerie englobante », caractéristique des vallées de la Saône et du Doubs, qui pouvait rassembler les fonctions d'habitat, d'étable et de grenier (grange). L'érosion des sols d'habitation ne permet pas de mieux identifier les fonctions des différents espaces délimités au sein de ces « maisons-halles ».



Plan de la zone fouillée.
Les alignements de trous de poteaux dessinent le plan de plusieurs maisons.
© P. Chopelain, INRAP.

Les fouilles ultérieures devront préciser la chronologie de l'occupation et montrer si les différents édifices sont bien contemporains. Pour l'heure, les céramiques recueillies dans les structures, relativement nombreuses, permettent d'envisager une occupation entre la fin du VII^e siècle et le début du VIII^e siècle, ce qui laisse place à la possibilité de reconstructions décalées dans le temps et dans l'espace. En outre, il n'est pas exclu, au regard de l'ampleur des vestiges, que l'occupation ne s'étale plus largement jusqu'au X^e ou XI^e siècle.

Yves Pautrat
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Bourgogne

NIEVRE

CHEVROCHES

UNE AGGLOMERATION SECONDAIRE GALLO-ROMAINE INCONNUE

Le site de Chevroches, mis au jour lors des fouilles préventives liées à un projet de village de vacances, correspond à un éperon barré du Néolithique moyen bourguignon d'une superficie de 25 hectares environ. Il surplombe la plaine alluviale de l'Yonne, qui s'écoule vers le Sud, en direction de Clamecy, distante de 2 km. Au sud de l'éperon, un méandre fossile, sans doute comblé à la fin du Paléolithique supérieur*, présente un grand nombre de vestiges archéologiques encore visibles dans le micro-relief.

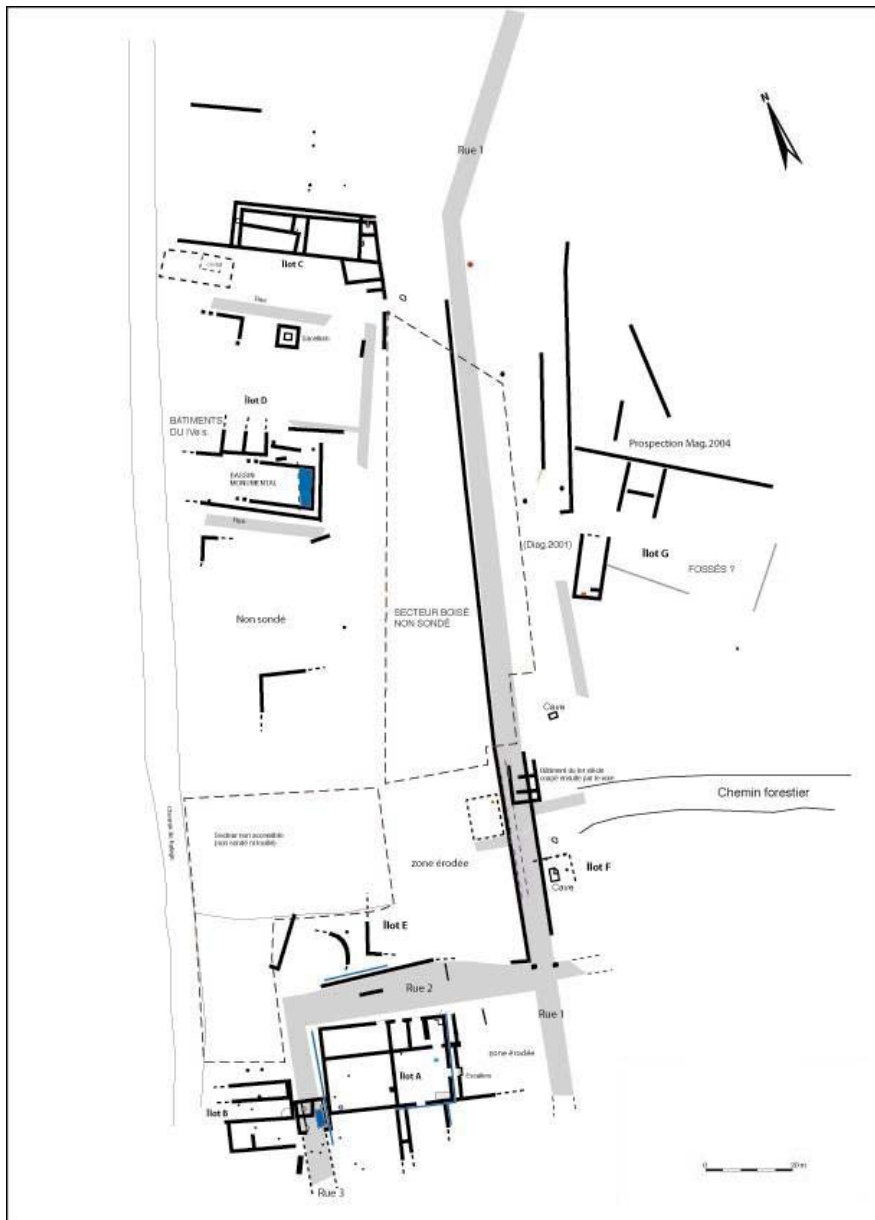


Vue générale de l'éperon barré.
© F. Devevey, INRAP.

Outre la présence d'une occupation intense au Néolithique moyen (dont un mégalithe), non touchée par l'aménagement, et celle d'une importante nécropole mérovingienne qui a donné lieu à une modification du projet, les fouilles préventives ont révélé l'existence d'une agglomération secondaire gallo-romaine inconnue jusqu'alors.

Son extension maximale n'est pas définie, mais au moins cinq îlots, délimités par des voies et des ruelles, ont pu être identifiés, sur une superficie de plus de 14 500 m². Son développement tient compte de la topographie particulière du site, tant en bordure de la plaine alluviale de l'Yonne, qu'en terrasses sur le versant ouest du plateau.

Un urbanisme à caractère public se met en place au cours de la période tibérienne* (14-37 apr. J.-C.) et subira d'importants remaniements sous les Flaviens (69-96 apr. J.-C.), avec la réorganisation de certains îlots et la construction d'un bassin monumental à quelques dizaines de mètres de l'Yonne, associé à un *sacellum**. L'adoption des techniques architecturales romaines se généralise à partir du second siècle de notre ère.



La Maladrerie, le Grand Champ.
Plan général des structures gallo-romaines.
© INRAP.

En limite sud du site, au cœur d'un îlot, une activité métallurgique soutenue de réduction du minerai de fer, de forge et d'artisanat du bronze s'implante au cours de la seconde moitié du III^e siècle, jusqu'à l'abandon de cette partie du site, à la fin du IV^e siècle (découverte d'un lot de plus de deux cents objets manufacturés et de deux trésors monétaires).



Vue des structures mises au jour dans l'îlot A.
© INRAP.



Trésor monétaire.
© INRAP.

A la fin du III^e siècle, de profonds remaniements sont opérés au sein des différents îlots. Si le *sacellum** semble toujours faire l'objet d'un culte, le bassin monumental est comblé pour permettre la construction de nouvelles unités d'habitation. L'organisation des espaces de circulation est également modifiée.

L'agglomération est définitivement abandonnée durant les premières années du V^e siècle, mais l'existence de la nécropole mérovingienne sur la partie haute du plateau montre que l'occupation humaine de ce promontoire naturel a perduré durant quelques siècles encore.

Élisabeth Pigeau
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Bourgogne
D'après Frédéric Devevey
INRAP

SAONE-ET-LOIRE

AUTUN (SAINT-PANTALEON)

UNE NOUVELLE NECROPOLE D'AUGUSTODUNUM

Une zone d'environ 10 hectares, située à l'entrée orientale de la ville d'Autun, en dehors de l'enceinte de la ville antique, a été retenue par la municipalité pour un projet d'aménagement d'ensemble.

Les terrains, aujourd'hui laissés à l'état de prairie, étaient réputés avoir livré au XIX^e siècle de nombreux vestiges funéraires antiques (stèles, récipients, etc.), sans cependant que l'on puisse lier cette nécropole au passage d'une voie antique importante.

Un diagnostic a été réalisé, à la demande de la Ville, en juin 2003 sous la maîtrise de l'INRAP, épaulé par l'archéologue du service d'archéologie d'Autun. L'ensemble du terrain accessible (soit 7,9 hectares sur les 10,2 hectares concernés) n'a été sondé qu'à cinq pour cent (cent soixante-trois sondages ouverts), pendant dix jours et par deux personnes. Un très faible nombre de structures a pu être testé.



Le site présentait trois types de structures : quelques fossés, des tombes (à incinérations et inhumations) réparties selon des densités variables ainsi que des fosses « de rejet ». Malgré une forte érosion, on a pu noter la présence de remplissages significatifs (dont trois stèles) alors que les vestiges osseux semblaient particulièrement mal conservés.

Le diagnostic a donc confirmé l'existence et la localisation de la nécropole. Il a également permis d'en préciser l'extension : cernée sur trois de ses côtés, elle s'étend sur au moins 350 mètres de long et une centaine de mètres dans sa plus grande largeur.

Dépôt de vases sur un cercueil en bois.
Le bois ne subsiste qu'à l'état de traces ligneuses, et le cercueil a été comprimé par les dilatations et rétractions du sol encaissant.
© INRAP.



L'opération de fouille préventive, confiée à l'INRAP, s'est déroulée du 22 juin au 30 septembre 2004.

Elle devait permettre de documenter, pour la première fois de façon moderne et sur une surface importante (les deux tiers de la nécropole, soit plus d'un millier de structures), l'un des cinq pôles funéraires d'Autun antique, en s'attachant à préciser son organisation spatiale, son évolution dans le temps, ses caractéristiques du point de vue de la taphonomie*, des rites funéraires, voire de l'organisation sociale (absence de monument funéraire, présence de stèles d'artisans).

Stèle d'un artisan du métal,
tenant dans sa main droite un marteau
avec lequel il façonne un vase en métal
reposant sur un support.
© INRAP.



Stèle de l'enfant *SECVNDINUS*
avec son petit chien et un gobelet dans la main gauche.
© INRAP.



Stèle « au croissant », portant l'inscription : « aux
Dieux Mânes (*DM*) d'*ARCVRNVS* fils de
COTVBINVS ».
© INRAP.

Un décapage extensif des 2,8 hectares concernés a été mené pendant cinq semaines. Il a permis de lever le plan d'ensemble de la nécropole et d'adapter la stratégie (échantillonnage) ainsi que les protocoles de fouille aux structures et ensembles de structures considérés comme les plus pertinents de par leur d'organisation ou leur état de conservation.

L'importance de cette nécropole ayant été sous-estimée au départ, le décapage a confirmé le grand nombre de structures (1 200 au total), leur caractère érodé (« fonds d'incinérations ») et le mauvais état de conservation des vestiges osseux.

La nécropole s'organise en deux parties. Une zone sépulcrale est caractérisée par des sépultures réparties en plusieurs pôles, de densité variable et parfois marqués par un système d'enclos. Cette zone s'étend selon un plan en forme de croissant autour d'une vaste zone (6 000 m²) occupée par différentes fosses, parfois très profondes et imbriquées, dont les stratigraphies complexes sont marquées par d'importants dépôts charbonneux.

La stratégie de fouille a été discutée au moyen d'une expertise extérieure, permettant d'asseoir plus finement les modes d'approche : coupes stratigraphiques dans la zone des grandes fosses ; identification rapide de toutes les structures rencontrées, définition de types de structures ou d'ensembles destinés à être traités de façon détaillée. En conséquence, et alors que des choix drastiques étaient opérés, des moyens complémentaires, humains et mécaniques, ont été mis en place.

Le traitement des données a fait l'objet d'un suivi par les experts sollicités lors de la phase de terrain et a bénéficié du concours de chercheurs de l'Université (S. Deyts et Y. Le Bohec pour l'étude des cent cinquante stèles environ qui ont été mises au jour).

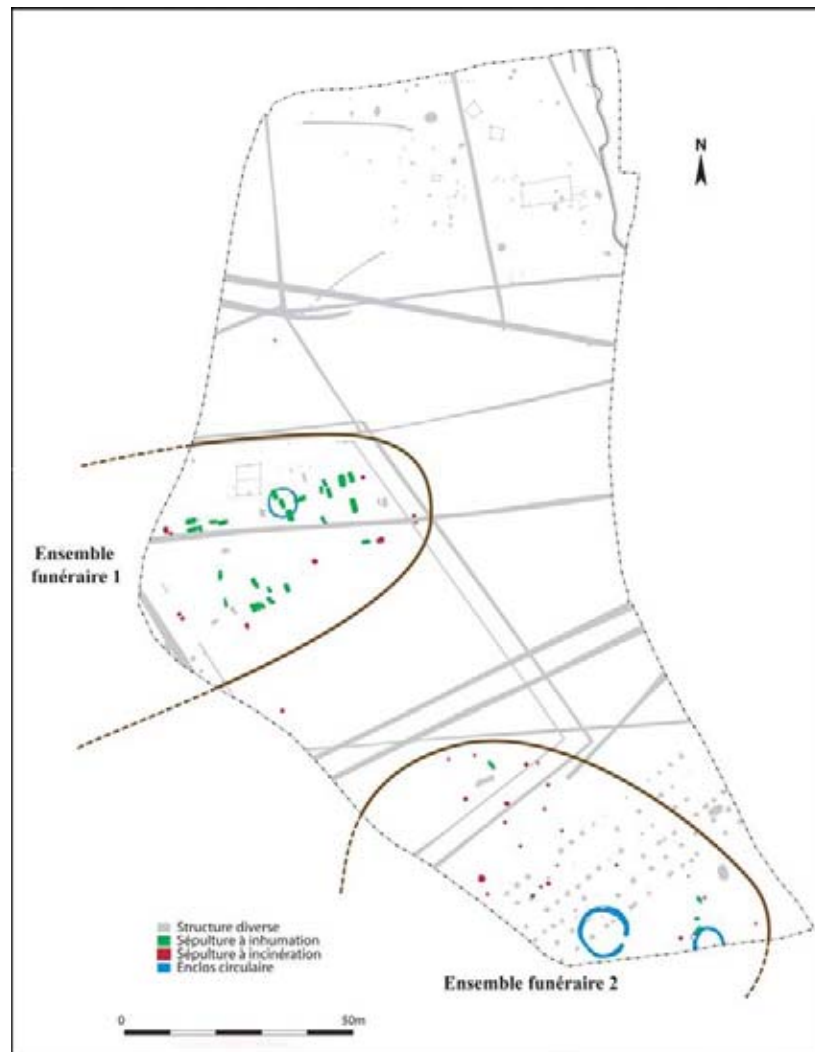
Béatrice Bonnamour
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Bourgogne

YONNE

MIGENNES

UNE NECROPOLE DE LA FIN DE L'AGE DU BRONZE MOYEN ET DU DEBUT DU BRONZE FINAL

La fouille de la zone d'activités industrielles de Migennes, dirigée par F. Müller et L. Stanaziek (INRAP) et réalisée entre août et octobre 2004, fait suite à un diagnostic archéologique effectué en 2002.



Plan des deux ensembles funéraires mis au jour.
© INRAP.

Le caractère exceptionnel de ce site réside dans la découverte de deux ensembles funéraires de l'âge du Bronze* (l'un comptant trente-trois incinérations, l'autre, trente et une inhumations) et de trois enclos circulaires.

La quantité, la qualité et le très bon état de conservation des objets (inédits en contexte de fouille pour certains) trouvés en association avec les défunts, en font désormais un site de référence incontournable pour la transition entre le Bronze moyen final et le début du Bronze final*.

Le mobilier archéologique est constitué de plus d'une centaine de céramiques, d'objets en os, en or, de briquets avec silex et nodules de pyrite, de fléaux de trébuchet associés à des poids et d'environ cinq cents objets en bronze dont de l'outillage, de la parure et de l'armement. Ainsi, la découverte d'un type très rare d'épée, dit « de Rixheim », offre l'opportunité de dater l'unique exemplaire précédemment trouvé dans le sud-est du Bassin parisien, en 1871...

Les deux modes de traitement des défunts, inhumations et incinérations, en deux implantations séparées, mais apparemment contemporaines, relancent les interprétations sociales du phénomène : groupes familiaux distincts, affirmations de différences hiérarchiques.



Vue d'ensemble de la tombe à incinération n° 250.
© F. Müller, INRAP.



Vue d'ensemble de la tombe à inhumation n° 298.
© L. de Cargouet, INRAP.

Une fois achevée, l'étude exhaustive des ensembles funéraires et du mobilier associé, permettra de mieux appréhender la diversité et la complexité des pratiques funéraires de cette époque, et d'en affiner la chronologie en fonction de l'évolution des typologies.

Un programme alliant étude typologique et technologique des objets, datations par la méthode du Carbone 14 et analyses anthropologiques sur la globalité des sépultures, devrait permettre

à la communauté scientifique de disposer d'un ensemble très complet de données et de réflexions sur la conception de la « vie dans l'au-delà » à cette période.

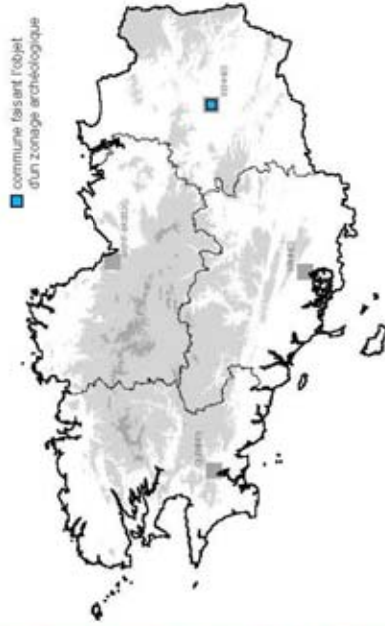
Afin de tirer le meilleur parti scientifique de ces découvertes et d'en préparer la publication, un comité interinstitutionnel a été mis en place dès le mois de novembre 2004. Il réunit l'Unité mixte de recherche du CNRS « Archéologie, cultures et sociétés. La Bourgogne et la France orientale du Néolithique au Moyen Âge » (UMR 5594), le service régional de l'archéologie et l'INRAP ; l'Université de Bourgogne offrant, en outre, la possibilité à un certain nombre d'étudiants de s'investir dans le cadre de leurs travaux.

Agnès Rousseau
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Bourgogne

BRETAGNE

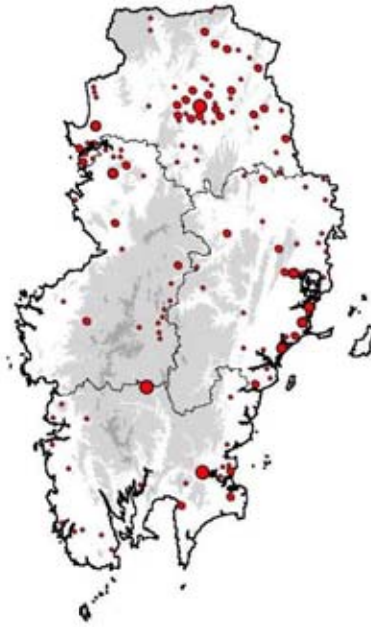


Localisation des zonages archéologiques décrets 2002-89 et 2004-490



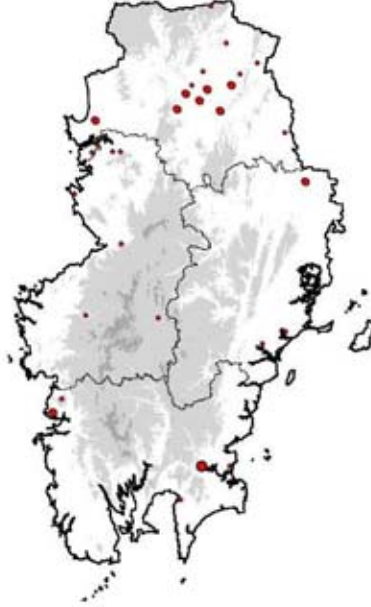
En région Bretagne, l'absence de zonages archéologiques pris en application des décrets 2002-89 et 2004-490 repose sur le choix du service régional de prendre en compte l'archéologie au travers du porter à connaissance dans le cadre des PLU, procédure qui est plus à même de transmettre l'information à l'échelle de l'ensemble du territoire régional. Une discussion a donc été engagée préalablement avec les services du ministère de l'équipement (dans le cadre du réseau ADS) et cette procédure "adaptée" a ainsi été mise en oeuvre dès 2002.

Nombre d'opérations préventives de diagnostic archéologique réalisées (2002-2005) par commune



- 128 communes concernées par un ou plusieurs diagnostic(s), soit 10,09 % des communes de la région.
Peu d'opérations de diagnostic ont concerné des projets de linéaires routiers. Elles sont donc réparties, d'une part en fonction des principales zones de croissance économique (bassin de Rennes, nord du département de l'Île-et-Vilaine, région de Quimper, ville de Carhaix, littoral sud de la Bretagne, en particulier pour le département du Morbihan...) et, plus ponctuellement, en fonction des projets de ZAC ou des autorisations individuelles, cette dernière catégorie étant représentée par des opérations ponctuelles transmises au titre de la saisine dans le cadre des zonages transmis dans le cadre des PLU (Cf. supra).

Nombre d'opérations de fouilles archéologiques préventives réalisées (2002-2005) par commune



- 30 communes concernées par une ou plusieurs fouille(s), soit 2,4 % des communes de la région.
Cette carte de répartition des opérations met en évidence une nette concentration des fouilles préventives dans les bassins économiques, seuls secteurs où les opérations qui ne sont pas prises en charge par le FNAP peuvent être réalisées sur des critères économiques. A l'exception de quelques opérations ponctuelles, on observe une forte concentration de l'activité dans le bassin de Rennes, le nord du département de l'Île-et-Vilaine et la ville de Quimper.

BRETAGNE

LE PALEOLITHIQUE

Peu d'opérations concernent la Préhistoire ancienne. Ce constat est sans doute en partie lié à la localisation des projets sur lesquels nous sommes amenés à intervenir. En effet, les gisements paléolithiques sont, au plan régional, majoritairement recensés dans les zones littorales et dans les vallées alluviales qui font l'objet de peu de projets d'aménagement.

Deux opérations peuvent toutefois être citées, l'une concernant le Paléolithique supérieur* (Pléneuf-Val-André, dans les Côtes-d'Armor, 2003) et l'autre la période mésolithique* (site de La Croix Audran à Carnac, 2001).

La première intervention, sur un site ayant livré de la faune paléolithique, fait suffisamment rare en Bretagne pour mériter d'être souligné, a été réalisée en collaboration entre l'INRAP et l'unité mixte de recherche du CNRS « Civilisations atlantiques et archéosciences » (UMR 6566) préalablement à l'aménagement d'une falaise côtière, sur un gisement qui n'est malheureusement plus en place mais qui a permis la découverte d'outillage lithique associé à une faune assez abondante.

La seconde opération fut réalisée à Carnac, en amont d'un projet routier destiné à contourner les célèbres « alignements ». Un gisement mésolithique comportant deux *locus** associés à un abondant outillage lithique a été mis au jour lors de sondages de diagnostic, puis fouillé dans un cadre préventif.

LE NEOLITHIQUE

Pour la période néolithique, les données sont plus nombreuses et viennent combler quelques lacunes de la recherche régionale, notamment dans le domaine d'étude des habitats. Plusieurs interventions ont été réalisées, en particulier dans le département du Morbihan, à l'occasion de projets de construction de maisons individuelles aux abords ou à proximité de monuments mégalithiques. Un certain nombre d'opérations se sont avérées négatives, ce qui nous a conduit à nous interroger sur la méthodologie du diagnostic aux abords de tels types de sites où les sondages « classiques » ne sont sans doute pas les plus appropriés. La réflexion en cours nous conduit à davantage privilégier, dans ces cas, une pratique extensive des sondages sous la forme de fenêtres, plus à même de permettre la mise au jour de structures ponctuelles et le plus souvent discrètes.

En 2005, des résultats plus significatifs viennent enrichir nos données, avec la mise au jour d'un ensemble de tertres funéraires (diagnostic réalisé à Langon, en Ille-et-Vilaine, à proximité de l'alignement mégalithique « des Demoiselles »), puis la mise au jour d'un probable alignement de menhirs couchés à Kervignac, dans le Morbihan. Pour cette dernière opération, une réflexion méthodologique est en cours afin de mettre en œuvre une opération adaptée à la nature particulière de ce type de site pour lequel aucune opération préventive d'envergure n'a été réalisée à ce jour en Bretagne. Cette réflexion méthodologique devrait prendre la forme d'une convention de collaboration entre l'INRAP, l'Unité mixte de recherche 6566 du CNRS et un chercheur du Service régional de l'archéologie spécialiste de ce type d'architecture néolithique.

Pour l'habitat néolithique, et même si les résultats sont encore trop peu nombreux dans ce domaine, il faut signaler la découverte d'un habitat du Néolithique final à Betton (Ille-et-Vilaine, 2004), associé à un atelier de fabrication de bracelets en schiste.

D'autres opérations significatives concernent le site de Lillemer en Ille-et-Vilaine. Le site se présente sous la forme d'une île située dans le marais de Dol. Plusieurs opérations ponctuelles effectuées sur la butte elle-même, sous l'emprise du village actuel, avaient permis de confirmer la présence d'une occupation néolithique. Afin d'éviter un morcellement des opérations préventives sous l'emprise de chaque nouvelle maison sans lien scientifique d'une opération à l'autre, le Service régional de l'archéologie a confié à l'Unité mixte de recherche 6566 du CNRS la réalisation d'un programme de prospection thématique. De même, une importante fouille programmée est en cours en limite de l'île et du marais, dans une zone où de fortes concentrations de mobilier avaient été identifiées lors de prospections (programme conduit par L. Laporte). Cette opération a permis de mettre en évidence la présence d'un fossé et de toute une série d'aménagements en bois ceinturant l'ensemble de l'île. Une opération préventive a également été réalisée en 2005 sur l'emprise de ces aménagements remarquablement conservés en milieu humide. Ainsi, l'association entre des opérations préventives, une fouille programmée pluriannuelle et une prospection thématique a permis d'ancrer ces différentes opérations dans un programme de recherche global sur les occupations néolithique du site de Lillemer. Enfin, dans le domaine de la préservation du patrimoine, ces différentes opérations ont permis de mener des actions de sensibilisation d'un large public. Ainsi l'ensemble des parcelles situées dans la zone de contact entre l'île et le marais, où les matériaux organiques sont remarquablement conservés, seront protégées et rendues inconstructibles dans le cadre d'une carte communale en cours d'élaboration. Cet exemple illustre la nécessaire complémentarité entre la recherche programmée et préventive, souvent rappelée, mais encore trop peu souvent mise en œuvre.

LA PROTOHISTOIRE

Pour la Protohistoire*, il faut noter le très faible nombre d'opérations relatives à la période de l'âge du Bronze*, hormis quelques opérations ponctuelles comme la fouille préventive réalisée sur l'emprise d'un *tumulus** à Trémuson (Côtes-d'Armor, 2003). En revanche, de nombreuses opérations portent sur l'habitat et les fermes de l'âge du Fer, en particulier pour le second âge du Fer*. Les prospections aériennes, mais également les fouilles programmées réalisées sur des fermes ou des résidences aristocratiques de l'âge du Fer (Inguiniel dans le Morbihan, Paule dans les Côtes-d'Armor...) ont largement contribué à un état des connaissances qui nous amène désormais à effectuer des choix tenant compte de l'état de conservation du site, de son emprise (plan complet, association avec d'autres enclos...) ou de sa chronologie (phase de transition entre la Tène ancienne et la Tène moyenne*...).

En revanche, on constate un réel déficit pour ce qui concerne les nécropoles de l'âge du Fer*, mais encore plus pour ce qui concerne les différentes formes de l'habitat groupé. Dans ce domaine, une découverte inattendue et exceptionnelle a été faite en 2004-2005 à proximité immédiate de la ville de Quimper (site de Kergolvez, mise au jour lors des sondages préalables à la réalisation du contournement nord-ouest de Quimper). Dans un méandre de la rivière le Steïr, un habitat structuré présentant les caractéristiques d'une agglomération au cours des II^e et I^{er} siècles av. notre ère a été mis au jour, le tout sur une surface de près de 35 000 m². L'habitat semble structuré de part et d'autre d'une voie franchissant à gué le méandre de la rivière (le rapport d'opération est en cours). A terme, des sondages devraient être réalisés dans d'autres secteurs du méandre non affectés par le projet routier afin de confirmer l'extension du site (et donc sa protection) sur une emprise estimée à environ 15 hectares.

L'ANTIQUITE

En ce qui concerne le milieu urbain, les principaux centres de villes, anciennes capitales de cités antiques et ville médiévales importantes, font l'objet d'un suivi régulier par le biais des zonages inscrits au plan local d'urbanisme (PLU) des communes. A l'exception notable de Quimper et, dans une moindre mesure de la ville de Vannes, les apports essentiels concernent la période antique.

Ainsi, dans Rennes, plusieurs opérations importantes ont été réalisées en limite de l'espace urbain le plus densément occupé. Après l'achèvement, en 2000, de la fouille d'un quartier de la ville antique associant demeures (*domus**), artisanat et installations commerciales (site Ambroise Paré), une seconde opération importante a concerné, en 2003-2004, un quartier de la ville antique occupé du début du I^{er} au IV^e siècle apr. J.-C (site de « La Visitation »). Un des apports essentiels de cette opération est d'avoir mis en évidence une importante restructuration de l'habitat et de la voirie au cours du IV^e siècle, alors même que nous nous situons hors les murs de la cité du Bas-Empire*.

A Corseul, ancienne capitale de cité des Coriosolites, une partie du centre monumental administratif, religieux et commercial de la cité (le *forum**) a été reconnue lors d'une opération de diagnostic. Compte tenu de la nature des vestiges mis au jour, le choix s'est porté vers une conservation du site et un déplacement du projet de construction initialement prévu (extension de l'école publique).

De même, de nombreuses opérations de diagnostic sont réalisées chaque année dans l'emprise de la ville antique de Carhaix, ancienne capitale de cité des Osismes. Ces données viennent progressivement compléter nos connaissances sur l'organisation de cette ville antique, même si les découvertes les plus importantes ne donnent le plus souvent pas lieu à une fouille préventive en raison du coût de ces opérations. En revanche, une politique d'acquisition de terrains est en cours, en relation avec la municipalité, afin de constituer progressivement des « réserves archéologiques » au cœur de la ville antique. Parmi les résultats les plus significatifs obtenus à la suite de diagnostics, il faut citer un bâtiment remarquablement conservé rue Cottin (près de 2,50 m d'élévation, avec un système d'égouts qui suggère un probable édifice thermal), ainsi qu'un escalier monumental mis au jour sous la place de La Tour d'Auvergne.

Pour ces deux villes – Rennes et Carhaix – une politique de publication a été engagée et deux manuscrits de synthèse viennent d'être soumis à l'examen de la Commission interrégionale de la recherche archéologique. Pour la ville de Quimper, une politique de publication a également été engagée afin de mettre à la disposition des chercheurs les résultats des nombreuses opérations préventives réalisées dans l'espace urbain et ses abords immédiats. Avec une aide de l'État et des collectivités, le service municipal d'archéologie s'est attaché à publier l'ensemble des données dans le cadre de trois volumes de synthèse. Le premier volume, consacré à la ville médiévale, vient ainsi d'être édité à l'automne 2005.

Pour l'Antiquité, même si les apports les plus importants concernent le domaine urbain, plusieurs opérations ont apporté des éléments nouveaux sur les modalités d'occupation du milieu rural. Ainsi, dans le Bassin de Rennes, plusieurs opérations ont concerné de petites nécropoles à incinération implantées à proximité de voies antiques (Brécé, fouille préventive effectuée en 2004, Chantepie, en 2002 et 2004...). Depuis plusieurs années, les occurrences deviennent suffisamment significatives pour envisager une publication de synthèse sur ces petites nécropoles à incinération qui étaient jusqu'alors relativement peu connues et pour lesquelles nous avons relativement peu d'éléments nouveaux depuis la synthèse publiée en 1989 par P. Galliou.

Plusieurs opérations ont, par ailleurs, permis de compléter nos connaissances des *villae** antiques, qu'il s'agisse de la *pars rustica** (site de l'Oratoire à Plougasnou dans le Finistère,

diagnostic effectué en 2003 et fouille préventive réalisée en 2005) ou bien du corps principal de la *villa* (fouille de la *villa* de Taden, en cours).

Dans le domaine des voies de communication, une importante opération vient de s'achever dans le Morbihan (sur la commune d'Allaire, fouille préventive réalisée dans le cadre d'un projet routier du Conseil général). Cette opération a offert l'occasion unique d'étudier et de fouiller un tronçon de voie romaine sur une longueur moyenne de 300 m (voie, espaces latéraux de circulation, carrières d'extraction de matériaux...).

Cette opération vient compléter un travail de prospection aérienne initié depuis plusieurs années et portant en particulier sur les voies antiques et leurs abords (travail réalisé sur la voie Rennes-Angers en particulier).

LE MOYEN ÂGE

Les apports de l'archéologie préventive sont relativement nombreux et diversifiés pour la période médiévale.

Dans le domaine de l'étude des châteaux, des opérations de diagnostics sont menées préalablement à des projets de restauration ou de mise en valeur, comme ce fut le cas en 2004 dans le château de Suscinio (commune de Sarzeau dans le Morbihan) ou celui de Fougères (Ille-et-Vilaine, diagnostic effectué en 2004). Dans ce dernier cas, il s'agissait de préciser le potentiel archéologique de l'ensemble des logis avant une étude préalable relative à leur restauration. En suivant les conclusions du rapport de diagnostic, il est proposé d'assurer la conservation des niveaux archéologiques en limitant les restaurations aux seules élévations, en partie étudiées dans le cadre d'une étude du bâti. Cette solution paraît en effet nettement préférable à une opération de fouille préventive qui ne serait justifiée que par la restauration et la mise en valeur du site, ce qui semble poser, d'emblée, un problème déontologique.

Deux autres opérations importantes ont également porté sur des châteaux, à Tréméven (château de Coat-Men, Côtes-d'Armor) et à Guingamp (Côtes-d'Armor). Le premier cas est assez particulier puisqu'il s'agissait d'évaluer le potentiel archéologique d'un site inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques, détruit de manière intempestive par un carrier qui fut condamné par la justice à reconstruire à l'identique la tour maîtresse. Avant toute tentative de restauration, et dans un souci de pouvoir disposer de l'ensemble des informations archéologiques nécessaires à une réflexion sur la mise en valeur du site, un diagnostic a été réalisé en 2004 sur le site castral pour lequel on dispose désormais de plus amples informations (mise au jour des soubassements de l'ancienne tour maîtresse et mise en évidence de ses phases successives de construction, repérage de l'ensemble des éléments constituant le système défensif...). Ces résultats devront ainsi nourrir la réflexion afin de substituer au principe d'une réfection de la tour à l'identique un projet de mise en valeur global du site.

A Guingamp, la situation est différente puisque le projet est d'utiliser l'espace du château, dont il ne subsiste que les courtines, pour insérer un projet culturel. Un diagnostic réalisé en 2002 avait mis en évidence l'inachèvement du château ducal du XV^e siècle dont les logis ne furent jamais réalisés. Il devenait donc possible d'envisager un projet d'aménagement, après une fouille préventive de l'ensemble du château qui fut réalisée en 2004-2005. La fouille préventive a permis de mettre au jour et d'étudier les différentes périodes d'occupation du château de Guingamp, depuis la motte* du XI^e siècle, dont les fossés et une partie de l'élévation ont été mis au jour, jusqu'aux derniers aménagements de la fortification du XV^e siècle, en passant par la mise au jour de l'enceinte polygonale du XII^e siècle. Ces résultats ont permis d'engager une réflexion, toujours en cours, afin de

modifier le projet initial pour assurer la conservation et la mise en valeur des étapes successives de développement du château.

Pour le milieu rural, les occurrences relatives à l'habitat du haut Moyen Âge se multiplient, qu'il s'agisse d'un habitat inséré dans un tissu parcellaire – à l'image de ce qui fut étudié sur les sites de Montours en Ille-et-Vilaine (publié dans la série des Documents d'Archéologie Française par I. Catteddu), ou bien dans un enclos, ce qui nous conduit d'ailleurs à relativiser les datations souvent proposées pour certains types d'enclos repérés par photographie aérienne et trop souvent attribués à la période protohistorique (site de La Redoute à Coesmes en Ille-et-Vilaine, fouillé en 2004). Aux abords de la ville de Quimper, plusieurs opérations ont également porté sur l'habitat rural des XI^e-XIV^e siècles. A cet égard, on notera en particulier la fouille du site du Moustoir où un habitat des XII^e et XIII^e siècles succède à un enclos avec fossé et talus, daté du XI^e siècle. Ultérieurement, un nouvel habitat se développe à quelques centaines de mètres, avec un ensemble d'au moins quatre bâtiments de type « maisons-mixtes » datés des XIII^e et XIV^e siècles (les occupations médiévales de la ville de Quimper et de son territoire viennent de faire l'objet d'un volume publié par J.-P. Le Bihan, archéologue municipal de Quimper, en 2005 : *Archéologie de Quimper. Matériau pour servir l'histoire*, Centre de Recherches Archéologiques du Finistère, éditions Cloître, Quimper, 459 p.).

Les établissements religieux et les nécropoles ont fait l'objet d'interventions plus modestes. Signalons toutefois la mise au jour d'une importante nécropole, à proximité immédiate d'une motte castrale* à Bédée (site de La Motte Jubin, Ille-et-Vilaine, 2003). Aucun mobilier d'accompagnement ne permet pour l'instant de proposer une datation de cette nécropole qui fut préservée à la suite d'une modification du projet d'aménagement de la ZAC.

Une opération de diagnostic, puis de fouille préventive, furent également réalisées à Bréal-sous-Vitré (Ille-et-Vilaine, 2002, 2004) préalablement à l'aménagement d'une salle communale. La fouille a ainsi permis de mettre au jour et d'étudier une partie d'une nécropole occupée depuis le début du haut Moyen Âge, associée à un édifice qui pourrait être interprété comme une chapelle funéraire du haut Moyen Âge.

D'une manière générale, on notera que les apports de l'archéologie préventive en région Bretagne sont relativement diversifiés et doivent nous conduire à engager à terme une réflexion en profondeur sur les apports principaux de ces opérations, les faiblesses ou les lacunes, dans la perspective d'une meilleure programmation de notre action.

Enfin, il semble nécessaire d'insister à nouveau sur la complémentarité qu'il convient de développer entre les opérations préventives et programmées. Les recherches publiées par I. Catteddu sur les habitats carolingiens de Montours en Ille-et-Vilaine en sont une illustration, mais d'autres exemples pourraient être trouvés, tel à Lillemer (habitat néolithique), mais également à Visseiche (prospections thématiques et fouilles préventives conduites par l'INRAP sur les origines du village médiéval), où à Allaire (fouille préventive de la voie romaine et prospection aérienne dans un cadre thématique, ces deux opérations étant conduites par le même archéologue de l'INRAP).

Stéphane Deschamps
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Bretagne

COTES-D'ARMOR

GUINGAMP

FOUILLE PREVENTIVE DU CHATEAU MEDIEVAL DE PIERRE II

La Ville de Guingamp a souhaité développer un projet culturel de salle de spectacle dans l'emprise de l'ancien château médiéval de Pierre II, occupé jusqu'à une date récente par diverses constructions, dont une ancienne école. De cet édifice, seul le mur d'enceinte du XV^e siècle, doté de trois tours, est visible et est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

Préalablement à la réalisation de ce projet et afin de confirmer sa faisabilité, la Ville de Guingamp a sollicité la réalisation d'un diagnostic archéologique par anticipation. Ce diagnostic fut confié à l'INRAP et réalisé en 2002. Les sondages effectués à cette occasion ont permis de confirmer que nous étions en présence d'un château inachevé, dont seules les courtines ont été réalisées. Ainsi, l'absence de logis permettait d'envisager favorablement la conduite d'un projet culturel, dont la mise en œuvre impliquait toutefois une fouille préventive. Elle fut réalisée de novembre 2004 à mars 2005, confiée à l'INRAP, et le rapport final est en voie d'achèvement.

Peu de documents anciens livrent des informations sur l'histoire de Guingamp. La première mention de la ville remonte à 1120 et le château n'apparaît dans les textes qu'un peu plus tard, en 1123, sous la dénomination « motte du comte ». Il était néanmoins vraisemblable, avant la réalisation de cette fouille préventive, que le château, puis la ville, soient antérieurs à ces premières mentions, avec un probable château sur motte* vers le milieu du XI^e siècle.

La motte du XI^e siècle

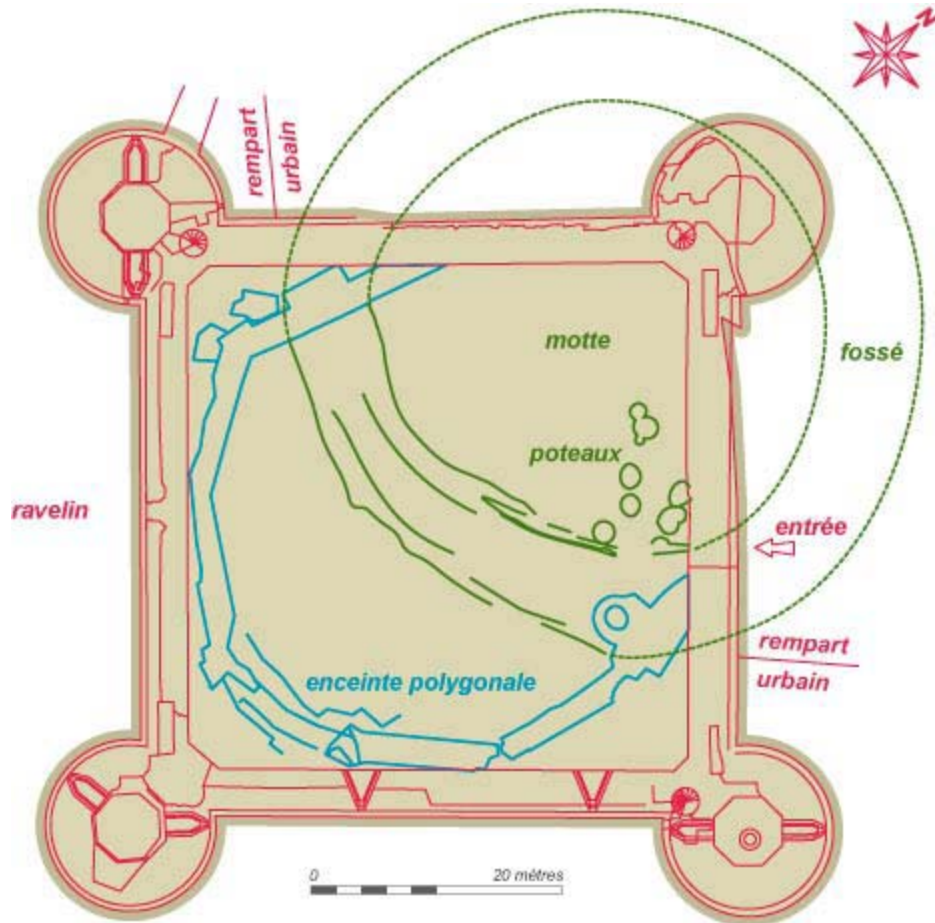
La fouille a permis de mettre au jour une partie importante d'un tertre artificiel, d'une trentaine de mètres de diamètre, ceinturé par un important fossé taillé dans la roche sur une profondeur de 4 mètres. Des bâtiments sur poteaux de bois occupaient la partie sommitale.

Les premières transformations aux XII^e-XIV^e siècles

La motte est arasée et laisse place à une enceinte polygonale maçonnée, soutenue par des contreforts, qui étend l'espace fortifié vers le sud.

La forteresse d'artillerie du XV^e siècle

La fouille a permis de mieux comprendre le château construit au XV^e siècle. Il présente un plan carré doté de tours d'angles, l'ensemble traduisant une indéniable volonté d'adapter la forteresse à l'usage du canon. La fouille a ainsi apporté de nombreux renseignements sur le chantier de construction et on notera en particulier la mise au jour des implantations des machineries de bois utilisées pour lever les matériaux au sommet des tours et des murailles en construction.



- emprise de la motte du XI^e siècle*
- emprise de l'enceinte polygonale des XII^e-XIV^e siècles*
- emprise de la forteresse d'artillerie du XV^e siècle*

Plan des diverses fortifications du XI^e au XV^e siècle.
© SRA / INRAP.



Vue aérienne du château en cours de fouille.
© H. Paitier, INRAP.

Si des logis devaient initialement être réalisés, ainsi qu'en témoigne la présence de pierres d'attente dans les murs, la fouille a démontré que ces logis ne furent jamais construits, témoignant ainsi d'un programme architectural inachevé. Plusieurs indices laissent à penser que cette construction est réalisée sous le règne des successeurs de Pierre II, probablement vers 1470, le château de Guingamp étant revenu dans la mouvance ducal vers 1420.

Suite à l'importance de ces découvertes et à leur intérêt historique pour la connaissance et la mise en valeur des origines de la ville médiévale de Guingamp, la municipalité a souhaité engager une réflexion sur les perspectives de conservation, de valorisation et d'intégration de ces vestiges dans le cadre du projet culturel qu'elle a initié.

Stéphane Deschamps
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Bretagne

FINISTERE

QUIMPER (KERGOLVEZ)

UNE AGGLOMERATION GAULOISE DES II^e-I^{er} SIECLES AU BORD DU STEÏR

La fouille du site de Kergolvez à Quimper s'est déroulée entre les mois de juillet 2004 et mars 2005 et a mobilisé une équipe de douze archéologues de l'INRAP. Cette importante opération fait suite à une phase de diagnostic réalisée préalablement à l'aménagement de la rocade nord-est de la ville de Quimper. Cette phase de diagnostic avait permis de mettre au jour une importante occupation protohistorique implantée dans un méandre de la rivière le Steïr, sans qu'il ait été possible lors de ces premiers travaux de préciser la nature et la structuration de cette occupation.

Le site a été étudié sur environ 35 000 m² et a permis de mettre au jour et d'étudier un habitat établi de part et d'autre d'un ancien franchissement de la rivière. Cet habitat structuré, de type « agglomération », est un cas unique en Bretagne et, plus largement, dans le quart nord-ouest de la France où peu d'habitats de ce type ont été étudiés et mis au jour, de surcroît dans le cadre d'opérations préventives.



Site de Kergolvez.
Détail d'un bâtiment d'époque gauloise en cours de fouille.
© INRAP.

L'état de conservation du site de Kergolvez est tout à fait exceptionnel. En effet, sur l'ensemble de la zone d'étude, les niveaux de circulation de l'époque gauloise étaient préservés de l'érosion des labours postérieurs sur plus de 2 hectares. Un nombre important de vestiges de surface habituellement disparus (empierrements, sols de bâtiments, traces de passage de chariot, objets abandonnés sur le sol...) ont ainsi pu être identifiés.

Plusieurs éléments nous incitent à penser que l'habitat gaulois pouvait se développer sur une surface plus importante que celle de la fouille. L'intérieur du méandre correspond au centre du site dont l'occupation complète s'étendait sur l'ensemble de la vallée, soit au total une quinzaine d'hectares. Les vestiges bordent le lit actuel de la rivière, qui correspond globalement à celui de la période gauloise. Ils semblent s'apparenter à une agglomération de plaine. Regroupant une population importante, ce type de site rassemble également un ensemble d'activités artisanales spécialisées et correspond habituellement à un vaste centre économique de productions et d'échanges. Le centre de l'agglomération est délimité au nord-ouest par un large fossé bordé d'un imposant talus.

L'ensemble des vestiges s'organise à partir d'un élément essentiel, une rue, qui correspond sans doute également à une voie commerciale importante pour le secteur nord de Quimper à l'époque gauloise. De l'autre côté du Steïr, une seconde voie a pu être identifiée. Les deux axes de circulation convergent vers un point de franchissement du cours d'eau. L'étude plus détaillée des voies aux abords de la rivière semble indiquer l'existence d'un passage à gué dans un premier temps, puis sans doute celle d'un pont.



Détail de la voie en cours de fouille.
© INRAP.

A la suite de cette découverte exceptionnelle, tant pour les origines protohistoriques de Quimper que pour l'étude des origines de la proto-urbanisation dans l'Ouest de la France, une réflexion est en cours entre l'État et les Collectivités (Conseil général du Finistère, Ville de Quimper et Quimper Communauté) afin d'assurer la protection et la conservation du reste de l'emprise de ce site majeur.

Stéphane Deschamps
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Bretagne

ILLE-ET-VILAINE

RENNES (SITE DE LA VISITATION)

UN QUARTIER DE L'ANTIQUE CONDATE

Au cœur de Rennes, le site de la Visitation (ancien couvent du XVII^e siècle) fait partie de ces précieuses emprises foncières religieuses qui ont échappé à l'expansion urbaine de la fin du XIX^e et du XX^e siècle et où le potentiel archéologique est souvent important. Fouillé de juillet à décembre 2004, il a permis d'étudier, sur près de 4 000m², l'organisation et l'évolution d'un quartier de l'antique *Condate*. Le diagnostic, puis la fouille préventive ont été confiés à l'INRAP.

Les premiers témoins d'une présence humaine remontent à la période augusto-tibérienne*. Ils consistent en quelques installations artisanales (métallurgie) et restes d'habitat légers, qu'accompagnent des traces de défrichage rarement observées en contexte urbain.

Rapidement, avant le milieu du I^{er} siècle de notre ère, l'occupation se densifie et s'organise autour d'un carrefour de rues. Une organisation classique, avec des habitations bordées par des trottoirs sur portiques longeant les voies, se dessine dans un paysage urbain composite. L'occupation est en effet fortement urbanisée au sud du *decumanus** alors qu'elle est beaucoup moins stricte au nord, où subsistent encore quelques officines artisanales se succédant dans un tissu assez lâche. Ce *decumanus* apparaît ainsi comme la limite nord de l'espace fortement urbanisé de la ville antique.

Au cours du II^e siècle, on assiste à une monumentalisation du bâti au sud, alors que les îlots situés au nord restent peu occupés. Ce programme de reconstruction renforce l'image d'un site situé en bordure du centre urbanisé. Les constructions découvertes comptent deux grandes demeures centrées sur des jardins (*domus** urbaines) et une probable taverne (*taberna*), ouverte sur le *cardo** jouxtant une pièce comptant plusieurs foyers de cuisson (cuisine ?).

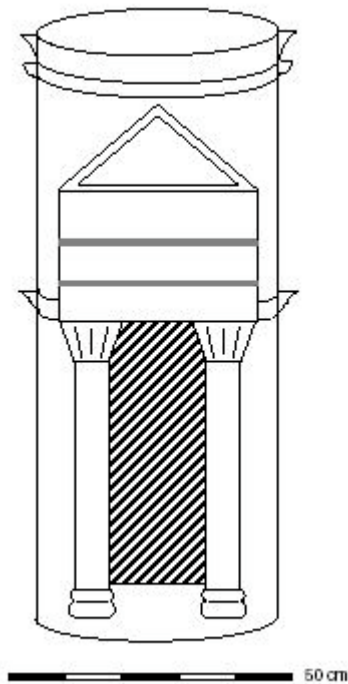
Cette organisation se maintient jusqu'à la fin du III^e siècle, date à laquelle l'édification de l'enceinte urbaine rejette le site en *extra muros*. Dès lors, les parcelles situées au nord du *decumanus* sont abandonnées. Au sud en revanche, un ultime programme de reconstruction conduit à la création d'un nouvel ensemble qui réutilise aussi une partie des anciennes *domus*. Parallèlement, le *decumanus* est entièrement refait et même élargi devant ces constructions, où il se transforme ainsi en une véritable place.

Le statut de ces installations, utilisées jusque vers le V^e siècle, est pour le moment mal défini. Il s'agit toutefois d'un ensemble exceptionnel pour un espace situé hors la cité, tant pour *Condate*, où l'Antiquité tardive est pratiquement inconnue, que pour les autres capitales voisines.

Éléments en terre cuite provenant d'un petit édifice en terre cuite circulaire, probablement de type laraire.
© SRA Bretagne.



Restitution volumétrique de la façade du laraire circulaire, avec son fronton triangulaire.
© SRA Bretagne.



Le mobilier découvert regroupe le cortège habituel des objets accompagnant la vie urbaine. On soulignera toutefois quelques éléments plus rares, telle une sculpture en calcaire de *Sucellus* ou encore une miniature de temple circulaire (*tholos*) en terre cuite. Large de 0,42 m pour une hauteur de 1,50 m environ, cet objet, unique en Gaule, suscite bien des interrogations quant à sa fonction.

Les études conduites jusqu'à présent à son sujet semblent exclure qu'il s'agisse d'une maquette architecturale. En l'état des recherches, un laraire, ou plutôt un petit édifice à vocation cultuel abritant des figurations des maîtres de maison, semblent être les hypothèses à privilégier.

Stéphane Deschamps
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Bretagne

MORBIHAN

ALLAIRE

UNE SECTION DE VOIE ANTIQUE ENTRE VANNES (DARIORITUM) ET ANGERS (JULIOMAGUS)

Bien que la voie gallo-romaine Vannes-Angers ait fait l'objet de précieuses observations au cours du XIX^e siècle, comme beaucoup d'autres, elle était retombée dans l'oubli. Pourtant, cet itinéraire routier a tenu un rôle majeur dans l'organisation administrative des cités armoricaines de la province de Gaule Lyonnaise. Elle figure ainsi sur la Table de Peutinger, copie médiévale d'une véritable carte routière du Haut-Empire* romain.



L'empreinte de la voie antique dans les prairies de Sainte-Anne. Au premier plan, l'herbe est grillée. Au second plan, les limites bocagères ont fossilisé son tracé.
© G. Leroux, INRAP.

Ce n'est donc qu'à la faveur d'un nouveau projet routier, en l'occurrence celui de l'adaptation à deux fois deux voies de l'axe Redon-Vannes, sous l'égide du Conseil général du Morbihan, que cette voie antique a pu être mise au jour et étudiée sur une section importante.

Le choix du tracé routier actuel doit peu au hasard. En fait, il répond à une double détermination : économique tout d'abord puisqu'il s'agit de relier deux pôles actuels importants mais dont l'origine est ancienne, géographique ensuite puisque l'exigence des ingénieurs modernes pour déterminer le profil en long idéal de la future route, en empruntant les hauteurs des plateaux et en évitant les talwegs*, est identique à celle des ingénieurs romains. Il se trouve donc que la route moderne reprend une partie non négligeable de l'axe routier antique, ce qui constitue déjà le cas d'une portion importante de la route départementale 775 à l'ouest d'Allaire, en direction de Vannes.

D'abord repérée lors d'un diagnostic archéologique réalisé sur le tracé de la déviation d'Allaire, la voie antique présentait un tel état de conservation que le service régional de l'archéologie de Bretagne a prescrit une fouille au lieu-dit Sainte-Anne.

L'intérêt de cette fouille se justifiait par la possibilité d'étudier en détail le mode de construction de la route gallo-romaine sur une section partagée entre une zone basse humide et le plateau, le tout sur une longueur de 300 m, détail qui ajoute au caractère exceptionnel de l'étude, puisque d'ordinaire l'examen des voies antiques se limite à une simple lecture de coupe transversale.



Écorché de la construction de la route antique. Au premier plan, la fondation empierrée, puis les recharges d'arène granitique, le renfort central, les épaulements latéraux et à l'arrière plan le niveau de circulation.
© G. Leroux, INRAP.

D'une manière générale, l'ouvrage antique se développe dans une emprise foncière de 23 m de large matérialisée par des fossés latéraux. La bande de roulement occupe la partie centrale de ce fuseau et est encadrée par deux accotements surbaissés. Ces derniers ont pu être utilisés à l'occasion comme voie parallèle. Dans un souci permanent de garantir l'assainissement de la construction, un dôme initial est aménagé dès la pose des blocs constituant la fondation. Ce profil convexe va conditionner le plan de pose des apports d'arène granitique, jusqu'au niveau de circulation dont la largeur utile horizontale ne dépasse guère 4 m. C'est aussi pour contenir les dévers latéraux que des épaulements constitués de dalles de granite, assurant le rôle de contrefort, sont minutieusement posés à l'aplomb des limites de la fondation. De la même manière, les bas-côtés sont régulièrement relevés.

En définitive, il ressort que la construction de l'ouvrage est parfaitement adaptée aux conditions qu'elle rencontre. Ainsi, dans la zone humide, après un décaissement réalisé sur la largeur de l'emprise de la fondation empierrée, une couche argileuse imperméable a été déposée. Celle-ci est recouverte d'une fondation empierrée imposante de 8 m de large. Les recharges suivantes, constituées de nombreux niveaux d'arène granitique, supportent les niveaux de circulation. En revanche, sur le plateau, par essence plus porteur, la pose de la fondation est réduite à un simple lit de blocs de granite et les apports d'arène sont limités à deux couches. Conjointement à la fouille, une étude réalisée par le Service des routes du Conseil général a montré que la capacité de résistance de la surface de roulement

de la voie romaine présentait les mêmes caractéristiques que celles qui sont actuellement exigées pour une route départementale.

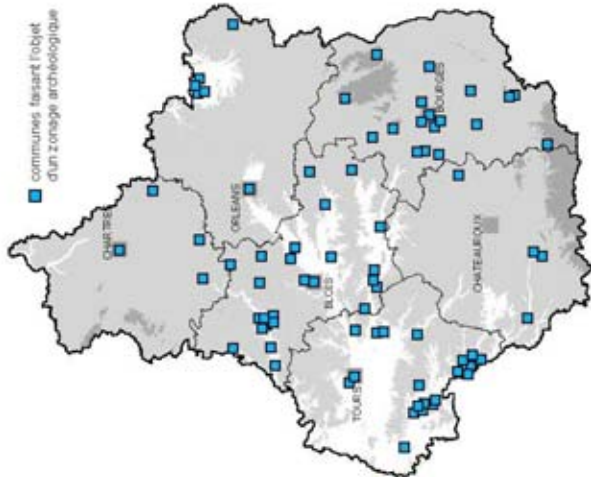
Si la fouille a permis de comprendre le mode de construction de cette route, sans nul doute majeure à l'échelle régionale, les questions relatives à sa chronologie et au déroulement de son chantier restent en suspend. Nous pouvons être certains, néanmoins, que la fonction administrative de la route était primordiale, notamment dans le cadre de la mise en valeur des provinces de l'Empire romain. En effet, cette voie reste globalement indifférente aux terroirs qu'elle traverse, l'économie locale restant drainée par les chemins gaulois préexistants.

Gilles Leroux
Responsable de l'opération, INRAP

CENTRE



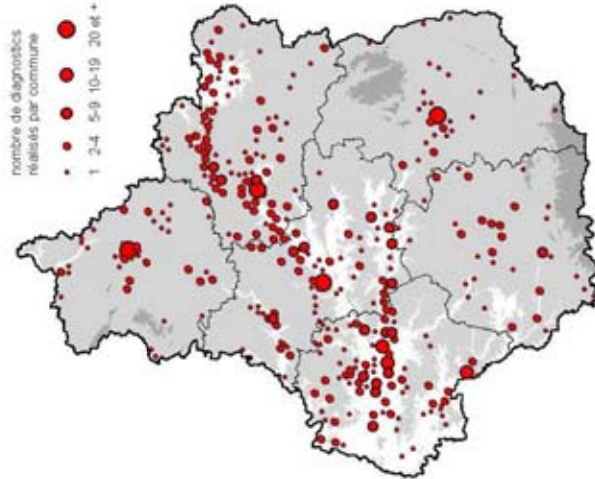
Localisation des zonages archéologiques décrets 2002-89 et 2004-490



- 77 communes concernées par un zonage, soit 4,2 % des communes de la région.

Réalisation en cours : carte d'un état provisoire. Ont été traitées en priorité les grandes villes historiques de la région (Chartres, Bourges, Orléans, Tours et Blois), objet depuis la fin des années soixante-dix d'une politique raisonnée d'archéologie urbaine. Ensuite, ont été privilégiées les communes urbaines ou non, issues d'agglomérations antiques, ou présentant de fortes potentialités scientifiques (secteur du Grand-Pressigny - Indre-et-Loire) ainsi que plusieurs secteurs à fort développement économique où le risque d'atteinte aux vestiges est statistiquement plus élevé qu'ailleurs.

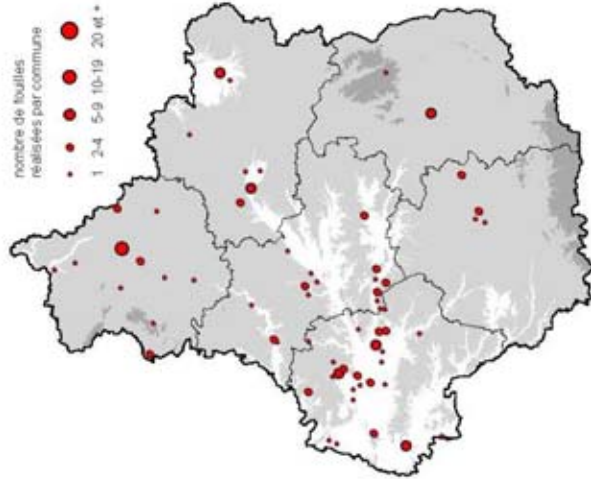
Nombre d'opérations préventives de diagnostic archéologique réalisées (2002-2005) par commune



- 343 communes concernées par un ou plusieurs diagnostic(s), soit 18,6 % des communes de la région.

La distribution des diagnostics révèle surtout les secteurs de dynamisme économique de la région : l'axe ligérien, et la région de Chartres, entrant progressivement, depuis dix ans, dans l'orbite de l'Île de France. Se lisent également les tracés des autoroutes A 85 (Tours-Vierzon) le long de la vallée du Cher, et A 19 (Courtenay-Orléans), ainsi qu'un regain d'activité dans la région de Bourges.

Nombre d'opérations de fouilles archéologiques préventives réalisées (2002-2005) par commune



- 64 communes concernées par une ou plusieurs fouilles(s) préventive(s), soit 3,47 % des communes de la région.

Pour l'essentiel, les fouilles conduites en 2002-2005 l'ont été en coeur et en périphérie des grandes agglomérations de la région. Comme sur la carte précédente on lit fort bien les fouilles réalisées sur le tracé autoroutier Tours-Vierzon.

L'archéologie préventive en région Centre continue d'être marquée par une forte activité dans et en périphérie des cinq grandes villes historiques de la région, ainsi que par la construction de grandes infrastructures linéaires. Même si les trois cartes ne permettent pas de le constater, il faut également mentionner la présence d'une forte activité d'extraction, sur des surfaces de plus en plus considérables.

CENTRE

Entre 2002 et 2005, les résultats des opérations d'archéologie préventive ont été particulièrement importants. Environ sept cents opérations de diagnostic ont été réalisées, souvent sur des surfaces dépassant plusieurs dizaines d'hectares sur les zones artisanales, zones d'aménagement concerté ou carrières, ainsi que sur les tracés autoroutiers (A 28 et A 85). Le rythme annuel est revenu au niveau antérieur avec une trentaine de fouilles en 2004 et plus de cinquante en cours ou devant débiter avant la fin 2005 (quarante-trois autorisations délivrées au 31 octobre), soit un total de cent trente-cinq fouilles autorisées au titre de la nouvelle réglementation.

Ces travaux, au-delà de quelques découvertes d'intérêt exceptionnel, permettent d'appréhender l'occupation des terroirs sur la longue durée, depuis les périodes les plus anciennes de la préhistoire, jusqu'à nos jours.

LE PALEOLITHIQUE ET LE MESOLITHIQUE

Un diagnostic effectué à Bonneval (Eure-et-Loir) a révélé une séquence stratigraphique conservée sur près de 4 m, comportant au moins quatre niveaux archéologiques au sein de dépôts éoliens piégés dans une large cuvette (doline* ?). Le niveau supérieur, le mieux conservé, a livré deux amas de débitage du Paléolithique moyen*, reposant sur un paléosol*.

Fouillé sur une très grande surface (plus de 6 000 m²), le site du Paléolithique moyen d'Angé (Loir-et-Cher), situé sur le tracé de l'autoroute A 85, a livré de nombreuses concentrations de mobilier lithique au sein d'un petit vallon. Les niveaux, attribuables au début de la période glaciaire du Weichsélien*, ont été datés par la thermoluminescence* entre 90 000 et 65 000 av. J.-C. Les caractéristiques typologiques et technologiques de l'industrie lithique évoquent le Moustérien charentien* du Sud-Ouest ou le Moustérien charentien de la vallée du Rhône.

Plusieurs amas de débitage, conservés dans l'épaisseur de limons des plateaux et attribuables au Paléolithique supérieur*, ont été découverts lors d'opérations préventives dans la zone industrielle située à l'est de Chartres (Eure-et-Loir). Dans la vallée du Loir, à Saint-Ouen, près de Vendôme (Loir-et-Cher), des amas de débitage et un foyer constitué de blocs de grès, du Magdalénien* moyen ou supérieur, ont été mis en évidence lors d'un diagnostic réalisé à l'emplacement d'une usine.

Un important site stratifié a fait l'objet d'une fouille sur le tracé de l'autoroute A 85, à Mareuil-sur-Cher, à la confluence du Cher et d'un petit affluent. Les vestiges paléolithiques ont été préservés au sein d'un paléochenal* et sur les versants d'un petit vallon perpendiculaire à la rivière. La stratigraphie de ce paléochenal renferme trois niveaux aurignaciens*, un niveau du Gravettien*, à burins « de Noailles », et une occupation attribuable au Magdalénien*. Sur le versant nord du vallon, deux ensembles avec foyer ont livré des vestiges du Gravettien récent. Sur le versant sud, sept niveaux ont été identifiés, depuis le Gravettien à « pointes de la Gravette », jusqu'à un habitat structuré attribuable à la fin du Paléolithique supérieur*. Sur la même commune, la fouille du site du Casseux a révélé un important gisement magdalénien* conservé en place, livrant une très abondante série lithique, où plusieurs chaînes opératoires sont présentes.

Le Paléolithique final* reste encore peu documenté en région Centre. Toutefois, un diagnostic fait à Voves (Eure-et-Loir), en plein plateau de Beauce, a livré une petite série lithique

attribuable à cette période. L'intérêt du site réside aussi dans la présence d'ossements d'aurochs, conservés au contact entre les limons et un niveau de marnes sous-jacent.

Les données concernant la période mésolithique sont peu nombreuses, notamment en raison des difficultés de détection des sites, mais également de la rareté des contextes sédimentaires favorables à leur bonne conservation. Rappelons cependant que, de 2000 à 2003, trois importantes opérations de fouille avaient porté sur les différents tronçons de l'autoroute A 85, sur des sites du Mésolithique ancien et moyen à Langeais et Saint-Patrice (Indre-et-Loire) et à Saint-Romain-sur-Cher (Loir-et-Cher). En 2004, le site de Mareuil-sur-Cher (Loir-et-Cher) a également livré des vestiges du Mésolithique moyen. La fouille a révélé d'importantes concentrations de mobilier lithique, mais n'a pas permis d'identifier clairement la structuration de l'espace et de sérier dans la stratigraphie les occupations successives.

LE NEOLITHIQUE

Les connaissances sur la néolithisation en région Centre ont largement progressé au cours de ces dernières années avec la découverte de plusieurs implantations du groupe de Villeneuve-Saint-Germain* depuis le nord-est de la région (Auneau, Chartres, Courville-sur-Eure en Eure-et-Loir) jusqu'à l'ouest (Chanceaux-sur-Choisille en Indre-et-Loire), montrant la diffusion du Néolithique de tradition danubienne.

Des sépultures du groupe de Chambon* ont été fouillées dans le cadre d'une vaste opération sur le tracé de l'autoroute A 85 à Sublaines (Indre-et-Loire). Un système de palissade monumentale a été découvert sur ce site, se développant sur plus de 500 m de longueur et pouvant enfermer un des plus importants camps identifiés pour le Néolithique, avec une superficie supérieure à 10 hectares. Deux sépultures associées à une enceinte à fossés interrompus du Néolithique moyen ont également été mises au jour à Channay-sur-Lathan (Indre-et-Loire).

A Chartres, une fouille a permis d'appréhender, sur près d'un hectare, une occupation du Néolithique moyen regroupant les restes de plusieurs bâtiments, des fosses et des foyers enterrés, ainsi que des aires de travail du silex, avec notamment un artisanat spécialisé dans le façonnage de tranchets. A La Celle-Saint-Avant (Indre-et-Loire), une occupation du Chasséen* a fourni le plus important corpus céramique connu pour cette période dans la région.

Les données sur le Néolithique récent et final ont été complétées avec la mise au jour de deux nouveaux ensembles présentant des similitudes avec le groupe de Horgen à Sandillon (Loiret), Auneau et Ouarville (Eure-et-Loir). Une grande fosse d'extraction a été fouillée à Monts (Indre-et-Loire). Le riche mobilier du Néolithique final comporte une série céramique abondante, de nombreux outils en silex du Grand-Pressigny*, associé à des bois de cerf.

LA PROTOHISTOIRE

Dans le domaine du funéraire, qui était le moins mal connu jusqu'à présent, il faut noter la mise au jour d'enclos circulaires de type classique, comme à Pannes (Loiret), ou sous forme d'enclos palissadés, comme à Mignières (Eure-et-Loir), semblables à ceux connus dans l'Est et l'Île-de-France. Ils sont parfois associés à des incinérations (par exemple à Montierchaume dans l'Indre) et s'échelonnent sur le Bronze final* et le premier âge du Fer*.

Pour l'âge du Bronze final, des découvertes de sépultures apparemment isolées montrent que le modèle ethnologique des petits cimetières groupés est une simplification, les grands décapages

permettant de constater une relation plus complexe qu'on ne l'a pensé jusqu'ici entre habitats et sépultures.

Les découvertes de cimetières à inhumation de la Tène* restent peu nombreuses, mais élargissent considérablement l'information sur certaines pratiques originales, avec la découverte de restes de cercueils monoxyles à Courtenay (Loiret). Les enclos quadrangulaires, jusqu'ici peu connus, commencent aussi à être documentés, pour une période que l'on pouvait s'attendre à être tardive (Tène III à Sublaines en Indre-et-Loire).

Dans le domaine de l'habitat, presque tous les types d'implantation connus dans les régions alentour ont vu leur existence confirmée : petites unités agricoles (un bâtiment, quelques annexes fossoyées ou sur poteaux), aires d'ensilage apparemment isolées ou bien distinctes d'habitat, agglomérations plus importantes, mais généralement de taille réduite, avec subdivision de l'espace au moyen de fossés et palissades (Pannes et Vienne-en-Val dans le Loiret, Sublaines dans l'Indre-et-Loire, Villebarou dans le Loir-et-Cher), grands ensembles organisés alentour de bâtiments de ferme, mais aux annexes nombreuses ou dispersées, parfois à caractère artisanal, comme sur le site de Port-Sec Sud à Bourges (Cher), dont la fouille s'étend sur plus de 4 hectares. Ceci vaut pour toutes les périodes, mais tout particulièrement pour la fin du Bronze final*, et celle du premier âge du Fer*.

Le mobilier céramique mis au jour permet de compléter le tableau typologique de manière substantielle, par le biais d'ensembles issus de dépotoirs volumineux, sur la période du Bronze ancien*, du Bronze final III* à Villebarou (Loir-et-Cher) et Sublaines (Indre-et-Loire), du Hallstatt final* et de la Tène I* (Dadonville, Loiret). Les corpus mis au jour montrent que la région ligérienne ne se différencie des régions voisines, notamment au Nord et à l'Est, ce qui permet d'aborder les questions chrono-culturelles.

L'ANTIQUITE

Les sites étudiés de 2002 à 2005 représentent plus de quinze fouilles préventives et concernent en grande majorité des occupations rurales, domaines agricoles et dépendances de *villae**. Ces opérations ont permis de mieux connaître les habitats, les activités agricoles et artisanales des I^{er} et II^e siècles.

A Parçay-Meslay (Indre-et-Loire), la fouille d'un établissement agricole a permis d'étudier les filiations de la période gauloise - un enclos et des bâtiments sur poteaux attribués à la Tène C2* - à la période gallo-romaine*. Durant celle-ci, le site poursuit son évolution jusqu'au milieu du II^e siècle, avec l'extension de l'enclos et la construction progressive des bâtiments en dur de la *pars urbana** de la *villa**. La fouille d'un secteur de l'agglomération antique de Chanceaux-sur-Choisille (Indre-et-Loire), sur une surface de plusieurs hectares, face à un sanctuaire et à un balnéaire déjà connus, montre la mise en place au milieu du I^{er} siècle apr. J.-C. des quartiers d'habitat composés de petites unités, séparées par des ruelles, leur occupation puis leur abandon au début du II^e siècle. A Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire), la fouille d'un site antique a révélé une construction qui est sans doute la base d'un temple gallo-romain sur podium.

A Mignéres (Eure-et-Loir), un réseau parcellaire du Haut-Empire* s'organisant autour d'un bâtiment isolé a été fouillé. A Montierchaume (Indre), des bâtiments gallo-romains à vocation agricole en dur et sur poteaux et une mare ont été découverts. A Moutiers-en-Beauce (Eure-et-Loir), une occupation gallo-romaine constituée d'un enclos, de plusieurs bâtiments d'habitation avec caves a été étudiée. L'exploitation agricole est occupée aux II^e-III^e siècles apr. J.-C. Elle comporte également une activité d'extraction de calcaire. A Chartres (Eure-et-Loir), la fouille du Pôle Synéo a mis en évidence un bûcher funéraire antique. Il permet de supposer la proximité d'une nécropole rurale.

LE MOYEN ÂGE

Les opérations préventives des quatre dernières années ont fait très sensiblement progresser nos connaissances, davantage sans doute dans l'approche renouvelée des occupations médiévales et de la perception fine de l'organisation de leurs espaces (liés à l'artisanat, au monde des morts ou à la vie domestique) que dans la découverte de site majeur ou exceptionnel.

Ces recherches ont permis une meilleure caractérisation des unités d'exploitation en milieu rural et de nouveaux modèles d'habitat ont été révélés pour le haut Moyen Âge*. Le site d'Ingré, Les Rousses 2 (Loiret), présente un habitat de statut probablement privilégié, confirmé par le dispositif d'entrée, la taille du puits et les dimensions du bâtiment principal. Le mobilier céramique comprend à la fois de la vaisselle courant et de la vaisselle de prestige tandis que le mobilier métallique témoigne d'activités d'agriculture, d'élevage, d'équitation et de chasse. Le site de Nétilly à Sorigny (Indre-et-Loire) se caractérise par la présence d'un important établissement rural du haut Moyen Âge organisé dans un premier temps en un espace ouvert, puis entouré par un vaste enclos trapézoïdal enserrant plusieurs unités bâties, autour d'une cour intérieure : espace lié aux activités agricoles (grenier, bergerie, étable...) au nord, tandis qu'au sud prendraient place les bâtiments résidentiels et domestiques (stockage et artisanat).

Les occupations rurales et l'organisation des habitats se trouvent également documentées par les opérations menées sur des ouvrages d'infrastructure : autoroute A 28, La Meslinière et Les Marmaudières à Neuvy-le-Roi (Indre-et-Loire) ; autoroute A 85, Les Étangs de Narbonne à Joué-les-Tours (Indre-et-Loire), Les Grandes Maisons à Truyes (Indre-et-Loire) et Chornedormeau à Athée-sur-Cher (Indre-et-Loire) ; RN 10, Le Champ des Oiseaux à Pezou (Loir-et-Cher). S'y ajoutent des opérations menées sur des projets de lotissements : Les Cochardières à Fondettes (Indre-et-Loire), La Liodière à Joué-les-Tours (Indre-et-Loire).

Dans le domaine du funéraire, la fouille du giratoire de la RD 749 à Richelieu (Indre-et-Loire) a permis l'étude d'une petite nécropole rurale carolingienne. A Issoudun (Indre), quatorze sépultures multiples dites « de catastrophe » ont été identifiées et fouillées intégralement sur l'ancien couvent des Cordeliers. L'étude d'archives en cours devrait permettre de préciser la datation des deux phases de mortalité reconnues (1651 et premier quart du XVIII^e siècle). Les résultats de ce chantier seront décisifs pour une approche rénovée de la démographie historique (échantillon de population exceptionnel), en particulier du point de vue de l'état sanitaire et des pratiques funéraires mises en place en temps de catastrophe au sein d'une communauté urbaine au XVII^e et XVIII^e siècle.

Des découvertes importantes ont été liées aux travaux réalisés sur des monuments historiques ou classés ou inscrits. Ces interventions archéologiques confirment la pertinence des prescriptions dans ce domaine et l'approche très neuve qui peut être faite de l'évolution architecturale des édifices à cette occasion (église de Brinay dans le Cher). L'étude de la grange de l'abbaye médiévale de Thiron-Gardais (Eure-et-Loir) a permis de restituer les différentes étapes de l'édification et des transformations du bâtiment du XV^e au XVIII^e siècle. Les maçonneries actuelles de la grange masquaient un bâtiment plus ancien dont la structure entièrement en bois portant charpente a pu être datée par dendrochronologie entre 1492 et 1499.

A Neuvy-Deux-Clochers (Cher), les niveaux de mise en place de la tour de Vesvres du XII^e siècle ont été retrouvés. Le site est composé d'un ensemble seigneurial fortifié complexe (motte castrale*, réseau de fossés, basse-cour et tour). Le mobilier mis au jour, daté des X^e-XI^e siècle, est exceptionnel de par son état de conservation et son abondance (branchages, feuilles de chênes, litières de paille..., fruits ; cuirs, cordes ; éléments de harnachement en fer, de serrurerie, boucles de ceintures, bols en bois, éléments de tabletterie en os, jetons, rivets et très nombreux éléments de verrerie...). Associé aux aménagements liés à l'emmotement de la tour et à sa mise hors eau, ce mobilier

archéologique confirme le statut aristocratique du site, à comparer avec les découvertes de Pinheuil (Gironde) et avec certains éléments du site de Charavines en Isère.

A Loches (Indre-et-Loire), suite à l'effondrement d'une partie du rempart du Fort Saint-Ours, et avant sa restauration, la fouille stratigraphique des remblais à l'arrière de l'enceinte, sur 15 m de longueur et 10 m de hauteur, a permis l'étude, en coupe, de quatre bâtiments du haut Moyen Âge*.

La forteresse du château de Chinon (Indre-et-Loire) fait l'objet d'un important projet d'aménagement en particulier au Fort Saint-Georges qui conserve une densité importante de vestiges correspondant aux premières phases de construction du château (XII^e siècle, hypothèse d'un palais roman construit par Henri II Plantagenêt) et aux phases d'occupation suivantes. Plusieurs autres opérations sont en cours sur les salles basses de la chapelle du Fort Saint-Georges et en accompagnement de la restauration du rempart est, du rempart sud et du donjon du Coudray. Ces interventions devraient permettre de mieux comprendre le rôle de cette fortification avancée dans le contexte de la première fortification gothique, une analyse des évolutions des techniques militaires et du rôle spécifique de château royal tenu par l'édifice.

L'ARCHEOLOGIE URBAINE

Il convient ici de souligner l'exceptionnelle importance des fouilles préventives engagées depuis 2002 sur la ville de Chartres dans le cadre de l'opération « Cœur de Ville » pour laquelle la superficie cumulée fouillée (place des Épars, boulevard Chasles et place Pasteur) avoisine les 2 hectares, dans le centre historique de la ville.

Les autres principales villes de la région Centre, Bourges, Orléans et Tours ont fait l'objet depuis 2002 d'une activité archéologique inégale selon les villes. Les principaux acquis relèvent pour leur grande majorité des périodes protohistorique et surtout gallo-romaine. Les périodes médiévale et moderne quantitativement moins représentées ont cependant livré d'importants résultats.

La période protohistorique représente une donnée nouvelle au plan de la compréhension de l'émergence du phénomène urbain avec les opérations réalisées sur les villes de Bourges (caserne Baudens) et d'Orléans (rue Porte Madeleine). Ces opérations succèdent à des fouilles antérieures à 2002 tout en les précisant et donnent une meilleure consistance aux hypothèses précédemment émises. Elles confirment pour la ville de Bourges la naissance d'une agglomération structurée aux alentours du V^e siècle av. notre ère alors que Orléans ne semble apparaître comme telle que vers le II^e siècle av. notre ère.

Pour la période gallo-romaine, c'est la vision de quartiers d'habitation où coexistent de vastes *domus**, des habitats plus modestes ainsi qu'un lieu de culte (Chartres, place des Épars), des îlots d'habitation avec des boutiques ouvrant sur le réseau de voiries (Chartres, place Pasteur), des ateliers de tabletterie et de fabrication de la chaux (Chartres, boulevard Chasles) mais aussi des franges urbaines, transition entre l'emprise de la ville et la campagne comme à Orléans (rue des Cordiers, avenue Jean-Zay) ou Chartres (rue des Fileurs) qui est renouvelée. A Bourges (Cher), deux nouvelles fouilles rue des Hémerettes et rue de Sarrebourg ont permis l'étude d'un secteur de transition entre le cœur urbain et les quartiers périphériques. Des habitats ont été fouillés et on a étudié les grandes phases de construction d'une *domus* (?).

Pour les périodes médiévale et moderne, la fouille du parking Anatole-France à Tours a montré les rapports entretenus entre la Loire, la ville, le rempart médiéval et les fortifications modernes par l'aménagement progressif des berges du fleuve. A Chartres (place des Épars), le système défensif médiéval ainsi que l'éperon moderne renforçant au XVI^e siècle le dispositif militaire ont été mis au jour et ont fait l'objet d'une mise en valeur. Sur le même site, ont été étudiées l'église Saint-

Thomas, située hors les murs sur le rebord extérieur du fossé défensif, le long d'une voie médiévale succédant à une voirie antique, et une importante partie du cimetière paroissial qui lui est attenant. Outre la présence de ces édifices, l'occupation domestique des abords immédiats de la ville a pu être approchée.

Les opérations d'archéologie préventive ont ainsi permis, sur des superficies particulièrement importantes, une compréhension pour une grande partie renouvelée de la mise en place du tissu urbain et de son évolution. Ces acquis ont été rendus possibles par la disponibilité des équipes archéologiques de l'INRAP, mais aussi grâce aux services archéologiques municipaux agréés tels que ceux de Chartres et de Bourges.

Laurent Bourgeau
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie du Centre

CHER

BOURGES (RUE DE SARREBOURG)

La première période chronologique représentée sur le site correspond à la Protohistoire*. A différents endroits du site, des structures de La Tène ancienne* ont été identifiées dont un petit fond de cabane de forme rectangulaire.

Pour la période antique*, cinq à six phases ont été identifiées.

La première, comportant une voirie bordée de fossés, de trottoirs et de bâtiments en front de rue, correspond milieu du I^{er} siècle. Un complexe balnéaire* privé avec baignoires, pièce chauffée et réseau hydraulique a également été mis au jour. Dans une deuxième phase, le complexe balnéaire est détruit, les pièces sont comblées par un apport important de remblais et laisse place dans une troisième phase à de petits bâtiments légers, construits sur sablières basses et solins. Les deux phases suivantes correspondent à une reprise de la construction de bâtiments en pierres à vocation résidentielle avec par endroits des reprises de maçonneries anciennes (courant du II^e siècle). Enfin, la dernière phase d'occupation se rapporte à la destruction du dernier état du bâtiment qui survient dans le courant du III^e siècle. La voirie principale est toujours en fonction et rechargée régulièrement durant toute l'Antiquité et peut-être une partie du Moyen Âge.

Les périodes du haut Moyen Âge* et du Moyen Âge classique, tout comme celle du Bas-Empire* correspondent à un abandon complet de la quasi-totalité de la parcelle et notamment à l'emplacement des anciens bâtiments gallo-romains qui font l'objet de récupération de matériaux avant la désertion du quartier au cours du III^e siècle.

Au bas Moyen Âge*, l'actuelle place des Marronniers accueille un espace funéraire qui correspond à une petite partie du « Grand cimetière de la ville, public et général » connu également sous le nom de « cimetière de Saint-Martin-des-Champs » ou encore de « cimetière des Pauvres » qui a été utilisé entre le XII^e et le XVI^e siècle. Des inhumations liées à une crise de surmortalité ont été mises au jour (quatre sépultures doubles et une triple) et semblent se concentrer le long du mur de clôture nord du cimetière. L'analyse stratigraphique fine permet de comprendre l'installation successive des sépultures et des individus au sein même de la sépulture. Des analyses de paléo-biochimie moléculaire sont envisagées afin de déterminer la nature des épidémies qui ont pu entraîner cette surmortalité. Elles sont conduites dans le cadre d'un programme dirigé par D. Castex (UMR 5809 du CNRS à Bordeaux).

Par ailleurs, les monnaies mises au jour dans le comblement des tombes, ainsi que les analyses par la méthode du carbone 14* devraient permettre d'affiner la datation et peut-être de caractériser l'événement (peut-être la peste noire de 1348).

Laurent Bourgeau
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie du Centre

CHER

NEUVY-DEUX-CLOCHERS (TOUR DE VESVRES)

UN ENSEMBLE SEIGNEURIAL MEDIEVAL

La richesse et la qualité des informations recueillies à l'occasion des travaux de restauration conduits sur la tour de Vesvres, classée parmi les Monument Historique, à Neuvy-Deux-Clochers, en font un site exceptionnel.

Le site est composé d'un ensemble seigneurial fortifié complexe (motte castrale*, réseau de fossés, basse-cour et tour).



Face Est de la Tour de Vesvres.
© V. Mataouчек, INRAP

La tour, construite au XII^e siècle, se situe au centre d'un tertre artificiel formant une plate-forme, entourée d'un fossé alimenté par un bief venant de la motte* voisine. La construction, de plan quadrangulaire, devait comporter trois niveaux et des planchers en bois. Par la suite, au XV^e ou

XVI^e siècle, la tour initiale a fait l'objet de chemisages extérieurs et intérieurs, destinés à la renforcer et son organisation interne a été modifiée.

Dès les premiers sondages, les niveaux de mise en place de la plate-forme ont été mis en évidence sur une épaisseur de 2 m. Le milieu humide a permis une excellente conservation des matériaux organiques et des mobiliers qu'il contenait. A la base, on trouve un sol naturel marneux et plastique, contenant encore des souches de jeunes arbres et arbustes en place qui avaient été coupés net au ras du sol avant l'aménagement de la plate-forme et portaient des traces d'essartage. Cette couche est constituée d'une alternance de débris végétaux et de strates argileuses rapportées. Le premier niveau, à la base, est épais, très noir et riche en mobilier et matériaux organiques. À l'une de ses extrémités, en rupture de pente, de nombreuses pièces de bois (des planches et des poutres posées à plat, des troncs et des pieux) semblent maintenir l'aménagement du remblai. Un épais madrier était assemblé à un pieu, ancré dans l'argile sous-jacente. Le mobilier céramique recueilli dans ce niveau est daté des IX^e et X^e siècles.

Au sommet de ces niveaux de débris végétaux puis d'argiles, plusieurs couches d'occupations ont été préservées. Elles se caractérisent par une succession de sols, mais également par des fosses, trous de poteaux ainsi que par les murs d'au moins un bâtiment et de ce qui était vraisemblablement une forge avec foyers et fosses de rejets. Le mobilier céramique issu de ces couches appartient aux X^e-XI^e siècles.

Le mobilier archéologique mis au jour est à nouveau exceptionnel, par son état de conservation et son abondance (branchages, feuilles de chênes, litières de paille..., fruits : noisettes, glands, noyaux de pêche (?), prunes séchées; cuirs : lanières, chaussures, ceintures; cordes; éléments de harnachement en fer, de serrurerie, boucles de ceintures, pointes de flèche à douille, émondoir, bols en bois complets et fragments, éléments de tableterie en os, jetons, rivets et très nombreux éléments de verrerie...).

Associé aux aménagements liés à l'emmotement de la tour et à sa mise hors d'eau, ce mobilier archéologique confirme le statut aristocratique de ce site majeur. Des comparaisons peuvent être réalisées avec les découvertes de Pinheuil (Gironde) et avec certains éléments du célèbre site de Charavines (Isère).

Laurent Bourgeau
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie du Centre

EURE-ET-LOIR

CHARTRES ET SON TERRITOIRE

OPERATION « CŒUR DE VILLE »

Si la ville de Chartres puise son expérience archéologique dans une longue tradition, la loi de 2001 modifiée lui a fourni sans conteste un cadre d'intervention plus affirmé et mieux maîtrisé.

Le vaste projet municipal d'aménagement du centre urbain « Cœur de ville » est à l'origine depuis 2002, de plusieurs opérations d'archéologie préventive qui, par l'ampleur des surfaces explorées, la diversité des opérateurs et l'importance des résultats obtenus, illustre de façon exemplaire le dispositif actuel de l'archéologie préventive.

La fouille du parc à voitures du boulevard Chasles et de la place des Epars a été conduite par l'INRAP de novembre 2003 à décembre 2004 sur une superficie de l'ordre de 1,4 hectares. Elle a permis la mise au jour d'un vaste quartier d'habitat antique, du système défensif de la ville médiévale et moderne et de l'église sub-urbaine Saint-Thomas et son cimetière paroissial. Elle a mobilisé une équipe permanente de plus de quarante archéologues.



Vue générale des fouilles de la place des Epars.
© D. Joly, Ville de chartres, service municipal d'archéologie.

La fouille préventive des boulevards Maurice-Viollette et de la Résistance, conduite par l'INRAP en accompagnement des aménagements de surface liés à la modification du plan de circulation, est venue compléter et pour partie préciser les informations obtenues par l'opération précédente.

La fouille préventive du projet de construction « Les Enfants du Paradis » place Pasteur (logements et salles de cinéma), est conduite depuis avril 2005 par le service municipal d'archéologie. Elle porte sur un espace urbain de plus de 5 000 m² et a révélé un quartier d'habitation gallo-romain enserré dans un réseau de voiries.

La ville a également fait connaître son intention de prendre en charge la fouille préventive de la transformation de l'ancien Hôtel des Postes en médiathèque qui devrait débuter en avril 2006.

Les superficies étudiées avoisinent, toutes opérations confondues, près de 3 hectares dans le centre ancien de Chartres. Ce sont aujourd'hui près de quatre-vingt archéologues relevant du service municipal qui sont à l'œuvre sur les différentes opérations préventive. Les acquis scientifiques sont à la hauteur des ambitions affichées. Ils renouvellent pour une large part les connaissances sur le phénomène urbain dont à cette étape on ne peut que pressentir l'importance ; l'exploitation des données étant en cours.

Les fouilles préventives tout en révélant la présence d'une occupation de la période gauloise qui correspond à un secteur de nécropole à incinération ont surtout mis en exergue, sur des superficies inhabituelles en archéologie urbaine, la formation du tissu urbain dès le début de notre ère.

Pour la période gallo-romaine, habitations modestes en matériaux périssables, boutiques ouvrant sur les voiries, vastes *domus** avec jardins (place des épars) et dotées de bains privés (place Pasteur), *fanum** et officine de magicien (place des Épars) ont été mis au jour. Les rythmes de l'urbanisation ont également été appréhendés de manière précise ; il est ainsi possible de suivre les transformations progressives du tissu urbain durant la période gallo-romaine.

Les périodes suivantes, moins représentées au plan quantitatif, n'en ont pas moins livré de précieuses informations sur le passage d'un espace fortement urbanisé à une zone où l'occupation plus lâche dessine un quartier suburbain délimité par un fossé à caractère défensif (boulevard Chasles). Ce nouvel espace voit l'implantation d'un cimetière carolingien et d'un édifice religieux qui deviendra église paroissiale. Il se trouve désormais à l'extérieur de la ville ceinturée par un rempart précédé d'un large fossé (place des épars et boulevard Chasles) ; la porte des Épars est renforcée au XVI^e siècle par un éperon dont la conservation dans le parc à voitures souterrain (place des épars) a été voulue par la Ville. Il a été ainsi permis d'approcher la nature, la forme et les rythmes de l'occupation médiévale aux abords immédiats de la ville enclose.

Signalons enfin que le service municipal conduit également en périphérie de la ville, dans le cadre de la ZAC du « Jardin d'Entreprises », deux fouilles préventives ; l'une sur un site gallo-romain et l'autre sur un site néolithique.

A cette forte activité de terrain répond une politique soutenue et coordonnée de communication qui a fait l'objet d'une convention de partenariat entre la Ville de Chartres, la direction régionale des affaires culturelles et l'INRAP. C'est ainsi que des visites régulières des chantiers en direction des différents publics, des panneaux d'information installés autour du chantier régulièrement mis à jour selon l'avancement de la fouille et des conférences publiques ont été organisées. Une série de plaquettes d'information (sept numéros parus à ce jour) ont été éditées et une première exposition intitulée « Brut de fouilles » a été organisée dans les locaux de la « Maison de l'archéologie » en septembre 2005.

La Ville de Chartres a voulu dès que la possibilité lui en a été offerte jouer un rôle déterminant dans la prise en compte de son patrimoine archéologique. Elle s'est dotée des moyens scientifiques, techniques et humains indispensables en développant un service municipal.

L'OCCUPATION DU TERROIR AU SUD-EST DE CHARTRES

En périphérie de l'agglomération de Chartres où plus d'une vingtaine de diagnostics archéologiques a été effectuée depuis 2002 dans le cadre d'une politique d'intervention en amont des aménagements, en liaison avec les principaux aménageurs, que ce soit Chartres Aménagement, la Société d'Aménagement du département d'Eure-et-Loir ou des lotisseurs privés. Les projets de développement sont nombreux et concernent plusieurs centaines d'hectares sur les communes de Barjouville, Chartres, Gellainville, Le Coudray, Lèves, Mainvilliers, Morancez ou encore Nogent-le-Phaye.

Au sud-est de la ville, ces opérations ont porté sur 130 hectares environ sur la commune de Chartres (ZAC du Jardin d'Entreprises et ZAC du Parc d'Archevilliers) et une cinquantaine d'hectares sur la commune de Gellainville, dans le cadre de l'extension de la zone industrielle. Cet espace est bordé artificiellement au nord par l'autoroute A 10 et se développe au sud sur des terrains voués auparavant à l'agriculture.

Les connaissances archéologiques préalables dans ce secteur étaient extrêmement limitées, puisque dans la partie située sur la commune de Chartres, un seul site protohistorique avait été repéré en prospection aérienne et que les traces d'une voie pouvaient correspondre à l'une des voies antiques desservant la ville d'*Autricum*, tandis que seule une motte castrale* était recensée dans ce secteur de Gellainville.

Treize diagnostics archéologiques ont été réalisés sur des surfaces de 4 à 27 hectares et ont révélé des occupations couvrant toutes les périodes depuis le Paléolithique moyen* jusqu'au Moyen Âge*. Sept fouilles ont été effectuées au cours de ces quatre années.

Le Paléolithique moyen n'est connu actuellement qu'en trois emplacements. Un biface isolé a été découvert sur le cailloutis tertiaire à 70 cm de profondeur. Les deux autres ensembles lithiques correspondent à des restes de paléosols* quaternaires sur lesquels reposent des silex taillés. Les séquences stratigraphiques ne sont cependant pas assez développées pour permettre une véritable étude et proposer un calage chronologique.

Au moins trois amas de débitages attribuables au Paléolithique supérieur* ont été découverts. Les silex sont peu patinés et frais. La matière première est un silex à grain fin, présentant de nombreuses impuretés (géodes, ...). Deux *locus**, comprenant cent vingt-trois pièces pour l'un, soixante-cinq pièces pour l'autre, pourraient être rapportés au Magdalénien*, mais la faiblesse numérique des séries limite les possibilités de calage chrono-culturel.

Le Néolithique est la période la mieux représentée. Deux sites ont été fouillés pour le Néolithique ancien* (groupe de Villeneuve-Saint-Germain*) confirmant la diffusion du Néolithique de tradition danubienne* dans cette partie de la région Centre. A côté de nombreuses fosses d'extraction, creusées dans le limon et d'un possible puits à eau, les traces de bâtiments ont été partiellement reconnues. Une autre fouille a permis d'appréhender, sur près d'un hectare, une implantation du Néolithique moyen de tradition chasséenne*, regroupant plusieurs bâtiments, des fosses et des foyers enterrés, ainsi que des aires de travail du silex, avec notamment un artisanat spécialisé dans le façonnage de tranchets. Enfin, une zone de taille du silex, exploitant la matière première locale de qualité moyenne, s'étendant sur plus de 200 m², a été datée du Néolithique récent*.

L'âge du Bronze* est représenté par une seule fosse, qui a livré un vase caractéristique du Bronze ancien. Deux occupations de l'âge du Fer* ont également été identifiées. La plus étendue comportait quelques bâtiments associés à des fosses et à des silos.

Curieusement, les vestiges de la période gallo-romaine sont assez diffus, alors que l'approvisionnement de la ville d'*Autricum* devait nécessiter d'importantes installations agricoles aux portes de la capitale des Carnutes. Les traces de parcelles sont peu nombreuses et aucune *villa** n'a été découverte. Une seule portion de voie empierrée a été reconnue. Elle a livré un lot de mobilier métallique comportant plusieurs hipposandales*. Un ensemble de bâtiments associé à des mares et un puits se situe sur la commune de Gellainville. Des mares et un système complexe de fossés de drainage, associés à quelques structures d'habitat, ont été fouillés sur Chartres. A proximité, ont été rencontrés un bûcher funéraire et quelques incinérations.

Trois sites du Moyen Âge ont été découverts. A Gellainville, un enclos délimite l'espace de l'habitat, comportant des bâtiments et des fours, adossés à une voie. Plus au sud a été rencontrée une petite nécropole. Deux sites sur la commune de Chartres comportent également des fosses, des bâtiments et des fours.

Les résultats de cet ensemble d'opérations sont particulièrement importants et offrent une vision renouvelée de l'occupation du terroir à proximité de la ville de Chartres. Les opérations d'archéologie préventive ont ainsi révélé des vestiges que les autres approches n'avaient pas permis de déceler, notamment en raison de contextes géomorphologiques particuliers, favorables à la préservation des sites, mais, de fait, peu propices à la détection des vestiges dans le cadre de prospections pédestres ou aériennes. Elles ont permis de mettre en évidence l'ancienneté du peuplement, mais aussi des variations dans la densité des implantations au cours des siècles.

Laurent Bourgeau
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie du Centre

INDRE

ISSOUDUN (CENTRE DE CONGRES DE L'IMAGE ET DU MULTIMEDIA)

UN ENSEMBLE DE SEPULTURES DES XVIII^e ET XVIII^e SIECLES

La construction du Centre de Congrès de l'Image et du Multimédia a permis la mise en place d'une opération d'archéologie préventive sur l'ancien cimetière du couvent des Cordeliers, fondé vers 1240.

Quatorze sépultures multiples dites « de catastrophe » ont été identifiées et fouillées intégralement. Les fosses sont relativement étroites et les individus sont inhumés tête-bêche, manifestement avec soin.

Chaque ensemble comprend des adultes et des enfants, à proportion à peu près égales, mais on note l'absence d'enfants en bas âge. Deux cent six individus ont été identifiés à l'intérieur de cet ensemble de fosses. Chacune d'elles a reçu entre onze et vingt-deux corps, avec en moyenne seize personnes par fosse. La répartition des individus à l'intérieur de chaque fosse montre une utilisation particulière de l'espace. Dans la plupart des cas, les adultes sont déposés en premier, dans un souci probablement inconscient de ne pas écraser les plus jeunes.



L'une des sépultures « de catastrophe » dans le Grand Cimetière d'Issoudun.
© F. Porcell, INRAP.

L'absence de matériel (habillement) et l'observation de pathologies invalidantes (trouble de croissance chez les enfants) montre que les personnes inhumées étaient des patients de l'infirmerie ou de l'hospice du couvent.

L'étude d'archives en cours devrait permettre de préciser la datation des deux phases de mortalité reconnues, une première postérieure à 1651 et une seconde dans le premier quart du XVIII^e siècle.



Il ne fait pas de doute que les résultats de ce chantier exemplaire seront décisifs pour une approche renouvelée de la démographie historique (échantillon de population exceptionnel), en particulier du point de vue de l'état sanitaire et des pratiques funéraires mise en place en temps de catastrophe au sein d'une communauté urbaine aux XVII^e et XVIII^e siècles.

L'une des sépultures en cours de fouille.
© F. Porcell, INRAP.

Laurent Bourgeau
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie du Centre

INDRE-ET-LOIRE

SUBLAINES (ÉCHANGEUR ET PEAGE DE L'AUTOROUTE A 85)

FOUILLE EXTENSIVE : UNE VASTE APPROCHE SPATIALE ET DIACHRONIQUE

Sur la commune de Sublaines, sur la section M3 de l'autoroute A 85, le projet de construction d'un échangeur et d'une gare de péage a rendu nécessaire la réalisation d'une fouille extensive sur une surface de près de 19 hectares. Les vestiges mis au jour appartiennent à différentes périodes depuis le Néolithique moyen jusqu'à l'Antiquité.

Une petite nécropole attribuée au groupe de Chambon* (Néolithique moyen I) rassemble des sépultures individuelles en fosse.



Une vaste enceinte palissadée, constituée de deux lignes de poteaux de bois implantées de façon à peu près parallèle, a été reconnue sur plus de 500 mètres de long. Les tracés, les intervalles relevés entre poteaux, ainsi que les profondeurs d'enfouissement, présentent d'importantes variations. Des dispositifs d'entrées monumentaux particulièrement complexes ont été reconnus.

La datation de ce vaste ensemble du Néolithique ou de l'âge du Bronze*, est encore attendue et nécessite de procéder à des mesures de datation de l'abattage des éléments de bois par la technique du carbone 14*.

Vue aérienne de l'enceinte constituée de deux rangs de palissades de bois.
© Voisin, Cofiroute.

Un habitat de l'âge du Bronze final* a également été mis au jour. Il se signale notamment par la présence de structures réparties de manière assez lâche sur la surface fouillée. Celles-ci sont associées à un ensemble de fosses dont les morphologies sont variées. Les systèmes de fondations en tranchée, qui ont été observés, permettront très vraisemblablement de déterminer la présence de

bâtiments de grande taille. Des ensembles mobiliers céramiques très abondants ont été collectés dans quelques fosses à fond plat très particulières.

Par ailleurs, des occupations datant de la Tène ancienne/moyenne* sont caractérisées par une très importante série de silos de très grandes dimensions. Leur fouille systématique permet d'enrichir de manière significative le corpus régional des structures d'ensilage, ainsi que le catalogue céramique.



Enclos funéraires et traces de fossés parcellaires.
© Voisin, Cofiroute.

Une nécropole de la fin de la Tène*, associant des inhumations et des incinérations, intimement organisées avec toute une série de petits enclos fossoyés de plan carré, a pu être étudiée sur une importante surface. Certaines sépultures ont livré des éléments mobiliers de grande qualité : épées, torques...

Enfin, la période antique est représentée d'une part par quelques sépultures précoces, s'inscrivant dans la continuité de la nécropole de La Tène et, d'autre part, par un ensemble de fossés organisant un vaste réseau parcellaire intégrant des zones de circulation et quelques puits à eau.

L'intérêt de l'opération tient essentiellement dans l'approche spatiale et diachronique des occupations, et en la détection de structures très originales, au premier rang desquelles on retiendra l'enceinte palissadée.

Laurent Bourgeau
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie du Centre

LOIR-ET-CHER

ANGE ET MAREUIL-SUR-CHER

SITES PALEOLITHIQUES DU TRACE DE L'AUTOROUTE A 85

Les diagnostics archéologiques réalisées sur les sections M3 et M4 de l'autoroute A 85 ont permis de déceler l'existence de plusieurs sites paléolithiques majeurs, dont les fouilles ont été réalisées de septembre 2004 à juillet 2005.

Le site d'Angé (Loir-et-Cher) est installé sur le versant ouest d'un petit vallon, à proximité immédiate de sources de matière première de bonne qualité, correspondant à un gisement de silex du Turonien inférieur*. Dès la phase de diagnostic, ce site a livré de nombreuses concentrations de mobilier lithique attribuable au Paléolithique moyen*. Fouillés sur une très grande surface (plus de 6 000 m²), les niveaux archéologiques, qui remontent au début de la période glaciaire (Weichsélien*), ont été datés par la thermoluminescence* entre 90 000 et 65 000 avant notre ère. Les caractéristiques typologiques et technologiques de l'industrie lithique évoquent le Moustérien charentien* du Sud-Ouest ou le Moustérien charentien de la vallée du Rhône.



Mareuil-sur-Cher, Croix-de-Bagneux :
gisement stratifié du Paléolithique.
© Voisin, Cofiroute.

Un important site stratifié a été découvert à Mareuil-sur-Cher (Loir-et-Cher), à la confluence du Cher et d'un petit affluent, le ruisseau de Civière. Les vestiges paléolithiques ont été préservés au sein d'un paléochenal* et sur les versants d'un petit vallon perpendiculaire à la rivière. La stratigraphie du paléochenal renferme trois niveaux aurignaciens*, un niveau du Gravettien* à « burins de Noailles » et enfin une occupation attribuable au Magdalénien*. Sur le versant nord du vallon, deux

ensembles avec foyer ont livré des vestiges du Gravettien récent*. Sur le versant sud, sept niveaux ont été identifiés depuis le Gravettien à « pointes de la Gravette ».

Enfin, toujours à Mareuil-sur-Cher, dans la vallée de Civière, à trois kilomètres en amont du site précédent, une importante concentration de silex taillés a été mise au jour, au sein de laquelle plus de deux mille *nucléus** ont été recueillis, ainsi que des éléments correspondant à toutes les phases de la chaîne opératoire d'un débitage orienté vers l'obtention de supports laminaires. Malgré le faible nombre d'outils retouchés, les caractéristiques de ce mobilier indiquent une attribution probable au Magdalénien moyen*.

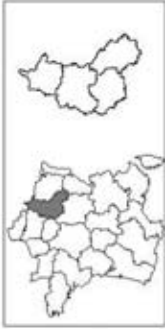
La présence d'un millier de lames et éclats retouchés présentant des traces d'utilisation, essentiellement des encoches, est assez surprenante dans ce faciès d'atelier : ils évoquent les stigmates de fabrication d'objets en os, aiguilles et sagaies.

Laurent Bourgeau
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie du Centre

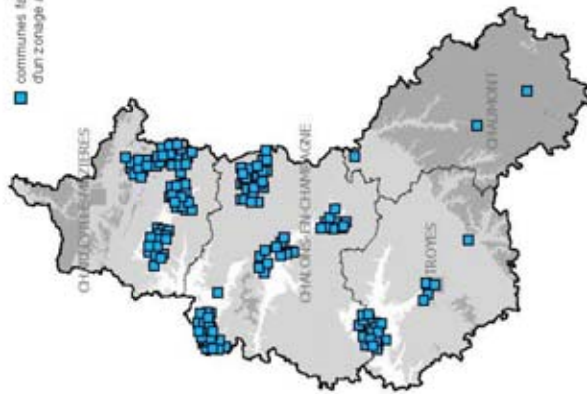
CHAMPAGNE-ARDENNE

L'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE ENTRE 2002 ET 2005 EN REGION

Région 07 : CHAMPAGNE-ARDENNE



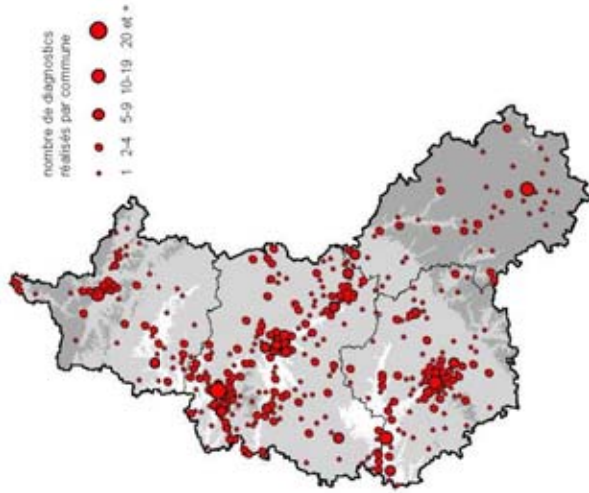
Localisation des zonages archéologiques décrets 2002-89 et 2004-490



- 159 communes concernées par un zonage, soit 8,2 % des communes de la région.

La réalisation de chaque arrêté de zonage communal nécessitant la reprise de l'ensemble des données contenues dans la carte archéologique, ainsi que la confection d'une carte détaillée, seules 159 communes ont fait l'objet d'un zonage au 30/06/2004. Pour l'instant, les zonages sont prioritairement réalisés sur les communes possédant un riche patrimoine archéologique déjà connu et sur celles situées dans des secteurs connaissant un fort développement économique.

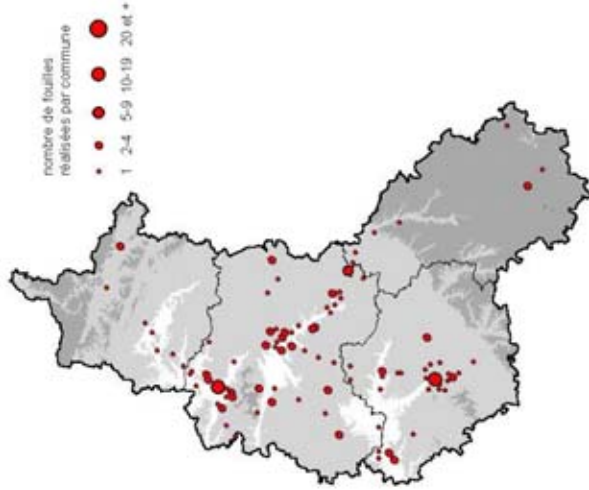
Nombre d'opérations préventives de diagnostic archéologique réalisées (2002-2005) par commune



- 384 communes concernées par un ou plusieurs diagnostic(s), soit 19,74% des communes de la région.

Reflet de l'activité économique de la région, cette carte montre une certaine concentration des diagnostics autour des principales villes de la région, mais aussi le long des rivières en raison de la présence de très nombreuses gravières. Les opérations de sondage systématique réalisées sur les aménagements linéaires (TGV et A34) sont aussi bien visibles. On notera cependant, qu'exception faite de rares secteurs particulièrement isolés, l'ensemble du territoire régional fait l'objet d'un suivi archéologique.

Nombre d'opérations de fouilles archéologiques préventives réalisées (2002-2005) par commune



- 94 communes concernées par une ou plusieurs fouilles(s) préventive(s), soit 4,83 % des communes de la région.

Cette carte, qui découle directement du document précédent concernant les diagnostics, montre quasiment la même répartition régionale des opérations de fouille, mais avec une nette chute du nombre des interventions. Bien que les diagnostics ne livrent que de rares vestiges archéologiques soient l'exception (diagnostics improprement qualifiés de "négatifs"), seuls les secteurs les plus densément occupés par des structures archéologiques sont fouillés.

Depuis une dizaine d'années, c'est une archéologie de l'évolution des terroirs qui se développe en région Champagne-Ardenne. Cette démarche, qui renouvelle totalement la perception des cultures protohistoriques et historiques, privilégie une approche systématique des terroirs par la réalisation de nombreux diagnostics, mais elle induit en contrepartie une sélection drastique des secteurs retenus pour faire l'objet de fouilles.

CHAMPAGNE-ARDENNE

Depuis 2002, cent quarante à cent cinquante diagnostics sont réalisés chaque année en région Champagne-Ardenne. Les surfaces diagnostiquées, en augmentation régulière du fait de l'accroissement observé des emprises des aménagements, sont passées de 500 à 650 hectares par an. Étroitement liées à l'activité économique de la région, les interventions d'archéologie préventive sont essentiellement menées dans le département de la Marne (50%), puis dans les départements de l'Aube et des Ardennes (25 à 20%). Depuis deux ans, on note cependant un accroissement notable de l'activité dans l'Aube et plus particulièrement autour de Troyes. Le département de la Haute-Marne, très rural, reste quant à lui très en retrait pour les interventions archéologiques. Mais, en contrepartie, il connaît une activité plus intense en ce qui concerne l'archéologie programmée.

L'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE EN MILIEU RURAL

Les résultats acquis dans le domaine de l'archéologie en milieu rural sont indéniablement influencés par la possibilité qui nous est donnée d'année en année d'accéder à des surfaces de plus en plus importantes. La multiplication des ZAC en périphérie immédiate des grandes villes de la région, notamment à Reims, Troyes et Châlons-en-Champagne, a totalement modifié la perception que nous pouvions encore avoir, il y a quelques années, des occupations protohistoriques ou gallo-romaines. Au sein de secteurs de plusieurs centaines d'hectares, les sites ainsi détectés puis fouillés peuvent être mis en perspective les uns par rapport aux autres et d'une archéologie d'une simple occupation, nous sommes donc passés à l'archéologie d'un terroir et de ses évolutions au cours des siècles. Ce changement d'échelle dans la pratique de l'archéologie préventive en milieu rural a été marqué en Champagne-Ardenne par les opérations réalisées entre 1997 et 2002 sur l'emprise de l'Europort de Vatry, qui ont porté sur près de 470 hectares. La vision historique d'une Champagne « pouilleuse » a maintenant laissé la place à celle d'un terroir fortement occupé durant la Protohistoire récente et les premiers siècles de notre ère.

De 2001 à 2002, le suivi du tracé de la ligne de chemin de fer à grande vitesse LGV Est, qui a permis de réaliser un transect exhaustif du département de la Marne d'ouest en est (coupe stratigraphique), a considérablement enrichi notre perception de l'occupation des campagnes dans des secteurs géographiques très ruraux et souvent peu abordés par les archéologues, comme le Tardenois et l'Argonne. Là encore, on ne peut que constater la grande richesse archéologique des terroirs concernés. Pour le Néolithique, l'essentiel des découvertes a été fait dans le Tardenois, avec la fouille des ateliers de taille de silex de Lhéry, mais aussi d'occupations plus sporadiques à Aouigny et Saint-Gemme. La multiplication des petites occupations hallstattiennes ou de la Tène ancienne au sud de Reims, à Villers-aux-Noeux et Champfleury, laisse envisager l'existence à proximité immédiate d'un pôle d'activité important pour cette période.

Plus ponctuellement, certaines découvertes viennent confirmer cette vision d'un terroir densément occupé et parfaitement exploité au premier âge du Fer et au début de la période de la Tène*. Ainsi, le site de Bazancourt a livré en 2004 le plan d'un vaste enclos palissadé accueillant plusieurs dizaines de greniers, occupation datée du Hallstatt*. Depuis, deux autres sites de cette période à l'organisation tout aussi poussée et inhabituelle jusque là ont été découverts en périphérie de Reims. Alors que la région Champagne-Ardenne était surtout connue pour l'extrême richesse et la

multiplicité de ses nécropoles, elle commence à livrer les sites domestiques qui lui faisaient défaut. De par leur importance et leur forte structuration, ces occupations sont le juste reflet de l'image de sociétés protohistoriques particulièrement riches et actives, que nous ne percevions jusque là que par leurs nécropoles.

Les sondages actuellement en cours sur les 260 hectares du Parc logistique de l'Aube, en périphérie sud de Troyes, confortent déjà cette impression pour un secteur géographique lui aussi essentiellement connu par ses occupations funéraires. Bien entendu, quelques nécropoles ont été découvertes, notamment à Val-de-Vesle et à Sarry. Si elles présentent toutes les caractéristiques déjà connues des occupations funéraires champenoises, leur fouille méticuleuse, à l'inverse des opérations plus anciennes, permet de préciser dans le détail les rites funéraires des populations protohistoriques. La pratique très courante de la réutilisation d'une tombe une, voire deux fois, a ainsi été mise en évidence.

Les occupations de l'époque gallo-romaine dégagées sur les mêmes opérations restent un peu en retrait du fait de leur caractère plus anodin, mais elles ne reflètent pas moins l'image de campagnes assez densément occupées par des établissements d'assez grande taille, comme les villas de Cuperly, sur la ligne à grande vitesse LGV Est et de Novy-Chevrières sur le tracé de l'autoroute A 34, dans les Ardennes. On notera aussi la présence d'établissements développant des activités spécifiques, comme la métallurgie à Boult-sur-Suippe. Ce maillage dense des campagnes suppose l'existence d'un réseau de voies assez important, qui a pu être étudié à Witry-les-Reims où la voie impériale Reims-Trèves a été suivie sur plusieurs dizaines de mètres, mais aussi à Chalindrey (Haute-Marne) pour une voie secondaire.

Si le Moyen Âge* fait souvent office de parent pauvre en archéologie rurale, le suivi archéologique des nombreuses créations de lotissements à proximité immédiate des villages actuels a entraîné, ces dernières années, la découverte d'assez nombreuses occupations du haut Moyen Âge*. Ces sites sont le plus souvent localisés en bordure d'un cours d'eau, comme à Saint-Étienne-au-Temple dans la Marne, ou à l'Écaille et Tagnon dans les Ardennes. Dans la mesure où le village médiéval et moderne ne s'est pas implanté directement sur l'occupation du haut Moyen Âge, l'opportunité d'accéder à ce type de site nous est enfin donnée et apporte des éléments essentiels à la connaissance d'occupations domestiques jusque là sous-représentées.

En tout état de cause, c'est donc une archéologie de l'évolution des terroirs qui se développe actuellement en région Champagne-Ardenne.

Initiée sur des grands projets comme l'Europort de Vatry, mais aussi par le suivi systématique des carrières de granulats instauré depuis près de 15 ans, cette démarche commence à porter ses premiers fruits, notamment pour l'étude des sociétés protohistoriques. Elle a totalement renouvelé notre vision des modalités de l'occupation de la Champagne rurale au cours de l'Histoire et l'intérêt de chaque site fouillé ne porte donc plus uniquement sur la qualité intrinsèque des vestiges qu'il livre, mais plutôt sur les éléments qui permettent de le mettre en relation avec d'autres sites plus ou moins proches.

La mise en perspective de tous les gisements fouillés, ces dernières années, s'effectue par le biais d'une action collective de recherche intitulée « la Plaine crayeuse champenoise et ses marges. Structuration de l'espace et aménagement des paysages de l'âge du Fer au haut Moyen Âge ».

En parallèle, se créent aussi deux bases de données concernant la chronologie absolue, qui sont essentielles à la pérennisation de cette démarche. La première est constituée de près de 500 datations par la méthode du carbone 14* et la seconde d'un peu plus de 1 000 séquences dendrochronologiques* (datation par l'étude des cernes de croissance des arbres).

L'ARCHEOLOGIE EN MILIEU URBAIN

Principales villes de la région, Reims et Troyes ont connu des fortunes archéologiques diverses.

Reims, de par l'importance de la ville romaine (capitale de province implantée sur près de 600 hectares), est l'objet de fouilles préventives régulières depuis près de 30 ans. L'image que l'on a de la ville antique commence donc à être particulièrement détaillée. Chaque année, deux ou trois fouilles précisent les données et sont maintenant intégrées dans la base géoréférencée SIGREM. Après plusieurs opérations conduites dans le centre même de la ville antique (rue Desteuque, rue Buirette et rue Clovis), l'activité archéologique s'est déplacée vers les faubourgs de la ville actuelle mais aussi de la cité gallo-romaine, secteurs jusque là peu fouillés (rue de l'Équerre et rue Maucroix). Les résultats sont à l'image de ce qui était attendu, à savoir la présence d'une trame urbaine dense et très structurée, jusqu'aux limites de la ville du Haut-Empire*.

Troyes, après quelques années d'intense activité de fouilles, n'avait plus connu d'opération d'envergure depuis près d'une dizaine d'années. Mais la ville vient d'entrer dans une phase de renouvellement urbain et les premiers chantiers de fouilles liés à ces réaménagements commencent à se mettre en place. Au-delà des précisions qu'a pu apporter à la connaissance de la ville médiévale la fouille de la place de la Libération, ce sont surtout les informations recueillies sur la structuration de la ville gallo-romaine, encore assez mal connue, qui en constituent l'apport majeur. Au regard des nombreuses opérations à mener sur la ville dans les quelques années à venir, il ne fait pas de doute que notre perception de Troyes antique et médiévale va connaître d'importantes modifications dans un avenir proche.

A l'inverse des deux villes précédentes, nombre d'agglomérations champenoises connaissent assez peu de remaniements dans leur centre historique. Les observations archéologiques faites à l'occasion de chantiers trop rares et souvent d'emprise réduite ne permettent pas encore l'émergence d'une archéologie urbaine, mais l'accumulation de ces données permet de préciser peu à peu le statut de certaines villes secondaires comme Châlons-en-Champagne ou Montcy-Saint-Pierre, en banlieue de Charleville-Mézières.

Yves Desfossés
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Champagne-Ardenne

ARDENNES

NOVY-CHENEVRIERES (LE HOCHEUX)

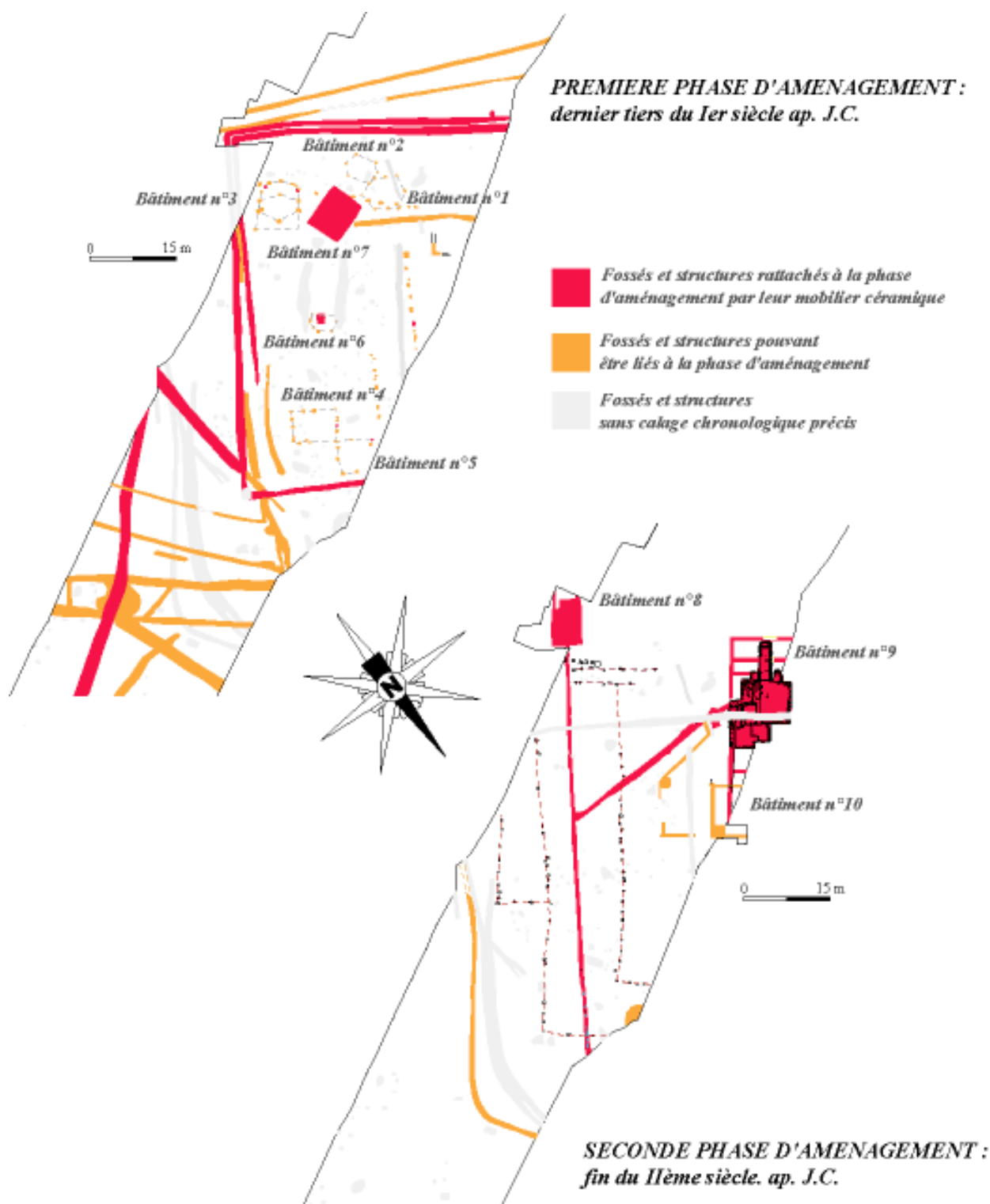
UN SITE GALLO-ROMAIN

La fouille du site gallo-romain a débuté en novembre 2002 sur le tracé de l'autoroute A 34 reliant Reims à Charleville-Mézières. Le décapage a porté sur une bande d'une largeur de 35 m environ pour une longueur de 500 m, soit une superficie de 17 500 m².

La *villa** découverte au lieudit Le Hocheux s'est développée au début du dernier tiers du I^{er} siècle apr. J.-C., en un lieu propice à la diffusion de ses productions agricoles. En effet, elle se trouvait le long d'un axe de circulation qui la mettait directement en liaison avec la capitale provinciale qu'était *Durocortorum* (Reims). Elle était, d'autre part, positionnée au plus près de la vallée de l'Aisne et à quelques dizaines de kilomètres d'une agglomération en expansion, Charleville-Mézières.

C'est tout un ensemble d'éléments cohérents qui structure cette première implantation gallo-romaine. Des limites géographiques, matérialisées par des fossés et peut-être des haies, circonscrivent un espace central. L'ensemble des aménagements semble s'organiser autour et dans un enclos fossoyé quadrangulaire. Plusieurs fossés, qui respectent le tracé de l'enclos, se développent vers le nord-est. Sur ces structures se greffe tout un réseau de fossés plus petits, correspondant certainement à un parcellaire. Ils sont assurément liés à la mise en culture des sols situés au nord-est de l'enclos. Leur répartition, dense, montre que cet espace a fait l'objet d'une attention particulière. Il s'agit peut-être ainsi d'espaces dévolus à des jardins ou des vergers. L'enclos fossoyé constitue le seul espace dans lequel les bâtiments ont été construits. Au cours du I^{er} siècle, il s'agit surtout de bâtiments sur poteaux (bâtiments 1 à 6 sur le plan), mais certains d'entre eux présentent un caractère résidentiel. A la fin du I^{er} siècle, ils avaient avant tout été érigés avec des matériaux légers et présentaient des élévations faites de bois et certainement de terre. Mais la pierre va prendre le pas sur ces constructions de bois à partir du II^e siècle apr. J.-C.

C'est donc vers la fin du II^e siècle ou au tout début du III^e siècle apr. J.-C. que de nouveaux aménagements sont réalisés. Ceux-ci sont de grande ampleur. Des fossés sont creusés sur les anciens réseaux de fossés septentrionaux. Au sud-ouest, la bordure du plateau semble marquer la rupture de l'occupation, alors qu'il existait plusieurs fossés à la fin du I^{er} siècle qui délimitaient des aménagements à cet emplacement. L'habitat se déplace au profit de nouveaux secteurs, notamment sur la partie sud-est de l'implantation. Il conserve néanmoins le principe d'aménagement de l'implantation primaire. C'est ainsi que l'orientation des agencements reste identique.



Évolution des formes de l'habitat gallo-romain au cours des deux principales phases d'aménagement du site.
© DAO R. Gestreau, INRAP.

Le centre de l'enclos fossoyé quadrangulaire, dont seule la partie sud-est est visible sur la fouille, semble toujours être l'épicentre des aménagements lors de cette seconde phase. Le principal changement tient dans le fait que les limites fossoyées de la première occupation gallo-romaine*, notamment l'enclos quadrangulaire, ne sont plus respectées mais agrandies. On assiste à l'élaboration d'un habitat complexe, à une échelle bien supérieure à ce qu'il avait pu être au I^{er} siècle et au début du II^e siècle après J.-C.

A l'intérieur de cet enclos agrandi, plusieurs aménagements voient le jour. Outre de nouvelles palissades, une grande cave (bâtiment 8 sur le plan) est construite à l'emplacement exact où passaient les fossés qui constituaient les limites sud-ouest de la première implantation gallo-romaine. Cette cave a piégé du matériel lors de sa destruction.



Vue, en cours de fouille, de la cave de la fin du II^e début du III^e siècle
© R. Gestreau, INRAP.

Il apparaît que cette bâtisse a dû être détruite à la suite d'un incendie. Les nombreuses planches carbonisées ainsi que des éléments de toitures, positionnées sur le fond de la cave, étayent cette hypothèse. Le matériel céramique montre que la destruction du bâtiment par le feu est à rapprocher du milieu du III^e siècle apr. J.-C.

En allant vers le nord-ouest, on trouve les restes d'un balnéaire, certainement installé dans l'angle sud-est d'une *domus**. La fouille a donc touché une partie de la résidence aristocratique.

Le mobilier récolté atteste des aménagements soignés qui ont été réalisés ici. Des éléments d'un hypocauste* (pilettes, plaques de terre cuite, conduites de chauffage en terre cuite [*tubuli*]...), des tesselles, des morceaux d'enduits peints ont pu être récoltés lors de la fouille. Tous ces éléments ont été retrouvés dans le remplissage des grandes excavations qui constituaient les espaces chauffés des bains. Le mobilier céramique récolté dans ces ensembles construits montre que l'édifice n'a pas fonctionné au-delà de la seconde moitié du III^e siècle apr. J.-C. La présence de ces bains, de dimensions respectables, constitue un élément d'importance pour l'évaluation du statut de l'habitat fouillé. Effectivement, le site de Novy-Chevrières est celui d'une grande *villa**, telle que l'on en trouve rarement dans la plaine crayeuse et plus particulièrement dans la vallée de l'Aisne.

Il est souvent admis que dans les premières décennies qui suivent la conquête romaine, l'utilisation du bois disparaît au profit de la pierre. Ici les mécanismes de construction semblent plus complexes. En effet, l'utilisation de la pierre n'est véritablement avérée qu'à partir de la fin du II^e siècle apr. J.-C. C'est seulement lorsque l'espace occupé est réorganisé que des murs de pierres vont être construits, mais l'apport de nouveaux matériaux de construction s'est fait avec parcimonie.

Vers le milieu du III^e siècle apr. J.-C. la *villa* semble avoir été partiellement détruite. Toutefois, des signes tangibles d'une occupation postérieure sont perceptibles sur le site jusqu'au début du IV^e siècle. Cette destruction correspond chronologiquement à ce qui est observé sur les autres

sites de même type dans l'Est de la Gaule, étant admis que les grandes invasions germaniques scellent le destin des implantations gallo-romaines dans cette partie de la Gaule à partir des années 260-270.

En ce qui concerne le cours inférieur de l'Aisne, la construction de grands établissements de type *villa**, comme celle du « Hocheux », débute dans le courant du I^{er} siècle. Après une « apogée » du nombre d'occupations au cours du II^e siècle apr. J.-C., un déclin progressif semble s'amorcer. La plupart des *villae** sont ainsi abandonnées à la fin du III^e siècle. Les éléments inventoriés sur le site de Novy-Chevrières montrent sensiblement les mêmes mécanismes d'évolution pour le cours supérieur de l'Aisne.

Raphaël Gestreau
Responsable de la fouille, INRAP

AUBE

TROYES (PARKING DE LA PLACE DE LA LIBERATION)

VESTIGES URBAINS DE L'ANTIQUITE AU XVIII^e SIECLE

En préalable à la construction par la Ville de Troyes d'un grand parking souterrain en plein centre de la cité médiévale et donc dans un contexte archéologique particulièrement riche, l'INRAP vient de terminer la première tranche de la fouille préventive de cet aménagement portant sur une superficie d'environ 2 500 m². D'une durée de 14 mois, cette intervention sera suivie, en février et mars 2006, par l'exploitation des niveaux archéologiques les plus profonds, après la pose des parois moulées du parking.



Vue d'ensemble du chantier lors de la fouille des niveaux médiévaux.
© Y. Desfossés, SRA
Champagne-Ardenne.

Préalablement à la fouille, l'étude des données historiques avait souligné l'extrême richesse du potentiel archéologique du site. En effet, celui-ci se situe à l'emplacement d'une église rattachée à la fois à l'abbaye Notre-Dame-aux-Nonnains, mentionnée par les textes dès le VII^e siècle, et à la paroisse Saint-Jacques, attestée à partir du XI^e siècle. Démantelé à la Révolution, cet édifice a laissé la place, au XIX^e siècle, à deux vastes bâtiments successifs à vocation commerciale (halle au blé et halle au grain).

La première phase de fouille a permis de préciser l'histoire architecturale des édifices religieux et commerciaux. Elle a, en deuxième lieu, confirmé l'importance des cimetières urbains localisés sur l'emprise du projet et près de 2 000 sépultures ont été étudiées. Enfin, elle a apporté des informations inédites sur le développement d'un quartier suburbain de l'époque romaine.

Un centre économique à l'époque romaine (I^{er}-III^e siècles de notre ère)

Au début du I^{er} siècle de notre ère, des structures à vocation sans doute artisanale (tanneries ?) sont implantées au sein d'une zone marécageuse. Elles se présentent sous la forme d'un aménagement de berge en bois et en pierre associé à des bassins de décantation de plan rectangulaire qui semblent, pour la plupart, être alimentés en eau par un réseau de canaux. Préalablement à la construction d'une *domus** et de ses dépendances, le terrain est exhaussé par l'apport massif de sédiments sableux et graveleux qui marquent l'abandon de l'activité artisanale et qui permettent également d'assainir les sols. Plusieurs phases de construction ont ensuite été observées.

Le premier édifice comporte plusieurs unités d'habitation s'articulant autour d'une cour intérieure à portique reconnu sur trois côtés. Il s'ouvre, à l'ouest, sur un vaste espace libre muni de structures d'équipement (latrines, puits, four, fosse-dépotoir...). Identifiées grâce à la présence de foyers domestiques en terre cuite et de sols en terre battue, les pièces d'habitation sont délimitées par des fondations en pierre calcaire, en silex et en brique sur lesquelles sont édifiées des élévations en pan de bois anciennement recouvertes de peintures murales.

Les structures d'équipement les plus remarquables correspondent, sans aucun doute, aux latrines et aux puits cuvelés en bois parfaitement conservés grâce à l'humidité permanente du sous-sol. Ces latrines et ces puits ont également servi de « poubelle », avec la présence, dans les comblements, à la fois de déchets alimentaires (graines, noyaux...) et d'objets endommagés de la vie quotidienne (vaisselle de table, fibule, tablettes d'écriture en bois...). La présence de nombreuses denrées particulières, dont la coriandre, l'origan et le raisin témoigne d'une alimentation riche et variée.



Bassin en bois à vocation artisanale, début du I^{er} siècle.
© L. de Cargouët, INRAP.

Ce premier bâtiment est attribuable au milieu du I^{er} siècle de notre ère. Les études conjointes des bois prélevés et du mobilier archéologique permettront d'affiner la chronologie.

Cette importante maison patricienne est, par la suite, agrandie avec, notamment la construction d'une galerie courant le long des faces ouest et sud du bâtiment monumental. Ces réaménagements pourraient coïncider avec un changement de fonction de l'édifice. Parallèlement, une voie romaine secondaire, orientée selon un axe sud-ouest/nord-est, longe le bâtiment au sud. Ce dernier est vraisemblablement abandonné en grande partie dès la fin du II^e ou au début du III^e siècle.

La destruction de la *domus** marque le début d'une longue période d'inoccupation du site, du moins pendant toute l'Antiquité tardive ; la cité se replie alors à l'intérieur de la partie fortifiée de la ville (*castrum**) située à proximité immédiate.

Un centre religieux aux époques médiévale et moderne (VII^e ?-XVIII^e siècles)

L'étude du mode d'accumulation des couches archéologiques permet de démontrer qu'une nécropole est implantée sur le site avant la construction de l'église préromane. Celle-ci peut, sans doute, être rattachée à la première abbaye Notre-Dame-aux-Nonnains, dont la fondation est traditionnellement datée du VII^e siècle. De même, des fosses-dépotoirs ont été observées au nord de la zone funéraire. Elles percent les remblais de démolition de la *domus* et contiennent des fragments de céramique typiques de la période carolingienne. La présence de ces structures de rejets domestiques témoignent de la présence d'un habitat à proximité de l'enceinte abbatiale. Si la fouille n'a pas pu établir réellement l'existence de l'abbaye Notre-Dame-aux-Nonnains dès le VII^e siècle, elle a toutefois permis de mettre au jour les vestiges d'une église abbatiale et cémétériale préromane (X^e siècle).

Cette église est constituée d'une nef centrale flanquée de deux bas-côtés. Elle est, dans un second temps, agrandie par la construction d'un vestibule d'entrée, accolé à la façade occidentale. Par la suite, la nef fait l'objet d'une réfection et reçoit une fosse de fabrication de moules de cloche. Ces cloches sont vraisemblablement réalisées pour la tour-clocher établie dans l'angle nord-ouest de l'ancienne église et sous laquelle est aménagée une chapelle funéraire dédiée postérieurement à Saint-Simon.



Vue d'ensemble de l'église
Saint-Jacques-aux-Nonnains, XII^e-XV^e siècles.
© P. Kuchler, INRAP.

De plan carré, cette dernière est construite en partie avec des fragments de sarcophages des VI^e-VII^e siècles. La date de construction de la tour est attribuée au courant du XI^e siècle, date coïncidant avec la première mention certaine de la paroisse Saint-Jacques. Son édification symbolise ainsi la nouvelle fonction paroissiale de l'église. Cette datation va sans doute être précisée en raison de la présence de piquets ou/et de pieux en bois sous les fondations du pilier central de la chapelle et donc, par extension, des murs de la tour-clocher.

L'église est ensuite partiellement reconstruite à l'époque gothique, avant l'érection d'une avant-nef ou « beau portail » à la fin du XV^e ou au début du XVI^e siècle.

Près de deux mille sépultures, couvrant une période d'inhumation correspondant à environ un millénaire, ont été étudiées pour cette période, ce qui représente l'un des plus grands cimetières urbains jamais fouillé en France.



Si quelques tombes sont établies à l'intérieur de l'église Saint-Jacques-aux-Nonnains aux époques romane et gothique, la plupart des défunts sont enterrés autour de l'édifice religieux, ce qui entraîne des recoupements très fréquents entre les tombes.

Une répartition spatiale en secteurs funéraires spécifiques peut être appréhendée : sépultures privilégiées dans la chapelle souterraine et le « beau portail », tombes maçonnées et d'enfants à proximité des murs de l'église. Les modes d'inhumations et les pratiques funéraires sont multiples (tombe en coffrage maçonné ou en bois, en sarcophage, en cercueil, tombe individuelle ou collective) et évoluent au fil des siècles.

Vue du caveau funéraire sud
en cours de fouille, XVI^e-XVII^e siècle.
© Y. Desfossés, SRA Champagne-Ardenne.

À partir du XIII^e siècle, certaines sépultures sont accompagnées de dépôts funéraires (vases à encens), puis, aux XVI^e-XVII^e siècles, de quelques objets de piété (chapelet, médaille) ou de parure usuelle (bague, boucle d'oreille) découverts principalement dans les caveaux funéraires situés sous le « beau portail ».

La fouille de la place de la Libération est très certainement l'opération la plus importante menée à Troyes. Elle renouvelle totalement notre perception de l'organisation de la périphérie immédiate de la ville gallo-romaine, notamment par l'importance des bâtiments mis au jour, et permet de retracer l'évolution tout au long du Moyen Âge des éléments constitutifs d'un des principaux quartiers de la ville, églises et cimetières.

Pour les périodes les plus anciennes, les conditions idéales de conservation des bois en milieu humide devraient permettre de bâtir des chronologies particulièrement fiables. C'est d'ailleurs une des caractéristiques majeures des chantiers archéologiques troyens que de livrer régulièrement des bois parfaitement préservés, ce qui permettra à terme d'établir une séquence dendrochronologique* (échelle de référence servant à la datation, réalisée à partir de l'étude des cernes de croissance du bois) particulièrement complète qui fera référence.

Philippe Kuchler
Responsable de la fouille, INRAP

MARNE

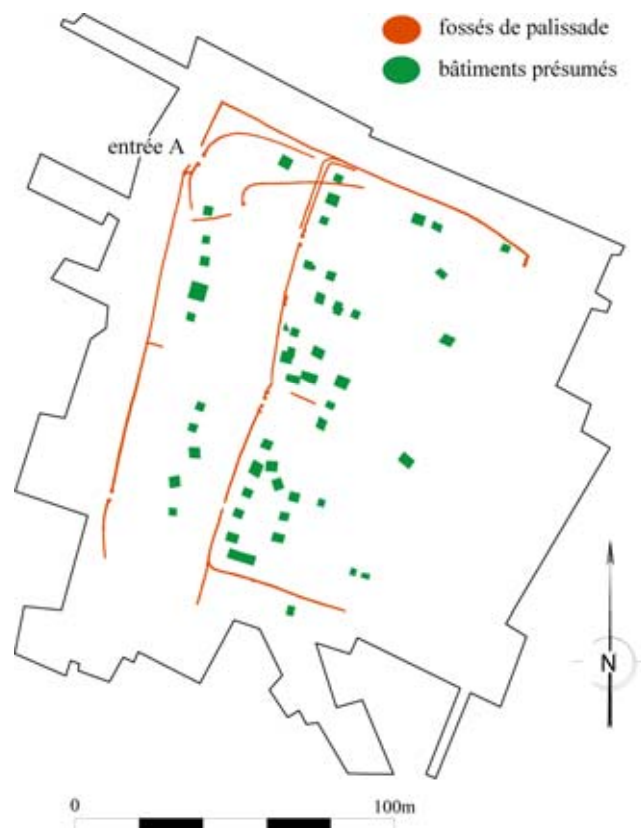
BAZANCOURT ET POMACLE (LA LARGE EAU)

DEUX SITES PROTOHISTORIQUES

Préalablement à la construction par le groupe sucrier Cristal Union d'une distillerie sur un terrain de 45 hectares situé de part et d'autre d'un ru affluent de la Suippe, un diagnostic réalisé en 2003 a permis de localiser huit indices de présence de sites protohistoriques. Si ces occupations humaines étaient jusque là inconnues, seules trois d'entre elles furent retenues pour faire l'objet d'une fouille préventive. Les deux premières interventions ont eu lieu durant les mois de juillet et d'août 2004.

La première occupation protohistorique est implantée sur la partie haute d'une petite croupe descendant en pente douce vers le ru coulant à 400 m à l'ouest du site qui a été décapé sur une surface de 8 000 m². Près d'une vingtaine de bâtiments construits sur poteaux et disposés de manière linéaire ont été découverts. Malheureusement, aucune datation précise de cette occupation ne peut être proposée, en raison de la faible quantité de mobilier céramique retrouvé sur le site. Les résultats des datations par la méthode du Carbone 14 sont donc attendus avec impatience pour préciser la chronologie de l'occupation de ce secteur.

En revanche, 300 m au sud et à 250 m à l'est de ce ru, un deuxième décapage couvrant une surface de 2,7 hectares a permis d'appréhender le second site protohistorique dans sa totalité. Ce dernier bénéficiait d'un état de conservation très remarquable, essentiellement à cause de sa localisation en bas de pente. En outre, l'absence d'occupations ultérieures a facilité la lisibilité du plan.



Plan synthétique du site palissadé de « la Large Eau ».
© DAO V. Desbrosse et S. Culot, INRAP.

Il s'agit d'un site enclos, des tranchées de palissade délimitant au nord, à l'ouest et partiellement au sud une surface de plus d'un hectare. Si les fosses sont pratiquement absentes de l'espace circonscrit par les palissades, en revanche les trous de poteau, particulièrement nombreux, permettent de restituer une soixantaine de constructions. Pour l'essentiel, il s'agit de bâtiments à quatre poteaux porteurs de type grenier.

Leur disposition en lignes est loin d'être aléatoire et témoigne au contraire d'une organisation réfléchie de l'espace interne des enclos. Par ailleurs, les entrées ne sont pas marquées par une simple interruption de la palissade, mais elles bénéficient d'aménagements sur poteaux (porches ?) leur conférant un caractère monumental.



Vue de la tranchée de palissade et de l'entrée A.
© V. Desbrosse, INRAP.

Les enclos palissadés, les systèmes d'entrées monumentales et les ordonnancements rigoureux des bâtiments, aménagements d'un type jusque là totalement inconnu dans la région Champagne-Ardenne pour cette période ancienne du premier âge du Fer, sont révélateurs d'un statut très particulier et certainement privilégié.

Depuis cette opération, deux sites analogues ont été découverts à la périphérie de Reims, à environ 20 km au sud de Bazancourt. Tous ces sites présentent la caractéristique d'être circonscrits par une palissade et ont en commun une utilisation quasi-exclusive des lieux à des fins de stockage (greniers). La quantité de céramique mise au jour est généralement faible, voire très faible, et la durée d'utilisation est probablement brève.

Grâce à ces fouilles, un nouvel élément clé de la structuration des sociétés du début de l'âge du Fer vient d'être mis en évidence.

Vincent Desbrosse
Responsable de la fouille, INRAP

HAUTE-MARNE

SAINT-DIZIER (LA TUILERIE)

DES TOMBES ARISTOCRATIQUES FRANQUES

Au début de l'année 2002, la fouille menée sur le futur tracé d'un échangeur de déviation sud de Saint-Dizier, à « La Tuilerie », a permis la découverte et l'étude de plusieurs occupations : une implantation du Bronze final, un habitat du haut Moyen Âge (VIII^e-XI^e siècles) et de riches tombes aristocratiques mérovingiennes (VI^e siècle).

La découverte, au centre de la zone de 8 000 m² fouillée et dans un secteur vierge de vestiges, d'un groupe de sépultures fut inattendue. Ces inhumations consistent en trois tombes, deux masculines et une féminine, ainsi qu'en une sépulture de cheval. Les fosses sont orientées sud-ouest/nord-est, les défunts ayant la tête au sud-ouest. Les tombes humaines sont distantes les unes des autres d'une trentaine de cm et occupent une surface de 14 m². La tombe de cheval se trouve, quant à elle, 5,50 m plus à l'est et présente la même orientation.

L'aménagement des deux tombes masculines et la disposition des objets sont identiques à quelques détails près. Ces deux tombes se présentent comme une chambre funéraire excavée, tapissée d'un coffrage de planches en chêne maintenues par des équerres en fer, avec plancher et couvercle de la même essence.

Ces chambres mesurent environ 2,80 m x 1,60 m et sont profondes de 0,80 m. A l'intérieur, le défunt avait été déposé habillé dans un cercueil en chêne. A ses côtés avaient été disposés armes et objets personnels : épée à pommeau d'argent avec fourreau en bois d'aulne, francisque*, scramasaxe*, bouclier en bois de peuplier, aumônière à fermoir en émail cloisonné avec incrustation de grenats, de verre et de lapis lazuli, bague en or, boucles de ceinture en argent et cristal de roche, petit couteau à poignée d'or. Dans le reste de la chambre funéraire se trouvaient également différents ustensiles de vaisselle : bassin, chaudron et seau en bronze, bouteilles et coupes en verre, ainsi que les armes volumineuses (lance et angon, sorte de javelot).



Vue d'ensemble de la sépulture masculine 11.
© M-C. Truc, INRAP.

La femme, une adolescente, avait été inhumée dans un cercueil, attesté par des traces de bois et des clous, déposé dans une simple fosse. Mais les nombreux bijoux dont elle était parée, ainsi que la vaisselle, attestent de son rang social élevé. Au-dessus du cercueil avaient été disposés deux récipients en verre. A l'intérieur de celui-ci se trouvaient aussi, aux pieds de la jeune fille, un bassin en bronze et une céramique.

Dans ces trois tombes, de nombreux restes organiques étaient conservés, en particulier au contact des objets métalliques : cuir et fourrure des fourreaux, bois des manches et poignées des armes, fragments de tissus des vêtements.

Le cheval a été inhumé en position repliée, sur le côté, dans une fosse rectangulaire ne contenant aucun mobilier. Il s'agit d'un mâle âgé de 8 à 10 ans, en bonne santé. Les traces d'usure observées sur ses dents indiquent le port vraisemblable d'un mors : il s'agirait donc d'un cheval de monte.



Le mobilier, exceptionnel de par sa facture et les matériaux employés, permet de dater ces tombes des alentours du second quart du VI^e siècle. Ces Francs ont donc pu être contemporains de la génération des fils de Clovis.

L'aménagement des sépultures ainsi que la richesse des objets permettent d'attribuer les tombes à des personnages de l'aristocratie franque, vraisemblablement des représentants locaux du pouvoir royal.

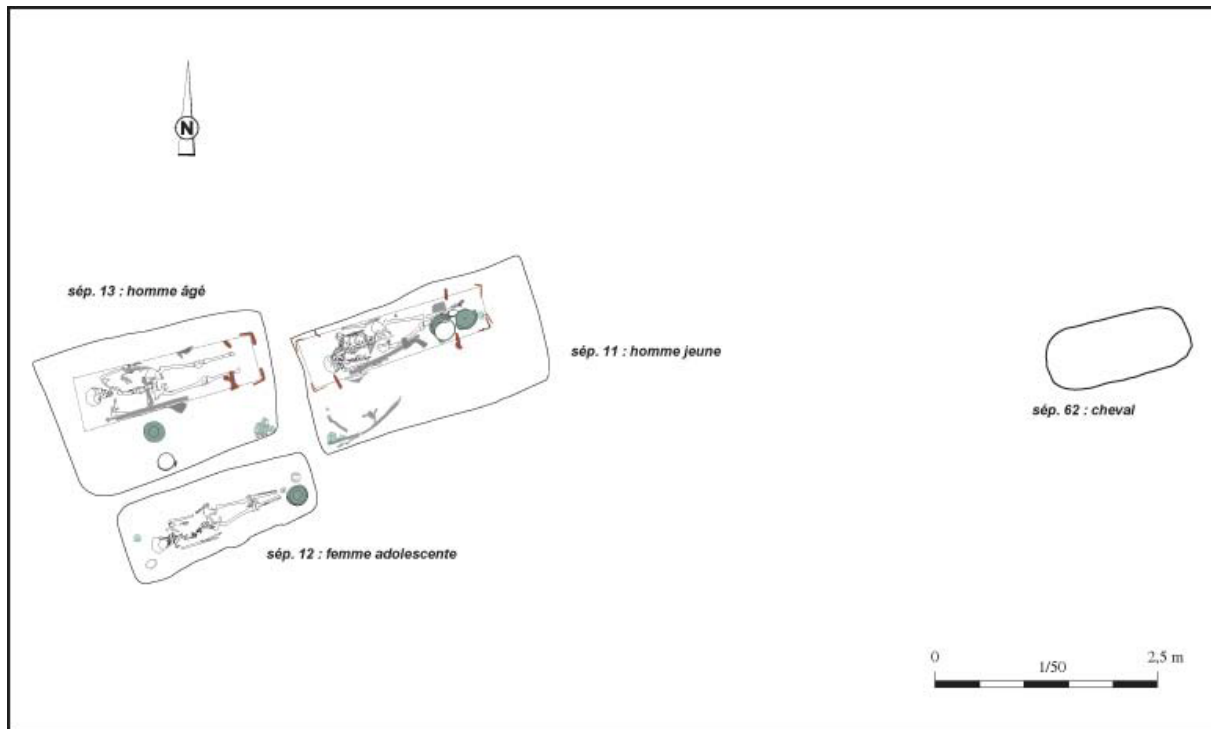
Éléments de ceintures à émaux cloisonnés trouvées dans les tombes masculines 11 et 13.

© B. Bagault, C2RMF.

La situation de ces tombes, à l'écart d'une nécropole connue avait semblé étonnante en 2002, car on sait que les tombes de chefs sont souvent à l'origine de nécropoles qui se développent autour d'elles par la suite. Mais un diagnostic réalisé à proximité, en 2004, a permis la mise au jour d'une nécropole très dense datée, avec des réserves, des VII^e et VIII^e siècles. Connue depuis le XIX^e siècle, elle était cependant mal localisée. Implantée en partie sur le site de la *villa** des « Crassés », elle pourrait s'étendre en direction des trois sépultures, sur une bande large d'une vingtaine de mètres et longue d'au moins 200 m. Ce cimetière est topographiquement dominé par les trois sépultures de la « Tuilerie ».

La découverte de ces riches tombes mérovingiennes s'inscrit dans un contexte archéologique local qui commence à être bien connu. Ce secteur du sud de Saint-Dizier, exploré sur près de 10 hectares, a livré une occupation sporadique à l'âge du Bronze*. Après un hiatus à l'âge du Fer*, l'occupation reprend sous la forme d'une *villa**, dont seule la *pars urbana** est repérée. Puis, au VI^e siècle, des aristocrates se font inhumier à proximité. Par la suite, se développe une nécropole dont la datation reste à préciser, puis un habitat carolingien très dense en vestiges s'implante pour au moins quatre siècles. Sa désertion, au XII^e siècle, coïncide avec la création de l'abbaye cistercienne Saint-Pantaléon, à 200 m au nord-ouest des trois tombes privilégiées. C'est également vers cette époque qu'apparaissent les premières mentions de la ville Saint-Dizier, qui s'établit au fond de la vallée de la Marne. Le secteur étudié ne paraît plus occupé, du moins d'après les observations archéologiques,

jusqu'au XIX^e siècle, lorsque sont construits des tuileries et des hauts fourneaux. Mais ces derniers s'inscrivent dans la droite lignée d'une tradition métallurgique initiée au moins dès le haut Moyen Âge.



Plan du gisement funéraire.
Marie-Cécile Truc, Cécile Parésys, INRAP.

L'ensemble des travaux réalisés depuis plus de 10 ans sur cette zone, au sud de la ville, a permis d'étudier une occupation diachronique sur une vaste surface qui constitue un gisement archéologique de premier ordre pour la l'étude du haut Moyen Âge* dans la région. Cette période n'était connue jusqu'à présent que par une vingtaine de sites isolés, souvent explorés partiellement et jamais sur une aussi vaste surface.

Marie-Cécile Truc
Responsable d'opération, INRAP
Avec la collaboration de Cécile Parésys
INRAP

CORSE



Localisation des zonages archéologiques décrets 2002-89 et 2004-490

communes faisant l'objet d'un zonage archéologique

STIA

Trois communes sont actuellement concernées par un zonage en Corse. Cette faiblesse apparente, est liée d'abord au fait que plus de 90% des communes de l'île sont en milieu rural et ne développent qu'une très faible activité d'aménagement. Les cartes archéologiques communales, communiquées dans le cadre d'élaboration des PLU, sont actuellement des outils qui permettent la prise en compte du patrimoine archéologique dans ces communes. Toutefois, la Carte archéologique n'est pas encore suffisamment renseignée pour adopter une stratégie sélective des secteurs de zonages. Enfin on doit souligner que de vastes portions du territoire corse, bénéficient de mesures de protections spécifiques au titre de diverses législations (sites, espaces naturels sensibles, loi montagne, loi littorale, propriété du Conservatoire du littoral, etc.) et permettent une information suffisante sur leur aménagement.

Nombre d'opérations préventives de diagnostic archéologique réalisées (2002-2005) par commune

nombre de diagnostics réalisés par commune

1 2-4 5-9 10-19 20 et +

- 16 communes concernées par un ou plusieurs diagnostic(s), soit 4,44% des communes de la Corse.

La répartition des opérations de diagnostics reflète les activités d'aménagements du territoire, elle souligne le dynamisme économique du pôle de Bastia au nord-est de l'île, et plus généralement des localités qui connaissent une relative croissance urbaine, presque toutes situées le long du littoral.

Nombre d'opérations de fouilles archéologiques préventives réalisées (2002-2005) par commune

nombre de fouilles réalisées par commune

1 2-4 5-9 10-19 20 et +

2 communes concernées par une fouille préventive, soit 0,55% des communes de la région.

Ce nombre restreint d'opérations est lié à celui du faible nombre de diagnostics. La fouille archéologique la plus importante est toutefois localisée en zone urbaine sur le site antique et paléochrétien de la ville d'Ajaccio.

CORSE

Depuis la mise en place de la loi de 2001, cette activité progresse régulièrement, le nombre de dossiers d'urbanisme examinés par les services de la Culture est en forte augmentation (100% entre 2000 et 2003). Cependant, la plupart des communes sont en milieu rural et elles accusent un retard dans la mise en place de leurs documents d'urbanisme. On doit aussi souligner que la carte archéologique de la Corse est encore très lacunaire, malgré les 5000 entités archéologiques aujourd'hui recensées. La prise en compte de l'archéologie s'est traduite par un nombre de diagnostics qui n'a concerné dans la période 2002-2005, que 4,44% des communes. Cet aspect reflète une atonie de l'activité économique, en particulier dans le secteur du bâtiment. La répartition géographique de ces diagnostics souligne le dynamisme économique du pôle de Bastia au nord-est de l'île, et plus généralement des localités qui connaissent une relative croissance urbaine, presque toutes situées le long du littoral. Toutefois, cette observation doit être modérée car la mise en place des dispositifs de la loi de 2001 consolidée est toujours en cours. Cet aspect influe directement sur le nombre de dossiers soumis à l'examen des services culturels. Enfin, malgré le petit nombre de diagnostics, les surfaces prospectées sont importantes. Peu de zonages archéologiques ont été prescrits, ceci s'explique par l'absence de documents d'urbanisme sur de nombreuses communes rurales. Dans ces communes, les services de l'État sont en charge de la gestion des questions d'urbanisme et ils sont en capacité de saisir le préfet de Corse grâce aux cartes archéologiques communales, dressées lors de la mise en œuvre des plans locaux d'urbanisme (PLU) qu'ils instruisent. Un important effort a été mené et cent communes sont aujourd'hui renseignées. La qualité de l'information reste cependant tributaire de l'état d'avancement de la Carte Archéologique Nationale. A titre d'exemple, pour la ville d'Ajaccio, les retards ont été rattrapés. Actuellement une grande partie de la zone urbaine est en ZPPAUP et la commune dispose d'une carte archéologique et d'un zonage sur quatre îlots urbains. Dans ce nouveau contexte, une fouille préventive prescrite en 2004, lors d'un aménagement privé, a livré les vestiges exceptionnels du baptistère paléochrétien de l'évêché primitif, daté de la seconde moitié du V^e et du VI^e siècle. Cette découverte majeure permet à Ajaccio de disposer d'un édifice qui témoigne de son existence neuf siècles avant la fondation de la ville génoise en 1492.

On soulignera enfin que les travaux universitaires privilégient trop souvent les études ponctuelles de sites remarquables. Le développement d'une archéologie extensive, à l'échelle des territoires, reste en devenir. Les applications d'outils d'interprétation et de connaissance, comme les systèmes d'informations géographiques (SIG), sont un chantier ébauché mais prometteur pour les couches d'activités culturelles. Malgré ces incontestables faiblesses, on doit retenir qu'elles tendent à se réduire grâce à l'engagement de plusieurs jeunes chercheurs, à celui d'un plus grand nombre de spécialistes et d'institutions dans une recherche pluridisciplinaire. Cette recherche s'enrichit aussi par la multiplication des échanges et des transferts d'expériences organisés par des programmes transfrontaliers et internationaux.

Joseph Cesari
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de la Corse

CORSE-DU-SUD

AJACCIO (ESPACE ALBAN, RUE DEL PELLEGRINO)

LE BAPTISTERE DU GROUPE EPISCOPAL PRIMITIF

Une fouille préventive a été réalisée par une équipe de l'INRAP entre le 14 mars et le 10 juin 2005 préalablement à la construction d'un parking souterrain et d'un immeuble d'habitation non loin du centre de la ville d'Ajaccio. Elle a porté sur une superficie d'environ 850 m² et a permis de mettre au jour une partie du groupe épiscopal paléochrétien placé, au moins à partir du XII^e siècle, sous le vocable de saint Jean-Baptiste et de saint Euphrase.

La localisation précise de la cathédrale primitive reste inconnue, mais son baptistère a été repéré et intégralement fouillé. Il s'agit d'un édifice de plan polylobé dont ne sont conservées que la moitié d'une petite abside orientée (ouverture environ 3,30 m, profondeur environ 1,20 m) et une nettement plus vaste (ouverture 4,60 m, profondeur 3,50 m) tournée vers le sud.



Vues du site et de la fouille.
© INRAP.



Vers l'occident, l'édifice est fermé par un mur rectiligne contre lequel s'appuient des structures qu'il n'a pas été possible de fouiller. Au centre de l'abside méridionale se trouve une grande cuve cruciforme allongée (dimensions intérieures : 2,68 x 1,39 m, profondeur 1,24 m), accessible par deux escaliers de trois marches. Dans l'attente d'études plus poussées, les comparaisons typologiques

avec les baptistères africains et dalmates permettent de situer la construction de cet édifice autour du VI^e siècle.

Durant le haut Moyen Âge*, la cuve a fait l'objet de trois transformations fondamentales visant à la rendre plus accessible ainsi qu'à réduire son volume, le baptême étant administré par immersion. Finalement, trop modifiée et devenue mal commode, elle est remplacée durant le haut Moyen Âge par un bassin cylindrique plus petit (80 cm de diamètre et 28 cm de profondeur) au moment de l'intégration de l'édifice dans un bâtiment plus vaste de plan basilical dont ne sont conservés que les murs sud et est, englobant une profonde abside semi-circulaire, elle aussi en grande partie détruite. C'est autour d'elle que sont installées les plus anciennes sépultures.



Cuves baptismales du premier groupe épiscopal d'Ajaccio.
© INRAP.



*Tegulae** et
céramique provenant des fouilles.
© INRAP.

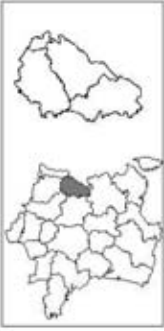
Au même moment, à l'est des édifices de culte, est aménagée une zone artisanale dont fait partie un atelier vraisemblablement spécialisé dans le travail des métaux. Il est associé à un énorme volume de « terres noires », riches en céramiques, attribuables, pour l'heure, au VII^e siècle.

Ces espaces sont rapidement transformés en cimetière dont l'utilisation se prolonge jusqu'au XVI^e siècle, alors que les édifices de culte semblent être détruits vers la fin du haut Moyen Âge. Quatre-vingt sépultures ont été repérées. Leur typologie est très variée : en amphore, sous tuiles, en coffre de pierres, rupestres et en pleine terre. Il faut y ajouter le sarcophage de marbre blanc du III^e siècle, sans doute réutilisé à l'époque chrétienne, découvert sur ce même site en 1938. C'est d'ailleurs à ce moment-là qu'une grande partie des vestiges a été détruite pour laisser place à des bâtiments à usage industriel.

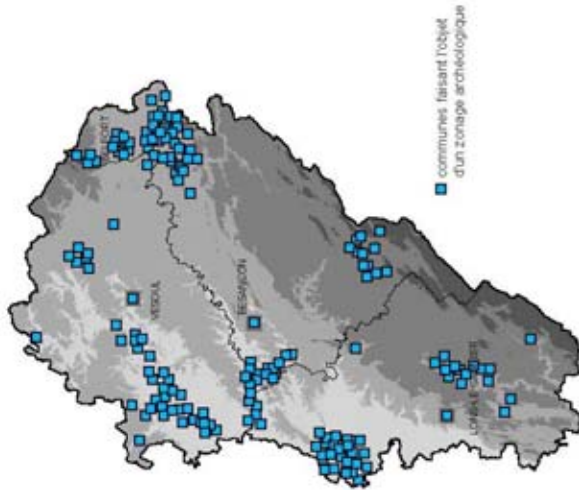
Bien qu'appartenant à une société immobilière privée, la parcelle contenant les vestiges va être cédée dans les prochains mois à la commune d'Ajaccio. Cette démarche, qui s'accompagnera d'une protection au titre des Monuments historiques, devrait permettre une restauration et une mise en valeur rapide du site.

Joseph Cesari
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de la Corse

FRANCHE-COMTE



Localisation des zonages archéologiques décrets 2002-89 et 2004-490

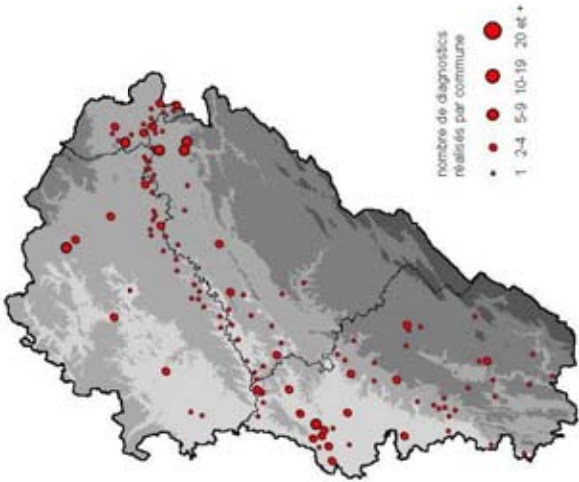


■ communes faisant l'objet d'un zonage archéologique

- 168 communes concernées par un zonage, soit 9,4 % des communes de la région.

Pour l'élaboration des premiers zonages, le S.R.A. a volontairement privilégié une dizaine de "micro-régions", en croisant à la fois les données accessibles sur le potentiel archéologique, les possibilités d'engager - ou de poursuivre - de véritables problématiques de recherche, puis les perspectives de développement des activités économiques dans les secteurs concernés.

Nombre d'opérations préventives de diagnostic archéologique réalisées (2002-2005) par commune



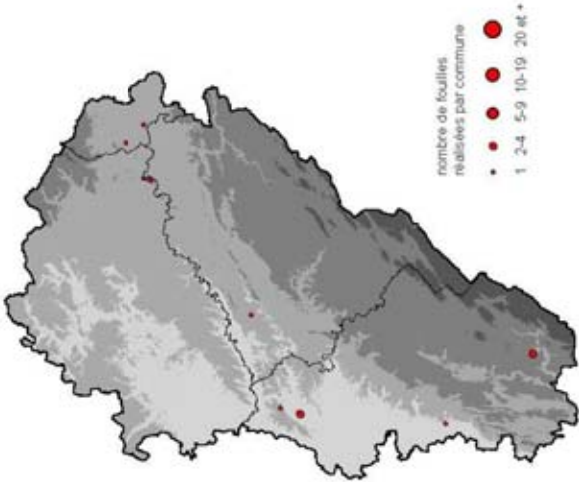
nombre de diagnostics réalisés par commune

● 1 ● 2-4 ● 5-9 ● 10-19 ● 20 et +

- 120 communes concernées par un ou plusieurs diagnostics(s), soit 6,71 % des communes de la région.

Les diagnostics sont aujourd'hui principalement prescrits en amont des projets urbains, des aménagements de ZAC, des travaux linéaires et des carrières (projets couvrant de très grandes surfaces), puis, bien entendu, à chaque fois qu'un projet porte sur un terrain où la présence d'un site est soupçonnée.

Nombre d'opérations de fouilles archéologiques préventives réalisées (2002-2005) par commune



nombre de fouilles réalisées par commune

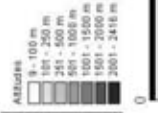
● 1 ● 2-4 ● 5-9 ● 10-19 ● 20 et +

- 9 communes concernées par une ou plusieurs fouilles(s) préventive(s), soit 0,5 % des communes de la région.

Sur la période retenue (2002-2005), les interventions ont surtout porté sur les opérations en milieu urbain, les aménagements de ZAC, les tracés routiers... Plusieurs sites archéologiques importants identifiés lors des diagnostics ont pu être préservés.



Parallèlement à la définition des zonages (géographiques), le traitement systématique des dossiers d'urbanisme tels que P.L.U. et Cartes communales permet d'attirer l'attention des élus (et des aménageurs) sur la sensibilité des secteurs en fonction des éléments connus au moment des enquêtes. Les documents présentés confirment le faible taux de prescriptions par rapport aux dossiers instruits.



Sources : données Patrimoine Base nationale, requête du 16/12/2005
Fonds cartographiques : BDCartho-limites administratives (IGN2000), BDAléa (IGN2000)
COVOPOT : Ministère de la culture
DAPA-SZarchéolo-Mission archéologie - DRAC-SRA Franche-comté
Réalisation : Atlas de l'archéologie et du patrimoine, D. Ferraguti, le 16 décembre 2005,
avec la contribution de Y. Rielland et G. Pinyot.

FRANCHE-COMTE

L'ARCHEOLOGIE URBAINE, GRANDE BENEFICIAIRE DE L'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE...

L'archéologie urbaine est la principale bénéficiaire de l'archéologie préventive et l'exemple de Besançon est révélateur. La ville de Besançon connaît depuis une quinzaine d'années une activité archéologique particulièrement intense. Celle-ci devrait se poursuivre et s'intensifier compte tenu d'autres projets de construction ou d'aménagement arrêtés par la Ville et d'autres aménageurs. De 1995 à aujourd'hui se sont succédé les chantiers du lycée Condé (près de l'amphithéâtre), de la place Bacchus, du Palais Granvelle, du Refuge (rue Lecourbe), du palais de Justice, de la ZAC du Marché. Ainsi, Besançon présente une situation toute particulière. Jamais les possibilités d'accéder aux niveaux modernes, médiévaux, et surtout antiques et gaulois n'auront été aussi importantes. Jamais, la mobilisation des archéologues n'aura été aussi forte et jamais les résultats n'auront été aussi nombreux et aussi variés. Ces fouilles préventives, auxquelles il faut ajouter les études archéologiques du bâti (Granvelle, rue de la Convention, ZAC du Marché...) livrent une masse considérable d'informations inédites sur l'origine et l'évolution de la ville.

Entre 1999 et 2002 par exemple, pas moins de 6 000 m² en surface cumulée, et sur une épaisseur moyenne de 5 à 6 mètres, ont pu être investis. C'est dire que nous les rapports des principales opérations préventives réalisées, notamment de la ZAC du marché des Beaux-Arts, « Ilot Paris » et « Parking des Remparts dérasés ».

Des avancées importantes sur la connaissance de l'occupation antérieure à l'époque romaine, sur l'urbanisme antique, sur le développement de l'agglomération à l'intérieur et en dehors de la boucle du Doubs ont été obtenues, mais les découvertes les plus spectaculaires restent très certainement celles concernant l'époque gauloise à laquelle est attribué un premier aménagement des berges du Doubs avec le repérage d'un *murus gallicus** du tout début du I^{er} siècle av. J.-C., témoin de l'*oppidum** évoqué par César dans la *Guerre des Gaules*. Au pied de ce rempart, a été observée une petite nécropole à inhumations dont certaines sépultures présentaient un traitement tout à fait particulier, des aménagements en bois parfaitement conservés dans ce milieu humide.

Ces opérations ont livré des segments de voiries et plusieurs bâtiments gaulois. Outre les habitats et leurs annexes, ont été identifiés plusieurs secteurs artisanaux avec des témoignages d'une activité métallurgique du fer et du bronze, poterie et tabletterie.

Ces fouilles et leur étendue permettent aujourd'hui d'appréhender plus clairement l'*oppidum*, sa création et son évolution jusqu'à sa transformation en capitale de cité gallo-romaine. Les données sont aujourd'hui particulièrement intéressantes. Aussi, pouvons-nous noter entre le milieu du I^{er} siècle av. et le I^{er} siècle apr. J.-C., une transformation progressive du cadre urbain et de l'habitat privé. La ville semble n'acquiescer un « faciès » pleinement gallo-romain que vers la fin du règne de Tibère*. A cette époque des bâtiments en bois et terre, hérités de l'architecture gauloise, sont remplacés par des constructions en pierre aux volumes parfois imposants.

Dans le secteur nord de la boucle (secteur du marché des Beaux-Arts), les artisans poursuivent leurs activités. De riches et vastes *villae** urbaines s'implantent dans le sud de la boucle

(secteur du « Palais de Justice »). Dans le même temps, les rues sont parées de portiques, trottoirs couverts à colonnades. L'enceinte gauloise qui bordait le Doubs est abattue au profit d'un mur de quai en glacis.

Le déclin s'amorce au début du III^e siècle. Si l'on observe encore à cette époque, dans la riche demeure mise au jour au « Palais de Justice », les témoins des prestigieuses réalisations (mosaïques), on remarque que, parallèlement, de grands espaces du quartier artisanal sont laissés à l'abandon. La description de la ville par l'empereur Julien l'Apostat dans la seconde moitié du IV^e siècle nous livre la vision d'une cité au stade de la récession.

Au Moyen Âge, l'essentiel de la boucle est inoccupé entre les deux pôles d'habitat que sont la citadelle et le secteur Battant. Au « Palais de Justice », comme « aux Remparts Dérasés », le terrain semble être vierge, ou presque, de construction jusqu'à l'époque moderne avec la réalisation de l'arsenal et les fortifications de Vauban.

Pour Mandeuve, un diagnostic portant sur 6 000 m² « Rue de la Récille », a révélé une série d'habitations couplant une fonction agricole (silos maçonnés) et artisanale (four de potier) installées dans le prolongement d'une voie antique, démontrant qu'en direction de l'est, la ville antique dépasse largement l'emprise à l'intérieur de laquelle on cherchait, jusqu'à ce jour, à la circonscrire.

QU'EN EST-IL PAR AILLEURS POUR LES GRANDES PERIODES CHRONOLOGIQUES ?

La longue période paléolithique n'a pas été concernée jusqu'ici par les opérations préventives. A moins de tomber sur des gisements de surface non répertoriés, les lieux d'implantation privilégiés sont soit rarement atteints par les travaux, soit difficilement accessibles compte tenu de leur niveau d'apparition. Les témoignages intéressant la période néolithique restent anecdotiques, ce qui ne manque pas de nous surprendre (nous attendions beaucoup par exemple des diagnostics mis en place le long du futur tracé de la ligne à grande vitesse Rhin-Rhône).

Les données sur la Protohistoire fournies par les diagnostics sont dispersées, généralement partielles, mais non moins intéressantes. Il est vrai que les caractéristiques de l'habitat protohistorique et de ses annexes plaident en faveur de vastes décapages et nécessitent la gestion de terrassements le plus souvent incompatibles avec les projets déposés. Cela a pour principale conséquence la « mise en réserve » de sites intéressants comme à Valentigney ou Blussangeaux, dans le Doubs, où les projets de constructions ou d'aménagements ont été modifiés ou tout simplement abandonnés.

Le diagnostic réalisé sur la vaste ZAC des Champins (65 hectares) à Choisey et Damparis, dans le Jura, a mis au jour de nombreuses occupations, du Néolithique à la période gallo-romaine, et tout particulièrement une riche documentation illustrant les différentes phases de l'âge du Bronze*, ce qui en fait un site majeur :

- € pour le Bronze ancien : la présence d'un habitat vraisemblable attesté par un épandage de mobilier, deux inhumations dont l'une a pu déjà être datée par la méthode du carbone 14 (-1878 /-1687) ;
- € pour le Bronze moyen : un puits, des épandages, des inhumations (-1615/-1415) ;
- € pour le Bronze final I/IIa : épandage, nécropole avec inhumations et incinérations, mobilier céramique de qualité, mobilier métallique... ;
- € pour le Bronze final IIb/IIIa (culture du Rhin-Suisse-France orientale) : occupations, fours à pierres chauffantes, céramiques. Pour le Bronze final IIIb, bien représenté par deux niveaux d'occupation, des fosses, fours à pierres chauffantes, nécropole à enclos.

Nous retiendrons tout particulièrement les fouilles de Pratz/Lavans-les-Saint-Claude qui ont livré une documentation inédite dans un secteur sous documenté du sud du Jura. La mise au jour d'un site d'artisanat métallurgique du VII^e siècle, composé d'un grand bâtiment de 10 m sur 4 avec foyer intérieur, six autres foyers à l'extérieur et à proximité du bâtiment, une zone de rejet de déchets permettent aujourd'hui de reconstituer la chaîne opératoire des activités artisanales. Ces fouilles font actuellement l'objet d'un projet de publication.

Les suites susceptibles d'être données aux découvertes majeures mises au jour lors des diagnostics engagés en Haute-Saône dans la cour de l'Usine Peugeot à Vesoul, ou encore dans le centre ville de Luxeuil, permettraient d'étudier une occupation pratiquement continue de l'antiquité au XVIII^e siècle. A Vesoul, un ensemble culturel et funéraire important illustré par la mise au jour d'une église primitive du haut Moyen Âge* et ses multiples réaménagements. A Luxeuil, un espace funéraire lié à l'église Saint-Martin dont a été repérée l'église monastique du haut Moyen Âge avec son lot de sarcophages *in situ*, éléments très bien conservés sous le bitume de la place de la République où l'on ne peut écarter la présence d'une crypte mérovingienne* connue par les textes. Ces dernières découvertes, intéressant l'un des plus importants centres monastiques d'Occident, peuvent sans conteste être qualifiées de tout à fait exceptionnelles.

La nécropole du haut Moyen Âge* repérée il y a quelques années au niveau de la carrière de Largillay, dans le Jura, et qui a nécessité la reprise d'un sauvetage des sépultures menacées par l'instabilité du front de taille. Cette nouvelle intervention a permis de confirmer la qualité des tombes et des dépôts funéraires, sans pouvoir faire face à l'exploitation de l'ensemble des sépultures nouvellement mises au jour. Le remblaiement qui a été réalisé ne peut qu'être, de toute évidence, une solution d'attente.

Pour les périodes médiévale et moderne, on ne saurait oublier une opération majeure et portant sur l'ancien palais abbatial de Saint-Claude, Jura, qui a bénéficié d'ailleurs d'une situation tout à fait particulière. Il s'agit là du programme de recherches le plus important engagé sur un site religieux médiéval en Franche-Comté, allant de la fondation de l'abbaye au V^e siècle jusqu'au départ de l'évêque au début du XIX^e siècle. Entre le XV^e et le XVII^e siècle, la fonction résidentielle vient s'ajouter à la fonction religieuse du lieu. Près de 1 350 ans de vie religieuse sont retracés grâce aux opérations sur le terrain, fouilles, sondages, études sur le bâti, croisées par le dépouillement des sources anciennes; offrant là un regard sur l'architecture et la topographie monastique médiévale. Ce travail entamé grâce à un programme de recherche relevant de l'archéologie programmée s'est poursuivi par une vaste opération préventive induite par la transformation des bâtiments en un musée des beaux-arts.

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Franche-Comté

DOUBS

BESANÇON (PARKING DES REMPARTS DERASES)

VESTIGES DE LA CITE GAULOISE ET ANTIQUE

Cette fouille dirigée par L. Vaxelaire (AFAN), engagée en mai 2001 préalablement à la réalisation d'un parking (projet ZAC du Marché), a porté sur une surface de 1 200 m² et concerne plusieurs niveaux archéologiques, d'une puissance totale de plus de cinq mètres.

Quatre niveaux principaux ont été mis à jour.

L'Époque moderne* est représentée par les vestiges de l'enceinte de la ville construite par Vauban et dérasée en 1895. Cette enceinte était associée à une série de remblais très épais qui a assuré de fait une protection contre les travaux d'urbanisme contemporains.

L'époque médiévale n'a livré que des vestiges très ténus : des jardins, une ruelle et un four à chaux daté de l'An Mil.

L'essentiel des vestiges appartient à l'Antiquité, principalement les I^{er} et II^e siècles de notre ère. Ils concernent l'aménagement en pierres des berges du Doubs, une voie en cailloutis bordée de trottoirs et d'un portique, des bâtiments de type « halle » donnant sur cette rue et occupée par des artisans, notamment des verriers. Trois fours au moins, dans un excellent état de conservation ont pu être dégagés ; ils témoignent d'une production de pâte de verre (et pas seulement des produits finis) inconnue jusqu'à présent dans l'espace gallo-romain. L'aménagement des berges apparaît comme un ensemble très important : la qualité du mur, édifié en glacis de petites dalles, n'avait semble-t-il encore été observé nulle part dans le monde romain. La mise au jour très récente d'un nouvel aménagement s'apparentant à une darse augmente encore son intérêt puisqu'il pourrait éventuellement annoncer la présence d'un port.

Ces structures antiques succèdent à une occupation gauloise, elle aussi marquée par un aménagement de berge, une voie et des habitats. La fouille a porté principalement sur la fortification gauloise, mur reconnu sur plusieurs dizaines de mètres, construit selon le principe du *murus gallicus**. Large de près de 7 m, elle comprend au moins une tour (ou un élément de porte ?).

D'autres découvertes tout aussi spectaculaires – vraisemblablement les plus importantes – est la quinzaine d'ensembles de squelettes humains selon une organisation qui témoigne d'un dépôt volontaire, au pied et au long de ce mur, dans les sédiments naturels du Doubs. Les premières observations font état de femmes, de très jeunes enfants, de périnataux et de quelques adultes, déposés sur le dos, le ventre ou le côté et, pour certains, recouverts de planche de bois. L'ensemble – murs et reste humains – semble fonctionner entre les années 100-120 avant J.-C. et le règne de Tibère (vers 15 apr. J.-C.).

Cette découverte est sans conteste exceptionnelle. C'est la première fois, en effet, qu'est localisé un élément structurant de la ville gauloise décrite par Jules César comme une cité importante. Attendue au sommet de la Citadelle – où elle se trouvait en tout état de cause –, l'enceinte protégeait ainsi l'habitat organisé dans la boucle du Doubs. Le lieu même de la découverte (dans le milieu alluvial, propre à assurer la conservation des matériaux organiques et à offrir des possibilités de

datations), l'état de conservation, l'association de l'enceinte et de restes humains, confèrent à ce chantier une importance tout à fait particulière.

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Franche-Comté

JURA

PRATZ (LE CURTILLET)

UN ETABLISSEMENT RURAL MEROVINGIEN

Localisé dans les hautes terres jurassiennes près de Saint-Claude, l'établissement mérovingien de Pratz « Le Curtillet » a été découvert lors d'un diagnostic archéologique en 1999 sur un projet de ZAC. Depuis cette date, deux fouilles préventives ont été réalisées en 2000 et 2002 suivant le calendrier d'implantation des bâtiments industriels. L'extension du projet a conduit à un nouveau diagnostic en 2004, aboutissant à une nouvelle fouille réalisée en 2005, sur la commune de Lavans-lès-Saint-Claude, portant la reconnaissance de ce site sur près de 11 hectares.



Cet établissement du haut Moyen Âge* s'insère entre deux monastères parmi les plus précoces de Gaule, non loin d'un itinéraire de franchissement du massif jurassien.

Un premier édifice rectangulaire, de 10 m x 4 m, construit en pierre, est flanqué d'une annexe en terre et bois abritant un atelier métallurgique. Des foyers de forge complètent ce dispositif.

Pas moins de quatre cent soixante quinze objets en fer ont été découverts, essentiellement des clous et des morceaux de métal pliés, torsadés, découpés, aplatis correspondant, en partie, aux chutes de façonnage sur l'enclume, associés à des scories en forme de calotte.

Des gouttelettes et des fragments de tôles en bronze et du plomb attestent que le fer n'a pas été le seul métal travaillé dans cet atelier.

Atelier de forge.
© D. Billoin, INRAP.

Un imposant bâtiment en pierre, de 16 m sur 13 m, correspond à la partie résidentielle du site. Une annexe de 6 m sur 5 m, placée à l'un des angle de ce bâtiment, abrite également des activités artisanales. La taille de cet édifice et son élévation en pierre est assez rarissime pour la période (VII^e siècle). Des vestiges de portes, d'accès et divers aménagements intérieurs sont conservés et permettent, en association avec la répartition spatiale du mobilier, de distinguer une cuisine, une pièce secondaire munie d'un puits central et des espaces dévolus à l'engrangement et aux bétail.

L'ensemble, composé de deux travées n'est, somme toute, pas si éloigné des constructions rurales traditionnelles composées d'une partie habitation et d'une grange et écurie.

Deux batteries de cinq fours domestiques, installés en creux dans des anomalies karstiques aménagées, complètent l'équipement de cet habitat. Constituées à l'origine de voûtes en pierre, ces structures, de morphologie diverse, correspondent au type « four à pain » et suggèrent une organisation collective. Abondant et diversifié, le mobilier laissé par les occupants permet d'aborder de multiples aspects de la vie quotidienne, à commencer par le corpus de vaisselle composé de céramiques, de récipients en verre et en pierre ollaire. Cette dernière catégorie de vaisselle et le matériel de mouture révèlent des échanges à longues distances (Alpes, Massif Central).



Fours domestiques.
© D. Billoin, INRAP.

Les restes de faune et les tests d'analyses effectués sur les graines et les charbons de bois complètent l'étude des activités domestiques et renvoient à l'impact de l'homme sur son environnement (cultures, défrichements...).

Encore largement tributaire du domaine funéraire, la Franche-Comté compte désormais un rare site domestique susceptible d'offrir des références très attendues pour le haut Moyen Âge*. L'ensemble des données recueillies constitue, à n'en pas douter, un site exceptionnel qui renouvelle le regard que l'on portait jusqu'alors sur l'habitat mérovingien. Un dossier d'aide à la préparation de publication a donc été déposé et a reçu un accueil favorable à la Commission interrégionale de la recherche archéologique.

David Billoin
Responsable de la fouille, INRAP

HAUTE-SAONE

LUXEUIL-LES-BAINS (PLACE DE LA REPUBLIQUE)

L'ÉGLISE SAINT-MARTIN AU HAUT MOYEN ÂGE

Dans le cadre d'un projet global de restructuration du centre ville de Luxeuil (ancienne agglomération secondaire antique et ville médiévale) plusieurs secteurs de la ville sont concernés, notamment les places du centre historique (place de l'Abbaye, place Saint-Pierre, place de la République, place de la Baille...) le secteur des thermes, les entrées de ville, de même que l'artère principale de Luxeuil (travaux d'assainissement).

Un premier diagnostic anticipé (tranche 1) a été réalisé du 5 au 23 septembre 2005, place de la République (ancienne place Saint-Martin ; responsable d'opération : S. Bully).

Parmi les aménagements projetés pour cette place on retiendra principalement :

- € l'abaissement du niveau de circulation d'une cinquantaine de centimètres,
- € l'installation d'une série de jets secs, rappelant le thème de l'eau dans cette ville thermale,
- € le creusement d'une large fontaine dans la partie nord de la place,
- € l'installation de deux rangées d'arbres de part et d'autre de la ligne de jets secs,
- € une reprise des réseaux, notamment d'assainissement.

Les sources écrites

L'historiographie luxovienne accorde une large place à cet espace situé au cœur du centre historique. Des découvertes de sarcophages à l'occasion de travaux divers – comme des creusements de fossés pour les fontaines – sont mentionnées depuis le XVIII^e siècle. Le nivellement de la place au XIX^e siècle est également à l'origine de la mise au jour de sarcophages qui sont alors généralement datés des IX^e-X^e siècles.

On considère que la place de la République est le centre d'une vaste nécropole utilisée depuis l'Antiquité et désignée comme le « Champ Noir ». Selon des sources anciennes, des stèles funéraires antiques étaient en effet remployées comme couvercles de sarcophages. D'autres éléments lapidaires architecturaux antiques auraient été découverts à l'occasion de travaux de voirie ; certains auteurs ont donc émis l'hypothèse de l'existence d'un temple gallo-romain dédié à Mars à l'emplacement de la place de la République. En revanche, les travaux anciens comme les recherches les plus récentes localisent le *castrum** du IV^e siècle dans ce quartier de la ville, en bordure septentrionale de l'abbaye.

Au sein de l'ancien *castrum*, abandonné au moment de la fondation de l'abbaye de Luxeuil par Colomban vers 590, une église placée sous le vocable de saint Martin aurait été fondée au VII^e siècle. Elle est citée pour la première fois dans les *Vies des abbés Valbert et Anségise* écrites entre les IX^e et X^e siècles. Saint Valbert, troisième abbé de Luxeuil, est inhumé en 670 dans une crypte « d'un travail remarquable » derrière l'autel de l'église Saint-Martin. Au début du IX^e siècle, Anségise, restaure quant à lui une longue galerie reliant les églises Saint-Pierre et Saint-Martin. En 1434, à la suite d'un incendie, on reconstruit Saint-Martin. L'église, menaçant ruine, sera détruite en 1796 afin de libérer l'espace pour accueillir le marché.

Les premiers résultats archéologiques

Une occupation du site durant l'Antiquité et l'Antiquité tardive est avérée dans le sondage nord, avec la mise au jour de trois ou quatre phases de constructions :



la première phase, non encore datée, est reconnue à travers différents niveaux de sols rubéfiés* ; la deuxième phase est marquée par une maçonnerie appartenant à une construction (habitat ?) dont l'abandon peut être proposé au IV^e siècle ; sur la couche d'abandon de cette construction est aménagée une structure foyère de belle facture, mais dont on ne sait si elle est isolée ou si elle appartient à un aménagement plus vaste ; enfin, un dernier niveau de construction nous est donné par une couche de démolition d'une cloison en clayonnage et un trou de poteau.

Dans les deux derniers cas, et en l'absence actuelle d'éléments de datations, on n'exclura pas d'être en présence de structures datant de l'Antiquité tardive* ou du très haut Moyen Âge*.

Groupe de sarcophages derrière le chœur de l'ancienne église Saint-Martin.
© S. Bully, INRAP.

Ces vestiges pourraient être un premier élément de réponse à la question des conditions d'implantation du monastère dans une agglomération antique qui aurait été alors totalement désertée selon les sources écrites, ainsi qu'en ce qui concerne l'aspect du monastère au moment de sa fondation.

Des nappes d'inhumations viennent ensuite sceller les niveaux d'occupation, marquant l'évolution de ce secteur en espace funéraire lié à l'église Saint-Martin. La plus ancienne tombe est un coffre mixte (bois et pierre) pour laquelle il est possible de proposer, avec cependant beaucoup de réserves, une datation entre les IX^e et XII^e siècles. Cinq autres sépultures appartenant à un contexte stratigraphique différent pourraient dater du Moyen Âge ou de l'Époque moderne (monnaies en attente de datation). Le faible niveau d'affleurement des inhumations sous le bitume atteste bien d'un ancien écrêtement du niveau de la place d'au moins un mètre.

La grande tranchée de sondage sur le flanc sud de la place a livré d'autres résultats. Elle a notamment permis de localiser les vestiges de l'église et de maisons médiévales tels qu'ils étaient représentés sur différents plans des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles. En revanche, et contrairement à toute attente, les vestiges de l'église ne sont pas ceux d'un édifice du XV^e siècle, mais d'une construction du haut Moyen Âge* présentant plusieurs phases de reprises. Sur la place, la découverte fortuite et ancienne d'éléments sculptés des IX^e et XI^e siècles pourrait donner les premiers éléments de datation pour ces reprises.



Détails des sarcophage du haut Moyen Âge.
© S. Bully, INRAP.

Les sondages ont permis de mettre au jour le mur sud d'un chœur à chevet plat duquel émerge le bras sud d'un transept ou d'une annexe, ainsi que des maçonneries à l'articulation entre les espaces du chœur, de la nef centrale et du collatéral sud (?). Les maçonneries sont exceptionnellement bien préservées puisqu'elles peuvent présenter jusqu'à 1,50 m d'élévation. Les arases sont affleurantes sous le bitume. Des sarcophages, au nombre de dix-sept à ce jour, ont également été découverts. La plupart peuvent être datés du VII^e siècle. Les sarcophages sont présents à la fois à l'extérieur de l'édifice, derrière le chœur, et à l'intérieur, annexe sud, chœur, « collatéral ». À l'instar des maçonneries, la première nappe de sarcophages est immédiatement sous le sol actuel de la place.

L'église Saint-Martin remplirait la fonction d'église funéraire du monastère au haut Moyen Âge. En l'état actuel de nos connaissances, on ne peut pas exclure que la crypte mérovingienne* érigée par saint Valbert soit encore préservée sous la place.

La découverte d'une église funéraire monastique du haut Moyen Âge aussi bien préservée, avec son lot de sarcophages *in situ* et une potentielle crypte mérovingienne, dans ce qui fut l'un des plus importants centres monastiques d'Occident, en fait une découverte que l'on peut qualifier d'exceptionnelle.

Sébastien Bully
Responsable de la fouille, INRAP

TERRITOIRE-DE-BELFORT

DELLE (LA QUEUE AU LOUP)

UN ETABLISSEMENT ANTIQUE

Des reconnaissances archéologiques menées en 2001 sur le tracé du projet routier de la RN 19, entre Morvillars et Delle, ont révélé la présence d'un établissement gallo-romain du type *villa** au lieu-dit « La queue au Loup ». Cette découverte, qui a débouché sur une fouille préventive en 2003, est une première en archéologie préventive sur le Territoire de Belfort. Cofinancées par l'État, le Conseil régional de Franche-Comté et le Conseil général du Territoire de Belfort, les fouilles ont été réalisées, sur prescription du service régional de l'archéologie de Franche-Comté et en partenariat avec la Direction départementale de l'Équipement du Territoire de Belfort, maître d'ouvrage, par une équipe de l'INRAP sous la responsabilité de S. Cantrelle.

La fouille a ainsi permis la mise au jour, de part et d'autre du ruisseau la Batte, de deux ensembles antiques distants de 300 m.

Sur la rive gauche, les vestiges d'une *villa**, composée d'un bâtiment principal et de ses annexes, ont été dégagés à proximité d'une de ses résurgences.

Le bâtiment principal, orienté nord-est/sud-ouest et installé sur une pente, présente des maçonneries bien conservées grâce aux colluvions accumulées.

Cette vaste demeure rectangulaire de 265 m² comprenait à l'origine six pièces ; elle était dotée d'une galerie sur ses façades est et ouest et d'une cave desservie par un escalier intérieur.

Puis, elle subit maintes réfections pour atteindre 595 m² dans son état final, daté de la fin du II^e-début du III^e siècle de notre ère. L'habitation se composait alors de treize pièces ou unités, parfois pavées ; l'une d'elles possédait un hypocauste*, système de chauffage par le sol utilisant un plancher suspendu.



Vue générale de la *villa* dans son état final.
© INRAP.

Au sud de la *villa**, les archéologues ont reconnu un grand bâtiment de 184 m², dont seuls subsistent vingt-six empreintes de poteaux de bois, qui constituaient son soutènement, mais aussi leurs calages de pierre agencés en couronnes. Cette structure, à laquelle était accolé un appentis, avait probablement une vocation d'aire de stockage.



Détail de la pièce à hypocauste*.
© INRAP.

En contrebas, non loin de la résurgence, a été identifiée la maçonnerie d'un dernier bâtiment rectangulaire de 215 m².

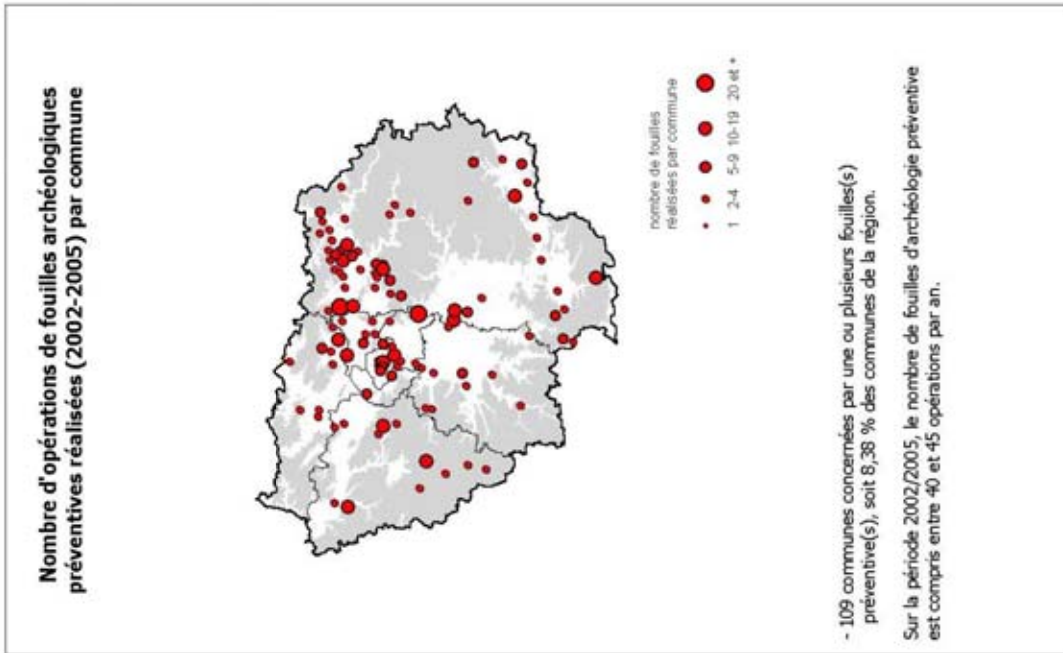
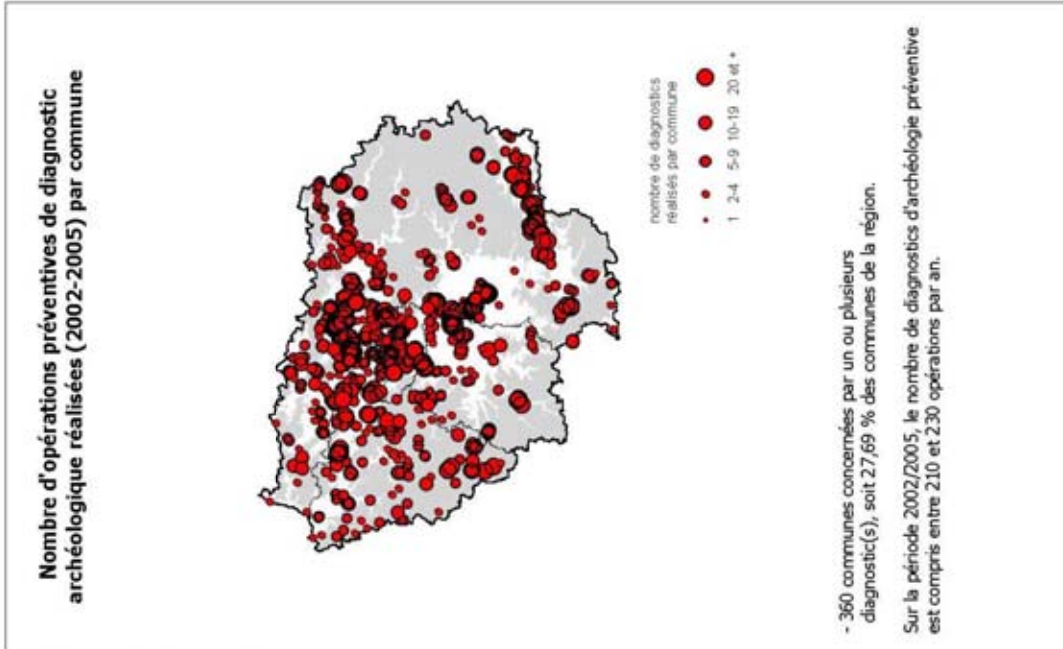
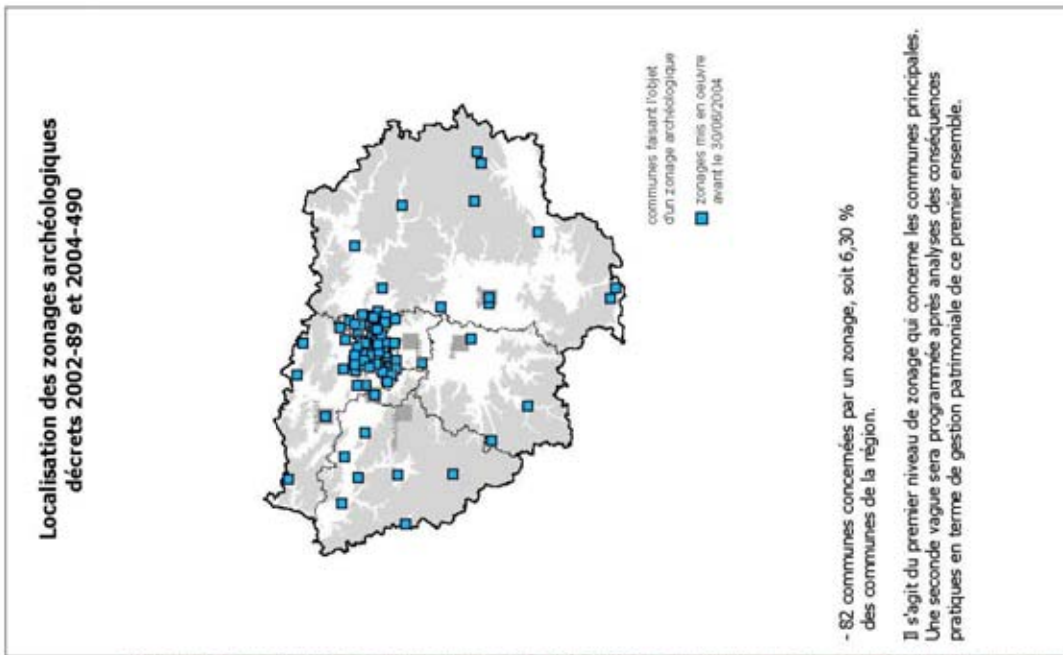
Ces trois bâtiments pourraient être ceux d'un important domaine agricole, comprenant résidence et structures d'exploitation. L'intérêt suscité par la bonne conservation des maçonneries du corps de logis de la *villa* a donné lieu à la préservation de ces vestiges qui ont été recouverts d'un géotextile et d'un remblai de sable de 1 mètre d'épaisseur.

Annick Richard
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Franche-Comté
D'après Sylvie Cantrelle
INRAP

ILE-DE-FRANCE

L'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE ENTRE 2002 ET 2005 EN REGION

Région 10 : ILE-DE-FRANCE



ILE-DE-FRANCE

LE PALEOLITHIQUE

Les découvertes du Paléolithique* ont été très peu nombreuses au cours de cette période, mais deux d'entre-elles sont remarquables.

Le site des tufs de Vernou-La-Celle sur Seine (Seine-et-Marne), connu de longue date comme gisement fossilifère, a fait l'objet en 2003 d'un sondage. Cette opération a permis de mettre en évidence un niveau intermédiaire d'occupation qui a livré une faune subtropicale (hippopotame, macaque) et des artefacts lithiques attribuables à l'« *homo heidelbergensis* » (vers 350 000 avant notre ère). Il s'agit donc de l'un des gisements les plus anciens du Nord de la France. Ce site exceptionnel est désormais protégé par des acquisitions foncières réalisées par la municipalité et la création d'un espace dédié à la géologie et à l'archéologie.

Par ailleurs, un diagnostic réalisé à Étiolles (Essonne) en regard du site magdalénien* (l'un des principaux en Europe avec celui de Pincevent situé en Seine-et-Marne) et où se poursuivent des recherches programmées depuis plusieurs décennies, a prouvé la continuité de cette occupation qui s'étend bien au-delà des limites connues du gisement initial.

LE NEOLITHIQUE

C'est le Néolithique ancien* et plus particulièrement la culture dite du Villeneuve Saint Germain* (vers 4700-4600 av. J.-C.) qui a connu les découvertes les plus marquantes. Plusieurs villages ont été explorés, entre autres en vallée de Marne à Luzancy et Mareuil-les-Meaux (Seine-et-Marne). A Chelles (Seine-et-Marne), un ensemble contemporain a été fouillé sur le plateau et non en vallée, découverte fondamentale car elle ouvre de nouvelles perspectives sur les premières installations pérennes des agriculteurs du Néolithique ancien.

A Vignely (Seine-et-Marne), une enceinte du Néolithique moyen II (4300-3400 av. J.-C.), uniquement connue auparavant par des photos aériennes, a pu être en partie explorée. Adossé au cours de la Marne, la fonction (défensive ? culturelle ? mixte ?) de cet ensemble n'est pas encore parfaitement déterminée. En effet, la rareté de ces témoignages impose des fouilles minutieuses, des comparaisons au-delà des limites régionales (avec la Picardie et la Bourgogne) et des études de longue haleine.

Enfin, on retiendra mise au jour d'une sépulture collective du Néolithique récent* à Souppes-sur-Loing (Seine-et-Marne). Cet ensemble funéraire, situé à l'extrémité d'un éperon naturel dominant le Loing, comportait plusieurs individus en bon état de conservation.

LES ÂGES DES METAUX

Les opérations archéologiques concernant les âges des Métaux* ont été nombreuses au cours de ces cinq dernières années. Les fouilles menées dans le cadre d'une extension de carrière à Changis-

sur-Marne (Seine-et-Marne), en cours d'achèvement, ont livré une occupation presque continue du Bronze final* au second âge du Fer* sur plus de 15 hectares. On y remarque plus particulièrement une imposante nécropole à incinérations du Bronze final qui constitue l'un des ensembles funéraires les plus importants du Nord de la France.

C'est aussi une occupation extensive principalement de la Tène finale* qui a été explorée en continu sur le plateau Briard, à Charny (Seine-et-Marne), dont les limites spatiales ne sont toujours pas atteintes. L'une des découvertes les plus spectaculaires de ce complexe est celle d'un espace à vocation culturelle composé d'un double puits où gisaient des animaux (chiens et cochon), puits cerné par une enceinte circulaire de 25 m de diamètre, constitué de près de six cents poteaux et piquets intégrant une estrade et un escalier d'accès.

De nombreux ensembles funéraires ont été découverts dont une nécropole à incinérations du Bronze final* à Marolles-sur Seine (Seine-et-Marne). Plusieurs tombes comprenant un riche mobilier ont pu être explorées dont une à l'architecture presque exclusivement constituée de dizaines de kilos de céramiques, cas unique à ce jour. Au monde funéraire appartiennent d'autres nécropoles, principalement du second âge du Fer*. Si la plupart d'entre-elles sont attribuables à des élites guerrières ou aristocratiques et ne comprenaient au maximum que quelques dizaines d'individus comme à Nanterre (Hauts-de-Seine), Jaulnes ou Gouaix (Seine-et-Marne), la découverte la plus remarquable reste sans conteste celle faite dans l'enceinte de l'hôpital Avicennes à Bobigny (Seine-Saint-Denis). Il s'agit là d'un cimetière complet de village où ont été retrouvés plusieurs centaines d'hommes, de femmes et surtout d'enfants, de toutes les classes sociales représentées dans la société gauloise, des plus élevées (guerriers, « barde ») aux plus humbles. Un tel ensemble ouvre des perspectives considérables pour de futures études anthropologiques, sanitaires, et peut être même génétiques sur les populations gauloises avant la romanisation.

A Souppes-sur Loing, un établissement initialement identifié comme une ferme s'est révélé à la fouille être un « site à banquet », lieu particulier où l'on se rassemblait durant la Tène finale* pour des agapes dont la finalité (sociale, culturelle) reste encore énigmatique.

A Meaux (Seine-et-Marne), des diagnostics réalisés à proximité du site gaulois et romain de La Bauve ont permis de retrouver la suite de l'ensemble culturel gaulois (dépôts d'offrandes et d'armes sacrifiées) complétant notre connaissance de ce haut lieu du peuple des Meldes.

La presse nationale et internationale s'est très largement faite l'écho des découvertes récentes faites à Nanterre, à la suite de fouilles ponctuelles menées ces cinq dernières années, et qui conduisent à s'interroger sur l'identification, désormais incontestable, de cette agglomération gauloise par rapport à la Lutèce de la *Guerre des Gaules*.

Enfin, l'année 2005 a été l'occasion d'explorer presque totalement un exceptionnel habitat fortifié aristocratique à Villiers-sur-Seine (Seine-et-Marne), datable de la fin de l'âge du Bronze* et du début du premier âge du Fer*. Cet ensemble fortifié par un ensemble de cinq enceintes adossées à la Seine a livré un mobilier archéologique considérable et montré la présence sur ce lieu stratégique d'une aristocratie de haut rang. Il est aujourd'hui unique en Europe.

Tous ces sites emblématiques ne doivent cependant pas faire oublier les opérations plus « modestes » menées essentiellement sur des établissements agricoles et qui nous permettent, particulièrement lorsqu'il est possible de les explorer dans les grandes zones d'aménagement comme à Melun Sénart (Seine-et-Marne et Essonne), Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne) et sur le plateau de Saclay (Essonne), d'accéder à une compréhension spatiale et diachronique de l'essentiel des occupations humaines de ces périodes, toute aussi fondamentale pour la connaissance de notre histoire. Ces opérations permettent seules de reconstituer l'histoire des terroirs et le quotidien de ceux

qui représentaient la majeure partie de la population et que pourrait faire oublier la mise en avant de sites « spectaculaires ».

L'ANTIQUITE

Les découvertes principales pour l'Antiquité concernent en premier lieu celles réalisées dans les villes romaines. Bien que l'activité urbanistique des centres villes anciens ait connu une pause ces dernières années en Île-de-France, plusieurs opérations sont cependant à signaler. A Paris, une fouille menée dans le collège Sainte-Barbe a démontré que la ville romaine du Haut-Empire* s'étendait jusqu'à ce secteur autrefois considéré comme périurbain. A Meaux surtout, où deux fouilles archéologiques majeures ont permis, dans l'enceinte de l'hôpital d'une part et boulevard Jean-Rose d'autre part, d'explorer pour la première fois sur des surfaces significatives les quartiers de la ville antique. Les origines précoces de la trame urbaine, dès la période augustéenne*, voire de la fin de la conquête, et les évolutions de ces quartiers de résidentiels en espaces artisanaux ont pu être mises en évidence. En particulier, une intense métallurgie du fer semble avoir prévalu, artisanat dont on ne pensait pas trouver de traces aussi récurrentes avant ces interventions. Enfin, la parure monumentale de Meaux s'est complétée grâce à la découverte inattendue d'un troisième édifice de spectacle (un théâtre) lors de diagnostics menés sur la zone industrielle au nord de la ville.

C'est encore l'artisanat, cette fois-ci de la céramique, dont la connaissance a connu de belles découvertes comme à Saint-Léger-en-Yvelines (Yvelines) où deux fours augustéens accompagnés de leur production et des installations potières ont été mis au jour à l'occasion de la réalisation d'un petit lotissement. A Villeparisis (Seine-et-Marne) c'est un exceptionnel four de céramique commune dite granuleuse de la seconde moitié du IV^e siècle qui a été retrouvé. Les fouilles en cours à quelques dizaines de mètres de cette première opération permettent d'envisager une poursuite de cette activité, cette fois ci d'imitation de céramique dite d'Argonne. A Mareuil-les-Meaux (Seine-et-Marne), une installation de même nature avait déjà été mise en évidence en 2002, atelier du milieu du IV^e siècle qui s'était installé au cœur d'une *villa** du Haut-Empire* « reconvertie ». Ces centres de production permettent de faire enfin le lien avec les autres sites archéologiques consommateurs et concourent à dresser la carte économique de l'Antiquité en Île-de-France.

Deux agglomérations secondaires ont été explorées, l'une à Gonesse (Val-d'Oise), l'autre à Vanves (Hauts-de-Seine), dans ce qui était la périphérie de la Lutèce romaine. Si la première paraît avoir prospéré à la croisée de routes commerciales, la seconde, à la trame urbanistique faite de terrasses, semble s'être rapidement spécialisée dans la production céramique dès le III^e siècle, activité qui s'est développée tout au long du haut Moyen Âge.

Parmi les nombreux établissements agricoles ruraux, on retiendra tout particulièrement l'exemplarité de celui de Gonesse (Val-d'Oise), fouillé dans sa totalité et dont toutes les phases d'évolution ont été retrouvées de la Conquête à l'orée du V^e siècle. Il convient de lui adjoindre la *pars urbana** d'une riche *villa** à Charny (Seine-et-Marne) dont les décors d'enduits peints remarquablement conservés ont été retrouvés.

Enfin, à la charnière entre le monde antique et le début du haut Moyen Âge* trois ensembles explorés se distinguent de tous les autres. Il s'agit en premier lieu aux Essarts-le-Roi (Yvelines) d'une grande maison longue sur poteaux, isolée, de tradition germanique et qui témoigne en dépit, de sa modestie, de la réalité de la présence des troupes germaniques de l'armée romaine sur le sol francilien. Les exemples de ce type sont rarissimes. En 2005, coup sur coup deux nécropoles ont fait l'objet d'une fouille préventive, l'une de la seconde moitié du IV^e siècle, à Tremblay en France (Seine-Saint-Denis) aux tombes accompagnées d'un très riche mobilier, l'autre en cours de fouille à Bondy (Seine-

Saint-Denis) de plusieurs centaines d'individus du V^e siècle et qui marque probablement l'origine de l'agglomération du haut Moyen Âge cité dans les textes mérovingiens.

LE MOYEN ÂGE

Ces deux sites ont aussi été l'occasion d'explorer un imposant habitat carolingien à Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis) et, à Bondy (même département), un cimetière mérovingien puis carolingien enserré dans un imposant fossé. Ces zones funéraires ont ensuite été déplacées et un habitat est venu s'implanter en leur lieu et place. Cette opération permet de mettre pour la première fois en relation une documentation écrite rarissime pour ces très hautes époques et une réalité archéologique qui fait de ce site un cas d'école unique dans le Nord de la France.

Ce sont aussi des sites ruraux du haut Moyen Âge* qui ont été explorés en grand nombre durant cette période, l'Île-de-France restant une région pilote dans la recherche sur cette période. Les opérations menées ont permis de compléter cette connaissance du monde rural tant dans ses aspects économiques qu'anthropologiques. Parmi les sites les plus remarquables on retiendra ceux de Marines et Villiers-le-Bel (Val-d'Oise), Chelles et Villeparisis (Seine-et-Marne), Lisses(Essonne) ou Gagny (Seine-Saint-Denis).

A Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne), un petit cimetière carolingien du IX^e siècle, à la topo-chronologie étonnante (répartition des vestiges selon leur période d'appartenance), a été fouillé alors qu'à Vanves (Hauts-de-Seine) trois opérations successives permettent désormais d'identifier cette zone comme un centre de production pottière tout au long du haut Moyen Âge*. Les fours et les céramiques découverts constitueront désormais des ensembles de référence dont les productions (du VI^e au IX^e siècle) seront recherchées dans les fouilles des habitats. Ils témoignent de l'intense activité des échanges économiques pour une période qui, il n'y a pas si longtemps, était reléguée dans l'enseignement au rang des périodes noires de notre histoire entre Antiquité et Moyen Âge.

De la période médiévale on retiendra principalement deux opérations phares. L'une à Lagny-sur-Marne (Seine-et-Marne), a permis de découvrir un édifice médiéval inconnu, daté des années 1220-1240 au pied de l'abbaye et qui s'est révélé être une synagogue dont la mémoire avait été totalement effacée, y compris dans la trame urbaine médiévale et moderne de la ville. L'autre concerne l'église Saint-Ayoult de Provins (Seine-et-Marne) qui a bénéficié avant sa restauration définitive d'une remarquable exploration de son sous sol et de ses élévations. L'histoire complexe de cet édifice emblématique de l'architecture religieuse francilienne a pu être ainsi reconstituée et en particulier le plan de l'église primitive du tout début du XI^e siècle, construite autour de la tombe du saint patron, a pu être intégralement restitué.

PERIODES MODERNE ET CONTEMPORAINE

Cette période souvent peu explorée a cependant permis la fouille d'ensembles remarquables. A Varennes-sur-Seine c'est une ferme fortifiée avec fossés et ponts qui été exhaustivement fouillée. La mise en perspective des données archivistiques et des résultats de l'opération archéologique permet désormais de restituer avec une précision étonnante le quotidien d'un centre de domaine agricole entre le XVI^e et le XVIII^e siècle.

Dans un registre totalement différent, à Saint-Maurice (Val-de-Marne) c'est le cimetière et le temple des protestants de Paris (XVII^e-XVIII^e siècles) qui a fait l'objet d'une fouille préventive. Les usages funéraires de cette communauté placée au ban de la société du siècle des lumières témoignent de l'intense religiosité des défunts.

Enfin, à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine), ce sont les restes d'une ancienne faïencerie (1772-1804) et de ses rebuts de production (moules, biscuits) qui a pu être fouillée. Cette opération a livré une production presque inconnue et pourtant de caractère presque industriel, à destination d'un public large, très loin des pièces exceptionnelles, seules conservées dans les musées spécialisés. Par ailleurs l'étude des signatures a montré que les fondateurs de ces ateliers avaient, à l'origine, utilisé (détourné ?) des moules provenant de fabriques plus anciennes.

SITES DIACHRONIQUES

On conclura sur une opération exemplaire à bien des titres, celle de Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis). Une véritable étude d'impact archéologique comprenant sondages, études environnementale, géologique et géomorphologique a été lancée sur plus de 60 hectares d'un méandre de la Marne. L'équipe pluridisciplinaire (collectivité, État, INRAP, CNRS) a rendu un document salué par tous et qui a conduit la collectivité à reprendre l'ensemble de l'aménagement pour l'adapter aux multiples découvertes et décider de la création d'un parc archéologique au sein de cet espace naturel. Un chantier école de fouilles programmées sera lancé en continuité de ce programme et en particulier sur des niveaux mésolithiques et néolithiques exceptionnellement bien conservés et mis en évidence lors du diagnostic archéologique.

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie d'Île-de-France

PARIS

PARIS (RUE VALETTE - V^E ARR.)

VESTIGES ANTIQUES ET MEDIEVAUX DANS LE COLLEGE SAINTE-BARBE

Les fouilles menées en 2004 au n° 4 de la rue Vallette, dans la cour du collège Sainte-Barbe, avant la rénovation de celle-ci, ont permis d'explorer sur une surface significative une partie d'un quartier de la ville antique de Paris.

L'occupation médiévale, caractérisée par plusieurs caves des XII^e et XIII^e siècles a morcelé les témoignages antiques. Cependant, il est encore rare sur Paris de pouvoir disposer d'espaces aussi importants.



Vue générale du chantier en cours de fouille.
© B. Foucray, SRA Ile-de-France

Au-delà de la meilleure connaissance de la ville antique du Haut-Empire* que cette opération nous apporte, des sols d'habitat du milieu du IV^e siècle ont été retrouvés, fait rarissime dans cette partie de l'agglomération. Ces témoignages confirment certes la disparition de l'occupation dense et structurée qui caractérisait les trois premiers siècles de la ville mais apportent la certitude que ces zones n'avaient pas été abandonnées et continuaient à être occupées par un habitat que d'autres opérations devraient permettre de mieux caractériser.



Dégagement des niveaux antiques de l'occupation des I^{er}-III^e siècles.
Au second plan, lambeaux des sols successifs des cours intérieures.
© B. Foucray, SRA Ile-de-France

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie d'Île-de-France

SEINE-ET-MARNE

VILLIERS-SUR-SEINE, CARRIERES DE LA BASSEE

La fouille menée en 2005 sur le territoire de la commune de Villiers-sur-Seine s'inscrit dans le programme de suivi des carrières de Seine-et-Marne. Ce site a été diagnostiqué en 2003. Cette première opération avait permis de mettre en évidence une occupation Bronze final-Hallstatt* de toute première importance.



Villiers-sur-Seine.
Vue aérienne du site après décapage.
© J. Roiseux

La fouille d'archéologie préventive de 2005 à concerné la presque totalité de ce site qui s'est révélé être un habitat aristocratique fortifié installé sur la Seine. Le mobilier recueilli tant métallique que céramique est exceptionnel tant par son abondance que par sa qualité. Les premières constatations ont d'ores et déjà montré la relative brièveté de cette occupation très structurée autour de fossés d'enceinte successifs. La présence de populations aristocratiques est confirmée par les premières analyses qui montrent la prédominance de la consommation de viande provenant de la chasse (auroch, ours). Ce site constitue désormais un référentiel essentiel pour la Protohistoire* européenne.

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie d'Île-de-France

SEINE-ET-MARNE

CHARNY

UNE VILLA ROMAINE

Cette opération de fouille d'archéologie préventive a permis de mettre en évidence *la pars urbana** d'une *villa** romaine particulièrement bien conservée. La conservation de l'ensemble des vestiges bâtis ainsi que l'abondance des enduits peints retrouvés permettront de restituer une part importante des élévations. Un abondant mobilier, entre autres numismatique assure une bonne compréhension chronologiques des différentes phases d'évolution de cet habitat.



Vue de l'une des trois caves retrouvées lors de la fouille (II^e-III^e siècles).
© B. Foucray, SRA Ile-de-France

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie d'Île-de-France

HAUTS-DE-SEINE

VANVES

VESTIGES ANTIQUES ET MEDIEVAUX

La mise en évidence de vestiges particulièrement bien conservés d'époque gallo-romaine et du haut Moyen Âge* sous le bourg ancien de Vanves est un acquis récent de l'archéologie préventive, avec quatre opérations de fouille dont trois dans le cadre des lois de 2001 et 2003.



La nature exacte des imposants restes de constructions gallo-romaines – dont ceux d'un grand balnéaire – est encore sujette à discussions, mais l'hypothèse d'un ensemble culturel en relation avec les nombreuses sources qui irriguent le site est confortée par la figuration d'une nymphe sur une peinture murale découverte en 2004.

Canal de chauffe d'un hypocauste gallo-romain.

© B. Foucray, SRA Ile-de-France

Une fouille en cours rue de l'Eglise a révélé une demi-douzaine de fours de potiers du haut Moyen Âge (VI^e-IX^e siècles). Les très nombreux vases associés permettront de déterminer les caractéristiques et l'évolution des productions céramiques de cette période et de s'interroger sur les modalités et les voies de leur diffusion dans le contexte régional.

Vanves apparaît d'ores et déjà comme un site de référence en regard de ces problématiques de recherche.



Four de potier gallo-romain III^e siècle.

© B. Foucray, SRA Ile-de-France



Four de potier VII^e-VIII^e siècle.

© B. Foucray, SRA Ile-de-France



Rejets de cuisson d'un four de potier.
Fin VIII^e / début IX^e siècle.
© B. Foucray, SRA Ile-de-France

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie d'Île-de-France

SEINE-SAINT-DENIS

BOBIGNY (HOPITAL AVICENNE)

UNE NECROPOLE GAULOISE

Depuis 1992, dans un vide de la carte archéologique, se révèle un site gaulois majeur, à l'échelle de l'Europe. Ce vaste village d'artisans et ses nécropoles font l'objet d'une étude au long cours, conduite par le Bureau du patrimoine du service de la Culture du département de la Seine-Saint-Denis. Le suivi par une équipe partenariale stable d'une succession de cinq opérations d'archéologie préventive, a été rendu possible par la gestion, très en amont, des dossiers d'urbanisme par les services de la Direction régionale des affaires culturelles (dossiers traités le plus souvent deux ans avant le dépôt du permis). L'INRAP, partie prenante de ce projet depuis 2002, s'implique également dans le traitement, à posteriori, des données et envisage une publication à large diffusion.



Un des secteurs de la nécropole en cours de fouille
© Centre d'archéologie du Conseil général de Seine-Saint-Denis.

L'année 2003-2004 a vu, sur l'une des opérations effectuées, la découverte de la plus importante nécropole (cinq cent quinze tombes à inhumation) connue pour la période gauloise en Europe. L'occupation funéraire, atypique, nombreux immatures, faible pourcentage de porteurs d'armes (dix tombes), est centrée sur le III^e siècle.

Sur l'ensemble du site, le II^e siècle se caractérise par une brusque conquête des espaces funéraires par les espaces à vocation artisanale.

Les arts du feu sont bien représentés et la métallurgie est très diversifiée, allant de la fonte d'or, pour la bijouterie, à la forge de fer.



Détail d'une sépulture de guerrier recouvert d'un umbo* de bouclier (III^e s. av. J.-C.).
© Centre d'archéologie du Conseil général de Seine-Saint-Denis.

Tous les modes d'approvisionnement en fer, loupe, demi-produit et ferrailage, sont attestés ainsi que toutes les étapes de la chaîne opératoire de la forge. L'étude de la céramique, quatre-vingt mille tessons, amène à comparer service funéraire et céramiques domestiques. Elle révèle l'usage de l'énergie cinétique rotative (tours), dès le III^e siècle et met en évidence cinq groupes caractérisés par leur technologie et la typologie de leur production qui laissent envisager la présence d'ateliers.



Outillage et panoplie de guerrier gaulois, III^e siècle av. J.-C.
© Centre d'archéologie du Conseil général de Seine-Saint-Denis.



Bague (?) et perles en verre, III^e-II^e siècles av. J.-C.
© Centre d'archéologie du Conseil général de Seine-Saint-Denis.

Pourtant, cette série d'opérations s'est effectuée sur des terrains d'une superficie souvent inférieure à 3 000 m² et seul le suivi de linéaires, hors permis de construire, telles que les tranchées d'arrosages pour des stades, permet aujourd'hui d'attester d'un site de plus de 52 hectares. Cette opération bénéficie d'un partenariat réel entre l'ensemble des intervenants de l'archéologie. Elle devrait trouver un temps d'expression public fort, sous la forme d'une exposition en 2008.

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie d'Île-de-France

VAL-D'OISE

GONESSE (LA PATTE D'OIE)

UN CARREFOUR DE L'ANTIQUITE A NOS JOURS

Du 16 août 2004 au 29 juillet 2005, l'INRAP a effectué des fouilles à l'emplacement de la Patte d'Oie de Gonesse, sur une parcelle d'environ 13 500m². Ces investigations sont intervenues avant les travaux d'élargissement de la RN 17 et l'aménagement du carrefour projeté par la Direction départementale de l'Équipement du Val-d'Oise.



Vue aérienne du chantier en cours de fouille.
© F. Jobic, INRAP.

Les fouilles ont mis en évidence une agglomération de carrefour routier qui a évolué chronologiquement du début de notre ère jusqu'au début du IV^e siècle apr. J.-C. Pour les périodes antérieures, la fouille a révélé un enclos circulaire protohistorique arasé difficilement datable ainsi que des éléments démontrant la présence d'un site néolithique.

Pour la période gallo-romaine, plusieurs bâtiments d'habitation, avec cave, ont été mis au jour. Ils ont été construits le long de la voie antique Paris-Senlis dont l'axe général a été repris par l'actuelle RN 17.



Cave du II^e siècle.
© F. Jobic, INRAP.

Une grande cour se développait à l'arrière de chaque maison. Ces cours étaient closes par des murs, comprennent puits, puisards, canalisations, fosses et bâtiments annexes.

La présence de nombreuses scories suggère une forge qui n'a pas été retrouvée dans l'emprise fouillée. Le mobilier abondant se caractérise par quelques objets de fabrication unique et par des provenances diverses inhérentes aux axes routiers.

Statuette d'une divinité retrouvée dans le comblement de l'une des caves.
© F. Jobic, INRAP.

Perpendiculaire à l'axe de circulation antique reliant Paris à Senlis, une voie secondaire traversait l'agglomération en direction de la Seine-et-Marne. Elle était constituée de recharges de terre et de cailloux damés. De gros blocs de pierres délimitaient le trottoir de la surface réservée à la circulation qui était marquée par des ornières. Quelques éléments de datation permettent d'assurer son utilisation du I^{er} au III^e siècle après J.-C.

Plus au nord, un autre cheminement empierré, de même orientation, a été mis au jour ; de moindre envergure, il pourrait n'avoir desservi que l'arrière des cours.



L'ampleur de l'agglomération demeure pour l'instant inconnue et aucune limite n'a été repérée. Quelques indices permettent d'évoquer sa continuité à l'est, le long de la voie secondaire. Au Nord, les vestiges se poursuivent sous la zone du crash du Concorde. A l'Ouest, de l'autre côté de l'axe antique, des travaux de la Direction départementale de l'Équipement permettent d'observer un terrain

très remanié jusqu'au calcaire naturel (anciennes carrières). Enfin, au sud, les vestiges se poursuivent très certainement sous le carrefour de la Patte d'Oie et dans la zone urbanisée proche.

Malgré les transformations du paysage au fil du temps, l'importance de l'agglomération et de ces voies est probablement à l'origine du carrefour actuel.

Françoise Jobic
INRAP

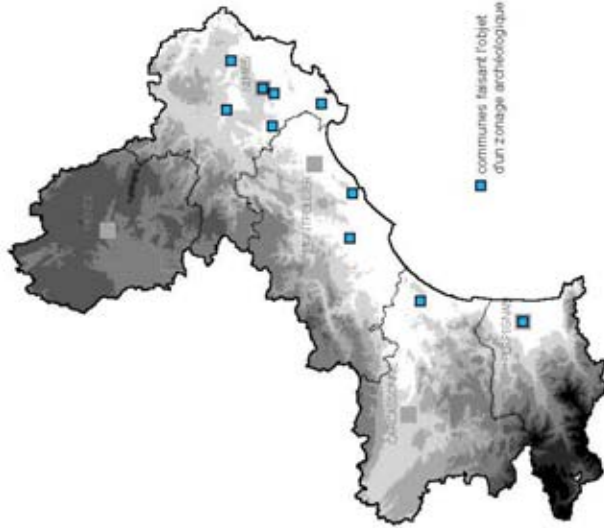
LANGUEDOC-ROUSSILLON

L'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE ENTRE 2002 ET 2005 EN REGION

Région 11 : LANGUEDOC-ROUSSILLON



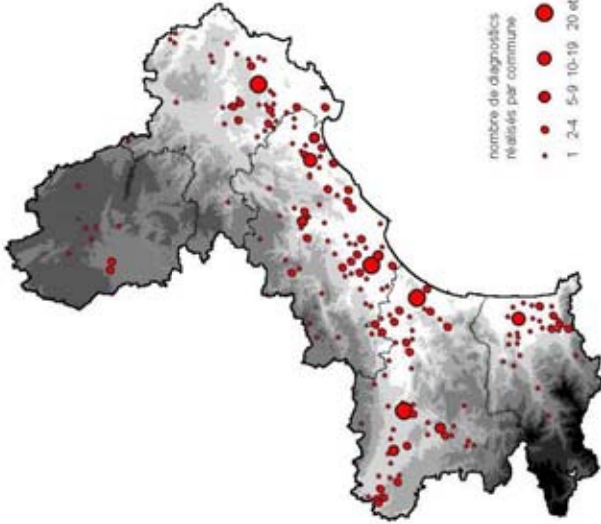
Localisation des zonages archéologiques décrets 2002-89 et 2004-490



- 10 communes concernées par un zonage, soit 0,6 % des communes de la région.

La priorité a été donnée au zonage de certaines grosses agglomérations au passé antique particulièrement important comme Narbonne ou Mimes, ou médiéval comme Perpignan. Le processus d'élaboration est lent car nous tenons à l'effectuer en concertation avec les collectivités territoriales concernées.

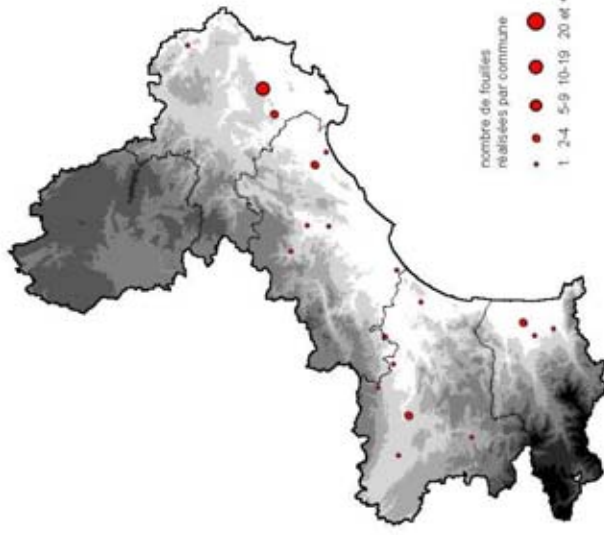
Nombre d'opérations préventives de diagnostic archéologique réalisées (2002-2005) par commune



- 190 communes concernées par un ou plusieurs diagnostics(s), soit 12,29 % des communes de la région.

La répartition des diagnostics fait apparaître à la fois le caractère rural de la région, particulièrement sensible pour le département de la Lozère, la moitié septentrionale du Gard et de l'Hérault, une partie de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, et le développement important de la bande littorale, ponctuée par les villes de Mimes, Montpellier, Béziers, Narbonne et Perpignan où se conjuguent une forte urbanisation et un développement économique dynamique. Ce développement se structure autour des grandes voies de circulation (autoroutes et LGV) dont la construction des infrastructures provoque de nombreuses interventions de diagnostics. L'axe Narbonne Toulouse est aussi un moteur d'aménagement que traduisent les interventions de plus en plus nombreuses dans le département de l'Aude.

Nombre d'opérations de fouilles archéologiques préventives réalisées (2002-2005) par commune



- 19 communes concernées par une ou plusieurs fouilles(s) préventive(s), soit 1,22 % des communes de la région.

Les fouilles préventives sont concentrées autour des principales agglomérations Carcassonne, Montpellier, Mimes, Narbonne et Perpignan et sur les grands aménagements routiers ou ferroviaires. Ce sont en effet des localisations où les contraintes foncières ou d'aménagement empêchent de trouver des solutions conservatoires telles que la mise en réserve ou la modification de consistance de projet.



50

100 Kilomètres

LANGUEDOC-ROUSSILLON

La mise en place progressive, à partir du 1^{er} février 2002, des dispositions de la loi du 17 janvier 2001 pour l'archéologie préventive, a permis au service régional de l'archéologie de Languedoc-Roussillon d'investir de nouveaux secteurs du territoire régional en faisant remonter vers le service une plus grande quantité de dossiers d'aménagement du territoire. L'action du service régional de l'archéologie s'est renforcée dans plusieurs départements comme l'Aude ou les Pyrénées-Orientales du fait des saisines systématiques pour les projets de lotissements et les ZAC.

LA PREHISTOIRE

D'un point de vue chronologique, la Préhistoire ancienne est la période qui semble le moins bénéficier des opérations de diagnostic conduites ces dernières années. Si des traces ténues sont découvertes régulièrement comme par exemple dans le Gard à Saint-Hippolyte-de-Montaigu (carrière du Grand Coucouyon), les sites structurés restent rares dans les travaux d'archéologie préventive. Il convient de s'interroger sur les raisons d'une telle rareté. L'importance des couvertures sédimentaires dans les plaines alluviales du Languedoc pourrait en partie expliquer le phénomène mais peut-être faut-il s'interroger sur la pertinence des méthodologies usuellement appliquées et leur adaptation à la recherche de sites anciens : il faut aussi noter l'absence de chercheur paléolithicien à l'INRAP en Languedoc. Cependant on peut noter les découvertes des gisements du Mas de Mayan à Nîmes (Gard) et de la Treille à Manduel (Gard) qui ont livré des structures conservées du Paléolithique supérieur*.

LE NEOLITHIQUE

Dans le domaine de la Préhistoire récente, le Néolithique* et le Chalcolithique*, la recherche a profité pleinement de la pratique des diagnostics et des décapages de grande surface dans les plaines alluviales. De vastes « fenêtres » ont pu ainsi être ouvertes notamment dans la région de Nîmes. Une des opérations de la ZAC du Mas de Vignole à Nîmes a montré l'existence d'un vaste habitat du Néolithique ancien épicaldial*. Pour la première fois dans le midi de la France, 3 000 m² d'un authentique sol archéologique de cette période ont pu être fouillés. L'étude spatiale des nombreux aménagements anthropiques (murs en terre, structures de combustion, calages de vases...) mis au jour devrait mettre en évidence l'organisation de cet habitat.

La connaissance des maisons et des « villages » de la fin du Néolithique bénéficie elle aussi des diagnostics entrepris. C'est ainsi qu'en 2004, un diagnostic sur le projet de carrière de quartzite du Grand Coucouyon à Saint-Hippolyte-de-Montaigu (Gard) a mis au jour les traces d'un habitat de la culture de Fontbousse comprenant la majeure partie d'un hameau avec sa dizaine de maisons encore parfaitement visibles en surface. Encore plus exceptionnelle est la découverte à Mauguio (La Capoulière 2) sur l'emplacement d'un lotissement, d'indices d'un habitat complexe associant structures en creux (silos et fossés) à des traces d'architecture en terre. La fouille entreprise sur le site confirme l'existence de bâtiments attribués à la culture de Fontbousse* édifiés en briques de terre crue analogues à ceux connus en pierre sèche. Cette découverte, qui nécessite la mise en œuvre de techniques de fouille et d'analyses adaptées, ouvre de nouvelles voies à la lecture des sites de cette époque où souvent les sols d'habitats ont disparus.

LA PROTOHISTOIRE

Pour la protohistoire récente, si la configuration topographique et la situation particulière des *oppida* leur évitent souvent d'être menacés par les travaux d'aménagement, ce n'est pas le cas des habitats ouverts ou des nécropoles de cette période. C'est ainsi que ces dernières années plusieurs nécropoles fréquentées de la fin de l'âge du Bronze* à l'âge du Fer* ont été mis au jour par exemple à Carcassonne (Les Bastides du Lac de Taure), à Castelnaudary (en Tourre III, Aude) ou à Vendres (Bel Air, Hérault). Mais le site le plus important de ce type est sans conteste celui de la nécropole de La Rouquette à Puisseguier (Pyrénées-Orientales) où un ensemble de deux cent vingt tombes ont été fouillées à l'occasion de l'aménagement d'une zone d'activités économiques (ZAE). L'état de conservation remarquable de cette nécropole a permis la conservation d'une partie importante des structures de fermeture et de signalisation des tombes, permettant de lire de manière exceptionnelle le plan de la nécropole et de mettre en évidence son évolution chronologique et topographique. L'abondance du mobilier découvert assurera au surplus, une bonne mise en séquence de cette ensemble qui se développe de la fin du IX^e siècle au VI^e siècle av. J.-C.

En ce qui concerne le deuxième âge du Fer, une des découvertes les plus marquantes dans le midi de la France est celle de la présence de fermes indigènes, incluses dans des systèmes de fossés, analogues à celles étudiées depuis longtemps dans le nord et l'ouest de la France. Un de ces grands établissements a été mis au jour à Carcassonne à l'occasion de l'aménagement d'un lotissement au lieu-dit La Cavayère. Ses dimensions (fossés 155 m x 110 m) le classent dans la catégorie des établissements dits « aristocratiques » tels que définis dans le Nord de la France. D'autres exemples sont connus dans les grandes ZAC au sud de la ville de Nîmes (Mas de Vignoles). Ce sont les exemples les plus méridionaux de ce type d'établissement.

L'ANTIQUITE

En milieu rural, les fouilles des établissements d'époque romaine se multiplient permettant de mieux identifier et analyser leur fonction et de mettre en évidence un modèle d'organisation des terroirs. Dans la région de Béziers, la fouille de plusieurs établissements ruraux à Clermont-l'Hérault à l'occasion de l'aménagement de l'autoroute A 75, la Quintarié en 1998 et la Madeleine en 2002 montre l'existence d'un réseau de fermes gallo-romaines mises en place dès le Haut-Empire* autour de l'agglomération secondaire de Peyre Plantade le long de la grande voie Luteva-Cessero. Le projet de construction d'une prison au Gasquinoi, à Béziers, va rendre nécessaire la fouille d'un établissement agricole antique – d'un module différent des grandes *villae** languedociennes, telle celle de La Domergue à Sauvian fouillée au début des années 1990 – implanté aux portes de l'agglomération romaine. D'ores et déjà, le diagnostic a montré l'existence des éléments habituels de ces fermes : présence d'un chai à *dolia** et cuve, emplacement de pressoir, environnement montrant une multitude de traces agraires dont celles de plantations de vignes. L'étude conjointe des traces agraires et des espaces de stockage des productions viticoles nourrira les réflexions sur l'économie agricole des premiers siècles de notre ère.

A l'occasion des grands travaux linéaires, notre connaissance du réseau viaire structurant l'espace antique a progressé. Sur le tracé de l'autoroute A 75, des tronçons de la voie *Luteva-Cessero* ont pu être reconnus. La voie Domitienne a été observée à Béziers et à Loupian, avec dans ce dernier cas la mise au jour d'un ouvrage d'art pour le franchissement d'un talweg* ; à Bram, c'est la voie d'Aquitaine qui a été recoupée. Chacune de ces interventions permet de préciser à la fois la chronologie fine de la mise en place de ces voies, les différentes étapes de leur évolution et les méthodes de construction et d'entretien.

En milieu urbain, les interventions rendues nécessaires par les différents aménagements qui affectent les grandes cités antiques du Languedoc complètent régulièrement la connaissance que l'on possède de ces grands centres urbains. A Nîmes, le projet AEF (Arènes, Esplanade, Feuchères) a été l'occasion de mettre au jour, à proximité immédiate des arènes, un nouveau tronçon du rempart augustéen, traversé à cet emplacement par une spectaculaire barbacane, « porte d'eau » destinée à permettre l'évacuation des eaux pluviales dans ce secteur de la ville. Le projet de parking sur l'avenue Jean-Jaurès, donne l'occasion d'observer un transect long de 600 m de long à travers la ville, du rempart protohistorique au rempart antique et au-delà dans les faubourgs de la ville romaine. Là encore a pu être observé un tronçon bien conservé du rempart romain. Le projet recoupe une séquence importante de *domus** et de voie et un quartier de potier entre la fin du I^{er} siècle av. J.-C. et le III^e siècle. La fouille à venir qui concernera près de 6 000 m² sera la plus grande « fenêtre » jamais ouverte dans la ville antique de Nîmes.

A Nîmes toujours, la construction d'un immeuble et de son parking souterrain, 78 avenue Jean-Jaurès, à quelques centaines de mètres de l'enceinte augustéenne a induit la fouille d'un ensemble funéraire exceptionnel sur une surface de quelque 240 m². Quarante-trois sépultures datées du I^{er} et surtout du II^e siècle de notre ère ont été découvertes, inscrites dans des espaces enclos installés le long d'une voie. On peut y lire l'organisation en vastes concessions accolées qui s'apparente à un programme de lotissement. A la fin du I^{er} siècle, les enclos sont subdivisés en unités plus petites associant un nombre variable de sépultures (1 à 10) et de bûchers (0 à 5). Des conditions de conservation favorables ont permis de préserver des aménagements de surface rarement observés.

LE MOYEN ÂGE

La topographie urbaine médiévale des grandes cités languedociennes a aussi été précisée par les interventions récentes. A Narbonne, une église antérieure au X^e siècle a été mise au jour place Bistan dans l'angle sud est du forum. A Perpignan, le plan du grand cloître et de l'église du couvent des Frères Mineurs, jusque là masqué par l'hôpital militaire Saint-François édifié après la Révolution a pu être précisé ; place de la République la fouille faite à l'emplacement d'un parking a permis de restituer partiellement, une partie de l'histoire de ce quartier depuis son premier lotissement à la fin du XIII^e siècle jusqu'à l'installation du couvent des Jésuites en 1601. Un des silos mis au jour a livré un ensemble comptant un millier vases intacts, datés avec précision du dernier quart du XIV^e siècle. Près de la moitié du dépôt consistait en vaisselle de table accompagnée du cortège classique des dépôts et rejets culinaires et ménagers (verre, objets métalliques, ossements animaux...). Le reste de ces vases, de fabrication locale, avaient été marqués avant cuisson d'un sceau indiquant une fonction particulière. On aurait pu évoquer une fonction de mesures si l'on avait pu retrouver des contenances fixes de liquides ou de solides (grains). Cette présence de vases intacts reste un problème à élucider. En effet, aucune période de trouble politique n'explique ici ce dépôt dans un quartier populaire. Reste à étudier l'hypothèse d'un faussaire ou d'une erreur de fabrication. A Perpignan toujours, un ensemble remarquable de maisons en terre (bauge et pisé) datées des XIII^e et XIV^e siècles a été étudié à l'occasion de la restructuration d'un îlot dans le quartier Saint-Mathieu. A Nîmes, les fouilles de la place du Chapitre ont révélé l'état ancien du quartier canonial de la cathédrale.

Lors des diagnostics entrepris avant la construction de la ligne de chemin de fer à grande vitesse Perpignan-Figueras, trois sites ruraux inédits ont été découverts appartenant haut Moyen Âge* rural et plus précisément à la fin de l'époque wisigothique (VI-VII^e siècles) et au VIII^e siècle. Ces sites, Les Bagueres, à Ponteilla, Manresa à Canohès et Baltasa à Toulouges, sont caractérisés par des concentrations de fosses. Le site de Baltasa qui s'étend sur plusieurs hectares comprend des vestiges d'habitats et un parcellaire fort bien conservé. La présence de fossés d'irrigation ou de drainage, de structures de labours ou de plantation et de puits, offre un assemblage assez complet de structures

agraires. Leur variété laisse entrevoir la possibilité de proposer une interprétation de certains des espaces agraires. Les observations réalisées donnent l'image de petites unités d'habitation et de production, appartenant à une entité de peuplement plus grande. On peut y voir soit un regroupement lâche de fermes contemporaines, soit un même groupe familial qui se déplace dans son territoire vivrier au fur et à mesure du renouvellement des générations. Le site de Manresa à Canohès, caractérisé par des concentrations de structures excavées, devrait faire l'objet d'une fouille sur les 7 000 m² où s'étendent les vestiges. Des mesures conservatoires ont été mises en œuvre pour les deux autres sites.

A Limoux, les diagnostics entrepris sur un projet de lotissement sur la colline des Pontils qui domine la ville ont entraîné la découverte des vestiges de l'ancienne ville haute détruite à plusieurs reprises, en 1209 et 1228, lors de la croisade contre les Albigeois. Elle sera définitivement abandonnée en 1240 peu d'année après la prise de Monségur. Un segment de l'enceinte de la ville a été mis au jour : les sondages ont révélé un puissant fossé doublé de lisses défensives et précédé à l'extérieur par une probable levée de terre, à l'intérieur devait s'élever un mur de terre. Un quartier occupé aux XII^e et XIII^e siècles a été reconnu sur un hectare sur un versant : les habitations ont été logées dans des encoches plus ou moins profondes disposées en lignes perpendiculaires à la pente. Équipées de sol de terre et de foyers parfois construits ces maisons ont les élévations en terre sont fondées sur des murs maçonnés. Une partie de cette agglomération d'une surface de plus de 11 hectares est en cours d'acquisition par la municipalité afin de constituer une réserve archéologique.

Jean-Pierre Giraud
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Languedoc-Roussillon

AUDE

LIMOUX (LES PONTILS)

VESTIGES DE L'ANCIENNE VILLE HAUTE

A Limoux, les diagnostics entrepris sur un projet de lotissement sur la colline des Pontils qui domine la ville sur la rive gauche de l'Aude, ont entraîné la découverte des vestiges de l'ancienne ville haute détruite à plusieurs reprises lors de la croisade contre les Albigeois.

La documentation historique nous apprend qu'à la veille de la croisade contre les Albigeois l'agglomération de Limoux est composée de deux zones d'habitation : une ville basse dominée par une ville haute dont l'enceinte enserrait une surface de 11 hectares. En 1209, les troupes françaises de Simon de Montfort assiégèrent et prirent la ville. Les habitants contraints d'abandonner la ville haute s'établirent dans des quartiers nouveaux construits en contrebas à leur intention.

L'occupation reprit de 1220 à 1228 après la reconquête de la ville et sous la protection du comte de Foix. Cependant, en 1228, les Croisés étant de retour un nouvel abandon de la ville fut imposé aux habitants. Cet abandon fut sans doute temporaire, puisque qu'on évoque son abandon définitif en 1240 peu d'années après la prise de Monségur.

Le projet d'aménagement a imposé la réalisation dans deux secteurs d'un diagnostic, dirigé par O. Ginouvez (INRAP) avec le concours de D. Baudreu.

Dans le premier secteur, l'étude a porté sur une parcelle située au pied d'un talus dont le tracé courbe limite la partie nord du périmètre habité. Un segment de l'enceinte de la ville a été mise au jour : les sondages ont révélé un puissant fossé, large de 7 à 11 m et profond de 4,70 m, doublé de lisses défensives et précédé en périphérie extérieure par une probable levée de terre. Sur le côté intérieur devait s'élever un mur de terre dont les limons sableux sont venus combler partiellement le fossé.

La seconde intervention a été réalisée dans anciennes limites de la ville. Les traces d'une occupation de hauteur du V^e siècle av. J.-C. (fosses et fossé) ont été confirmées.

Un quartier habité au XII^e et au début du XIII^e siècle a été reconnu sur une surface d'un hectare, sur un versant à fort dénivelé : en raison de la pente, les habitations ont été logées dans des encoches plus ou moins profondes disposées en lignes perpendiculaires à la pente. Équipées de sols de terre battue et de foyers lenticulaires ou parfois construits, ces maisons avaient des élévations en terre fondées sur des murs maçonnés. Des silos ont été identifiés ainsi que des bassins apparemment chargés des recueillir les eaux d'infiltration et de ruissellement.

Le mobilier céramique recueilli est abondant et confirme la chronologie de l'occupation. Les restes de faune comprennent essentiellement des porcins et des bovins. Les espèces sauvages sont absentes. Ces restes nous éclairent sur l'économie et le régime alimentaire de la population.

Face au caractère exceptionnel de la découverte des vestiges de cette agglomération fortifiée de hauteur des XII^e et XIII^e siècle, désertée à la suite de la croisade albigeoise qui constitue un rare témoignage de l'époque cathare, le service régional de l'archéologie a obtenu avec le soutien actif de la municipalité, que soit privilégiée une solution de conservation. C'est ainsi qu'une partie de cette

agglomération, d'une surface de plus de 11 hectares, est en cours d'acquisition par la municipalité. La création de cette réserve archéologique est le meilleur garant de la conservation de ce patrimoine dont l'intérêt historique dépasse largement les limites de la région.

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Languedoc Roussillon

GARD

NIMES (ZAC DU MAS DE VIGNOLES)

UN HABITAT DE PLEIN AIR DU NEOLITHIQUE ANCIEN

En 2002, l'une des nombreuses opérations de fouille réalisée par l'INRAP sur l'emprise de la ZAC du Mas de Vignoles, à Nîmes, a montré l'existence, en cet endroit de la plaine du Vistre, d'un habitat de plein air du Néolithique ancien épicaldial* (site du Mas de Vignoles VI, fouilles P. Séjalon, INRAP). La poursuite des opérations d'aménagements de ce futur espace commercial par la Société d'équipement de Nîmes Métropole (SENIM) a nécessité la mise en place d'une nouvelle fouille préventive sur la suite du gisement, dénommé alors Mas de Vignoles X.

Devant la très grande rareté des sites de plein air du Néolithique ancien, non seulement dans la région nîmoise mais plus généralement dans tout le Sud de la France, le Service régional de l'archéologie de Languedoc-Roussillon et l'INRAP ont décidé de confier l'opération à T. Perrin (UMR 8555 du CNRS, Centre d'anthropologie-École des Hautes Études en Sciences Sociales), chercheur spécialisé sur ces problématiques, la plaçant ainsi dans un cadre inter institutionnel.

Les trois mois de terrain ont permis la fouille, sur environ 3 000 m², d'un véritable « sol archéologique » vestige d'un habitat de plein air du Néolithique ancien épicaldial, soit aux environs de 5 000 ans av. notre ère. Cette opération fournit ainsi une opportunité unique de documenter des aspects peu connus des premières populations agricoles du Sud de la France.



Foyer à galets de chauffe du néolithique ancien.
© T. Perrin, CNRS, UMR 8555.

A l'heure actuelle en effet, les habitats de ces sociétés sont essentiellement connus par des gisements sous abris rocheux ou en grotte. En revanche, on ne connaît guère les habitats de plaine, les villages, qui participaient également de l'exploitation territoriale. Depuis 7 000 ans en effet, époque de la mise en place des couches archéologiques du Néolithique ancien, ces sites ont été soumis à de nombreuses perturbations agricoles (fossés de drainage, sous-solages, labours...) voire industrielles. Il n'en subsiste généralement plus que quelques bases de structures en creux, ce qui rend impossible de restituer les surfaces de circulation.

Le site du Mas de Vignoles X vient partiellement combler cette lacune. Le sol archéologique est compris au sein d'un niveau de limons coquillés épais d'une dizaine de centimètres, sis au sommet du niveau de battement de la nappe phréatique (nécessitant d'ailleurs l'installation d'un pompage permanent pendant toute la durée du chantier). Il se caractérise notamment par un épandage de galets de quartzite et de petits fragments calcaires dont la présence en cet endroit de la plaine de débordement du Vistre est géologiquement incongrue. En conséquence, ces éléments peuvent être les témoins indirects d'aménagements anthropiques (murs en terre, structures de combustion, calages de vases...), que l'analyse de leur distribution spatiale cherchera à mettre en évidence. Les fouilles révèlent également la présence de nombreux tessons de céramiques, voire de pans de vases entiers, cassés à plat sur le niveau de sol. A cet égard, la découverte d'un vase entier écrasé en place sur une meule est exceptionnelle.

Bien que très patinée, l'industrie lithique, silex et macro-outillage (percuteurs, meules, molettes...) est également bien représentée, au contraire des restes fauniques qui semblent avoir souffert des battements de la nappe phréatique. Les éléments de parure, bracelets en pierre ou coquillages perforés, sont eux aussi relativement abondants.

Une quarantaine de structures en creux vient compléter cet ensemble, avec notamment des trous de poteaux qui dessinent, par endroits, des alignements. Là encore, la confrontation des plans de répartition des vestiges disposés sur le sol archéologique et ceux des structures en creux permettra de documenter certains des aménagements domestiques de ces premiers agriculteurs.

Signalons que le gisement révèle également la présence d'une occupation du début du premier âge du Fer, caractérisée par quelques fosses-silos, assez riches de mobilier archéologique, ainsi que par des traces agraires, fossés et même d'éventuelles traces de labours.

Enfin, la période antique est également représentée, mais de manière extrêmement discrète puisque seuls quelques fossés de drainage peuvent y être rattachés.

L'apport essentiel de l'opération du Mas de Vignoles X consiste donc en la découverte d'un sol de plein air du Néolithique ancien*. Les études post-fouilles actuellement en cours permettront ainsi de documenter tout un pan généralement peu accessible de ces premières sociétés paysannes du Sud de la France.

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Languedoc-Roussillon

HERAULT

PUISSERGUIER (LA ROUQUETTE)

UNE NECROPOLE DE DU PREMIER AGE DU FER

A la suite du diagnostic réalisé sur une surface de près de 30 000 m², sous la direction de F. Convertini (INRAP), sur les terrains de la zone d'activité économique de la Rouquette projetée par la Communauté des communes « entre Lirou et Canal du Midi » à Puisserguier, une nécropole du premier âge du Fer* a été mise en évidence. Malgré une réflexion engagée dès la découverte entre le service régional de l'archéologie et le maître d'ouvrage afin d'envisager une solution de conservation, la situation de la nécropole au sein de l'emprise du projet n'a pas permis d'éviter la fouille : le gel des deux lots concernés aurait remis en cause l'existence même du projet.



La nécropole en cours de fouille.
© C. Olive, SRA Languedoc-Roussillon.

Les fouilles conduites sous la direction de F. Mazière (INRAP) rattaché au Centre Camille Jullian (CNRS, Aix-en-Provence) se sont déroulées en deux phases entre juillet 2003 et août 2004. Elles ont concerné 2 300 m².

Devant l'importance des vestiges mis au jour (aménagements extrêmement bien conservés, lisibilité parfaite des structures funéraires, chronologie, etc), et afin d'apporter une aide au pilotage de cette opération, un « comité scientifique » a été mis sur pied, rassemblant des spécialistes du domaine funéraire et de l'âge du Fer*, issus des laboratoires et organismes de recherche œuvrant dans la région.

A l'issue de la fouille, il s'avère que la nécropole de la Rouquette à Puisserguier, présente un intérêt scientifique exceptionnel : son excellent état de conservation permet de lire directement *in situ* le plan de la nécropole protohistorique dans son ensemble. Il sera possible d'établir la chronologie fine de son extension depuis l'âge du Bronze final* et d'étudier en détail sa formation et la mise en œuvre des pratiques funéraires.

Les deux cent vingt sépultures mises au jour, qui s'échelonnent du IX^e siècle au début du VI^e siècle av. J.-C., sont denses et sont accolées les unes aux autres comme on peut le voir également dans les nécropoles situées dans la région de Castres (Tarn). Les tombes sont implantées régulièrement en fonction des axes de circulation. Aucune n'empiète sur une sépulture voisine. Elles sont signalées, en surface par un enclos de forme circulaire ou rectangulaire constitué de pierres posées de chant. La variabilité des formes s'explique par l'évolution chronologique, les tombes rectangulaires étant les plus anciennes.

Les fosses sépulcrales, de plan circulaire et à profil tronconique, sont profondes (entre 0,60 m et 1,60 m) et sont creusées au centre des enclos. Elles sont fermées par une lourde dalle et sont signalées en surface soit par un amas de terre, soit par un petit tertre de pierres.



Tombe n° 8 en cours de fouille.
Le dépôt funéraire (urne cinéraire et vases d'accompagnements) est disposé dans une fosse aménagée à cet effet. VII^e siècle av. J.-C.
© C. Olive, SRA Languedoc-Roussillon.

Le dépôt funéraire, posé dans la fosse, se compose d'un vase ossuaire qui renferme les cendres du défunt et ses effets personnels (petits couteaux, bracelets, objets de toilette et de parures vestimentaires, fibules, pièces de harnachement...) associés à de nombreux autres vases d'accompagnement, en majorité des petites urnes, vingt en moyenne par tombe dans la zone la plus récente. Cependant, certaines fosses en ont livré cinquante-cinq. Ces vases sont parfois empilés sur deux ou trois niveaux. Les tombes à simple ossuaire sont très peu nombreuses et apparaissent dans la dernière phase d'utilisation de la nécropole, à la fin du VII^e ou au début du VI^e siècle av. J.-C.

Le nombre total de vases mis au jour s'élève à plus de trois mille et celui d'objets métalliques et autres à six cents. Aussi, au-delà de son importance patrimoniale, cette collection apportera beaucoup dans la définition des cultures matérielles régionales.

Comme dans les autres nécropoles languedociennes, l'ensemble des tombes est plutôt homogène, tant en ce qui concerne les modes de construction que ceux de dépôt sépulcral, exception faite de deux sépultures aux dimensions plus grandes et présentant un caractère ostentatoire plus marqué. La première correspond à un petit tumulus rectangulaire, limité par des orthostates. Le plan de la seconde tombe est semi-circulaire avec un parement constitué de blocs de module important. Ainsi pourrait se dessiner une ébauche d'organisation sociale : une communauté dont la majorité des membres sont à peu près égaux, à l'intérieur de laquelle on a mis en évidence des défunts au statut particulier.

L'étude du site le place dans le contexte des importantes nécropoles de Mailhac, d'Agde (Le Bousquet) avec ses vases importés, et de Causses et Veyran (Pradines) situés dans l'arrière-pays. La chronologie du site le place à un moment important dans l'évolution des dynamiques sociales et économiques, des cultures matérielles et des pratiques funéraires des populations indigènes, juste à la veille de l'arrivée des premiers grecs sur la côte du Languedoc (VI^e siècle av. J.-C.).



Vue générale du secteur le plus récent de la nécropole (deuxième moitié du VII^e siècle av. J.-C.).
Les enclos quadrangulaires, en blocs calcaires, sont les vestiges des aménagements et des signalisations de surface.
© C. Olive, SRA Languedoc-Roussillon.

Jean-Pierre Giraud
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Languedoc-Roussillon
D'après Florent Mazières
INRAP

PYRENEES-ORIENTALES

PERPIGNAN (PLACE DE LA REPUBLIQUE)

PETITE FOUILLE URBAINE

Ville d'art et d'histoire, dotée de l'un des secteurs sauvegardés les plus grands de France, la ville de Perpignan découvre son passé médiéval. Au cœur de la ville, la place de la République a fait l'objet, en 1972, d'une de ces ambitieuses opérations d'urbanisme de prestige qui ont eu cours dans cette décennie quand, après destruction des halles « traditionnelles », elle a été dotée d'une infrastructure moderne : en sous-sols garages et entrepôts frigorifiques, au rez-de-chaussée des halles modernes et, sur cinq étages en élévation, un parking.

Les travaux se sont déroulés à l'époque sans aucune intervention archéologique. C'est à la fin de l'année 2004 que l'actuelle municipalité a entrepris la démolition des « halles-parking » dans le but de créer un parking souterrain.

Seule une bande de 5 m de large sur 60 m de longueur n'avait pas été potentiellement bouleversée par les travaux antérieurs. Le Service régional de l'archéologie a donc prescrit un diagnostic qui s'est révélé positif, puis une fouille sur cette petite partie d'un projet de près de 4 500 m². Cette opération urbaine de superficie réduite qui s'est déroulée de novembre 2004 à janvier 2005 sous la responsabilité de P. Alessandri (INRAP), a permis de restituer partiellement une partie de l'histoire de ce quartier.

Un niveau de terre agricole correspondant à la période où ce quartier de la ville était *extra muros* a été observé directement sur le terrain géologique. Ces terres cultivées à proximité immédiate de la ville ont livré des céramiques et des monnaies des XI^e au XIII^e siècle.

Dès 1280 cet espace a été loti et les fondations des maisons ont pu être observées. Différents types d'organisation interne (cloisons, sols) ont été observés ainsi que des silos dont le comblement est particulièrement spectaculaire. Postérieurement à ce lotissement, les vestiges du couvent des Jésuites, installé en 1601 (une partie de l'abside non détruite par les travaux du parking de 1972) ont pu être fouillés.

Cette opération, somme toute classique en milieu urbain, a permis d'une part de confirmer une partie des données historiques du secteur mais surtout de découvrir trois silos couvrant une superficie de moins de 6 m², mais riches d'enseignements.

Plusieurs anomalies méritent d'être notées : dans un des silos par exemple, recouvrant un amoncellement de vases intacts, une couche de trois centimètres d'écaillés de poissons en cours d'analyse, reste surprenante même dans une ville proche de la mer. Ces fosses contenaient en outre au total mille vases intacts, datés avec précision du dernier quart du quatorzième siècle. Près de la moitié du dépôt consistait en vaisselle de table accompagnée du cortège classique des dépôts et rejets culinaires et ménagers (verre, objets métalliques, ossements animaux...). Parmi ces restes, une trentaine de monnaies permettent de confirmer la fourchette chronologique.

Le reste de ces vases, de fabrication locale, avaient été marqués avant cuisson d'un sceau indiquant une fonction particulière. On aurait pu évoquer une fonction de mesures si l'on avait pu retrouver des contenances fixes de liquides ou de solides (grains). Cette présence de vases intacts, enfouis avec soin et puis recouverts de détritiques reste un problème à élucider. En effet, aucune période

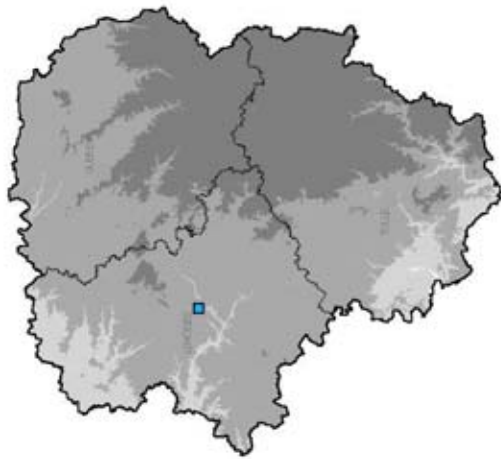
de trouble politique n'explique ici ce dépôt dans un quartier populaire. Reste à étudier, en attendant une autre piste, l'hypothèse d'un faussaire ou d'une erreur de fabrication.

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Languedoc Roussillon

LIMOUSIN



Localisation des zonages archéologiques décrets 2002-89 et 2004-490

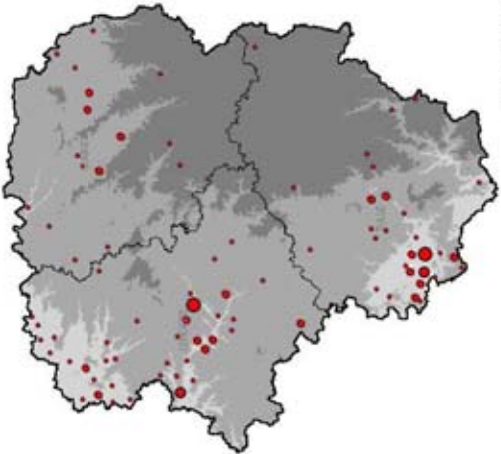


■ communes faisant l'objet d'un zonage archéologique

- 1 commune concernée par un zonage, soit 0,13 % des communes de la région.

En ce qui concerne les zonages archéologiques, un seul a été validé (celui de Limoges). D'autres sont en cours, en attente de signature. Nous avons pris le parti de travailler en priorité sur les communes sensibles au niveau de l'urbanisation (Limoges, Brive...).

Nombre d'opérations préventives de diagnostic archéologique réalisées (2002-2005) par commune

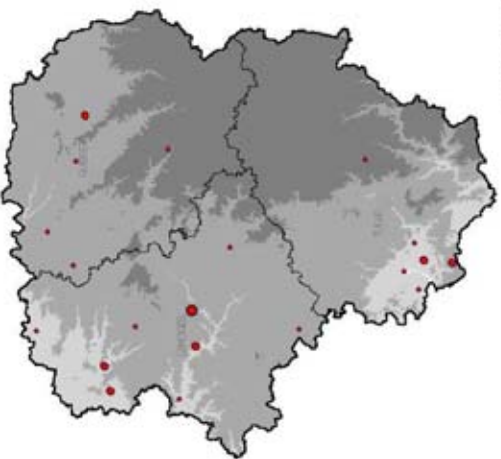


nombre de diagnostics réalisés par commune
 ● 1 2-4 5-9 10-19 20 et +

- 84 communes concernées par un ou plusieurs diagnostic(s), soit 11,24 % des communes de la région.

La majorité des diagnostics se rattachent à des tracés routiers (RN 145 en Creuse, déviation dans le secteur de Brive) ; au gazoduc au nord-ouest de la Haute-Vienne ; aux lotissements et aménagements divers aux abords de Limoges et Brive. Les points isolés correspondent à la politique de suivi systématique des travaux. Monuments historiques ou assimilés, le plus souvent sur des édifices religieux. La zone vide de la Montagne Limousine correspond à un secteur rural sans aménagement. Nous renvoyons aux BSR pour le pourcentage de diagnostics donnant lieu à une fouille préventive.

Nombre d'opérations de fouilles archéologiques préventives réalisées (2002-2005) par commune



nombre de fouilles réalisées par commune
 ● 1 2-4 5-9 10-19 20 et +

- 20 communes concernées par une ou plusieurs fouilles(s) préventive(s), soit 2,67 % des communes de la région.

LIMOUSIN

LA PREHISTOIRE

Trois gisements paléolithiques ont été mis au jour en Corrèze ; ce sont les premiers de ce type reconnus dans la région où seuls avaient été repérés et étudiés des sites en abri sous roche.

La fouille du premier, à Brignac-la-Plaine sur le tracé de l'autoroute A 89, au cœur du bassin de Brive sur une surface d'environ 1 000 m² a permis de distinguer deux ensembles successifs, l'un du Paléolithique supérieur* et l'autre du Paléolithique moyen*. L'étude des près de mille neuf cents objets récoltés montre que l'approvisionnement en matières premières (silex du Sénonien et silex jaspoïde) a pu se faire à moins de 20 km à l'ouest du site.

Le second gisement a été mis en évidence lors du diagnostic mis en œuvre en 2004 sur l'emprise du futur aérodrome Brive-Souillac, sur le causse de Martel ; le mobilier lithique le rattache au Paléolithique moyen, voire ancien. En dehors de la zone de grands terrassements, il n'a pas fait l'objet d'une fouille préventive et constitue une réserve archéologique.

Le site de Périché, sur le tracé routier de la route départementale D 2000, à Verneuil-sur-Vienne (Haute-Vienne), se trouve dans une zone géologique non sédimentaire, et fort éloignée du secteur de Brive où sont concentrés les gisements préhistoriques. Sans doute en position secondaire, il permet cependant de démontrer, grâce en particulier à la pertinence de la conduite du diagnostic, que l'occupation paléolithique doit avoir concerné une beaucoup plus large part du territoire régional que celle connue par les recherches anciennes.

LA PROTOHISTOIRE

Hormis quelques indices relatifs à l'âge du Bronze*, c'est plus particulièrement l'âge du Fer qui a fait l'objet des découvertes les plus importantes.

En Corrèze, sur la ZAC de Saint-Viance, cinq fours à pierres chauffantes du premier âge du Fer ont été pour la première fois étudiés en Limousin ; ils ont livré une importante quantité de céramique graphitée*.

La fouille conduite sur la ZAC d'Eyrein, dans le même département, a porté sur trente et une structures similaires qui présentaient la particularité d'être isolées de toute autre trace d'occupation et d'être alignées sur une distance de 100 m ; leur organisation conduit à s'interroger sur les pratiques culturelles auxquelles elles sont de toute évidence rattachées, d'autant que la fouille montre que cet alignement, nord-sud, en l'absence de recoupement entre les fosses, n'aurait été utilisé qu'une unique fois.

Sur la déviation de Bellac (Haute-Vienne), la fouille d'un enclos circulaire de 15 m de diamètre vient de s'achever. Là encore il s'agit d'une découverte unique en Limousin, ce type de structures étant bien connu dans le département limitrophe de la Vienne. Peu profond, le fossé était équipé d'une palissade. Une coupelle complète à décor graphité a été découverte dans le remplissage du fossé.

Signalons que presque tous les diagnostics, sans pour autant donner lieu à une fouille préventive, en milieu rural, révèlent des vestiges de l'âge du Fer* (tronçons de fossés, trous de poteaux, céramique épaisse...) qui traduisent une forte densité d'occupation à cette période mal appréhendée jusqu'à ces dernières années.

L'ANTIQUITE ET LE MOYEN ÂGE

La découverte la plus spectaculaire de ces dernières années, hors milieu urbain, concerne une série de fours à chaux sur l'emprise de l'aérodrome de Brive-Souillac. D'un type inconnu dans notre aire géographique, au nombre de six, remarquablement bien conservés (hauteur et profondeur supérieures à 3 m), ils étaient généralement en batterie de deux, adossés de part et d'autre au relief des dolines. Il reste à déterminer, en l'absence de mobilier, leur datation précise et leur aire de diffusion dans un secteur quasi vierge de bâtiments antiques où la chaux aurait pu être utilisée.

De nombreuses opérations concernent les églises et leurs abords, protégés au titre des Monuments Historiques ou non, malgré les difficultés liées aux délais et à la nécessaire coordination de multiples intervenants. La multiplicité des opérations conduites en Limousin, bien avant 2002, permet de revoir l'histoire de l'édifice, qui bien souvent fait suite à un plus ancien, parfois d'origine antique, en même temps qu'elle vient documenter le corpus des sépultures, et la chronologie des modes de sépultures. Les deux découvertes les plus remarquables concernent Lubersac (Corrèze) où les éléments majeurs d'une Pieta en pierre polychrome, de la fin du XV^e ou du début du XVI^e siècle, avaient été utilisés en remblai (après restauration, cet ensemble sera présenté dans l'édifice), et Noailles (Corrèze) où dans le caveau installé dans le chœur, se trouvent six sarcophages en plomb portant des décors moulés (crucifixion) regroupant une partie des dépouilles de la famille de Noailles, ensevelies au XVI^e siècle.

Depuis dix ans, les interventions systématiques conduites sur le territoire de la commune de Limoges et plus spécifiquement sur le centre ville ont largement documenté les périodes antique et médiévale. La fin de l'exploration des 3,6 hectares de l'ancien hôpital général dans l'îlot jouxtant le *forum** (rue de la Révolution), a permis de vérifier l'implantation du réseau viaire antique, à partir du milieu du I^{er} siècle de notre ère, mais ce n'est qu'à la fin du même siècle qu'apparaît un premier petit bâtiment dont l'usage n'est pas connu. Dans la seconde moitié du II^e siècle, une grande phase de décaissement est mise en œuvre pour la construction de grandes salles chauffées par hypocauste*. Leurs dimensions (99 m² pour la plus grande) évoquent un établissement thermal public. L'abandon du site (fin du III^e-début IV^e siècle) est marqué par l'installation de fours à chaux où ont disparu les éléments de décor en calcaire.

Les fouilles successives sur ce vaste secteur montrent une urbanisation îlot par îlot ; ainsi restent juxtaposés, sans doute pendant plusieurs décennies, des terrains vagues, des constructions en matériaux légers, des ateliers et des constructions de grande qualité dont de grandes et riches demeures urbaines (péristyle, mosaïques...).

La fouille récente de la cour d'honneur du musée de l'Evêché, avant la construction d'une extension en sous-sol, a permis d'appréhender l'évolution de ce secteur de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge*.

La première occupation se signale par un large fossé nord sud qui pourrait s'identifier (sous réserves de préciser sa présence et sa structure lors de fouilles futures) au *pomerium** (ligne définissant l'espace sacré de la ville), au moment de sa fondation. Les premiers vestiges sont ténus : solins et pierres et rares structures artisanales. Ce n'est qu'au III^e siècle qu'apparaissent des bâtiments qui correspondent à un espace thermal, soit privé, soit public.

Un autre fossé nord sud est apparu en limite occidentale du site ; comblé de mobilier attribué au X^e-XI^e siècle, il pourrait être la trace d'un système défensif du quartier épiscopal. Son tracé et sa fonction doivent être précisés, ainsi que ceux d'un bâtiment, semble-t-il contemporain, qui pour l'instant est identifié comme une partie du palais épiscopal du haut Moyen Âge*. L'ensemble des données vient documenter l'évolution topographique du quartier de la Cité qui n'avait pas fait l'objet de recherches archéologiques jusqu'à ce jour, en même temps qu'il permet de préciser la problématique de la deuxième phase de fouilles (2006).

Martine Fabioux
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie du Limousin

CORREZE

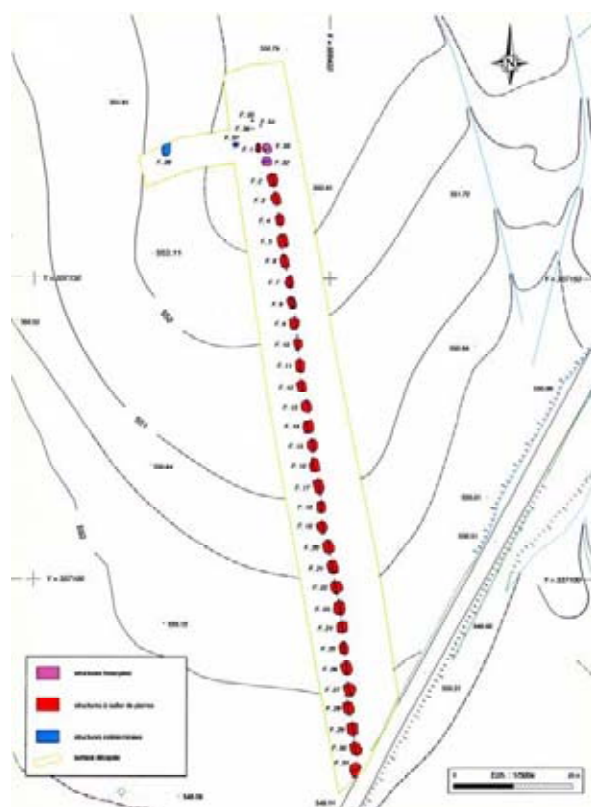
EYREIN (ZAC DE LA MONTAGNE)

UN VASTE ALIGNEMENT DE FOSSES DU PREMIER AGE DU FER

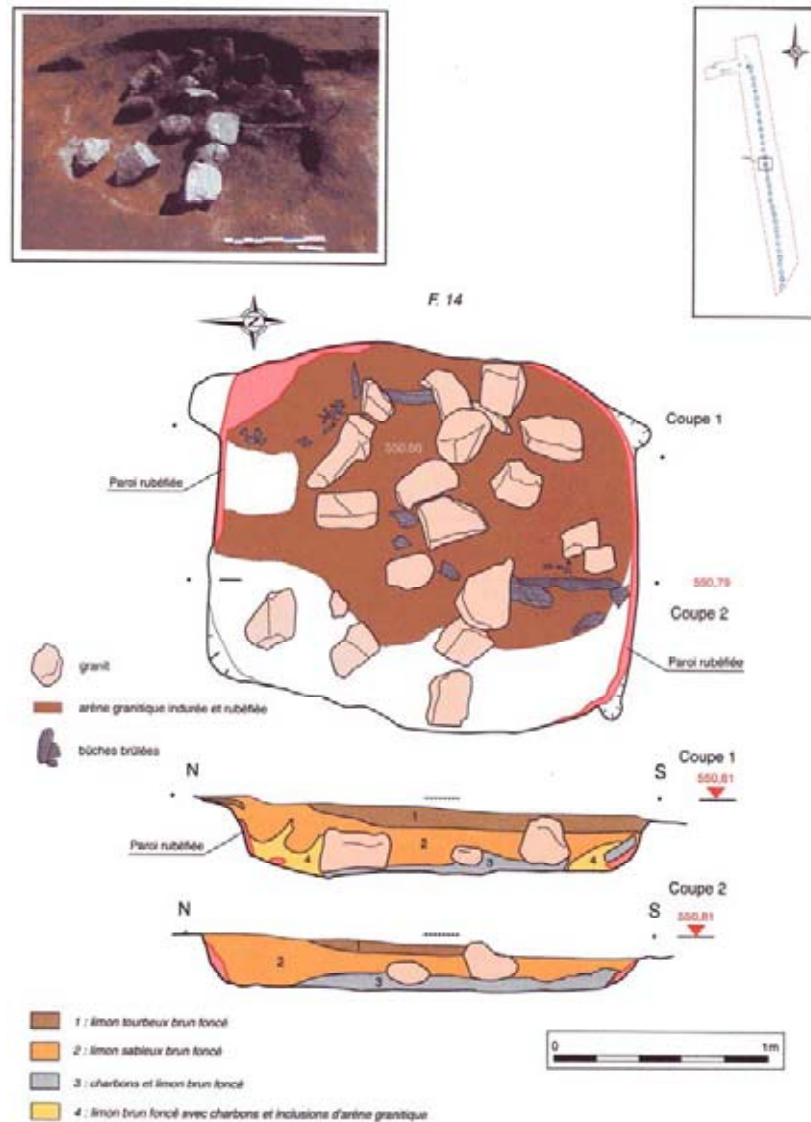
La création de la ZAC de la Montane, sur les communes de Saint-Priest-de-Gimel et Eyrein, a nécessité la mise en œuvre d'un diagnostic en 2002 sur une surface de 75 hectares. Les deux cent cinq sondages réalisés n'ont mis en évidence qu'un site structuré au lieu-dit le Champ de Brach, à Eyrein, qui a été fouillé en 2003.

Le site, installé sur un léger versant orienté au sud, est limité par une vaste zone tourbeuse. L'essentiel des vestiges mis au jour est constitué d'un alignement de trente et un foyers à radier de pierres chauffantes, datés du premier âge du Fer par analogie avec d'autres sites de ce type. La datation a été confirmée par la méthode du carbone 14*, avec une forte probabilité pour une fourchette entre 725 et 540 avant notre ère.

L'alignement des fosses, régulièrement espacées, a été identifié sur 107 m de longueur, selon un axe nord-sud. Les trente et un foyers présentent d'indéniables similitudes de formes : ils sont rectangulaires pour la plupart.



La nature du remplissage de ces structures en creux est quasiment identique. Ils est généralement constitué d'un sédiment limoneux, au fond, incluant charbons de bois et parfois des fragments de bûches carbonisées, surmonté de blocs de granite et de quartz souvent éclatés par l'action du feu. Les parois et le fond des fosses montrent des traces de forte combustion. S'il apparaît clairement que chaque fosse n'a fait l'objet que d'une seule utilisation, il n'a pas été possible de déterminer si l'ensemble a fonctionné en une seule fois ou de façon successive.



Foyer 14. Photo, plan et coupes.

© C. Vallet, A. d'Agostino, J.-M. Beausoleil, INRAP.

Les analyses chromatographiques* des pierres ont permis de déterminer la présence de graisses, en quantité très importante. Les pierres chauffées ont donc pu servir à cuire des graisses animales ou végétales, mode opératoire connu, par comparaison ethnologique, dans le cadre de foyers polynésiens. Une expérimentation conduite à partir de l'ensemble des données recueillies, en utilisant des matériaux lithiques identiques à ceux découverts, a permis de cuire de la viande et d'observer, en fin de cuisson, une disposition des matériaux identique à celle des foyers mis au jour.

La structure générale de cet alignement et les hypothèses relatives au fonctionnement des fosses amènent à s'interroger sur les pratiques cérémonielles du premier âge du Fer. En effet, ni la caractéristique de ces fosses strictement et régulièrement alignées, ni celle de leur usage unique ne permettent de les rattacher à une activité liée à l'habitat ou à l'artisanat. En effet, aucune autre trace d'occupation n'a été décelée dans le très large périmètre de la ZAC et de ses environs.

Si la nature du rituel pratiqué (offrandes cultuelles ?) et sa fréquence (saisonnaire ?) ne peuvent qu'être des objets d'hypothèses, cet ensemble vient documenter le corpus des pratiques sociales et cultuelles du premier âge du Fer*.

Martine Fabioux
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie du Limousin

HAUTE-VIENNE

LIMOGES

FOUILLE URBAINE AU CŒUR DE LA CITE ANTIQUE ET MEDIEVALE

Depuis 1992, des fouilles préventives d'ampleur ont été mises en œuvre à Limoges. On rappellera l'importance des interventions successives sur les 3,6 hectares de l'Ancien Hôpital général lors de la construction de la médiathèque, de la faculté de droit, de la Direction régionale du travail et de l'emploi ainsi que d'immeubles à vocation résidentielle.

Correspondant à plusieurs îlots antiques le long du *forum*, les recherches ont permis de saisir l'évolution d'un vaste quartier urbain : les secteurs y ont été viabilisés progressivement ; de riches *domus** ornées de mosaïques y coexistaient avec des secteurs d'activités artisanales ; les rues empierrées dépassaient 10 m de largeur. Les opérations les plus récentes (diagnostics et fouilles) ont porté sur le secteur de la cité, plus particulièrement à l'occasion de la restructuration du musée municipal de l'Évêché.

Les premières évaluations conduites avant la réalisation du projet architectural avaient pour but de déterminer les zones archéologiques les « moins » sensibles. Ainsi, la zone au sud de l'actuel musée a révélé les vestiges du palais de l'évêque Jean de Largeac, édifié à partir de 1536. La qualité des éléments architecturaux mis au jour a conduit le maître d'ouvrage à privilégier l'extension du musée dans les cours situées au nord.

La première phase de fouille préventive a concerné environ les deux tiers de l'emprise des travaux. La première occupation est caractérisée par un large fossé orienté nord-sud qui pourrait s'apparenter au *pomerium** creusé lors de la création de la ville romaine.



Salle en abside à hypocauste double (III^e siècle) : pilettes et canaux rayonnants.
© INRAP.

Les traces du Haut-Empire* sont très ténues et ce n'est qu'à partir du III^e siècle qu'apparaissent des constructions significatives, avec l'espace thermal d'une vaste *domus**. L'une des salles, avec une abside et ayant conservé ses enduits peints, associait les deux systèmes de chauffage par hypocauste*, l'un sur pilettes et l'autre par canaux rayonnants. Les murs du haut Moyen Âge, dont les maçonneries réutilisent des matériaux antiques, restent encore difficiles à identifier.

Au X^e siècle vraisemblablement (datation qui sera à préciser en 2006), un nouveau fossé a été implanté à l'ouest. Il pourrait constituer une structure de défense d'une partie de ce secteur qui a constitué la ville du Bas-Empire*. Les maisons canoniales qui ont été construites au Moyen Âge ont considérablement bouleversé les niveaux antérieurs, d'autant plus qu'elles comportent souvent deux niveaux de caves maçonnées ou creusées dans le substrat.



Premier niveau de cave avec passage voûté pour descendre au deuxième niveau.
© INRAP.

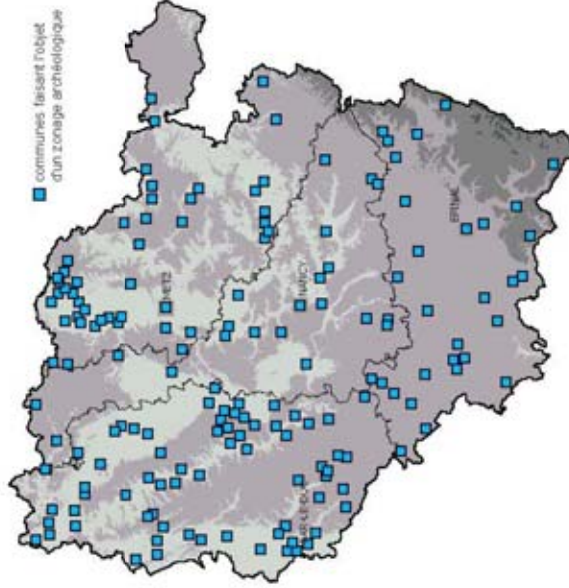
Les données acquises sont essentielles à la compréhension de l'évolution du quartier épiscopal et peuvent être corrélées aux données historiques et archivistiques d'une étude documentaire réalisée avant la fouille. La seconde phase de recherches, qui interviendra en 2006, devra permettre de préciser, en particulier, le rôle et la datation du fossé occidental du haut Moyen Âge*.

Martine Fabioux
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie du Limousin

LORRAINE



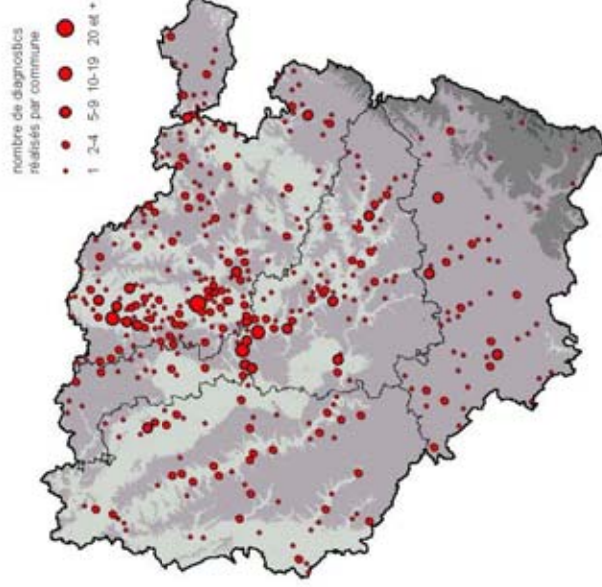
Localisation des zonages archéologiques décrets 2002-89 et 2004-490



- 164 communes concernées par un zonage, soit 7 % des communes de la région.

Depuis 1986, en accord avec le Préfet de Région et les Préfets de département un seuil de consultation du SRA était fixé à 3 000 m² sur toute la région. En 2001-2002, lorsqu'il s'est agi de réactualiser ces périmètres, en accord avec les préfetures nous avons maintenu le seuil à 3 000 m² mais allégé certains dispositifs préexistants grâce à l'expérience acquise. Les zonages mise en place ont reçu l'accord des élus locaux.

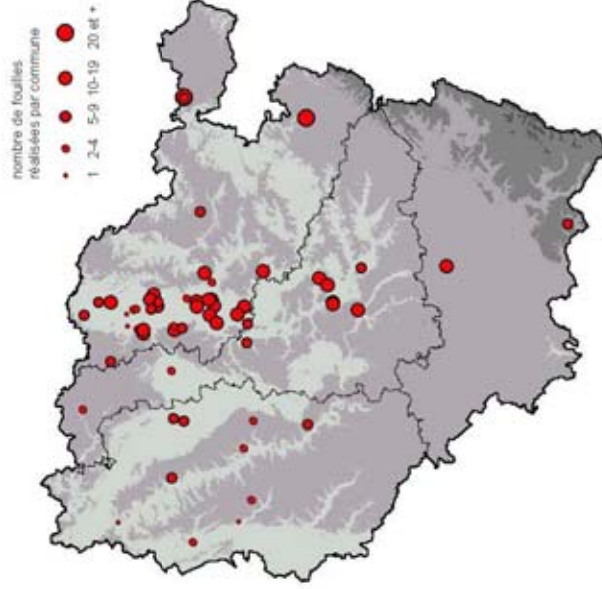
Nombre d'opérations préventives de diagnostic archéologique réalisées (2002-2005) par commune



- 403 communes concernées par un ou plusieurs diagnostics(s), soit 17,5 % des communes de la région.

L'activité économique régionale se concentre beaucoup dans le sillon mosellan. On observe que le seul département de la Moselle représente 50% de l'activité régionale en matière d'archéologie préventive. L'activité transfrontalière génère beaucoup d'aménagements. Cette cartographie montre aussi la vitesse de destruction des fonds de vallées. Cette question, qui dépasse de loin la simple gestion de l'archéologie, va devenir un enjeu majeur pour le futur du développement économique, en matière de développement harmonieux de l'aménagement du territoire et du cadre de vie.

Nombre d'opérations de fouilles archéologiques préventives réalisées (2002-2005) par commune



- 58 communes concernées par une ou plusieurs fouilles(s) préventive(s), soit 2,5 % des communes de la région.

Les fouilles se concentrent sur les zones d'activités économiques lucratives. Les quelques fouilles observées en dehors des bassins économiques mosellan et nancéen ne correspondent plus qu'au tracé de la LGV est et à des lotissements pris en charge à 100%. La vie économique des départements ruraux ne permet pas de financer des fouilles d'archéologie préventive, ce qui conduit souvent au renoncement du projet.

LORRAINE

La région Lorraine figure parmi les pionnières de l'archéologie préventive. La politique de suivi des travaux d'aménagement du territoire date du début des années 1980. Le présent bilan s'inscrit donc dans la stricte continuité des vingt années précédentes. A cet égard, les enjeux ont changé et les sites ne sont plus étudiés à l'échelle locale mais les recherches portent désormais sur l'organisation territoriale des sociétés (réseaux commerciaux, occupation de l'espace, agencement de sites les uns par rapport aux autres...).

LA PREHISTOIRE

Très difficile à détecter par les méthodes classiquement pratiquées en Lorraine, les sites de la Préhistoire régionale restent un grand chantier auquel il faut s'atteler. Aucun gisement important n'a été mis au jour depuis ces dernières années.

LE NEOLITHIQUE

Le Néolithique ancien est particulièrement bien documenté. A la quarantaine de sites connus sont venues s'ajouter cinq nouvelles implantations en vallée de la Moselle. Dès lors, il devient possible de proposer une modélisation de l'occupation de l'espace en fond de vallée. Les habitats se regroupent par grandes entités territoriales le long des rivières. Il n'y a donc pas d'occupation homogène du territoire mais des poches, pas obligatoirement en contact les uns avec les autres. Par ailleurs, les études confirment bien la scission du mouvement oriental de colonisation en plusieurs branches. Le nord de la région reste affilié au bassin du Rhin alors que le sud devient une voie de passage vers le Bassin parisien.

L'évolution des temps néolithiques reste plus confuse. Peu de sites viennent documenter ces périodes. On notera toutefois la présence avérée mais discrète des grandes cultures du bassin du Rhin. Enfin, la fin des temps néolithiques et la transition vers les âges des métaux est remarquablement documentée par la découverte de nombreuses sépultures campaniformes. Chaque année, on met au jour de six à dix sépultures isolées ou groupées par petits lots de deux ou quatre ou isolées, si bien que la Lorraine doit maintenant posséder un corpus égal à celui de l'ensemble des régions qui composent le Bassin parisien.

LES AGES DES METAUX

Chaque année, une dizaine d'opérations de fouilles et une trentaine de sondages positifs permettent de préciser l'image de l'occupation de l'espace par les sociétés protohistoriques. Ainsi, à Vandière (Meurthe-et-Moselle), l'INRAP a dressé le plan de plusieurs bâtiments du Bronze ancien, Bronze moyen (vers 1800-1500 av. J.-C.) abondant ainsi un corpus très mince sur l'ensemble de l'Europe occidentale.

En ce qui concerne la fin de l'âge du Bronze* et les âges du Fer*, il apparaît progressivement qu'un réseau de fermes regroupant plusieurs bâtiments maille le territoire. Les nécropoles montrent un monde très hiérarchisé, ce que reflète difficilement l'étude des habitats de plaine. Grâce à l'archéologie programmée et à la carte archéologique, on sait toutefois que les grands sites, sièges de pouvoir, existent et qu'ils « contrôlent » un vaste tissu d'établissements agricoles.

A Gondreville, à Amnéville (Moselle) et à Trois-Domaines (Meuse) de vastes aires d'occupations ont ainsi été mises au jour, montrant soit des regroupements de bâtiments aux fonctions diverses, soit de vastes enclos palissadés à la fonction énigmatique.

L'ANTIQUITE

Les fouilles de ces dernières années montrent une forte hétérogénéité des habitats de cette période. A Ennery (Moselle) ou à Prény (Meurthe-et-Moselle) on perçoit au début de la romanisation la création d'établissements ruraux imitant le plan des *villae* mais sur la base d'une architecture tout en bois. En matière d'habitat « aristocratique » on citera la fouille des grandes *villae** de Liéhon (Moselle) et de Peltre aux portes de Metz. Par ailleurs, il apparaît qu'à côté de ces établissements au statut privilégié, un maillage de fermes, souvent superposable mais pas toujours à celui de l'époque précédente, tisse un réseau très dense le long des axes routiers antiques mais aussi, découverte récente, sur les plateaux, là où, depuis des décennies, les archéologues pensaient (sans preuve) à une déprise de l'occupation. A cet égard, on citera les établissements de Bouxière et Vandière (Meurthe-et-Moselle), Boinville (Meuse), Guénange, Louvigny, Norroy et Saint-Epvre (Moselle)...

L'étude des villes et agglomérations antiques permet de préciser l'organisation urbaine des grandes cités (Metz) ou des agglomérations secondaires (Bliesbruck...). Ainsi, à Sarrebourg (Moselle), un bassin en bois semble associé à une activité de tannerie. Les activités artisanales paraissent se regrouper en îlots urbains. Plusieurs tronçons d'aqueducs souterrains, creusés à même la marne, à plus de 5 m. sous terre ont été étudiés à Metz, Ennery (Moselle) ou Cutry (Meurthe-et-Moselle). Ils sont appareillés par un clayonnage voûté et des puits interdistant d'environ 9 m en assurent l'oxygénation.

En matière d'activité artisanale, l'exploitation de carrières d'argile est attestée par les fouilles d'Aubreville (Meuse) ou de grès autour de l'agglomération de Viomesnil (Vosges). Le long des axes de communication des vestiges correspondant vraisemblablement à une auberge ont été étudiés à Lesmesnil (Meurthe-et-Moselle) ; une seconde auberge aurait pu l'être à Dun-sur-Meuse sans la destruction volontaire du site par l'aménageur.

A Pulnoy (Meurthe-et-Moselle), sous l'*oppidum** d'Essey-les-Nancy, un probable sanctuaire a été mis au jour. Dans de grandes fosses, un mobilier très original composé d'objets en métal, dont des statuettes en bronze, parsemait les remplissages.

Enfin, le monde des morts apporte une vision plus sociale à notre connaissance de la société gallo-romaine. Ainsi, occupée pendant quatre siècles, la nécropole de Laneuville, à proximité de Nancy, reflète l'organisation de la société agricole, soulignant les périodes de prospérité ou de déprise économique.

LE HAUT MOYEN ÂGE ET LE MONDE MEDIEVAL

Sans aucun doute, les découvertes récentes renouvellent considérablement nos connaissances sur cette période.

Plusieurs agglomérations révèlent une organisation urbaine : Prény (Meurthe-et-Moselle) autour d'un possible noyau aristocratique, à Vitry-sur-Orne, Saint-Epvre ou à Peltre (Moselle). L'artisanat se développe dans de petits bâtiments ou dans des « fonds de cabane », petits ateliers semi-enterrés. A Messein (Meurthe-et-Moselle), au pied du « camp d'Afrique », un habitat spécialisé dans la production de fer atteste de l'introduction de pratiques industrielles.

Les habitations montrent une architecture en matériaux périssables fondée sur poteau ou sur sablières basses. L'organisation des agglomérations répond à des règles d'urbanisme basées principalement sur un grand axe de circulation qui segmente le site. A Saint-Epvre, un petit appontement permet de supposer une activité de pêche dans un paysage très ouvert.

Les nécropoles attestent de populations mérovingiennes opulentes. Ainsi à Prény, deux cent trente tombes ont été exhumées, certaines dans des caveaux appareillés. Beaucoup de bijoux et d'armes accompagnaient les défunts. A Norroy, une population pour partie composée de cavaliers a été inhumée. Plusieurs harnachements de chevaux ainsi que de nombreuses armes et des bijoux reposaient avec les morts. En première approche, ces deux nécropoles semblent en rupture avec les coutumes funéraires gallo-romaines et on évoque à leur égard la possibilité de groupes d'origine « franque » non encore assimilés par les populations autochtones.

Le monde médiéval est principalement étudié au travers de l'urbanisation des grands centres urbains régionaux (Metz, Nancy).

L'ÉPOQUE MODERNE

A Nancy, la réfection de la place Stanislas et de ses abords a permis de mettre au jour une partie des bastions qui protégeaient la capitale lorraine aux XV^e-XVI^e siècles.

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Lorraine

MEURTHE-ET-MOSELLE

PRENY

UN ENSEMBLE DE SITES DU HAUT MOYEN ÂGE

Plusieurs opérations d'archéologie préventive menées durant l'année 2002 ont permis d'étudier un important site du haut Moyen Âge menacé par les travaux de construction de la future ligne de chemin de fer à grande vitesse Est-européenne sur la commune de Prény (Meurthe-et-Moselle). Ces fouilles, réalisées par les archéologues de l'INRAP, ont en effet mis au jour deux sites d'habitat et une nécropole, principalement datés de la période mérovingienne, au lieu-dit Tautecourt, à proximité de la ferme du même nom. La documentation abondante recueillie à l'occasion de ces fouilles est actuellement en cours d'étude. Les sites ont été découverts à l'occasion des campagnes de sondages réalisées en prévision de la construction de la future voie ferrée et d'une zone de stockage de matériaux contiguë. Ces opérations s'inscrivent dans un ensemble de sondages systématiques et de fouilles archéologiques prévus sur l'ensemble du tracé du TGV. Le passage de la ligne à grande vitesse sur le plateau lorrain a été l'occasion d'enrichir considérablement la documentation concernant l'occupation du sol dans un secteur, qui, peu touché jusqu'alors par les travaux d'aménagements, n'avait fait l'objet que de très peu d'observations archéologiques.

L'habitat du haut Moyen Âge de Tautecourt

Un premier site d'habitat situé sur le tracé de la future ligne à grande vitesse a été fouillé sur une superficie d'1,8 hectares, mais son emprise totale dépasse la zone menacée par les travaux. Trois phases d'occupation discontinues ont été reconnues sur ce site qui comprend une forte densité de structures archéologiques.

La période campaniforme

Quelques fosses et une sépulture de l'époque campaniforme (2300-1800 av. J.-C.) ont été mis au jour dans l'extrémité sud-est du décapage.

Une occupation gallo-romaine

L'occupation gallo-romaine, qui pourrait dater du I^{er} ou du II^e siècle apr. J.-C., est constituée de bâtiments sur poteaux, de fosses et de deux fours domestiques. Les vestiges de cette période se concentrent dans la moitié ouest de la zone fouillée et sont recoupées par les structures appartenant au haut Moyen Âge.

L'habitat du haut Moyen Âge

La majorité des structures appartient cependant au haut Moyen Âge, il s'agit pour l'essentiel de trous de poteaux et de cabanes excavées. Une quinzaine de plans de bâtiments sur poteaux sont bien visibles ; ils se caractérisent par une grande similarité des plans et des techniques de construction et par une orientation est-ouest constante. Les bâtiments possèdent souvent une seule nef, de 5 à 7 m de large, avec un foyer central, ainsi que des poteaux de parois très rapprochés. Leur superficie varie de

20 à 70 m². Deux bâtiments semblent attester d'une technique de construction mixte associant à une construction sur poteaux un radier en pierre sur une des façades. Une troisième construction en pierres diffère des deux autres par des dimensions atypiques. Elle possède un plan en L, de 10 m de côté environ. Les murs ont une largeur de 2 m et leur creusement une profondeur conservée de 40 à 90 cm. La nature et la fonction particulière de cette construction reste encore à déterminer.

La fouille d'une cinquantaine de cabanes excavées a également livré un abondant mobilier céramique, de nombreux restes osseux animaux ainsi que divers menus objets de la vie quotidienne. Deux puits construits avec un appareillage de pierres montées à sec complètent cet ensemble.

Six tombes dispersées sur le site d'habitat ont été fouillées. Les inhumés, essentiellement des enfants, ne possèdent aucun mobilier associé; l'une de ces tombes présente cependant un caisson de pierres identique à ceux découverts dans la nécropole voisine.

La durée d'occupation de ce site pourrait couvrir la période mérovingienne et une partie ou la totalité de la période carolingienne. L'étude en cours a pour objectif de réaliser une chronologie des différentes constructions, d'appréhender l'organisation interne de cet habitat, son évolution, afin de mieux comprendre la nature particulière de cet ensemble, en liaison avec l'étude de la nécropole voisine.

La nécropole mérovingienne

La nécropole, également située sur le tracé de la voie, se trouve en effet à moins de deux cents mètres de ce site d'habitat. Cent soixante-seize tombes ont été mises au jour sur l'emprise du tracé de la ligne à grande vitesse, les inhumations y sont majoritaires, trois tombes à incinération complètent l'ensemble fouillé qui compte deux cents individus.

Les limites méridionales, orientales et occidentales de cet espace funéraire, fouillé sur une superficie de 3 000 m², ont pu être reconnues ; les tombes sont toutes orientées est-ouest, organisées de part et d'autre d'un secteur vierge de structures, matérialisant sans doute un espace de circulation traversant le site. Les recoupements de tombes sont peu nombreux ; les inhumations successives dans une même tombe, la présence de nombreuses réductions, les témoignages de pillage ancien plaident au contraire en faveur d'un marquage des sépultures durant la phase d'utilisation de cet espace funéraire.



Sépulture mérovingienne avec mobilier céramique aux pieds.
© INRAP.

Plus des trois-quarts des tombes correspondent à des inhumations habillées et contiennent un dépôt funéraire. Le mobilier abondant et de qualité est attribuable à la période mérovingienne*. Les armes, les accessoires vestimentaires, les bijoux et la vaisselle déposés avec les défunts sont nombreux et variés. Leur étude permettra de suivre l'évolution de cette nécropole et d'approcher un certain nombre d'aspects de la vie de cette communauté, en liaison avec l'analyse anthropologique des restes osseux, et l'ensemble des études concernant les pratiques funéraires.

Les sépultures en pleine terre prédominent. Seule une vingtaine de tombes est construite au moyen d'un assemblage de pierres et de moellons posés à sec. Trois d'entre elles présentent des traces de mortier. Quelques tombes ont livré des vestiges de dalles de couverture. Deux tombes situées dans un même secteur sont entourées d'un petit enclos circulaire. Cette pratique funéraire, jamais observée jusqu'ici dans les nécropoles lorraines, est souvent associée à des sépultures privilégiées dans les territoires franco-alamans. Certaines tombes présentent des fosses de très grandes dimensions (de 3 à 4,50 m de long sur 2 m de large), leur profondeur est comprise entre 1 m et 1,50 m. La présence de coffrage en bois est attestée dans ces tombes par des traces ligneuses conservées sur les parois et le fond des fosses. Ces tombes contrastent avec les autres sépultures par la richesse et l'abondance du mobilier déposé avec les défunts, dont certains sont des enfants. Enfin, deux des trois tombes à incinération contenaient du mobilier attribuable au début de la période mérovingienne*.

Un second site d'habitat du haut Moyen Âge

Le second site d'habitat, situé dans la zone de stockage contiguë au tracé, est distant d'un peu moins d'un kilomètre du premier ainsi que de la nécropole.

Les sondages de diagnostic ont permis d'évaluer son extension à plus de 4 hectares, seule une surface de 5 000 m² a été fouillée sur le tracé d'un accès à la voie. Une dizaine de bâtiments sur poteaux, sept fonds de cabane, quelques fosses et trois tombes contenant chacune plusieurs individus constituent l'essentiel des structures du haut Moyen Âge* mises au jour sur la zone fouillée. Les plans des bâtiments découverts, bien que partiels, présentent des modules identiques à ceux du premier site d'habitat fouillé, leur orientation est également similaire. Dans l'état actuel de l'étude, le mobilier recueilli attesterait d'une occupation contemporaine de celle des deux autres sites. La superficie trop restreinte de cette troisième fouille ne permet pas de pouvoir caractériser le type d'occupation de ce second site d'habitat et ses rapports avec le premier ensemble fouillé.

Aucune découverte n'atteste une occupation postérieure au haut Moyen Âge sur ces sites. Les archives nous apprennent cependant qu'en 1138 la *curtis** de Tautecourt fut donnée par l'avoué du château de Prény à la nouvelle abbaye des Prémontrés de Sainte-Marie-aux-Bois, pour y installer une grange monastique. Celle-ci a existé jusqu'à la Révolution et seule la ferme moderne qui l'a remplacée aujourd'hui se fait l'écho de l'ancienne occupation de ce vallon.

Marie Frauciel
INRAP

MEUSE

CHAILLON

UNE NECROPOLE HALLSTATTIENNE

Localisée sur le tracé du futur ligne du TGV Est, la fouille de Chaillon a été conduite par V. Delaugeas (INRAP) en septembre-octobre 2002. Elle fait suite à une campagne de diagnostics archéologiques réalisée par F. Mourot (Conseil général de la Meuse) et C. Tristan (INRAP) qui a permis la découverte d'une petite nécropole hallstattienne comportant une vingtaine de sépultures. Le matériel métallique assez bien conservé a été confié au Laboratoire d'archéologie des métaux à Jarville-la-Malgrange (Meurthe-et-Moselle) pour être consolidé et stabilisé. L'étude anthropologique ayant été réalisée dans le cadre du rapport de fouille, l'étude du mobilier et des pratiques funéraires a fait l'objet d'un travail de maîtrise sous la direction de A.-M. Adam (Université Marc Bloch, Strasbourg II).

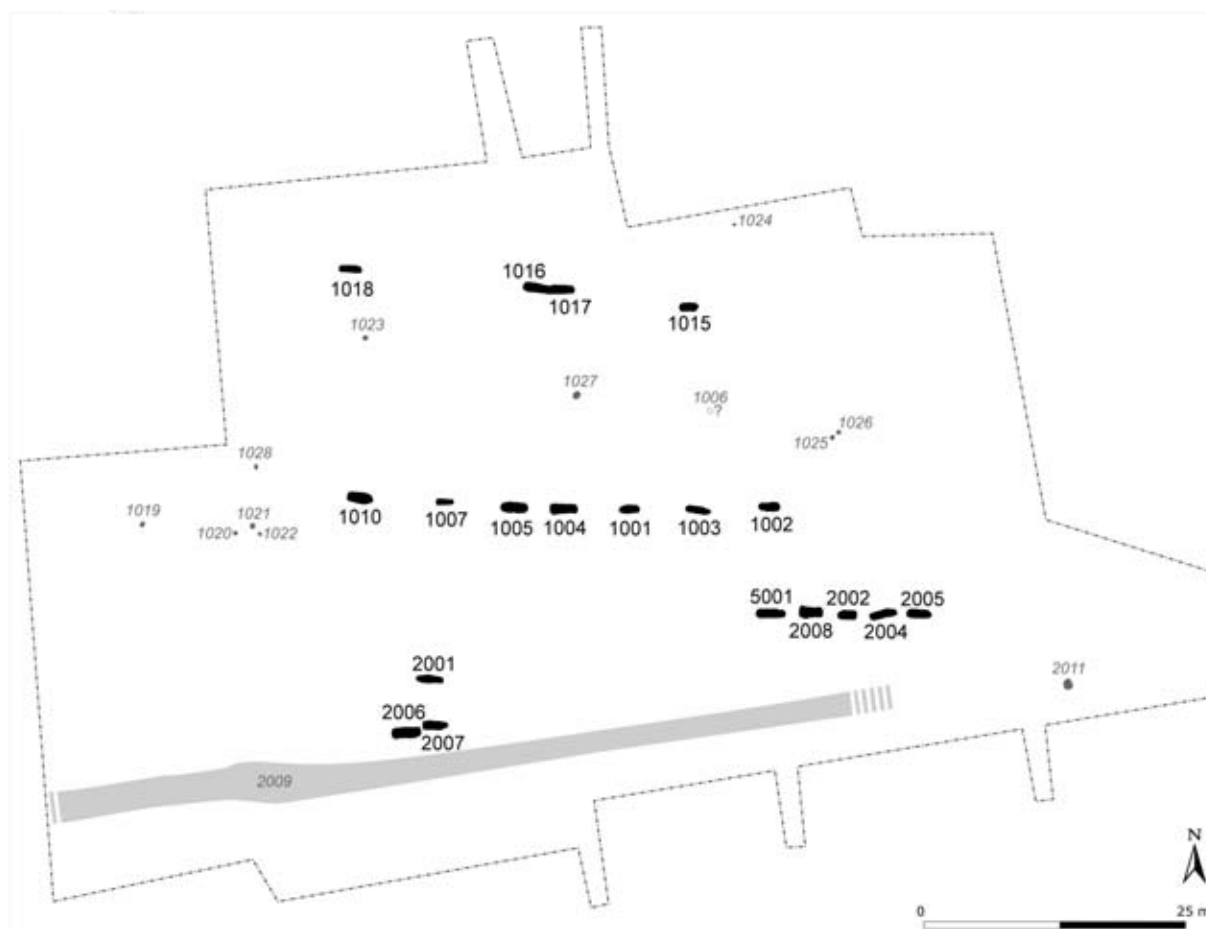
Le site se trouve à l'ouest de la commune de Chaillon, à une trentaine de kilomètres au sud-est de Verdun dans les côtes de Meuse, dans une étroite vallée qui fait communiquer le bassin de la Meuse et la plaine de Woëvre vers la vallée de la Moselle. La nécropole a été établie à flanc de colline dans un petit vallon sec. Le décapage effectué de manière extensive n'a mis en évidence aucune enceinte et il semblerait que nous soyons en présence de la nécropole dans son intégralité.

Les pratiques funéraires

La nécropole a livré dix-neuf fosses pour vingt-trois individus inhumés (quatorze sépultures individuelles, trois multiples, deux vides et deux bouleversées). Toutes les fosses, orientées ouest-est, sont taillées à des dimensions anatomiques. On y trouve une variété de formes, de plans, d'aménagements internes et d'associations avec des contenants en matière périssable. Quelques fosses présentent des aménagements en pierre qui correspondent certainement à des calages de coffres ou de cercueils en bois.

V. Delaugeas opte plutôt pour des caissons sans couverture en raison d'un colmatage rapide des cadavres. On note aussi de forts indices de linéaires. La majorité des inhumations ont été faites en décubitus dorsal*. Un seul individu repose en pro-décubitus les jambes croisées. S'agit-il d'une pratique de rejet ?

La nécropole est organisée selon quatre alignements plus ou moins homogènes, parallèles et orientés est-ouest. L'analyse de l'organisation spatiale des tombes dans leur contexte topographique montre que les alignements de sépultures correspondent aux courbes de niveaux, la nature même du terrain ayant favorisé cette disposition. Les espaces intermédiaires pourraient correspondre à des axes de circulation.



Nécropole de Chaillon (Meuse), plan général de la nécropole

- Sépulture
- Trou de poteau ou fosse
- Chemin creux

© V. Delaugeas, INRAP.

Une population de guerriers ?

La mauvaise conservation des os ne permet pas de déterminer les sexes des défunts avec précision. Ainsi, on notera dix individus de sexe indéterminé, onze hommes et une femme. Tous les sujets sont des adultes sauf un immature représenté par quelques fragments osseux erratiques.

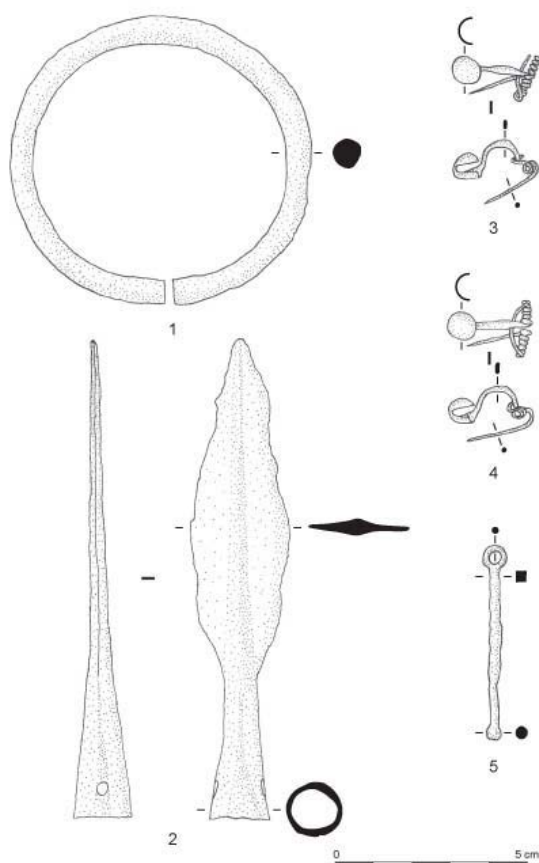
La population de la nécropole ne correspond donc pas à une population « naturelle » car elle est constituée dans sa grande majorité d'hommes inhumés avec de l'armement. Si les fers de lance ne sont pas atypiques, la présence de deux garnitures de hampe en alliage cuivreux est exceptionnelle et ne trouve qu'un seul parallèle en Champagne. Les éléments métalliques issus du blindage métallique d'un bouclier (deux orles) seraient la plus ancienne attestation directe de cette arme en Europe non méditerranéenne. La mise au jour de trois dagues jogassiennes (du site des Jogasses à Chouilly dans la Marne, début de la Tène, vers 530-475 av. J.-C.) permet de contextualiser la réflexion sur ce type d'armement qui souffrait du manque de découvertes funéraires précises. La dague avec fourreau en fer sur gaine de bois marque la transition entre le fourreau hallstattien associant bois, fer et alliage cuivreux et le fourreau laténien qui n'utilisera que le fer. Cette arme est donc le reflet des progrès

technologiques des forgerons du V^e siècle av. J.-C. et joue un rôle fondamental dans notre connaissance du travail du fer à la charnière entre les deux âges du Fer.

Il est intéressant de souligner l'existence de traumatismes guerriers sur deux individus inhumés dans des tombes modestes sans déposition d'armement (extrémité d'un fer de lance à l'intérieur d'un fémur et bloc crânien transpercé par un fer de lance). S'agit-il de guerriers inhumés sans leurs armes ou de civils ?

A Chaillon, six tombes sont donc associées à la thématique de la guerre soit près du quart du nombre total d'individus inhumés dans la nécropole. La présence d'une seule femme, pourrait confirmer l'attribution de cette nécropole à une population militaire regroupant de jeunes hommes, même s'il est difficile de privilégier cette hypothèse dans la mesure où on ne peut pas donner d'âge précis aux adultes.

Les groupes sociaux dans l'organisation de la nécropole



Mobilier de la sépulture 1017.

1. Bracelet ouvert en fer. 2. Fer de lance à douille fermée.
3 et 4. Fibules F4 en alliage cuivreux. 5. Passe lacet en fer.
© M. Landolt.

Les tombes masculines riches se composent de quatre tombes de guerriers (n° 1001, 1005, 1018 et 2008).

Trois de ces tombes se caractérisent par la présence d'une panoplie comportant une arme de poing avec son système de suspension et une paire d'armes d'hast*. Cet ensemble peut être associé à une arme défensive (bouclier), une pièce d'harnachement (phalère) et un accessoire vestimentaire (fibule).

La tombe féminine n° 2001 peut être considérée du même rang social en raison de la présence de perles en matériaux précieux provenant d'échanges à longues distances (ambre et corail). De plus, il est très probable qu'un torque et des bracelets accompagnaient la défunte car la sépulture a été pillée.

Les tombes modestes ne possèdent aucun dépôt funéraire, une unique offrande alimentaire ou une céramique. On peut y ajouter les tombes ne comportant qu'un seul bracelet ou un bracelet accompagné d'accessoires vestimentaires (fibules, crochet de ceinture ou passe-lacet).

Dans chaque alignement de sépultures, on note la présence d'une tombe riche correspondant très probablement à la tombe fondatrice du groupe. Cependant il est difficile de confirmer cette hypothèse en l'absence de datations relatives entre les sépultures d'un même groupe. En règle générale, une tombe avec une panoplie d'armes est associée à un alignement sauf pour le quatrième groupe où il

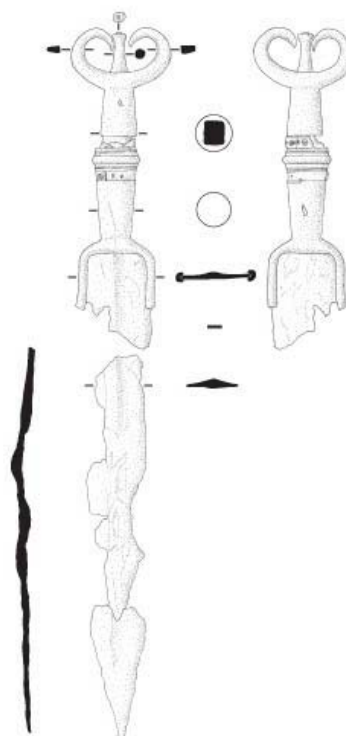
s'agit d'une tombe féminine probablement avec torque. D'un point de vue chronologique, il semble que la nécropole se soit développée du nord vers le sud, c'est-à-dire vers l'aval. Cette hypothèse s'appuie sur les datations respectives des sépultures et sur l'évolution technologique des dagues. Ainsi, le premier groupe peut être daté de la fin du Hallstatt D2 grâce à une fibule représentative de cette période en Champagne. Les deux derniers groupes quant à eux sont datés du Hallstatt D3*.

L'utilisation de la nécropole de Chaillon pendant une courte période et la présence d'un ensemble important de mobilier métallique très bien conservé est essentielle pour la connaissance du Hallstatt final meusien.

L'analyse du matériel métallique confirme ce qu'induisait déjà la céramique sur d'autres sites (Trémont-sur-Saulx), c'est-à-dire une forte influence champenoise dans la Meuse.

Afin de compléter notre connaissance du contexte régional de Chaillon, le bassin supérieur de la vallée de la Meuse du VIII^e au IV^e siècle avant J.-C. fait l'objet d'un diplôme universitaire d'études approfondies.

Enfin, l'étude de la nécropole toute proche de Lacroix-sur-Meuse (Hallstatt final / Tène ancienne*), fouillée par J.-C. Brénon (INRAP), apportera sans doute un complément d'information sur la transition entre les deux âges du fer dans cette région.



Poignard à antennes hallstattien de la sépulture 1001.
© M. Landolt, INRAP.

Bibliographie

V. DELAUGEAS.– *Rapport d'évaluation archéologique, Chaillon, « Meaucourt » (55)*, dactylographié, INRAP. Coordination TGV Est-SRA Lorraine, Metz, février 2003.

M. LANDOLT.– *La nécropole hallstattienne de Chaillon (Meuse)*, mémoire de maîtrise, dactylographié, Université Marc Bloch, Strasbourg II, octobre 2004, 2 volumes.

M. LANDOLT.– *La nécropole hallstattienne de Chaillon (Meuse)*, *Bulletin de l'Association Française de l'Âge du Fer*, 23, 2005.

C. TRISTAN.– *Rapport de diagnostic archéologique, Chaillon, Zone de stockage n°10 (55)*, dactylographié, INRAP. Coordination TGV Est-SRA Lorraine, Metz, juin 2002.

Michaël Landolt
INRAP

MOSELLE

LIEHON

LA VILLA DOMANIALE GALLO-ROMAINE DE LARRY

L'aménagement de l'aéroport Metz-Nancy-Lorraine a été accompagné de plusieurs campagnes de fouilles préventives.

Le site de plateau qui domine la vallée de la Seille, choisi pour son implantation, est en effet densément peuplé aux époques protohistorique et gallo-romaine. Lors du démarrage du chantier en 1988, des sondages avaient cerné l'extension du site antique de la *villa** de Larry au nord-est de l'emprise des fouilles. Au cours du printemps et de l'été 2003, une nouvelle opération de fouille a été menée par l'INRAP (responsable scientifique J.-D. Laffite), préalablement à la prolongation du taxiway nord. Elle a porté sur la totalité de la *pars urbana** (partie résidentielle) de cette grande *villa* et ses abords immédiats, la surface décapée atteignant près de 3 hectares. En revanche, la *pars rustica**, regroupant autour d'une grande cour agraire de nombreux bâtiments d'exploitation (écuries, granges...) et de logement de la main d'œuvre, n'a pas été abordée par la fouille car non touchée par les travaux.



Vue aérienne du site en cours de fouilles.
© D. Giacquemot, prospection aérienne, SRA Lorraine.

L'apport principal de cette opération est d'avoir permis d'appréhender globalement l'organisation et les caractéristiques matérielles, ainsi que la chronologie de cet ensemble

exceptionnel, pour lequel seul le domaine de Saint-Ulrich (Moselle) offre des points de comparaison à l'échelle régionale.

Six phases principales, allant du début du I^{er} siècle de notre ère jusqu'au V^e siècle, ont pu être mises en évidence, en fonction des recoupements de structures et des vestiges datés avec certitude.

Le plus ancien établissement reconnu, attribuable à la première moitié du I^{er} siècle, comprend un bâtiment en terre et bois de 10 m sur 11 m, et diverses installations annexes (greniers ?, enclos). Lui succèdent deux ou trois villas d'importance croissante. C'est vers 150 apr. J.-C. que le développement architectural de l'établissement atteint son extension maximale. Comme pour la plupart des grandes villas construites pendant la paix romaine, la recherche de la monumentalité dans une architecture complexe et ordonnée apparaît clairement sur les plans.

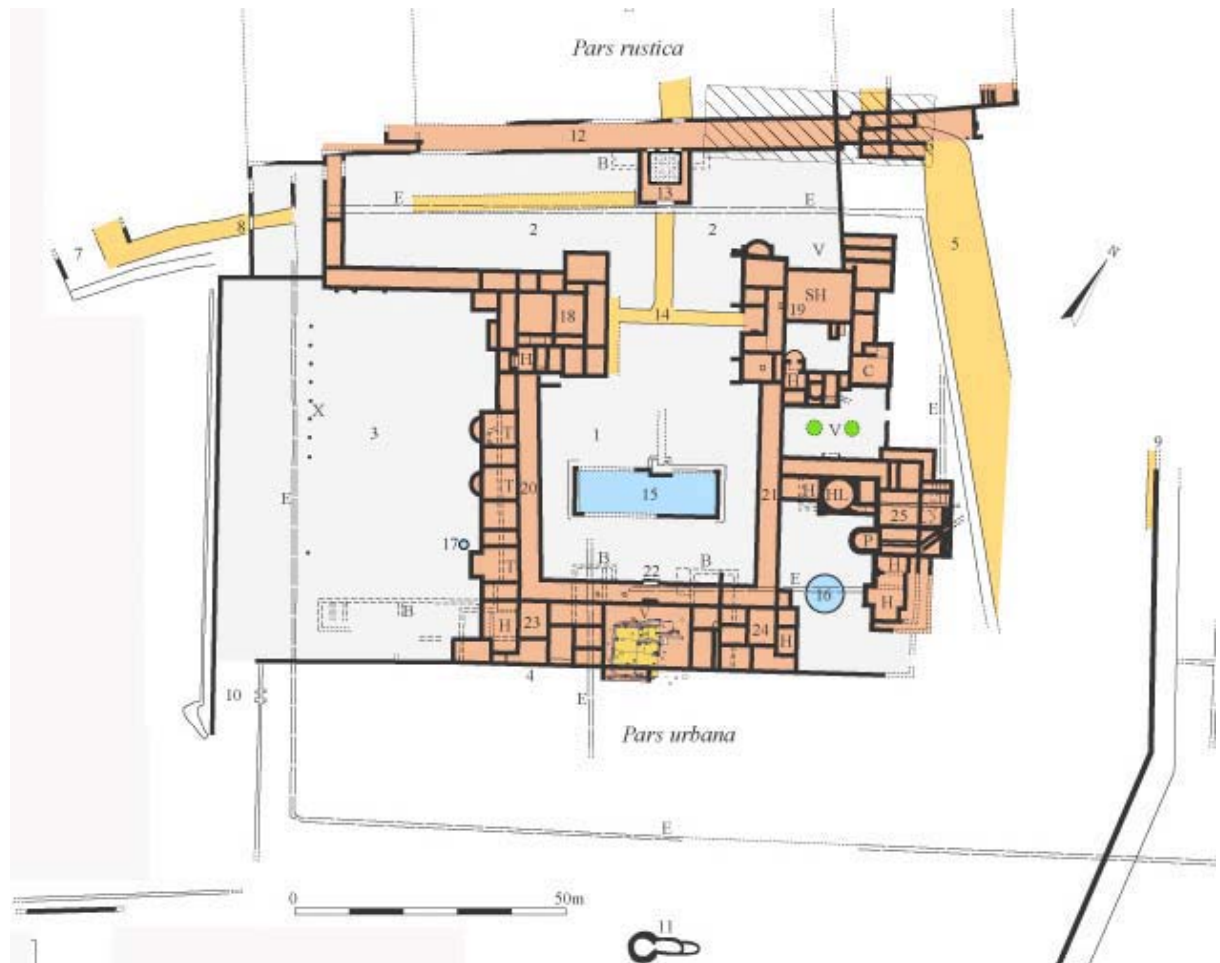
La partie résidentielle proprement dite entre dans un plan carré d'environ 6 500 m². Elle est construite autour d'une cour centrale de 38 m sur 40 m. Cet espace largement ouvert au nord est bordé sur trois côtés par une galerie à péristyle. Un grand bassin rectangulaire (28 m sur 9 m) est installé au centre (bassin d'agrément ou vivier ?). Cette cour est prolongée vers le nord et raccordée à une deuxième cour perpendiculaire. Celle-ci est orientée est-ouest, sur 95 m de long et 21 m de large. Une pièce carrée, qui correspond au hall d'entrée de la demeure, est alignée sur l'axe nord-sud de la cour centrale ; elle est accolée à une grande galerie qui matérialise la séparation entre la résidence du propriétaire et la partie agricole de la *villa*^{*}, située plus au nord (hors limites de fouille).

Deux chemins aboutissent sur les entrées latérales nord-est et nord-ouest. Une troisième cour de plan presque carré (50 m x 68 m) a été établie dans le prolongement ouest de la partie résidentielle. Elle est close par un grand mur à l'ouest et au sud et possède une sortie qui donne accès aux parcelles du domaine. Un long mur rectiligne de 130 m constitue la façade sud marquée au centre par un modeste porche de sortie.

L'ensemble est inscrit dans un plan rectangulaire de 100 à 110 m de largeur sur 130 à 140 m de longueur (axe est-ouest). Sur 1,2 hectares, les trois cours principales occupent la majeure partie de l'espace (0,74 hectares). Cette configuration donne un habitat très aéré où l'espace vide est au service de la mise en scène architecturale des corps de bâtiments qui s'étirent le long de grands portiques. Les perspectives profondes ont été manifestement recherchées par le concepteur du plan. En plus des grandes cours, il existe plusieurs cours intérieures intégrées aux différents corps de bâtiments, qui représentent environ 1 000 m². Elles sont de dimensions plus modestes (de 40 à 500 m²), mais elles ont aussi pour effet de diluer l'espace bâti sur une surface importante ; c'est surtout le cas pour l'aile orientale. Ainsi près de 71% de la superficie de la *villa* est occupé par des cours et des jardins, pour seulement 10% en surface habitable (1 230 m²), exception faite des galeries.

Un site de cette ampleur témoigne de critères de construction, de confort, d'agrément et de décoration propres aux demeures aristocratiques antiques, issus du monde gréco-romain et de ses conceptions. Un important secteur balnéaire (côté est) était équipé d'un *laconicum* (salle de sudation) de plan circulaire, de piscines et de salles froides et chaudes. La *villa* était alimentée en eau par des conduites en bois cerclées de fer, enfouies peu profondément.

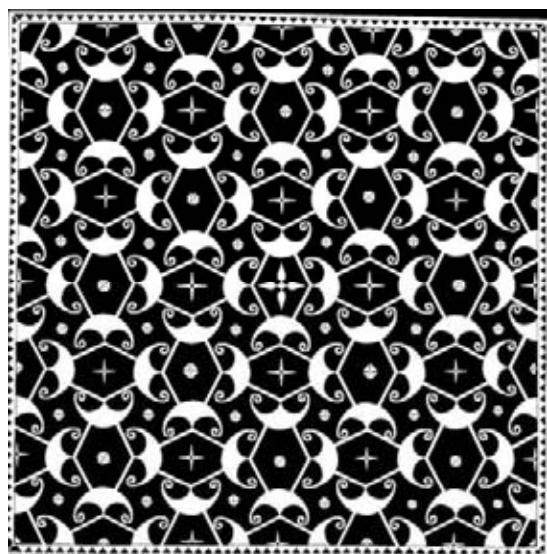
L'eau devait provenir des sources présentes à 500 m du site au sud. Les bassins, les bains, ainsi que les communs et la ferme avaient besoin d'une eau courante et abondante. Un puits, découvert à proximité de la façade ouest de la résidence, devait apporter un complément. Un réservoir excavé était aussi présent dans la cour sud-est. Des latrines ont été identifiées dans le pavillon nord-est ; d'autres ont peut-être été installées en aval de la piscine froide des bains.



- | | | | |
|------------------------|-------------------------------|-----------------------------|---|
| 1 – Cour centrale. | 9 – Mur d’enceinte, fossé. | 17 – Puits. | B – Vestige du 1 ^{er} état de villa. |
| 2 – Cour nord. | 10 – Entrée sud-ouest. | 18 – Pavillon nord-ouest. | C – Cave. |
| 3 – Cour ouest. | 11 – Four à chaux antique. | 19 – Pavillon nord-est. | E – Fossés d’enclos primitifs. |
| 4 – Facade sud. | 12 – Grande galerie nord. | 20 – Galerie et aile ouest. | H – Salles à hypocauste. |
| 5 – Chemin est. | 13 – Hall d’entrée, mosaïque. | 21 – Galerie et aile est. | L – Salle à étuve. |
| 6 – Porche nord-est. | 14 – Allée empierrée. | 22 – Galerie et aile sud. | P – Piscine froide. |
| 7 – Chemin nord-ouest. | 15 – Grand bassin. | 23 – Appartement sud-ouest. | S – Grande salle. |
| 8 – Porche nord-ouest. | 16 – Structure excavée. | 24 – Appartement sud-est. | T – Salons à triclinium. |
| | | 25 – Appartement balnéaire. | V – Jardins de viridarium. |
| | | | X – Clôture à poteaux. |

Plan schématique de la *pars urbana* de la villa.
J.-D. Laffite et J.-J. Bigot (DAO), INRAP.

Des maçonneries de qualité ont fait de cette construction une habitation confortable et bien isolée de l’humidité et du froid. Neuf pièces étaient chauffées par hypocauste* (circulation d’air chaud sous le sol et en partie au sein des murs). Les sols des pièces et des galeries étaient pour la plupart revêtus d’un béton ou d’un *terrazzo**, d’autres étaient couverts de dalles en calcaire scié ou encore de planchers.



Une seule pièce a gardé un sol en mosaïque relativement bien conservé ; il s'agit du hall d'entrée accolé à la grande galerie nord. Cette mosaïque présente un décor géométrique blanc de *peltae* (bouclier des Amazones), de fleurettes et d'étoiles, insérés dans un schéma de losanges imbriqués, sur fond gris foncé. On a pu constater lors de la fouille qu'au moins quatre autres pièces avaient eu pour sol une mosaïque.

Reconstitution de la mosaïque du porche d'entrée.
© INRAP Grand-Est-Nord.

Le marbre est également présent dans les revêtements de sol et dans la décoration des murs en placage. Quelques échantillons provenant de la décoration architecturale ont pu être récoltés dans des remblais. Il s'agit de fragments de corniches, de plinthes, de dallages et de pavements d'*opus sectile**, en pierre marbrière, en marbres divers ou en porphyre.

Les murs étaient crépis d'un mortier de chaux lissé et peint intérieurement et extérieurement. Ils portaient essentiellement des décors colorés géométriques, linéaires et architecturaux.

Cependant trois scènes avec personnages ont été découvertes en place, en partie inférieure d'un mur de l'aile méridionale (corps de logis du propriétaire). Il s'agit de scènes qui rappellent les chasses d'amphithéâtre (*venatio*), avec deux personnages en action, vraisemblablement des bestiaires ou veneurs (d'après les costumes). Un premier tient en respect un animal encore non identifié avec un épieu, un fouet au sol ; un deuxième semble réaliser un saut au-dessus d'un feu à l'aide d'une perche. Un troisième panneau n'a conservé que les jambes d'un individu semblable au repos, et la base d'une lance probable.

Lors de cette fouille, seule la partie résidentielle a été abordée. La séparation entre cette dernière et la partie d'exploitation était matérialisée par une grande galerie au sol bétonné, longue de 100 m et large de 4,8 m. On peut estimer la largeur de cette *pars rustica** à 177 m environ dans sa partie sud, pour 250 m à l'extrémité nord, sur une longueur de l'ordre de 500 m. De l'époque mérovingienne au XV^e siècle, les ruines de la partie rustique sont occupées par une population rurale. Par ailleurs, lors du dégagement de la *pars urbana**, soixante sépultures environ, attribuées au IX^e siècle, ont été découvertes. On a ici un schéma d'occupation du haut Moyen Âge qui est connu sur d'autres *villae*, c'est-à-dire que la partie agricole du domaine est réoccupée par l'habitat mérovingien et carolingien, tandis que la partie résidentielle ruinée sert de cimetière à la population.

Les fermes du haut Moyen Âge* héritières du domaine antique, ont perduré pour devenir un hameau médiéval, dépendant de la paroisse de Liéhon. On connaît par les archives l'existence d'une localité nommée « Larry », sur le ban actuel de Liéhon, dès le début du XII^e siècle et attestée comme siège d'une seigneurie au XIII^e siècle. Au XV^e siècle, « Lairey » n'était plus qu'un hameau de cinq feux et il ne subsistait au XIX^e siècle qu'une ferme, détruite en 1892.

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Lorraine
D'après J.-D. Laffite
INRAP

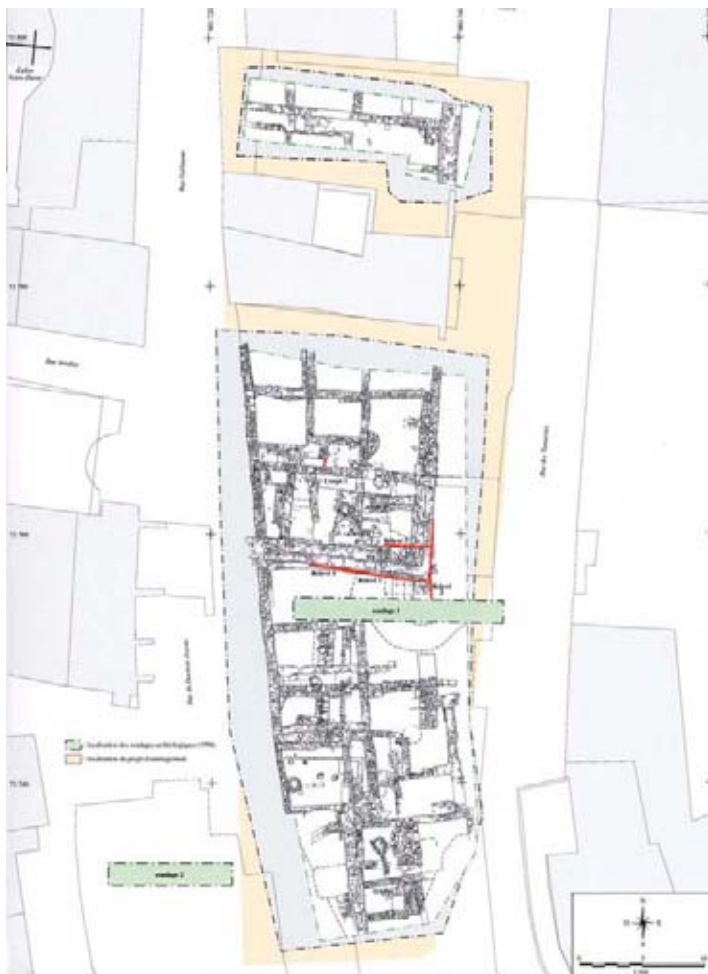
VOSGES

MIRECOURT (RUE DU DOCTEUR JOYEUX)

FOUILLE PREVENTIVE URBAINE MEDIEVALE ET MODERNE

Une opération de fouille archéologique préventive a été menée en 2002 sur une surface de 1 100 m², au cœur de l'agglomération ancienne. Cette opération a été motivée par le projet de construction d'un Musée de la lutherie et de l'archèterie française, dont le maître d'ouvrage est le ville de Mirecourt.

Cette opération, première fouille d'ampleur dans cette ville, a surtout permis de préciser la chronologie du développement des enceintes urbaines entre le fin du XII^e siècle et le début du XIV^e siècle et, plus généralement d'élaborer une nouvelle esquisse de la topographie historique de cette ville. Elle a aussi permis de caractériser les formes d'occupation de l'îlot fouillé aux périodes médiévales et modernes, en termes structurel et socio-économique.



Plan de localisation du projet d'aménagement, des sondages de 1996 et des relevés archéologiques de 2002.

© A. Couilloud, P. Kuchler, P. Noguès, P. Sarazin, INRAP.

On note une première occupation, sporadique, en bordure de la zone inondée du Madon, sous la forme d'alignements de piquets, de trous de poteaux et d'un empierrement. L'étude du mobilier permet de placer cette première occupation entre le X^e siècle et la fin du XII^e siècle. Ces indices tendent à corroborer l'hypothèse d'un noyau pré-urbain au pied de la butte accueillant éventuellement le château primitif.

La première enceinte urbaine, datable de la fin du XII^e ou du XIII^e siècle, est reconnue sur le site par un portion de courtine, sur laquelle se greffe un bâtiment monumental à usage public, éventuellement religieux. Au début du XIV^e siècle, un nouveau front défensif est établi du côté de la rivière : elle est prolongée au cours du XIV^e siècle vers le nord afin de protéger de nouveaux quartiers d'habitations. Ces travaux témoignent de l'essor économique de la cité mais aussi des conséquences de la guerre de Cent Ans, entraînant en Lorraine une vague de réfection et d'extension des enceintes urbaines.



Vue de la courtine nord, période 2.
© INRAP.



Vue d'un four à pain.
© INRAP.

Cette fouille a permis de préciser l'évolution de la topographie urbaine et a fourni des indications de localisation du château primitif de Mirecourt (cf. le plan). Elle montre également

comment s'établit au XV^e siècle un nouveau quartier artisanal aux activités diversifiées. Cette réorganisation spatiale témoigne de la volonté de mettre à l'écart les activités polluantes et dangereuses. Du XV^e au XVII^e siècle, le bâti se densifie : chaque unité est caractérisée par un logis principal ouvrant sur la rue du Docteur Joyeux, une cour et une pièce annexe adossée au rempart.



- : château et enceinte castrale (XII^e s.)
- : première enceinte artisanale (fin XIII^e - les deux XIII^e s.)
- : deuxième enceinte urbaine (début XIV^e s.)
- : troisième enceinte urbaine couvrant XIV^e s.)
- : emprise de la rue du Docteur Joyeux

Plan de localisation des enceintes urbaines
 © D'après Pierre (1996), Kraemer, Kuchler, Moulis, INRAP.

A la fin du XVII^e siècle, les murs d'enceintes sont arasés et servent en partie de fondation à de nouveaux murs pignons ou gouttereaux. Au siècle suivant, les anciens édifices sont réaménagés et affectés à de nouvelles fonctions : on note la présence d'un hôpital, d'un moulin, encore présents au XIX^e siècle. Leur destruction au début des années 1980 transforme alors l'îlot au bâti très dense en un parking de stationnement.

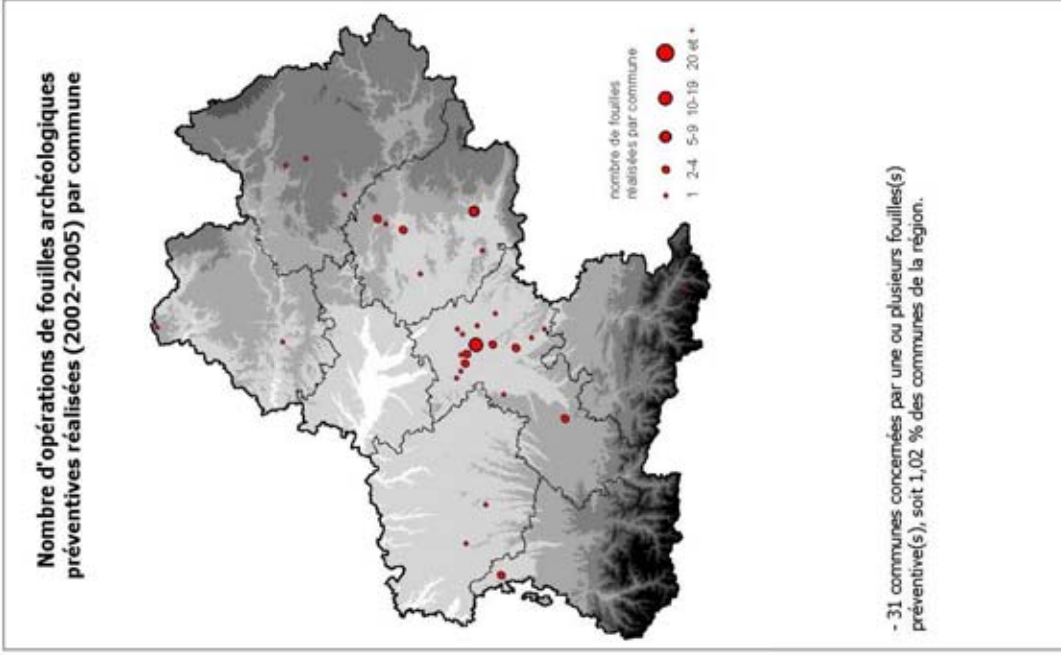
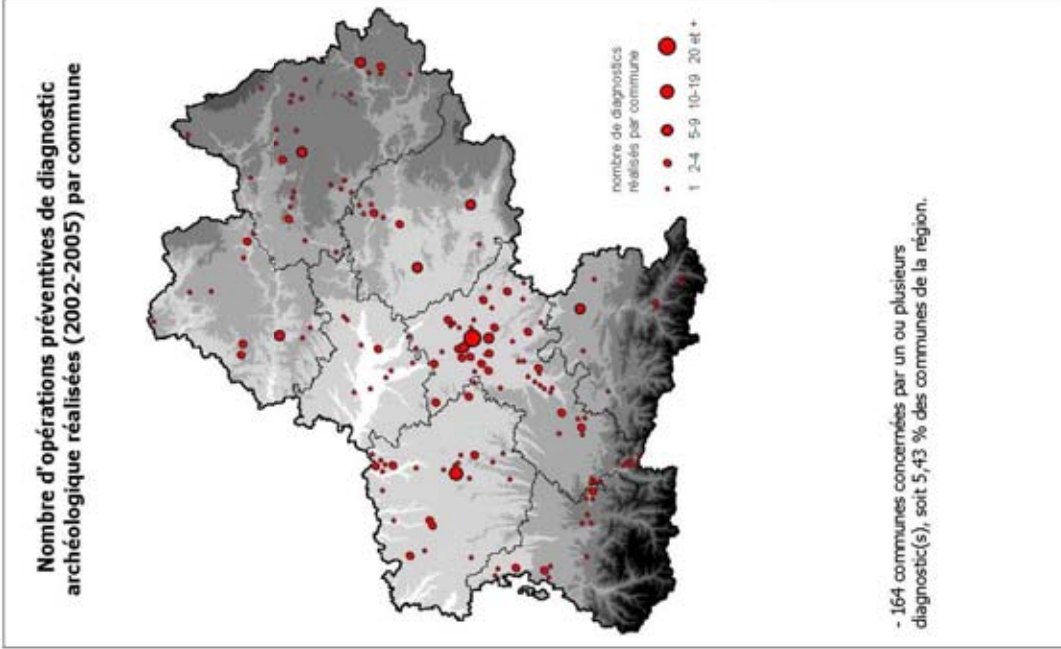
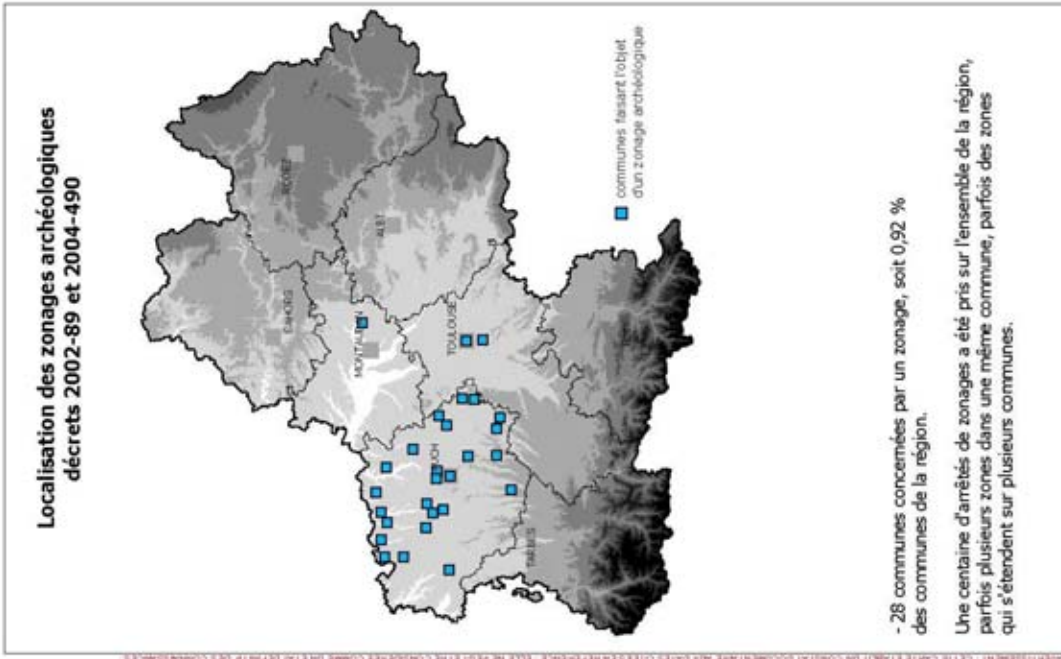
Cette opération a fourni d'importantes informations sur le développement de cette agglomération médiévale et moderne. Elle montre l'intérêt des fouilles urbaines dans des villes de taille petite à moyenne, pour lesquelles ces fouilles, liées à des projets d'aménagement relativement peu nombreux en centre ville, sont des occasions de progresser notablement dans la connaissance de la topographie urbaine et de la culture matérielle. La relation avec les données archivistiques s'est également révélée très utile, comme outil de vérification des données archéologiques. Sur le plan méthodologique, cette opération a été l'occasion d'utiliser une méthode de relevé photographique numérique, évitant un long travail de relevé manuel et permettant un traitement infographique après redressement des images comme le montre, ci-dessus le « photo-plan ».

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Lorraine

MIDI-PYRENEES

L'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE ENTRE 2002 ET 2005 EN REGION

Région 14 : MIDI-PYRENEES



MIDI-PYRENEES

Les résultats scientifiques produits par l'archéologie préventive durant ces quatre dernières années sur les quelques 80 000 km² du territoire de Midi-Pyrénées sont à la fois extrêmement divers et fournis. Ils sont le produit de la mise en œuvre de choix scientifiques raisonnés en matière de politique de diagnostics (identification des occupations et habitats de plein air concernant la Préhistoire ancienne et récente, étude du peuplement des campagnes et de l'évolution du phénomène urbain aux périodes protohistoriques et historiques), mais aussi de choix plus opportunistes liés aux nécessités de l'aménagement du territoire et au hasard de la localisation des projets de travaux. Compte tenu de la diversité de ces résultats, une présentation articulant une déclinaison chronologique et une approche plus thématique nous a semblé la plus pertinente. Les opérations dont les résultats font l'objet d'une présentation individualisée ne font ici que l'objet d'un très bref rappel.

LE PALEOLITHIQUE MOYEN DE LA VALLEE DE LA GARONNE

Une douzaine d'opérations de diagnostics a été conduite sur divers types de projets essentiellement concentrés dans la vallée de la Garonne, entre les contreforts des Pyrénées et Toulouse. Elles ont été réalisées le cadre d'une démarche volontaire à la fois de requalification des observations conduites dans les années 1950-1960 par d'illustres préhistoriens tels que L. Méroc, H. Breuil et H. Obermaier sur les occupations acheuléennes* et de reconnaissance systématique dans les contextes géomorphologiques favorables à la conservation de ces occupations de plein air. Dans ce dernier cadre, les programmes de sondages systématiques sur les tracés routiers, tels que l'Itinéraire à très Grand Gabarit (lié à la production de l'Airbus A380) traversant le Gers et la Haute-Garonne), et sur des projets de carrière de grande emprise se sont révélés particulièrement productifs.

Les résultats les plus significatifs ont été obtenus, il faut le souligner, sur les deux opérations de diagnostics systématiques conduits « en aveugle ».

La première opération (ITGG/Airbus A380) a permis de découvrir, en Haute-Garonne, trois sites acheuléens de plein air, en stratigraphie, matérialisés par des concentrations de quartzites taillés : deux ont fait l'objet d'une fouille exhaustive (Bichou à Montaigut-sur-Save (responsable M. Jarry), Rominguère à Cornebarrieu (responsable L. A. Lelouvier), le troisième n'a pas été fouillé en raison d'une modification de la consistance du projet de l'aménageur (Labadie à Mondonville). Les apports scientifiques sont de tout premier ordre et ont notablement amélioré nos connaissances sur les groupes préhistoriques qui ont longé les bords de la Garonne entre 350 000 et 200 000 ans.

La seconde opération, au lieu-dit Parouis à Martres-Tolosane en Haute-Garonne (responsable P. Chalard) a abouti à la découverte de deux ateliers de taille se rapportant au Paléolithique supérieur* (*lato sensu* : entre 35 000 et 10 000 avant notre ère) : leur fouille est prévue en 2006.

Ces données illustrent une fois de plus la difficulté de fonder une programmation de l'archéologie préventive sur les seules données préexistant aux projets d'aménagements, en ce qui concerne les périodes préhistoriques, en particulier pour les cultures et les sociétés des chasseurs-cueilleurs paléolithiques. La carte archéologique des sites de plein air connus correspond presque fatalement avec celle des sites très érodés voire détruits, alors que des zones peu répertoriées ou peu prospectées conservent un potentiel prometteur de données inédites.

HABITATS DE PLEIN AIR ET PREMIERES METALLURGIE DU CUIVRE AU CHALCOLITHIQUE DANS LE TARN

Alors que le sud du Massif Central est une région réputée pour la densité de son occupation néolithique et chalcolithique (V^e-III^e millénaires av. notre ère), notamment avec la plus forte concentration de monuments mégalithiques du territoire national en Quercy et Rouergue, les recherches sur cette période se sont longtemps concentrées sur l'étude des sites en milieu souterrain (habitats et grottes sépulcrales). Il a fallu attendre le développement de l'archéologie préventive dans le courant des années 1990 pour assister à la multiplication des découvertes d'habitats de plein air et à un renouvellement des recherches par ce biais. Les travaux menés sur les tracés autoroutiers dans la région (A 20 en Quercy, A 75 dans la région de Millau, A 66 en Lauragais) et sur les grandes ZAC de la région toulousaine, entre 1997 et 2001, ont en effet apporté une masse impressionnante de données nouvelles.

C'est dans le cadre de la mise en œuvre de ces priorités régionales que des diagnostics archéologiques conduits sur le tracé de la déviation de Carmaux dans le Tarn, en 2001, ont livré deux importants sites d'habitats, distants de 2 km environ, qui ont été fouillés en 2003. Il s'agit des sites de La Vayssonné (Rosières, Tarn) et de La Salaberdie (Le Garric, Tarn ; responsable Y. Tchéremissov).

Sur le premier site, l'intervention s'est étendue sur plus de 5 000 m² et sur le second, elle a concerné 1 200 m². Sur la foi des datations au radiocarbone, l'occupation cohérente des sites doit être placée entre 2700 et 2500 ans avant notre ère, soit durant la première phase du Chalcolithique* régional. Les fouilleurs considèrent que, sur ces sites, des secteurs étaient dédiés à des activités spécifiques, de nature artisanale ou domestique, telles que la préparation, la conservation et le stockage des céréales. La masse de graines carbonisées, surtout du blé et de l'orge, retrouvée dans quelques fosses est exceptionnelle pour cette période. D'autres fosses paraissent surtout liées au stockage de l'eau ou à la fabrication de récipients en terre cuite. Les caractéristiques de la céramique trahissent des influences méridionales. On peut souligner la forte représentation des récipients carénés. Des rapprochements avec des sites quercynois ne sont pas dénués de fondements. L'industrie lithique est caractérisée par un abondant matériel de mouture : meules en granite et grès, par des outils et produits de débitage sur galets de quartz d'origine locale.

Les vestiges se rapportant au travail du cuivre sont de plusieurs sortes. Citons un galet portant une cupule sur chaque face, vraisemblablement utilisé lors du broyage de la matte ou des scories afin de récupérer les petites billes de métal. Un fragment de moule de hache plate en terre cuite provient du site de La Salaberdie. La découverte majeure est représentée assurément par le dépôt d'objets métalliques, peut-être de nature rituelle, trouvé à la base d'un silo sur le site de La Vayssonné. Il est composé d'une hache plate volontairement brisée en deux morceaux, d'un collier entier ne comportant que des éléments de parure en cuivre de divers types : perles et pendeloques. Ce dépôt atteste la précocité de la métallurgie du cuivre sur la bordure orientale du Bassin d'Aquitaine.

HABITATS ET NECROPOLES : LE RENOUVEAU DE LA PROTOHISTOIRE REGIONALE

Alors que la Protohistoire a pendant longtemps été le parent pauvre de la recherche archéologique dans le Midi toulousain, les découvertes des cinq dernières années, faites à la faveur des grands programmes d'aménagements, renouvellent largement nos connaissances sur le dernier millénaire avant notre ère. La matière nouvelle est telle qu'elle a justifié la tenue à Toulouse en mai 2004 du colloque annuel international de l'Association française pour l'étude de l'âge Fer. Une dizaine de fouilles préventives a été conduite et une huitaine de diagnostics positifs vont générer de nouvelles fouilles. Les résultats portent avant tout sur les pratiques funéraires des VII^e-V^e siècles avant

notre ère ainsi que sur le peuplement des campagnes et les phénomènes de proto-urbanisation aux II^e et I^{er} siècles.

La région avait déjà été récemment mise au devant de la scène scientifique internationale avec la parution d'une importante synthèse des fouilles préventives de nécropoles conduites dans les années 1990 dans le secteur de Castres : la collection des Documents d'Archéologie Française a en effet accueilli en 2003 une publication qui constitue désormais une référence dans le domaine des pratiques funéraires des populations protohistoriques de la moitié sud de la France. Une nouvelle fouille conduite entre 2000 et 2002 à l'occasion de la construction de l'autoroute A 20 dans le Quercy a livré une nécropole qui élargit encore notre connaissance sur ces pratiques : près de trente tertres funéraires circulaires, construits de manière complexe, ont pu être étudiés sur la commune de Flaujac-Poujols dans le Lot (responsable J.-M. Beausoleil). Chacun d'eux mettait en scène et recouvrait les témoins liés à l'incinération d'un personnage de rang social assez élevé, si l'on en juge par la qualité des offrandes. Au-delà du caractère souvent spectaculaire des découvertes et de leur intérêt pour documenter les pratiques funéraires des populations du Quercy aux VI^e et V^e siècles, l'étude du site contribue à remettre en question plusieurs idées reçues concernant la mise en place de la société celtique du second âge du Fer en Gaule. L'évolution sur place d'un groupe de population perceptible sur plus de quatre générations à la période charnière entre le premier et le second âge du Fer et la présence d'objets typiques de la Celtique continentale suggèrent à la fois une acculturation *in situ*, en lieu et place des migrations de populations souvent avancées par les chercheurs, mais aussi l'ancienneté de ce phénomène qui semble bien remonter, ici comme dans le Nord et l'Est de la Gaule, aux années 470 avant notre ère.

Le second apport majeur récent porte sur la connaissance de l'habitat rural du second âge du Fer*. Alors que les exploitations rurales agricoles ou artisanales sont désormais bien connues dans la moitié nord de la France, tout le quart sud-ouest du pays demeurerait pratiquement vierge de connaissances sur le peuplement des campagnes protohistoriques ; au point que les chercheurs en arrivaient à douter de l'existence de ces « fermes indigènes » si nombreuses ailleurs. Et s'il a fallu attendre la fin des années 1990 pour que soient repérés et fouillés, grâce à l'archéologie préventive, les premiers établissements de ce type dans cette vaste région de Midi-Pyrénées, depuis 2001 trois exploitations rurales ont pu être étudiées de manière extensive et quatre autres ont été repérées.

Ainsi, durant l'été 2005 l'extension de l'hôpital de Castres dans le Tarn a nécessité une fouille (responsable L. Izac-Imbert) qui a permis d'appréhender dans son ensemble l'un de ces domaines agricoles. L'étude de son plan et des vestiges de constructions en terre et bois qu'il contenait permettra de connaître divers aspects de la vie quotidienne sur le site au II^e siècle avant notre ère et de confirmer, au-delà de certains particularismes locaux, la grande homogénéité des modes de peuplement des campagnes en Gaule à la fin de l'époque gauloise. Les mobiliers découverts constituent d'ores et déjà un ensemble de référence au plan régional pour cette période.

La place et le rôle tout particuliers joués par le site de Toulouse entre le III^e et le I^{er} siècle avant notre ère en Gaule (la fameuse *Tolosa* citée par le voyageur grec Posidonios dans les années 100 avant notre ère et par Cicéron à l'occasion d'un procès devant le sénat de Rome vers 70 avant notre ère) sont progressivement éclairés sous un jour totalement nouveau. Cinq fouilles préventives (responsables C. Requi, P. Gardes) ont été conduites durant les quatre dernières années et plusieurs diagnostics positifs tout récents vont induire de nouvelles fouilles dans l'emprise de l'agglomération toulousaine gauloise. Ces opérations révèlent à la fois l'ampleur de cette agglomération – sans beaucoup d'équivalents en Gaule –, la complexité de son organisation et son rôle économique majeur à l'échelle internationale : nous sommes en présence d'un site double constitué à la fois d'un *oppidum** de hauteur (Vieille-Toulouse) et d'une agglomération de plaine au bord de la Garonne (quartier Saint-Roch à Toulouse). Ces deux sites représentent ensemble une agglomération densément occupée de plus de 250 hectares. La masse, sans équivalent ailleurs en Gaule, des importations

d'amphores destinées au transport des vins italiques, ainsi que la présence d'objets et d'inscriptions ibériques confirment le rôle majeur joué par *Tolosa* dans les échanges économiques à longue distance entre la sphère méditerranéenne et la Gaule, notamment pour sa façade atlantique.

LA VILLE ANTIQUE, MEDIEVALE ET MODERNE

Les cœurs de villes actuels sont généralement situés à l'emplacement même des agglomérations antiques et médiévales. Les nombreux projets d'aménagements souterrains réalisés dans les centres villes depuis plusieurs décennies font l'objet d'un suivi archéologique permanent et suscitent des opérations d'archéologie préventive abondantes. Les quatre dernières années n'ont pas failli à cette règle et notre connaissance des origines, des formes et de l'évolution du fait urbain en Midi-Pyrénées a beaucoup progressé depuis 2002.

L'agrandissement du centre hospitalier de Cahors (Lot) a ainsi été l'occasion d'organiser en 2002 une fouille (responsable D. Rigal) touchant pour la première fois une surface significative (5 000 m²) de *Divona*, capitale antique des Cadurques. Un important complexe cultuel a vu le jour, dont le principal monument est un temple rond peut-être dédié à *Divona*, la déesse locale des eaux qui a donné son nom à la ville. Le temple de Cahors appartient à un type d'édifices cultuels de plan circulaire connus en Italie et surtout en Gaule. Par ses dimensions (35 m de diamètre hors tout) et son organisation, il est très proche de la tour de Vésone à Périgueux.

Plus récemment, en juin 2005, un diagnostic archéologique réalisé à Auch (Gers ; responsable P. Gardes), motivé par un projet de construction de logements sociaux, a également concerné un secteur situé en plein cœur de la ville antique. Les sondages ont révélé des vestiges d'une occupation continue, structurée et stratifiée du II^e siècle avant notre ère au V^e siècle de notre ère. Les niveaux s'étagent sur plus de deux mètres et sont apparus, en général, dans un excellent état de conservation. Les structures mises en évidence correspondent à un habitat gaulois recouvert ensuite par la ville antique, avec notamment l'aménagement d'une vaste esplanade (partie du *forum** ou d'un temple), la construction d'un bâtiment de grande ampleur en bordure de la voie nord-sud, de thermes, d'une portion de voie et d'un égout.

À Rodez (Aveyron), en 2002, une fouille d'envergure (responsable L. Grimbart) liée à la construction d'une école de musique, est à l'origine du dégagement de l'angle nord-est du *forum** de la ville antique. Désormais, on connaît à la fois - et cela reste rare au plan national - l'étendue de cet imposant monument public, de 117 m sur 85 m, et sa durée d'utilisation. Aménagé au cours de la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère, il fait l'objet de divers aménagements jusqu'au IV^e siècle, avant que ses matériaux de construction ne fassent l'objet d'une récupération intensive au cours du haut Moyen Âge*. Le rempart du Bas-Empire* a également pu être positionné, une nécropole à inhumations attribuable à la seconde moitié du VIII^e siècle a été découverte et partiellement fouillée. Enfin, les caves du bâtiment des communs du couvent des Jacobins, conservées sur plus de deux mètres d'élévation, ont été étudiées et leur construction datée du bas Moyen Âge (XIV^e-XV^e siècles).

Deux opérations (responsable J. Catalo), conduites en 2002 à Albi (Tarn), ont complété nos connaissances de la cité médiévale. La réalisation d'une tranchée drainante en amont du Palais de la Berbie, siège de l'ancien évêché qui abrite désormais le musée Toulouse-Lautrec, a révélé un ensemble cohérent de constructions antérieures aux édifices de la fin du XIII^e siècle toujours en élévation aujourd'hui. Cette forte urbanisation, antérieure à la fin du XIII^e siècle, a été également bien perçue lors d'une évaluation archéologique préalable à un projet de parking souterrain sous la place Sainte-Cécile. Sur ce même site, il est par ailleurs apparu qu'une importante occupation antique remontant au tout début du I^{er} siècle de notre ère marquait le site, en relation avec un probable fossé dont l'emprise s'étendait sur toute la partie orientale de la place.

Toujours dans le Tarn, à Castres, des fouilles récentes ont concerné la place de la République et la place Jean-Jaurès. La première opération (responsable J. Briand) a surtout permis de parfaire nos connaissances sur le dernier état des fortifications qui se sont succédé au sud de la ville, en limite de l'ancienne abbaye Saint-Benoît transformée en évêché avant de devenir l'actuel Hôtel de Ville ; un tronçon de rempart et une porte, construits au XVII^e siècle, ont ainsi été mis au jour. Ces constructions sont positionnées sur le comblement d'un large fossé associé à l'enceinte antérieure, attribuable au XIV^e siècle, et traduisent une extension de la ville vers le sud à l'époque moderne. La seconde intervention (responsable J. Catalo) a confirmé la disparition totale des vestiges de l'église, du cloître et du cimetière du couvent des Dominicains, situé à cet emplacement avant d'être détruits lors de la création de la place Jean-Jaurès. En revanche, une trentaine de fonds de fosses ont été individualisés et fouillés. Ils ont livré un mobilier céramique particulièrement abondant, souvent constitué de formes entières, parfois inédites, qui renouvellent très largement le corpus des poteries castraises du XIII^e siècle.

Enfin, la capitale régionale, Toulouse, a été le théâtre de nombreuses opérations préventives (vingt-deux au total), en préalable d'une part à la réalisation de la deuxième ligne de métro VAL et d'autre part à celle de divers projets d'aménagement urbain. Elles apportent des données nouvelles et essentielles sur l'évolution de la ville depuis sa fondation, aussi bien au plan de la topographie urbaine générale (trame viaire, système défensif, édifices publics, édifices religieux) que de l'habitat privé ou du développement périurbain.

Concernant la ville *intra muros*, deux fouilles préventives de grande ampleur par les surfaces fouillées et les moyens mis en œuvre, l'hôtel Saint-Jean (responsable D. Rigal) et la station de métro des Carmes (responsable J.-L. Boudartchouk), situées en plein centre urbain, confirment que la plan d'urbanisme de la ville antique se met en place dès l'époque augustéenne* et que l'habitat s'aligne dès lors sur cette trame. Les deux principaux édifices mis au jour dans ces opérations attestent également un développement urbain rapide au cours du I^{er} siècle : un bâtiment de près de 50 m de façade, composé de grandes pièces et de bassins, entouré de portiques dégagé à l'hôtel Saint-Jean et un bâtiment lié à l'usage de l'eau (thermes, fontaine publique monumentale ?) issu de la fouille de la station de métro. Le podium du temple du *forum** antique de *Tolosa* a pu être également observé (sondage non destructif puis conservation des vestiges architecturaux) au cours d'un diagnostic réalisé place Esquirol (responsable J.-L. Boudartchouk).

La mise au jour d'une partie du couvent des Carmes, au cours de la fouille de la station de métro, montre comment cet imposant édifice religieux a conditionné le développement urbain autour de lui, de la fin du XV^e siècle jusqu'au percement des boulevards « haussmanniens » à la fin du XIX^e siècle.

Concernant l'enceinte urbaine antique, l'opération sur la station de métro « Aubuisson » (responsable D. Rigal) a touché le soubassement du rempart du Haut-Empire* et, sur une faible surface, les niveaux d'occupation *extra muros*. Une opération de relevé d'architecture rue Sainte-Anne (responsable O. Gaiffe) a permis de mettre en évidence un tronçon de la courtine et une tour du rempart du I^{er} siècle dans un état tout à fait exceptionnel et spectaculaire : la tour est conservée sur plus de 12 m de hauteur et la courtine présente encore le chemin de ronde.

En ce qui concerne le développement du système défensif de la ville depuis la fin de l'Antiquité, l'essentiel des données nouvelles provient des tranches successives de fouille de la Cité Judiciaire (responsable J. Catalo). Cette opération (débutée par un diagnostic en 1993) est située à l'emplacement crucial de la porte antique sud de *Tolosa*, puis du château comtal (Château Narbonnais) et du Parlement de Toulouse. Le système défensif peut désormais être reconstitué dans son évolution du I^{er} siècle à l'Époque moderne. La dernière phase de la fouille vient de mettre au jour la façade sud du château comtal lui-même ; il s'agit d'un mur aux proportions monumentales situé en avancée, côté

extra muros, par rapport à l'emplacement de la porte Narbonnaise, porte sud de l'enceinte antique de la ville. La façade méridionale et le mur oriental ont été retrouvés sur près de 45 m de longueur, justifiant la décision prise de manière concertée par les ministères de la Justice et de la Culture de conserver et de mettre en valeur ce témoignage d'exception de la continuité topographique, vieille de près de mille ans, de l'exercice du pouvoir judiciaire. La fouille d'un puits d'aération du métro, située place du Salin (responsable J. Catalo) en retrait du Château Narbonnais, côté *intra muros*, complète les observations précédentes avec la découverte d'un important fossé médiéval qui protégeait le Château Narbonnais du côté ville.

Le développement périurbain peut être appréhendé également dans la longue durée. Les principales découvertes faites hors les murs concernent des nécropoles, au sud et à l'est de la ville, près de ses portes principales. On a pu cependant préciser le tracé et la structure de la voie narbonnaise, au sud de la ville et mettre au jour une zone d'activité artisanale (poterie) contiguë à la nécropole antique de la station de métro François-Verdier (responsable C. Amiel).

Dans ce domaine, la découverte majeure provient d'une fouille provoquée par la restructuration du Muséum (responsable J. Briand). Elle a en effet livré des bâtiments à pans de bois qui appartiennent à l'une des bastides périurbaines de Toulouse au XIV^e siècle connues par des sources écrites. Cet ensemble, parfaitement organisé par rapport à une rue, a été rapidement abandonné au cours du XV^e siècle.

ESPACES RURAUX ET EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES DEPUIS L'ANTIQUITE

A partir du changement d'ère et comme pour les périodes précédentes, la connaissance des modes d'occupation du sol et de l'exploitation des ressources naturelles par l'homme a progressé à raison de la possibilité offerte par l'archéologie préventive d'explorer par décapage des surfaces importantes. Le site du Barricou à Beauzelle (Haute-Garonne ; responsable F. Veyssière) a ainsi permis la mise au jour sur près de 2,5 hectares d'éléments caractérisant une exploitation agricole et son évolution entre le Haut-Empire* et le V^e siècle de notre ère : celle-ci associe une partie résidentielle et un balnéaire à des bâtiments d'exploitation dont les élévations faisaient appel à la terre et à la brique crue, des structures de clôture et du parcellaire, ainsi qu'à une zone funéraire.

L'habitat rural ou les structures liées à l'exploitation du sol sont rarement rencontrés pour un large haut Moyen Âge régional, au contraire des nécropoles : un ensemble de fosses ou de trous de poteaux à La Herray, sur la commune de Vic-en-Bigorre (Hautes-Pyrénées ; responsable F. Guédon) constitue ainsi une exception qui donne l'image de structures ténues et fragiles, dont la représentation ne se trouve toujours pas corrigée par l'accès à de larges surfaces et dont l'identification constitue un problème persistant. Pour la période suivante, le site de Pentens à Martres-Tolosane (Haute-Garonne ; responsable P. Chalard) associe des structures fossoyées, des trous de poteaux et des soles de foyer à un abondant mobilier céramique caractéristique d'un assemblage du Moyen Âge central.

Les structures du bas Moyen Âge* les plus fréquemment rencontrées sont liées à l'exploitation et au stockage des denrées agricoles : les batteries de silos mises au jour à Montech (Tarn-et-Garonne ; responsable C. Le Noeh), Vieille-Toulouse ou Bruguières (Haute-Garonne ; responsable P. d'Agostino) sont une constante des espaces ruraux du sud-ouest de la France, qui n'exclut pas de nombreuses nuances selon, par exemple, leur association avec des fours de séchage ou de torréfaction comme à Préserville (Haute-Garonne ; responsable R. Carmes), ou encore leurs liens avec des souterrains aménagés comme ceux du Colombié à Rosières (Tarn ; responsable L. Grimbert) et de La Rouquette à Flourens (Haute-Garonne ; responsable C. Salmon).

L'exploitation et la transformation des ressources du sol se trouvent illustrées, dès le I^{er} siècle, par la découverte des fours de potiers de la rue des Jardins à Montans (Tarn ; responsable P. Massan) la découverte de moules et de rebuts de cuisson de lampes et de céramiques à parois fines est un nouvel exemple de la diversification des productions réalisées par les ateliers montanais du Haut-Empire.

A Saint-Jean (Haute-Garonne ; responsable T. Cornec) l'activité du four de tuilier à double alandier du chemin de Verdale a pu être attribuée à la fin du XVII^e et au XVIII^e siècles, selon une chronologie corroborée par les documents d'archives qui permettent de considérer que sa réalisation est liée à la construction et à l'entretien d'un domaine proche. Sa typologie, qui répond à la description de l'*Encyclopédie*, le rapproche des quelques fours médiévaux tardifs et d'Époque moderne étudiés dans le bassin garonnais.

Le site du Najar à Savignac-les-Ormeaux (Ariège ; responsable L. Grimbert) est celui d'un atelier sidérurgique d'époque moderne associant une prise d'eau sur le ruisseau proche et un canal d'aménée avec plusieurs bâtiments, un bas fourneau de réduction, un secteur voué à l'épuration et au martelage comportant un marteau hydraulique, des fours de grillage du minerai et une charbonnière. L'analyse fonctionnelle de cet ensemble a pu être abordée, en liaison d'une part avec l'étude paléométallurgique des scories et des rejets divers, d'autre part avec les sources écrites : début de la production dans le courant du XVI^e siècle, premier abandon à la fin du XVII^e siècle puis courte reprise au début du siècle suivant.

LES PRATIQUES FUNÉRAIRES DE L'ANTIQUITE AU MOYEN ÂGE

Alors que depuis une dizaine d'année l'étude des pratiques funéraires en Midi-Pyrénées ne progressait guère pour les périodes historiques, les hasards de l'aménagement du territoire ont provoqué la découverte et la fouille de quatre ensembles importants et révélé l'existence de plusieurs autres non encore fouillés à ce jour.

Les données les plus nombreuses concernent sans conteste Toulouse où l'étude de trois sites permet d'appréhender l'évolution des pratiques en contexte urbain sur plus de 1 500 ans.

La première opération s'est déroulée en 2002 à l'emplacement de la station de métro VAL François-Verdier à Toulouse (responsable C. Amiel). Elle concerne une nécropole utilisée dès le I^{er} siècle de notre ère, située à l'extérieur de l'enceinte de la ville antique à proximité d'une voie. Elle permet d'étudier notamment le passage de l'incinération à l'inhumation au cours des quatre premiers siècles de notre ère.

La deuxième opération, également conduite en 2002 dans le cadre des travaux de la seconde ligne du métro VAL à la station Saint-Michel à Toulouse (responsable D. Paya) a permis d'appréhender les caractéristiques d'un cimetière suburbain. L'étude a abordé à la fois l'évolution topographique et la chronologie de ce cimetière à partir de la fouille de sept cent vingt-neuf sépultures. Les premières tombes, aménagées en coffres de bois, sont datées par le radiocarbone du V^e siècle. Il faut ensuite attendre le XIII^e siècle pour retrouver un cimetière sur les lieux. Les tombes sont alors disposées « en grappes » au sein d'un enclos sans lieu de culte associé. Au cours de la seconde moitié du XIII^e siècle, l'aménagement des tombes est moins soigné : les individus sont déposés en pleine terre sauf les plus riches qui sont inhumés en cercueils. Le caveau apparaît pour répondre à une volonté d'identification familiale. Au début du XIV^e siècle une église dédiée à saint Michel est construite sur les lieux ; les tombes sont alors installées par rangées pour une utilisation maximale de l'espace disponible à l'extérieur comme à l'intérieur de l'édifice.

La troisième opération est située en plein cœur de la ville de Toulouse. Elle a été réalisée en 2004 (responsables D. Rigal et N. Pousthomis), à l'emplacement de l'Hôtel des chevaliers de Saint-Jean où s'est installée la Direction régionale des affaires culturelles de Midi-Pyrénées en juillet 2005. La création d'un parking souterrain a conduit à la découverte et à l'étude du cimetière médiéval situé au chevet de l'ancienne église Saint-Jean.

L'ordre des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem s'est établi à Toulouse au XII^e siècle. L'un des intérêts de cette fouille réside dans la possibilité d'étudier l'évolution et le recrutement d'un cimetière particulier (il était réservé notamment aux frères, aux malades venus se faire soigner à l'hôpital, à des laïcs donateurs et servants de l'ordre) sur plus de quatre siècles. Les tombes les plus récentes sont attribuables au XVII^e siècle. Qui plus est, fait rarissime en contexte urbain, la totalité de l'emprise a pu être appréhendée : près de mille huit cent soixante-neuf sépultures ont été fouillées. Les premiers résultats de l'étude anthropologique témoignent d'un recrutement particulier : il y a deux fois plus d'hommes que de femmes, ce qui peut paraître logique, mais un quart des défunts est constitué d'enfants et d'adolescents, ce qui n'est pas normal. De nombreuses tombes de pèlerins ont pu être identifiées par les enseignes de pèlerinage qu'elles contenaient : coquilles Saint-Jacques, pointes de bourdon.

La quatrième opération a été suscitée par la déviation de la ville de Le Vernet (Haute-Garonne ; responsable D. Paya). Elle s'est déroulée en 2004 au lieu-dit le Mouraut et a permis la découverte et l'étude d'un cimetière rural mérovingien. Le site partiellement touché par les travaux n'a pas été fouillé dans sa totalité. Trois cent dix-neuf sépultures de chrétiens, datables, pour les plus anciennes, du V^e siècle et pour les plus récentes, du VIII^e siècle ont cependant pu être étudiées. Elle étaient disposées en rangées et leur très bon état de conservation a permis de multiples observations relatives aux pratiques funéraires et à l'anthropologie. Les défunts, inhumés habillés à cette époque, étaient parés d'objets particulièrement riches (boucles de ceinture, armes, bijoux).

Aucune chapelle ou église n'était liée à cet ensemble qui appartient à la catégorie des cimetières de plein champ abandonnés à la fin du VIII^e siècle lorsque se met en place le système paroissial.

L'étude anthropologique des squelettes permettra de préciser l'organisation du cimetière, notamment d'identifier les regroupements familiaux ; elle révèle d'ores et déjà des témoignages tout à fait rares et intéressants relatifs aux modes de vie et aux pratiques culturelles des personnes (déformations crâniennes volontaires telles que l'on en connaît chez des populations du Nord de la France...). L'analyse de l'équipement des défunts (parure...) fait apparaître des origines culturelles diverses témoignant des déplacements d'individus ou de population ou bien encore d'échange de marchandises. Pour la première fois dans un contexte funéraire de la région sont mis en évidence des objets du V^e siècle d'origine wisigothique. L'intérêt majeur d'une telle découverte prend tout son sens lorsque l'on se rappelle qu'à cette époque là les rois wisigothiques avaient installé leur capitale à Toulouse, voisine d'une vingtaine de kilomètres seulement !

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Midi-Pyrénées

NB : toutes les opérations citées dans le texte ont été conduites par l'INRAP à l'exception des fouilles de Bruguières et Prèserville (Entreprise HADES) et du relevé d'architecture de la rue Sainte-Anne à Toulouse (SRA de la DRAC Midi-Pyrénées).

AVEYRON

RODEZ (COUVENT DES JACOBINS)

FORUM ANTIQUE, DEPOT MONETAIRE MEROVINGIEN ET COUVENT MEDIEVAL

Les travaux d'aménagement du centre urbain de Rodez, font l'objet d'un suivi archéologique permanent. Il s'agit en effet d'un site important puisque dès l'Antiquité, la ville, alors nommée *Segodunum* (la colline de la Victoire), constituait la métropole du puissant peuple des Rutènes et est à l'origine de l'implantation d'un siège épiscopal.

Une fouille réalisée en 2002 par une équipe de l'INRAP dirigée par L. Grimbert sur une surface de 1 000 m² à l'emplacement de l'ancien couvent des Jacobins, a permis de combler une partie des lacunes que nous avons à propos de l'organisation et de l'évolution urbaine de ce secteur historique de la ville, des origines au Moyen Âge.



Vue d'ensemble du chantier de fouille faisant apparaître les murs des constructions antiques et médiévales.
© Cliché L. Grimbert, INRAP.

Pour l'Antiquité, les recherches ont essentiellement porté sur le *forum** gallo-romain qui était le centre civique et religieux de *Segodunum*.

Observé de façon partielle à maintes reprises lors de différentes opérations d'archéologie préventive depuis 1990, le forum est construit dans la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère sur les vestiges d'un habitat gaulois et d'un premier urbanisme romain qui se caractérisait par le tracé en damier des rues. Cette fois, la fouille a dégagé l'angle nord-est du forum, permettant ainsi de circonscrire l'étendue de cet imposant monument public et de préciser sa durée d'utilisation qui s'étend jusqu'au IV^e siècle.

Nous disposons désormais de toute la matière pour proposer une restitution de son plan d'ensemble, faisant ainsi entrer *Segodunum* dans le petit cercle des capitales de cités gallo-romaines dont le forum est bien connu.



Porte gothique,
démontée et reconstruite dans les locaux
de la nouvelle école de musique.

© L. Grimbert, INRAP.

Après une campagne de récupération massive des matériaux du forum, le secteur est occupé par une petite nécropole du VIII^e siècle située le long de la muraille et du fossé de l'enceinte épiscopale. Le corps de l'un des individus inhumés était accompagné d'une offrande d'un dépôt de neuf deniers mérovingiens. Au-delà des éclairages nouveaux qu'apporte un tel dépôt à la connaissance des pratiques religieuses à cette époque, la rareté de ces types monétaires confère à leur étude numismatique un grand intérêt.

Puis, sur le site est implanté, entre le XIV^e et le XV^e siècle, le bâtiment des communs du couvent des Jacobins. L'ensemble mis au jour correspond à des caves. Il était conservé sur plus de deux mètres d'élévation, autorisant une étude attentive du bâti. Certains de ses composants les plus importants ont été prélevés pour être intégrés dans le nouveau projet d'école de musique.

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Midi-Pyrénées
D'après Laurent Grimbert
Responsable de l'opération, INRAP

HAUTE-GARONNE

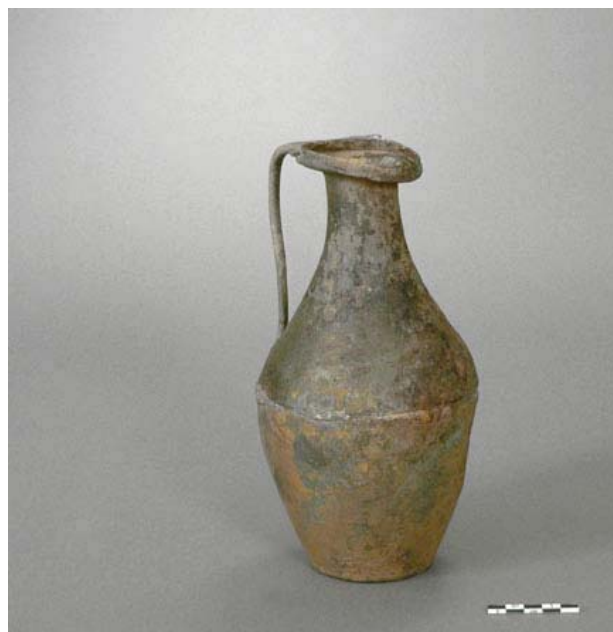
BEAUZELLE (LE BARRICOU)

UN GRAND DOMAINE RURAL GALLO-ROMAIN AUX PORTES DE TOULOUSE

Le site du Barricou à Beauzelle a été mis en évidence, à l'occasion des diagnostics systématiques conduits dans le périmètre de la ZAC Andromède, vaste secteur de la basse plaine de la Garonne au nord-ouest de Toulouse en cours d'aménagement dans le cadre du développement aéronautique de l'agglomération. La fouille a été conduite en 2005 par une équipe de l'INRAP dirigée par Frédéric Veyssière.

La grande surface de plus de 2 hectares décapée a permis de reconnaître, pour la première fois aux portes de Toulouse, l'organisation et l'évolution d'une exploitation rurale gallo-romaine du I^{er} au V^e siècle de notre ère. Elle comportait une partie résidentielle et un balnéaire privé associés à des bâtiments d'exploitation dont les élévations faisaient appel à la terre, la brique crue et le bois. L'ensemble était complété par des structures de clôtures avec le parcellaire associé, ainsi qu'une zone funéraire.

Dans la cour de la partie résidentielle du domaine, à proximité immédiate du balnéaire constitué d'un petit bâtiment à abside équipé d'un système de chauffage par hypocauste*, ont été découverts un petit bassin ainsi qu'une fosse carrée profonde d'1 m interprétée comme le témoin d'un monument de 2,5 m de côté, peut-être à vocation funéraire comme le suggèrent les dépôts d'objets (monnaies, céramiques...) mis au jour.



L'occupation la plus tardive du domaine, située aux IV^e et V^e siècles de notre ère, était caractérisée par une petite nécropole réservée à des enfants déposés dans des amphores ou à l'intérieur de coffres de tuile.

Pour la même période, trois puits à eau maçonnés avec entablure en bois ont livré une importante série d'outillage agricole en fer (faux, faucille, émondoir, serpette, pioche, houe...) ainsi qu'une œnochoé* en bronze.

Œnochoé en bronze du V^e siècle, trouvée dans un puits.
© F. Veyssière, INRAP.

Des éléments de décor architectural en calcaire et en marbre, tout à fait rares dans la région, proviennent également de ces puits : on peut citer notamment une tête féminine qui peut être rapprochée d'un portrait d'une inconnue provenant de la fameuse *villa** de Chiragan à Martres-Tolosane au sud de Toulouse (Haute-Garonne) fouillée au XIX^e siècle et qui est datée d'époque théodosienne (fin IV^e-début V^e siècle).

Tête en calcaire d'un
personnage féminin du V^e siècle,
trouvée dans un puits
© Cliché F. Veysière



Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Midi-Pyrénées
D'après Frédéric Veysière
Responsable de l'opération, INRAP

HAUTE-GARONNE

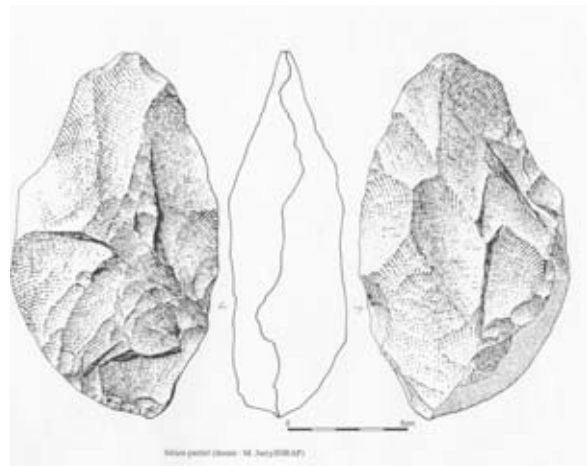
CORNEBARRIEU (LA ROMINGUIERE)

OCCUPATIONS HUMAINES 300 000 ANS AV. J.-C. DANS LA PLAINE DE LA GARONNE

Les sites paléolithiques de La Rominguère (Cornebarrieu) et Bichou (Montaigut-sur-Save) en Haute-Garonne ont été découverts en 2002 lors du diagnostic archéologique réalisé dans le cadre de l'opération « Itinéraire à Très Grand Gabarit » qui prévoyait de nombreux aménagements routiers pour l'acheminement des éléments de l'Airbus 380. Ils ont tous deux fait l'objet d'une fouille conduite par des équipes de l'INRAP dirigées respectivement par M. Jarry et L.-A. Lelouvier.

Ils s'inscrivent dans le système des terrasses de la Garonne, à l'interfluve des vallées de la Save et de la Garonne. Ce contexte géomorphologique de la moyenne vallée de la Garonne a retenu l'attention, depuis près d'un siècle, des préhistoriens et des géomorphologues à cause de l'âge très ancien de ces formations alluviales, qui s'échelonnent sur tout le Quaternaire, et de la présence, au sein de ces formations, d'industries lithiques archaïques (quartzites taillés).

L'enjeu scientifique était de trouver des indices et des bases objectives à l'hypothèse d'une occupation humaine très ancienne dans la vallée de la Garonne, à l'instar de ce que l'on trouve en Afrique. Il y a donc eu un dialogue permanent, durant le siècle dernier, entre géomorphologues et préhistoriens, à la recherche d'éléments de datation sur les industries lithiques et sur les formations dans lesquelles étaient contenues celles-ci, sans qu'il y ait eu d'avancée notable. Ce n'est que très récemment que des possibilités de datations fiables sont apparues, et les fouilles de La Rominguère et Bichou ont apporté une contribution importante dans le renouvellement de ces problématiques.



Le site de La Rominguère a livré plus d'un millier de pièces lithiques taillées, trouvées en contexte stratigraphique; on y remarque des bifaces, des galets aménagés, des nucléus, et des outils divers, réalisés principalement à partir de galets en quartzite, originaires des environs.

Leur étude indique une attribution à l'Acheuléen* (-300 000 ans environ).

Biface provenant du site de La Rominguère.
© dessin M. Jarry, INRAP.

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Midi-Pyrénées
D'après M. Jarry et L.-A. Lelouvier
INRAP

HAUTE-GARONNE

TOULOUSE

CINQ OPERATIONS URBAINES

Le château médiéval des Comtes de Toulouse sous le Palais de Justice

Le projet de reconstruction du Tribunal de Grande Instance de Toulouse est à l'origine d'une des plus importantes fouilles préventives jamais conduites à Toulouse. Démarrée en 1999, elle est réalisée en plusieurs phases par une équipe de l'INRAP dirigée par J. Catalo et prendra fin sur le terrain en janvier 2006. L'actuel Palais de Justice de Toulouse reprend l'emplacement de l'ancien Parlement, lui-même constitué du Palais Royal établi autour du château comtal appelé Château Narbonnais, ce dernier tirant son nom de la porte antique dans l'enceinte urbaine du I^{er} siècle de notre ère en avant de laquelle il s'était installé.



Vue d'ensemble des vestiges du château comtal médiéval, depuis le sud-est.
© O. Deyrens, INRAP.

À l'époque gallo-romaine, le secteur correspond à l'emprise supposée de la principale voie d'accès à la capitale de cité des Tolosates, au niveau de son entrée dans la ville. La fouille a permis de confirmer l'existence de cette voie large de 8 m et flanquée d'un bas côté de 18 m de largeur. Elle a surtout révélé des éléments bien conservés de l'une des tours de la porte Narbonnaise.

Ce sont surtout les découvertes relatives à l'époque médiévale qui retiennent ici l'attention. Si les données historiques permettaient de situer à cet emplacement la fameuse résidence des comtes de Toulouse, le récit de sa destruction dans les années 1550 laissait peu d'espoir d'en retrouver des traces significatives. Or c'est la quasi totalité de la façade sud sur 32 m de longueur et son retour oriental sur plus de 12 m qui nous sont aujourd'hui révélés dans la partie nord de la fouille. Puissamment contrebuté, ce mur en briques de 2,40 m de largeur, tout à fait unique dans l'architecture militaire médiévale et conservé sur 4 m de hauteur, donne la mesure de l'ampleur de ce château, berceau de la famille de Toulouse cité par les textes depuis la fin du XI^e siècle. Cette imposante forteresse reprenant l'emplacement de la porte antique, on peut en déduire que son plan se présentait sous la forme d'un vaste quadrilatère d'environ 40 m de côté. L'exploration de l'intérieur du château est en cours. Elle met en exergue la présence de plusieurs murs antérieurs ou contemporains de l'état architectural principal.

L'opération archéologique a par ailleurs mis en évidence les fortifications extérieures du château, totalement inconnues jusqu'ici, qui se développent sur son flanc méridional. Un premier fossé, dont le tracé courbe est sans doute dû à la présence de la porte antique, est daté de l'époque carolingienne (IX^e-X^e siècles). Il est doublé au sud par un deuxième fossé plus rectiligne. Puis, au XIII^e siècle, des murs d'escarpe et de contrescarpe délimitent un troisième fossé, qui n'est autre que le fossé majeur de la ville, profond de 9 m et large de 20 m. Ce phénomène d'extension progressive vers le sud est spécifique du secteur du château, cas peut-être unique à Toulouse.



Un rempart et une tour à contreforts, édifiés entre 1280 et 1290, reprennent cette dernière ligne de défense fossoyée. La tour, dite de l'Horloge, a conservé sur son flanc méridional les vestiges d'une imposante grille en fer forgé liée à l'aménagement d'une étroite ouverture reliant la salle basse de la tour au fossé.

Vue de la face méridionale de la tour médiévale à contreforts dite « tour de l'horloge ».
© O. Deyrens, INRAP.

Ces fortifications sont celles du palais royal puisque, depuis 1271, la forteresse appartient à la couronne de France au même titre que le comté de Toulouse. Elles n'ont été détruites qu'en 1788.

L'importance historique, l'ampleur architecturale des vestiges du château comtal et leur caractère emblématique qui situent l'intérêt de cette découverte à l'échelle nationale, ont justifié la décision de leur conservation *in situ* en vue d'une mise en valeur ultérieure, prise conjointement par le ministre de la Justice et le ministre de la Culture en septembre dernier.

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Midi-Pyrénées
D'après Jean Catalo
INRAP

Une bastide médiévale sous le jardin des Plantes

La restructuration et l'extension du Muséum d'Histoire naturelle de Toulouse a nécessité la mise en œuvre d'un diagnostic archéologique en 2000. Ses résultats ont justifié une fouille conduite en 2002-2003 par une équipe de l'INRAP dirigée par Jérôme Briand. Dans ce cadre une emprise de plus de 2000 m² en contexte urbain a pu être explorée.

Jusque là, dans ce secteur *extra muros* de la ville, situé à plus d'une centaine de mètres de l'enceinte, à proximité de l'ancienne porte de Montgaillard (rue Ozenne), on ne connaissait que l'installation du couvent des Carmes Déchaussés au XVII^e siècle, dont le jardin devient au XIX^e siècle le jardin botanique de Toulouse. Les vestiges antérieurs à l'installation des moines ont donc subi très peu de perturbations jusqu'à nos jours.

La découverte principale fut celle d'une partie d'un ensemble de bâtiments et de voiries construits et utilisés entre le XIV^e et le XV^e siècles, qui s'étendent, vers l'est, au-delà de l'emprise du projet. Deux rues pavées de galets, larges de 4 m, structurent l'espace occupé au nord par une série de constructions et de nombreuses fosses. Le bâti est implanté au sol par de larges murs de terre crue massive, posés au fond de tranchées de fondation ou sur le niveau de grave aménagé. Les élévations effondrées révèlent une architecture à pans de bois.

Les matériaux incendiés (panneaux de torchis, parfois enduits et peints, clous de charpente, ferrures, pentures, gonds, serrures, clés,...) ont été piégés, à l'intérieur même des pièces, mais aussi dans le comblement de fosses périphériques (puisards situés à l'arrière des bâtiments, puits ou autres structures en creux dont la fonction n'a pas pour l'instant été identifiée). Des déchets domestiques se sont accumulés dans toutes ces fosses (tessons céramiques ou vases entiers, restes osseux animaux, objets métalliques, monnaies,...) au fur et à mesure de leur abandon.



Vue d'ensemble de deux bâtiments de la bastide (XIV^e siècle), en cours de fouille.

© J. Briand, INRAP.

L'étude historique en archives a permis d'identifier cet ensemble complètement disparu des mémoires. Il s'agit en fait de l'extrémité occidentale de l'une des bastides péri-urbaines de Toulouse connue en 1335. Dénommée « Pons de Prinhac » elle s'étendait à l'extérieur de la porte de Montgaillard. Ce sont des ordonnances municipales, émises à partir de 1345, qui scelleront le sort de ces lotissements hors les murs, à savoir leur abandon et leur destruction, en raison des troubles militaires de cette période, mais aussi pour redensifier une cité meurtrie par les ravages successifs des épidémies de peste.

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Midi-Pyrénées
D'après Jérôme Briand
INRAP

Au cœur de Toulouse : la station de métro « Carmes »

La construction de la ligne B du métro VAL de Toulouse a généré un nombre important de fouilles archéologiques préventives riches d'enseignements pour la connaissance de l'histoire de Toulouse depuis ses origines gauloises jusqu'à l'époque moderne. L'une des opérations les plus importantes par son ampleur et les résultats qu'elle a livrés est sans conteste celle réalisée à l'emplacement de la station Carmes, rue du Languedoc. Elle a été assurée en deux phases principales, d'une durée cumulée d'environ un an de terrain, réparties sur 2002 et 2003 par une équipe de l'INRAP dirigée par J.-L. Boudartchouk.

Origines de la ville et permanence du réseau de voirie

Un des apports majeurs de la fouille est d'avoir mis en évidence – pour la première fois à Toulouse sur une emprise significative – les premières occupations liées à la fondation de la ville romaine datée des premières décennies de notre ère. Celles-ci sont matérialisées sur ce site par une rue d'axe nord-sud (le premier *cardo** oriental de la trame urbaine) sous laquelle est aménagé un égout ; ce collecteur principal, construit en briques et blocs de molasse liés au mortier et de même orientation que la rue, évacuait les eaux usées vers le nord. Des recharges successives en galets de Garonne exhaussent le niveau de la voie de façon significative au cours du premier siècle. La rue est bordée dès son installation par un habitat privé de qualité, dans lequel un sol en mosaïque blanche à motifs noirs a été découvert. Dès son origine, cette rue mesurait environ 20 m de façade à façade avec une chaussée reconnue sur 9 m de largeur.

A la fin du IV^e siècle on constate un rétrécissement de la chaussée et l'apparition sur ses rives de fosses dépotoirs. Les caniveaux et les égouts secondaires sont abandonnés et démontés ; seul le collecteur principal paraît encore en service à la fin de l'Antiquité.

Malgré ces évolutions, cette voirie continuera à jouer un rôle structurant de l'espace urbain puisqu'elle demeurera un axe important de la ville jusqu'à aujourd'hui.

Un grand monument des eaux antique

Le long du côté oriental de la rue, ont été mises en évidence les fondations d'un grand bâtiment public qui possédait une façade sur rue de 18 m. Cet édifice est vraisemblablement un

monument des eaux, comme en témoignent son architecture et l'égout de grande taille qui le raccordait au collecteur principal.

Le couvent médiéval des Carmes

La fouille a également permis de mettre au jour la façade sur rue du bâtiment oriental du couvent des Carmes, bâti en 1492-1494. Celle-ci est matérialisée par une puissante maçonnerie de briques et des fondations rythmées par des arcs de décharge disposés à intervalles réguliers. Les vestiges de la fondation de « l'Arc des Carmes », passage piétonnier surélevé permettant aux moines de circuler au-dessus de la rue pour se rendre aux latrines, situées de l'autre côté, ont également été dégagés. Cet arc figure sur les plans anciens de la ville mais n'avait jamais pu être observé.

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Midi-Pyrénées
D'après Jean-Luc Boudartchouk
INRAP

Nécropole gallo-romaine et atelier de potier et hors les murs : la station de métro François-Verdier

Si l'évolution de l'urbanisme de l'importante métropole régionale que constituait *Tolosa* au Haut-Empire* commence à être bien documenté aujourd'hui, notamment à la faveur de l'archéologie préventive, en revanche le hasard des recherches n'a pratiquement pas permis de faire progresser nos connaissances sur deux sujets pourtant importants : les pratiques funéraires et l'artisanat de la céramique.

L'emprise de la station François-Verdier du métro VAL de Toulouse est située *extra muros*, à l'est la ville antique. La fouille, conduite en 2003 par une équipe de l'INRAP dirigée par Catherine Amiel, a révélé les vestiges d'un atelier de potier du I^{er} siècle après J.-C. et d'une nécropole utilisée jusqu'à l'Antiquité tardive.

La première phase d'occupation associe l'artisanat céramique et l'activité funéraire. Celle-ci débute par l'installation de lieux de bûchers (*ustrina*). Par la suite, ceux-ci sont comblés par une couche d'argile destinée à oblitérer l'ensemble du secteur funéraire. Des fosses d'extraction d'argile liées à l'activité potière servent quant à elles de dépotoirs et sont comblées de matériaux provenant de la démolition de fours, ainsi que par de nombreux rebuts de cuisson.

Lors d'une deuxième phase, l'espace funéraire empiète sur la zone artisanale. Deux édifices en briques sont bâtis au-dessus des *ustrina*. Le plus grand d'entre eux renferme des urnes cinéraires en céramique placées chacune dans une petite fosse. Disposés à même le sol autour de ces fosses, des petits vases, gobelets, bols et lampes non brûlés accompagnent ces dépôts funéraires. Un édicule contenant une urne et des gobelets vient s'accoler à ce bâtiment. D'autres urnes et quelques inhumations de très jeunes enfants entourent la construction. Deux inhumations de sujets adultes semblent pouvoir lui être associées, du fait de leur orientation similaire. Une incinération en place (*bustum*) appartient à cette phase d'utilisation ; il s'agit d'une double fosse rectangulaire dont les parois fortement rubéfiées portent les empreintes de piquets jointifs. Le second édifice, qui ne renfermait qu'un dépôt de petits vases, s'apparente plutôt à un mausolée. Une tombe maçonnée vient se superposer à un autre *ustrinum*.

Toute une série d'objets, dont certains tout à fait exceptionnels, accompagnaient ces sépultures. On notera en particulier un ensemble de parures en ambre jaune tout à fait rare.



Bague en ambre déposée dans une sépulture à incinération du I^{er} siècle de notre ère et vue de détail du personnage sculpté.
© J.-F. Peyre, DRAC Midi-Pyrénées.

De même, une coupe en verre décorée a été découverte dans le remblai de démolition de l'édifice funéraire principal. C'est un objet particulièrement intéressant par son décor qui représente des instruments de musique sur le marli et sur la panse, décor qui pourrait être unique sur ce type d'objet. Cette coupe est à rapprocher des verres gravés de la fin du I^{er} ou du début du II^e siècle.



Trois balsamaires* en verre placés en offrande dans une incinération du I^{er} siècle de notre ère.
© J.-F. Peyre, DRAC Midi-Pyrénées.

Durant la dernière phase d'utilisation de la nécropole, seul le rite de l'inhumation est pratiqué ; vingt tombes orientées est-ouest ont été mises au jour. Ces sépultures appartiennent à une séquence chronologique vraisemblablement située entre la fin du II^e et la fin du IV^e siècle.

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Midi-Pyrénées
D'après Catherine Amiel
INRAP

Près de 2 000 tombes médiévales du cimetière du prieuré de Saint-Jean de Jérusalem haut lieux de Toulouse

La réhabilitation de l'Hôtel Saint-Jean à Toulouse pour y installer la Direction régionale des affaires culturelles de Midi-Pyrénées a généré l'un des plus importants programmes de recherches archéologiques jamais mis en œuvre dans la région. Pour ce faire une équipe pluridisciplinaire et interinstitutionnelle a été rassemblée autour de deux pôles. Une opération préventive a été conduite pendant neuf mois à partir de septembre 2003 par une équipe de l'INRAP dirigée par D. Rigal à l'emplacement d'un parking souterrain créé pour l'usage de la Direction régionale des affaires culturelles et une opération programmée triennale confiée à une équipe de l'Unité mixte de recherche 5608 du CNRS dirigée par N. Pousthomis est consacrée à une étude générale du prieuré médiéval et moderne.

La problématique principale de l'opération préventive reposait sur la reconnaissance et l'étude du cimetière des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem qui pouvait être appréhendé intégralement. Ce cas de figure est rarissime en archéologie préventive et a nécessité une stratégie d'intervention et des moyens tout à fait exceptionnels pour garantir des résultats à la hauteur des enjeux scientifiques et historiques.

L'Ordre des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem s'est implanté sur le site au début du XII^e siècle et dès 1160, l'évêque de Toulouse lui a accordé la permission de posséder un cimetière. Cette création intervenait dans un quartier déjà densément occupé depuis un millénaire.

La plus ancienne occupation du site date en effet du règne d'Auguste (27 av. J.-C./14 apr. J.-C.). Une première voirie et l'orientation des murs conservés confirment que le quartier est partie intégrante du plan d'urbanisme général de *Tolosa* dès les premières années de notre ère.

Au cours du I^{er} siècle de notre ère, un vaste bâtiment a été construit à l'angle de deux rues ; celui-ci était bordé par deux portiques donnant, à l'ouest sur le premier *cardo** secondaire ouest de la ville, et au sud sur un *decumanus** secondaire. Le plan de l'édifice montre une aile imposante, de 47 m de façade, composée de quatre grandes pièces carrées situées de part et d'autre d'un couloir d'accès à la rue. À l'intérieur, deux bassins rectangulaires ont été dégagés, dont le plus grand se déverse par un trop-plein dans le second. La puissance des fondations du bâtiment, ainsi que les dimensions imposantes des espaces internes, laissent penser que celui-ci appartenait à un vaste ensemble dont la vocation - publique ou privée - n'est pas certaine.

Au cours du IV^e siècle, ce grand bâtiment a été détruit. Puis, au V^e siècle, un édifice plus modeste a été édifié dans l'un de ses angles. Après sa ruine, le secteur semble avoir été déserté. Ce n'est que vers l'An Mil, qu'il a été de nouveau occupé comme en témoigne une batterie de silos vouée au stockage de denrées agricoles.

Le cimetière médiéval des Hospitaliers est quant à lui situé au chevet de l'église Saint-Jean, l'église du prieuré. Celui-ci était à l'origine délimité par un simple fossé. C'est au bas Moyen Âge* que les Hospitaliers décidèrent de le ceindre de quatre épais murs de briques.

Dans cet espace funéraire, la fouille a montré trois grandes phases d'usage et permis d'exhumer mille huit cent soixante-neuf sépultures échelonnées entre le XII^e et le milieu du XVII^e siècle. L'étude des sujets inhumés est en cours et a déjà révélé un ratio de deux hommes pour une femme et près de quatre cents sépultures d'enfants et adolescents. Les modes d'inhumations sont multiples : caveaux collectifs, tombes individuelles maçonnées, cercueils ou simples linceuls.



Caveau du bas Moyen Âge en cours de fouille.
© D. Rigal, INRAP.

La découverte de nombreuses sépultures de pèlerins est venue attester la mission d'accueil de l'Ordre des Hospitaliers. Elles sont caractérisées par la présence d'objets distinctifs : des enseignes de pèlerinages (coquilles Saint-Jacques, sportelles – amulettes généralement cousues aux vêtements ou sur le chapeau) et des extrémités ferrées de bâtons, le bourdon du pèlerin.



Vue d'une tombe de pèlerin.
© D. Rigal, INRAP.

L'état de conservation du cimetière dans son ensemble, son statut particulier et le nombre très important de sépultures permettront de mener à bien des études majeures pour la connaissance des pratiques funéraires d'un ordre médiéval qui a joué un rôle de premier plan au plan historique dans l'Europe médiévale ; ils constituent également une documentation exceptionnelle pour une étude anthropo-biologique sans précédent.

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Midi-Pyrénées.
D'après Didier Rigal et Pierre Pisani
INRAP

LOT

FLAUJAC-POUJOLS (NECROPOLE DU CAMP DE L'ÉGLISE)

ENTRE AQUITAINS ET CELTES CONTINENTAUX, UN SITE MAJEUR EN QUERCY DES VI^e-V^e SIECLES AV. J.-C.

La nécropole du Camp de l'Église a été découverte en 1999 à la faveur des reconnaissances archéologiques systématiques réalisées sur le tracé de l'autoroute A 20 dans le Lot. Sa fouille a été conduite jusqu'en 2002 par une équipe de l'INRAP dirigée par Jean-Michel Beausoleil. Le site est localisé à 8 km au sud-est de Cahors, en fond de vallon, dans la petite vallée du Tréboulou, voie de passage naturelle entre le bas et le haut Quercy.

Avant la fouille, la trentaine de tertres de pierre qui constituaient cette nécropole étaient recouverts par une importante couche de terre résultant des labours des versants de la vallée cultivés en terrasse. Aucune structure funéraire n'était donc visible en surface.

Si le Quercy était déjà connu par l'abondance de ses nécropoles tumulaires protohistoriques établies sur les plateaux calcaires, jamais encore un tel ensemble n'avait pu être étudié dans la région. La moisson de données nouvelles obtenues sur ce site est de grande ampleur. Chaque tertre constituait la sépulture d'un personnage incinéré. Leur étude minutieuse a montré qu'ils étaient construits selon un rituel répétitif, très structuré, au cours duquel on a pris soin de marquer au sol différentes étapes de la cérémonie funéraire. La fouille a en effet livré des structures très originales. Plusieurs tertres étaient construits comme une roue de char : une couronne de pierres délimite le monument, au centre se trouve la tombe installée dans un caisson rectangulaire destiné à accueillir l'ossuaire et les offrandes, et des murets de pierre sèche forment des compartiments radiaux.



Tertre funéraire n° 16.
Vue d'ensemble en fin de fouille.
© INRAP.

Un espace installé dans le corps du tertre est le lieu d'accueil privilégié des restes osseux humains incinérés : il pourrait s'agir des vestiges du bûcher.



Plan du tertre funéraire n° 16.
© INRAP.

Un très abondant mobilier, toujours disposé avec soin, a été découvert. Les vases en céramique apparaissent comme un élément essentiel du viatique et du rituel mis en œuvre au cours des cérémonies funèbres. Nombre d'entre eux devaient contenir des offrandes aujourd'hui disparues.

Les différents objets métalliques souvent présents devaient constituer l'équipement personnel du mort. Beaucoup d'entre eux portent des traces de manipulations qui témoignent également des pratiques mises en œuvre lors des funérailles : rite de l'inversion lorsque les armes sont mutilées ou cassées intentionnellement, rite de pureté lorsque les objets sont passés au feu sur le bûcher...



Mobilier déposé dans la tombe 8.
Sept récipients en céramique, perles de collier en ambre, bracelet en schiste, bracelets, bague et trousse de toilette en bronze.
Fin du VI^e siècle av. J.-C.
© INRAP.

L'expression symbolique des défunts est encore marquée par l'ensevelissement d'équidés dans l'un des tertres. Cet animal de prestige est rarement signalé dans les tombes du Sud-Ouest. Un tel dépôt sacrificiel accompagne sans doute un personnage de haut rang.

L'étude des mobiliers recueillis (près de 500 céramiques, de nombreux bracelets et fibules, plusieurs épées...) a permis de cerner avec précision la période de fonctionnement de cette nécropole exceptionnelle : entre 580 et 420 avant notre ère.

Sur le plan religieux, les représentations architecturales des tertres attestent un renouvellement des schémas de pensées. Le mode de sépulture traditionnel que constitue le tertre semble ici réservé à une élite. La diversité, la richesse et le caractère ostentatoire et parfois exotique du mobilier d'accompagnement (agrafes de ceintures ibériques...), mais aussi l'aspect architectural des édifices, pourraient refléter la hiérarchisation de la société et être la marque d'un traitement solennel de la mort. Seuls quelques individus ont eu droit à un tertre ostensiblement plus imposant, destinés à magnifier des personnages hors du commun et sans doute de haut rang : des « chefs » d'une aristocratie locale. Enfin, l'étude des épées, des fibules et des couteaux du début du second âge du Fer renouvelle l'approche des processus de « celtisation » du Sud-Ouest de la Gaule. Ces objets vraisemblablement fabriqués sur place et qui par leur morphologie sont caractéristiques des standards culturels de la civilisation de la Tène*, étaient destinés à la classe dirigeante. La permanence de cette communauté solidement ancrée sur le territoire de Flaujac-Pujols depuis les années 580 avant notre ère implique que cette « laténisation » des productions d'objets procède d'une évolution endogène, stimulée par les contacts extérieurs et non de phénomènes migratoires comme on l'a longtemps cru.



Poignard dans son fourreau, couteau et chaîne de ceinture en fer
provenant de deux tombes différentes.
I^{ère} moitié du V^e siècle av. J.-C. Couteau : L = 25 cm.
© INRAP.

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Midi-Pyrénées.
D'après Jean-Michel Beausoleil
Responsable de l'opération, INRAP

TARN

CASTRES (LA FERME DE L'ALBA)

UNE DES PREMIERES EXPLOITATIONS RURALES GAULOISES DU SUD-OUEST

La création d'un nouveau centre hospitalier intercommunal à Castres a conduit à la réalisation, en 2001, d'un diagnostic archéologique systématique des 15 hectares correspondant à l'emprise du projet. Cette opération a mis en évidence l'existence de trois sites : des vestiges très ténus de l'âge du Bronze final* qui ne justifiaient aucune suite, une église et un cimetière médiévaux qui ont été mis en réserve archéologique et une ferme gauloise sous l'emplacement du futur bâtiment principal, qu'il a fallu fouiller. Cette fouille a été conduite, pendant l'été 2005 par une équipe d'archéologues de l'INRAP dirigée par L. Izac-Imbert (SRA mis à disposition de l'INRAP pour la durée de l'opération).



Vue aérienne oblique par ULM.
© Image In Air.

Alors que dans la moitié nord de la France les exploitations agricoles gauloises délimitées par des enclos fossoyées, communément appelées « fermes indigènes », sont désormais connues en grand nombre grâce à la prospection aérienne et aux opérations d'archéologie préventive conduites

durant les vingt dernières années, la ferme de l'Alba à Castres est la seconde du genre fouillée en Midi-Pyrénées. Le déficit d'information était tel que certains chercheurs mettaient parfois en doute l'existence de ce mode d'exploitation des campagnes dans le Sud-Ouest de la Gaule. C'est dire l'importance qui s'attachait à la réalisation de cette fouille qui, du fait de l'emprise concernée par les travaux, permettait d'appréhender cet établissement dans son ensemble.

Cet établissement se présentait, à la fin du II^e siècle avant notre ère, sous la forme d'un grand enclos fossoyé de forme quadrangulaire, mesurant près de 100 m de côté, et muni d'un ponton en bois pour y pénétrer. L'intérieur était occupé par un petit enclos également quadrangulaire qui protégeait un bâtiment à charpente sur ossature de bois.

L'étude des mobiliers découverts (céramique, amphore vinicole italique, faune, éléments de parure...) qui permet de confirmer la vocation domestique et agricole du site, constituera, par sa quantité et sa qualité, le premier référentiel régional.

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Midi-Pyrénées
D'après Lionel Izac-Imbert

TARN

ROSIERES (SITE CHALCOLITHIQUE DE LA VAYSSONNIE)

AUX ORIGINES DE LA METALLURGIE DU CUIVRE EN FRANCE

Il peut paraître surprenant d'évoquer les activités métallurgiques au cours de la première moitié du III^e millénaire avant notre ère à propos d'un site plutôt voué à des activités domestiques. Le site La Vayssonné, révélé et fouillé en 2003, dans le cadre du chantier de la déviation routière de Carmaux, par une équipe de l'INRAP placée sous la responsabilité de Y. Tchérémissinoff, comporte en effet de nombreuses structures liées à la préparation, la conservation et au stockage des céréales (blé et orge surtout). L'abondant matériel de mouture témoigne du rôle prépondérant de ces activités domestiques sur le site. L'occupation la plus intense de cet habitat est située vers 2500 av. J.-C. Les influences méridionales se font sentir dans la production céramique, bien que les parentés avec les populations occupant le Quercy ne soient pas à écarter, ce qui serait somme toute dans la logique de la géographie.



Mais au delà de l'intérêt pour la connaissance des habitats de plein air de la fin du Néolithique* encore peu documentés en Midi-Pyrénées, les principaux enjeux scientifiques de la fouille concernent les débuts de la métallurgie du cuivre avec la découverte d'un dépôt métallique placé dans une petite cache ménagée au fond d'une fosse au-dessous d'une grande céramique.

Ce dépôt était composé d'une hache plate en cuivre cassée en deux volontairement et d'un collier de perles associées à quatre pendeloques, toutes en cuivre, de plus d'un mètre de longueur. Il avait été soigneusement replié entre les deux fragments de la hache.

La signification exacte de cet ensemble est encore énigmatique : simple cachette de biens de valeur ou dépôt symbolique ?

Détail du collier en cuivre découvert
sur le site chalcolithique* de la Vayssonné.
© J. Coularou, UMR 8555.

Les dates obtenues par la méthode du carbone 14, qui se placent autour de 2700 av. J.-C., situent ce dépôt de cuivre parmi les plus anciennes manifestations métallurgiques connues sur le territoire national. En effet, avec ces objets, nous sommes bien en présence d'une véritable métallurgie. L'extraction et la préparation du minerai jusqu'à l'obtention du métal (réduction, fonte) sont attestées par la présence de divers objets et par les produits finis : parures et hache.

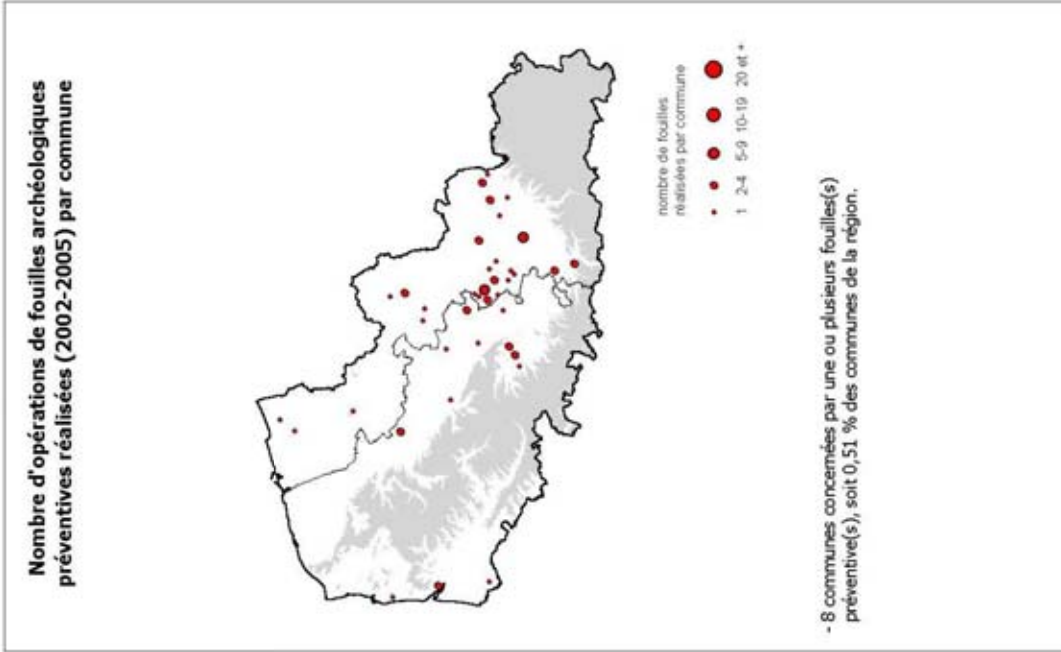
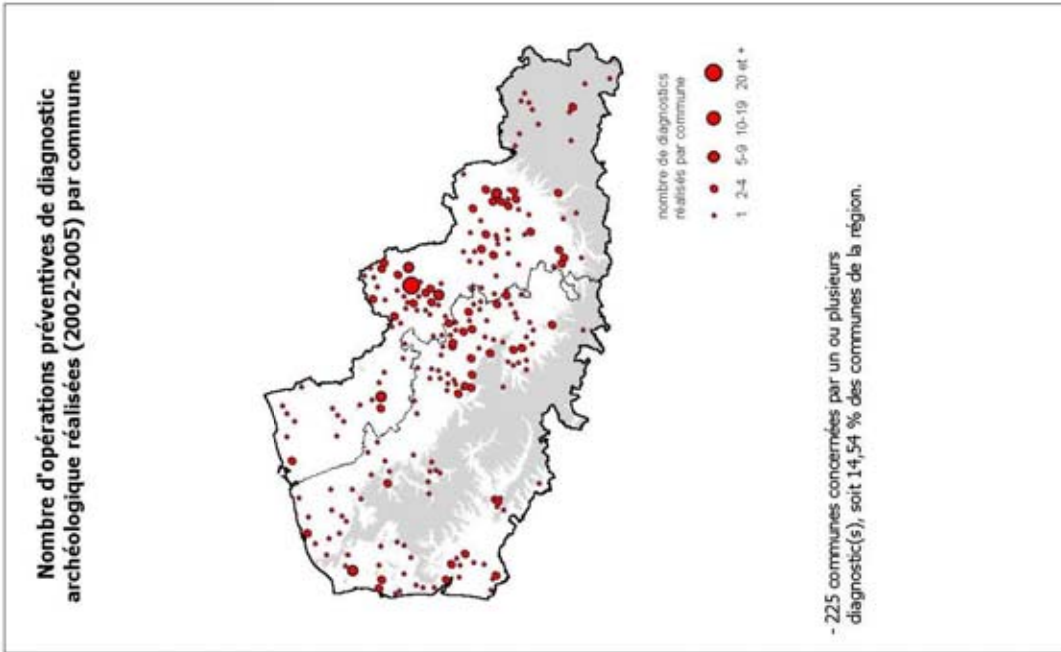
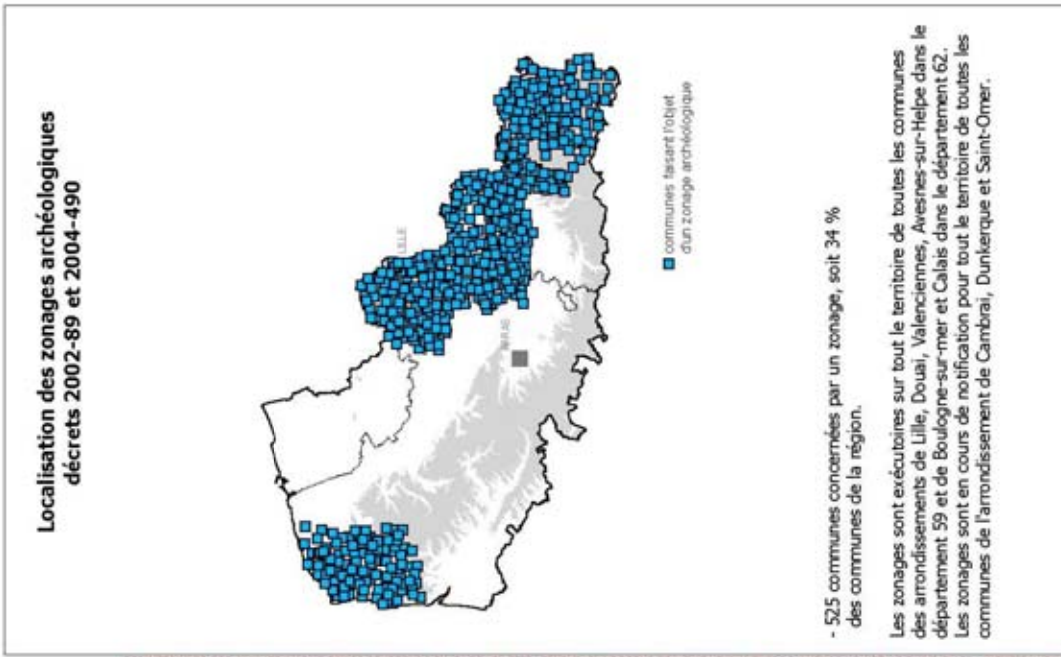
A ce jour, les seules traces plus anciennes en France de cet artisanat se situent à Cabrières, dans l'Hérault, et ne sont plus anciennes que de deux siècles (vers 2900 av. J.-C.). La rareté des marqueurs d'activités métallurgiques explicites antérieurs à 2500 ans avant notre ère soulignent encore plus l'intérêt majeur de la découverte tarnaise dont la publication est d'ores et déjà en cours de préparation sous la responsabilité de Y. Tchérémissinoff.

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Midi-Pyrénées
D'après Yaramila Tchérémissinoff
INRAP

NORD-PAS-DE-CALAIS

L'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE ENTRE 2002 ET 2005 EN REGION

Région 15 : NORD-PAS-DE-CALAIS



NORD-PAS-DE-CALAIS

LE PALEOLITHIQUE

Durant ces quatre années, dans le département du Nord, les acquis concernant le Paléolithique ancien* et moyen* sont fort peu nombreux et d'un intérêt si limité qu'il confine à l'anecdotique, situation assurément regrettable dans le département qui a apporté jadis une contribution importante à la connaissance des lointaines cultures de prédateurs. Mais, la prescription récente de sondages profonds sur des sites appropriés est sans doute de nature à corriger cette lacune.

Pour le Paléolithique supérieur* et le Mésolithique*, la pauvreté du département, jusqu'au Paléolithique final* exclus, s'explique par des raisons climatiques, mais la multiplication des sondages profonds dans les formations fluviales (tourbes...) de la vallée de l'Escaut, dans sa traversée du Valenciennois, a donné en 2005 des résultats encourageants.

Même si, pour le Pas-de-Calais, il faut noter la longue et importante fouille programmée du gisement Paléolithique moyen* de Hermies, achevée en 2003 (mais qui se prolonge, de manière élargie, sous la forme d'une Action collective de recherche), la situation, dans le domaine du Paléolithique, est tout aussi préoccupante que dans le Nord.

L'archéologie préventive n'a apporté aucune contribution significative à la connaissance des lointaines cultures de prédateurs ; mais le creusement du canal Seine-Nord Europe (premières investigations archéologiques en 2006 ou en 2007 ?), dont le tracé traverse le seuil de Bapaume ou du Cambresis, où les potentialités sont particulièrement élevées, pourrait apporter des éléments de premier plan.

LE NEOLITHIQUE

Cette période était, depuis près de deux décennies, la « parente pauvre » de l'archéologie régionale. Mais, depuis quelques années, des gisements de premier plan ont été identifiés, et parfois fouillés, dans le cadre de l'archéologie préventive, et renouvellent considérablement les problématiques (Houplin-Ancoisne : à l'intérieur d'une enceinte circulaire palissadée, bâtiment monumental du Néolithique final Deûle-Escaut ; Masnières : allée sépulcrale du Néolithique final* ; Lauwin-Planque, Raillencourt-Sainte-Olle, Valenciennes...).

Dans le Pas-de-Calais, depuis quelques années, d'importants gisements ont été identifiés dans le cadre de l'archéologie préventive (à Aire-sur-la-Lys : cinq grands bâtiments sur poteaux ; à Loison-sous-Lens : mise en évidence, pour la première fois dans la région, de la culture Villeneuve-Saint-Germain*-Blicquy).

L'AGE DU BRONZE, LE PREMIER ET LE DEBUT DU SECOND AGE DU FER

Pour l'âge du Bronze*, la situation était identique à celle du Néolithique* : les quelques témoins de cette période consistaient en des fosses isolées, rencontrées sur des gisements d'autres époques. Récemment, dans le Nord, un cercle funéraire a été identifié à Masnières et, à Houplin-Ancoisne, un aménagement de bois (cheminement ?), daté de l'âge du Bronze* (1020-810 avant J.-C), a été fouillé. Pour le premier et le début du second âge du Fer*, on n'a enregistré que la mise au jour d'un établissement de ces périodes à Raillencourt-Sainte-Olle. Ces cultures doivent incontestablement constituer une priorité de l'archéologie préventive dans le Nord.

Pour la première fois dans la région du Pas-de-Calais, un important gisement a été identifié et est en cours de fouille à Aire-sur-la-Lys (quatre grands enclos circulaires, dont un triple, et des structures d'habitat du Bronze ancien et moyen* ; des unités d'habitation et un enclos funéraire rectangulaire avec vingt et une incinérations du Bronze final/premier âge du Fer). De plus, des cercles funéraires ont été fouillés à Étaples et à Saint-Etienne-au-Mont et une occupation de cette période a été découverte à Dainville, près d'Arras.

Aucun élément concernant le premier et le début du second âge du Fer* n'a été acquis ces dernières années en Pas-de-Calais.

LE SECOND AGE DU FER ET L'EPOQUE GALLO-ROMAINE

La fin du second âge du Fer* et l'Antiquité (notamment le Haut-Empire*) constituent incontestablement les périodes les mieux représentées dans l'archéologie régionale. Après Toyota près de Valenciennes, qui avait permis, en 1997-1998, outre l'étude d'un terroir occupé sur 237 hectares pendant deux millénaires, une réflexion sur la manière d'aborder le traitement archéologique des très grandes emprises, la ZAC de la Haute-Borne à Villeneuve-d'Ascq, traitée en tranches successives, a fourni des occupations rurales se rapportant à ces périodes.

Il y a eu une multiplication des interventions et des découvertes, tant dans le domaine de l'habitat au sens large (Annoeullin, Bierne, Dechy, Douai, Lauwin-Planque, Lille, Masnières,...), que dans le domaine du funéraire (Bavay, Bierne, Cambrai, Cassel, Hérin,...), à tel point :

- ∉ qu'une réflexion doit être conduite sur la fouille des nécropoles à incinérations,
- ∉ et que des priorités géographiques et chronologiques (Bas-Empire, et notamment le IV^e siècle) sont sans doute à envisager, peut-être en multipliant les évaluations lourdes sur des sites non retenus pour faire l'objet de fouilles préventives.

En outre, des éléments ont été acquis sur des sites de villes gallo-romaines connues, où la mise en perspective devrait être faite si les moyens nécessaires sont mis en œuvre, à Bavay, Famars, et, pour la première fois depuis bien longtemps, à Cassel, chef-lieu de cité particulièrement méconnu.

La fin du second âge du Fer* et l'Antiquité (notamment le Haut-Empire*) constituent incontestablement les périodes les mieux représentées dans l'archéologie régionale du Pas-de-Calais. Les ZAC d'Actiparc près d'Arras (300 hectares) et de Delta 3 à Dourges dans le bassin minier (140 hectares, ont fourni l'opportunité d'étudier l'occupation, sur la longue durée (et notamment pour les périodes laténienne* et gallo-romaine), de terrains de quelques centaines d'hectares.

D'une longue liste de découvertes et d'interventions (Attin, Athies, Avesnes-le-Comte, Beurains, Calais, Lumbres, Thélus, Vimy...), qui concernent tant l'habitat au sens large que le funéraire, on peut extraire quelques sites plus importants : Aire-sur-la-Lys (habitats laténiens et gallo-

romains, incinérations gallo-romaines), Desvres (borne milliaire), Ruitz (ensemble de *fana**), Saint-Étienne-au-Mont (bâtiments).

Enfin, il convient de signaler l'acquisition d'informations sur des villes gallo-romaines connues (Arras, Théroouanne), où la mise en perspective devrait être faite si les moyens nécessaires sont mis en œuvre, ainsi que la perspective d'interventions intéressantes à Boulogne-sur-Mer.

LE HAUT MOYEN ÂGE

Le haut Moyen Âge constituait, avec le Néolithique et l'âge du Bronze*, le « parent pauvre » de l'archéologie régionale dans le Nord comme dans le Pas-de-Calais. Cet état de fait n'est plus vrai et les opérations concernant cette période se sont multipliées.

Dans le Nord, des structures d'habitat ont été rencontrées, en nombre variable mais formant parfois de véritables villages, à Bierne, Cantin, Houplin-Ancoisne, Lauwin-Planque, Somain-Escaudain (avec un cimetière des VIII^e-IX^e siècles), Tétéghem... ; dans cette liste, on peut remarquer les deux interventions de Bierne et de Tétéghem, dans la plaine maritime flamande qui restait méconnue et qui était réputée avoir été sous l'eau durant le haut Moyen Âge*. De plus, des diagnostics récents, et donc des fouilles préventives à venir, permettent de documenter le contexte de l'abbaye féminine mérovingienne et carolingienne de Wandignies-Hamage, qui a fait l'objet d'une longue et lourde fouille programmée. Enfin, notons au moment où ces lignes sont écrites, la fin de la fouille préventive de Fontaine-Notre-Dame, dans le contexte suburbain de Cambrai, où un habitat très dense et très bien conservé (VIII^e-X^e siècles) et une nécropole (VIII^e-IX^e siècles) ont été explorés.

Dans le Pas-de-Calais, des structures d'habitat ont été rencontrées en divers endroits (Arras, Croisilles, Dourges), mais les découvertes les plus importantes ont été faites à Conchil-le-Temple, dans la basse vallée de l'Authie (habitat carolingien* très riche et très bien conservé), La Calotterie (structures diverses sur le site présumé du *portus* de Quentovic) et à Quiéry-la-Motte (très importante nécropole mérovingienne) ; dans les cas de Conchil-le-Temple et de Quiéry-la-Motte, la conservation du site a été obtenue.

LE MOYEN ÂGE ET L'ÉPOQUE MODERNE

Dans un département aussi peuplé (2,3 millions d'habitants) et aussi urbanisé (à plus de 80%) que le Nord, on aurait pu s'attendre à un nombre important d'interventions en milieu urbain, ce qui n'est pas le cas. En milieu rural, les interventions sur ces périodes sont également rares. Cependant, plusieurs opérations ont été conduites ces dernières années.

Elles permettent de documenter l'origine de villages ou de bourgs du Douaisis (Arleux, Auby, Cantin...), des petites villes (Gravelines, Saint-Amand-Les-Eaux...), et trois fouilles préventives d'envergure ont été menées à Douai, place Saint-Amé, à Lille, Centre des Tanneurs et à Valenciennes, place du Marché.

Les opérations concernant ces périodes sont peu nombreuses dans le Pas-de-Calais, tant en zone rurale qu'en milieu urbain. Cependant, quelques interventions ont permis de documenter quelques villes (Arras, Calais, Lens, Béthune...) et on note quelques opérations, rares mais intéressantes, en milieu rural (Conchil-le-Temple, Saint-Etienne-au-Mont).

LES ÉPOQUES MODERNE ET CONTEMPORAINE

La situation frontalière des deux départements a entraîné, à toutes époques, invasions, guerres, fortifications.... Le service ne néglige pas ces périodes et ces thèmes (fortifications, réflexion sur une protection des champs de bataille, et même vestiges des deux guerres mondiales, notamment les sépultures).

Gérard Fosse
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Nord-Pas-De-Calais

NORD

FONTAINE-NOTRE-DAME

UNE UNITE VILLAGEOISE DU HAUT MOYEN ÂGE

A la suite des résultats positifs obtenus lors d'une campagne de diagnostic réalisée en 2004, sur l'emprise d'une zone d'activité commerciale, au lieudit le Petit Fontaine, une prescription de fouille a été émise sur trois secteurs de fouille représentant 20 800 m². Cette fouille permet de compléter et d'affiner nos connaissances sur cette partie de la vallée de l'Escaut, en particulier pour la période du haut Moyen Âge*.

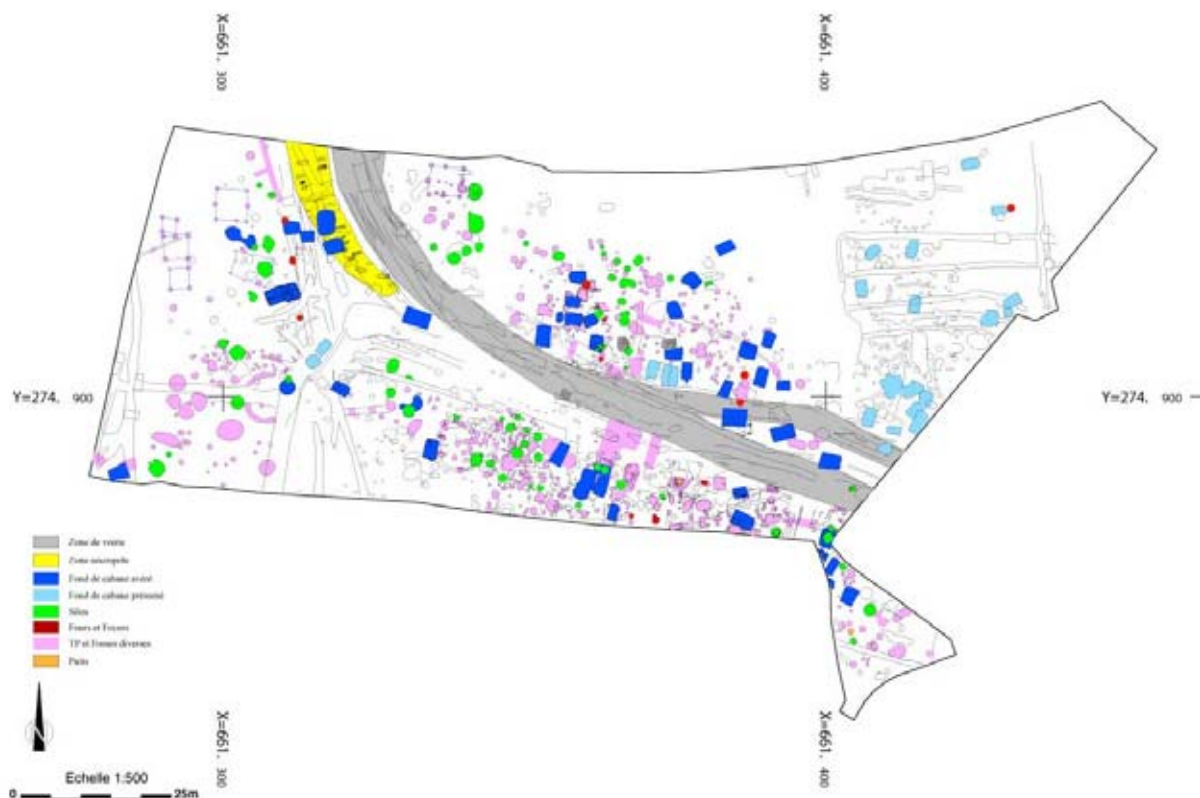
La fouille d'une première zone de 5 400 m², réalisée en mai et juin 2005, a permis de mettre au jour une unité d'habitat à laquelle sont associées des unités de stockage de grains en grand nombre (au moins onze) et treize unités artisanales de type « fond de cabane » à deux poteaux axiaux. Ces diverses structures ont livré un lot de matériel céramique qui permet de les dater de la fin du VII^e et du VIII^e siècle. La disposition des structures dans le cadre de cette première aire de fouille laissait penser que nous étions sur la limite orientale d'une grosse unité villageoise de la fin du haut Moyen Âge*.

L'ouverture d'une seconde zone de 8 600 m² a été opérée en juillet 2005. Neuf cent vingt-trois structures ont été observées. La fouille de ce secteur confirme la présence de vestiges d'une unité villageoise de la fin du haut Moyen Âge* ou du début du Moyen Âge classique.

L'étude en cours du matériel archéologique apporte la vision d'un lot homogène des IX^e et X^e siècles. On n'observe aucun des caractères typologiques de la céramique de l'époque mérovingienne (formes à carène fortement marquée, décor à la molette, pâte noire lissée, ...); de même, aucun des caractères marquants d'une période plus récente ne sont attestés, en particulier les lèvres en bandeau qui sont un marqueur fort au XII^e siècle.

Cette unité rurale s'organise autour d'un axe de circulation d'abord orienté est-ouest, perpendiculairement au sens de la pente, qui s'infléchit à l'ouest vers le nord. De part et d'autre de ce chemin, les structures d'habitat, d'artisanat et de stockage s'organisent sur une bande d'environ 20 m de large.

Les structures d'habitat se caractérisent par des bâtiments sur poteaux. Les quelques unités qui ont pu être restituées fournissent le plan de maisons couvrant environ 25 m². La répartition de ces habitats sur poteaux semble aléatoire dans l'aire décapée. Cependant, la zone d'habitat montre une organisation plus stricte dans l'angle nord-est de l'emprise de fouille. En effet, le plan propose la vision de parcelles en lanières orientées est-ouest, d'une dimension constante de 5 à 6 m de large sur environ 30 m de long. On retrouve systématiquement au sein de ces parcelles un ou deux fonds de cabanes, ainsi que des trous de poteaux qui, au terme de l'étude, devraient restituer le plan de bâtiments d'habitation.



Plan de répartition des différents types de structures mis au jour.
© T. Marcy, INRAP.

Les deux autres types principaux de structures qui ont été retrouvés sont liés à l'artisanat (« fond de cabane ») et au stockage (silo).

Les fonds de cabanes, dont cinquante sont actuellement avérés et trente-six présumés, sont tous de forme rectangulaire et couvrent une surface de 5 à 10 m². Le type principal est constitué d'une infrastructure à deux poteaux axiaux, mais un grand fond de cabane à huit poteaux a cependant été mis au jour. Dans nombre d'entre eux, des creusements sur le fond des structures marquent certainement la présence d'installations liées à des pratiques artisanales telles que le tissage : la découverte de broches de tisserands dans certains des comblements atteste d'ailleurs cette pratique.



« Fond de cabane ».
© T. Marcy, INRAP.

Il ne semble pas que ces structures artisanales répondent à une quelconque organisation spatiale et leur disposition semble aléatoire au sein du village. Toutefois, il semble que deux

orientations différentes soient discernables entre ces structures, l'une nord-sud, l'autre est-ouest. Il se pourrait que ce changement radical d'orientation soit la marque de deux périodes différentes d'occupation du site, mais seule l'analyse fine des stratigraphies relatives, heureusement très présentes sur le site, pourra apporter une réponse.



Un silo vu en coupe.
© T. Marcy, INRAP.

Les structures de stockage sont également en grand nombre sur ce site. cent deux silos sont à ce jour recensés dans le corpus des structures observées. Leur profil est presque toujours le même : il s'agit de formes à ouvertures étroites présentant un goulot d'étranglement puis un évasement plus ou moins prononcé. Le fond est systématiquement plat.

Il semble que ces silos sont implantés de façon aléatoire sur l'ensemble du site. Cependant, un calcul de contenance de chacun de ces silos pourrait amener à nuancer ce propos. De même, une étude palynologique pourrait amener à distinguer des zones de stockage privilégiées pour chaque type de production.

Enfin, au moins quinze fours ou foyers ont été mis en évidence lors du décapage.

Dans le cadre de cette unité villageoise rurale, un secteur de nécropole a été découvert. Il se situe sur la bordure ouest de la voirie, à l'endroit où celle-ci oblique vers le nord. Cette zone s'étend sur environ 40 m du nord au sud, et sur environ 6 m d'est en ouest.

Dans cet espace restreint, une quarantaine de sépultures ont été fouillées. On comptabilise dès à présent dix-sept sépultures d'immatures, dont l'âge au décès est compris entre 0 et 10 ans (absence d'adolescent) et treize sépultures d'adultes avec une représentation égale entre les sexes. On observe des « grappes » de sépultures regroupant soit des immatures soit des adultes. Il n'y a pas de véritable séparation selon les âges et il est fréquent d'observer une sépulture d'enfant à proximité immédiate d'un adulte. Les fosses sont étroites et bien ajustées à la taille de l'individu. L'espace de décomposition correspond systématiquement à un colmatage différé de la sépulture. Les ossements sont en connexion étroite et laissent apparaître certains espaces vides. Ces éléments militent en faveur de contenants souples (vêtement, linceul). Certaines sépultures, d'adultes ou d'immatures, montrent des compressions au niveau du bassin et/ou des épaules suggérant une enveloppe serrée (linceul).

Aucun élément d'architecture n'a été relevé dans les tombes et les inhumations ont été réalisées en « pleine terre ». La position des corps (en décubitus*, avec un seul cas de décubitus latéral) et orientation est-ouest, l'attitude générale (bras le long du corps, absence de coussin funéraire) nous oriente vers un type de sépulture simple avec une probabilité chronologique se situant entre le VIII^e et le X^e siècle, entre la fin de l'inhumation habillée et l'apparition des tombes bâties. Les premières observations anthropologiques ont permis d'ores et déjà de remarquer la haute taille ainsi que la robustesse des adultes. Ces éléments semblent contraster avec les données des quelques cimetières fouillés dans la région. Cet ensemble présente un grand intérêt puisqu'il semble

correspondre à un cimetière d'une petite communauté villageoise, qu'il intègre un grand nombre d'immatures et qu'il semble présenter une organisation non aléatoire des sépultures.

Un fait intéressant reste à noter en ce qui concerne cette zone de nécropole. En effet, celle-ci fait l'objet d'une stratigraphie relative où se mêlent zone de sépultures et habitat, ce qui est particulièrement intéressant. Dans ce secteur, des structures artisanales du type « fond de cabane » ont été recreusées dans le niveau de scellement des sépultures. Ces structures artisanales ont livrées du matériel archéologique qui s'intègre clairement dans l'horizon chronologique du site (autour du IX^e siècle). Ces structures funéraires sont donc antérieures à cette période.

Pour conclure, il apparaît que nous sommes face à une unité villageoise qui semble créée *ex nihilo* de part et d'autre d'un axe routier, vers la fin du VII^e siècle. Il est probable que la zone de nécropole soit contemporaine de cette première implantation. Cette communauté perdure visiblement pendant trois à quatre siècles, jusqu'à sa disparition ou son déplacement. Le peu de matériel récolté par rapport au nombre de structures, le peu de mobilier métallique (outils, objets usuels ou décoratifs) retrouvé, semblent militer en faveur d'un abandon programmé du site (nettoyage avant départ).

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Nord-Pas-de-Calais
D'après Thierry Marcy
INRAP

PAS-DE-CALAIS

AIRE-SUR-LA-LYS (HAMEAU SAINT-MARTIN)

VESTIGES DU NEOLITHIQUE FINAL A L'AGE DU BRONZE FINAL

Le projet d'aménagement de la ZAC du Hameau Saint-Martin par la communauté de communes du pays d'Aire, sur une superficie de 76 hectares, a fait l'objet d'une prescription de diagnostic consécutive à une saisine anticipée faite en juin 2003. Le diagnostic a été motivé par le contexte local de découvertes archéologiques laissant supposer la présence d'occupations protohistoriques autour de la ville d'Aire, par le contexte géomorphologique et par l'importance de la surface aménagée dans un secteur encore peu exploré du Pas-de-Calais.

Étant donné les contraintes de l'aménagement, cette intervention a été envisagée en deux phases. Le diagnostic de la tranche 1 (39 hectares) a été réalisé en janvier 2004 ; il a été suivi par une fouille de 16 hectares entre septembre 2004 et mai 2005. Le diagnostic de la tranche 2 (27 hectares) a été réalisé en janvier 2005. La fouille de la dernière tranche qui portera sur 6 hectares est prévue dans le courant du premier semestre 2006.

Au terme de ces opérations, un grand nombre de vestiges archéologiques a été mis au jour. Ils correspondent de manière quasi-continue à une fourchette chronologique allant du Néolithique final* au Gallo-romain*, avec une réoccupation ponctuelle à l'Époque moderne*. La principale caractéristique de ce gisement réside dans la relative homogénéité du site et dans l'absence de perturbations lourdes postérieures à la Protohistoire.

Cette opération offre ainsi la possibilité de comprendre les modalités et la dynamique de peuplement d'un vaste terroir à la Protohistoire. Elle apporte des éléments de réflexion décisifs pour la constitution de référentiels typologiques, tant pour l'habitat que pour la céramique.

Le Néolithique final

Cette période est représentée par cinq bâtiments à ossature de bois d'assez grandes dimensions (de 24 à 28 m de longueur, pour une largeur moyenne de 8 à 9 m).



Bâtiment D du secteur 12.
© INRAP.

Ils sont répartis sur trois secteurs distants de quelques centaines de mètres. Le plus dense d'entre eux comporte trois constructions allongées, orientées est-ouest. Deux d'entre elles sont munies d'une entrée à l'est et sont refermées à l'ouest par une semelle de fondation continue. Ces deux bâtiments sont strictement parallèles et séparés d'une trentaine de mètres l'un de l'autre.

Seul le bâtiment le plus septentrional (bâtiment D) comporte deux tranchées latérales rectilignes sur toute sa longueur. Le plus méridional (bâtiment A) possède des supports latéraux placés en vis-à-vis, mais régulièrement espacés l'un de l'autre.



Bâtiment A du secteur 12.
© INRAP.

La troisième construction, d'axe légèrement incliné, est dotée de deux extrémités « ouvertes » et ne livre ainsi aucun indice d'orientation. L'espacement des poteaux latéraux est plus important. Les poteaux porteurs sont massifs et espacés. Ils participent à une ossature particulière composée de tierces décalées, ayant pour particularité de présenter des creusements très profonds dans l'axe central du bâtiment, puis progressivement moindres au fur et à mesure que l'on s'en écarte. Les indices de poteaux permettent d'avancer l'hypothèse d'une habitation à faîtière et à murs à pans de bois pour les deux premiers. Ces variations laissent entrevoir une adaptation des modalités architecturales, peut-être pour des raisons d'économie du bois ou des raisons techniques.

Les deux dernières constructions, bien qu'identiques dans leur conception et leurs dimensions (28 m de long sur 9 m de large), sont séparées de quelque 400 m (bâtiments B et C). Elles partagent avec les bâtiments déjà décrits, des côtés conçus à partir de poteaux juxtaposés, une entrée au sud-est dotée d'un porche étroit et l'extrémité opposée arrondie. Les poteaux porteurs sont massifs et très espacés.

Le matériel lithique recueilli dans les creusements comporte des pièces micro-denticulées, de la céramique à pâte rouge orangé, bien caractéristiques du Néolithique final. Cette datation est confirmée par des bâtiments similaires découverts à Waardamme, au sud de Bruges en Belgique, datés de 2500-2300 av. J.-C. par la méthode du carbone 14*. Une série de dates est ainsi envisagée, afin de préciser les attributions chronologiques de chacun de ces bâtiments.



Bâtiments B (secteur 3) et C (secteur 10).
© INRAP.

La nécropole du Bronze ancien et moyen

Quatre très grands enclos circulaires dont un triple ont été découverts sur une emprise très large. Ils sont répartis sur trois secteurs distants de 400 m, deux d'entre eux étant regroupés.

Le plus grand enclos est constitué les trois cercles concentriques (92 m, 76 m et 52 m de diamètre). L'enclos voisin mesure 50 m. Dans un autre secteur, un autre cercle de 45 m de diamètre trahit une réutilisation répétée du monument. Les coupes pratiquées dans les fossés montrent des comblements en deux ou trois grandes phases. Le caractère funéraire est supposé pour l'ensemble de ces monuments.

La première phase de terrain a permis d'appréhender la fouille d'un premier enclos circulaire de grande taille dans son intégralité, et de confirmer cette vocation funéraire. Trois sépultures à incinérations y ont été mises au jour, deux d'entre elles en contenant « souple » (textile, peau, vannerie...), l'autre en urne. La fouille en laboratoire ainsi que les analyses quantitatives et qualitatives ont permis d'aborder quelques éléments de la chaîne opératoire du bûcher à l'ensevelissement. Les contenants ont été placés dans une fosse, comblée avec les résidus du bûcher (présence de charbons et d'esquilles). Ce type de dépôt se rencontre du Bronze final I* au début du Hallstatt*. Pour le début de la période, la proportion de sépultures en amas est nettement supérieure à celle des tombes aux ossements mêlés, aux résidus du bûcher « versés » dans la fosse, alors qu'à la fin du Bronze final, ce type de sépulture se rencontre rarement.

Un habitat du Bronze ancien ou moyen

La découverte dans la partie nord de l'emprise d'un établissement rural évoque à nouveau la Protohistoire ancienne. Un bâtiment rectangulaire à extrémité arrondie, des fosses de rejet, une

sépulture à inhumation en position latérale fléchie ainsi qu'une série de fossés indiquent l'utilisation de la zone à différentes périodes, depuis le Bronze ancien* ou moyen*, mais aussi durant la Tène* moyenne et finale. Les deux rangées de poteaux et la tranchée de fondation périphérique forment trois neufs et renvoient aux constructions découvertes aux Pays-Bas pour la période du Bronze moyen.



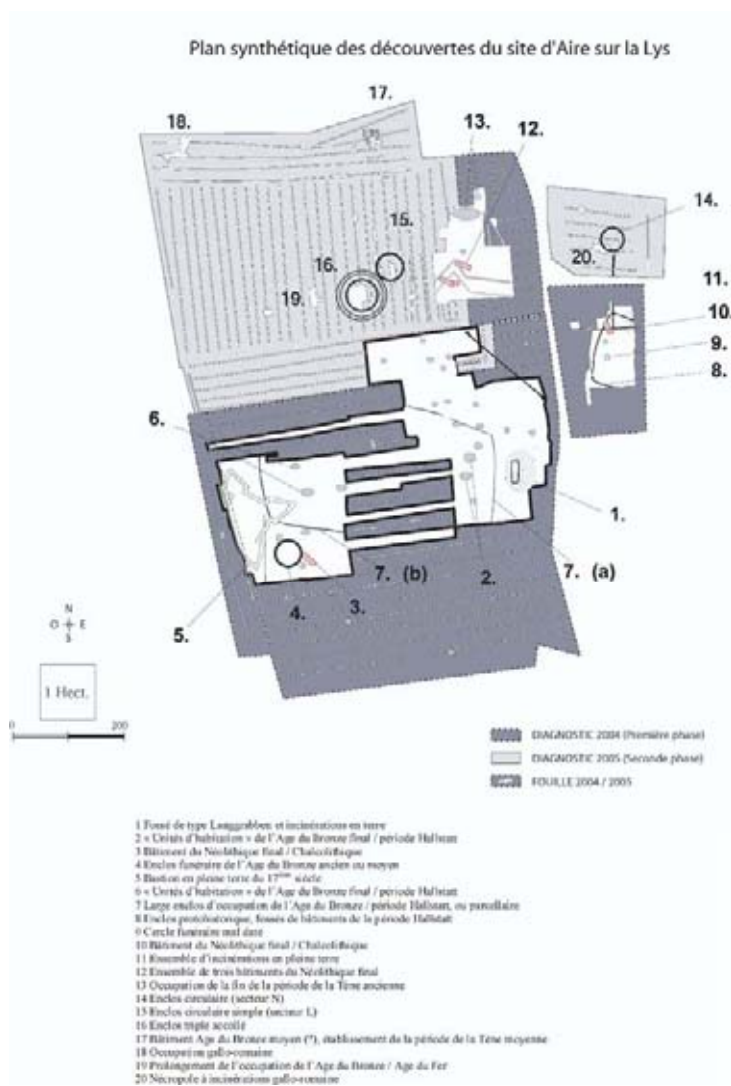
Cercle et vases funéraires de l'âge du Bronze.
© INRAP.

Le Bronze final et la transition avec le premier âge du Fer

C'est principalement la découverte de nombreux indices de la phase finale de l'âge du Bronze* (1100-800 avant J.-C.) qui a justifié le décapage extensif d'une zone de 14 hectares. Il s'agit « d'unités fonctionnelles » constituées du regroupement de quelques fosses régulièrement dispersées à quelques dizaines de mètres les unes des autres. Ces fosses correspondent à des rejets détritiques, des ateliers à l'abandon et quelques greniers formant de petites unités d'habitation et caractérisées par l'absence d'habitat avec traces d'architecture conservées au sol. L'information majeure concerne leur répartition régulière sur une grande surface. La butte s'est révélée être occupée pendant une grande partie de la Protohistoire et les vestiges témoignent de la structuration et de l'évolution de l'habitat de l'âge du Bronze final* à l'âge du Fer* (Hallstatt*). Il constitue donc un ensemble scientifique à première vue cohérent appréhendé sur une large surface, qui pourra être replacé dans un contexte régional et même interrégional.

Le domaine funéraire est représenté par un grand enclos de forme rectangulaire de 38 m de longueur, sur 12 m de large, aux angles arrondis. Il est matérialisé par un large fossé qui entourait vraisemblablement à l'origine une butte artificielle de terre (tertre). Quelques objets en silex, des fragments de poteries ont été recueillis lors de sa fouille. Dans l'entourage immédiat de l'édifice, vingt et une incinérations en fosse ont été reconnues. Elles permettront la réalisation de datations par la méthode du carbone 14*. Presque toutes les sépultures sont implantées à proximité immédiate du monument funéraire, à deux exceptions qui ont été mises en place dans le comblement du fossé du monument. Deux types de dépôts des restes osseux sont présents, les ossements en amas en urne (un cas) et les ossements mêlés aux résidus du bûcher « versés » dans la fosse. La majorité des sépultures appartiennent au deuxième type de dépôt. Les taux de fragmentation très importants soulignent que les corps ont été excessivement manipulés avant, pendant ou après la combustion. Les restes osseux ont ensuite été recueillis avec les résidus du bûcher (charbons, pierres chauffées et sédiment rubéfié*), leur collecte est partielle. Après le ramassage, les ossements et les résidus du bûcher ont été déposés soit dans une fosse par versements successifs, soit dans un contenant en matière périssable qui a ensuite été placé dans une fosse.

D'autres secteurs de fouille contigus doivent être investis et permettront la poursuite de l'étude des vestiges protohistoriques.



Plan des structures mises au jour
© INRAP.

Les autres périodes

L'occupation perdure au Hallstatt final avec la mise en place d'un double enclos, dont seule une moitié a pu être reconnue sur l'emprise de la ZAC. A gauche de l'entrée se développent une série de fossés, de greniers simples ou surélevés. Des secteurs marquant les périodes de la Tène ancienne* à la Tène finale* complètent les données pour l'évolution des occupations reconnues. Leur localisation en marge des emprises actuellement fouillées rend leur caractérisation encore partielle.

L'occupation gallo-romaine s'est déplacée en fond de vallée. La principale occupation gallo-romaine mise au jour est située au nord-ouest de la ZAC. Le diagnostic montre un habitat sur poteaux de type « ferme indigène » daté du Haut-Empire*, constitué d'un bâtiment révélant diverses phases de construction ou d'occupation. La nécropole gallo-romaine située à l'est de l'emprise est implantée sur le fossé du cercle funéraire. Les cinq tombes mises au jour sont datées du Haut-Empire. Elles apparaissent à une profondeur limitée, juste sous les niveaux de terre végétale.

Enfin, après une longue désertion par toute occupation humaine, le secteur est réinvesti lors des trois grands sièges de la ville aux XVII^e et XVIII^e siècles. Un bastion en levée de terre, de larges fossés et de nombreuses structures liées au cantonnement des soldats marquent alors le paysage.

Conclusion

Pour le Néolithique final*, la découverte des cinq bâtiments représente une avancée considérable pour un type de structures quasiment inconnu dans la région à l'exception du site de Houplin-Ancoisne (Nord).

L'âge du Bronze* est une période qui est restée très longtemps absente du paysage archéologique de la région Nord-Pas-de-Calais. La configuration de l'opération, qui aborde un terroir complet, devra permettre de valider les hypothèses d'occupation du territoire à l'âge du Bronze* telles qu'elles ont été mises en évidence en Lorraine par V. Blouet (service régional de l'archéologie de Lorraine), en Picardie et Île-de-France par P. Brun (Université Paris I Panthéon-Sorbonne), ou encore en Grande-Bretagne par J. Bruck.

La présence de nécropoles de type continental montre les mutations culturelles en cours dans un secteur sous l'influence du complexe atlantique.

La qualité de conservation du mobilier archéologique devra permettre d'établir le corpus céramique et de calibrer les séquences chronologiques et typologiques. Durant l'âge du Bronze final*, les corpus régionaux semblent très variés et présentent des faciès micro-régionaux particuliers. Le lot céramique découvert ici devra permettre de préciser cette tendance. La présence au nord de l'emprise d'un bâtiment attribué au Bronze moyen* d'après les correspondances typologiques avec les Pays-Bas confirme la place de ce site dans la diffusion des modèles culturels.

A bien des égards cette opération souligne l'importance des acquis scientifiques offerts par les fouilles de grande ampleur. Les hypothèses de travail et les premiers acquis scientifiques font de ce gisement un site de référence dont la portée dépasse le cadre régional.

Les résultats de ces fouilles feront l'objet de plusieurs publications (revues nationales et régionales) ainsi qu'une plaquette de la série « Archéologie en Nord-Pas-de-Calais ».

Philippe Hannois
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais
Yann Lorin, Estelle Pinard et Hervé Trawka
INRAP

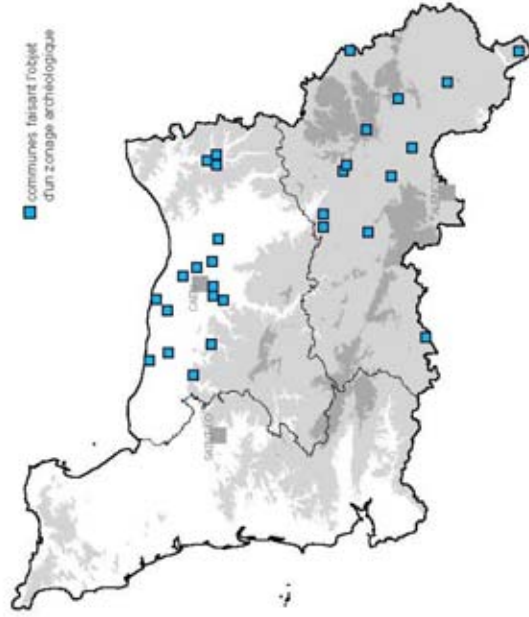
BASSE-NORMANDIE

L'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE ENTRE 2002 ET 2005 EN REGION

Région 16 : BASSE-NORMANDIE



Localisation des zonages archéologiques décrets 2002-89 et 2004-490

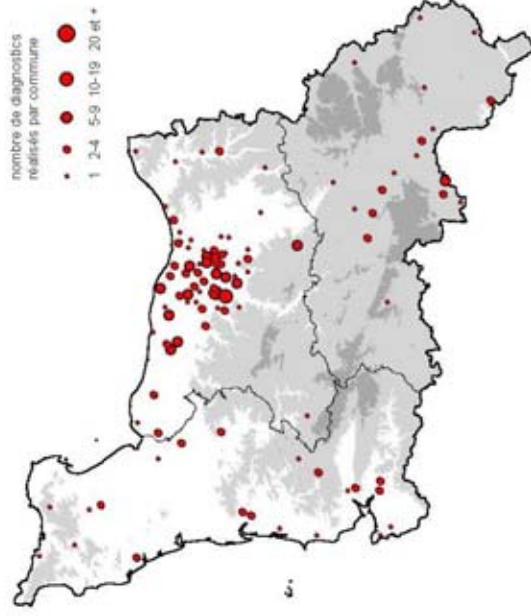


- 29 communes concernées par un ou plusieurs zonages, soit 1,59 % des communes de la région.

Pour les années considérées, les zonages archéologiques ont porté principalement sur les cités antiques de la région (Bayeux, Vieux, Lisieux, etc.), sur les communes de la périphérie de Caen très sensibles au développement péri-urbain et sur des thématiques retenues par le service régional de l'archéologie (comme par exemple les sites fortifiés de hauteur et les villas gallo-romaines).

Pour les années suivantes, cette logique sera poursuivie et d'autres thèmes seront retenus (mottes ou dolmens non classés par exemple).

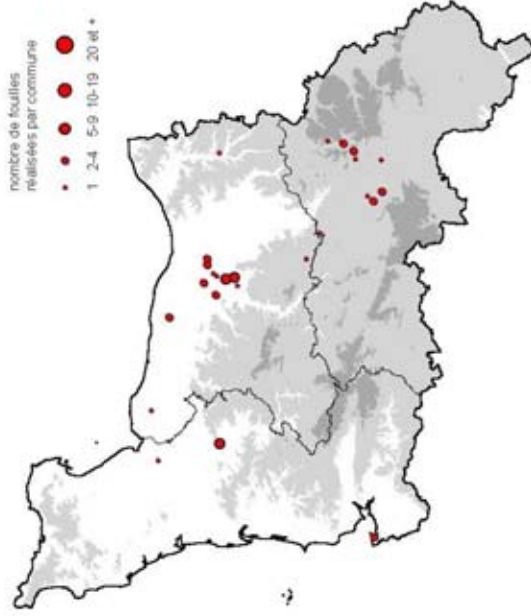
Nombre d'opérations préventives de diagnostic archéologique réalisées (2002-2005) par commune



- 166 communes concernées par un ou plusieurs diagnostics, soit 9,15 % des communes de la région.

Pour la période considérée (2002-2005), 166 diagnostics ont été réalisés (soit une augmentation de 100% au regard des 4 années précédentes 1998-2001 : 83 diagnostics et évaluations). Trois ensembles sont à observer : les diagnostics liés au développement des lotissements dans la plaine de Caen, et les diagnostics des deux grands projets routiers de la Basse-Normandie que sont les autoroutes A28 (Rouen-Alençon) et A88 (Caen-Alençon).

Nombre d'opérations de fouilles archéologiques préventives réalisées (2002-2005) par commune



- 36 communes concernées par une ou plusieurs fouilles, soit 1,98 % des communes de la région.

La localisation des fouilles préventives est en relation directe et conséquente avec la localisation des diagnostics. La plupart des fouilles concernent les communes péri-urbaines de Caen (extension des lotissements) et les autoroutes A28 et A88 (département de l'Orne). Pour le département de la Manche, plusieurs opérations de fouilles préventives ont lieu lors de la construction d'une ZAC près de Saint-Lô.

BASSE-NORMANDIE

LA PREHISTOIRE

Depuis 2002, l'archéologie préventive, que ce soit au stade du diagnostic ou de la fouille, a permis de découvrir des sites préhistoriques jusqu'alors inédits sinon rarement rencontrés en Basse-Normandie, voire dans une grande partie ouest de la France.

Les principales découvertes concernent des camps dont celui de Saint-Martin-de-Fontenay, au lieudit Le Diguët (Calvados), où une vaste enceinte du Néolithique moyen II, de plus de 2 hectares, est matérialisée par un fossé palissadé à multiples interruptions décrivant un tracé curviligne, doublé sur la face est par un fossé ouvert par intermittence, parallèle à deux mètres de distance de la première structure.

Tout proche mais plus tardif, a été localisé un grand habitat ouvert du III^e millénaire (Néolithique final) composé de nombreux bâtiments sur poteaux et de fosses. La seconde enceinte à fossé interrompu du Néolithique final ou du début de l'âge du Bronze*, qui couvre plus de 5 hectares, a été localisée sur Le Goulet (Orne).

L'architecture funéraire a aussi été appréhendée par la découverte de cinq cairns en pierre sèche du Néolithique moyen sur la commune d'Ifs (Calvados), inscrits depuis lors dans une réserve archéologique. Toujours sur la commune d'Ifs, au Clos Chaumont (Calvados), où prospections aériennes et archéologie préventive ont identifié une vaste aire funéraire préhistorique et protohistorique de plusieurs dizaines d'hectares, une importante fouille a concerné trois monuments non mégalithiques du Néolithique ancien*. Il s'agit de longs couloirs bordés de fossés parallèles, probablement pourvus originellement d'un talus central et ne recevant qu'une seule tombe, bien qu'édifiés parfois sur plus de 300 m de longueur. Ils se rattachent au courant monumental du V^e millénaire et plus particulièrement aux sépultures dites « de Passy-sur-Yonne » et constituent les plus anciens monuments funéraires en Basse-Normandie.

Pour finir, il n'est pas inutile de mentionner la fouille de carrières à plaquettes calcaires au lieudit Le Grand Beaulieu à Argentan (Orne). Ces fosses d'exploitation de pierres ont été ouvertes pour la construction de grands monuments funéraires, peut-être ceux de Moulins-sur-Orne tout proches. Elles ont livré un mobilier remarquable du Néolithique moyen II (fin du V^e-début du IV^e millénaire) : bois de cerf, lot céramiques et lithiques.

L'habitat du Néolithique est aussi concerné par les recherches et, pour modeste qu'elle soit, la fouille de l'habitation du type Villeneuve-Saint-Germain* de Fontenay-le-Marmion (Calvados) est importante puisqu'il s'agit du troisième site de cette nature et du Néolithique ancien* étudié en Basse-Normandie, après Mondeville et Colombelles.

LA PROTOHISTOIRE

La période protohistorique (âges du Bronze* et du Fer*) est celle qui a connu la plus grande évolution en matière de connaissances par le biais de la recherche préventive. Pour l'âge du Bronze*,

les fouilles de Mondeville (Calvados), de Tatihou à Saint-Vaast-la-Hougue (Manche), des déviations de Saint-Lô (Manche) et de Bayeux (Calvados) ont marqué les années 1998-2003. Pour l'âge du Fer*, il en a été de même depuis le début des années 1990, confirmant les données de la prospection aérienne. Ces recherches sont toujours en progression, si l'on note la découverte faite lors de diagnostics de sites du premier âge du Fer* (Vrigny, Orne) ou du début du second âge du Fer* sur l'autoroute A 88 (Saint-Martin-de-Mieux, Orne) ou d'habitats de la Tène finale* (Ifs et Creully dans le Calvados et déviation de Coutances-Brehal dans la Manche).

En ce qui concerne les principaux résultats des fouilles, il faut en premier lieu mentionner l'étude conduite sur la nécropole des VI^e-V^e siècles av. J.-C. d'Eterville, Clos des Lilas (Calvados) reconnue sur près de 1,25 hectares. Elle a livré un ensemble complexe comprenant plusieurs enclos ou mausolées de type « Bouranton » (Hallstatt D1-D2 pour les plus précoces) et quelques cent vingt-cinq sépultures en « tombes plates » du Hallstatt D2-D3. Aménagées en coffre, celles-ci contenaient un riche mobilier d'accompagnement, essentiellement métallique, dont des fibules à timbales, des torques et des parures filiformes à jonc lisse. La nécropole d'Eterville est l'une des plus grandes du Hallstatt final actuellement répertoriées dans le Nord-Ouest de la France ; elle présente d'étonnantes affinités avec les pratiques funéraires attestées dans le Nord et avec les mobiliers mis au jour dans l'Est de la France.

Le second apport des recherches préventives concerne l'étude des exploitations agropastorales de la Tène moyenne et finale. Dans l'attente des fouilles à venir sur l'autoroute A 88 et à Creully, les dernières opérations ont concerné une petite ferme gauloise à Neuville-près-Sées, Les Ruisseaux (Orne). L'occupation s'y est développée à partir d'un enclos ouvert associé à un bâtiment oblong en bois (transition Tène moyenne*-Tène finale*), antérieurement à la création d'un enclos trapézoïdal subdivisé par une palissade séparant l'aire résidentielle d'un espace interprété comme étant un parc à bétail. L'habitat y est matérialisé par une grande maison rectangulaire de 108 m² sur poteaux, associée à des greniers, des silos et des caves de stockage, ce dernier ensemble étant datable du I^{er} siècle av. J.-C.

C'est aussi dans l'Orne, où les recherches sur la Protohistoire étaient longtemps demeurées limitées, voire inexistantes, qu'ont été simultanément fouillés deux sites contemporains à Marcei (Orne). Au Maréchal, un habitat enclos, évoluant de la fin de la Tène ancienne* jusqu'au début de la Tène finale*, a été reconnu : divers édifices en bois y sont associés à une forge destinée à l'entretien et la fabrication d'outils simples (serpettes, burins, ciseaux...). Tout proche, le site du Marais (fin de la Tène moyenne* et début de la Tène finale*) a livré une toute autre forme d'occupation matérialisée par un édifice de 70 m² de forme oblongue, pour lequel des correspondances peuvent être avancées avec la Bretagne.

Tout comme à Ifs, sur la ZAC Object-Ifs sud (Calvados), fouille majeure pour la Protohistoire, l'étude de certains sites permet d'appréhender l'occupation humaine sur une large période. Dans ce domaine, le site de la Grande Pièce à Fontenay-le-Marmion (Calvados) a permis d'observer finement une partie d'un très vaste enclos occupé depuis le Bronze moyen jusqu'au début du premier âge du Fer. Il fut, par la suite, remplacé par un nouvel enclos quadrangulaire de plus petite taille, attribuable à la phase ancienne du second âge du Fer*, associé à une petite nécropole des V^e-IV^e siècles av. J.-C. A proximité immédiate (La Grande Chasse, Saint-Martin-de-Fontenay), la fouille d'un enclos circulaire a révélé la présence de deux incinérations en urnes du Bronze moyen* qui permettent enfin de documenter ce type de structures funéraires souvent arasées par les labours.

L'ANTIQUITE

Longtemps confinée à l'étude des ensembles urbains antiques (Lisieux, Sées, Bayeux, Avranches et Cherbourg), l'archéologie du monde gallo-romain aborde depuis peu et de manière dynamique le monde rural et ses structures d'exploitation. L'émergence de projets autoroutiers (A 28 et A 88), favorisant diagnostics et fouilles, explique pour partie les acquis récents de la recherche au profit de l'Orne où les dernières études de *villae** remontaient au XIX^e siècle, si on excepte la fouille programmée récente du Grand herbage à Sées.

Au Ménil-Froger, lieudit Le Petit Parc, un habitat complexe a été mis au jour à proximité de la voie antique Vieux-Chartres. Succédant à un enclos quadrangulaire de la fin de la Tène finale* remplacé par un parcellaire augustéen*, une petite *villa** à galerie de façade a été édifiée à la fin du I^{er} siècle apr. J.-C. et a été désertée vers le milieu du III^e siècle. A Marcei, La Chasnière, ont été reconnus près de 50% de la surface résidentielle d'une vaste *villa*. Elle comprenait un grand édifice de 30 m de long, longé par la galerie d'un portique, relié par une maçonnerie à un petit édifice thermal. Au sein de la grande cour septentrionale fermée, s'élevaient un temple et un second édifice (balnéaire ?) chauffé par hypocauste*. D'autres formes d'occupation ont été reconnues récemment en Basse-Normandie, dont on ignore encore, faute d'une documentation fournie, la recherche étant trop récente, s'ils sont uniques.

A Ifs, La Dronnière, à l'entrée de l'A 88, l'occupation antique est matérialisée par des parcelles accolées, délimitées par des fossés, l'ensemble étant compris entre deux voiries parallèles. Chaque espace était occupé par des bâtiments sur poteaux associés à des fosses, des silos, des fours domestiques, des puits mais aussi à des carrières. L'ensemble évoque un « village-rue » ou plutôt un lotissement, créé non loin d'une *villa** (I^{er}-II^e siècles) qui est peut-être à l'origine de cette forme d'habitat paysan.

Tout autre est le site de Saint-Hilaire-Petitville, Les résidences du Marais, qui rappelle par sa morphologie les grandes fermes indigènes de la Tène finale*. Il forme ici un vaste ensemble agropastoral occupé à partir de la fin du I^{er} siècle apr. J.-C et au II^e siècle principalement, composé de plusieurs enclos fossoyés accolés, chacun subdivisé par des fossés et abritant des édifices en bois.

Pour finir, c'est dans l'Orne sur le tracé de l'A 28, à Saint-Evroult-de-Montfort, Le Buisson, que le premier atelier de paléo-métallurgie antique (seconde moitié du I^{er}-première moitié du II^e siècle) a été fouillé. L'atelier était constitué d'un ensemble de structures complémentaires comprenant peut-être une aire d'extraction avec des puits, une aire de travail et de préparation/stockage du minerai de fer, une aire de réduction formée de deux grands fours et associée à une zone de rejets des déchets formant un grand ferrier, enfin peut-être une forge. Ont été ainsi dégagées les structures permettant la transformation du minerai de fer par grillage jusqu'à la réalisation de produits finis ou semi-finis.

LE MOYEN ÂGE

Longtemps consacrée à l'étude des habitats ruraux du haut Moyen Âge*, l'archéologie préventive s'est depuis peu portée sur des sites castraux et sur des zones d'artisanat. Pour ce qui concerne les habitats ruraux, essentiellement du haut Moyen Âge, elle aura apporté de nouvelles données sur un groupe d'habitat caractérisé par la présence de plusieurs enclos délimités par des fossés modestes et abritant des secteurs à vocations distinctes, domestiques, artisanales et agricoles. A caractère agropastoral, offrant des variantes souvent dictées par le milieu d'implantation, ces habitats regroupent souvent une communauté d'habitants restreinte, probablement familiale au sens large.

Ainsi à Cormelles-le-Royal, au lieudit Chemin de Grentheville (Calvados), un habitat rural du VII^e-début VIII^e siècle est matérialisé par un enclos quadrangulaire principal au sein et à proximité

duquel étaient élevées des structures bâties maçonnées associées à des fonds de cabane et un puits. Cet ensemble s'inscrit dans un vaste terroir dont l'organisation et l'évolution sont peu à peu reconnues, les recherches pionnières ayant débuté sur Mondeville il y a plus de trente ans. Il aura fallu le projet autoroutier de l'autoroute A 28 pour que soit découvert et fouillé le premier habitat haut médiéval reconnu dans l'Orne, à Saint-Germain-de-Clairefeuille, Les Clairnaux. La phase d'occupation qui est centrée sur la seconde moitié du VII^e siècle est matérialisée par deux enclos et un espace ouvert associés à des édifices en bois, des greniers et des silos et probablement une forge d'entretien.

A Laize-la-Ville, au lieudit La Clé de l'Église (Calvados), un premier habitat mérovingien (VII^e siècle) s'inscrit au sein d'un fossé parcellaire curviligne qui abrite des constructions en bois. Vers le milieu du IX^e siècle, un nouvel habitat constitué de constructions sur solins de pierre et d'élévations en torchis ou pisé s'implante à l'intérieur d'un système parcellaire grossièrement orthonormé, délimité par des fossés et des chemins empierrés. L'un des édifices abrite une forge pour le travail du fer (clés, faucille, fer de bêche...).

L'étude des sites castraux vient de connaître une avancée notable avec les fouilles conduites sur le secteur nord du château de Caen (Calvados). L'évolution d'un « quartier de labours » méconnu du château, se développant à l'ombre de la remarquable salle de l'Échiquier, y est novatrice par bien des aspects. Le site passe de la carrière des premiers temps de la fortification et de son aménagement (XI^e-XII^e siècles) à celui de l'économie et de l'équipement de sa garnison – hommes et chevaux (?) – illustrant aussi à merveille la vie d'une place forte majeure (XIV^e-XV^e siècle) à l'époque de la guerre de Cent Ans. Interrogeant la répartition spatiale entre activités militaires et activités domestiques et artisanales, l'opération a entre autres révélé l'existence de forges (XIII^e-XV^e siècles), dont un vaste édifice des XIV^e-XV^e siècles. qui est unique par ses dimensions et son activité, et une maison du XIV^e siècle dont une cave remploie une carrière souterraine antérieure. Cette recherche s'avère donc d'ores et déjà comme un complément aux études jusqu'alors entreprises sur le site castral dans les années 1950 et 1960, site emblématique de la nouvelle école européenne d'archéologie médiévale née à Caen. Elle met l'accent sur le développement d'un des rares cas observés en France d'activités métallurgiques dans un site castral à propos duquel on peut suivre l'évolution des techniques du XIII^e au XV^e siècle et la production d'outils et d'objets (clouterie, armes...) avant et pendant la guerre de Cent Ans.

C'est aussi dans un cadre préventif que se sont développées plusieurs opérations d'archéologie du bâti permettant de renouveler nos connaissances sur la genèse et l'évolution de fortifications, ainsi celles du Mont-Saint-Michel (Manche), du donjon de Chambois (Orne) et surtout du rempart nord du château de Caen (Calvados). L'artisanat médiéval a enfin été abordé sous différents aspects, à commencer par celui de la céramique avec la découverte d'un atelier de potier carolingien sur l'aménagement de la RD 572 à Subles, au lieudit La Ferme du Jardin (Calvados) où quatre fours longitudinaux ont été mis au jour. Mais la découverte la plus marquante concerne la mise au jour des vestiges d'un atelier d'enseignes de pèlerinages au Mont-Saint-Michel, cour des Écoles (Manche), où de nombreux moules en schiste d'une rare qualité ont été recueillis, cet atelier étant à ce jour l'un des rares connus et fouillés en Europe.

François Fichet de Clairfontaine
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie Basse-Normandie

CALVADOS

CAEN

SECTEUR NORD-OUEST DU CHATEAU

Le projet d'aménagement d'une extension du musée du Musée de Normandie et les travaux de restaurations engagés sur le rempart nord du château de Caen ont conduit, fin 2004, à la mise au jour de vestiges médiévaux inédits. Les fouilles préventives réalisées en 2005 ont permis de restituer l'évolution de ce secteur du XII^e à la fin du XVI^e siècle, avant la création d'un élément d'architecture militaire (« cavalier d'artillerie ») qui a été fossilisé par l'apport de remblais.

La première période d'occupation (XI^e-XII^e siècles) est matérialisée par l'exploitation de carrières, en flanc de coteau puis souterraines. Seuls un puits « avorté » et un système de levage par traction animale ont été fouillés. En limite de fouille, au sud, un haut mur à contrefort plat saillant, contrefort d'angle et base chanfreinée, s'apparente aux constructions du XII^e et du début du XIII^e siècle. Cet édifice, totalement inédit et monumental, semble s'engager fortement dans l'espace situé entre le chantier de fouille et l'actuel Musée de Normandie.

A partir du XIII^e siècle, le site subit d'importantes transformations. Un chemin empierré est aménagé et longé par deux édifices. L'un d'entre eux est une petite forge, de 32 m², pourvue d'un grand foyer central installé sur un hérisson de silex. Le long du rempart est aménagée une petite terrasse. Enfin, le puits « avorté » est réutilisé successivement en puisard, puis en fosse d'aisances, tout en étant peu à peu comblé par des déchets domestiques datant du XIII^e siècle.



Vue de la fouille, secteur nord-ouest du château.
© B. Guillot, INRAP.

Au cours du XIV^e siècle, la petite forge est détruite ; mais l'activité métallurgique connaît un développement tout à fait inédit : la forge fait place à un grand édifice, de taille peu courante (160 m², soit 24 m x 6,5 m) qui est unique en France. La répartition interne des traces de rubéfaction sur les murs, l'existence de cloisons à planches ou de clayonnages, démontrent la présence de petites unités de travail cloisonnées avec foyers, soufflets, enclumes. Cette répartition spatiale suggère aussi une organisation rationnelle du travail pour la fabrication et l'entretien d'outils et d'armes. L'édifice sera, par la suite, accolé d'un bas-côté divisé en deux pièces.

Au cours du XV^e siècle, le bas-côté est abandonné, sa toiture en ardoises est effondrée sur place et le terrain est nivelé. Un nouveau bâtiment est édifié au nord-ouest sans pour autant s'accoler au grand édifice à forges toujours existant. L'étude du mobilier et des prélèvements permettront probablement de définir la destination de ce petit édifice (habitat, cuisine ou forge ?). Dans un dernier temps (vers la fin du XV^e siècle ?), le travail de forge est abandonné. Le grand édifice est divisé en deux dans le sens de la longueur, de nouvelles ouvertures sont percées dans les pignons nord et sud et les murs de la partie ouest sont ornés d'enduits peints. Le décor est constitué par l'alternance d'un monogramme et de mors à clés de chevaux, chaque mors étant différent. On peut ainsi suggérer la représentation d'un véritable catalogue de pièces de sellerie, utilisées à la demande, dans un édifice dont la fonction a fondamentalement changé (sellerie, écurie, atelier de réparation ?).

C'est tout près de la grande forge royale, au sud-ouest, qu'une maison d'habitation de 25 m² (siège ou non d'un agent du château, sinon du maître-forgeron ?) vient s'appuyer contre l'édifice du XII^e siècle. L'étage bas sert, dans un premier temps, de cellier qui possède deux fenêtres étroites et une porte dans le mur ouest. Dans le mur gouttereau est, une porte cintrée permet l'accès à une cave, installée dans l'une des anciennes carrières souterraines. Au cours du XV^e siècle, l'accès à cette cave est en partie remblayé et une cheminée, avec conduit extérieur en encorbellement, est construite, bouchant ainsi l'une des fenêtres. La seconde fenêtre est transformée en soupirail, après un exhaussement partiel du sol extérieur. Au premier étage, une cheminée est également présente. Enfin, dans un dernier temps, un escalier est accolé au nord, permettant l'accès à un troisième niveau probablement créé à cette occasion.

L'évolution de ce « quartier de labeurs » méconnu au sein du château, se développant à l'ombre de la remarquable salle de l'Échiquier, est novatrice par bien des aspects. Il passe de la carrière des premiers temps de la fortification et de son aménagement (XI^e-XII^e siècles) à celui de l'économie et de l'équipement d'une garnison – hommes et chevaux – illustrant à merveille les temps de la guerre de Cent Ans à propos d'une place forte majeure (XIV^e-XV^e siècles). Les résultats de la fouille interrogent ainsi sur la répartition spatiale des activités militaires et des activités domestiques et artisanales, l'intérêt étant renforcé par la présence d'une demeure d'habitation, elle aussi inédite par son architecture pour le site de Caen.

Cette recherche met, de plus, l'accent sur le développement d'un des rares cas observés en France d'activités métallurgiques dans un site castral, pour lequel on peut suivre l'évolution des techniques du XIII^e au XV^e siècle et la production d'outils et d'objets (clouterie, armes...) avant et pendant la guerre de Cent Ans.

François Fichet de Clairefontaine
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Basse-Normandie

ORNE

MARCEI (LA CHASNIERE)

UN DOMAINE AGRICOLE ET RESIDENTIEL DES II^e-IV^e SIECLES

Conduites en 2004 sur le futur tracé de l'autoroute A 88, les fouilles de La Chasnière auront concerné l'un des rares domaines agricoles et résidentiels antiques étudiés depuis le début du XX^e siècle dans le département de l'Orne. Limitée à la surface autoroutière, l'opération préventive n'aura dégagé qu'une partie d'un vaste ensemble monumental qui doit s'étendre sur plus de 1,5 hectares.

Le domaine semble naître au début du II^e siècle apr. J.-C, datation tardive qui étonne et paraît traduire une nouvelle gestion des terroirs dans ce secteur de plaine de la cité des Sagiens. Un réseau de fossés et un pavillon ouvert sur deux côtés matérialisent la première période d'occupation. La seconde phase toujours ancrée dans le II^e siècle leur succède rapidement. Le corps de logis résidentiel est alors constitué d'un grand édifice de plus de 30 m de long. Pourvu d'au moins une grande pièce donnant sur un couloir, il englobe l'ancien pavillon et se complète d'une grande aile formée de plusieurs pièces en enfilade et encadrée de deux galeries à portique. C'est dans son prolongement que se situe une grande cour fermée de murs, au sein de laquelle plusieurs édifices et un puits ont été mis au jour.

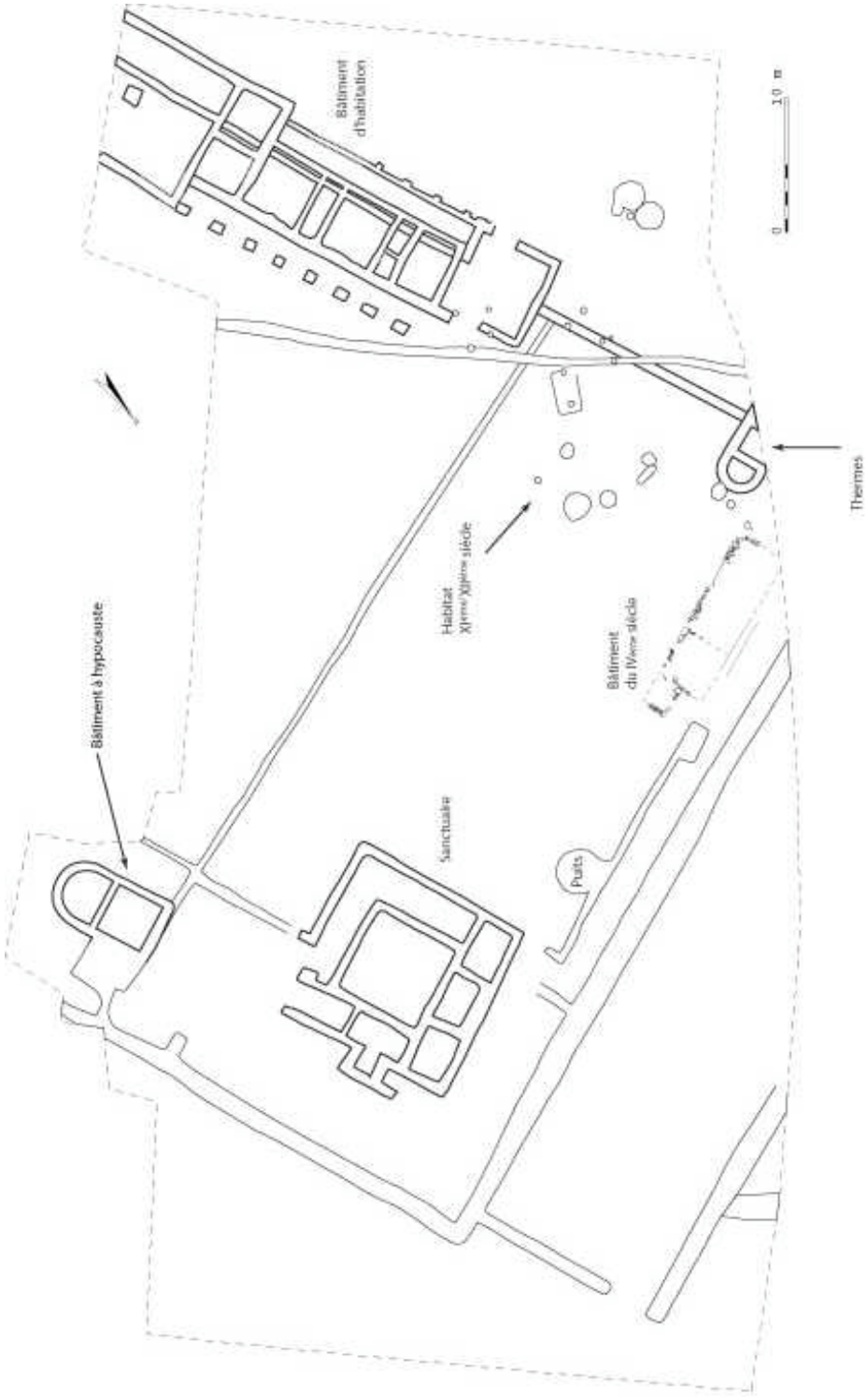


Le principal bâtiment constitue un sanctuaire à *cella* centrale de plan carré, entourée d'une galerie ou déambulatoire qui semble avoir été occupé par de petites pièces au nord.

A l'est, la galerie était précédée d'un porche d'entrée.

Cet édifice, bien que d'organisation sensiblement plus complexe, s'insère dans le groupe des petits sanctuaires ruraux ou *fanum** connus en Basse-Normandie, par exemple sur le site de Nécy (Orne), à Saint-Martin-des-Entrées (Calvados) ou Montaigne-la-Brisette (Manche). A l'angle sud-est de la cour, ont été mis au jour les vestiges d'un petit édifice pourvu d'une pièce en abside et chauffé par hypocauste*. Il s'agit probablement d'un balnéaire.

Petit balnéaire*.
© L. Le Gaillard, INRAP.



Plan du site.
© L. Le Gaillard, INRAP.

L'existence de thermes est aussi suggérée par un autre édifice situé à l'opposé, à l'angle nord-ouest de la cour, lequel était pourvu d'une piscine froide. La *villa**, dont on ne connaît ainsi que la partie proprement résidentielle, paraît abandonnée au cours du III^e siècle. L'abandon est tout relatif et du reste, comme sur celle du Grand Herbage à Sées (Orne), celle de La Chasnière a livré plusieurs témoins d'une réoccupation au Bas-Empire, essentiellement datables du IV^e siècle. De part et d'autre du mur nord de la cour ont été implantés une forge et un édifice en appentis sur poteaux de bois (4,50 m x 12 m) dont les parois en torchis et clayonnage reposaient sur un soubassement de petites dalles.

Abandonné définitivement avant la fin du IV^e siècle, le site connaît une dernière présence humaine aux XI^e et XII^e siècles. Des fonds de cabane, silos et fossés ainsi que la mise en place d'un nouveau parcellaire attestent non seulement d'une remise en culture du site mais aussi de l'implantation d'un petit habitat qui curieusement aura livré un éperon en fer, plutôt caractéristique de milieux aristocratiques ou militaires. Ils offrent un des rares cas d'occupation de sites antiques au moyen âge, sans que l'on puisse savoir dans quelle mesure l'état des vestiges n'a pas favorisé cette nouvelle implantation.

Le faible nombre de *villae** étudiées dans l'Orne et même en Basse-Normandie ne permet pas encore de bien mesurer la représentativité du site de La Chasnière. Pour le département de l'Orne, à la différence des sites du Grand Herbage à Sées et du Petit Parc au Menil-Froger (fouillé en 2003 sur le tracé de l'autoroute A 28), le domaine de La Chasnière semble s'insérer dans le groupe des grandes *villae** pourvues d'une ou de plusieurs cours et marquées par une *pars urbana** monumentale et luxueuse, dans laquelle le notable sagien a reproduit habitudes et modes de vie du milieu urbain.

Véritable structure de domination de l'espace rural, centre vital d'un domaine agricole implanté dans la riche plaine centrale de l'Orne, la *villa** de La Chasnière apporte de nouveaux éléments sur le mode d'occupation et d'exploitation d'un milieu que l'on croyait jusqu'alors caractérisé par la présence de petits domaines de taille modeste.

François Fichet de Clairefontaine
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Basse-Normandie

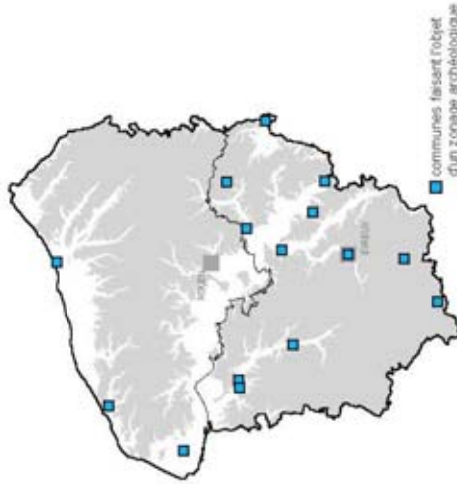
HAUTE-NORMANDIE

L'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE ENTRE 2002 ET 2005 EN REGION

Région 17 : HAUTE-NORMANDIE



Localisation des zonages archéologiques décrets 2002-89 et 2004-490

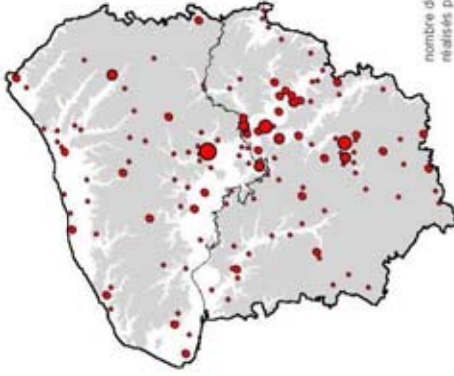


communes faisant l'objet d'un zonage archéologique

- 14 communes concernées par un zonage, soit 0,96 % des communes de la région.

En Haute-Normandie les zonages ont été systématiquement délimités sur fonds cadastraux numérisés. Les productions cartographiques sont accompagnées d'un justificatif détaillé motivant l'intérêt des zones délimitées et des seuils arrêtés sur chaque commune. La politique de programmation des zonages validés par arrêtés préfectoraux, privilégie les agglomérations de grande ou moyenne importance disposant d'un riche patrimoine antique et/ou médiéval. A ce titre les communes d'Harfleur et de Lillebonne ont été finalisées et sont en attente de validation.

Nombre d'opérations préventives de diagnostic archéologique réalisées (2002-2005) par commune



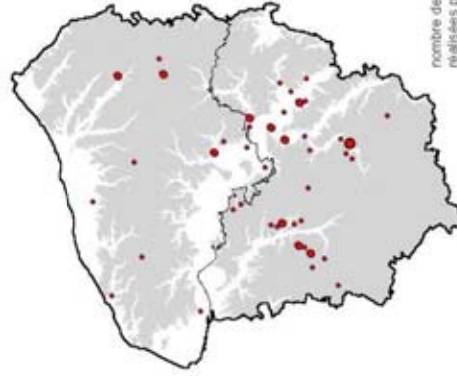
nombre de diagnostics réalisés par commune
 • 1 2-4 5-9 10-19 20 et +

- 134 communes concernées par un ou plusieurs diagnostic(s), soit 9,4 % des communes de la région.

Les apports significatifs de l'archéologie préventive, entre 2002 et 2005, en Haute-Normandie.

Au cours de la période 2002-2005, 179 diagnostics et 41 fouilles ont été réalisés en Haute-Normandie. Le déficit d'opérations de fouille en milieu urbain à noter. L'essentiel des connaissances concernant donc l'histoire des contextes ruraux actuels. L'exploration de grandes surfaces aux abords d'une ville antique comme celle d'Evreux par exemple fournit une masse considérable de données qui éclaire la perception historique d'un espace éboricien encore mal connu. C'est à l'évidence également le département de l'Eure qui profite le mieux du nombre d'études préventives au cours de cette période, en regroupant les plus vastes chantiers : ZAC du " Long Buisson " et de " Cambolle " de la communauté d'agglomération d'Evreux, tracé de l'autoroute A 28 entre Rouen et Alençon et divers autres projets dans le secteur de la boucle du Vaudreuil.

Nombre d'opérations de fouilles archéologiques préventives réalisées (2002-2005) par commune



nombre de fouilles réalisées par commune
 • 1 2-4 5-9 10-19 20 et +

- 43 communes concernées par une ou plusieurs fouille(s) préventive(s), soit 3 % des communes de la région.

HAUTE-NORMANDIE

Au cours de la période 2002-2005, cent soixante dix-neuf diagnostics et quarante et une fouilles ont été réalisés en Haute-Normandie. L'essentiel des connaissances concerne donc l'histoire des contextes ruraux actuels. Cependant, l'exploration de grandes surfaces aux abords d'une ville antique comme celle d'Évreux par exemple fournit une masse considérable de données qui éclaire la perception historique d'un espace relatif aux Eburovices encore mal connu. C'est à l'évidence également le département de l'Eure qui profite le mieux du nombre d'études préventives réalisées au cours de cette période, en regroupant les plus vastes chantiers : ZAC du « Long Buisson » et de « Cambolle » de la communauté d'agglomération d'Évreux, tracé de l'autoroute A 28 entre Rouen et Alençon ainsi que divers autres projets dans le secteur de la boucle du Vaudreuil.

LE PALEOLITHIQUE

Les découvertes marquantes concernant le Paléolithique* sont d'abord illustrées par celle du gisement du Buhot à Calleville (Eure). Des assemblages lithiques inédits, montrant la transformation de supports bruts en outillages utilisés sur place, encadrent les vestiges d'un foyer. Le mobilier présente d'évidentes affinités avec les industries des gisements anglais de la « *long blade technology* » et de ceux de l'Harensbourgien de Belgique et d'Allemagne. De nombreuses armatures microlithiques poussent à des rapprochements chronologiques avec le Mésolithique ancien alors que la production de grandes lames rappelle celle d'ateliers de l'extrême fin du Paléolithique supérieur, comme celui de Belloy-sur-Somme. Le site de Calleville se définit aujourd'hui comme un exceptionnel témoignage de bivouac d'un groupe de chasseurs-cueilleurs entre la fin du Pléistocène* et le tout début de l'Holocène*. Cette découverte récente a suivi de près celle du gisement des Diguets à Acquigny (Eure) dont les deux premières tranches de fouille ont révélé un important site d'atelier attribué également à l'extrême fin du Paléolithique supérieur*. La multiplication des découvertes concernant des gisements comparés aux contextes « belloisiens » du Nord de la France place désormais la Haute-Normandie au cœur des problématiques de la fin du Dryas* récent.

A la différence du Paléolithique supérieur et du Mésolithique ancien*, les vestiges du Paléolithique moyen* sont aujourd'hui abordés régulièrement par les investigations préventives. Ce fut le cas une nouvelle fois au « Fond du Randillon » à Mauquenchy (Seine-Maritime) préalablement à la construction d'un hippodrome. Au sein d'une stratigraphie de paléosols* témoignant de la transition entre la période interglaciaire éémienne et le Pléniglaciaire Weichsélien*, trois niveaux d'industries en silex ont été individualisés. Ils confirment la grande variabilité technologique des productions. Le niveau stratigraphique inférieur, attribué à l'Eémien*, se caractérise par une production d'éclats Levallois dominante, de pointes mais aussi la présence d'un façonnage de pièces bifaciales. Ces éléments sont significatifs d'assemblages de la phase ancienne du Paléolithique moyen*. Le niveau médian livre une modeste production d'éclats Levallois* triangulaires. Le niveau supérieur enfin, attribué au début du Weichsélien*, se distingue par une production quasi exclusive de façonnage de pièces bifaciales au sein d'un petit atelier. Le gisement de Mauquenchy confirme la grande variabilité des productions des néandertaliens et la probable continuité d'une fréquentation des plateaux et des vallées de Seine-Maritime entre 110 000 et 70 000. L'achèvement des études devrait faire du gisement du « Fond du Randillon » un jalon essentiel de la connaissance du Paléolithique moyen* dans le Nord de la France.

LE MESOLITHIQUE

Si les gisements structurés du Paléolithique ancien* demeurent encore totalement inconnus, l'archéologie du Mésolithique* poursuit sa moisson d'informations concernant des vestiges attribués le plus souvent dans leur globalité, mais non sans réserve, à la phase moyenne. La fouille en 2005 d'un gisement à Fécamp (Seine-maritime) a livré une série lithique exceptionnelle associée à quelques restes végétaux carbonisés.

DU NEOLITHIQUE A L'AGE DU BRONZE ANCIEN

Cette très longue période d'installation des paysages agraires a été explorée par une petite dizaine d'opérations entre 2002 et 2005.

Les fouilles du plateau des « Sapinettes-La Mare des Mares » à Saint-Vigor-d'Ymonville (Seine-Maritime) ont constitué un événement important en étudiant les formes d'occupation d'un vaste éperon depuis le Néolithique ancien (culture de Villeneuve-Saint-Germain) jusqu'au début du second millénaire avant notre ère. L'implantation de quatre bâtiments de modèle rubané à la fin du Villeneuve-Saint-Germain* sur l'éperon est originale. La communauté a privilégié le sol limoneux du plateau à une implantation en vallée de Seine comme cela est connue à la confluence Seine-Eure au sud de la région. Après un hiatus qui doit correspondre à quelque quatre siècles, le site acquiert un statut défensif. Un grand bâtiment et deux greniers s'installent derrière une double palissade, à la transition Néolithique moyen I et Néolithique moyen II. Les habitats retranchés sur éperon, datés du Néolithique moyen, sont inconnus dans l'Ouest de la France et les fouilles étendues d'éperon sont d'une façon générale exceptionnelles. L'absence de véritable comparaison architecturale confirmerait la grande diversité des constructions durant le Néolithique moyen après l'abandon du modèle danubien. Au cours du Néolithique moyen II*, l'occupation migre vers l'intérieur du plateau. Des bâtiments et de nombreux foyers s'installent dans un vallon à proximité des vestiges Villeneuve-Saint-Germain. Les évolutions architecturales révélées par les bâtiments du Néolithique moyen de Saint-Vigor soulèvent de nouveau la question d'une profonde transformation des communautés néolithiques succédant aux groupes de tradition rubanée. L'occupation au Néolithique final semble plus anecdotique mais néanmoins confirmée par un plan de bâtiment et du mobilier comparable à ce que l'on connaît dans le groupe de Gord* en Bassin parisien.

Après l'implantation au début du Bronze ancien d'un bâtiment et de plusieurs fours installés dans le sol limoneux, l'aménagement du plateau change radicalement au cours de la seconde partie du Bronze ancien. Les nouvelles installations se caractérisent par un ensemble de parcelles qui semble prendre naissance à partir de deux enclos accolés occupés par des bâtiments circulaires. Ce type d'occupation associant enclos à bestiaux systèmes parcellaires et enclos d'habitat est totalement inédit en France, bien que les parcellaires soient désormais clairement identifiés sur le littoral normand et dans le Nord de la France. Le système agraire de Saint-Vigor vient magistralement renforcer l'argumentaire du complexe techno-culturel « Manche/Mer du Nord » en cours de définition.

La première tranche de la fouille de l'habitat du type Villeneuve-Saint-Germain* de « La Chartreuse », à Aubevoye (Eure) dans la vallée de Seine, mérite également d'être évoquée comme une opération significative du dynamisme de l'activité préventive pour le Néolithique de Haute-Normandie. Trois bâtiments de tradition danubienne sont déjà explorés et le mobilier très abondant est remarquablement conservé grâce au contexte carbonaté des limons. De nombreux éléments autorisent d'ores et déjà de fructueuses comparaisons avec le site voisin de Poses dont la fouille préventive a bénéficié récemment d'une publication complète dans un volume de la Société Préhistorique Française. Mais c'est surtout la découverte dans un contexte Villeneuve-Saint-Germain d'un vase zoomorphe, quasiment complet, qui constitue un événement exceptionnel au plan national.

Ce seul vase hors du commun inscrit avec d'autant plus de force la fouille d'Aubevoye dans la problématique de compréhension des phénomènes de néolithisation de l'Ouest de la France.

Plusieurs opérations conduites dans la vallée de la Seine ont abordé des gisements du Néolithique moyen I attribuables à la culture de Cerny*. L'absence de lisibilité des architectures au sein d'imposantes concentrations de mobiliers bien conservés est l'un des enseignements de ces opérations. La question des types architecturaux et des méthodologies d'étude appliquées à ces gisements doit être aujourd'hui posée afin d'orienter la recherche préventive.

L'AGE DU BRONZE FINAL

Cette période est illustrée par une découverte tout aussi majeure que celle de Saint-Vigor-d'Ymonville pour le Bronze ancien*. Les études sur le tracé autoroutier de l'A 28 Rouen-Alençon ont livré, au lieu-dit Buisson-du-Roui à Malleville-sur-Le-Bec (Eure), une association de vestiges inédite, autorisant la définition d'un « village » puisqu'on y observe plusieurs habitations circulaires, des greniers, des silos, une grande enceinte monumentale délimitée par un puissant fossé circulaire et une nécropole à incinérations, inscrites ou non dans des enclos.

Les habitats de cette ampleur ne sont guère connus qu'en Angleterre ou, depuis peu, en Basse-Normandie avec le site de Cahagnes (Calvados) qui présente une configuration comparable à celle de Malleville. Cette découverte renforce une nouvelle fois l'hypothèse d'un complexe culturel « Manche/Mer du Nord » au cours de l'âge du Bronze*, dans lequel la Normandie aurait été une région particulièrement impliquée dans les réseaux d'échanges.

DE L'AGE DU FER AU BAS-EMPIRE

Les fouilles concernant l'âge du Fer* ont révélé plusieurs habitats structurés en contexte ouvert, attribuables au premier âge du Fer et à la Tène ancienne*. On sait désormais que des bâtiments rectangulaires et circulaires peuvent être contemporains au début du second âge du Fer* en Haute-Normandie. La connaissance des habitations du premier âge du Fer reste encore incertaine et les fouilles récentes n'apportent pas d'éléments novateurs. Il faut cependant noter les difficultés encore persistantes de datation des vestiges par la seule approche typologique et chronologique des céramiques, pour les phases anciennes de l'âge du Fer haut-normand.

Le contexte d'habitat de la fin du second âge du Fer demeure le mieux documenté et plusieurs fouilles ont permis de dépasser le cadre restreint de l'enclos bâti de la « ferme indigène ». Les fouilles extensives du Long Buisson à Évreux ont par exemple permis de révéler l'évolution de l'espace agraire d'une ferme indigène vers celui d'une grande *villa**. A Saint-Vigor-d'Ymonville, les données collectées contribuent pleinement à rouvrir la question de la transition entre l'âge du Fer et l'Antiquité, dans le pays de Caux notamment, dans les années quatre-vingt dix lors des travaux de l'autoroute A 29. On y constate la création d'un réseau de chemins et de parcelles au sein duquel sont implantées trois nécropoles à incinérations à la Tène finale*. Un établissement agricole antique, conçu apparemment sur le modèle de la ferme indigène, s'installera ensuite dans cette trame qu'il remembrera sans bouleversement majeur. Ce type d'établissement antique, le plus souvent datés des I^{er}-II^e siècles a été étudié également en Seine-Maritime sur le site du Randillon à Mauquenchy où deux établissements de « tradition indigène » semblent se compléter dans l'exploitation du micro-terroir d'un vallon.

La production du fer antique a été abordée pour la première fois en Haute-Normandie sur le tracé de la déviation de Forge-Les-Eaux (Seine-Maritime), au cœur du Pays de Bray, région par

ailleurs réputée comme le premier secteur de développement de la sidérurgie indirecte normande, à la fin du XV^e siècle. Un atelier a livré deux fours de réduction bien conservés, l'un à scories piégées, l'autre à scories coulées. La présence de minerais locaux et la diversité des vestiges laissent entendre que cette fouille toute récente devrait constituer une référence pour la connaissance de l'artisanat métallurgique au début de notre ère en Haute-Normandie.

A Saint-Sébastien-de-Morsent (Eure), c'est un atelier de production de terres cuites architecturales et de céramiques du II^e siècle qui a été étudié sur une surface de 3 000 m². L'analyse des résultats, en relation avec ceux d'une fouille programmée d'un second atelier dans le même secteur géographique, devrait apporter un éclairage nouveau sur l'économie céramique locale au cours de l'Antiquité.

Les contextes funéraires de l'âge du Fer ont été abordés au cours de plusieurs opérations et c'est certainement la fouille du cimetière celtique des Garennes à Bosrobert (Eure) qui mérite une mention particulière dans l'attente de l'achèvement de son étude. Le mobilier abondant permet de dater l'utilisation de la zone funéraire entre la fin du VI^e siècle et la fin du II^e siècle avant notre ère. La pratique de l'incinération apparaît dans le courant du III^e siècle. Une tombe se singularise pour avoir livré un poignard en fer à antennes. L'arme est dans son fourreau composé de bois, de cuir et de pièces de renfort métalliques. Cet objet est exceptionnel dans le Nord de la France puisque seuls deux autres armes de ce type sont actuellement. La phase ancienne de la nécropole fournit des données inédites pour la région. Elle complète celles des occupations funéraires plus récentes étudiées à la confluence Seine-Eure dans la boucle du Vaudreuil.

La fouille d'une partie de la nécropole antique du Clos-aux-Ducs à Évreux apporte également des éléments de connaissance significatifs pour le contexte antique du site urbain. Ce secteur de la nécropole semble être l'objet, après deux siècles d'occupation par des incinérations et des inhumations, d'un changement de fonction. Le fossé est le siège de rejets à caractère cultuel au début du III^e siècle et des dépôts d'offrandes alimentaires et monétaires sont placés dans l'enclos au IV^e siècle.

LE MOYEN ÂGE ET LA PÉRIODE MODERNE

Les habitats du haut Moyen Âge* profitent largement des investigations préventives pour cette période puisque six établissements ont été étudiés sur de larges surfaces, cinq dans le département de l'Eure (Douains, Parville, Évreux-Guichainville, Courbépine, Les Andelys) et un seul en Seine-Maritime (Saint-Vigor-d'Ymonville). Dans le département de l'Eure, les habitats s'organisent selon un schéma ouvert polynucléaire classique, c'est-à-dire un habitat composé de noyaux indépendants et clairement distincts les uns des autres. Des activités métallurgiques y sont toujours identifiées avec plus ou moins d'intensité. L'habitat de Saint-Vigor se caractérise en revanche par l'originalité de son organisation enclose associant un noyau d'habitat compris dans les limites d'un système d'enclos compartimenté et regroupant plusieurs secteurs d'activités. L'ensemble est associé à un parcellaire orthonormé. Ce type de construction se trouve attesté dès l'époque saxonne en Grande-Bretagne mais aussi sur plusieurs sites du Nord de la France.

L'achèvement de la fouille de la nécropole du Mûrier à Louviers (Eure) se distingue aussi parmi les opérations significatives et apparaît comme la seule qui puisse être vraiment retenue en contexte urbain. Ce travail permet d'engager un ambitieux projet de publication qui constituera une synthèse des connaissances sur l'habitat et le domaine funéraire au haut Moyen Âge* à la confluence des rivières Seine-Eure-Andelle. L'analyse détaillée de la nécropole constitue un événement pour renouveler notre connaissance du traitement des défunts à cette période. La conservation de quelques

fragments de tissus enrichit enfin de façon spectaculaire les données historiques et culturelles livrées par les mobiliers.

La fouille du chœur de l'église et du cimetière d'une abbaye féminine cistercienne à Notre-Dame-de-Bondeville apparaît enfin comme la rare opération significative des recherches préventives pour la seconde partie du Moyen Âge et la période moderne en Haute-Normandie. Les aménagements spécifiques à la présence des religieuses ont été mis en évidence et la présence de sépultures d'hommes, de femmes et d'enfants dans le chœur et le transept dès le XIV^e siècle traduit une large ouverture de l'abbaye sur le milieu extérieur.

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Haute-Normandie

EURE

ÉVREUX ET LE VIEIL-ÉVREUX (ZAC DE LONG BUISSON)

UN PAYSAGE RURAL DU PALEOLITHIQUE AU HAUT MOYEN ÂGE

Entre août 2002 et mars 2004, une quarantaine d'archéologues encadrés par une dizaine de responsables d'opération se sont succédé sur l'emplacement de la future zone d'aménagement concertée du Long Buisson, entre Évreux et Le Vieil-Évreux.

À l'issue des études de post-fouille qui s'achèveront en 2006, l'équipe sera en mesure de proposer une analyse de l'occupation de ce territoire de près de 150 hectares. Ce premier modèle de peuplement pourra alors être confronté aux hypothèses formulées tant pour le plateau de Saint-André-de-l'Eure que pour les régions limitrophes et ce sur la longue durée.

Implantation de la zone d'étude.
© Montage INRAP d'après vue aérienne verticale IGN.

Inscrites dans le cadre du vaste plateau argileux de Saint-André-de-l'Eure, qui s'étend au sud-est de l'agglomération d'Évreux, les fouilles du Long Buisson concernent une superficie totale de 157 hectares, au sein de laquelle près de 50 hectares ont été retenus à l'issue des résultats du diagnostic pour l'extension des décapages archéologiques.

Les vestiges identifiés s'échelonnent du Paléolithique* au haut Moyen Âge*, offrant ainsi l'occasion exceptionnelle de mener l'étude d'un site en s'appuyant sur les occupations humaines qui s'y sont succédé sur une durée particulièrement longue, tout en prenant en compte les dynamiques environnementales et paysagères qui constituaient le cadre de vie de ces populations.

L'impact de l'anthropisation* sur le milieu naturel, la dynamique des équilibres, le rythme et la forme des occupations attestées depuis les premiers temps du Quaternaire sont les lignes directrices de l'analyse du site, marquées par une démarche pluridisciplinaire, menés dans un esprit de partenariat associant archéologues de l'INRAP et chercheurs relevant d'autres institutions. L'équipe ainsi constituée regroupe archéologues, paléoenvironmentalistes (palynologues, anthracologues, géomorphologues...) et spécialistes du milieu naturel (carpologues...), des mobiliers (lithiciens, céramologues...), des macrorestes animaux (archéozoologues,...), anthropologues et historiens.

L'exceptionnelle extension des décapages archéologiques du Long Buisson a permis de mettre en évidence une longue succession d'installations humaines au sein d'un même terroir, l'ensemble des établissements reconnus illustrant, sur quelque cinq millénaires, les modalités qui ont commandé l'occupation du plateau d'Évreux.

Il est ainsi possible d'appréhender le processus de construction du paysage à travers les phénomènes successifs de fondation et d'abandon des habitats, de conquête et de déprise foncière, de mise en place et d'évolution du parcellaire et de la voirie.



Prélèvement dans la sole
d'un four domestique du IV^e siècle.
© INRAP



Fouille d'une inhumation du III^e siècle.
© INRAP.

Cette fenêtre ouverte sur le « temps long » est une opportunité d'autant plus prometteuse qu'elle s'enrichit d'un cortège d'analyses variées. Ces données, couplées à l'approche archéologique proprement dite, c'est-à-dire spatiale, matérielle et chronologique, des lieux de vie, sont en effet indispensables pour aboutir à une restitution objective de l'environnement pour chacune des occupations successives. D'autres sources seront également mises à contribution, dans le cadre d'une enquête régressive menée à partir des sources écrites et cartographiques, afin de renseigner les phases les plus récentes de l'évolution du paysage.

À terme, il s'agit de proposer une lecture interdisciplinaire de la construction d'un paysage rural dans la longue durée, projet nécessitant une approche synthétique de l'évolution des habitats et de leur environnement, qui viendra en conclusion à l'issue de l'analyse de chaque phase d'occupation.

Les objectifs sont de mettre en lumière le jeu complexe des interactions homme/environnement et de restituer la nature de cet équilibre pour chacune des périodes appréhendées par le biais des vestiges archéologiques.

Guy San Juan
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Haute-Normandie

EURE

MALLEVILLE-SUR-LE-BEC (LE BUISSON DU ROUI)

UN « VILLAGE » DE L'ÂGE DU BRONZE FINAL

Le site du Buisson du Rouï à Malleville-sur-Le-Bec a été étudié dans le cadre des opérations préventives préalables à la construction de l'autoroute A 28 Rouen-Alençon.

Les centaines de creusements (fosses et fossés) repérés témoignent de la présence au Bronze final d'un habitat groupé comprenant une grande enceinte délimitée par un puissant fossé et une palissade, plusieurs maisons rondes, de petits greniers rectangulaires, des silos mais aussi un peu plus à l'écart de cet ensemble à caractère villageois, une nécropole à incinérations et petits enclos circulaires. Le site a été exploré sur une surface de 4,5 hectares et sa reconnaissance confirme son extension hors emprise ne serait-ce que la grande enceinte monumentale dont seule la moitié fut fouillée dans l'emprise.



Enceinte de l'âge du Bronze.
© INRAP.

L'enceinte circulaire a un diamètre de 52 mètres. Quatre entrées ont été observées, celle qui est située à l'est-sud-est, la plus large, semble correspondre à l'entrée principale. Une triple palissade, correspondant vraisemblablement à un premier état, se distingue en retrait du fossé. Quelques arguments, quoique assez ténus, font émettre l'hypothèse d'un troisième ouvrage dont il ne subsisteraient que quelques trous de poteau.

Aucune relation stratigraphique ne permet, dans l'immédiat, d'établir précisément la chronologie de ces limites. On ne peut que supposer, en admettant une logique évolutive vers plus de monumentalité, que l'état fossoyé est probablement le dernier état.

Vingt-quatre bâtiments circulaires (dont quinze certains, neuf restitués et trois hypothétiques) ont été construits au sud et à l'est de l'enceinte. Plusieurs recouvrements attestent qu'il ne s'agit pas d'un ensemble contemporain. Le plan observé offre donc une vision diachronique de cette partie du village. Les constructions ayant existé de manière contemporaine n'excèdent sans doute pas le tiers des bâtiments observés soit une petite dizaine de maisons au maximum.

Ces habitations, d'une dizaine de mètres de diamètre, sont construites suivant un plan largement répandu le long de la Manche et en Grande-Bretagne au Bronze final : une ossature en bois soutenant la charpente, légèrement en retrait d'un mur périmétrique en torchis. Les entrées sont systématiquement orientées vers l'est-sud-est. L'hypothèse d'un étage, déjà envisagée par certains auteurs pour des constructions similaires, semble ici, être tout à fait possible. Ces constructions sont accompagnées de structures domestiques, greniers et fosses de stockage dans le comblement desquelles un lot important de mobilier céramique et plusieurs lots de graines ont été recueillis.

La nécropole, située à 130 m au sud-est du village, contient au moins cinq cercles funéraires dont les dimensions varient de deux à dix mètres de diamètre et plusieurs dizaines de fosses à incinération. Quelques cas font envisager l'hypothèse d'un possible emploi de poteau en tant qu'élément de l'architecture superficielle des dépôts cinéraires. Leur constitution semble être le résultat de petits apports successifs de cendres contenant, en règle générale, peu de vestiges osseux.



Échantillonnage des céramiques retrouvés sur le site.
© INRAP.

Les dix-sept mille deux cent trente-quatre fragments de céramique recueillis (soit 218 kg), ont permis l'identification de six cent vingt-neuf éléments de formes et de quarante-sept profils complets. L'essentiel de ce mobilier illustre les productions locales de cette période et offre des formes variées couvrant les besoins domestiques.

Quelques éléments, relevant du courant d'influence Rhin-Suisse-France de l'Ouest, pourraient révéler des contacts plus orientaux. Il s'agit à ce jour de la collection céramique de l'âge du Bronze final* la plus importante de Normandie.

Les sites comparables sur notre territoire sont peu nombreux. Outre ceux ayant livré une ou deux constructions circulaires ou quelques structures fossoyées paraissant isolées, il n'y a guère que le village de Cahagnes et l'enceinte de Cagny dans le Calvados. On en trouve davantage en Grande-Bretagne où plusieurs sites permettent une comparaison, tels que le village de Business Park à Reading, Moel y Gaer dans le Nord du Pays de Galles ou bien l'enceinte de Springfield Lyons dans

l'Essex. Les caractères spécifiques de ce type de constructions circulaires ou des productions céramiques paraissent limités au Nord-Ouest de la France et à la Grande-Bretagne.

L'exceptionnelle découverte de Malleville-sur-Le-Bec fournit de nouveaux éléments de discussion particulièrement forts concernant la définition d'un complexe culturel « Manche-Mer du Nord » au cours de l'âge du Bronze*.

Guy San Juan
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Haute-Normandie
Éric Mare, Hervé Morzadec
INRAP

SEINE-MARITIME

FORGES-LES-EAUX

DES VESTIGES DE BAS-FOURNEAUX DE L'ÂGE DU FER

Dans le cadre de la réalisation de la déviation de Forges-Les-Eaux par la Direction des routes du Conseil général de la Seine-Maritime, une équipe d'archéologues de l'INRAP a étudié en 2005 des vestiges d'ateliers de production du fer attribuables à la toute fin de la période gauloise et au début de notre ère.

Les ateliers s'organisent dans deux enclos compartimentés et il semble bien que ces lieux n'aient été strictement réservés qu'aux activités métallurgiques. L'étude en cours ne livre apparemment aucun indice de vie domestique.



Les résidus de production métallurgique sont très abondants et présentent le grand intérêt de confirmer le fait que l'ensemble de la chaîne opératoire s'est déroulée dans l'atelier depuis le grillage du minerai jusqu'au forgeage d'objets finis. Les vestiges de fours à scories piégées (une technique de production que les spécialistes s'accordent à placer à l'âge du Fer*) cohabitent avec du matériel gallo-romain.

Fosse à scories.
© INRAP.

L'organisation spatiale d'un atelier a pu être appréhendée et la destination du métal fabriqué sur cet atelier (produits finis ou lingots) a pu être précisée. Il s'agit de la première fouille menée en Haute-Normandie, concernant la métallurgie directe.

Si les découvertes réalisées sur la commune de Forges-Les-Eaux étaient prévisibles, compte tenu de l'histoire métallurgique moderne du Pays de Bray et du toponyme particulièrement évocateur de cette commune, les mentions retrouvées dans les sources écrites n'étaient pas antérieures au début du XIII^e siècle. L'étude d'un site antique précoce nous conduit à témoigner sur l'une des plus anciennes métallurgies régionales qui parmi bien d'autres ressources ont fondé la très longue histoire économique normande.

L'étude des sources historiques et une recherche programmée menée au lieu-dit le Moulin de Glinet à Compainville avaient démontré, avant cette fouille préventive, que la production du fer en Pays de Bray était ancienne et déjà clairement attestée à partir du XII^e siècle. Une association de producteurs de fer (féron) est d'ailleurs connue à Forges par un document royal de 1202. Le Pays de

Bray a connu une renaissance de l'industrie du fer à partir de 1450 avec l'introduction d'une méthode de production indirecte, associant le haut-fourneau et l'affinerie. Cette nouvelle technologie va rapidement supplanter le procédé très ancien de production directe par le bas-fourneau. Dès le XVI^e siècle, des travailleurs du fer partent vers le sud-est de l'Angleterre depuis notre région et introduisent cette méthode nouvelle. Ils sont à l'origine de la grande industrie sidérurgique anglaise.

Ce remarquable volet de l'histoire industrielle et économique du nord-ouest de l'Europe est redécouvert depuis une trentaine d'années par des recherches dans les archives surtout, et sur le terrain. Les études de terrain sur ces questions, en Pays de Bray, sont le fait d'une équipe d'universitaires s'investissant à Compainville et d'un étudiant doctorant de l'université de Rouen.

Grâce à la fouille de la déviation de Forges, un atelier daté du début de l'époque gallo-romaine est localisé et cerné pour la première fois en Haute-Normandie. Cette découverte en Pays de Bray est particulièrement importante puisqu'elle vient éclairer un secteur, le seul en région, investi depuis plusieurs années par ces chercheurs universitaires spécialistes de la métallurgie.



Four St 105.
© INRAP.

La réalisation de la fouille préventive de la déviation de Forges-Les-Eaux est une contribution totalement inédite à l'histoire pré-industrielle de cette région et constituera un jalon supplémentaire, parmi quelques autres fort rares dans le Nord de la France, pour le programme de recherche auquel sont attachés des archéologues œuvrant depuis plusieurs années dans le Pays de Bray.

Guy San Juan
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Haute-Normandie
Willy Varin et Christophe Colliou
INRAP

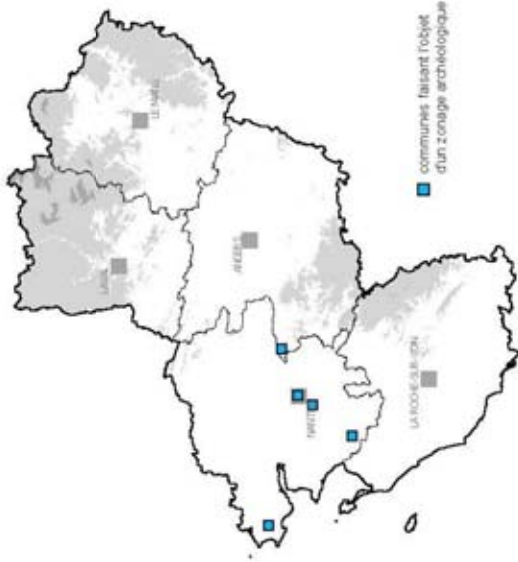
PAYS DE LA LOIRE

L'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE ENTRE 2002 ET 2005 EN REGION

Région 18 : PAYS-DE-LA-LOIRE



Localisation des zonages archéologiques décrets 2002-89 et 2004-490

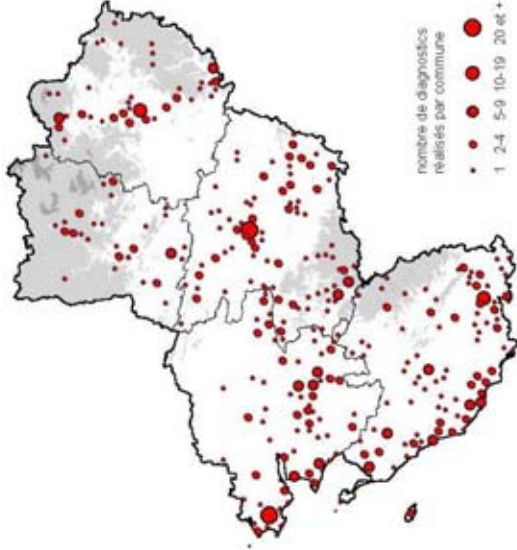


■ communes faisant l'objet d'un zonage archéologique

- 5 communes concernées par un zonage, soit 0,33 % des communes de la région.

A la mise en place de zonages, le service régional a préféré la prise en compte de l'archéologie au travers du porter à connaissance des PLU. Cette procédure paraît plus efficace pour transmettre les informations à l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire.

Nombre d'opérations préventives de diagnostic archéologique réalisées (2002-2005) par commune

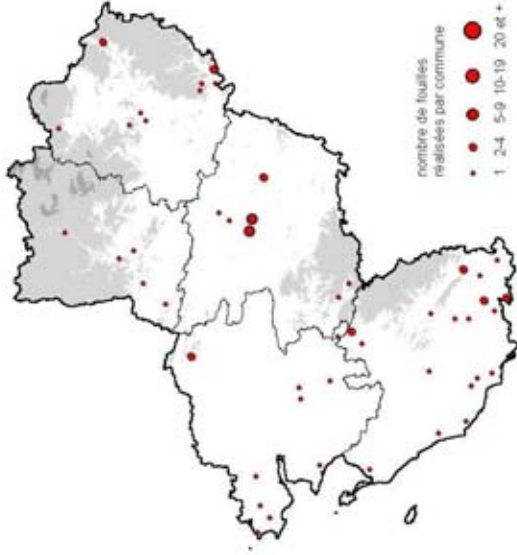


● nombre de diagnostics réalisés par commune

- 297 communes concernées par un ou plusieurs diagnostics, soit 19,74 % des communes de la région.

Les opérations préventives de diagnostics se répartissent relativement bien dans la région en fonction de l'activité économique. Elles concernent les zones à fort développement, littoral, bord de Loire et périphérie des grandes agglomérations auxquelles il faut ajouter les aménagements ruraux de l'A28 et quelques zones à très forte sensibilité archéologique comme Guérande ou le Langon.

Nombre d'opérations de fouilles archéologiques préventives réalisées (2002-2005) par commune



● nombre de fouilles réalisées par commune

- 49 communes concernées par une ou plusieurs fouilles(s) préventive(s), soit 3,25 % des communes de la région.

188 communes, soit 12,49 % des communes de la région ont connu des opérations préventives de diagnostics ayant fourni des résultats plus ou moins remarquables. La réalisation des fouilles préventives pour seulement 49 communes résulte le plus souvent de choix scientifiques.

PAYS DE LA LOIRE

L'essentiel des diagnostics réalisés en région Pays de la Loire depuis la mise en application de la nouvelle loi sur l'archéologie préventive concerne le monde rural. La relative faiblesse des opérations préventives en milieu urbain (quatre-vingt treize) s'explique à la fois par le petit nombre des villes anciennes dans la région (Nantes, Angers, Le Mans) et par la relative stabilité de leurs centres historiques qui n'ont pas encore été l'enjeu de grands projets de réaménagement urbain.

LES TRAVAUX DANS LES VILLES DONT LE NOYAUX URBAINS REMONTENT A L'ANTIQUITE

En premier lieu, intervient le suivi des travaux réalisés dans les quatre villes dont les centres recouvrent une agglomération gallo-romaine (Angers, le Mans, Nantes et Rezé). C'est ainsi que dans le château d'Angers des opérations archéologiques ont été conduites dans le cadre de l'aménagement d'un bâtiment d'accueil et dans des zones réputées bouleversées à maintes reprises, de longue date. A cette occasion, non seulement les substructures d'un ensemble monumental gallo-romain ont été dégagées, mais aussi de possibles vestiges d'un *oppidum** gaulois et surtout, beaucoup plus inattendu, les restes d'un cairn néolithique qui abritait plusieurs chambres sépulcrales.

Les ZAC et lotissements de grande ampleur

Ensuite est prise en compte l'analyse systématique des grandes surfaces rendues accessibles par le développement des ZAC et des lotissements à la périphérie des agglomérations, dans la mesure où ces aménagements conduisent au décapage de surfaces suffisamment significatives pour tenter d'appréhender les modes d'occupation du territoire.

Ainsi autour d'Angers, commence à se dessiner une image des modalités d'exploitation du territoire à l'époque gauloise en liaison directe avec l'oppidum. Le même type de phénomène a pu être perçu, bien qu'à moindre échelle, pour le Moyen Âge à l'occasion de l'aménagement de la ZAC de Saint-Barthélémy. La démarche a été transposée, mais avec circonspection, sur la périphérie des villes de la Roche-sur-Yon, Nantes et Rezé. Ainsi, pour l'agglomération nantaise, le projet d'aménagement d'un Zénith à Saint-Herblain ou de lotissements à Orvault sont l'occasion d'appréhender l'occupation de la campagne nantaise du Néolithique jusqu'au haut Moyen Âge. En revanche, autour de Cholet, du fait des conditions géologiques, la démarche ne paraît pas pertinente et est cours d'abandon.

Pour le milieu rural, seules les communes de Guérande (Loire-Atlantique), Le Langon (Vendée) et Cossé-le-Vivien (Mayenne) font l'objet d'un suivi systématique de tous les types d'aménagement, du fait d'une concentration exceptionnelle de sites archéologiques dans l'emprise de leur territoire communal (cf. la fiche détaillée consacrée à Cossé).

Les communes de la façade atlantique

Enfin, une attention particulière est apportée à l'ensemble des communes de la façade atlantique. Mais ces interventions confirment une présence humaine dès les périodes les plus reculées,

et il convient de traiter avec beaucoup de soins ces traces souvent ténues qui permettent de mieux cerner l'évolution des relations de l'homme avec ce milieu hostile et nourricier.

LES GRANDS AMENAGEMENTS LINEAIRES

Les aménagements linéaires sont le domaine privilégié de la remise en cause des connaissances, dans la mesure où la recherche y est conduite sur de véritables « tranches de territoires » et sur des milieux peu ou pas touchés par les aménagements récents. Une illustration particulièrement exemplaire en est fournie par les opérations actuellement réalisées sur les projets de contournements routiers d'Entrammes et de Mayenne par la RN 162.

Aux environs du bourg d'Entrammes, c'est une portion de la voie romaine reliant Le Mans à Rennes qui a été mise en évidence à proximité de son passage à gué d'une rivière. La qualité des matériaux employés et le soin avec lequel la chaussée a été réalisée confirment la fonction stratégique de la section découverte et précise le tracé de cet itinéraire qui participe du cadre organisationnel romain. De même, les constructions mises au jour de part et d'autre de cette voie, apportent des informations tout à fait originales sur l'agglomération gallo-romaine d'Entrammes qui est surtout connue par des thermes conservés dans l'église.

Plus au nord, le projet du contournement est de Mayenne évite soigneusement le site d'un éperon délimité par un méandre de l'Aron et barré par un rempart de 6 à 8 m de haut et de 20 m de large, connu de longue date et dans lequel s'est développé le bourg de Moulay. Mais c'est l'opération de diagnostic liée à ce projet routier qui a permis de découvrir, sur le même plateau, un second rempart : probablement doté d'un poutrage interne, il enserme près de 135 hectares et que traverse de part en part la future voie sur l'emprise de laquelle des traces d'occupations domestiques et artisanales ont été localisées sur plus d'un kilomètre de long. De plus, les traces de plusieurs fermes indigènes ont été repérés sur le reste du tracé, notamment sur le versant opposé de la vallée de l'Aron, renouvelant totalement notre perception de ce territoire jusque-là peu documenté dans la carte archéologique.

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Pays de la Loire

LOIRE-ATLANTIQUE

PIRIAC-SUR-MER (LE PLADREAU)

UN SITE PROTOHISTORIQUE ET UN ETABLISSEMENT ANTIQUE

Le dossier d'aménagement d'une zone artisanale de 7,5 hectares au Pladreau à Piriac-sur-Mer a fait l'objet d'un arrêté de prescription d'un diagnostic archéologique réalisé par l'INRAP en 2004. Il était motivé par la localisation du projet, dans un territoire côtier riche en vestiges archéologiques de toutes périodes.

L'opération a permis de mettre au jour deux sites archéologiques. Le premier est un site protohistorique datable de la Tène moyenne*, d'une centaine de mètres carrés d'emprise ; le second est un établissement gallo-romain comprenant bâtiments, voirie et limites parcellaires sur plusieurs hectares. Après avoir pris connaissance du rapport de diagnostic archéologique (reçu mi-septembre), et conformément à l'avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique, il a été décidé que le site protohistorique ne ferait pas l'objet d'études complémentaires, ce qui a permis de lever les contraintes archéologiques sur une grande partie des terrains (4,5 hectares).



Quelques fibules trouvées sur le site.
© M.-L. Hervé, INRAP.

Le rapport d'opération étant actuellement en cours d'élaboration les données présentées ici ne peuvent être considérées comme des conclusions définitives.

Le site antique du Pladreau est traversé par une piste cyclable exclue de l'emprise de la fouille et qui perturbe malheureusement la vision globale du site qui se poursuit en outre au Sud dans la propriété attenante.

Dans le secteur au nord de la piste cyclable, l'opération a mis au jour de nombreux fossés et trous de poteau difficilement interprétables en raison de leur mauvaise conservation et un bâtiment isolé dont la vocation agricole peut être envisagée.



Dans le secteur sud, deux ensembles de bâtiments ont été mis au jour. Certaines salles ont été identifiées à des thermes privés, ce qui laisse augurer du statut social des propriétaires. Un autre bâtiment, possédant une salle de plus de 200 m², ne peut avoir qu'une vocation artisanale ou agricole. Des vestiges de fours et de ce qui semble être un grand pressoir ont également été découverts.

La fonction de cet établissement est encore mal définie : centre de domaine agricole ou établissement lié à une activité artisanale ou semi-industrielle. Les très nombreux restes de coquillages retrouvés, permettent d'envisager une activité de production et de transformation conchylicole.

Monnaie.
© M.-L. Hervé, INRAP.

L'établissement du Pladreau qui semble s'être implanté au milieu du I^{er} siècle de notre ère a perduré jusqu'au début du IV^e siècle. Le site connaît par la suite des occupations ténues entre le VI^e et le VIII^e siècle. L'étude du mobilier archéologique -en cours- devrait permettre de mieux préciser la nature, la fonction et la chronologie de son occupation.

Yann Letho-Duclos
Responsable de l'opération, INRAP

MAINE-ET-LOIRE

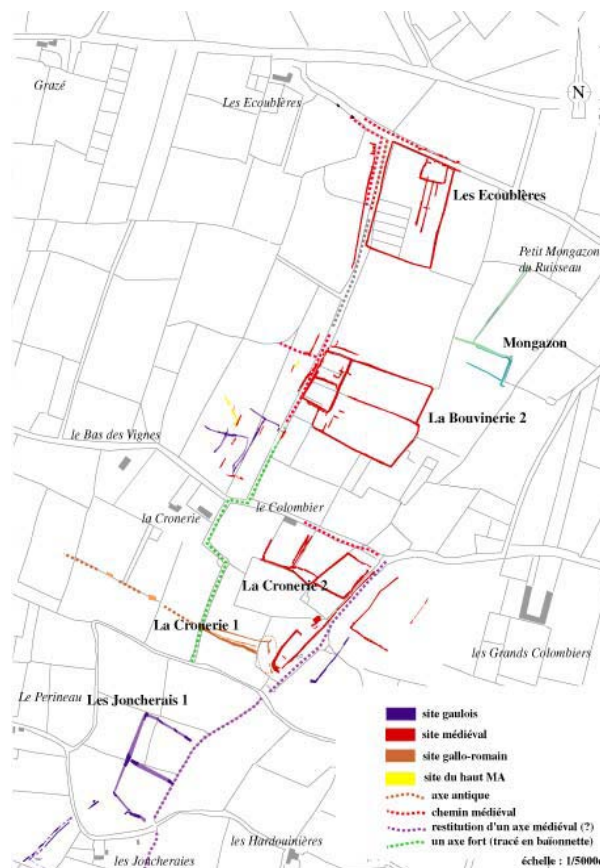
SAINT-BARTHELEMY ET SAINT-SYLVAIN D'ANJOU

UN HABITAT RURAL AUX XIII^e ET XIV^e SIECLES EN ANJOU

En 2002, le service régional de l'archéologie de Pays de la Loire a prescrit un diagnostic archéologique préalable à l'aménagement d'une ZAC de 110 hectares sur les communes de Saint-Barthélémy et Saint-Sylvain d'Anjou, situées au nord-est d'Angers. L'emprise du projet ne comprenait aucun site recensé dans la Carte archéologique nationale, mais sa superficie, qui s'inscrit par ailleurs dans un environnement historique riche, accroissait la probabilité de découvertes archéologiques.

L'opération de diagnostic archéologique confiée à l'INRAP a été réalisée entre le 26 août et le 26 décembre 2002 sur un premier secteur de 92 hectares acquis par l'aménageur.

Treize gisements archéologiques s'échelonnant de la Tène finale au bas Moyen Âge ont ainsi été mis au jour.



Plan des structures mises au jour.
©A. Opritesco, INRAP.

Parmi les neuf sites qui ont livré des vestiges médiévaux, quatre se distinguaient nettement par leur qualité et leur état de conservation. Les trois premiers (La Crônerie 2, La Bouvinerie 2, Les Ecoublères) correspondent à des habitats agricoles sans finalité défensive, le quatrième site (Sainte-Anne) correspond quant à lui à une maison forte. Pratiquement complets, dans une grande mesure contemporains de cette période de forts défrichements, bien connue des recherches historiques mais encore peu abordée dans le contexte régional sous son aspect archéologique, ils offraient l'opportunité de mieux connaître l'habitat rural en Anjou aux XIII^e et XIV^e siècles.

Trois sites, qui associent secteur domestique et surface vivrière, ont donc fait l'objet d'une fouille préventive durant l'été 2003.

Des aspects de la vie quotidienne et du monde artisanal, jusqu'ici méconnus, ont pu être étudiés à l'occasion de cette opération comme, par exemple, l'usage des ardoises de couvertures, dont la découverte en grand nombre sur les trois sites, a permis de percevoir l'ensemble du processus de mise en œuvre, de l'extraction du matériau de base jusqu'à assemblage en couverture. Les données réunies par cette opération préventive permettent l'approche d'une organisation agraire médiévale sur près de 100 hectares ouvrant la perspective d'une analyse des liens entre l'implantation des établissements ruraux médiévaux et la formation du terroir.

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Pays de la Loire
D'après Frédéric Guérin
INRAP

MAYENNE

COSSE-LE-VIVIEN (GUIGNEFOLLE)

UN RESEAU FOSSOYE DES I^{er} ET II^e SIECLES

Un projet de lotissement communal sur le territoire de Cossé-le-Vivien, au lieudit Guinefolle, au sud-est du bourg, sur une parcelle de 1,6 hectares correspondant à l'emprise d'un réseau fossoyé repéré en photographie aérienne par G. Leroux en 2001, a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique sous la responsabilité de A. Valais (INRAP) mi-octobre 2003 pendant cinq jours.

Un total de dix-sept tranchées ou fenêtres a été ouvertes. Une grande partie des fossés qui avaient été repérés par photo aérienne a été retrouvée. Ces fossés semblent s'organiser de façon orthonormée, composée d'au moins deux ensembles distincts et avec une évolution probable à l'emplacement de leur tracé. A l'intérieur des espaces créés, on distingue des fosses, trous de poteau, un puits et une cave avec entrée conservée sur au moins 0,70 m de profondeur.

Le mobilier archéologique recueilli lors du diagnostic montre que le site appartient à une période chronologique courte et continue (entre le début du I^{er} siècle et II^e siècle apr. J.-C.) montrant une évolution et un léger déplacement de l'habitat sur place.

Ces découvertes archéologiques s'intégrant dans un ensemble plus vaste de réseaux fossoyés repérés (plus de quatre-vingt sites) par la photographie aérienne sur l'ensemble du territoire communal de Cossé-le-Vivien et dont aucun n'avait encore fait l'objet d'une étude approfondie par le biais d'une fouille a incité le service régional de l'archéologie à prescrire une fouille préventive. Cette fouille a été confiée par l'aménageur à l'INRAP et a été réalisée du 9 mars au 16 avril 2004.

Les résultats majeurs de la fouille du site sont la présence de plusieurs enclos formant un ensemble de grande étendue dont seule une partie a été étudiée. On peut imaginer que nous soyons en présence de la *pars rustica** d'un grand domaine foncier (*villa*) qui se serait étendu sur tout le flanc sud d'un important coteau où est aujourd'hui localisé le bourg de Cossé.

La chronologie du site, étalée principalement du début du I^{er} siècle jusqu'à la fin de II^e siècle, a pu être finement établie grâce à un mobilier céramique qui, s'il n'est pas très abondant, est spatialement bien réparti et très représentatif.

Ainsi, l'enchaînement successif des enclos a pu être perçu ainsi que la mise en place progressive de bâtiments ou de structures connexes comme certaines clôtures. On peut noter aussi la présence de quelques fosses de type silos, fosses-dépotoirs ainsi qu'une fosse-latrine, enfin des vestiges de foyers. Des bâtiments édifiés sur poteaux sont présents mais ils sont difficilement restituables en plan du fait de la répartition parfois denses de creusements similaires dans lesquels le mobilier est absent.

On note aussi la présence d'un bâtiment partiellement encavé, maçonné (*opus quadratum**, mortier de tuileau et joints au fer), de plan carré doté d'une ouverture placée au sud et des vestiges d'un escalier. Cette petite construction, très soignée, est datée du I^{er} siècle avec un abandon assuré dans la seconde moitié du II^e siècle, les pierres de l'élévation ainsi qu'une partie de la toiture en tuiles ayant finalement servi comme remblai.



Cave en cours de fouille.
© INRAP.

Le site possède quelques vestiges d'autres périodes mais ils demeurent très résiduels : on peut signaler notamment la présence d'un bâtiment sur poteaux daté de la Protohistoire au sens large, au sud du site, ainsi que d'un puits maçonné dont l'abandon est attesté au XV^e siècle.

Il s'agit donc d'un établissement homogène dont la structuration puis l'abandon s'opèrent sur un temps relativement court mais qui complète très utilement la reconnaissance de l'espace antique dans cette région qui se situe en lisière immédiate de quatre anciennes cités gauloises, celles des Andécaves (Angers), des Namnètes (Nantes), des Redons (Rennes) et des Diablintes (Jublains), ainsi que de trois duchés médiévaux, ceux d'Anjou, de Bretagne et du Maine. Cette situation exceptionnelle explique peut-être la profusion de sites de toutes époques reconnus dans le Sud-Ouest du département actuel de la Mayenne, notamment sur la commune de Cossé-le-Vivien.

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Pays de la Loire
D'après Christophe Devals
INRAP

SARTHE

LUCEAU (LE CLOS DU PIN)

DEUX OCCUPATIONS ANTIQUE ET MEDIEVALE

Un projet de déviation routière entre la RN 138 à la RD 305, au sud-est du département de la Sarthe, entre les communes de Luceau et de Château-du-Loir a fait l'objet d'un diagnostic archéologique en mai 2004 sous la responsabilité de D. Doyen (INRAP).

Celui-ci a permis de mettre au jour, sur un replat à flanc de vallée les vestiges, de deux occupations, l'une antique et l'autre médiévale, qui se sont succédé sur le même lieu. Le contexte archéologique local (proximité des sites de Cherré à Aubigné-Racan et de Vaas) ainsi que la situation topographique des vestiges (versant oriental du ruisseau des Profonds de Vaux) ont conduit à prescrire, après un avis favorable donné par la commission interrégionale de la recherche archéologique le 23 septembre 2004, une fouille préventive sur une surface de 5 600 m².

Le Conseil général de la Sarthe, aménageur, a confié à l'INRAP la fouille qui a été réalisée du 22 mars au 13 mai 2005 par une équipe de 5 personnes sur 3 600 m².

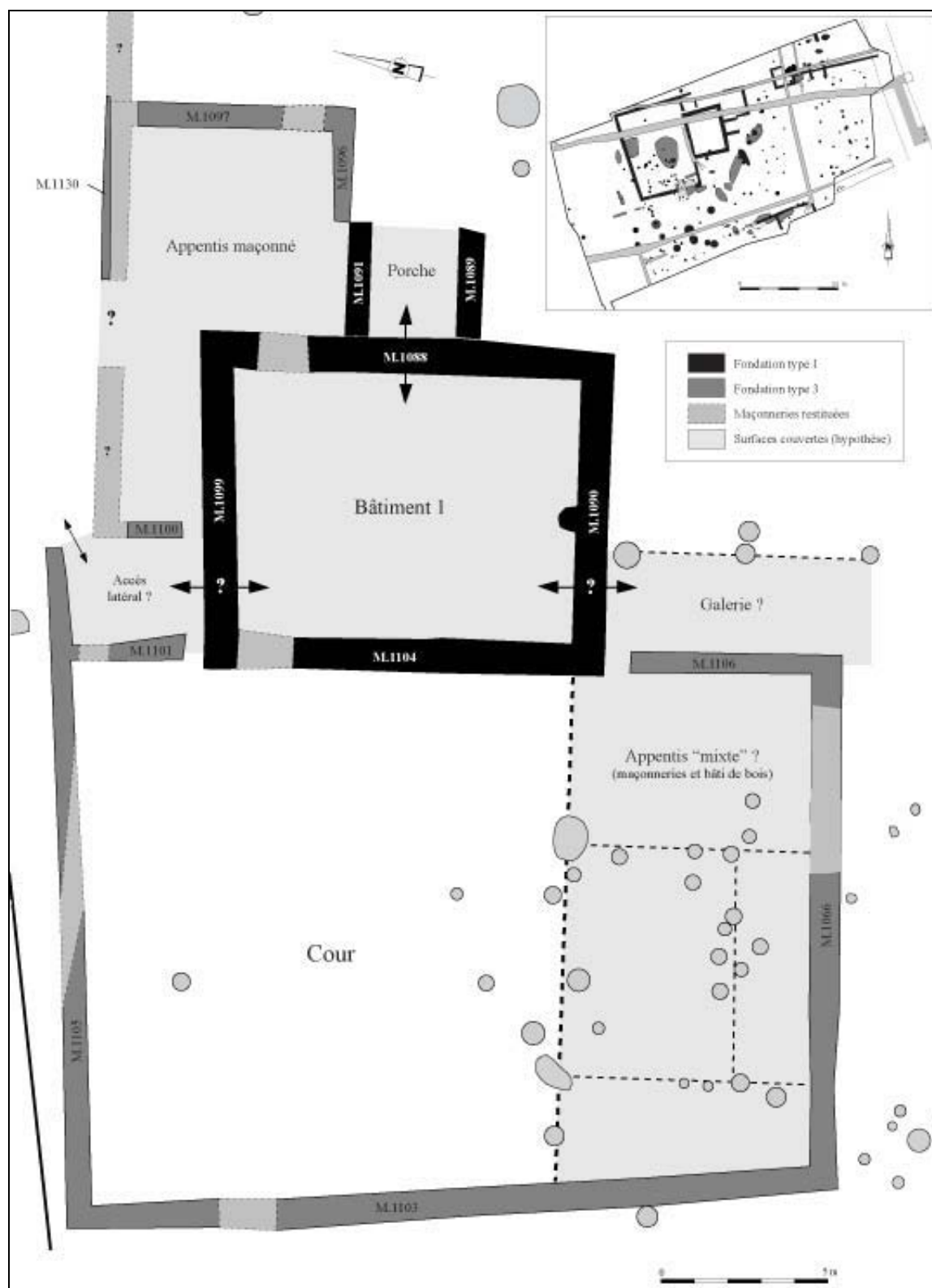
La première installation correspond à une portion d'établissement agricole gallo-romain. Les vestiges de murs, arasés au niveau des fondations, ont longtemps passé pour être les restes d'un sanctuaire du type *fanum**, toutefois la mise en perspective de l'ensemble des structures et de leur évolution de la seconde moitié du II^e siècle au début du IV^e siècle a permis de distinguer plusieurs bâtiments dont une grange et un mur de clôture avec portique d'entrée. L'interprétation s'est alors orientée vers un établissement agricole de type *villa**. L'ensemble fouillé correspond très vraisemblablement à secteur situé à la limite entre la partie agricole et la partie résidentielle du domaine. Une grange et une annexe de la partie agricole s'adossent au mur de clôture de la zone résidentielle à proximité du porche d'accès à cette dernière. Dans ce schéma, on peut supposer que le bâtiment résidentiel se situe à quelques dizaines de mètres au nord de la zone de fouille.

Après trois siècles d'abandon, le secteur a été réoccupé, au cours des VII^e et VIII^e siècles, comme en témoigne une cabane légèrement encavée, construite sur une structure à poteaux de bois et couvrant plus de 20 m². Une série de fosses-silos découvertes à proximité de la cabane est liée à cette occupation qui s'inscrit à l'intérieur d'un enclos palissadé. Celui-ci présente une interruption de 3,50 m de large cantonnée par deux poteaux de dimension imposante (0,50 m et 0,65 m de section) qui semble correspondre à un système d'entrée. L'organisation générale de cet ensemble paraît largement conditionnée par les constructions antiques dont il reprend les principaux axes sans qu'on puisse évaluer la part réelle des remplois, faute d'informations suffisantes sur l'état d'arasement des vestiges antiques. Même si on mesure assez mal la qualité et le niveau social des occupants de cet établissement, il ne fait pas de doute qu'il participe de cette renaissance qui caractérise cette période du haut Moyen Âge*.

Nicolas Petorin
INRAP



Plan général : phases 1 à 4 d'occupation du site.
© E. Péan, INRAP.



Bâtiment 1 et annexes : hypothèses de restitution.
© E. Péan, INRAP.

VENDEE

AVRILLE (L'ÉRAUDIÈRE, LA MARSAUDIÈRE)

DEUX FOSSES DE COMBUSTION DU NEOLITHIQUE CARDIAL ATLANTIQUE

Les communes d'Avrillé et du Bernard, proches du littoral, sont réputées pour l'important nombre de menhirs et de dolmens, ce qui leur a valu le nom de « Carnac vendéen ». Un projet communal de lotissement, sur 7 hectares dans cet ensemble réputé, a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique sur la totalité de l'emprise.

Les nombreuses traces de fossés médiévaux et gallo-romains qui ont été détectées dans la partie sommitale de la parcelle présentaient un état de conservation qui ne justifiait pas la mise en œuvre d'une opération complémentaire. A contrario, la découverte de deux espaces de combustion de 3 m de long sur 1,5 m de large dans ce contexte néolithique obligeait de poursuivre les investigations dans le cadre d'une opération de fouille qui a duré moins d'une semaine du 15 au 19 novembre 2004.



Fosse de combustion.
© N. Rouzeau SRA Pays de la Loire.

Les deux fours sont orientés est-ouest, nord-ouest, sud-est. Distant de 6,50m, l'un mesure 2,90 x 1,45 m, et l'autre 3,35 x 1,55 m.

Les fosses de combustion en forme d'auge de 0,45 m de profondeur sont simplement aménagées dans le terrain naturel. Elles présentaient un fond plat et des angles arrondis, les parois étant rubéfiées sur près de 5 cm. Sur le fond, une couche de charbons de bois se développait sur une épaisseur d'une vingtaine de centimètres. On pouvait observer des éléments de branches carbonisés disposés selon le grand axe de la structure. L'un d'eux provient d'une pièce de bois apparemment fendue, correspondant à un diamètre originel minimal de l'ordre d'une trentaine de centimètres. Un amas de pierres, portant toutes des traces de chauffe, reposait sur le niveau de charbon. Toutes les pierres retrouvées dans les fours sont des granites qui présentent un débit prismatique d'un diamètre de 20 à 30 cm. Un sédiment sableux brun mêlé de charbons et des petits fragments de granite brûlé, provenant de la desquamation des blocs recouvrait sur 0,60 m d'épaisseur les fosses empierrées.

Les charbons de bois proviennent de chênes caducifoliés.

Ces structures, remarquablement préservées laissent entendre que la totalité des pierres restées en place correspondent au volume disposé lors de la chauffe, soit cinquante centimètres cube.

La présence de graisses sur les pierres de l'un des fours qui est considérée comme indiscutable par C. Pepe « d'autant plus que la quantité identifiée est extrêmement abondante », conforte l'hypothèse de fours culinaires, destinés en particulier à cuire de grandes quantités simultanées de morceaux de viande.

L'attribution chronologique de ces fours peut se fonder sur la présence de fragments céramiques à décors au doigt et à l'ongle qui se rapprochent du Néolithique cardial atlantique*, datation que vient corroborer une série de quatre dates obtenues par la méthode du carbone 14* (5900-6000 av. J.-C.).

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Pays de la Loire
D'après Bertrand Poissonnier
INRAP

PICARDIE

L'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE ENTRE 2002 ET 2005 EN REGION

Région 19 : PICARDIE



Localisation des zonages archéologiques décrets 2002-89 et 2004-490

■ commune faisant l'objet d'un zonage archéologique

- 45 communes (soit 2 % des communes et 3,2 % de la surface de la région) ont fait l'objet d'un zonage spécifique approuvé par la CIRA, dans le cadre de la procédure du décret 2004-490.
Par ailleurs 263 communes (soit 11,5 % des communes et 14,3 % de la surface de la région) ont antérieurement fait l'objet d'un zonage au titre du décret 2002-89, non encore validé suivant les nouvelles procédures.

Un zonage général provisoire étendu à toute la région, définissant notamment une liste de communes plus sensibles, approuvé par la CIRA, a fait l'objet d'un arrêté préfectoral en mai 2005. Cet arrêté prévoit que des zonages plus précis, à l'échelle communale, viendront se substituer à ce zonage général pour chaque commune concernée et au fur et à mesure de leur réalisation ou de leur validation au regard des nouvelles procédures (c'est déjà le cas pour les 45 communes du premier groupe indiqué ci-dessus). Il faut signaler que la réalisation des zonages communaux dans l'Aisne s'effectue en collaboration avec le service départemental d'archéologie, bénéficiant ainsi de l'aide du conseil général.

Nombre d'opérations préventives de diagnostic archéologique réalisées (2002-2005) par commune

nombre de diagnostics réalisés par commune

- 1
- 2-4
- 5-9
- 10-19
- 20 et +

- 249 communes concernées par un ou plusieurs diagnostic(s), soit 10,86 % des communes de la région.

Nombre d'opérations de fouilles archéologiques préventives réalisées (2002-2005) par commune

nombre de fouilles réalisées par commune

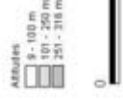
- 1
- 2-4
- 5-9
- 10-19
- 20 et +

- 62 communes concernées par une ou plusieurs fouilles(s) préventive(s), soit 3,57 % des communes de la région.

Il faut noter que le faible nombre de fouilles par rapport à celui des diagnostics ne signifie pas que les diagnostics non suivis de fouille soient tous négatifs. Au contraire, la plupart des diagnostics livrent des vestiges intéressants d'un point de vue historique et patrimonial, mais suffisamment caractérisés par le diagnostic, pour se dispenser d'une fouille plus approfondie ou étendue. C'est, par exemple, le cas des traces de parcelles anciennes, maintenues par de simples fossés, ou de vestiges récents, comme des traces de la guerre 1914-1918. Il est d'autant plus important de noter ces traces qui ne donnent pas lieu à des prescriptions post-diagnostic, que certains de ces vestiges prennent aujourd'hui une importance historique et sociale accrue : ainsi les traces de la guerre 1914-1918. D'autre part, lorsque les vestiges détectés lors du diagnostic sont importants, les solutions alternatives (modifications de projets, fondations non destructives) contribuent à diminuer le nombre de fouilles.



Sources : données Patrimoine Base nationale, requête du 26/10/2005
Fonds cartographiques : BDCartho-limites administratives (IGN2000 ; Sursé) (IGN2000)
COPYRIGHT : Ministère de la culture -
DAPA-SZarchéologie-Mission archéologie - DRAC-SRA - Picardie
Réalisation : Atlas de l'architecture et du patrimoine, D. Ferraguti, le 15 novembre 2005 ;
avec la contribution de Y. Rielland et G. Puyot.



PICARDIE

LA PREHISTOIRE ANCIENNE

Fresnoy-au-Val (Somme) et Chavignon (Aisne) : deux sites importants du Paléolithique moyen

La recherche préhistorique régionale est parfaitement insérée dans l'archéologie préventive. Des protocoles d'intervention rigoureux et rapides ont été élaborés ces dernières années pour trouver les gisements préhistoriques qui sont généralement enfouis à plusieurs mètres de profondeur, et sont désormais mis en œuvre systématiquement. Ils ont donné lieu notamment à la découverte de deux gisements à Fresnoy-au-Val et Chavignon, du début de la dernière période glaciaire, entre 110 000 et 80 000 ans avant notre ère. Leur fouille a permis d'appréhender le mode de vie des hommes de Néanderthal qui vivaient dans le Nord de la France à cette époque. Les niveaux archéologiques, insérés dans des stratigraphies très complexes, comportent de nombreux artefacts de pierre (silex et grès-quartzite), éclairant les méthodes de productions des outils lithiques des hommes préhistoriques. Les études paléoenvironnementales (études de sols, de pollens, de micro-faune...) permettent de reconstituer le milieu naturel au sein duquel ont vécu ces populations : des conditions climatiques tempérées froides, à forêt boréale de pin et bouleau, avec des espaces ouverts où évoluaient des troupeaux de grands herbivores. Ce type de sites d'occupation extensive était presque inconnu avant le développement de l'archéologie préventive (voir la notice détaillée).

Warluis (Oise) : une concentration exceptionnelle de sites mésolithiques

Le Mésolithique correspond à l'époque des derniers chasseurs-cueilleurs qui vivaient au début de la grande phase de réchauffement climatique qui a suivi la dernière glaciation, entre 9000 et 5000 ans avant J.-C. Les sites de Warluis ont été découverts dans une gravière de la plaine alluviale du Thérain, près de Beauvais, en 2000 et 2001. Les fouilles préventives s'y poursuivent depuis 2002. C'est l'un des plus vastes gisements de cette époque en Europe : il s'étend sur plus de quarante hectares. De plus, les conditions de conservation sont exceptionnelles : les vestiges abandonnés sur les berges des cours d'eau ont été recouverts progressivement par des tourbes qui les ont ainsi protégés. L'étude des mollusques et des pollens, croisée avec les datations par la méthode du carbone 14* sur os, permettent de restituer l'évolution rapide de l'environnement qui caractérise cette période. Plusieurs sites du tout début du Mésolithique (environ 9000 avant J.-C.) documentent une période pratiquement inconnue dans la moitié nord de la France. Des concentrations de silex taillés, associées à des ossements d'animaux, illustrent des activités de boucherie sur des chevreuils, des cerfs et des aurochs, dans le cadre d'une forêt encore clairsemée. Les occupations suivantes sont assez variées. Certaines témoignent d'activités très limitées comme la taille de pointes de flèches à partir de silex de la nappe de graviers. D'autres révèlent des occupations plus conséquentes, avec des traces de foyers et de nombreux outils. Les hommes évoluent alors dans une forêt dense. Vers 8000 avant J.-C., la remontée de la nappe aquifère et la poursuite du réchauffement climatique transforment le secteur en un vaste marécage tourbeux. Seuls, les points hauts sont fréquentés par les hommes. Ils se nourrissent essentiellement de sangliers et de noisettes. La bonne conservation d'un ensemble de sites couvrant le

premier millénaire du Mésolithique, fait de Warluis un site majeur, sans équivalent dans la moitié Nord de la France et dans les régions voisines d'Europe.

LE NEOLITHIQUE

De 5000 à environ 2000 ans avant notre ère, le mode de vie des hommes qui occupaient la France, connaît des changements considérables avec l'apparition de l'agriculture et la sédentarisation. Passant alors du stade de prédateur à celui de producteur, les hommes construisent des habitations, développent l'utilisation de la poterie, primordiale pour conserver les aliments et améliorent les techniques de taille de la pierre.

Conty (Somme), rue Henry Dunant : un habitat Cerny

Le site se trouve au centre du bourg de Conty, dans la plaine alluviale, à la confluence de deux rivières. L'implantation d'un centre médico-social a motivé un diagnostic archéologique en 2000, qui a mis en évidence une occupation néolithique attribuable à la culture du Cerny* (4500 à 3500 avant J.-C.). La fouille archéologique, en 2003, sur une surface de 2 543 m² a porté sur cinq dépressions de forme circulaires, d'une dizaine de mètres de diamètre, renfermant du mobilier néolithique. Elles correspondent à des bâtiments approximativement circulaires appuyés sur des poteaux. Ce sont les premiers à être clairement identifiées dans la moitié nord de la France.

Beaurieux (Aisne) « La Plaine » : un monument funéraire Michelsberg

Le monument funéraire attribué à la culture Michelsberg (quatrième millénaire avant notre ère) mis au jour dans une carrière, lors d'un diagnostic en 2003, constitue une découverte importante. Fouillé en 2005, le monument, matérialisé par un enclos « en épingle à cheveux », caractéristique de cette culture, a livré deux inhumations individuelles, ainsi qu'une série de fosses dont la disposition, de part et d'autre des côtés du monument, indique qu'elles ont dû servir à l'édification des parois. Le mobilier funéraire recueilli est riche, tant en céramique qu'en silex et coquillages.

L'AGE DU BRONZE ET LE PREMIER AGE DU FER

Le peuplement et la mise en valeur de la région connaissent une phase décisive pendant le deuxième millénaire et la première moitié du premier millénaire avant notre ère, période qui correspond à l'apparition et au développement de la métallurgie en Picardie (âge du Bronze des environs de 2000 à 800 av. J.-C., premier âge du Fer jusqu'au V^e siècle av. J.-C.). Cette période reste largement méconnue, en dépit des centaines de monuments funéraires repérés par avion, grâce à leurs fossés de ceinture circulaire.

Maizy-sur-Aisne, « Le Bois Gobert » (Oise): une nécropole à incinération de l'âge du Bronze

Le site a été fouillé en 2002, dans l'emprise d'une carrière alluvionnaire : deux secteurs ont livré vingt-six incinérations qui se présentent sous la forme de simples fosses charbonneuses avec des esquilles osseuses brûlées éparées. Les deux groupes de sépultures se différencient par les modalités de dépôts et par la chronologie. Le premier est attribué, par deux datations par carbone 14*, à la fin du Bronze moyen / Bronze final I (XIV^e-XIII^e siècles avant J.-C.). Le second est daté selon cette méthode du Bronze final IIb (XII^e siècle avant J.-C.). Les nécropoles de cette période commencent seulement à

être étudiées dans le nord de la France et la fouille de Maizy constitue un jalon important dans la recherche archéologique régionale.

LE SECOND AGE DU FER

L'archéologie du second âge du Fer*, qui correspond à l'époque gauloise, est le point fort de la région depuis de nombreuses années, tant par le nombre et l'importance des sites mis au jour, que par la qualité des études qui sont menées. Le début de la période, appelée la Tène ancienne* ou Tène A/B, est surtout illustré par les nécropoles qui ont été découvertes en grand nombre depuis plus d'un siècle, mais explorées sans méthode. La nécropole de Vasseny est, avec celle de Bucy-le-Long, l'un des rares ensembles funéraires de cette époque qui puisse fonder une étude scientifique des Gaulois qui peuplaient alors le bassin de l'Aisne.

Vasseny (Aisne), « Au-dessus du Marais » : une nécropole des V^e–IV^e siècles avant J.-C.

La nécropole de Vasseny a été explorée dans une carrière de graviers. Parmi les quarante tombes de la seconde moitié du V^e siècle-milieu du IV^e siècle avant J.-C., les inhumations sont prépondérantes (une seule incinération). Les femmes portent leur parure (torque, bracelet, pendeloques, fibule, boucles d'oreille). Les hommes sont équipés de leurs armes (poignard, épée, bouclier, lances et javelots). À ces éléments s'ajoutent parfois des ustensiles de toilette, des outils et, plus fréquemment, des offrandes alimentaires (pièces de viande et récipients en céramiques). Le rang hiérarchique le plus élevé de cette communauté s'exprime à travers trois tombes d'individus, deux hommes et une femme, inhumés sur un char. Cette nécropole s'intègre à l'ensemble du groupe culturel Aisne-Marne et confirme l'homogénéité des pratiques funéraires de cette époque.

Les sites ruraux de la fin de l'âge du Fer (III^e–I^{er} siècles avant J.-C.)

L'étude des établissements ruraux de la fin de l'époque gauloise constitue l'un des axes forts de la recherche archéologique régionale. Compte tenu d'une documentation qui commence à être relativement étoffée, les fouilles récentes ont été réalisées sur des emprises larges, qui permettent d'aborder l'échelle d'un terroir ou d'un fragment significatif de terroir, conditions qui se rencontrent notamment dans les ZAC. L'intérêt est de pouvoir replacer les différents sites dans leur environnement, notamment les réseaux parcellaires, les chemins, les espaces de parcage, les zones funéraires et d'analyser leur relations avec les occupations antérieures et postérieures. Nombre de ces sites n'ont eu qu'une existence relativement brève, mais lorsqu'ils disparaissent, ils sont souvent remplacés par une autre unité d'habitat. Ces phénomènes de déplacement commencent tout juste à être appréhendés. Les situations sont complexes, car certains sites ne sont que temporairement délaissés, et connaissent des réoccupations. Dans d'autres cas, il n'y a pas complète désertion, mais réduction de l'occupation, correspondant à un probable changement de statut. Les relations entre les sites contemporains peuvent faire l'objet d'analyses en terme de hiérarchie. Elle est marquée par la surface, la qualité des aménagements (notamment des fossés qui clôturent les espaces d'occupation), la présence de certains bâtiments particuliers (tours), le matériel recueilli (fréquence des amphores importées, abondance des céramiques fines, etc.), les traces d'activités culturelles ou sociales (rejets de banquets). Les fouilles récentes sont orientées sur ces nouvelles problématiques, et montrent la complexité des phénomènes qui restent à appréhender pour comprendre la civilisation gauloise.

Poulainville (Somme), Pôle logistique : des établissements ruraux et leurs nécropoles

Le site de Poulainville a fait l'objet d'une fouille en 2005 sur une surface de 12 hectares. Elle a mis en évidence plusieurs établissements gaulois. Un habitat, fondé à la fin du III^e siècle avant J.-C. (période de La Tène C2) et qui perdure jusqu'au II^e siècle après J.-C., se présente sous la forme de vastes enclos délimités par des fossés dans lesquels se répartissent des maisons et des annexes. Quarante-quatre tombes à incinération réparties en groupes de deux à six sépultures, donnent un intérêt particulier à ce site. Quatre d'entre elles, par paires, étaient protégées par un bâtiment. Ce caractère ostentatoire, associé à la qualité du mobilier découvert (chenets, vases...), révèle clairement le statut social privilégié des défunts.

Ronchères (Aisne) : une résidence aristocratique.

La ferme fouillée exhaustivement en 2002, sur le tracé du LGV Est, illustre les établissements que l'on peut considérer comme aristocratiques. Fondée dans la première moitié ou vers le milieu du II^e siècle avant J.-C. (période de la Tène C2-D1), elle s'inscrit dans un enclos fossoyé doublé d'une levée de terre interne qui, fait exceptionnel, était encore en partie conservée en élévation, grâce à sa localisation dans un bois. Le caractère aristocratique de cette résidence est démontré par plusieurs indices : la surface de l'espace enclos (près de 1 hectare, ce qui est grand pour la période), la taille imposante du fossé, partiellement cuvelé, la richesse du matériel recueilli (spécialement les amphores) et une activité métallurgique non négligeable. L'occupation s'est poursuivie au début de l'époque romaine, mais il ne s'agit plus que d'un modeste établissement agricole.

L'ÉPOQUE ROMAINE

La naissance des villes

Les principales villes de Picardie ont été fondées à l'époque romaine. Les aménagements réalisés dans le cœur ancien de ces agglomérations sont l'occasion de découvertes significatives sur leurs origines. Les interventions sont plus ou moins nombreuses, en fonction du dynamisme actuel de ces villes mais il s'agit principalement de diagnostics. En effet, le coût des fouilles, forcément élevé, car les occupations urbaines anciennes présentent des dépôts stratifiés importants, amène à rechercher des solutions de conservation, alternatives à la fouille. C'est pourquoi, il y a peu de fouilles préventives dans les centres urbains anciens.

Amiens (Somme), 38-42 rue Lamartine : évolution d'une maison urbaine antique

L'intervention archéologique, réalisée préalablement à la construction d'un immeuble, s'est déroulée en 2003-2004. Elle a principalement révélé des vestiges antiques. Dans l'Antiquité, le site est localisé au cœur de Samarobriva, la capitale des Ambiani, l'une des plus importantes villes du Nord de la Gaule. Une petite *domus** (maison « bourgeoise »), construite au milieu du I^{er} siècle après J.-C., a été partiellement dégagée. Sa façade sur rue avait une longueur de 15 à 16 m, et sa profondeur était d'une trentaine de mètres, soit une superficie d'environ 450 m². Les différentes salles s'articulaient autour d'un péristyle qui encadrait une vaste cour intérieure sur trois côtés. Cette maison a été reconstruite au II^e siècle : la fin de l'occupation n'a pu être observée, en raison d'un arasement survenu à une époque indéterminée.

Les sites ruraux de l'époque romaine

La Picardie est connue dans le monde entier pour ses extraordinaires photographies aériennes de *villae** romaines. Les fouilles apportent, petit à petit, les matériaux nécessaires à la compréhension de cette documentation exceptionnelle. Pour ne prendre que cet exemple, les fouilles récentes ont mis en évidence les liens étroits qui existent entre les établissements ruraux des époques gauloise et romaine. Cette filiation est observée à la fois au niveau de l'implantation des sites et de leur organisation spatiale. Plus de la moitié des fermes gallo-romaines* de nos régions recouvrent un établissement gaulois. Dans d'autres cas, elles sont proches d'une ferme gauloise de telle sorte que se pose la question d'un « glissement » ou léger déplacement du centre d'exploitation. D'autre part, elles s'insèrent très souvent dans des organisations parcellaires mises en place à l'époque gauloise.

Il est clair aujourd'hui que la conquête romaine n'a pas bouleversé radicalement l'organisation des campagnes gauloises. Les liens avec l'époque gauloise* sont aussi très lisibles au niveau de l'organisation spatiale des établissements agricoles : les fermes romaines sont installées dans un enclos fossoyé qui encerre un espace central dégagé entouré par des bâtiments dispersés, disposition caractéristique des fermes gauloises, sans équivalent dans l'espace italien. Cependant, le monde rural gallo-romain a connu des mutations importantes et précoces. Elles sont particulièrement flagrantes au niveau de l'architecture, avec l'introduction de nouveaux types de bâtiments et l'usage de la pierre et des tuiles. L'étude des ossements animaux et des restes végétaux met en évidence une transformation rapide de l'économie agricole : la taille des animaux croît considérablement, les espèces cultivées se diversifient, les céréales à grain nu panifiables prennent de plus en plus d'importance et l'arboriculture est introduite. Tout cela traduit la recherche d'une productivité accrue, pour dégager davantage d'excédents commercialisables. Les mutations qui ont profondément transformés les campagnes gallo-romaines à la fin de l'Antiquité (III^e-V^e siècles) sont tout aussi intéressantes à étudier.

Toutes ces problématiques constituent l'un des axes forts de la recherche archéologique picarde.

Méaulte (Somme), plate-forme aéro-industrielle de Haute-Picardie : une approche de l'organisation spatiale d'un terroir aux époques gauloise et romaine.

Les résultats du diagnostic réalisé sur 125 ha sur la plate-forme aéro-industrielle d'Albert-Méaulte, ont surpris par l'ampleur et la richesse des informations obtenues. Des indices probants d'occupation du Paléolithique* au XII^e siècle après J.-C. ont été isolés en dix-neuf points. L'essentiel des vestiges appartient à la fin de l'âge du Fer (300 à 50 avant J.-C.) et à l'époque romaine (50 avant J.-C. à 410 après J.-C.).

Quatre établissements agricoles sont attestés pour l'époque gauloise et trois pour la période romaine. Des nécropoles à incinération ont aussi été étudiées : deux pour l'époque gauloise, dont un cimetière très structuré, où la hiérarchie sociale transparaît de façon explicite, et deux pour l'époque romaine. Ces sites s'inscrivent dans des réseaux de fossés parcellaires denses et bien conservés. Ces derniers permettent d'appréhender l'évolution de ce terroir, avec ses chemins et les délimitations de grandes parcelles, assez régulières dès l'époque gauloise et qui ont, en partie, perduré à la période romaine. Il s'agit de l'un des apports significatifs des fouilles de Méaulte.

Revelles (Somme), « Le Trelet » : une succession étonnante d'un relais de poste, d'un mausolée et d'un fortin routier contemporain des premiers raids barbares

Parmi les nombreux sites antiques explorés sur le tracé de l'autoroute A29, Revelles, fouillé en 2002, constitue l'une des découvertes les plus importantes faites en Picardie ces dernières années.

Se sont succédés au même emplacement, le long d'une voie romaine, trois ensembles différents. Un petit relais routier est établi, peu après le milieu du I^{er} siècle, au bord de la voie. Au II^e siècle, il est remplacé par un mausolée. Le monument central, vraisemblablement une pile, a presque totalement disparu. Du mur de clôture, construit en blocs de grand appareil, il ne subsistait que la tranchée de récupération, ainsi que la base d'une entrée monumentale. Mais, lorsque ce mausolée a été transformé en fortin, dans la seconde moitié du III^e siècle, deux fours à chaux ont été aménagés près du fossé, et de nombreux blocs sculptés, provenant du monument funéraire, ont été rassemblés au fond du fossé dans l'attente de leur combustion : ils fournissent une information remarquable sur l'architecture du mausolée. Le fortin lui-même est un aménagement exceptionnel : c'est la première fois qu'une fortification routière est mise au jour au sud et à l'ouest de la Belgique actuelle.

L'ÉPOQUE MEDIEVALE

Les fouilles portant sur le Moyen Âge sont rares en Picardie, et c'est depuis très longtemps le point faible de la recherche archéologique régionale. Pourtant, le patrimoine architectural subsistant témoigne de la richesse de la région, qui était au XIII^e siècle, l'une des plus peuplées du royaume. Dans les années 1980, le haut Moyen Âge a bénéficié de progrès sensibles grâce à des fouilles d'habitats et de nécropoles. Depuis quelques années, le nombre de découvertes s'est réduit, concomitamment avec la réduction du nombre d'intervenants.

Les carrières demeurent un cadre privilégié pour les découvertes de ces types de sites. Toutefois, les principales fouilles médiévales sont conduites désormais dans les villes et dans la moitié sud du département de l'Oise qui correspond à la grande couronne de la banlieue parisienne.

Varesnes (Oise), « Le Bois du Lombril » : un habitat rural des X^e-XI^e siècles

Un habitat des X^e-XI^e siècles, période très mal documentée en Picardie, a été découvert, dans une carrière, par diagnostic au début de 2002 et fouillé à l'été et à l'automne suivant. Il présente la particularité de s'inscrire dans quatre petits enclos curvilignes juxtaposés, qui pourraient former une sorte d'enceinte de l'ordre de 1 800 m². Quatre constructions sur poteaux plantés ont été reconnues dans les enclos et cinq autres à proximité. Une partition de 600 m² semble entourer une unité d'habitation principale. Cette organisation originale conduit à s'interroger sur le statut de cet habitat, mais il n'y a pas d'élément caractéristique dans le mobilier qui permette de déterminer s'il s'agit d'une simple ferme ou d'une résidence aristocratique.

L'ÉPOQUE MODERNE

L'approche archéologique de vestiges postérieurs au Moyen Âge est généralement soumise à des considérations particulières, liées, soit à la valeur patrimoniale des vestiges conservés, soit pour des périodes beaucoup plus proches de nous comme la Première Guerre mondiale, à des notions de « souvenir ». Les interventions sont peu nombreuses et ciblées sur des points particuliers, et portent principalement sur le domaine militaire.

Saint-Quentin (Aisne), 5 à 13 Boulevard Léon Blum : un bastion du XVII^e siècle

Une parcelle de 6 000 m², concernée par un projet de construction d'un complexe cinématographique, a été diagnostiquée en 2001, mettant au jour les vestiges d'un bastion édifié au cours de la première moitié du XVII^e siècle pour protéger une porte de l'enceinte urbaine. La fouille, en 2002, a permis de dégager la pointe sud-est du bastion. Les fortifications de Saint-Quentin, place

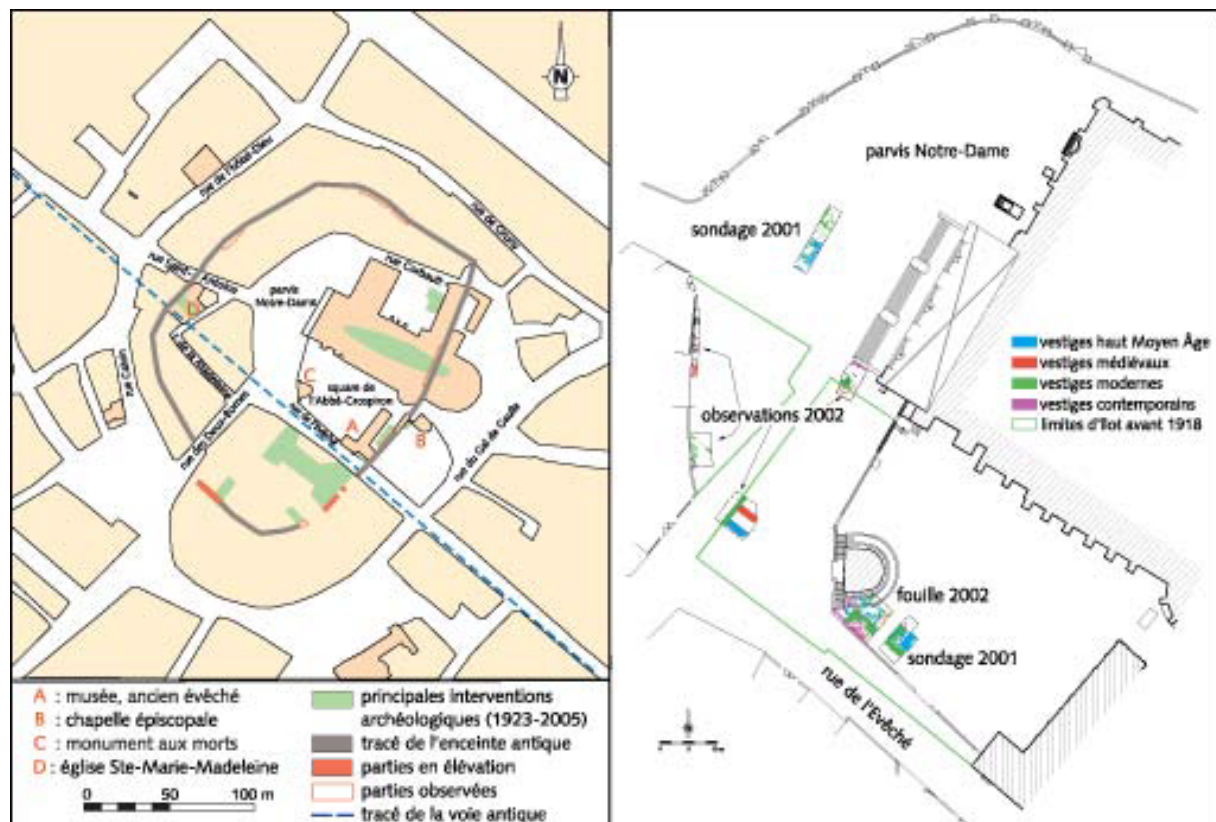
forte très importante, à la frontière du royaume, dans la seconde moitié du XVI^e siècle et la première moitié du XVII^e siècle, ayant aujourd'hui totalement disparu du paysage urbain, toutes les occasions de collecter des données sont à saisir pour lever progressivement les incertitudes concernant leur configuration, leur ampleur et leur tracé réel.

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Picardie

OISE

NOYON (ABORDS DE LA CATHEDRALE)

UNE ARCHEOLOGIE DE PROXIMITE : LE SERVICE ARCHEOLOGIQUE MUNICIPAL DE NOYON



A gauche : le centre-ville de Noyon : cathédrale, parvis et tracé du rempart romain.

A droite : les interventions récentes aux abords de la cathédrale.

© M.-C. Lacroix, SA Noyon.

Propriétaire de la cathédrale, du cloître et de l'évêché, la Ville de Noyon a entrepris, depuis plus de 10 ans, un programme de mise en valeur de l'ensemble canonial et épiscopal, en étroite collaboration avec les services de l'État. En 2002, parallèlement à la mise aux normes des réseaux, la voirie du parvis Notre-Dame et de la rue de l'Évêché a été entièrement refaite. Depuis 2001 des diagnostics et des interventions archéologiques ont accompagné cette phase de travaux. L'installation de sanitaires publics dans le square bordant la cathédrale au sud a également entraîné une campagne de fouilles préventives. Le réaménagement paysager de ce square et du jardin entourant le chevet de la

cathédrale est actuellement l'occasion de travaux archéologiques. Elles ont permis de recueillir de nouvelles informations sur cette partie centrale du site urbain.

Au cœur de l'actuel parvis, les interventions archéologiques ont permis de reconnaître des surfaces de sols aménagés, plusieurs fois refaits du VIII^e siècle jusqu'au X^e siècle, avec des traces (fosses et trous) témoignant de l'implantation de bâtiments légers de bois (cabanes, étals).

Ces vestiges semblent indiquer que l'actuelle place du Parvis était déjà un espace de circulation et peut-être même un lieu dévolu aux marchés dès cette période. D'autre part, l'emprise actuelle du parvis ayant été élargie après la Première Guerre mondiale, les vestiges de maisons canoniales médiévales ont aussi été reconnus, ainsi qu'un dépotoir du bas Moyen Âge*.



Vue de la fouille du parvis.
© Marie-Christine Lacroix, SA Noyon.



Les interventions effectuées en 2001 et 2002 dans l'actuel jardin public (square de l'abbé Grospiron), situé sur l'emplacement de la cour de l'évêché médiéval et moderne, confirment l'hypothèse que, dès la christianisation de Noyon, l'évêque s'installe au sud de la cathédrale, le long de la voie principale d'origine antique (actuelle rue de l'Évêché). Des restes de fondations maçonnées massives, perpendiculaires à la voie, permettent de supposer un imposant bâtiment de pierre, comportant peut-être plusieurs étages. Un édifice d'une telle ampleur ne peut guère être interprété que comme un élément du groupe cathédrale primitif.

Square de l'abbé Grospiron : succession de fondations dans la cour de l'évêché. Au premier plan, des maçonneries du haut Moyen Âge.
© M.-C. Lacroix, SA Noyon.

Ces aménagements semblent donc bien confirmer la présence du groupe épiscopal à cet endroit, depuis le VIII^e siècle au moins (les niveaux archéologiques antérieurs n'ayant pas été atteints).

Ces opérations archéologiques sont effectuées par le service archéologique de la ville de Noyon en collaboration avec l'INRAP pour certaines interventions. Elles sont d'ampleur limitée et ne mobilisent pas de moyens matériels très importants ; mais elles se caractérisent par leur continuité et leur parfaite intégration au sein d'un programme de réaménagement se déroulant sur plusieurs années, et par leur ouverture au public (visites, ouverture lors des journées du patrimoine, édition d'une plaquette en collaboration avec le service régional de l'archéologie de Picardie). A ce titre, elles témoignent d'une archéologie préventive « de proximité », enracinée et intégrée au plan local, totalement considérée comme partie prenante des travaux d'aménagement et d'embellissement urbain.

Bruno Desachy
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Picardie

SOMME

AMIENS (ZAC CATHEDRALE)

UN PATRIMOINE ARCHEOLOGIE BIEN PRIS EN COMPTE

Les épisodes au cours desquels le patrimoine amiénois s'est trouvé menacé de destruction pure et simple ont montré l'attachement des habitants pour la sauvegarde des vestiges anciens de leur ville.

Les institutions œuvrant au développement urbain ont donc depuis longtemps le sentiment de relayer cette conscience manifeste de la population amiénoise en essayant de préserver ce patrimoine par diverses dispositions réglementaires, par un strict contrôle de leur application, et par des pratiques transparentes.

Dès 1984, le plan d'occupation des sols (POS) a inclus un zonage archéologique avec différents niveaux de déclenchement d'intervention archéologique. Des dispositions complémentaires ont été adoptées après 1994, afin de préserver les dépôts archéologiques du fond de la vallée de la Somme et de l'Avre aux conditions de conservation exceptionnelles. Ces dispositions, assez contraignantes, sont généralement acceptées par les aménageurs, dans la mesure où ils ont pu les intégrer suffisamment en amont dans leur programme immobilier. D'une manière générale, l'intégration des coûts des interventions archéologiques dans le financement des opérations d'aménagement urbain a entraîné une plus grande attention des constructeurs publics ou privés aux atteintes au sous-sol. Le plan local d'urbanisme (PLU) qui vient d'être adopté a entériné en quelque sorte cette nouvelle donne en supprimant les obligations de places de stationnement souterrain dans l'hyper centre.

Il est difficile de dresser un bilan de l'activité archéologique à Amiens depuis l'application de la loi sur l'archéologie préventive dans la mesure où très peu de dossiers instruits depuis 2002 ont abouti à une fouille préventive. Dans la plupart des cas, les projets de nouveaux sous-sols ont été supprimés, et la consommation du patrimoine archéologique s'en est trouvée réduite d'autant. Lorsque cette suppression s'est avérée impossible pour l'économie du projet, une concertation avec les architectes, a finalement abouti à des projets viables.

Les opérations de la ZAC Cathédrale constituent un excellent exemple de la prise en compte progressive de contraintes archéologiques par les aménageurs. Ce secteur du centre-ville, situé au pied de la cathédrale a été complètement détruit en 1940. Il n'a fait l'objet d'un projet de réhabilitation urbaine que ces dernières années. Un important diagnostic archéologique a été réalisé en 2003 sur une surface de près de un hectare réparti en deux secteurs principaux. Six sondages ont permis de mettre au jour de multiples vestiges, de la ville romaine au quartier détruit en 1940.

Est apparu ainsi un véritable réseau souterrain constitué de dizaines de caves aménagées sur plusieurs niveaux, creusées sous les rues, comblées sommairement en 1940, formant un véritable sous-sol continu. Ces caves, construites pour les premières au XIII^e siècle, ont été entretenues et modifiées jusqu'en 1940. Leur étude architecturale devrait fournir un aperçu de 500 ans d'occupations et d'activités artisanales ou commerciales.

Ces caves surmontaient les vestiges de la muraille de la fin de l'Antiquité qui a été reconnue sur plus de 140 m de longueur. Large de 3,50 à 4 m, elle est fondée sur des blocs de pierre de grand appareil disposés sur plusieurs assises, posés sur un radier de craie tassée reposant sur une forêt de

pieux plantés dans le terrain marécageux. A cette profondeur, la présence d'une nappe phréatique pérenne a favorisé la conservation du bois et des matériaux biodégradables. Les niveaux d'époque romaine se poursuivent ensuite sur 3 à 4 m de profondeur. Les prescriptions du service archéologique étaient modulées selon l'intérêt et l'importance des vestiges menacés :

- € la conservation des niveaux situés sous la nappe phréatique pérenne et des vestiges de la muraille romaine tardive, aujourd'hui détruite sur plus de la moitié de son parcours,
- € la fouille exhaustive des niveaux archéologiques continus, principalement d'époque romaine,
- € la fouille rapide et une étude architecturale des caves médiévales et modernes.

Le besoin de places de stationnement en sous-sol a amené l'aménageur à réduire l'emprise des infrastructures à un seul immeuble sur quatre, et à répartir les frais occasionnés par la fouille archéologique du premier immeuble sur l'ensemble du programme. La fouille archéologique doit démarrer au début de 2006. Comme on l'aura compris l'application de la loi de 2001 et la prise en compte des coûts des interventions archéologiques, ont considérablement renforcé l'attention que portent les aménageurs amiénois à l'intégration de l'archéologie à leurs travaux propres.

Didier Bayard
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Picardie

SOMME

FRESNOY-AU-VAL

UN GISEMENT DU PALEOLITHIQUE MOYEN

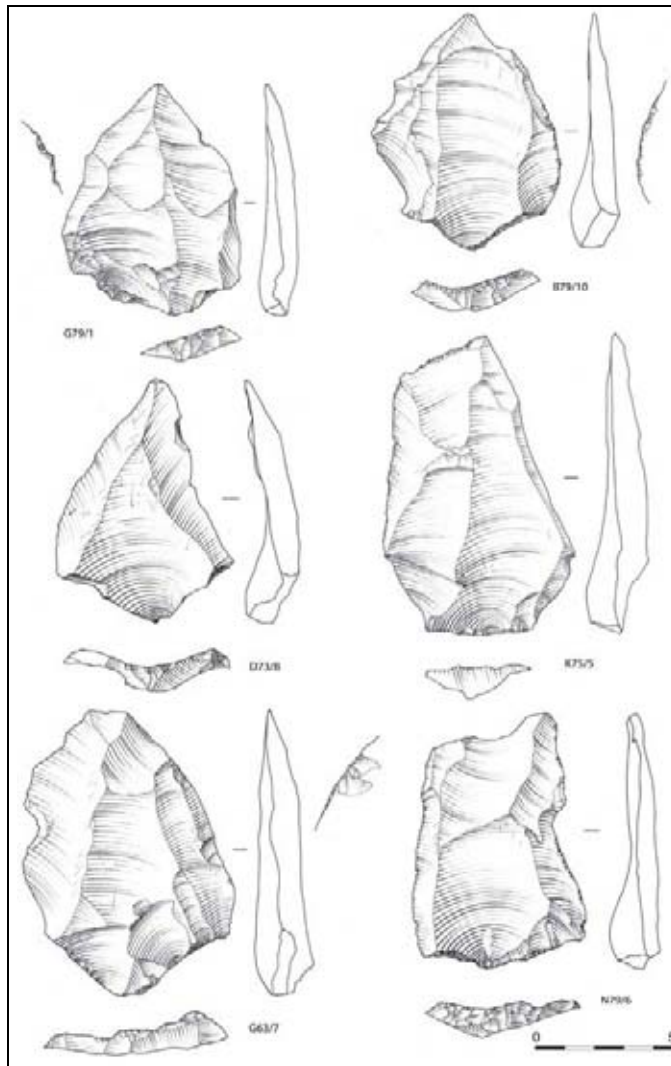
Le gisement paléolithique moyen* de Fresnoy-au-Val se situe dans un petit vallon sec à profil asymétrique qui se raccorde au réseau du Saint-Landon. Il est localisé sur la partie médiane d'un versant limoneux en pente douce, orienté vers l'est, opposé à un versant abrupt où la craie affleure. Cette position topographique est fréquente pour les occupations de la phase récente du Paléolithique moyen* dans le nord-ouest de la France.

Près de 1 500 m² ont été fouillés durant l'année 2002 dans le cadre des interventions archéologiques préalables à la construction du tronçon de l'autoroute A29 qui relie Amiens à Neufchâtel-en-Bray. Deux niveaux de la phase récente du Paléolithique moyen ont été identifiés au sein des formations sédimentaires du début de la dernière glaciation dénommée « Weichselien* ». Ces dépôts de limons ont pu être étudiés sur une longueur continue de 70 m et sur une hauteur de 5 m, ce en fait une séquence de référence pour l'étude du Quaternaire* du Nord de la France.



Vue générale de la fouille.
© J.-L. Loch, INRAP.

Deux niveaux archéologiques ont été identifiés, dans des niveaux de sol contemporains du début de la dernière glaciation. Ces dépôts sont les témoins de la dégradation climatique qui suit la dernière phase interglaciaire et sont datés entre 112 000 et 80 000 ans avant notre ère. Le climat devient alors de plus en plus continental. L'environnement est de plus en plus ouvert, avec un paysage constitué d'espaces herbacés ponctués de forêt de pins et de bouleaux. Les troupeaux de grands herbivores (aurochs, cheval...) qui y vivaient constituaient le principal gibier des chasseurs néandertaliens qui vivaient dans le nord de la France. Le silex, nécessaire à la confection des outils en pierre, était disponible en abondance sur place. Ces éléments sont des facteurs attractifs qui expliquent la fréquentation de nos latitudes par de nombreux groupes de chasseurs nomades durant la Préhistoire.



Le plus ancien des deux niveaux archéologiques a été daté aux alentours de 105 000 ans av. notre ère. Il est caractérisé par une production lithique destinée à la production d'éclats réguliers (dits « Levallois* » en référence au faubourg de Paris où ils furent identifiés pour la première fois) et de lames. Ces outils servaient au dépeçage du gibier, mais aussi au travail du bois (confection d'épieux pour la chasse).

Le second est vieux de -85 000 ans. Il est caractérisé par les mêmes systèmes de fabrication des outils de pierre, ce qui démontre la pérennité des traditions culturelles des groupes humains au début de la dernière glaciation dans le nord de la France.

La fouille et l'étude de ce type de gisement constituent des éléments de premier ordre pour la reconstitution du mode de vie de l'Homme de Néandertal* en Europe, mais aussi pour la reconstitution du climat, du paysage et de l'environnement dans lesquels ils ont évolué.

Pointes et éclats de type Levallois (Paléolithique moyen).

© St. Lancelot, INRAP.

Jean-Luc Locht
INRAP

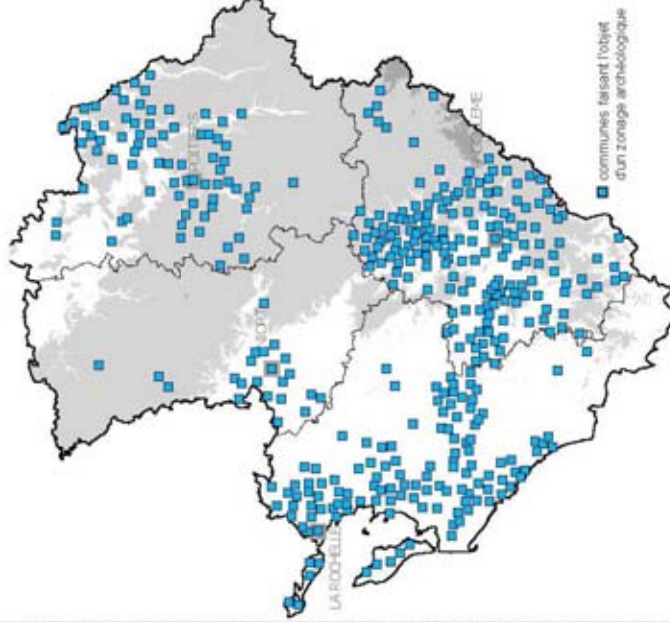
POITOU-CHARENTES

L'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE ENTRE 2002 ET 2005 EN REGION

Région 20 : POITOU-CHARENTES



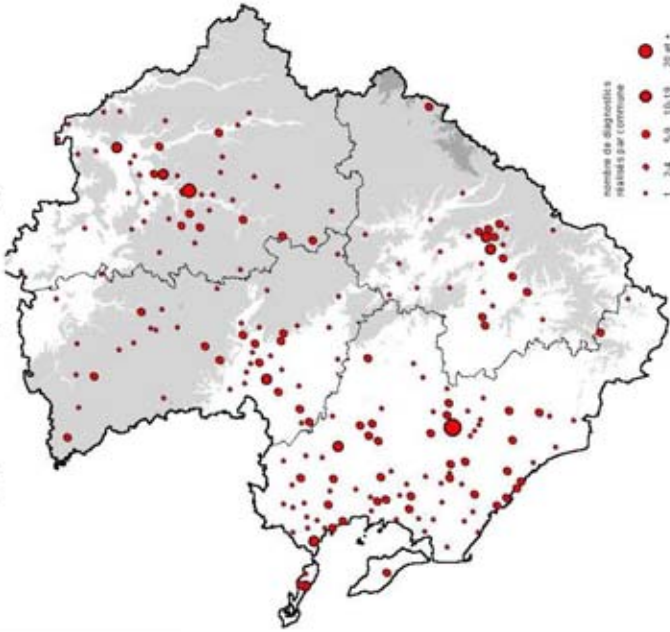
Localisation des zonages archéologiques décrets 2002-89 et 2004-490



- 397 communes concernées par un zonage, soit 27 % des communes de la région.

Les zonages archéologiques sont réalisés de manière systématique sur toutes les communes de la région. Les priorités sont les centres urbains (Poitiers, Niort, Angoulême, La Rochelle, Saintes) et les secteurs où l'occupation du territoire, en expansion, génère des aménagements divers (zone littorale de la Charente-Maritime de La Rochelle à Royan par exemple). Le département de la Charente a fait l'objet d'un traitement prioritaire du fait de la non-transmission des dossiers d'urbanisme.

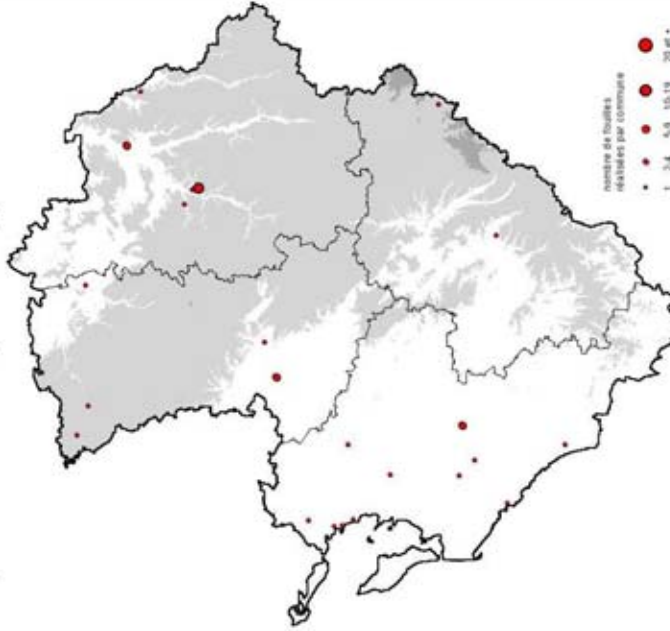
Nombre d'opérations préventives de diagnostic archéologique réalisées (2002-2005) par commune



- 205 communes concernées par un ou plusieurs diagnostics, soit 14 % des communes de la région.

Les centres urbains sont les principales zones de prescriptions archéologiques, notamment Poitiers et Saintes. Les interventions sont aussi réparties sur un territoire beaucoup plus large. Les extensions des petites agglomérations (ZAC et lotissements), les aménagements des centres bourgs et leur contournement ainsi que les mises à deux voies des nationales (RN 150) conduisent à mettre en place une archéologie préventive rurale. Deux autoroutes et une Ligne à Grande Vitesse sont en attente pour les mois prochains.

Nombre d'opérations de fouilles archéologiques préventives réalisées (2002-2005) par commune



- 23 communes concernées par une ou plusieurs fouilles(s) préventive(s), soit 1,56 % des communes de la région.

Les opérations de fouilles préventives varient. En effet, elles se sont déroulées tant en milieu urbain (Poitiers), péri-urbain (Aytré, Chataillon, La Creche) que rural (Neuil-les-Aubiers, Pissany), elles ont concerné des périodes chronologiques allant du Néolithique au Moyen-Age et les superficies concernées varient entre quelques dizaines de mètres carrés et un ou deux hectares.



Sources : données Patrimoine Base nationale, requête du 26/10/2005
Fonds cartographiques : BDCartho-limites administratives (IGN2000), BDAlé (IGN2000)
copyleft : Ministère de la culture
DAPA-SZarchéolo-Mission archéologie - DRAC-SRA Poitou-Charentes
Réalisation Atlas de l'archéologie et du patrimoine, D. Ferraguti, le 15 novembre 2005 ;
avec la contribution de Y. Riéland et G. Prigent

Les principales opérations d'archéologie préventive en Poitou-Charentes sont le reflet de la vitalité des bassins d'emplois des quatre métropoles régionales et de celle de la façade atlantique de la région.



POITOU-CHARENTES

Les résultats scientifiques significatifs proprement dits sont d'une importance quantitative fort diverse suivant les périodes et les types de sites mis au jour.

Globalement la Préhistoire ancienne est quasiment absente des résultats de l'archéologie préventive, alors que la Protohistoire (Néolithique, Bronze, Fer) est de mieux en mieux représentée. Si l'on exclue les opérations réalisées dans les capitales de cités (Poitiers, Saintes et Angoulême), peu de sites de la période antique ont été mis au jour. Il n'en est pas de même pour la période médiévale où de nombreux ensembles de mises en valeur des sols ont fait l'objet de fouille.

LE MESOLITHIQUE

Pour la préhistoire ancienne, seul un site du Mésolithique a été mis au jour lors d'un diagnostic réalisé dans la vallée du Clain à Poitiers. L'abandon du projet de carrière a conduit à la réalisation d'une fouille programmée sur ce site exceptionnel repéré dans le cadre d'un diagnostic préventif. Sur un îlot, entre Clain et chenal, des générations de pêcheurs, selon toute vraisemblance, se sont installées pour préparer leurs aliments comme en témoignent des dizaines de foyers (fumage ?).

LE NEOLITHIQUE

Le maillage territorial des populations néolithiques, bien connues dans le Centre-Ouest depuis la thèse de C. Burnez, a été resserré grâce aux diagnostics et aux fouilles préventives de ces quatre dernières années. Il s'agit essentiellement d'habitats (vastes enceintes) mis au jour à Forges, à Préguyllac et à Saintes en Charente-Maritime.

La problématique de l'origine du mégalithisme dans le Grand-Ouest a été relancée par la découverte de sépultures en coffre du Néolithique moyen à Valdivienne dans la Vienne.

La sépulture chalcolithique, bien que trouvée isolément à Poitiers, présente un réel intérêt attendu qu'elle appartient bien au groupe culturel du Nord de l'Europe et qu'elle n'est pas une imitation ou une acculturation de ce groupe.

Les sédiments crayeux du Poitou et de Charente offrent des possibilités de gisement de silex. Deux ateliers de taille ont été fouillés à La Roche-Posay dans la Vienne (gîte du Grand-Pressigny) et La Couronne dans la Charente.

L'AGE DU BRONZE ET LES AGES DU FER

Seuls quelques habitats, peu différenciés, datant du Bronze moyen ont été repérés lors de diagnostics et font, ou feront, l'objet de fouille.

Les deux âges du Fer sont bien représentés par la découverte de très nombreux enclos, circulaires ou quadrangulaires. Bien connus et caractéristiques de ces périodes, ils n'en demeurent pas

moins intéressants pour la région car ils s'avèrent présents partout alors qu'auparavant leur répartition correspondait à celle des chercheurs institutionnels.

Pour le premier âge du Fer* il en a été trouvé à Saintes et Varzay en Charente-Maritime. On trouve ceux du second âge du Fer* dans l'ensemble de la région : L'Isle-d'Epagnac en Charente, Cozes en Charente-Maritime, Bessines en Deux-Sèvres et Naintré dans la Vienne.

Les habitats des deux âges du Fer sont moins nombreux : à Buxerolles dans la Vienne (Hallstatt) et à Nueil-sur-Argent dans les Deux-Sèvres (la Tène).

A la fin de la période laténienne*, des habitats qualifiés de fermes indigènes ont donné des résultats des plus intéressants. Il y a lieu tout d'abord de souligner que ce type de mise en valeur du sol à la fin de l'époque gauloise était jusqu'alors quasi inconnu dans la région.

De plus, les quatre sites qui ont fait l'objet de fouille, intégrale ou partielle, ont livré des indices donnant à comprendre le type d'activités pratiquées dans les dites « fermes ». Activité de forge avec la découverte d'une cachette d'outils de forgeron à Echiré dans les Deux-Sèvres, activité salicole à Angoulins et Chatellaillon en Charente-Maritime, de fonte monétaire à Migné-Auxances dans la Vienne.

La découverte d'un atelier monétaire gaulois est rare et justifie la méthode d'exploration intégrale de l'intérieur de ces vastes enclos malgré la part aléatoire des collectes qui seront réalisées et qui, seules, permettront de caractériser la fonctionnalité du lieu.

A Migné-Auxances, ce sont seulement une dizaine de mètres carrés, sur les 3 500m² fouillés, qui a permis de reconnaître cette activité. Les dépôts constitués dans cette fosse et les découvertes mobilières qui y ont été faites constituent les indices et témoignages des diverses étapes de la production de bronze et celle de flans monétaires.

L'EPOQUE ROMAINE

La connaissance de la période antique en Poitou-Charentes a été enrichie, en peu d'opérations, au regard de deux axes des plus intéressants : « sanctuaire et religion » d'une part, et « grandes villas », notamment littorales, d'autre part.

Par ailleurs, de très nombreuses petites opérations conduites à Saintes ont contribué à parfaire la connaissance de cette capitale de cité. A Poitiers, le peu de fouilles, mais sur des superficies importantes (2 à 3 000m²) renouvelle totalement l'« image antique » de cette ville.

La fouille du sanctuaire de Gourgé dans les Deux-Sèvres a permis, outre de connaître son architecture et certains aspects liés au rituel (découpe de pièces de viande), d'apprécier son insertion dans le tissu bâti d'une agglomération routière.

Celle de Saint-Éloi à Poitiers (Vienne) a mis en évidence l'existence d'un très vaste ensemble cultuel dont l'intérêt réside dans sa position géographique à la périphérie de la cité antique (à près de 4 km). Il est possible de suivre l'évolution chronologique et architecturale de ce sanctuaire au travers de trois temples successifs : le premier est en bois et date de l'époque gauloise, le deuxième, maçonné et gallo-romain, est de type *fanum**. Le dernier a un plan de type classique et un fronton oriental monumentalisé.

Trois grandes *villae**, toutes situées en Charente-Maritime, ont été fouillées. Deux sont littorales, Aytré et Le Vergeroux ; elles attestent aussi bien d'une exploitation des richesses de l'océan qu'une implantation privilégiée dans les sites concernés. La *villa** du Vergeroux, et celle de Saint-Georges-des-Côteaux, perdurent jusqu'à l'époque carolingienne.

LE MOYEN ÂGE

Pour le Moyen Âge, c'est dans le domaine de la mise en valeur des sols que la progression de l'état des connaissances a été, indiscutablement, la plus importante et ce, tant quantitativement que qualitativement.

Les principaux acquis portent sur la mise en évidence :

- ∄ de la continuité de cette mise en valeur de l'Antiquité* à l'époque carolingienne*, soit sous la forme d'une *villa** (grande construction en dur au Vergeroux en Charente-Maritime), soit sous celle d'un village avec ses divers types de constructions et un cimetière (Saint-Georges-les-Côteaux, Charente-Maritime),
- ∄ de la création d'une *villa** à l'époque carolingienne*, sur le modèle des *villae** antiques qui devaient encore subsister dans le paysage environnant (Châtelleraut, Vienne),
- ∄ de l'émergence d'un habitat aristocratique comprenant des fossés et palissades, des constructions maçonnées ou assemblées, dans lesquelles des objets mobiliers attestent du rang social des occupants : éperons, clef de bronze, pièces de jeu, sceau, nombreuses monnaies (Nancras, Charente-Maritime),
- ∄ de la pression démographique au Moyen Âge classique (essartage) à Pisany en Charente-Maritime.

Plusieurs opérations d'archéologie préventive, par le plus grand hasard des aménagements, bénéficient de la réflexion conduite dans le cadre du projet collectif de recherche sur les « conditions d'implantation des établissements monastiques dans les pays charentais » conduit par l'unité mixte de recherche « Centre d'études supérieures de civilisation médiévale ». Il s'agit des abbayes charentaises Saint-Cybard à Angoulême (étude de bâti) et de Fontduche à Saint-Bris-des-Bois, et des abbayes Sainte-Croix de Poitiers et Saint-Jean-de-Montierneuf.

Les toutes récentes fouilles ont permis de mettre au jour, pour la première fois, le mur de clôture que fit élever la reine Radegonde, première abbesse de Sainte-Croix. Cette découverte permet d'accréditer un passage de la « *Vie* » de cette sainte reine jusqu'alors sujet à caution car topographiquement incohérent.

La fouille d'une maison hospitalière à Tonnay-Charente en Charente-Maritime apporte, dans ce domaine très particulier, une approche des plus intéressantes puisqu'elle complète la connaissance des hôpitaux médiévaux de Pons et Surgères, également en Charente-Maritime.

Les résultats scientifiques significatifs doivent aussi être considérés au regard des informations recueillies dans les quatre cent trente-deux diagnostics réalisés dans la période.

En effet, les trois quarts d'entre eux ont livré des traces d'anthropisation, même si seules quarante-huit fouilles ont été prescrites à leur suite.

Les informations fournies par les diagnostics sont précieuses :

- ∄ patrimoniallement, car elles aident le service à fonder la motivation de ses prescriptions,
- ∄ scientifiquement car elles constituent le seul et réel tissu donnant une texture territoriale aux quelques rares sites fouillés.

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Poitou-Charentes

CHARENTE-MARITIME

AYTRE

UNE VILLA MARITIME GALLO-ROMAINE

La fouille a mise en évidence des installations agricoles, artisanales et résidentielles d'une exploitation rurale gallo-romaine occupée entre le I^{er} et le V^e siècle de notre ère. La présence d'un balnéaire, de mobilier archéologique en argent et en bronze et d'éléments de décors architecturaux (enduits peints et fragment de colonne) indique que le statut de l'exploitation va au-delà de celui d'une simple ferme et qu'elle peut être qualifiée de *villa**. L'établissement, reconnu sur une emprise de fouille de 2 hectares, est localisé en Aquitaine romaine (aujourd'hui en Charente-Maritime).



Vue du balnéaire depuis l'ouest.
© INRAP.

La partie centrale de l'emprise est occupée par des bâtiments disposés selon un plan en U, dont la surface varie entre 700 et 950 m². C'est dans ce secteur que des installations viticoles des II^e-IV^e siècles ont été repérées.



Vues des aménagements à caractère viticole.
© INRAP.

On recense en outre onze bassins destinés à recueillir du moût, trois probables fouloirs et au moins une zone de pressage. De plus, au regard des études carpologiques* et fauniques*, la production viticole constitue la principale source de revenu de la *villa** au I^{er} siècle de notre ère. L'activité de l'établissement agricole s'est diversifiée au cours des phases d'occupation suivantes, notamment par l'adoption de pratiques céréalières.



Vue de deux bassins à recueil du moût.
© INRAP.

Dans la partie occidentale du périmètre concerné par la fouille, un bâtiment au plan en T se dessine. Dans la zone sud du bâtiment, la présence de trois systèmes de chauffe alimentés par trois *praefurnia** indique la vocation résidentielle et/ou artisanale du lieu.



Chauffage par le sol ou structures de séchage/fumage.
© INRAP.

Les espaces extérieurs aux bâtiments précédemment cités, recèlent de nombreux aménagements : cours, puits, bâtiments en matériaux légers, fossés et fosses.

Les études carpologiques, fauniques et malacologiques* apportent un regard nouveau sur les productions, l'élevage, la consommation et le paléoenvironnement de cette exploitation agricole antique. L'étude du mobilier renseigne sur les échanges commerciaux et le niveau de vie des populations de la *villa**.

Alexandra Hanry
Responsable de l'opération, INRAP

VIENNE

MIGNE-AUXANCES

UN ATELIER MONETAIRE GAULOIS

Repéré en juillet 1989 lors d'une mission de photographie aérienne d'Alain Ollivier, le site des Rochereaux est le premier établissement rural de type « ferme indigène » avéré dans le département de la Vienne.

Cette primeur a été un des éléments déterminants quant à la décision du service régional de l'archéologie de prescrire une fouille archéologique et, ce, malgré l'état d'arasement des substructures.

L'objectif scientifique était essentiellement de vérifier le plan des enclos et l'organisation des structures en creux décelées à l'intérieur de ceux-ci, sur les 8 500 m² décapés.

La commune de Migné-Auxances se trouve sur le vaste plateau connu sous le nom du Seuil du Poitou : zone de séparation entre les bassins sédimentaires aquitain et parisien.

Le site est positionné sur la partie basse d'un coteau et sur un replat. Sur ce replat, l'épaississement des sols a limité les dégradations des vestiges liées aux travaux agricoles.

Deux enceintes trapézoïdales, délimitées par des fossés creusés dans le calcaire, ont été mises au jour. Bien que toutes deux incomplètes, leurs dimensions peuvent être approchées.

L'enclos nord est le plus grand (au moins cent mètres de hauteur pour une petite base de soixante quinze mètres) et pratiquement « vide » de tous creusements ; dans l'enclos sud (soixante mètres de hauteur et de grande base, quarante mètre de petite base) il y a de très nombreux trous de poteaux qui, par leur alignement et leur taille, permettent de restituer deux types de constructions : celles à charpente lourde et celles à charpente légère. Chaque type est représenté par trois bâtiments.

La fonctionnalité des deux enclos paraît évidente à cette simple description.

Le rôle d'habitat de l'enclos sud, outre les diverses constructions, est conforté par un talus et une palissade intérieurs au fossé et par une entrée protégée par une construction extérieure.

Le rôle du second peut être assimilé à un parage.

De telles données, ainsi que les éléments de datation fournis par la céramique gauloise et les amphores (130 à 70 av. J.-C.), suffisaient au regard de l'état de nos connaissances dans ce département.

La fouille d'une fosse à priori banale, de celles qui, creusées pour on ne sait quelles raisons, finissent par devenir une poubelle, un dépotoir, a révélé une structure inattendue et jusqu'alors archéologiquement inconnue : un atelier monétaire.

Ici la fosse a été creusée pour cet usage, d'un diamètre d'environ deux mètres quatre-vingts et une profondeur d'un mètre cinquante. Sa fouille minutieuse a permis une première interprétation des vestiges des activités bronzière et de forge qui s'y sont déroulées concomitamment.

La cinquantaine de creusets, la quarantaine de flans monétaires (isolés ou groupés en chapelet), les chutes de coulées, les fragments de terre cuite vitrifiée (éléments de soufflerie) doivent

suffire, dans un premier temps, à qualifier la fonction du lieu. De nombreux spécialistes des arts du feu concourent déjà, auprès de la responsable de la fouille, à préciser les diverses étapes de travail.



Monnaie gauloise
avant ébarbage.
© INRAP.



Chapelet de monnaies au sortir du moule,
avant découpage et ébarbage.
© INRAP.

La position enterrée de cet atelier ne doit pas surprendre et constitue même un atout pour la réussite des fusions et coulées qui doivent être effectuées dans des lieux abrités et sombres.

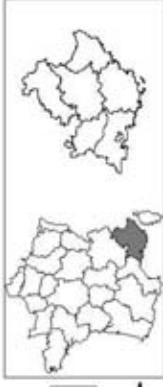
« La surface, qui peut sembler trop réduite, permet le travail de deux personnes autour du dôme du foyer de fonderie ; comme cela a pu être vérifié pendant la campagne de fouille. Nous imaginons bien là, l'artisan et éventuellement un assistant accroupis autour du foyer, bien au chaud, s'affairant avec les creusets et les moules avec une économie de gestes découlant du savoir-faire du métier ».

Jean-François Baratin
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Poitou-Charentes.
D'après Assumpció Toledo i Mur
INRAP

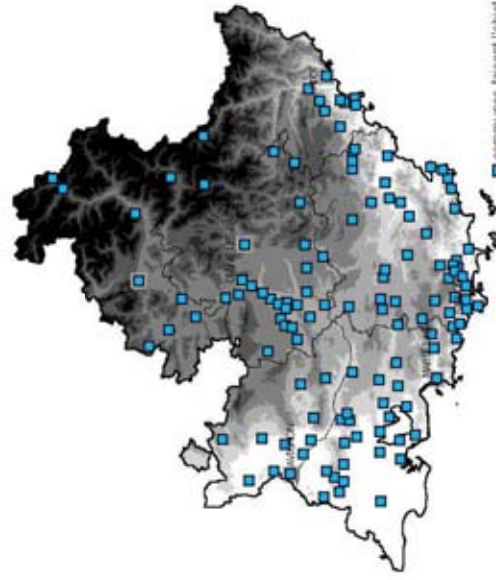
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

L'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE ENTRE 2002 ET 2005 EN REGION

Région 21 : PROVENCE-ALPES-COTE-AZUR



Localisation des zonages archéologiques décrets 2002-89 et 2004-490

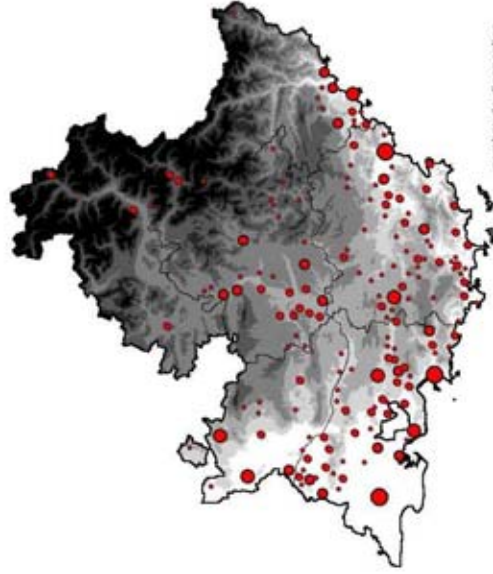


■ communes faisant l'objet d'un zonage archéologique

- 127 communes concernées par un zonage, soit 13,16 % des communes de la région.

La définition des zonages archéologiques a été établie en étroite concertation avec les partenaires scientifiques régionaux département par département. Ils prennent en compte à la fois la densité et l'importance scientifique des territoires mais aussi malgré l'absence d'information, les potentialités des secteurs concernés sur la base des données géomorphologiques. Les arrêtés de zonages y compris les cartographies sont consultables sur le site Internet de la DRAC PACA.

Nombre d'opérations préventives de diagnostic archéologique réalisées (2002-2005) par commune



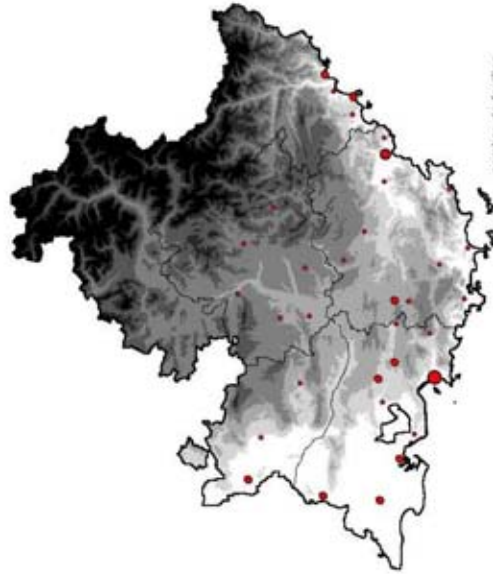
nombre de diagnostics réalisés par commune

● 1-2 ● 3-4 ● 5-9 ● 10-19 ● 20 et +

- 171 communes concernées par un ou plusieurs diagnostic(s), soit 17,75 % des communes de la région.

La répartition des opérations de diagnostics témoigne du maintien à haut niveau des travaux d'aménagement sur la frange littorale et dans la basse vallée du Rhône. Une part importante de ces opérations concerne l'espace urbain avec toutefois depuis les années récentes un accroissement des interventions en zones rurales sur des étendues plus conséquentes.

Nombre d'opérations de fouilles archéologiques préventives réalisées (2002-2005) par commune



nombre de fouilles réalisées par commune

● 1-2 ● 3-4 ● 5-9 ● 10-19 ● 20 et +

- 34 communes concernées par une ou plusieurs fouilles(s) préventive(s), soit 3,53 % des communes de la région.

Cette carte montre que pour l'essentiel les opérations de fouilles préventives se localisent sur la frange littorale et plus particulièrement dans les centres villes. Comme c'est le cas depuis plus de vingt ans, c'est la ville de Marseille qui comptabilise le nombre le plus élevé d'opérations.



Sources : données Patrimoine Base nationale, requête du 26/10/2005
Fonds cartographiques : BDCartho-limites administratives (IGN2000), BDAlti (IGN2000) COVOPPT - Ministère de la culture - DAPA-SZarchéolo-Mission archéologie - DRAC-SPA Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Réalisation Atlas de l'archéologie et du patrimoine, D. Fernagut, le 15 novembre 2005, avec la contribution de Y. Riabland et G. Pinyot.

L'activité préventive a toujours été marquée sur l'espace régional par une forte activité en milieu urbain. Depuis peu, on constate un développement de cette activité dans les départements alpins (Alpes de Haute-Provence en particulier) et sur la Côte d'Azur avec le démarrage à Nice à l'occasion de la construction du tramway de la première opération d'archéologie préventive dans cette ville. Ces nouvelles orientations sont consolidées par des créations de services de collectivités (département du Var, ville de Nice) et une meilleure cohérence scientifique avec les équipes travaillant dans les domaines de la prospection et des recherches programmées.



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

L'activité préventive en région Provence-Alpes-Côte d'Azur représente annuellement environ un peu plus d'un quart de l'activité de terrain avec, pour principale caractéristique, la réalisation de très grands chantiers urbains sur des durées longues et avec des effectifs conséquents. Ce chiffre a été constant au cours des dernières années. Il est aussi le reflet d'une politique de gestion patrimoniale qui repose à présent sur plus d'une centaine de zonages archéologiques arrêtés après concertation avec les représentants des diverses institutions de recherche (CNRS, Université, services archéologiques de collectivités et associations de bénévoles).

LA PREHISTOIRE RECENTE

Pour la Préhistoire, la période aura été marquée par un accroissement très sensible, sur l'ensemble du territoire provençal, tant en contexte rural qu'en contexte urbain, du nombre de sites découverts à la faveur de diagnostics. Néanmoins, c'est la Préhistoire récente (Néolithique et âge du Bronze) qui reste la seule bénéficiaire de cet accroissement. En effet, aucune découverte se rattachant aux périodes antérieures (Paléolithique* et Mésolithique*) n'a été effectuée récemment. Cette situation est superposable à quelques détails près à celle de l'archéologie programmée.

Concernant le Paléolithique inférieur*, une explication d'ordre archéologique peut être avancée pour tempérer l'absence de découvertes, puisque les documents de cette période sont par nature rares et difficiles à localiser. En revanche, pour le Paléolithique moyen* et, dans une moindre mesure, pour le Paléolithique supérieur* ainsi que pour le Mésolithique*, les résultats sont très en deçà des potentialités de la région. Il est vrai que pour le Paléolithique supérieur et l'Épipaléolithique* une explication d'ordre climatique peut être raisonnablement proposée pour justifier la rareté des gisements, ce qui n'est pas le cas des moustériens qui ont bénéficié d'un environnement globalement plus favorable. Pour le Mésolithique (Sauveterrien et Castelnovien*), la ténuité des vestiges, souvent caractéristique des sites de plein air rarement stratifiés, est un obstacle à leur identification lors d'une opération de diagnostic. L'apport de plus en plus efficient des géomorphologues sur le terrain devrait permettre, à terme, de mieux identifier les potentialités pour les différentes périodes chronologiques et de constituer un référentiel de données paléoenvironnementales pouvant servir de base à l'élaboration de modèles permettant d'opérer des choix raisonnés.

LE NEOLITHIQUE ET L'AGE DU BRONZE

Si c'est pour le Néolithique et l'âge du Bronze* que les acquis sont les plus importants, on notera néanmoins le fort déséquilibre qui existe entre, d'une part, la phase ancienne du néolithique et, d'autre part, les phases moyenne et finale de cette période. En effet, et sans qu'une explication s'impose d'évidence, un seul gisement rattachable au Néolithique ancien* (ZAC Saint-Charles à Marseille) été reconnu. Pour l'âge du Bronze, ce sont les phases ancienne et finale, voire terminale (Bronze final 3b/Hallstadt C*), qui sont, de loin, les mieux représentées, ce qui est une constante dans cette région.

Pour les périodes protohistoriques, ce sont principalement des données relatives à l'organisation des terroirs (parcellaires) qui ont été mis en évidence ; l'habitat ouvert restant encore très largement inconnu.

L'ANTIQUITE

Fondées pour la plupart dès l'antiquité romaine, les principales citées de Provence ont fait l'objet de découvertes archéologiques remarquables tout au long des grands programmes de rénovation ou de reconstruction entrepris ces quarante dernières années. Outre le caractère spectaculaire de nombre de découvertes - épaves antiques des ports de Toulon et de Marseille, églises paléochrétiennes d'Aix, Fréjus, Marseille - la multiplication des études en de multiples lieux d'une même cité ou province a totalement renouvelé notre approche historique et topographique de l'histoire urbaine. Les récentes publications des Atlas des cités d'Aix et Fréjus, le colloque « Marseille, trames et paysages urbains de Gyptis au roi René », comme les monographies consacrées à des fouilles telle « Marseille, du Lacydon au faubourg Sainte-Catherine » démontrent brillamment que l'archéologie urbaine est un outil incontournable pour l'approche historique dans la longue durée. Au-delà des stricts problèmes de tracés directeurs des voies, les éléments recueillis sur la parure monumentale des villes aussi bien que sur l'habitat ou les activités économiques restituent avec force les grandes phases de respiration des cités. Par exemple, Aix, fondée vers 120 av. J-C, ne prend son essor qu'aux premières décennies de l'époque impériale, au même titre que la plupart des autres cités provençales ; Marseille que l'historiographie disait être sortie anéantie du siège de César fait preuve au I^{er} siècle apr. J-C d'une activité portuaire soutenue en même temps qu'elle se dote de grands équipements publics, théâtre, thermes...

N'échappent pas à cette révision partielle des conditions du développement urbain les grandes colonies romaines telles qu'Arles, Orange ou Fréjus, bien connues pour leur parure monumentale qui fut classée au titre des Monuments historiques dès le XIX^e siècle. Dans ces cités, le suivi systématique des travaux de rénovation du bâti a notamment permis de réviser les fondamentaux de la topographie urbaine, définissant ainsi la toile de fond qui faisait tant défaut à ces monuments étouffés dans l'habitat médiéval et moderne. Mais c'est probablement sur la ville de l'antiquité tardive que les avancées ont été les plus spectaculaires durant ces deux dernières décennies. Avant le développement des méthodes de fouilles stratigraphiques systématiques en milieu urbain, le dossier historique portant sur cette époque reposait essentiellement sur quelques inscriptions et mentions dans diverses hagiographies. Le contexte urbain ayant présidé à l'implantation des sièges épiscopaux d'Aix, Arles ou Fréjus est pour l'essentiel maintenant perceptible ; tandis que la vision économique de cette époque est, pour sa part, largement renouvelée : qui aurait soupçonné naguère un tel dynamisme en Provence à cette époque ? C'est, par exemple, aux IV^e-VI^e siècles apr. J.-C que Marseille connut un tel essor économique que ses faubourgs industriels débordèrent largement de l'enceinte urbaine, conférant à la cité une emprise qui ne fut pas retrouvée ensuite avant le XVII^e siècle.

L'espace rural a également bénéficié du développement de l'archéologie préventive ; la prise en compte plus systématique de projets d'aménagements étendus - ZAC, lotissements et surtout tracés linéaires (routes, autoroutes, pipe-lines) - a permis de renouveler la vision de l'occupation du sol et de l'organisation du territoire à l'époque antique. C'est désormais à l'échelle d'un terroir que les données issues des fouilles récentes permettent de raisonner. A ce titre, les recherches effectuées ces dernières années sur les agglomérations secondaires, ont confirmé le rôle de relais économique, voire culturel, que celles-ci assurent entre ville et campagne. Citons l'exemple de Saint-Jean-de-Garguier à Gémenos (Bouches-du-Rhône) ou la récente découverte, à Céreste (Alpes-de-Haute-Provence, chantier de la RN 100), d'un quartier à vocation artisanale et d'hébergement en bordure de la Voie Domitienne, qui a pu être identifié à l'agglomération de *Catuicia*, station routière signalée dans les itinéraires antiques.

Enfin, les décapages extensifs systématiques, qui permettent la mise en évidence de sols cultivés fossiles (traces agraires) joints à l'apport des sciences annexes (analyses carpologiques* et anthracologiques*), ont considérablement amélioré notre connaissance de la mise en valeur agricole de l'espace rural.

LE MOYEN ÂGE

Pour la période médiévale, les acquis réels de l'archéologie préventive présentent de notables disparités. Il s'agit essentiellement de l'archéologie urbaine, qui a enregistré des résultats importants sur plusieurs points, à commencer par la question de la morphologie et de l'évolution des enceintes (Nice, Dauphin) et la découverte, à Arles et à Marseille, d'édifices de culte du haut Moyen Âge* qui renouvellent de façon notable les connaissances. Les nombreuses opérations menées en milieu urbain rencontrent fréquemment des niveaux médiévaux, mais leur caractère souvent peu extensif fait que les données obtenues restent la plupart du temps modestes quoique significatives (quartier Marius Debout à Forcalquier dans les Alpes-de-Haute-Provence, tunnel de la Major à Marseille, quai du Midi à Apt, en Vaucluse). La campagne fait encore figure de parent pauvre, se limitant à quelques interventions sur d'anciennes églises (Saint-Puy à Entrepierres, et Lazer dans les Hautes-Alpes) et sur des cimetières (Châteauvert, Var). L'archéologie castrale et l'habitat rural du haut Moyen Âge au XIII^e siècle, pour n'évoquer que deux exemples, semblent hors du champ de l'archéologie préventive de ces dernières années. En dépit d'acquis réels (architecture vernaculaire en terre à Carpentras, commanderie de Richerenches en Vaucluse, fresques de Saint-André de La Cadière, dans le Var), l'archéologie du bâti ne parvient pas à prendre toute sa place dans le dispositif, faute d'un cadre réglementaire approprié, alors que l'impact des travaux de toute nature sur la construction médiévale est énorme. En conséquence, la prise en compte de l'archéologie préventive lors des campagnes de restauration d'édifices, que ce soit en ville ou à la campagne, demeure notoirement insuffisante, phénomène extrêmement préjudiciable sur le long terme.

En conclusion, ce bilan souligne deux tendances fortes : un accroissement des connaissances pour la période néolithique et la confirmation de la dynamique de l'archéologie urbaine. L'implication des archéologues territoriaux et l'association étroite des spécialistes par le biais de collèges scientifiques, notamment pour le suivi et l'exploitation des données urbaines, favorisent la mise en œuvre des synthèses. Un travail collégial qui contribue à la valorisation des résultats par la tenue de rencontres, de publications et d'expositions.

Xavier Delestre, Jacques Buisson-Catil,
Bruno Bizot, Françoise Trial et David Lavergne
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

PEIPIN (LES GRANGES)

VESTIGES DU NEOLITHIQUE ET DE L'AGE DU FER

A la suite d'un diagnostic positif réalisé sur un terrain destiné à être loti, l'INRAP a été chargé de réaliser une fouille préventive portant sur trois zones ayant livré des vestiges. La surface fouillée a concerné 3 500 m² sur les 45 000 m² qui avaient fait l'objet du diagnostic. Ces trois zones ont livré des vestiges variés : fossé et sol néolithiques, foyers à galets et tombes de l'âge du Fer.

Le fossé de la zone 1 et les traces préhistoriques de la zone 2 ont été datés du Néolithique final sans plus de précision, essentiellement d'après les indications fournies par la céramique.

Les principales découvertes concernent la fin du premier âge du Fer et sont situées dans deux zones distinctes :

- ∄ - des foyers à galets, un silo, des trous de poteau et un mur de terrasse dans la zone 1,
- ∄ - des tombes dans la zone 2.

Ces aménagements sont à mettre en relation sans doute avec l'*oppidum** des Plaines qui surplombe immédiatement le secteur fouillé. La nature des installations permet d'évoquer des activités liées à l'habitat de hauteur mais nécessitant peut-être un certain isolement. Les tombes, au nombre de six, sont d'un type peu connu, mais il faut reconnaître que les sépultures de cette période sont rares en Provence alpine. Il s'agit de tombes à inhumation disposées sur un cercle d'environ 10 m de diamètre, vraisemblablement recouvertes par un petit tertre individuel.



Tombe ouverte.
© L. Martin, INRAP.



Couverture d'une tombe.
© L. Martin, INRAP.

Les corps semblent avoir été déposés dans des cercueils de bois. Cinq au moins des six personnes inhumées sont de sexe masculin (quatre hommes et un adolescent). Le sexe du dernier, un enfant de quatre ans, n'a pu être déterminé.

On connaît l'existence de nombreuses tombes sous tumulus plus au nord dans les Hautes-Alpes, mais leur datation est plus ancienne. Certaines présentent toutefois des dispositions en cercle dont les sépultures de Peipin pourraient être une survivance.

Cette découverte participe à une meilleure connaissance de l'âge du Fer dans cette partie des Alpes qui, entre le sud du Dauphiné et la Provence littorale, reste encore mal connue.

Gaëtan Congès
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur

HAUTES-ALPES

MONTGENEVRE

UN FRAGMENT DE LA VIA DOMITIA

L'opération de diagnostic archéologique réalisée sur l'emprise du projet routier de contournement de Montgenèvre a permis la mise en évidence d'une portion de la *via Domitia*, sur le col qui constituait le principal point de franchissement des Alpes reliant la Gaule et l'Italie. Le col du Montgenèvre (1 854 m), le plus bas des Alpes occidentales et l'un des seuls praticables toute l'année, est en effet, depuis la plus haute Antiquité, le point de liaison essentiel entre la vallée du Rhône et la plaine du Pô. Pour mémoire, il est également réputé pour avoir été emprunté par Hannibal en 218 av. J.-C.



Localisation de la voie Domitienne.

D'après C. Voyez *et al.* 2003. – Rapport final d'opération, INRAP Méditerranée.

© INRAP.

Les sondages ont permis d'observer une série de niveaux successifs témoignant de l'aménagement et de l'utilisation de cette voie jusqu'à l'Époque moderne*.

L'état le plus ancien, structuré par un alignement de pierres bordant une dépression linéaire et par une couche de cailloux compactés, n'a malheureusement pas pu être daté précisément. Il est sous-jacent à différents niveaux de chaussées gallo-romaines qui présentent ponctuellement des traces d'ornières et qui ont subi différents réaménagements (recharges, réfections et élargissement).

Cette voie, observée et restituée sur une dizaine de mètres de large et sur une centaine de mètres de long, présente une qualité technique qui témoigne de l'importance accordée à ce passage. Orientée est-ouest, elle est située dans le prolongement de la principale rue de Montgenèvre. Elle est bordée par l'église médiévale et par l'emplacement avéré d'un temple antique en grand appareil.

Xavier Margarit
 Direction régionale des affaires culturelles
 Service régional de l'archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur

ALPES-MARITIMES

NICE

LES PORTES MEDIEVALES DE LA VILLE

Dans le cadre de la construction du tramway de Nice, un diagnostic réalisé en 2004 par l'INRAP, a révélé qu'en dépit de la campagne de destruction ordonnée par Louis XIV en 1706 des vestiges significatifs du rempart de la ville subsistent au niveau de la porte Pairolière et de la porte du Pont Vieux.

Ces deux ouvertures constituaient les entrées principales de la ville entre le XIII^e siècle et le XIX^e siècle. En effet, la ville ne s'est affranchie du tracé des remparts qu'avec la mise en place d'un nouveau plan d'urbanisme contrôlé par le Consiglio d'Ornato.



Vue de la tour Pairolière.
© F. Suméra SRA PACA.

Les découvertes réalisées à l'occasion du diagnostic archéologique ouvrent des perspectives considérables pour la connaissance de l'histoire de Nice. Ainsi, l'étude du rempart et de ses abords devrait permettre de préciser la chronologie de l'évolution des fortifications.

Cette intervention sera aussi l'opportunité de mieux cerner la réalité de l'impact des conflits qui ont marqué l'histoire de cette ville frontière occupée et convoitée tour à tour par la Provence, la République de Gênes, le Duché de Savoie et la France.

Outre les techniques de construction militaires et la reconnaissance des phases de réfection, la fouille permettra l'identification des tensions militaires traduites par l'entretien des remparts et les éventuels annexions des espaces défensifs par des constructions privées. D'ores et déjà les archives, l'iconographie et le diagnostic archéologique témoignent de la présence de constructions et d'aménagements le long du rempart et autour du pont. L'étude de l'évolution de ces équipements, tolérés ou voulus, dans ce secteur éminemment stratégique, livrera des indicateurs permettant d'apprécier le poids de la puissance publique sur Nice à travers le Moyen Âge* et l'Époque moderne* et l'évolution de l'efficacité de l'équipement militaire.

La fouille des fortifications et des deux portes débutera au cours du dernier trimestre 2005. Elle donnera lieu à une mise en valeur (création d'une crypte archéologique) dans le cadre de la construction du tramway.

Franck Suméra
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur

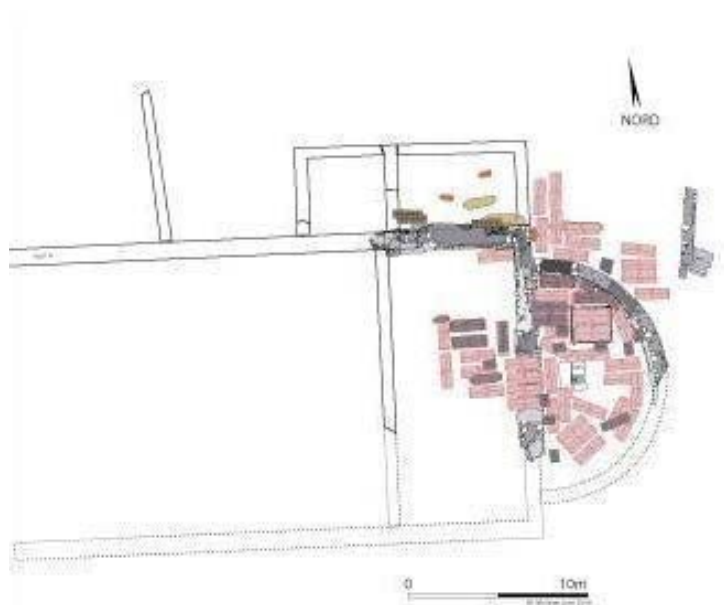
BOUCHES-DU-RHONE

MARSEILLE (RUE MALAVAL)

UNE EGLISE FUNERAIRE DES V^e-VII^e SIECLES

Durant 8 mois, de juillet 2003 à mars 2004, s'est déroulée, à Marseille, une fouille d'archéologie préventive associant le Service archéologique municipal et l'INRAP. Ces recherches préalables à la réalisation d'un parking souterrain par la société Comofi (groupe Vinci) étaient dirigées par M. Moliner, archéologue municipal.

Sur une emprise de 600 m², il fut ainsi possible d'explorer le chevet ainsi qu'une partie de la nef et des abords d'une église funéraire des V^e-VII^e siècles. Deux cent vingt-huit sépultures se massaient à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice. Dans le chevet, où la densité d'inhumations était la plus importante, les sarcophages étaient groupés au pourtour d'une *memoria** de marbre.



Plan d'ensemble des vestiges mis au jour.
© M. Moliner et INRAP.

Outre l'excellente qualité architecturale des inhumations, la bonne conservation des installations liturgiques de cette église est tout à fait exceptionnelle. Elles comprennent, au centre de l'abside, une socle d'autel en marbre surmontant un reliquaire et, autour de la *memoria*, un dispositif complexe permettant de recueillir des huiles sanctifiées après qu'elles aient transité sur les cercueil des deux défunts inhumés dans ce monument. Ces dispositions, connues par les premiers textes chrétiens

et sur les sites du Proche Orient, n'avaient jusqu'alors pas pu être observées avec autant de précision en Europe occidentale.



Vue d'ensemble du site.
© M. Moliner.



Vue de la memoria.
© M. Moliner.

Malgré le caractère exceptionnel de cette découverte, il a été décidé que ce site ne serait pas préservé. Ce choix repose sur deux arguments essentiels : les ruines étaient prises dans la nappe phréatique, ce qui rendait leur conservation techniquement très délicate et onéreuse ; par ailleurs, ce site était essentiellement constitué d'objets mobilier – sarcophages, autel, inscriptions – les structures très arasées ne livrant qu'une esquisse du plan. La dépose de l'ensemble des sépultures et du moulage des structures a été réalisée. La restitution de ces vestiges dans un espace muséographique est envisagée par la ville de Marseille (esplanade de la Vieille Major).



Proposition de restitution.
© Dessin J.-M. Gassend, CNRS.

Bruno Bizot
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur

VAR

SAINT-MAXIMIN (SITE DE LA LAOUVE)

UN HABITAT EN PLEIN AIR DE LA FIN DU NÉOLITHIQUE

Dans le cadre de la création d'une ZAC dans la plaine de Saint-Maximin, secteur dont la sensibilité archéologique est bien connue au travers des résultats des prospections archéologiques, la communauté de communes Sainte-Baume/Mont Aurélien a fait une demande de diagnostic anticipé le 21 novembre 2002.

Le diagnostic, réalisé par l'INRAP du 29 septembre au 21 octobre 2003 sur l'emprise de la ZAC qui couvre une superficie de 6 hectares, a livré une exceptionnelle densité de structures en creux attribuables, pour une très large part, à une phase récente du Néolithique. Une occupation de l'âge du Bronze* final est également attestée par la découverte de vestiges céramiques.

Les découvertes effectuées sur le site de La Laouve revêtent une importance toute particulière puisque celui-ci offrait l'opportunité d'étudier, pour la première fois de façon approfondie, une installation de plein air du Néolithique final couronnien*. En effet, jusqu'alors seuls des sites perchés de cette période ont fait l'objet de reconnaissances archéologiques réalisées dans le cadre de fouilles programmées.



Vase avec son comblement.
© B. Sillano, INRAP.

Étant donné l'importance de la concentration de vestiges céramiques mise en évidence lors du diagnostic et compte tenu du contexte géomorphologique favorable, on pouvait escompter de la fouille de cet habitat de plein air des résultats exceptionnels. C'est pourquoi, pour optimiser l'étude de ce gisement, une fouille extensive a été prescrite dont l'un des objectifs était de statuer sur l'organisation spatiale de l'occupation.

Dans un premier temps, la communauté de communes a lancé un appel d'offre afin de faire réaliser une fouille archéologique, puis des études techniques ont mis en avant la possibilité d'apporter des modifications au projet afin de préserver le site archéologique. Ces modifications prévoyaient notamment la création d'un épais remblai dans lequel pourraient être installés l'ensemble des réseaux et le bassin de rétention. La cote altimétrique de ce remblai a été fixée en accord avec le service régional de l'archéologie.

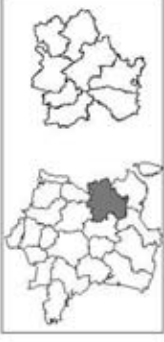
La décision d'adopter une solution technique a permis d'éviter la réalisation d'une fouille de grande ampleur tout en préservant des vestiges archéologiques dont la valeur scientifique est primordiale.

Corinne Landuré, Jacques Buisson-Catil
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur

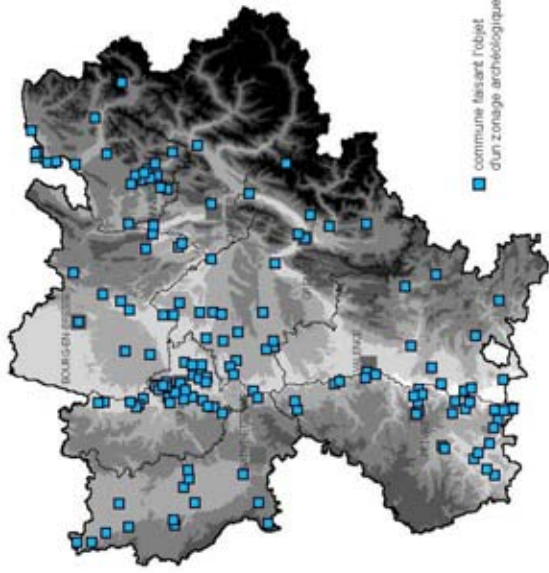
RHONE-ALPES

L'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE ENTRE 2002 ET 2005 EN REGION

Région 22 : RHONE-ALPES



Localisation des zonages archéologiques décrets 2002-89 et 2004-490

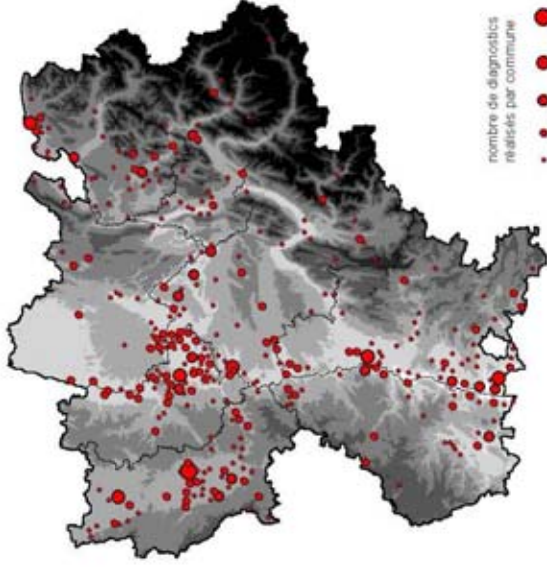


■ commune faisant l'objet d'un zonage archéologique

- 149 communes concernées par un zonage, soit 5,16 % des communes de la région.

Cette carte ne donne pas une image réelle de la région, car il subsiste de nombreux périmètres archéologiques dans les POS qui fonctionnent encore. A ce jour, il y a 180 zonages effectifs, mais il y en a environ 400 de prévus au total.

Nombre d'opérations préventives de diagnostic archéologique réalisées (2002-2005) par commune

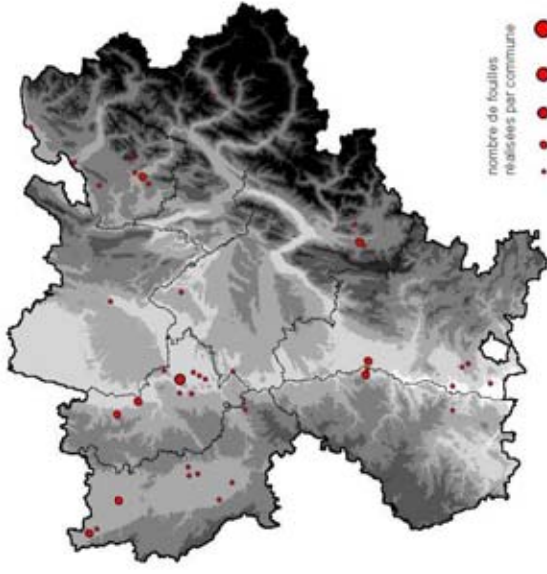


nombre de diagnostics réalisés par commune

● 1 2-4 5-9 10-19 20 et +

- 320 communes concernées par un ou plusieurs diagnostic(s), soit 11,09 % des communes de la région.

Nombre d'opérations de fouilles archéologiques préventives réalisées (2002-2005) par commune



nombre de fouilles réalisées par commune

● 1 2-4 5-9 10-19 20 et +

- 40 communes concernées par une ou plusieurs fouilles(s) préventive(s), soit 1,38 % des communes de la région.

RHÔNE-ALPES

Les résultats significatifs obtenus en archéologie préventive dans une région ne peuvent se juger qu'au regard du cadre et des conditions dans lesquels cette archéologie s'exerce.

Il faut ainsi garder à l'esprit, d'une part, que seules 12% des communes de la région font l'objet de zonages, les zones de saisines venant peu à peu avec quelques ajustements remplacer les anciens zonages inscrits dans les plans d'occupation des sols depuis 1982) ; que cette région qui représente 10% de la superficie du territoire national est organisée en près de 3 000 communes et huit départements ; enfin, que l'aménagement du territoire fait majoritairement sentir ses effets dans les vallées (vallées du Rhône et ses affluents, val de Saône, vallée de la Loire).

Il faut aussi remarquer que beaucoup d'opérations de fouilles sont régulièrement évitées grâce à une politique systématique de prescriptions favorisant, avant tout, la conservation *in situ* des sites par des modifications de projets ou des fondations adaptées, politique menée en concertation avec les aménageurs et sous le contrôle de la Commission interrégionale de la recherche archéologique Centre-Est. Ainsi, on notera qu'après diagnostics, pour les terrains où une fouille se justifiait, 28% des sites repérés ont fait l'objet de prescriptions de conservation en 2003, 21% en 2004, 31% en 2005. Aucun site n'a cependant été protégé au titre des monuments historiques.

La constitution de ces réserves archéologiques répond à deux enjeux :

a) dans l'immédiat, limiter l'impact de la contrainte archéologique sur la mise en œuvre des projets d'aménagements (gain de temps toujours, souvent gain financier) ;

b) sur le long terme, maîtriser les quantités de mobiliers exhumés et d'archives produites.

Malgré la limitation des fouilles, des résultats importants ont été obtenus. Il faut d'ailleurs rappeler que des diagnostics bien faits peuvent constituer en eux-mêmes une source d'information non négligeable pour aborder l'occupation du territoire et l'organisation des tissus urbains et ainsi enrichir la carte archéologique et les Atlas de topographie urbaine, l'essentiel étant pour les sites majeurs, de préserver l'avenir en les conservant sous les nouveaux aménagements.

Nous considérons donc comme résultats significatifs de l'archéologie préventive autant les sites fouillés que les sites importants caractérisés par des diagnostics et conservés *in situ* (soit en tant que tels, soit parce qu'ils appartiennent à des ensembles plus vastes - tissus urbains, éléments de maillage de territoire -).

LA PREHISTOIRE

Pour la Préhistoire et en particulier la Préhistoire ancienne, la majorité des résultats est produite par l'archéologie programmée, l'archéologie préventive s'exerçant plus souvent en fonds de vallées, moins propices (en tout cas dans les massifs alpins) aux occupations ou à la bonne conservation de vestiges de cette période.

A l'occasion de la construction de l'autoroute A51, un site de plein air appartenant à l'époque mésolithique a été retrouvé sur la commune de Sinard (Isère), au lieu-dit Blachette sud. Ce site d'une

étendue exceptionnelle pour les Alpes se trouve sur le piémont oriental du massif du Vercors à 830 m d'altitude.

LE NEOLITHIQUE

Pour la période néolithique, les découvertes ont été nombreuses particulièrement dans la moyenne vallée du Rhône ; des habitats structurés du néolithique ont été identifiés sur quatre sites (Le Pègue, Montélimar, Sauzet dans la Drôme et Le Teil en Ardèche). En tout, près de 9 000 m² de ces vestiges ont pu être préservés.

Pour cette période, la plaine de Montélimar a confirmé son potentiel exceptionnel en particulier pour le néolithique moyen chasséen au voisinage immédiat du site du Gournier en partie exploré à la fin des années 1980, (une Action collective de recherche en cours concerne ce site).

Au lieu-dit Fortuneau, où se développe un habitat chasséen dense, seule l'emprise de la voirie et des réseaux sera fouillée, l'ensemble du lotissement étant établi sur des remblais. A proximité, à l'emplacement de la ZAC de Provence, outre une zone d'habitat très dense qui dans la mesure du possible sera préservée *in situ*, un double alignement parallèle de structures empierrées à galets chauffés probablement marqueurs de rituels funéraires ou de fonctions cérémonielles va être fouillé début 2006 ; le site chasséen* ainsi reconnu est estimé à 5 hectares.

Plus au nord, plusieurs découvertes, à Lyon et dans les environs immédiats, ont permis d'observer sur l'axe Rhône-Saône la zone de contact entre la culture chasséenne et celle du Néolithique moyen* bourguignon (NMB).

Au bord du lac Léman, à Thonon, au lieu-dit Genevray, une nécropole du Néolithique moyen de « type Chamblande », culture connue à la périphérie du Mont-Blanc (Suisse, Italie, France), a constitué la découverte la plus remarquable, par ses dimensions exceptionnelles et sa bonne conservation. Cette nécropole qui présente deux types de sépultures contemporains pourrait permettre d'établir l'existence d'une organisation sociale hiérarchisée (les études sont en cours).

Enfin, en moyenne montagne à Sinard en Isère, outre une occupation du Néolithique ancien (foyers à pierres chauffées et concentration de silex) au lieu-dit Blachette Sud, des systèmes de pierres dressées et un alignement de 8 foyers à pierres chauffées très régulièrement espacés sur 60 m de long appartenant au Néolithique moyen* ont été fouillés au lieu-dit Blachette Nord.

LA PROTOHISTOIRE

La protohistoire reste inégalement représentée. Plusieurs sites de l'âge du Bronze* ont été découverts. Une occupation du Bronze ancien* a été préservée sur la rive gauche de la Saône.

Dans l'Est lyonnais, sous l'emprise de la ZAC des Feuilly, à Saint-Priest, deux dépôts d'objets importants en bronze ont été découverts dans un contexte d'habitat. A Sinard (Isère) sur le site des Eménées (Blachette Sud), un village du Bronze final* où l'on compte une quinzaine de maisons (trous de poteaux, sablières, éléments de constructions en terre) espacées les unes des autres constitue un témoignage rare pour la moyenne montagne (830 m).

Parmi les sites exceptionnels évalués mais non explorés, on citera le site lacustre du Saut de la Pucelle à Tresserves, sur le Lac du Bourget. Il s'agit d'un habitat du Bronze final daté très précisément de 846-830 avant notre ère par la dendrochronologie.

En Haute-Savoie deux sites du Bronze final ont été repérés (Saint-Pierre-en-Faucigny, Seynod).

Enfin, un important site lui aussi daté du Bronze final (4,5 hectares) période peu représentée dans la moyenne vallée du Rhône a été évalué dans la plaine de Montélimar au voisinage du Gournier. Des solutions sont recherchées pour le préserver au moins partiellement.

Statistiquement l'archéologie préventive mets peu de sites de la Tène* en évidence (question de zonages ou plus probablement d'altitude ?), les sites de hauteurs étant a priori moins menacés par les travaux d'aménagements. Le développement des éoliennes pourrait modifier cette particularité dans l'avenir.

Pour cette période, il faut quand même citer les découvertes faites régulièrement à Lyon dans la Plaine de Vaise qui viennent confirmer une occupation de la fin du IV^e siècle et du début du V^e siècle av. J.-C. dans une zone assez complexe d'anciens bras de la Saône et de ruisseaux latéraux.

Sur les bords du lac du Bourget, au Saut de la pucelle, à Tresserves, un habitat de la Tène ancienne* a été repéré.

Enfin sur la rive droite de la Loire, à Saint-Laurent-la-Conche, une tombe à char a été découverte pour la première fois dans le département de la Loire. Datée des années 100-80 av. J.-C., elle est assez proche de celle de Larina à Hière-sur-Amby (Isère).

L'ANTIQUITE

L'époque romaine est sans conteste celle qui est la plus fréquemment rencontrée. Il faut dire que, outre la capitale des Gaules, la région ne compte pas moins de six autres chefs-lieux de cités dont Vienne/Saint-Romain-en-Gal (Isère et Rhône) qui rivalise avec Lyon dans ses dimensions et de nombreuses agglomérations secondaires dont les deux très grosses agglomérations de Roanne et d'Annecy.

Dans l'Ain qui est le département le moins bien connu pour cette période au retiendra la fouille (opération en cours) de l'extension de la partie agricole de la *villa** des Vernes (I^{er} siècle) fouillée dans les années 1980.

En Ardèche, le site d'Alba dont le centre est majoritairement protégé au titre des Monuments historiques est plutôt concerné par l'archéologie préventive sur ses marges. Ainsi, plusieurs sites ont été évalués, plus de 5 000 m² d'habitat urbain ou de *villae** (parties résidentielles ou parties agricoles) ont été préservés.

Il faut citer dans ce département la découverte particulièrement intéressante au Pouzin (Couvent des Chèvres) d'un site fortifié de hauteur daté du V^e-VI^e siècles sur la rive droite de la vallée du Rhône. Cette forme d'occupation bien connue pour cette période en Languedoc-Roussillon, s'est matérialisée par la découverte sur plus de 400 m d'un rempart parfois conservé sur 2 m de haut, d'une porte et de deux tours.

Pour la Drôme, la fouille de la Place des Ormeaux à Valence a été la plus significative. Immédiatement au sud de la cathédrale actuelle, dans l'angle sud-ouest de la ville sur une terrasse dominant le Rhône, un quartier augustéen* très arasé a été mis en évidence. Au V^e-VI^e siècle le secteur est occupé par un premier groupe épiscopal (bâtiments chauffés par hypocaustes*, sols de *terrazzo**, bâtiment à abside).

Deux autres sites importants ont été préservés : au Pègue, 5 000 m² d'un habitat luxueux du I^{er} au IV^e siècle et à Sauzet, sur 2 500 m², la partie agricole d'une *villa** et une nécropole à incinération datée des II^e et III^e siècles.

En Isère, à Sinard, sur le site de Blachette Nord, un établissement constitué de bâtiments en dur et d'un enclos en bois doit être probablement associé à un itinéraire reliant Grenoble au col de Lus-la-Croix-Haute en direction de Sisteron.

A Vienne, la politique de conservation engagée depuis 1983 grâce à l'adaptation des fondations des projets d'aménagements a été poursuivie. Dans le quartier *extra muros* des grands entrepôts, cinq sites correspondant à 9 400 m² de tissu urbain constitué de *domus** à portiques et à mosaïques, de voies dallées, d'entrepôts et évoluant du début du I^{er} au III^e siècle ont été préservés sous des constructions. A proximité du centre monumental, deux sites représentant plus de 1 000 m² ont été conservés. Des voies et des habitations ont été observées au cours des diagnostics réalisés, sur une épaisseur stratigraphique de près de 5 m. Enfin les tronçons de deux aqueducs publics ont été préservés sur près de 300 m à l'est de la ville.

Trois secteurs de nécropoles (incinérations et inhumations) de l'agglomération secondaire d'Aoste ont été conservés sous les nouveaux aménagements sur 3 400 m².

Enfin, 5 300 m² d'habitats agricoles ont été conservés (à Septème et à Bougé-Chamballud).

Dans la Loire, les résultats ont été particulièrement riches pour la période gallo-romaine. On citera tout particulièrement les fouilles du *vicus** d'Ariolica à la Pacaudière. Un quartier d'habitations mêlées à des boutiques et à des ateliers (céramique), organisé au carrefour d'une voie bordée d'un portique et d'une ruelle, a pu être étudié. Une partie du site a été préservée. Lors de la même opération (déviation de la RN7), 2 000 m² d'habitat rural gallo-romain ont été protégés sous des remblais.

La restructuration des espaces publics du Centre ancien de Roanne a permis de renouveler considérablement la connaissance de cette très importante agglomération secondaire. Au nord de l'actuelle église Saint-Étienne, ont été étudiés un quartier d'habitations et d'ateliers (forge) structuré par deux voies dont l'une bordée d'un portique. Au V^e siècle, un baptistère (une cuve octogonale) est aménagé dans une pièce dallée d'une maison du III^e siècle. Dans un autre quartier de la ville un tronçon de voie du I^{er} siècle a été préservé sur 250 m².

A Feurs, chef-lieu de cité des Ségusiaves, une seule fouille a été réalisée permettant d'étudier un quartier urbain (habitat et artisanat) organisé autour de deux voies. Par ailleurs, 1 600 m² de quartiers antiques ont été préservés, sous deux aménagements immobiliers ; en particulier un quartier de deux îlots (habitat et artisanat, du verre notamment) organisés autour de trois voies bordées de portiques. Ce quartier évolue de la période claudienne* jusqu'au début du III^e siècle.

Enfin, en limite nord de l'agglomération secondaire de Moingt (Montbrison), à 200 m des thermes monumentaux de Sainte-Eugénie, 3 500 m² d'un ensemble de constructions importantes organisées sur une trame orthonormée (habitat ? constructions publiques ?) ont été conservés.

Dans le Rhône, les opérations les plus significatives pour l'époque gallo-romaine se sont déroulées à Lyon. Citons tout particulièrement, sur la rive droite de la Saône, à la hauteur de l'Église Saint-Georges la mise en évidence du confluent du Rhône et de la Saône à la fin de l'âge du Fer et à la période romaine. Sur la berge antique de la Saône, six bateaux de transports ont été dégagés (trois d'entre eux conservés sur 12 à 18 m pouvaient mesurer entre 25 m et 30 m). Ces trois bateaux datés du I^{er} et du III^e siècle ont été déposés les autres ont été démontés pour étude. Cette découverte documente de manière considérable la connaissance de la batellerie sur l'axe Rhône-Saône. Sur cette berge, des blocs de grand appareil inscrits désignaient un temple et un portique démontés pour être réemployés. Au nord de la ville, sur la rive gauche de la Saône une porte urbaine a été construite dans un quartier artisanal (verriers). Au nord de la ville sur la rive droite de la Saône a été fouillé une partie d'un

quartier artisanal où s'insèrent au II^e siècle des nécropoles. Ce quartier se développe le long de la voie de l'Océan.

En Savoie, quatre évaluations ont concerné le chef-lieu d'Aimes, capitale des Alpes Grées (habitat à enduits peints), l'agglomération secondaire de Gilly-sur-Isère (au marge du tissu urbain un habitat en terre sur solin daté du I^{er} siècle et abandonné au cours du siècle suivant, deux *villae** (?) à Arbin et à Saint-Genis/Guiers. A Chindrieux, 1 600m² de la partie résidentielle d'une *villa* du II^e-III^e siècle ont été préservés ainsi que 1 300 m² d'un quartier (habitat et artisanat de l'agglomération secondaire de Détrier qui évolue du I^{er} au III^e siècle).

Enfin en Haute-Savoie, l'aménagement de la ZAC Galbert a renouvelé très sensiblement nos connaissances sur l'emprise du tissu urbain. Au carrefour de voies se dirigeant vers l'est, se développe un quartier d'habitats modestes, d'ateliers (forges), d'entrepôts et une nécropole. A Annemasse ont été fouillés de petits thermes publics datés du I^{er} siècle et surtout des II^e-III^e siècles.

LE MOYEN ÂGE ET L'ÉPOQUE MODERNE

En ce qui concerne l'époque médiévale, peu de sites très importants ont été rencontrés. A Annecy-le-Vieux, au voisinage immédiat de la « villa des Ilettes » fouillée dans les années 1980, la découverte de bâtiments organisés autour d'une cour le long d'une voie et un atelier de meules en basalte et en matériaux locaux remet en question le statut de villa traditionnellement attribué au site.

Les époques médiévales et modernes ont donné lieu, dans l'ensemble, à des découvertes limitées. Citons essentiellement, Roanne, au nord de la cathédrale Saint-Étienne. Le baptistère du V^e-VI^e siècle est agrandi : on construit un bâtiment à abside qui reçoit une cuve ronde. Plus tard, une nécropole se développe à l'emplacement du baptistère. Enfin, ce site religieux se transforme en site seigneurial au Moyen Âge. Enfin, on construit un donjon à l'emplacement du cimetière au XIII^e siècle.

A Lyon, sur la rive droite de la Saône, à la hauteur de l'église Saint-Georges, un port médiéval fait suite au port romain. Deux pirogues des XI^e-XII^e siècles y ont été mises au jour. Ce port est équipé de murs et d'escaliers au XVI^e siècle : il s'agit du Port Sablé. Sept embarcations ont été retrouvées dont des barques ou pirogues équipées de viviers daté de cette période, ainsi qu'une couzonnaire datée du XVIII^e siècle. Tous ces bateaux ont été déposés et sont en cours de restauration. L'ensemble de ces découvertes constitue un apport majeur à la connaissance de la batellerie pour ces périodes.

Plusieurs sites ont fait l'objet de préservations in situ représentant un peu plus de 5 000 m² : des nécropoles à Alba (Ardèche), Montbrison (Loire), Tournon (Savoie), une occupation rurale à la Pacaudière...

Pour ces périodes, des interventions ont régulièrement été menées sur le bâti. Les résultats cumulés de ces opérations, en particulier sur le bâti civil à Lyon, font partie de publications attendues.

Anne Le Bot-Helly
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Rhône-Alpes

AIN

AMBUTRIX

À Ambutrix, où des vestiges gallo-romains avaient déjà été mis au jour dans les années 1970-1980 (une incinération et un four de tuilier du I^{er} siècle apr. J.-C.), des sondages ont permis d'observer en 2004 un petit établissement rural antique, construit en matériaux légers (pierre, terre et bois) accompagné de quelques fosses, qui pourrait s'inscrire dans un contexte artisanal en relation avec le four exhumé vingt ans auparavant.



Vue partielle de la fondation
© INRAP.

Des dispositions techniques permettant d'éviter la fouille ont pu être définies avec les maîtres d'ouvrage.

Georges Vicherd
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de Rhône-Alpes
Cécile Ramponi
INRAP

ARDECHE

LE POUZIN (LE COUVENT DES CHEVRES)

UN SITE DE HAUTEUR FORTIFIE DE L'ANTIQUITE TARDIVE

Le site du couvent des Chèvres occupe un promontoire qui domine la vallée du Rhône en rive droite, près de confluent de l'Ouvèze, et face à la confluence de la Drome.

Depuis plusieurs années les prospections avaient révélé sur ce site, déjà connu par les textes comme abritant un prieuré clunisien en 977 avec préexistence d'une église dès le VII^e siècle, la présence d'une occupation antique et vraisemblablement celle d'une occupation protohistorique.

Un vaste projet d'extension de carrière, affectant tout le vallon au nord du prieuré et prévoyant l'exploitation des pentes du site, a donc donné lieu à un diagnostic archéologique. En raison de l'escarpement des terrains, une partie a été traitée en prospection pédestre, une partie en sondages manuels, une partie en sondages mécaniques.

Au final, seul le rebord de la partie sommitale du plateau a livré des vestiges qui se caractérisent par la présence d'une imposante fortification, composée d'un mur d'enceinte reconnu sur 440 m de longueur.

Il s'agit d'un mur large de 1,80 m, à double parement maçonné lié au mortier et remplissage de blocage, établi sur une plate-forme dérasée du rocher. Le mur est mal conservé sur la partie nord, mais la partie ouest et surtout la partie située à l'avant de l'isthme qui relie le plateau au reste du massif est très bien conservée puisque 1,80 m d'élévation est encore en place. Cette partie présente des aménagements importants qui se composent d'une paire d'ouvrages avancés, que l'on peut raisonnablement interpréter comme des tours de défense, et dont une au moins est dotée d'un accès interne

Un mur bahut supporte un escalier qui permettait d'accéder au sommet de l'élévation du rempart, estimé à 3 m au maximum. A l'arrière de ce mur, quelques aménagements très délabrés sont visibles, mais aucun sol ne connaît un développement important.

La datation des vestiges est assurée par un ensemble cohérent de céramiques qui serait datable des V^e-VI^e siècles.



Mur d'enceinte
© SRA Rhône-Alpes

La question de l'accès reste posée, il a pu se situer sous le chemin actuel ou plus probablement sous le sentier de grande randonnée qui franchit l'enceinte entre les deux tours.

Ce site apparaît donc comme un nouveau témoignage du développement des sites fortifiés de l'Antiquité tardive, que l'on commence à percevoir comme éléments structurant majeurs du peuplement à la fin de cette époque.

Les sites présentant des éléments de comparaison sont celui de Pampelune, dans l'Hérault, qui ne comporte pas, semble-t-il, une fortification si bien conservée, ainsi que quelques sites de la Drôme pour lesquels la documentation reste très déficitaire.

L'aménageur, devant l'importance majeure du site, s'est engagé à en assurer la conservation complète. Les résultats scientifiques doivent faire l'objet d'une publication scientifique en 2006.

F. Dumoulin
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Rhône-Alpes
Emmanuel Ferber
INRAP

DROME

VALENCE (PLACE DES ORMEAUX)

ABORDS DE LA CATHEDRALE : EVOLUTION URBAINE DU I^{er} AU XIII^e SIECLE

Cette fouille préventive a été réalisée en 2004 sur 1 739 m², après des diagnostics positifs conduits en 2002 en préalable au réaménagement d'un espace public situé au centre de la ville ancienne de Valence, au sud de la cathédrale romane et à l'emplacement présumé du premier groupe épiscopal.

Première fouille d'envergure dans la ville de Valence, elle apporte une meilleure connaissance du noyau ancien, notamment pour ce qui concerne l'occupation antique du sud de la ville et de son extension au I^{er} siècle av. J.-C. jusqu'au bord de la terrasse qui domine le Rhône. La mise en place du groupe épiscopal à partir du V^e siècle se trouve validée par la présence d'un premier édifice religieux.

Les sept états individualisés permettent de relier chronologiquement et spatialement les résultats d'autres opérations déjà menées sur ce quartier.



Vue générale du site.
© INRAP.

Au tournant de notre ère, une grande pièce orientée nord-sud dotée d'enduits peints ainsi que diverses constructions de terre sont implantées sur la terrasse. Ce premier bâtiment est restructuré à partir de la fin du I^{er}-début du II^e siècle avec la création de plusieurs pièces alignées nord-sud.

Dans le courant du IV^e et du V^e siècle, d'autres constructions apparaissent. Un premier édifice, précédé d'un portique sur socle de molasse (IV^e siècle), reprend les bâtiments de l'état précédent. Un second édifice, de grandes dimensions, est construit en moellons au sud. L'espace est refermé au nord par des bâtiments. Cet ensemble est contemporain du concile de 374 tenu sous le premier évêque connu de Valence, Émilien. Une communauté chrétienne est donc organisée à Valence depuis le milieu du IV^e siècle.

C'est dans le courant du V^e siècle, que le groupe épiscopal primitif apparaît avec la construction d'un premier édifice religieux à chevet plat au nord-est et une structure baptismale à mosaïques, chronologiquement replacée entre le V^e et le VII^e siècle, dont la fouille avait été en partie reprise en 2001-2002. Le secteur est alors profondément restructuré par la construction de deux balnéaires* privés contemporains, organisés autour d'une cour intérieure. Ceux-ci sont abandonnés, vers le VII^e siècle pour laisser place à l'ouest à une nouvelle église (VII^e siècle ?) dont le chevet plat est à abside interne.



Hypocauste*.
© INRAP.

Entre le X^e et le XII^e siècle, une nouvelle église à nef unique et abside semi-circulaire vient la border au sud. L'église baptismale alors dédiée à Saint-Étienne est transformée et reçoit un complément de sols mosaïqués.

Une nécropole dont l'essentiel a été perdu lors de décaissements en 1866, se développe à partir des XII^e-XIII^e siècles (état VII). Parallèlement se met en place le palais épiscopal dans lequel I. Parron a pu isoler un noyau du XII^e siècle, et le chantier de la cathédrale romane est commencé.

Ces résultats ont été intégrés au Projet collectif de recherche dirigé par Isabelle Parron sur « le palais et le groupe épiscopal de Valence » dont la synthèse finale sera présentée en 2006 dans le cadre d'une exposition au musée municipal des Beaux-Arts de Valence. Ils seront publiés dans le catalogue qui accompagnera cette manifestation.

Joëlle Tardieu
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie Rhône-Alpes
Franck Gabayet
INRAP

ISERE

SINARD (SITE DE BLACHETTE SUD)

UN SITE MESOLITHIQUE ET NEOLITHIQUE

Le gisement de plein air de Blachette Sud a été découvert lors des opérations archéologiques préventives motivées par la poursuite du tracé autoroutier de l'A 51 sur la section Coynelle/Col du Fau. Le contexte géographique est celui des plateaux du Drac qui s'étendent dans le bassin du Trièves.

Le gisement, fouillé sur une surface de 10 000 m² (direction : D. Pelletier, INRAP Rhône-Alpes/Auvergne) est implanté en rive gauche du Drac, à une altitude moyenne de 830 m, au pied du mont Pinjallas sur le grand entablement quaternaire de Sinard.

Les occupations mésolithiques ont été découvertes à près de 3 m de profondeur. La nature de la sédimentation, à l'origine d'un enfouissement rapide des vestiges, a permis la bonne conservation de l'organisation structurale des vestiges, donnant ainsi une image assez fidèle des campements après leur abandon par les groupes préhistoriques.



Vue du site en cours de fouille
© INRAP.

Ce site est le premier gisement de plein air du Mésolithique* et du Néolithique* fouillé en piémont dans les Alpes du Nord françaises, les sites relatifs à ces périodes n'ayant jusqu'ici été trouvés que dans le cadre d'occupations spécialisées au cœur des massifs subalpins. Le site se distingue par la présence de structures nombreuses et de grandes dimensions associées soit à un niveau archéologique unique dans le cas du Néolithique ancien, soit à des concentrations polyphasées dans le cas du Mésolithique mais dont les composantes chrono-culturelles sont bien distinctes.

Ces spécificités ont permis de redéfinir le cadre technique des phases du Mésolithique moyen et récent alpin à travers l'étude des armatures (pointes de flèches ou de harpons) et des caractéristiques du débitage de silex. Ces nouveaux éléments d'étude permettent de redéfinir le positionnement de ces séries au sein des grands techno-complexes méridionaux, le Sauveterrien* et le Castelnovien*.

Le Néolithique ancien, moins documenté, s'intègre bien dans le cadre technologique des premières manifestations néolithiques des Alpes du Nord.

L'étude du cadre économique est limitée par la conservation différentielle des vestiges. La rareté et la forte altération des vestiges osseux et céramiques ne permettent pas d'apprécier pleinement les caractéristiques de l'activité de subsistance et de la saisonnalité et la durée des occupations. Les premiers résultats des études techno-économiques de l'industrie lithique montrent que cette occupation de piémont s'intègre dans l'exploitation préférentielle des hauts plateaux du Vercors et apporte la preuve d'un parcours entre vallée et secteur d'altitude dans le cadre d'une exploitation raisonnée des différents étages alpins.

Benoît Helly
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie Rhône-Alpes
Jean-Claude Ozane
INRAP

LOIRE

ROANNE

LE CENTRE ANCIEN, DE L'ANTIQUITE A NOS JOURS

Le projet d'aménagement du centre ancien de Roanne concerne 9 000 m² d'espace urbain. Des fouilles préventives ont été prescrites à la fin 2003 par le Service régional de l'archéologie de la Direction régionale des affaires culturelles de Rhône-Alpes (sur 1 500 m² répartis en trois zones dans le secteur de la place Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny). Réalisée par l'INRAP, sous la direction de M. Le Nezet Célestin à la fin 2004-début 2005, celle-ci a permis la découverte de vestiges remarquables qui retracent l'occupation de Roanne de l'Antiquité à nos jours.

A l'époque gallo-romaine, le site se trouve placé au carrefour de deux voies. La voie principale nord-sud est bordée de fossés, puis d'habitations et d'ateliers, notamment une forge, aménagés directement le long de la voie ou en arrière d'un portique. Au nord, la voie secondaire est bordée, vers la fin du II^e ou le début du III^e siècle apr. J.-C., de maisons ou de bâtiments plus importants (bâtiment public ?) ouvrant sur un trottoir ou un portique. Sur le côté sud, l'arrière cour d'une maison abrite un atelier de potier, déjà découvert au XX^e siècle. Un véritable quartier urbanisé se développe ainsi au cours des II^e et III^e siècles dans ce secteur de l'agglomération romaine.

Au V^e siècle, le quartier devient le centre religieux et funéraire de Roanne. Il accueille un baptistère et un cimetière entre le V^e et le X^e siècle.

Le baptistère est aménagé dans la pièce dallée d'une maison du III^e siècle. Une cuve octogonale, plaquée de marbre, est creusée dans le sol.



Vue du baptistère en cours de fouille.
© SRA Rhône-Alpes.

Dans un deuxième temps, le baptistère est agrandi au nord et à l'est et est doté d'une abside. La cuve baptismale, de plan circulaire, est installée en avant de celle-ci, dans son axe. Ce baptistère s'intègre à un ensemble plus vaste s'étendant hors des limites de la fouille et qui pouvait comprendre l'emplacement de l'église primitive.

Au cours du V^e siècle, le cimetière recouvre progressivement les bâtiments antiques ruinés autour du baptistère. Cent quatre tombes, dont seize en sarcophages, ont été fouillées. Elles sont

généralement orientées est-ouest, avec la tête à l'ouest à l'exception d'un cas nord-sud. Ce cimetière semble relayer pour cinq à six siècles la nécropole gauloise puis romaine implantée, rue de la Berge.

Au Moyen Âge, le site religieux et funéraire devient un espace seigneurial. Le cimetière cède la place au château, dont il subsiste le donjon construit aux XII^e-XIII^e siècles. La fouille a mis en exergue que le premier donjon (en bois ?) était entouré d'un large fossé qui a détruit pour partie les tombes et les bâtiments antiques. Ce fossé est ensuite comblé au XIII^e-début du XIV^e siècle. Par ailleurs, des granges ou des silos ont perforé le sol en différents endroits. Il s'agit de silos individuels, liés, à l'est, à des habitations et, à l'ouest, d'une aire d'ensilage collective établie au-dessus du baptistère arasé. Puis, un grenier sur poteaux remplace l'aire d'ensilage. Des épandages de graines carbonisées ont été datés par carbone 14 de la fin du IX^e au début du XI^e siècle. On ignore si cette aire constituait une réserve collective pour les habitants ou la réserve particulière de l'église ou du seigneur.

A partir du XIV^e siècle, le bourg est loti et des maisons à pans de bois sont alors construites. Elles sont installées au-dessus du fossé médiéval et du cimetière.

Enfin, la place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, les rues d'Harcourt et du Château sont créées, puis des halles sont construites sur ce site en 1823.

Marie-Agnès Gaidon-Bunuel
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie Rhône-Alpes
Monique Le Nézet-Célestin
INRAP

RHONE

LYON (PARC SAINT-GEORGES)

DES EMBARCATIONS ANTIQUES ET MEDIEVALES

Une importante fouille archéologique a été menée d'octobre 2002 à juin 2004 sur la rive droite de la Saône, près de l'église Saint-Georges (5^e), sur l'emplacement d'un futur parc de stationnement.

Des observations géomorphologiques, d'un grand intérêt pour la connaissance de l'évolution topographique, ont pu être réalisées, en particulier sur la confluence Rhône-Saône à l'époque gauloise (premier et second âges du Fer*) et au début de notre ère (Antiquité).



Vue aérienne du site
© INRAP.

La découverte majeure réside dans la mise au jour de six embarcations antiques en bois assemblés à fond plat, dont certaines dépassent 18 m de longueur et 4,5 m de largeur. Elles sont datées des I^{er} et II^e siècles de notre ère.



Vue aérienne du site
© INRAP.

Plusieurs importants blocs d'architecture, dont certains portant des inscriptions de grande dimension relatives à un temple et à son portique, ont été découverts à proximité. Leur étude permettra de déterminer s'ils constituaient une partie du chargement renversé lors d'une crue ou s'il s'agissait d'un aménagement destiné à stabiliser la berge avec des blocs de remploi.



Cette fouille a encore mis au jour des niveaux d'aménagement de la rive appartenant au Moyen Âge et deux pirogues monoxyles des XI^e et XII^e siècles. Pour la période qui va de la Renaissance à la fin du XVIII^e siècle, ont également été étudiés des vestiges particulièrement bien conservés de l'ancien quai, du port médiéval appelé au XVI^e siècle « Port sablé » et de l'alignement des maisons le long de la Saône avant l'édification du quai Fulchiron en 1850, ainsi que sept pirogues monoxyles et barques aménagées en viviers, datées du XVI^e siècle, et une embarcation du début du XVIII^e siècle : une bêche ou couzonnaire à fond plat construite en bois assemblés.

Vestiges du couzonnaire et de l'ancien quai médiéval.
© INRAP

Ce sont donc au total seize embarcations qui ont été mises au jour, dont onze font l'objet d'une conservation totale ou partielle et seront présentées dans différentes collections de musées du Conseil Général et de la Ville de Lyon.



Barque vivier du XVI^e siècle.
© INRAP.



Pirogue médiévale des XI^e-XII^e siècles.
© INRAP.

Michel Lenoble
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie Rhône-Alpes
Grégoire Ayala
INRAP

SAVOIE

SAINT-GENIX-SUR-GUIERS

LE SITE GALLO-ROMAIN DE PIGNEUX

A l'ouest du département de la Savoie, la commune de Saint-Genix-sur-Guiers domine la plaine où confluent le Rhône et le Guiers. Elle est située aux confins du territoire allobroge, non loin de l'agglomération antique d'Aoste (Isère), à proximité d'un axe de communication majeur reliant le couloir rhodanien à la péninsule italique par les grands cols des Alpes (Petit Saint-Bernard et Mont-Cenis).

Le site gallo-romain de Pigneux est connu depuis le XIX^e siècle pour avoir livré quantité de vestiges et deux statues de bronze dont l'une représente l'Abondance ou la Fortune. Haute de 50 cm, cette statue remarquable est une copie romaine du 1^{er} siècle d'un original grec. Plusieurs sépultures ont été également trouvées à proximité et une chapelle d'origine médiévale se dresse sur le site.

En 2003, la création d'un lotissement de neuf lots, « Les Laurentines », occupant une superficie de 13 128 m² aux abords immédiats d'une chapelle a provoqué la prescription d'un diagnostic archéologique. Les sondages ont livré des indices d'une occupation pré-romaine ou gallo-romaine précoce, les vestiges bien conservés de plusieurs bâtiments se succédant du I^{er} au V^e siècle apr. J.-C ainsi que les traces d'une poursuite de l'occupation du site au début du Moyen Âge.

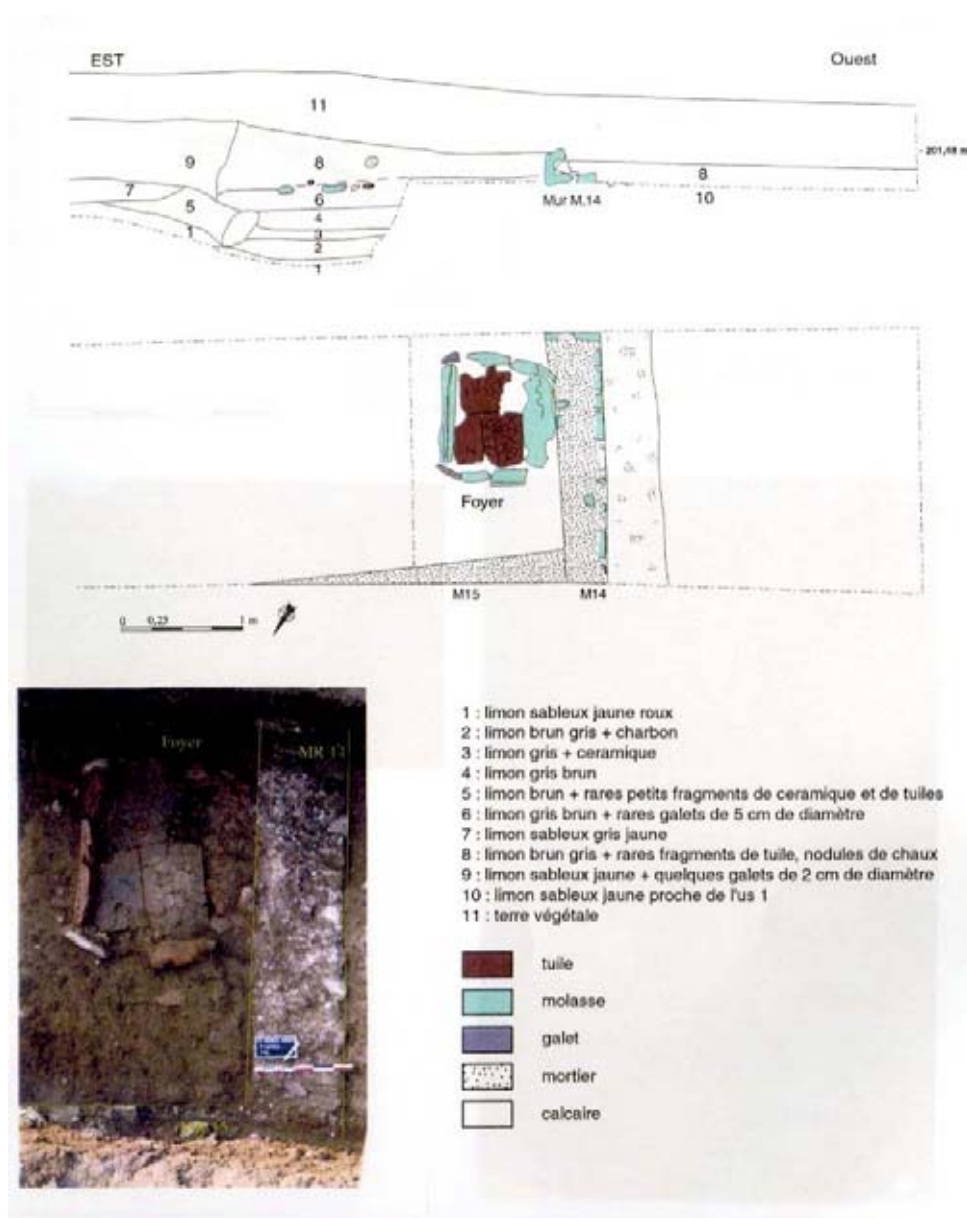
L'occupation protohistorique (âge du Fer) n'est représentée que par quelques fragments de poterie qui ne sont associés à aucune structure.

Dans la partie nord-ouest du terrain, entamée par l'érosion naturelle, ne subsistaient que les fondations de vastes bâtiments du Haut-Empire* (I^{er} au III^e siècle apr. J.-C.).

Dans la partie sud-est, les bâtiments sont mieux conservés, parce que recouverts par l'apport naturel de sédiments provenant de la colline. Ils témoignent de l'évolution de l'occupation du site tout au long de l'Antiquité. Ces constructions comportent plusieurs phases de remaniement. Certaines possédaient des placages de marbre et des peintures murales. Un foyer domestique a été notamment mis au jour. Il semble qu'il s'agisse de la partie résidentielle d'un domaine rural antique (*villa**). Au Bas-Empire* (IV^e-V^e siècles), le site est restructuré. De nouveaux bâtiments supplantent ceux de la période précédente, avec des plans et des orientations différentes. L'un de ces édifices a été identifié sur une longueur de 9 m au moins pour 8 m de largeur.

Au sud-ouest du terrain a été trouvée une fosse contenant du mobilier caractéristique des X^e et XI^e siècles (céramique grise à fond marqué). On ignore si elle correspond à une réoccupation médiévale d'un site abandonné à la fin de l'Antiquité ou si elle témoigne au contraire d'une continuité d'occupation du lieu depuis la fin de la Protohistoire.

La fouille préventive de cet important site rural avait été envisagée dans un premier temps mais une réorganisation du plan du lotissement a permis d'en sauvegarder les éléments principaux en limitant à certains endroits la profondeur et la nature des fondations ainsi qu'en remblayant et aménageant en espace vert la zone de vestiges la plus dense.



Coupe, plan et photo
 © INRAP.

Marie-Pierre Feuillet
 Direction régionale des affaires culturelles
 Service régional de l'archéologie Rhône-Alpes
 Emmanuel Ferber
 INRAP

HAUTE-SAVOIE

THONON-LES-BAINS (GENEVRAY)

UNE NECROPOLE NEOLITHIQUE

Une vaste nécropole datée du Néolithique moyen (du milieu du V^e millénaire à la fin du IV^e millénaire) a été mise au jour sur le tracé du contournement routier de Thonon-les-Bains financé par le Conseil général de la Haute-Savoie. La fouille, qui s'est déroulée entre février et août 2004, a porté sur les deux tiers de la nécropole, le tiers restant n'étant pas affecté par les travaux. Il s'agit actuellement de l'ensemble funéraire le plus important répertorié en France pour cette période.

Sur les cent quatre-vingt cinq tombes qui ont été repérées, un échantillonnage de soixante dix-neuf tombes a été fouillé par les anthropologues de terrain qui ont ainsi pu reconstituer les rituels funéraires pratiqués lors de l'inhumation.



Deux types d'architecture funéraire sont présents dans la nécropole : cent vingt-cinq coffres de dalles de pierre (cistes) et soixante fosses coffrées en matière périssable.

Ciste longue.
© INRAP

Les cistes de type « Chamblandes », caractéristiques de la région lémanique, accueillent les restes de un à dix sujets et révèlent un rituel funéraire complexe marqué par de nombreuses ré-interventions sur les dépôts. Le sujet repose en position fléchie, sur le flan gauche, tête au Nord-Est-Est.

Ces coffres de pierre sont constitués de quatre à huit dalles, posées de chant, surmontées d'une dalle de couverture parfois très épaisse qui dépassait du sol de circulation de la nécropole.

Ciste en cours de fouille.
© INRAP.



Les fosses coffrées de bois sont majoritairement des sépultures individuelles dont la position du sujet est similaire à celle observée dans les cistes.

Les épaisses planches de bois sont assemblées sur le même principe que les dalles de pierre. La relation chronologique entre ces deux types de tombes n'a pas pu être établie.

Il est possible qu'elles aient fonctionné simultanément ou dans un temps rapproché. Peu d'objets accompagnent le défunt.

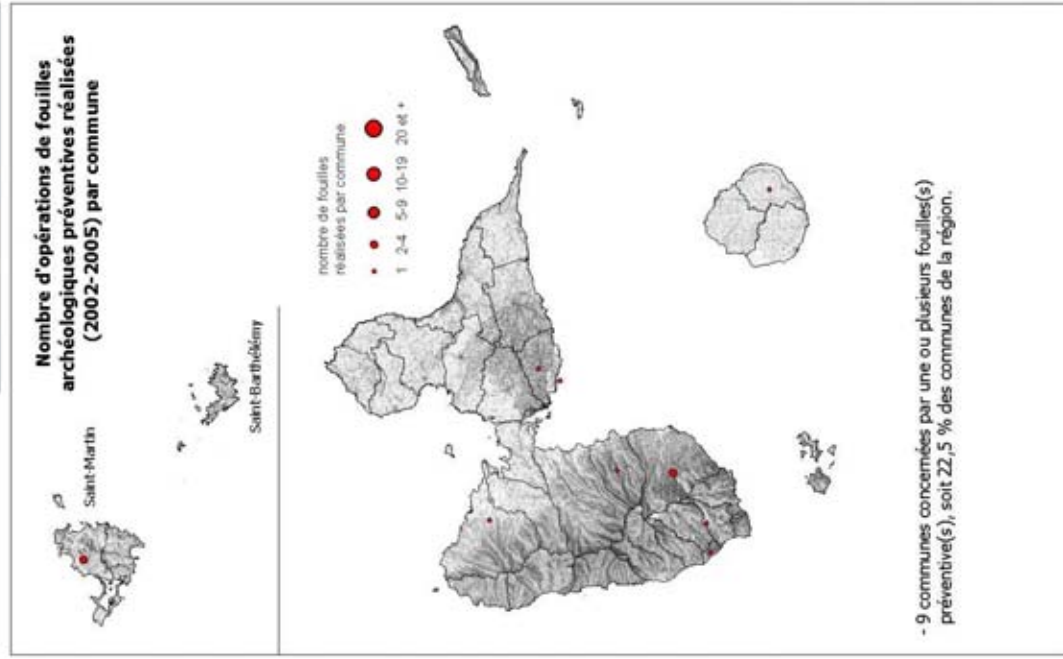
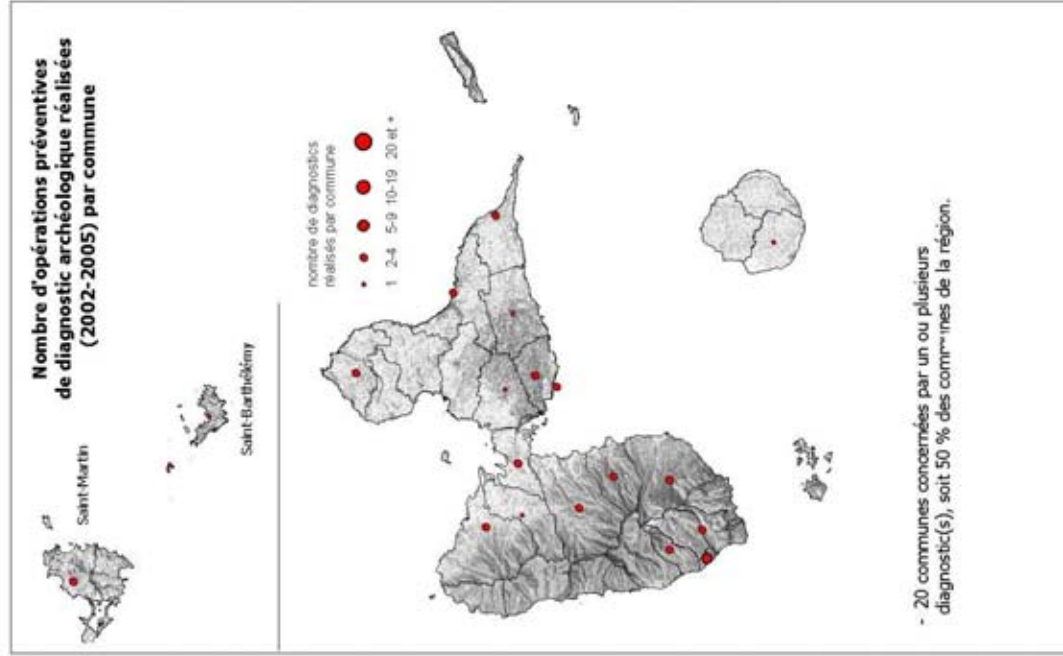
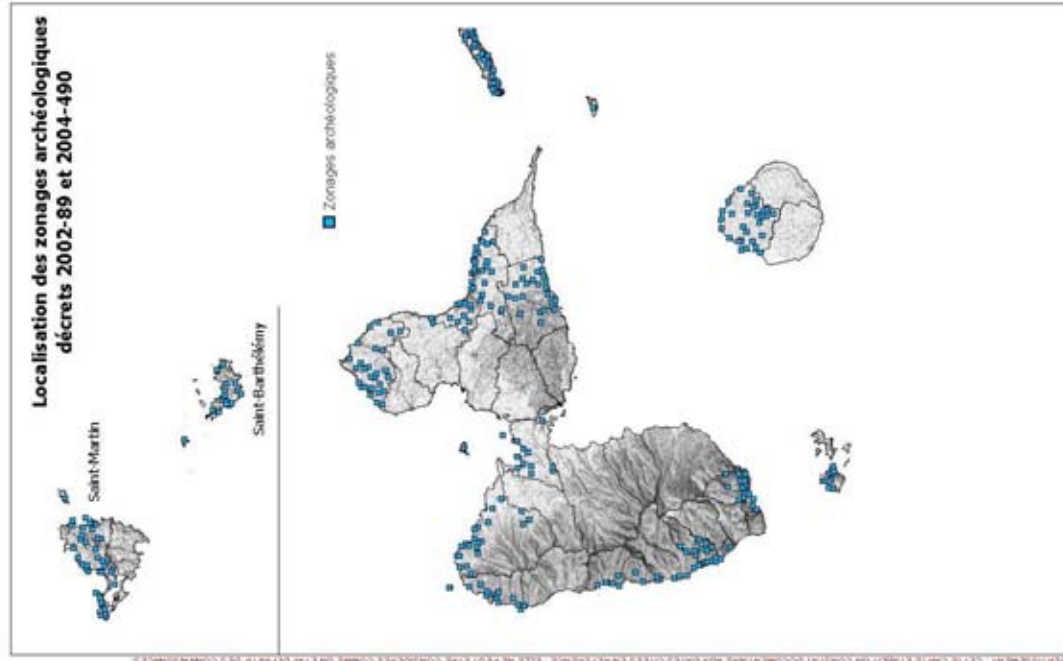
Après l'abandon de la nécropole, des constructions à caractère domestique sont installées à l'âge du Bronze final 3A*. La présence de deux incinérations de l'époque romaine fouillées en limite du tracé routier tendrait à montrer que le lieu est de nouveau utilisé comme espace funéraire durant cette période.

Dominique Baudais
INRAP

GUADELOUPE

L'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE ENTRE 2002 ET 2005 EN REGION

Région 23 : GUADELOUPE



GUADELOUPE

La loi de 2001 a confirmé le renversement d'une tendance déjà perceptible au profit de l'archéologie préventive avec notamment la déviation de Capesterre-Belle-Eau et la multiplication des interventions sur les projets d'urbanisme.

L'apport de l'archéologie préventive sur le plan scientifique est considérable. Elle a permis la mise en évidence, pour la première fois de véritables occupations amérindiennes pré-céramiques dans les Petites Antilles (vers 1800 av. notre ère). Les sites de Saint-Martin font maintenant référence pour l'ensemble de l'arc antillais. L'archéologie préventive intervient sans choix thématique préalable, dans des secteurs où les fouilles programmées sont absentes. Ainsi, les opérations multiples menées sur la déviation de Capesterre-Belle-Eau ont exploré des bananeraies, en retrait de la côte et loin des cours d'eau. Cette zone s'est montrée très riche en structures, et nous force à un nouveau regard sur le potentiel archéologique de ce type de terrain.

Dans le même ordre d'idées, il faut noter la découverte inattendue de sites amérindiens d'intérêt majeur dans la ville de Basse-Terre.

Pour la période coloniale, illustrée par les textes et par les cartes, l'archéologie préventive permet une approche de la réalité du terrain et, dans certains cas, de préserver les sites. La fouille d'une ancienne sucrerie, dont l'intérêt patrimonial est souvent patent, ne doit être qu'une solution de dernier recours. La découverte récente d'un cimetière totalement oublié, dans une bananeraie de Capesterre à l'occasion d'un diagnostic en vue d'un projet de lotissement confirme l'intérêt de la démarche préventive pour toutes les périodes de l'archéologie.

Marie-Armelle Paulet-Locard
Service régional de l'archéologie de Guadeloupe

GUADELOUPE

PORT DE BASSE-TERRE

UN SITE HUECOÏDE

Un nouveau site précolombien, particulièrement riche, vient d'être découvert lors d'un diagnostic préventif réalisé sur le port de Basse-Terre réalisé en juin 2005. Cette opération était motivée par la recherche de vestiges d'époque coloniale dans ce quartier ancien de la Basse-Terre où la découverte de niveaux précolombiens était inattendue.

L'occupation mise au jour appartient à la culture Huecoïde, qui correspond à la plus ancienne migration néo-indienne dans l'arc antillais (entre 400 et 100 av. J.-C.). Les sites de cette époque sont extrêmement rares et le gisement du port de Basse-Terre offre un potentiel exceptionnel pour tenter de résoudre la question du Huecoïde aux Antilles.

Des gisements précolombiens avaient déjà été reconnus ces dernières années dans le centre-ville de Basse-Terre, montrant une occupation importante durant le Saladoïde ancien et le Huecoïde. Le site de la cathédrale (place Saint-François), le plus important, a été fouillé à différentes reprises entre 2000 et 2002 (D. Bonnissent, T. Romon et N. Sellier) ; le site de la rue Schoelcher, situé à 200 m du précédent, a été reconnu lors d'un diagnostic effectué en 2003 (C. Etrich).

La situation topographique de la ville, en pied de versant, présente un contexte particulièrement favorable : un recouvrement sédimentaire (colluvions) d'environ 1,50 m d'épaisseur a protégé les niveaux précolombiens, les mettant ainsi hors d'atteinte des terrassements de l'époque coloniale.

Le mobilier céramique se compose de tessons parfois très grands (plus de 25 cm), manifestement dans son état de dépôt initial.

Les pièces les plus caractéristiques sont six ou sept vases à deux trous. Le répertoire des adorns (figurines modelées appliquées) associe des quadrupèdes (chiens ?) et des animaux ambivalents. Une décoration incisée curvilinaire parfois accompagnée de croisillons les surmonte systématiquement.



Adorno (figurine modelée appliquée)
© A. Chancerel, SRA Guadeloupe.

Sur le site du port, la couche archéologique principale, bien en place, s'étend à la base d'une couche de galets. Elle a été explorée dans deux secteurs de 6 m² et 2 m². Le matériel qui en provient est très homogène et typologiquement très cohérent.

Toute la céramique présente des parois extrêmement minces, lustrées et plus souvent encore polies, d'une excellente qualité technique avec une pâte très dure et sonore. La décoration est exclusivement plastique (incisée et modelée), sans peinture ni polychromie, à l'exception de deux tessons peints en rouge sombre.

Le Port autonome de Guadeloupe, maître d'ouvrage du projet, vient de lancer un appel à candidature pour la réalisation de la fouille qui devrait avoir lieu dans les premières semaines de 2006.

Antoine Chancerel, Marie-Armelle Paulet-Locard
Service régional de l'archéologie de Guadeloupe

GUYANE

GUYANE

ARCHEOLOGIE AMERINDIENNE OU PRECOLOMBIENNE

Le site de Katoury à Cayenne, fouillé sous la direction de M. Mestre, est positionné légèrement en retrait de l'anse de Montabo, entre les deux cordons sableux qui s'étendent sur deux kilomètres du Montabo au mont Bourda. Près de neuf cent trente-sept creusements anthropiques ont été mis au jour (trous de poteau, puits, fosses), traduisant une densité d'occupation très forte. Le site, dégagé sur près de 1,5 hectares, est de fait le premier site côtier de Guyane française à avoir fait l'objet d'une fouille extensive par décapage. Celle-ci donne pour la première fois une vision étendue d'une partie d'un ancien village amérindien littoral, dont l'occupation est estimée entre le IX^e et le XIII^e siècle de notre ère.

Les zones littorales et plus particulièrement les cheniers*, anciens vestiges des rivages successifs, ont sans doute été particulièrement attractifs pour les populations précolombiennes. Les chroniqueurs des débuts de la colonisation mentionnent d'ailleurs l'existence de groupes importants sur la bande côtière de Guyane et aujourd'hui encore certaines communautés amérindiennes, Kalin'a ou Palikur, sont installées sur ce type d'élévations exondées du littoral (Bellevue, Awala, Yalimapo et Kamuyune).

D'un point de vue méthodologique, la réalisation de cette opération a permis d'établir des méthodes palliant aux déficits de la méthode anglo-saxonne du puits stratigraphique. Outre un apport très appréciable en données nouvelles concernant la vie quotidienne des Amérindiens il y a près de 1000 ans, cette opération a permis de développer des techniques et des méthodes novatrices pour l'exploration de vestiges dans un contexte stratigraphiquement difficile de chenier* littoral.

Cette opération a aussi permis l'identification de types de vestiges nouveaux pouvant aider à mieux comprendre l'organisation spatiale de l'habitat en contexte littoral (association paléosols* et structures en creux ou découverte de puits à eau). Les découvertes de Katoury constituent indéniablement un début de trame solide, mais des réponses mieux argumentées aux hypothèses formulées ne seront apportées que par les fouilles à venir.

En effet, le peu de connaissances archéologiques des anciens secteurs d'habitat amérindien sur la frange littorale constitue pourtant un vrai paradoxe si l'on tient compte des facilités d'accès de cette zone. Les travaux archéologiques menés jusqu'en 2003, dans ce contexte se sont en effet limités à des études céramiques et lithiques partielles, l'activité de fouille se résumant à l'ouverture de sondages de quelques mètres carrés, ce qui ne permettait pas de repérer les structures en creux. De nombreux sites archéologiques sur cheniers étaient connus, mais aucun n'avaient fait l'objet de fouilles extensives.

Au vu de la densité des structures sur le site de Katoury, il semble pourtant nécessaire de raisonner sur la présence d'occupations très étendues dispersées le long des cordons sableux. Ces agglomérations précolombiennes ont pu ressembler à certains villages amérindiens actuels comme celui d'Awala, qui se déploie sur une bande côtière longue de 2 km et large d'environ 500 m.

Depuis 2004, les aménagements sur des grandes surfaces (nombreuses sur la bande côtière), sont systématiquement diagnostiqués pour espérer retrouver un site aussi bien conservé que celui de Katoury.

L'ARCHEOLOGIE HISTORIQUE

L'habitation coloniale Poncel, à Rémire-Montjoly, également fouillée par M. Mestre, constitue une deuxième fouille d'intérêt régional. Ce site d'une des plus anciennes habitations coloniales de Guyane (fin du XVII^e siècle) a livré les vestiges (trous de poteaux) de constructions coloniales en matériaux périssables et de terrasses.

Les premiers éléments remarquables identifiés lors de cette fouille préventive dénotent un niveau social de l'habitant relativement élevé. En effet, la production d'importation retrouvée sur ce site colonial est assez précieuse et correspond à des objets de prestige marquant par leur seule présence un contexte social aisé. D'autre part, la qualité du mobilier permet d'avancer qu'il s'agit bien d'une habitation et non d'un atelier artisanal, prolongement de celui de la poterie Bergrave.

Cet habitat est à rattacher à l'habitation Picard citée dans Goupils des Marais (1681), visible sur la carte du Révérend Père Lombard (1717), mais plus représentée sur la carte de Dessingy de 1771 ; il s'agit actuellement de la plus ancienne occupation coloniale de la côte des Guyanes connue par une étude archéologique.

La troisième opération correspond à des sondages sur le site de Savane roche à Ouanary confiés à S. Jérémie, en 2002, ont mis au jour un mobilier qui ne correspond à aucun décor connu dans la région et atteste de la présence de groupes non référencés archéologiquement dans cette zone encore mal connue. Cette opération est représentative de la « jeunesse » de l'archéologie régionale, qui souffre de chronologies de référence, d'études exhaustives de matériel, céramique en particulier...

En 2003 et au début de l'année 2004, les diagnostics réalisés dans le cadre de l'étude d'impact de la route entre Saint-Laurent et Apatou, le long du fleuve Maroni, ont mis au jour quatre importants sites amérindiens. Il faut signaler en particulier, le site du plateau des Mines. Les sondages y ont mis au jour quatre cent soixante et un objets lithiques essentiellement en quartz. Le niveau de découverte se situe à 1 m sous la surface du sol. Le plan montre une dispersion du mobilier lithique sur près de 1 300 m², avec sûrement une poursuite du site hors emprise. L'enfouissement qui recouvre ce niveau en sommet de plateau est tout à fait surprenant. Aucune céramique n'est associée au niveau sur lequel apparaissent les objets lithiques. Le mobilier lithique se compose de fragments de blocs de quartz de dimensions variées supportant tout à la fois des traces de percussion, de bouchardage et d'enlèvements. Le matériau choisi est constitué à 99,5% de quartz. Six structures de type concentration lithique présentant des traces de chauffe, sont également apparues dans la partie nord-est du site. Il s'agit de six amas de blocs lithiques qui se trouvent dispersés seulement sur une centaine de mètres carrés. Ces structures n'ont été repérées que dans cette partie du site qui présente la plus grosse densité de mobilier. Plusieurs autres objets lithiques (cassons, percuteurs dormants...) gravitent autour de ces faits. Plusieurs hypothèses sont envisageables dont celle de foyers pour chauffer et mieux préparer la matière première en vue d'acquérir une réelle amélioration de la qualité des matériaux et donc un meilleur débitage. Le nombre élevé de percuteurs, d'éclats et de nucléus prouve que l'on se trouve sur un site de débitage. Les sites de ce type sont rares en Guyane car difficiles à repérer. L'absence de céramique, le niveau d'apparition des objets à un mètre sous la surface, les structures ou encore la dispersion spatiale des quartz sont des données nouvelles pour l'archéologie régionale. Les hypothèses d'un atelier de débitage exclusif ou d'une occupation pré-céramique peuvent être formulées. Les trois datations par la méthode du carbone 14* et la datation par thermoluminescence* :

5200 avant J.-C. font de ce site le site le plus ancien daté de manière absolue sur le Plateau des Guyanes. La fouille est prévue en 2006.

Depuis mai 2004, compte tenu de la connaissance apportée ces dernières années par la carte archéologique et de l'état de la recherche archéologique, les agents du service régional de l'archéologie ont pu définir, avec le conservateur régional, une politique d'intervention en archéologie préventive ciblant notamment certains types de sites ou de contextes géomorphologiques (cordons littoraux, sommets de collines, berges hautes des fleuves, par exemple) susceptibles d'apporter des informations scientifiques importantes ; les sites datés ne sont en effet pas suffisamment nombreux ou fiables en Guyane pour fonder un choix sur des critères chronologiques.

Nous avons ainsi porté notre attention aux sites amérindiens sur cordon littoral, conservés sur une grande surface, et le cas échéant (cela n'a pas encore été le cas pour l'instant), aux sites amérindiens de hauteur et en particulier aux « montagnes couronnées » et sites à fossés, aux sites funéraires (en urne ou/et en abris) qui pourraient être touchés par des aménagements.

Pour les sites coloniaux, il est clair que tout site repéré grâce à des données cartographiques, historiques ou autres est à préserver, en priorité et que les aménagements doivent les éviter (ce qui a été le cas des dossiers traités jusqu'à ce jour).

Nous avons aussi privilégié les opérations en archéologie préventive situées sur la côte, pour des raisons évidentes de coût et d'efficacité scientifique, l'essentiel des opérations d'aménagement ou d'infrastructures a lieu sur la frange côtière.

Enfin, avant toute prescription de diagnostics, nous avons décidé d'effectuer une pré-prospection systématique des terrains pour éviter des désagréments (terrains déjà déboisés ou défoncés, terrains remaniés antérieurement...) et pour prescrire à bon escient.

Deux chantiers importants ont été mis en route. Il s'agit, en premier lieu, de la future mine d'or à ciel ouvert à Camp Caïman, à Roura (Est de la Guyane), pour laquelle le propriétaire, l'entreprise ASARCO, a saisi le service régional de l'archéologie pour éviter tout retard. Cette saisine directe a permis de mettre en place une opération originale de deux diagnostics (piste et infrastructures) dans un contexte de forêt difficile: plusieurs km² ont ainsi été reconnus par de longues prospections pédestres et des sondages manuels réalisés et une quinzaine de sites ont été reconnus. Les infrastructures de l'usine de traitement prévues au départ à l'emplacement de l'un des sites ont été déplacées, à l'initiative de l'aménageur, pour le conserver ; aucun site ne sera détruit par l'installation de la mine.

La deuxième opération importante concerne la création du Pas de lancement SOYUZ, sur la base spatiale de Kourou, d'une extension de 130 hectares, surface à laquelle il faut ajouter plus de 250 hectares correspondant aux six carrières nécessaires à la construction de cette infrastructure gigantesque. Deux équipes de l'INRAP ont travaillé en prospection sur les terrains concernés jusqu'à fin novembre 2004. Plusieurs indices de sites amérindiens et d'époques postérieures ont été reconnus, des sondages mécaniques ont été systématiquement effectués, les terrains étant facilement accessibles aux engins.

Le site Eva 2, fouillé en 2005, est localisé sur une grande colline sableuse allongée, joutée au sud est et au nord ouest par de petits criquots venant hydrater les bas-fonds alentours. Cette colline allongée culmine à 26 m et ses flancs descendent doucement vers la zone de savane environnante.

Ponctuellement, l'activité humaine a laissé des traces pédologiques grâce à la présence de niveaux de *terra preta** qui peuvent se développer sur 10 à 20 cm d'épaisseur. Le mobilier archéologique se situe au sommet cette couche anthropique plus foncée. La présence de la couche de *terra preta** et la distribution spatiale des tessons a indiqué lors du diagnostic, une extension du site

sur 30 000 m². Dans les dix-neuf tranchées effectuées et lors du ramassage de surface ont été collectés neuf cents tessons (plus de 25 kg) dont quarante-sept tessons décorés (17%). La quantité de céramique est supérieure à celle du mobilier lithique, mais ceux-ci restent cependant abondants composés de cassons, de fragments de percuteur et d'éclats de quartz (pour un total de 10 kg). Le quartz est abondant à l'état naturel sur le site et autour de celui-ci.

La datation obtenue grâce à la spectrométrie de masse par accélérateur (carbone 14, SMA) pour le site d'Eva 2, 1365 av. J.-C., rattache au moins une partie de l'occupation du site à une période ancienne non connue jusqu'alors.

D'autre part une occupation plus récente, datée probablement du XIX^e siècle, est caractérisée par des sépultures amérindiennes, associées à du mobilier d'importation, ce qui est un marqueur incontournable pour identifier au moins une prise de contact entre population indienne et habitants de l'ancien monde.

Des carottages géomorphologiques à venir devraient aider les archéologues à comprendre la mise en place de ces cordons littoraux encore bien souvent inexplicables.

Ce site est particulièrement remarquable par la diversité de son assemblage matériel. Sa disparité, sa concentration, ses caractères géomorphologiques en font un site exemplaire à même de fournir de nouvelles informations archéologiques dans un environnement guyanais mal connu pour ces périodes anciennes.

Le bilan des quatre dernières années est positif dans le sens où il a révélé un potentiel archéologique insoupçonné, tant en archéologie amérindienne que coloniale, et il nous permettra, à l'avenir, d'étudier les rapports que les habitants ont entretenus avec leur environnement au cours des derniers millénaires.

Gérald Migeon
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Guyane

MARTINIQUE

MARTINIQUE

En raison de la faible ampleur de son territoire (1 128 km²), la Martinique a fait l'objet d'un nombre limité d'opérations préventives. La première fouille d'envergure (1 000 m²) s'est achevée en 2001 après avoir porté sur un site amérindien *post-saladoïde*, avec notamment les restes d'un « champ » fossilisé par une éruption de la Montagne Pelée vers 1300 apr. J.-C., ce type de vestige était inédit jusqu'alors dans les petites Antilles.

Ce site de la périphérie de Saint-Pierre reste atypique pour cette ville où les opérations concernent principalement de petites parcelles. Celle menée sur un projet de maison individuelle, rue Victor Hugo, est un bon exemple de la démarche entreprise : mise en évidence des aménagements au sol à la veille de l'éruption de 1902 (carrelage, distribution des pièces), vérification des états antérieurs (modalités d'urbanisation de la ville coloniale : ici, comblement d'un vallon), test de présence ou non d'un niveau précolombien (ici négatif, en raison de l'existence du cours d'eau remblayé plus tard).

Relevant à la fois de la fouille et de l'archéologie du bâti, l'opération initiée sur l'ancien hôpital militaire, très partiellement épargné par l'éruption de 1902, est exemplaire par l'intégration des vestiges en élévation dans le projet de construction de la nouvelle sous-préfecture de Saint-Pierre.

Le diagnostic archéologique avait permis d'identifier des vestiges conservés à l'emplacement de trois lots sur la vingtaine que comportait le projet de lotissement *Les Caïalis* près de l'habitation Séguineau au Lorrain. Le secteur est connu depuis les années soixante pour avoir été occupé par les Amérindiens. La fouille a mis en évidence deux types d'indices d'aménagements. Le premier, caractérisé par deux grandes fosses et une fosse à dépôt céramique, correspond à la culture *saladoïde modifiée** (vers le milieu du premier millénaire après J.-C.). La période coloniale est représentée par un ensemble de douze bâtiments sur poteaux, dont sept montrent un plan complet. Ces édifices étaient répartis en deux concentrations séparées par un espace de circulation. Cases d'esclaves et constructions liées à des activités agricoles, les bâtiments faisaient partie de l'habitation Châteaugué portée sur la carte des ingénieurs du roi en 1770.

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie de Martinique

CHRONOLOGIE ET GLOSSAIRE

Chronologie indicative

	Périodes	Cultures / dynasties	Repères	
1830	Temps modernes	Bourbons (1814-1830)	Ingres - La grande odalisque (1814) Bataille d'Austerlitz (2 décembre 1805) Voyage de La Pérouse (1785-1788)	
1789		Révolution française		
		Renaissance		
1492	Moyen Âge	Valois (1328-1589)	Découverte de l'Amérique (1492)	
		Bas Moyen Âge	Cathédrale d'Amiens (1243) Cathédrale de Chartres (1194)	
987		Haut Moyen Âge	Charlemagne (768-814)	
476	Antiquité	Mérovingiens (476-751)	Baptême de Clovis (498)	
		Bas Empire romain	Début des invasions germaniques (416)	
235		Gallo-romains	Amphithéâtre d'Arles (fin 1er s.)	
-52	Protohistoire	Monde celtique	Guerre des Gaules (de -58 à -52)	
-475			Âge du Fer	Grande muraille de Chine (IIIe s.) Alexandre le Grand (de -356 à -323) Trésor de Vix
			Second âge du Fer (La Tène)	Fondation de Marseille (-600) Premiers jeux olympiques (-776)
-860	Âge du Bronze	Rhin-Suisse-France orientale		
-1350		Bronze final		
-1600		Bronze ancien	Construction de Cnossos (-2000) Statues menhir de Corse	
-2100	Préhistoire	Campaniforme - Fontbousse - Gord	Pyramides de Gizeh	
-3500		Néolithique final		
-4800		Néolithique moyen	Cerny - Chambon - Chasséen	Construction de Stonehenge Mégalithisme en Europe occidentale
-5600		Néolithique ancien	Rubané - Cardial	
-9500		Mésolithique	Castelnovien	
	Epipaléolithique	Sauveterrien		
-35 000	Paléolithique	Magdalénien - Solutréen - Gravettien - Aurignacien - Châtelperronnien	Grotte de Lascaux (-17 000) Grotte Cosquer (-26 000) Grotte Chauvet (-32 000)	
-200 000		Paléolithique supérieur		
		Paléolithique moyen	Moustérien	
-1 200 000	Paléolithique inférieur	Micoquien - Acheuléen - Galets aménagés	Premières occupations humaines (-700 000)	

Glossaire

A

Acheuléen : Culture du Paléolithique inférieur caractérisée par une industrie essentiellement sur biface (entre 400 000 et 200 000 ans). Elle tire son nom du site de Saint-Acheul dans la banlieue d'Amiens (Somme).

Âge du Bronze : Période de la Protohistoire allant du III^e millénaire au VIII^e siècle av. J.-C.

Âge du Fer : Période de la Protohistoire allant de 750 à 52 av. J.-C. (Voir aussi Hallstatt et La Tène)

Âges des métaux : Période pendant laquelle apparaissent les techniques liées au travail des métaux. Comprend l'âge du Bronze et l'âge du Fer, synonyme de Protohistoire.

Aire cémétériale : Endroit consacré à l'inhumation.

Anthracologie : Identification et étude des charbons de bois issus des niveaux archéologiques. Permet de reconstituer les pratiques culturelles (bois de chauffage, bois de construction...) ainsi que l'environnement naturel des sites.

Anthropisation : Relatif à la présence humaine ; aménagement et modification du milieu naturel par l'Homme.

Anthropologie funéraire : Étude des restes humains retrouvés en contexte funéraire visant à l'analyse physique et pathologique des populations inhumées, ainsi qu'à la caractérisation des rites funéraires.

Anthropologie : Discipline qui étudie l'être humain sous tous ses aspects ainsi que son évolution.

Archéozoologie : Discipline qui étudie, au travers des ensembles d'ossements animaux trouvés dans les sites archéologiques, les relations naturelles et culturelles entre l'homme et l'animal et leur évolution.

Augustéen(ne) : Se réfère à la période contemporaine du règne de l'empereur Auguste, de 27 av. J.-C. à 14 apr. J.-C.

Aureus : Monnaie d'or apparue sous Auguste, pèse environ 8g.

Aurignacien : Culture du Paléolithique supérieur ancien répandue en Europe occidentale : entre 35 000 et 22 000 av. J.-C., tire son nom de l'abri

d'Aurignac (Haute-Garonne). La Grotte Chauvet, peinte vers -32000 se rattache à cette culture.

B

Balnéaire : Installation de bains privés dans une demeure rurale ou urbaine. Elle comprend plusieurs pièces : vestiaire, bain froid, bain chaud et parfois bain de vapeur. Elle est chauffée par un foyer ou *praefurnium*. (Voir aussi *praefurnium*)

Balsamaire : Fiole en verre ou en terre cuite destinée à contenir du parfum ou des onguents.

Bas Moyen Âge : Fin du Moyen Âge couvre le XIV^e et le XV^e siècle.

Bas-Empire : Fin de l'Empire romain, aussi appelée « Antiquité tardive » entre 235 (ou 293) et 476 apr. J.-C.

Bronze ancien : Subdivision de l'âge du Bronze couvrant la période entre le III^e millénaire et le XVI^e siècle av. J.-C. (de 2000 à 1600 av. J.-C.).

Bronze final : Subdivision de l'âge du Bronze couvrant la période entre le XIII^e au VIII^e siècle av. J.-C. (de 1200 à 750 av. J.-C.).

Bronze moyen : Subdivision de l'âge du Bronze couvrant la période entre le XVI^e et le XIII^e siècle av. J.-C. (de 1500 à 1200 av. J.-C.).

C

Campaniforme : (du latin *campana* : cloche). Culture du Néolithique final caractérisée par des céramiques en forme de cloche, s'étend du Portugal au Danemark et de la Grande-Bretagne à la Hongrie.

Carbone 14 : Méthode de datation basée sur la mesure de l'activité radiologique d'un isotope du carbone (¹⁴C), présent dans tout être vivant, et dont la quantité et l'activité radiologique décroissent avec le temps de manière régulière et mesurable après la mort de l'organisme.

Cardial : Culture du Néolithique ancien du Sud de la France, dénommée en référence au décor exécuté sur les céramiques à l'aide d'un coquillage, le *cardium*. Premiers agriculteurs et éleveurs du Sud de la France. Fin du VI^e et V^e millénaire.

Cardo : Dans une agglomération gallo-romaine, voie urbaine orientée suivant l'axe nord-sud.

Carolingien : Période contemporaine de la dynastie des rois carolingiens entre 750 et 987 apr. J.-C.

Carpologie : Étude des restes de végétaux, fruits et graines en contexte archéologique. Permet de reconstituer les pratiques alimentaires et agricoles ainsi que l'environnement naturel des sites.

Castelnovien : Culture du Mésolithique du sud-est de la France. VI^e millénaire, tire son nom du site de Châteauneuf-les-Martigues (Bouches-du-Rhône).

Castrum : Camp, à l'origine camp militaire. Désigne par extension toute fortification. En ville, désigne la partie fortifiée de la ville, le quartier entouré d'une enceinte et renfermant le plus souvent le siège du pouvoir civil et religieux. En cas de besoin, le castrum pouvait également abriter une partie de la population.

Cella : Pièce centrale d'un temple, habituellement interdite aux profanes, où se trouvait la statue de la divinité.

Céramique graphitée : Céramique décorée de motifs dessinés au graphite.

Cerny : Culture du Néolithique du IV^e millénaire reconnue dans le Bassin parisien, elle tire son nom du village de Cerny (Essonne).

Césarien(ne) : Se réfère à la période contemporaine du règne de l'empereur César, de 58 à 44 av. J.-C. Désigne plus généralement la période allant de la guerre des Gaules à la mort de César.

Chalcolithique : Période de la première utilisation des métaux, le plus souvent par martelage. Association du grec *chalkos* : cuivre, et *lithos* : pierre, désigne la période où les outils en pierre sont peu à peu associés aux premiers outils en cuivre. Fin du III^e début du II^e millénaire.

Chambon (groupe de) : Culture Néolithique de Touraine apparentée à la culture de Cerny (milieu du IV^e millénaire av. J.-C.), tire son nom de la commune de Chambon (Indre-et-Loire).

Chasséen : Culture du Néolithique moyen (entre 5000 et 3500 av. J.-C.), tire son nom du village de Chassey-le-Camp (Saône-et-Loire). Elle est subdivisée en différents faciès régionaux sur le territoire national (Chasséen méridional, Chasséen septentrional, Chasséen de l'Ouest etc...).

Châtelperronien : Faciès culturel marquant la transition entre le Paléolithique moyen et le Paléolithique supérieur (entre 40 000 et 35 000 ans), tire son nom de la commune de Châtelperron (Allier).

Chenier : Désigne des cordons littoraux fossiles, c'est à dire des bandes de sable émergeant près des côtes, témoins d'anciennes lignes de côte.

Chromatographie : Technique d'analyse chimique à la fois qualitative et quantitative permettant de déterminer les constituants de la partie organique de sols ou de résidus divers.

Ciste : Du latin *cista* : coffre, sépulture à incinération individuelle constituée de dalles de pierre, en usage à partir de l'âge du Bronze.

Claudien(ne) : Se réfère à la période contemporaine du règne de l'empereur Claude entre 44 et 54 apr. J.-C.

Cortailod : Culture de la première moitié du IV^e millénaire présente en Suisse centrale et occidentale, tire son nom d'une commune au bord du lac de Neuchâtel (Suisse). La plupart des villages fouillés sont situés en rives de lacs.

Couronnien : Culture provençale du Néolithique final, précède la culture Campaniforme (III^e millénaire), tire son nom du site de La Couronne à Martigues (Bouches-du-Rhône).

Curtis : Latin médiéval. Désigne un domaine agricole, un enclos contenant des bâtiments, dépendances, jardins, basse-cour.

D

Danubien : Nom donné aux cultures néolithiques les plus anciennes qui se répandent dans l'Europe tempérée à partir du bassin du Danube. Premiers agriculteurs et éleveurs du Nord est de la France. V^e millénaire. (Voir aussi Rubané)

Décubitus dorsal : Expression désignant un individu inhumé allongé sur le dos. ... **latéral** s'applique à un individu inhumé sur le côté.

Decumanus : Dans une agglomération gallo-romaine, voie urbaine orientée selon l'axe est-ouest.

Dendrochronologie : Méthode de datation basée sur le comptage et l'analyse morphologique des cernes de croissance du bois.

Doline : Dépression de terrain ovale ou circulaire de grandes dimensions due à la dissolution du calcaire.

Dolium : Très grand récipient en terre cuite, généralement enterré jusqu'au col et servant de stockage pour l'huile, les olives, le vin ou les céréales.

Domus : Demeure urbaine antique.

Dryas : Subdivision climatique de la fin du Pléistocène correspondant à la fin du Paléolithique supérieur. (Voir aussi Pléistocène)

E

Éémien : Période correspond à l'interstade Riss-Würm dans la chronologie nord européenne. Entre 100 000 et 120 000 ans.

Eperon barré : Site de hauteur à la confluence de deux vallées. Naturellement difficile d'accès, le site est défendu par un rempart.

Épipaléolithique : Subdivision du Mésolithique (X^e millénaire).

F

Fanum : Petit sanctuaire, le plus souvent carré, de tradition celtique composé d'une *cella* en principe entouré d'un portique avec une toiture en appentis. (Voir aussi *cella*)

Faunique : Se rapporte à la faune. (Voir aussi archéozoologie)

Fibule : Agrafe ou broche, ancêtre de l'épingle à nourrice, servant à attacher les vêtements flottants et non cousus. Elle est également un bijou parfois très élaboré.

Fontbouisse : Culture du Chalcolithique du sud-est de la France (de -2300 à -2000), principalement en Languedoc-Roussillon caractérisée par le travail du cuivre par martelage (perles, alènes, lames de poignard et haches plates) et par un habitat en pierres sèches. Tire son nom du village de Fontbouisse (Gard).

Forum : Place publique, centre de la vie sociale, économique et politique d'une agglomération romaine, elle en est généralement aussi le centre monumental.

Francisque : Hache de guerre courte utilisée comme arme de jet. Cette hache d'origine germanique était l'arme des Francs.

G

Gallo-romain(e) : Période s'étendant de la conquête de la Gaule en 52 av. J.-C. jusqu'à la fin de l'Empire romain en 476 apr. J.-C.

Gord (groupe de) : Culture du Néolithique récent du Bassin parisien (fin du III^e millénaire), postérieure à la culture Seine-Oise-Marne, tire son nom du site du Gord à Compiègne (Oise).

Grand-Pressigny : Site préhistorique célèbre pour son silex de couleur jaune cire, d'une grande homogénéité ce qui en facilite le débitage. L'exploitation du silex du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire) atteint son apogée au Néolithique final.

Gravettien : Culture du Paléolithique supérieur en Europe de l'ouest (de -27 000 à -20 000), tire son

nom du site de La Gravette près de Bayac (Dordogne).

H

Hallstatt : Subdivision de l'âge du Fer, Premier âge du Fer, couvre la période entre le VIII^e et le V^e siècle av. J.-C., tire son nom du site de Hallstatt en Autriche.

Hast (arme d') : Antonyme de « arme de jet ». Désigne une arme constituée d'une pointe emmanchée sur une hampe et utilisée en combat rapproché comme une lance.

Haut Moyen Âge : Début du Moyen Âge, couvre la période allant du VI^e au IX^e siècle.

Haut-Empire : Période s'étendant de 192 av. J.-C. à 14 apr. J.-C.

Hipposandales : Protection, généralement en fer, attachée par des courroies au pied du cheval, pour le préserver dans les terrains marécageux ou rocaillieux ou en cas de blessure.

Holocène : Dernière période géologique, correspond à un réchauffement climatique à partir du milieu du X^e millénaire. La période actuelle fait toujours partie de l'Holocène.

Hypocauste : Système de chauffage par circulation d'air chaud sous le sol utilisé dans l'Antiquité pour chauffer les bains des thermes et certaines pièces des maisons privées et particulier les balnéaires.

I

Interstade : Transition entre deux périodes glaciaires correspondant à un réchauffement climatique.

J

Justinien(ne) : Se réfère à la période contemporaine du règne de l'empereur Justinien de 482 à 565 apr. J.-C.

L

La Tène : Subdivision de l'âge du Fer, Second Âge du Fer, couvre la période entre 450 av. J.-C. et 52 av. J.-C., tire son nom du site de La Tène au bord du lac de Neuchâtel en Suisse.

Levallois : (débitage - technique) Méthode de taille du silex qui consiste à obtenir systématiquement des éclats de forme prédéterminée, à partir d'un même bloc de silex (nucléus). Industrie lithique du Paléolithique moyen associée à la culture moustérienne, tire son nom des gravières de Levallois (Hauts-de-Seine).

Locus : Terme utilisé par les préhistoriens pour individualiser, sur un site vaste et complexe, différents secteurs appartenant à la même unité.

M

Magdalénien : Culture du Paléolithique final caractérisée par une importante diversification de l'industrie lithique et osseuse ainsi qu'une importante production dans le domaine de l'art (entre -18 000 et -10 000), tire son nom de l'abri de La Madeleine à Tursac (Dordogne).

Malacologie : Étude des restes de mollusques qui permet de préciser le climat ou la saison.

Memoria : (latin : mémoire) désigne ici un édifice, monument funéraire élevé à la mémoire d'un mort.

Mérovingien : Période contemporaine de la dynastie des rois mérovingiens entre 496 et 750 apr. J.-C.

Mésolithique : Période de transition entre le Paléolithique et le Néolithique, caractérisée par la fabrication de petites armatures de silex, de taille souvent inférieure au centimètre. Le réchauffement climatique et le développement du couvert végétal modifient en particulier les techniques de chasse (apparition de l'arc).

Michelsberg : Culture du Néolithique récent reconnue de l'Autriche au Bassin parisien et du sud de la Suisse à la Westphalie du Nord, tire son nom du site de Michelsberg (Allemagne).

Micoquien : Culture du Paléolithique inférieur, stade final de l'Acheuléen, caractérisée par la production de bifaces de forme allongée et une industrie élaborée (-300 000 environ), tire son nom du site de La Micoque aux Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil (Dordogne).

Moderne : Période postérieure au Moyen Âge, de la Renaissance à la Révolution (entre 1500 et 1789).

Motte castrale : Butte de terre artificielle servant de base à une tour ou à la partie résidentielle et défensive d'un château. Elle est protégée par un fossé.

Moustérien : Cultures matérielles du Paléolithique moyen traditionnellement associées à l'homme de Neandertal (entre 200 000 et 40 000 ans), tire son nom du village de Moustier dans la vallée de la Vézère (Dordogne).

Munzingen : Culture du Néolithique récent en Alsace. Faciès de la culture de Michelsberg. (voir aussi Michelsberg)

Murus gallicus : Rempart de tradition gauloise, dont le mode de construction est décrit par César. Mur renforcé par des coffrages constitués de grosses poutres maintenues entre elles par d'énormes

clous ou par des fiches métalliques et renforcé d'un parement extérieur en pierre.

N

Néolithique : Période qui voit l'apparition des premiers éleveurs et des premiers agriculteurs. Les populations passent progressivement du pastoralisme à la sédentarité. Commence au VI^e millénaire dans le Sud de la France et au milieu VI^e millénaire dans le Nord de la France et s'achève au III^e millénaire.

Néolithique ancien : Subdivision du Néolithique qui couvre le VI^e et le V^e millénaire (entre 5300 et 4800 av. J.-C.).

Néolithique final (ou récent) : Subdivision du Néolithique couvre le III^e millénaire

Néolithique moyen : Subdivision du Néolithique couvre le IV^e et le III^e millénaire.

Nocléus : (Latin *nucleus* : noyau). Bloc ou fragment de roche dure à partir duquel ont été débités des lames ou des éclats destinés à être utilisés.

O

Enoché : Récipient à une anse servant à verser le vin.

Oppidum, oppida : Place forte gauloise généralement implantée sur un site de hauteur, centre politique, religieux et économique. Désigne un habitat groupé de type urbain.

Opus quadratum : Appareillage mural constitué de moellons de forme carré.

Opus sectile : Revêtement de sol, ou plus rarement de murs, fait de plaques de marbres découpées et ordonnées de manière à réaliser, par les couleurs et les formes, des décors géométriques.

Opus tessellatum : Revêtement supérieur d'une mosaïque, désigne l'assemblage de petits cubes de pierre ou de verre appelés « tesselles ».

P

Paléochenal : Bras fossile d'une rivière.

Paléo-environnement : Ensemble environnemental (climat, faune, flore) des périodes anciennes.

Paléolithique inférieur : Période la plus ancienne et la plus longue du Paléolithique (entre -800 000 et -200 000 environ). Emergence des premiers hominidés et industries principalement sur bifaces et éclats.

Paléolithique moyen : Période médiane du Paléolithique (entre -200 000 et -35 000 environ). Période contemporaine de l'homme de

Néandertal, développement des industries dites moustériennes.

Paléolithique supérieur : Période finale du Paléolithique (entre -35 000 et -9 000 environ). Premiers hommes modernes en Europe occidentale, développement des industries de lames en silex, de l'art mobilier et pariétal.

Paléolithique : Première période de l'ère quaternaire caractérisée par l'apparition et le développement des premières civilisations humaines utilisant des outils de pierre taillée.

Paléosol : Sol fossile présentant des caractéristiques différentes du sol actuel et formé dans des conditions particulières (glaciation, réchauffement).

Pars rustica : Dans une *villa*, partie liée à l'exploitation agricole.

Pars urbana : Dans une *villa*, partie liée aux activités commerciales et sociales.

Pelta : Petit bouclier elliptique portant sur chacun de ses côtés une échancrure en forme de croissant, (en usage dans l'antiquité grecque).

Pléistocène : Première subdivision de l'ère quaternaire et correspondant à des périodes de glaciations et d'interstades de réchauffement.

Pomerium : Ligne définissant l'espace sacré de la ville. Espace consacré en dehors des murs où il était interdit de bâtir et de cultiver.

Praefurnium : Pièce abritant le foyer destiné au chauffage des bains et pièces chaudes de thermes publics ou de balnéaires privés.

Premier âge du Fer : Voir Hallstatt.

Protohistoire : Période, immédiatement antérieure à l'apparition de l'écriture et contemporaine de la première métallurgie (cuivre, bronze, fer), du III^e au I^{er} millénaire.

R

Réseau viaire : Réseau des voies de circulation antiques.

Rhin Suisse France Orientale : Civilisation des Champs d'urnes. Fin de l'âge du Bronze. IX^e siècle av. J.-C.

Rubané : Cultures néolithiques nées en Europe centrale qui colonisèrent le Nord-Est de la France jusqu'au Bassin parisien. Le nom de ces cultures provient des décors « en rubans » caractéristiques de la céramique.

Rubéfié : Désigne un matériau rougi sous l'action du feu.

S

Sacellum : Enceinte ou petit sanctuaire consacré à une divinité et contenant un autel.

Saladoïde : Culture néo-indienne originaire de la vallée de l'Orénoque vers 2500 av. J.-C., qui a ensuite gagnée les côtes du Venezuela et des Guyanes. Se répand entre 500/400 av. et 600/850 apr. J.-C. dans les petits Antilles jusqu'à l'est d'Hispaniola, tire son nom du site Saladero (Vénézuéla). **Saladoïde modifié** : dernière période du Saladoïde à partir de 500 apr. J.-C.

Sauveterrien : Culture du Mésolithique caractérisée par le développement d'une industrie lithique de très petite taille (IX^e millénaire), tire son nom du village de Sauveterre-la-Lémance (Lot-et-Garonne).

Scramasaxe : Long couteau ou sabre à un tranchant, arme de guerre de la période mérovingienne.

Second âge du Fer : Voir La Tène.

Sépulture en coffre : Voir Ciste.

Solutréen : Culture du Paléolithique supérieur plus connue dans le sud-ouest de la France. Son industrie est caractérisée par une technique de débitage particulière qui permet d'obtenir des pièces larges au profil mince appelées « feuilles de laurier », (entre -20 000 et -18 000). Elle tire son nom du site de la Roche de Solutrée près de Mâcon (Saône-et-Loire).

Stratigraphie : Technique étudiant la succession des couches de terre qui constituent les sites archéologiques dans le but de reconstituer leur histoire.

T

Talweg : Ligne de plus grande pente d'une vallée, suivant laquelle se dirigent les eaux.

Taphonomie : Étude de l'évolution des vestiges après leur abandon définitif.

Tegula : Tuile plate. La couverture romaine comprend les *tegulae* juxtaposées dans le sens longitudinal dans le sens de la pente, et les *imbrices* servant de couvre joints, ancêtres de nos « tuiles romaines ».

Terra preta : (Portugais : sol sombre) ou *Terra prêta de Indioa*. Il s'agit, en Amazonie, d'une région où la terre est exceptionnellement fertile.

Terrazzo : Carreaux de terre cuite.

Thermoluminescence : Méthode permettant de dater les matières inertes ayant subi l'action du feu.

Tumulus : Monument de terre ou de pierre (cairn) de forme ovale ou circulaire qui recouvre généralement une ou plusieurs sépultures

Tertiaire : Période géologique correspondant à l'épanouissement des mammifères.

Tibérien(ne) : Se réfère à la période contemporaine du règne de l'empereur Tibère entre 14 et 37 apr. J.-C.

U

Umbo : Pièce métallique placée au centre d'un bouclier et destinée à protéger la main.

V

Vicus : Petite agglomération rurale gallo-romaine, servant tout à la fois de relais de poste le long d'une voie, de marché et de centre religieux.

Villa : Domaine foncier gallo-romain, comporte des bâtiments d'habitation et d'exploitation agricole.

Villeneuve-Saint-Germain : Culture néolithique succédant aux premières populations rubanées dans le Bassin parisien au milieu du V^e millénaire (vers 4700 et 4600 av. J.-C.).

W

Weichsélien : Stade glaciaire du Paléolithique moyen. Contemporain du Würm dans l'Europe du nord. (Voir aussi Würm)

Wisigoths : Peuple germanique III^e - VIII^e siècle apr. J.-C.

Würm : Subdivision du Pléistocène correspondant à une période de refroidissement climatique au Paléolithique moyen. On admet qu'elle a débuté il y a 115 000 ans et s'est terminée il y a 10 000 ans environ.